Google

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse http://books.google.com

RECEIVED IN EXCHANGE
FROM
U. of M. Law Library

DD
89
.C76

DD
89
.C76

DD
89
.C76

ANECDOTES GERMANIQUES,

DEPUIS

L'AN DE LA FONDATION DE ROME 648,

ET AVANT L'ÈRE CHRÉTIENNE 106,

JUSQU'A NOS JOURS.

A PARIS,

Chez VINCENT, Imprimeur-Libraire, rue S. Severin.

M DCC LXIX.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

DD
89
.C76

4-7-1933

AVERTISSEMENT.

L'HISTOIRE d'Allemagne eſt, à quelques égards, & pour un très-grand nombre de lecteurs, auſſi curieuſe & auſſi intéreſſante que les Hiſtoires de France, d'Angleterre & d'Italie, & n'offriroit peut-être pas un champ moins vaſte & moins fertile en Anecdotes, ſi les hiſtoriens Allemands s'étoient plus attachés à nous faire connoître l'homme en particulier, qu'à nous tranſmettre les traits frappans, qui tiennent au corps de l'Etat. Au reſte, le lecteur ne perdra rien à cette diſette apparente; & le tableau des mœurs, des coutumes, des uſages ſinguliers le dédommagera d'une maniere très-ſatisfaiſante. Il aura même peu de choſe à deſirer quant aux actions éclatantes, aux reparties agréables, aux ſentimens nobles & généreux. Tout ce qu'on a cru devoir intéreſſer, dans le cours de chaque règne, on a tâché de le ſaiſir & d'en former une chaîne hiſtorique, qui pût tenir lieu d'un abrégé des grands évènemens du ſiécle dont on parle. On trouvera, dans ce choix d'Anec-

dotes, des traits qui feront plaiſir ; d'autres qui feront aimer l'humanité, chérir le courage, & qui rempliront l'ame de cette ſenſation délicieuſe, qu'on éprouve à la vue d'une action qui caractériſe la bienfaiſance. Mais on en trouvera d'autres auſſi, peut-être même en plus grand nombre, qui ſont marqués au coin de l'atrocité & de la barbarie. On ſera, ſans doute, ſatisfait, ſi ce tout peut fournir, de ſiécle en ſiécle, une idée des mœurs de la nation Germanique, ſi célèbre & ſi digne d'être connue.

ANEC-

ANECDOTES GERMANIQUES.

Caractère, Mœurs, & Religion des anciens Germains.

LA bonté étoit, en quelque ſorte, la baſe du caractère des Germains. On découvroit chez eux les traces d'une religion ancienne & héréditaire : on y remarquoit une forme de gouvernement. Scrupuleux ſur les bienſéances, leurs moindres actions étoient marquées par une ſorte de politeſſe. Pleins de reſpect & de ſoumiſſion pour leurs chefs, d'égards pour leurs égaux, d'humanité pour leurs eſclaves, ils joignoient à ces qualités eſtimables une fidélité à toute épreuve envers leurs femmes ; & jamais peuple n'a porté plus loin l'exercice de l'hoſpitalité envers les

étrangers & les voyageurs. Mais que de vices obſcurciſſoient ces vertus ! Groſſiers, ignorans, vindicatifs, cruels, leurs ennemis ne trouvoient en eux, après la victoire, que des bourreaux furieux. Cependant, au milieu de leurs forêts, privés des plus légères commodités de la vie, ils ſe croyoient heureux ; & ils l'étoient, ſans doute, en ce qu'ils ignoroient tous les raffinemens du vice, que le luxe & l'abondance avoient introduits dans la Grèce & l'Italie, & dont le germe, bientôt développé, a cauſé la décadence, & ſucceſſivement la ruine entière de ces nations.

Tacite nous a fait connoître, dans le plus grand détail, les mœurs des peuples qui habitoient la Germanie. Il les croit aborigènes, & ſans aucun mêlange de nations étrangères.

»Malgré leur nombreuſe population, »dit-il, on remarque dans preſque tous »beaucoup de reſſemblance. Ils ont les »cheveux blonds, les yeux bleus, qui ex»priment aſſez bien leur fierté naturelle. »Leur taille eſt haute, avantageuſe. Ils ne »portent pour tout vêtement, qu'un ſayon »attaché d'une agraffe. Le reſte du corps »eſt nud. Les riches ont des habits com»plets, non pas toutefois larges & amples, »à la façon des Parthes & des Sarmates, »mais étroits, & qui marquent la propor-

» tion des membres & la forme du corps. »

» Le pays eſt rempli de bois & de ma-» rais. Chacun loge ſéparement. Leurs ha-» bitations ſont des huttes couvertes de » peaux, de branches d'arbres, & de gazon. » Leurs villages ſont un amas confus de » cabanes, ſans ordre, & ſans diſtinction » de rues. Ils s'aſſemblent à certains jours, » & les moindres affaires ſont décidées par » les avis des premiers de la nation. Il faut » le concours & le conſentement du peu-» ple, pour régler celles qui ſont d'impor-» tance. Ils n'ont égard à l'origine, que lorſ-» qu'il eſt queſtion d'élire un Souverain; » mais la valeur ſeule décide du choix des » généraux.

» La puiſſance royale a ſes bornes. Les » chefs doivent plutôt l'obéiſſance de leurs » ſoldats, à l'exemple qu'ils donnent, qu'à » leur autorité. On les ſuit ſans peine dans » les plus grands périls, parce qu'ils s'y jet-» tent les premiers. Mais le principal motif, » qui excite la valeur du ſoldat, vient de » ce qu'il ne s'enrôle pas au hazard, ni ſous » des étendards inconnus. Chacun combat » ſous l'enſeigne de ſon canton, & de ſa » famille, d'où il peut entendre les cris de » ſa femme & de ſes enfans, qui ſont les » plus fidèles témoins de ſon courage, & » de qui il reçoit les louanges les plus pré-» cieuſes,

» Ils ſont légers à la courſe, & ne regar-
» dent point comme une lâcheté une fuite
» adroite, qui ne les éloigne du péril, que
» pour ſe rallier, & pour revenir à la charge
» avec un nouveau courage. C'eſt une honte,
» parmi eux, d'abandonner ſon bouclier;
» & celui à qui un tel malheur eſt arrivé,
» n'oſe plus paroître...

» Ils célèbrent par des chanſons, & par
» d'anciens vers, leurs dieux & leurs hé-
» ros, &, entr'autres, le dieu Thuiſton*,
» & ſon fils Mann. Ils les reconnoiſſent pour
» les auteurs de la nation, & les fondateurs
» de l'Etat. Ils ne croient pas qu'il ſoit de
» la grandeur ni de la dignité de leurs dieux
» de les repréſenter comme des hommes,
» ou de les renfermer dans des temples. Les
» bois & les forêts leur ſont conſacrés; &
» cette horreur ſecrette, qu'inſpirent le ſilence
» & l'obſcurité des bois, leur fait croire que
» c'eſt-là que la divinité réſide.

» Il n'y a que les prêtres, & les miniſtres
» de la religion, qui ayent droit de punir
» les coupables; & les peines qu'ils ordon-
» nent, ne ſont pas tant conſidérées comme
» un effet de leur autorité, ou de celle du
» général, que comme une inſpiration, &

---

* Céſar dit que c'eſt le Dis-Pater engendré par la Terre.

» des ordres exprès de la divinité qu'ils » croient préſider aux combats.

» Les troupeaux ſont leurs ſeules richeſ- » ſes. Les dieux leur ont refuſé l'or & l'ar- » gent, ou par haine, ou par bonté....

» Un Germain n'oſe paroître en public » ſans ſes armes; & il ne les quitte pas même » dans ſa maiſon. On l'en décore, lorſqu'il » eſt parvenu à l'âge viril.... Avant cette » cérémonie militaire, il faiſoit partie d'une » maiſon; alors il devient membre de l'E- » tat.

.... « Dans leur armée, le poſte le plus » périlleux eſt le plus honorable... Ce ſeroit » une honte au commandant de ne pas, le » premier, charger l'ennemi, & un deshon- » neur à ſes ſoldats de ne pas ſeconder ſa » valeur.

» La cavalerie n'a point d'autres armes » que la lance & le bouclier. Les fantaſſins » ſe ſervent de dards & de javelots...

» Les ſoldats chantent, en allant à la » charge. Ils jugent ordinairement du ſuc- » cès du combat par les cris qu'ils pouſſent, » & ſelon qu'ils ſont, ou plus forts, ou plus » foibles.

» S'il n'y a point de guerres dans leur » pays, les jeunes gens en vont chercher » parmi les nations étrangères..... La table » des grands tient lieu de ſolde aux officiers. » Les ſoldats n'ont de paye, que leur part

» du butin. Ils préfèrent le pillage qu'ils
» peuvent faire, aux ſoins laborieux de
» cultiver la terre, & aux eſpérances len-
» tes & incertaines de la récolte.

.... « Chacun prend parti, & s'engage
» ſelon les liaiſons ou les querelles de ſa
» famille; mais les haines ne ſont pas im-
» mortelles. Les torts & les injures ſe répa-
» rent par des amendes.

» L'hoſpitalité eſt un droit ſacré parmi
» eux; & ils regardent comme un grand
» crime de fermer la porte à un étranger.
» Les mariages y ſont chaſtes. La galanterie
» en eſt ſévèrement bannie. Le mari, juge
» & vengeur de ſon injure, punit lui-même
» ſa femme adultère.

» La plûpart des Germains n'ont qu'une
» femme.... Il y a même des cantons où
» ils ne ſouffrent pas que les hommes paſ-
» ſent à de ſecondes nôces. Une femme eſt,
» à l'égard de ſon mari, comme l'ame eſt
» au corps. Elle n'étend point au-delà ſes
» vues & ſes deſirs.

» Les femmes n'apportent point de dot
» à leurs maris: elles en reçoivent, au con-
» traire, quelques préſens, non pas toute-
» fois des bijoux ou des parures; mais
» des bœufs pour le labourage; un cheval
» avec ſon harnois, le bouclier, la lance,
» & l'épée. Elles donnent auſſi, de leur
» côté, des armes à leurs maris. Voilà les

»gages de leur union, leurs auſpices, & »leurs hyménées. Ces préſens enſeignent »à la femme qu'elle n'eſt point appellée »à une vie molle & oiſive, mais qu'elle »doit partager avec ſon mari ſes peines & »ſes plaiſirs, & lui être conſtamment at»tachée dans ſa bonne & ſa mauvaiſe for»tune.

»Ils comptent par nuits plutôt que par »jours, fondés ſur ce que les ténèbres ont »précédés la lumiere. »

Tel eſt à-peu-près le portrait que Tacite nous fait des Germains de ſon tems. On peut encore y ajoûter quelques traits caractériſtiques. La mendicité & l'oiſiveté paſſoient chez les anciens Germains, pour un crime d'Etat. Ils plongeoient les fainéans de profeſſion dans la bourbe de leurs marais, & les y laiſſoient expirer. Les pauvres, qui tomboient dans l'indigence, ou par vieilleſſe, ou par des évènemens malheureux, étoient ſecourus par les Germains, comme ils auroient voulu l'être eux-mêmes en ſemblable ſituation.

Les femmes ſuivoient leurs maris à la guerre. Le camp leur tenoit lieu de patrie. Les enfans y étoient nourris au bruit des armes, accoutumés de bonne heure au péril, & inſenſiblement devenoient ſoldats; remplacoient les morts & les vieillards; ſe marioient à leur tour; & les ſoldats ſolem-

niſoient leur union par des danſes Scythes & guerrieres.

Les Germains puniſſoient l'adultère avec beaucoup de rigueur, ſoit que ce fût l'homme qui l'eût commis, ſoit que ce fût la femme. Si l'homme étoit ſurpris en faute, on l'appelloit au jugement en préſence des juges & du peuple; & là, après avoir eſſuyé une ſévère réprimande, on le livroit à ſon épouſe, ou aux parens de ſon épouſe, qui pouvoient lui pardonner, ou le faire mourir. La punition, pour les femmes coupables, étoit plus rigoureuſe. Après l'avoir expoſée aux mêmes affronts qu'on faiſoit ſouffrir à l'homme adultère, on la remettoit entre les mains de ſon mari, qui la faiſoit mourir. Le divorce n'étoit pas permis, ou du moins il étoit très-rare.

Toutes les femmes étoient d'une fécondité étonnante. On en peut juger par ces inondations de Francs, de Bourguignons, de Saxons, & de Vandales, qui ont écraſé l'Empire Romain. Leurs couches étoient heureuſes. Elles ſe délivroient ſouvent ſeules; lavoient leurs enfans dans la premiere eau qu'elles trouvoient; retournoient à leurs cabanes, & reprenoient leur travail journalier. Elles nourriſſoient elles-mêmes leurs enfans, & auroient cru ſe dépouiller de l'amour de mere, ſi elles en avoient confié le ſoin à d'autres. Nul maillot, nul habit ne cou-

voit ces tendres créatures au ſortir du berceau. Les injures de l'air ſervoient à former & à endurcir leur tempérament.

La nourriture des Germains étoit un peu de bled, & de l'avoine en abondance. Ils faiſoient rôtir ces grains. Ils en tiroient une farine; & cette farine, délayée dans de l'eau, étoit leur principale nourriture. Le ſoldat portoit cette farine dans un ſac, qui lui ſervoit pour pluſieurs jours. Ces peuples connoiſſoient peu de maladies. Ils parvenoient communément à une extrême vieilleſſe. Ils ne mouroient point; ils finiſſoient par une pure défaillance de la nature.

Les Germains, en général, n'avoient ni prêtres ni ſacrifices. Le ſoleil, la lune, & le feu, dont ils reconnoiſſoient la néceſſité pour leur conſervation & leur bien-être, étoient regardés par eux comme des divinités bienfaiſantes. Accoutumés dès l'enfance à la peine & au travail, ils faiſoient de la guerre & de la chaſſe leurs uniques exercices. La vie frugale qu'ils obſervoient, leur procuroit une ſanté robuſte. Leur nourriture ordinaire étoit la chair de leurs troupeaux, & le lait de leurs brebis. Ignorant ce que c'eſt que *le tien* & *le mien*, toutes leurs richeſſes, objets de premiere néceſſité, étoient en commun. Sans chef, pendant la paix, celui auquel ils ſe ſoumettoient, lorſqu'il ſurvenoit une guerre,

avoit droit de vie & de mort ſur tous ſes combattans.

Cependant, quoiqu'on diſe qu'en général les Germains n'avoient ni dieux ni ſacrifices, il eſt certain qu'il n'y avoit point de contrée en Germanie, qui n'eût ſa divinité particuliere. Les Vandales adoroient le dieu Triglaff; & l'on n'en peut douter, depuis qu'on a trouvé une de ſes ſtatues à Harlungerberg, près de Brandebourg. Ce dieu eſt figuré avec trois têtes ; ce qui prouve qu'il régnoit ſur la terre, au ciel, & dans les enfers.

Tacite dit que les Germains nourriſſoient quantité de chevaux blancs, qu'ils croyoient être inſtruits des myſtères de leurs dieux, & qu'un cheval noir étoit conſacré à la déeſſe Trigla, dont il interprétoit les volontés. Ces peuples adoroient auſſi des ſerpens ; & tuer un de ces animaux, étoit un crime digne de mort.

Voilà quels ont été les peres des Allemands. Ils ont tranſmis à leurs fils une partie de leurs vertus, & la rudeſſe de leurs mœurs s'eſt inſenſiblement adoucie par leur communication avec les nations policées. Cependant on trouve toujours chez eux les traces * du caractère des anciens Ger-

* Quiconque a lu Tacite & Céſar, reconnoîtra encore les Allemands, les François, & les An-

mains. C'eſt en comparant les peres & les fils, qu'on peut expliquer l'origine de certains uſages, de certaines loix, ſi long-tems en vigueur parmi les Allemands, & qui varient à l'infini, ſuivant les différentes provinces.

Les Germains ne faiſoient point un corps de nation; c'étoient pluſieurs nations, quelquefois alliées, ſouvent ennemies, qui toutes différoient dans leurs loix, dans leurs uſages, dans leurs mœurs, & ne ſe réuniſſoient que lorſqu'un ennemi commun ſem-

---

glois, aux couleurs dont ils les peignent. Dix-huit ſiécles n'ont pu les effacer. Un ſtatuaire peut tailler un morceau de bois dans la forme qu'il lui plaît; mais il ne changera jamais la nature inhérente du bois. Certains vices dominans, & certaines vertus reſteront toujours à chaque peuple. Les Souverains peuvent donner un certain vernis de politeſſe à leur nation. Ils maintiendront les loix dans leur vigueur, & les ſciences dans la médiocrité; mais ils n'altéreront jamais l'eſſence des choſes. Ils n'ajoûtent que quelques nuances paſſageres à la couleur du tableau. Pierre le Grand a fait des prodiges dans ſon Empire; mais on diſtinguera encore long-tems les Ruſſes des François, des Italiens, & des autres nations policées. Il n'y a qu'une dévaſtation entière, & un repeuplement total, qui puiſſe changer abſolument une nation. Il reſte encore à ſçavoir ſi l'air, la nourriture ne rendront pas, avec le tems, ces nouveaux habitans ſemblables aux anciens?

bloit les menacer toutes. Obligées ſouvent d'abandonner leurs foyers, elles porterent ces mêmes mœurs dans les cantons qu'elles choiſirent pour aſyles; &, malgré leur incorporation avec d'autres peuples, elles conſerverent leur caractère primitif.

[AN DE ROME 648.]

LES premieres nations de la Germanie, qui oſerent attaquer les Romains, furent les Cimbres * & les Teutons. Ces peuples conduiſoient dans leurs armées de vieilles prêtreſſes, dont l'emploi étoit de prédire les évènemens. Ces femmes marchoient nuds pieds. Elles portoient ſur leurs habits un voile blanc, relevé avec des agraſes, & une ceinture d'or. Après la bataille, & lorſque l'on conduiſoit les priſonniers au camp, elles couroient au-devant de ces malheureux, le coutelas à la main. Elles les traînoient ſur un échafaud, au pied duquel étoit un grand vaſe d'airain; &, ſur l'ouverture de ce vaiſſeau, la premiere prêtreſſe égorgeoit les captifs, dont le ſang répandu ſervoit à faire les prédictions. Les prêtreſſes ſubalternes ouvroient enſuite le corps de la victime; &, d'après l'inſpection exacte de ſes entrailles, elles annon-

* On trouve toutefois dans les Faſtes Capitolins de l'an de Rome 531, une inſcription qui célèbre une victoire remportée par Claudius Marcellus ſur les Gaulois, les Inſubriens, les Germains, & leur roi Viridomar.

çoient à l'armée les avantages qu'elle devoit remporter ſur ſes ennemis. Une autre fonction de ces femmes barbares, pendant les combats, c'étoit de frapper continuellement ſur des peaux tendues ſur le devant des chariots; & ces ſons ſourds & redoublés, ſelon les circonſtances plus ou moins critiques, animoient merveilleuſement les combattans, & ſouvent leur faiſoient remporter la victoire.

[AN. DE ROME 650.]

Les victoires fréquentes que les Cimbres & les Teutons remporterent ſur les Romains, exciterent le courage & la cupidité de pluſieurs nations Germaniques, entr'autres, des Ambrons, qui voulurent partager les travaux & les périls de leurs alliés, dans l'eſpoir d'avoir auſſi leur part des dépouilles de l'ennemi. Tous ces peuples raſſemblés ſe trouverent en préſence des Romains commandés par le conſul Marius, ſur le terrein où l'on a bâti depuis la ville d'Aix en Provence. La bataille s'engage. Les Cimbres, & les Teutons, déja accoutumés à la maniere de combattre des Romains, font des prodiges de valeur; mais les Ambrons ſurpris, s'ébranlent; ſont repouſſés, & fuient de toutes parts. Les femmes des Ambrons s'arment alors d'épées & de haches;

&, grinçant les dents, de rage & de douleur, elles ferment tous les paſſages à leurs lâches époux : puis, frappant également ſur les vainqueurs & ſur les fuyards, elles ſe précipitent dans la mêlée ; arrachent les épées & les boucliers des Romains, dont elles font un carnage horrible. Mais, accablées par le nombre, elles périſſent toutes, & ne laiſſent à l'ennemi que la douloureuſe ſatisfaction d'avoir remporté une victoire teinte du ſang de ſes plus braves guerriers.

Les Romains redoutoient les Cimbres plus que tous les peuples de la Germanie. Cette nation avoit déja franchi les Alpes, & tentoit de paſſer l'Adige, ſeule barriere qui la ſéparoit du camp des Romains. Catulus, retranché de l'autre côté de la riviere, employoit toutes les ruſes de la guerre pour défendre cet unique paſſage. Les Cimbres ſondent le gué ; &, le trouvant trop profond, ils déracinent une grande quantité d'arbres ; coupent des maſſes énormes de rochers, qu'ils roulent dans le fleuve ; &, par ce moyen, ils en reſſerrent le cours. Les Romains, étonnés, loin de ſonger à combattre un ennemi furieux, ne penſent qu'à fuir. Catulus veut en vain les arrêter. Il eſt entraîné par la multitude. Les Cimbres paſſent la riviere ; &, pour en aſſurer les bords, ils attaquent un fort élevé, dans lequel ſe trouvoit l'élite des Romains. Ceux-

ci ſe défendent en gens de cœur ; mais, le nombre des aſſiégeans groſſiſſant toujours, ils ſont enfin forcés de ſe rendre. Ce fut dans ce moment que la nation Germanique dut paroître reſpectable aux Romains. Pénétrée d'eſtime & d'admiration pour leur valeur, elle accorda généreuſement la liberté à tous les priſonniers ; & la capitulation, ſelon l'uſage de ce peuple, fut jurée ſur un taureau d'airain.

[AN DE ROME 682.]

Le conſul Marius fut l'ennemi le plus redoutable qu'eurent les Cimbres & les Teutons. Ce général avoit fait ſur eux une prodigieuſe quantité de priſonniers, dont une partie avoit été vendue pour ſervir comme eſclaves ; & l'autre avoit été deſtinée à combattre dans l'arène, comme gladiateurs. Spartacus, Cimbre de nation, & plein de courage, fut du nombre de ces derniers. Peu fait pour un pareil aviliſſement, il ſe ſauve avec quelques camarades de ſon infortune ; &, les ayant raſſemblés, il leur peint, avec les plus vives couleurs, la barbarie de leurs patrons, & l'ignominie à laquelle ils les réſervent, en les deſtinant à combattre contre des bêtes féroces ; plaiſirs inhumains que les nations les plus barbares ne connoiſſent pas. Ce diſcours enflamme

flamme les eſclaves. Bientôt Spartacus en compte ſoixante & dix mille ſous ſes drapeaux. La guerre ſe déclare ; & le Cimbre victorieux voit fuir pluſieurs fois les Romains devant lui Mais la fortune de Craſſus l'emporte enfin ſur celle de ce guerrier. Inveſti dans ſon camp, &, ne voyant aucun moyen d'échapper, il range ſon armée en bataille. On raconte que, dans ce moment, il tira ſon épée, la plongea dans le corps de ſon cheval, & dit à ſes ſoldats : « Amis, » je n'en manquerai pas, ſi le ſort des armes » nous ſeconde ; &, ſi je ſuis vaincu, je » n'ai pas envie de m'en ſervir. » Spartacus combattit en héros, & perdit la victoire avec la vie. Son corps, tout couvert de bleſſures, fut trouvé ſur un monceau de Romains qu'il avoit ſacrifiés à ſon déſeſpoir.

[AN DE ROME 684.]

Frothon IV, chef des Danois, avoit fait dans la Saxe pluſieurs invaſions, dont les ſuccès s'étoient toujours terminés par impoſer un tribut aux vaincus. Cette année, les Saxons, voulant ſecouer un joug qui leur paroiſſoit inſupportable, ne négligent rien pour ſe mettre en état d'y réuſſir. Frothon paſſe la mer avec une armée. Les Saxons marchent à ſa rencontre. Ils avoient dans leurs troupes un certain Hammon,

guerrier d'une taille giganteſque, & d'une force extraordinaire, qui, s'avançant au milieu des deux armées, défia Frothon lui-même, ou tel autre Danois qui oſeroit ſe meſurer avec lui. Un certain Stercather accepta le défi. Nos deux braves en vinrent auſſi-tôt aux mains, & ſe livrerent un combat furieux; mais Stercather, ſaiſiſſant Hammon par le milieu du corps, l'enleva, dit-on, & le ſerra ſi fort, qu'il l'étouffa. Voilà la fable d'Anthée renouvellée.

[AN 16 DE J. C.]

ARMINIUS, le plus grand guerrier d'entre les Germains, & le plus zélé pour la liberté de ſa patrie, balança long-tems la fortune des Romains, tandis que ſon frere Flavius combattoit pour eux. L'armée des Germains ne ſe trouvant ſéparée de l'ennemi que par le Wéſer; Arminius ſe préſente ſur la rive de ce fleuve, & demande qu'il lui ſoit permis de parler à ſon frere. Celui-ci s'avance auſſi-tôt; & Arminius, l'ayant conſidéré pendant quelques momens, ne peut s'empêcher de ſourire. « D'où vient, » lui dit-il, cette difformité que j'apperçois » dans votre viſage ? » Flavius étoit borgne. Il raconte à ſon frere qu'il a perdu un œil dans une bataille où commandoit Tibère. » Et quelle récompenſe vous a-t-on accor» dée, lui demande ironiquement Armi» nius ? .... J'ai obtenu, lui répond Fla» vius, une augmentation modique de paie. » J'ai reçu un collier, une couronne, & quel» ques autres diſtinctions militaires. » ... Tu » es partagé en homme riche, & qui a vendu » ſa liberté, lui réplique Arminius; mais tu » ne l'es pas en homme de guerre, & en

» véritable Germain. »..... Ce n'eſt pas la » valeur du préſent qu'on doit conſidérer » dans ces ſortes de récompenſes, reprit » Flavius; mais l'opinion & l'honneur que » les hommes y ont attachées. Une ame no- » ble fait plus de cas de ce qui honore que » de ce qui enrichit. »

Tacite appelle Arminius *le Libérateur de la Germanie*, & en parle comme d'un des plus grands capitaines du ſiécle de Tibère. » Il n'a pas, dit cet hiſtorien, attaqué l'em- » pire Romain dans un tems où il fut peu » redoutable, comme ont fait les autres rois » qui lui ont déclaré la guerre dans ſa naiſ- » ſance. Celui-ci a paru dans le tems où il » étoit au comble de ſa gloire; &, s'il ne » fut pas toujours vainqueur, du moins il » ne fut jamais vaincu. Il eſt mort à trente- » ſept ans; mais il vit dans la mémoire des » Germains, qui perpétuent ſes louanges » dans leurs chanſons guerrieres. »

Arminius, au milieu de ſa gloire, fut aſſaſſiné par des traîtres qui vouloient ſe ſouſtraire à ſon autorité. Ils avoient fait preſſentir Tibère ſur le deſſein où ils étoient d'empoiſonner ce général; mais Tibère avoit fait réponſe que le peuple Romain ſçavoit ſe venger de ſes ennemis par les armes, & qu'il abhorroit la lâcheté, la tra- hiſon, & les crimes.

[58.]

Depuis pluſieurs années, les Romains avoient paru oublier la Germanie. Il ſe répandit un bruit qu'il leur avoit été expreſſément défendu de paſſer le Rhin. Dans ces entrefaites, les Friſons entrent dans la Belgique, & s'emparent d'un terrein inculte, réſervé pour le pâturage des troupeaux. Les généraux Romains leur ordonnent de ſe retirer, & les menacent, en cas de refus, de tomber ſur eux avec toutes leurs forces, à moins qu'ils n'obtiennent de l'empereur la conceſſion de ce pays. Les Friſons envoient des députés à Rome, pour traiter cette affaire. Pendant leur ſéjour dans cette capitale du monde, & tandis qu'ils ſollicitent une audience de l'empereur Néron, on donne au peuple Romain des divertiſſemens dans le théatre de Pompée. Les députés Friſons s'y rendent par hazard. Ils demandent où ſont les places des ſénateurs, celles des chevaliers. On les leur montre; &, voyant au milieu d'eux des perſonnages vêtus différemment, ils veulent ſçavoir quels ils ſont? On leur explique que ce ſont les ambaſſadeurs & les députés des plus braves nations alliées du peuple Romain. « S'il eſt ainſi, diſent-ils » tous unanimement, voilà nos places.

»Pour la fidélité & le courage, les Fri-
»ſons Germains ne le cédent à aucun peu-
»ple de la terre.» Cette liberté fut priſe en bonne part. L'empereur leur accorda le titre de *Citoyens Romains*; mais politiquement il leur refuſa l'établiſſement qu'ils demandoient.

[59]

Malgré les ordres réitérés des Romains, les Friſons Germains prétendirent conſerver l'établiſſement qu'ils venoient de former dans la Belgique; mais ils en furent chaſſés par les Anſibariens, qui, ſe trouvant pour lors ſans demeure fixe, tomberent ſur eux lorſqu'ils s'y attendoient le moins. Ces nouveaux habitans auroient, pour le moins, autant inquiété les colonies Romaines, que les Friſons leurs prédéceſſeurs. Avitus, qui commandoit ſur le Rhin, leur preſcrivit de ſe retirer. Bojocálus, leur chef, repréſenta, de même que les Friſons, combien cet ordre étoit déraiſonnable. «Toute contrée »inculte, dit-il, eſt un vol fait à la nature. »Il eſt honteux de chaſſer les hommes d'un »pays, pour l'abandonner aux bêtes, & »d'aimer mieux laiſſer des terres déſertes, »que de les accorder à de fidèles ſujets de »l'empire, qui, en y fixant leur demeure, »les rendroient fertiles. La terre eſt le par-

» tage des hommes, comme le ciel le do-
» micile des dieux; & ce qui n'eſt occupé
» de perſonne, appartient au premier occu-
» pant. » Enſuite s'adreſſant au ſoleil & aux aſtres : « Aſtres, qui m'écoutez, ajoûta-t-il,
» vous plairiez-vous à éclairer des terres
» qui ſeroient ſans habitans? Non, ſans
» doute; & vous détruiriez toute contrée
» d'où l'on banniroit le genre humain. »...
» Le droit du plus fort, répondit Avitus, a
» établi dans le monde le droit de propriété;
» mais ſi l'empereur refuſe à votre nation
» les terres qu'elle demande, il vous ac-
» corde particulièrement en propre une
» partie du terrein qu'elle prétendoit oc-
» cuper. »... Je n'exige rien pour moi,
» repartit le chef des Anſibariens : mon in-
» térêt eſt inſéparable de celui de mes com-
» patriotes; &, ſi nous n'avons point de
» terres pour vivre, nous en aurons du
» moins pour mourir. »

[60.]

Comment accorder la férocité des Quades, nation Germanique, dont, vers ce tems, parlent les hiſtoriens, avec cette hoſpitalité dont ils rempliſſoient, diſent-ils, ſi ſtrictement les devoirs? Les Quades, aſſurent ces auteurs, dans l'eſpoir d'enlever quelque butin, pouſſoient leurs courſes

juſqu'à cinquante lieues de leur pays. Ils brûloient les habitations, détruiſoient les moiſſons, mettoient tout à feu & à ſang. Mais s'il paſſoit un étranger, il étoit reçu avec affabilité dans leurs cabanes; on ſe diſputoit l'honneur de l'avoir pour hôte. On le logeoit; on prévenoit ſes beſoins, ſes deſirs même; & le maître, ſa femme, ſes enfans, tous s'empreſſoient à le ſervir, & regardoient comme une faveur du ciel le hazard qui l'avoit conduit chez eux. Se trouve-t-il une plus forte contradiction dans l'hiſtoire de l'eſprit humain?

[270.]

Juſques dans quelles contrées éloignées le courage des Barbares ne les a-t-il pas fait parvenir? Cette année, toutes les provinces Romaines furent attaquées. L'immenſe diſtance, qui ſépare la Grèce de la Germanie, ne la ſauva pas de ce débordement. Une armée formidable de Goths, de Gépides & d'Hérules s'empara d'Athènes. Au milieu du ſac de la ville, les ſoldats s'aviſerent de former un monceau de tous les livres qu'ils purent raſſembler. Ils étoient près d'y mettre le feu, lorſqu'un d'entr'eux s'écria: « Aveugles compagnons, qu'allez-vous faire? Les Grecs » ne ſont aiſés à vaincre, que parce qu'ils » ſçavent lire. »

[287.]

Nous allons commencer à nommer *Allemands* les peuples de la Germanie. Les Allemands, dis-je, ne ceſſoient point de faire des incurſions ſur les terres de l'empire. Maximien, qui règnoit alors, crut les intimider, en s'approchant du Rhin, & fixa ſon ſéjour dans la ville de Trèves *, ſur la

* Trèves avoit un arſenal conſidérable, qui fourniſſoit d'armes aux légions Romaines deſtinées à combattre les Barbares. Elle avoit un prétoire. Son conſeil étoit appellé *ſénat*, & ſes conſeillers, *ſénateurs*; prérogative qu'elle partageoit avec les villes de Cologne & de Mayence. Les Romains avoient diſtribué le peuple de Trèves en trois claſſes; les prétoriens, les bourgeois, & les artiſans. Pour entrer dans la fabrique des armes, ce n'étoit pas aſſez d'être bon ouvrier; il falloit encore s'obliger à perpétuité, tant pour ſoi que pour ſes deſcendans, de faire des armes. Pour éviter la déſertion, les nouveaux ouvriers étoient marqués d'un fer chaud dans l'arſenal. Tout déſerteur étoit ſévèrement puni. Celui qui le receloit, ou qui facilitoit ſa fuite, étoit condamné à ſervir toute ſa vie dans les plus vils travaux de l'arſenal. Un ſeul moyen de ſe racheter de cette dure ſervitude, étoit, par ſon habileté, de mériter d'être nommé *inſpecteur des ouvriers*. Alors, quelquefois l'empereur lui accordoit ſon congé. Chaque fabrique d'armes faiſoit un collége à part; & chaque collége répondoit ſolidairement des

Moſelle. Cette ville étoit déja fameuſe ; mais elle devint une ſeconde Rome, ſous

---

dettes qu'un particulier du corps pouvoit contracter.

On ne fabriquoit à Trèves, que des épées & des arbalêtes. Il y avoit un hôtel des monnoies; & une partie du tréſor de l'empereur y étoit dépoſée. Lorſque Maximien vint dans cette ville, il y trouva tout en confuſion, & les loix ſans vigueur. Il s'appliqua à y remettre le calme & à y faire obſerver la juſtice. Son premier ſoin fut d'ordonner que, lorſqu'un pere préſenteroit à ſes receveurs des finances un enfant qu'il certifieroit ne pouvoir nourrir, cet enfant ſeroit entretenu aux dépens du tréſor public. Cette loi, qui devoit être éternelle, fut gravée ſur le marbre & ſur le cuivre. Il porta enſuite ſes yeux ſur les étranges ſuperſtitions du peuple. Il eût été dangereux de les abolir par la force : il ſe contenta de les reſtreindre & d'eſſayer de les rendre ridicules. Ce prince ne défendit pas de conſulter les haruſpices, mais ſeulement dans les temples & dans les lieux publics. Ces fourbes ne purent plus entrer dans les maiſons, même ſous le prétexte apparent de viſiter leurs amis. Le feu étoit la punition à laquelle étoient condamnés les infracteurs de la loi ; & l'exil, & la confiſcation des biens étoient portés contre ceux qui les recevoient.

Dans les premiers tems, la liberté publique avoit été la ſauve-garde de Trèves; & rien ne porta atteinte à ſon bonheur, tant que la pauvreté & l'égalité furent le partage de ſes citoyens. Satisfaits d'habiter & d'enſemencer le terrein que leurs peres avoient habité & cultivé de leurs

Maximien & ſes quatre ſucceſſeurs, qui y attirerent une prodigieuſe affluence de citoyens, & qui l'embellirent à l'envi de temples, d'amphithéatres, de palais, de ponts, d'acqueducs, de bains, de places publiques, d'un capitole, d'un cirque, & de ſuperbes promenades au dehors.

[321.]

La deſtruction des temples payens dans la *Germanie Cis-Rhénane* peut être fixée à cette année, ſous la date de laquelle on voit un ordre de Conſtantin, pour les fermer tous; mais, avant, il fit dépouiller les idoles de toutes leurs richeſſes: les pierres précieuſes, les plaques d'or & d'argent, dont elles étoient ornées, leur furent enlevées. Les femmes payennes eurent d'abord horreur de ce prétendu ſacrilége; elles eſpéroient que leurs dieux de pierre,

---

mains; contens du butin qu'ils enlevoient à l'ennemi, le Belge & le Germain, amis de la tempérance & de la frugalité, mettoient l'or bien au-deſſous du fer. Mais auſſi-tôt que les empereurs eurent établi leur cour dans Trèves, ils y firent diſparoître toutes les vertus, & germer tous les vices. L'abondance fit naître le luxe. Les richeſſes produiſirent la jalouſie, l'ambition, & tous les crimes qu'elles traînent à leur ſuite.

ou de bois, défendroient leurs ajuſtemens, en exterminant les coupables ; mais, lorſqu'elles virent qu'ils étoient toujours immobiles, elles eurent honte de leur erreur. Quelques-unes abjurerent le Paganiſme, & ſe firent inſtruire dans la religion Chrétienne.

[359.]

Julien venoit d'être nommé *Céſar* par l'empereur Conſtance qui l'envoya auſſitôt dans les Gaules, pour contenir les Barbares. Il ne tarda pas à juſtifier le choix que venoit de faire de lui ſon protecteur, pour une expédition auſſi importante. Il joignit la prudence d'un général conſommé au courage d'un jeune guerrier. Vadomaire, dont les États étoient ſitués dans les environs de Baſle, avoit fait, dans une campagne, beaucoup de priſonniers ſur les Romains. Il offrit d'en rendre trois mille, ſi l'on vouloit en échange lui remettre ſon fils, qui ſe trouvoit dans les mains de Julien. Le jeune Céſar renvoie le fils au pere, & lui fait dire que, ſi dans un certain eſpace de tems, il ne relâchoit tous les Romains, il pouvoit s'attendre à voir ravager ſon pays. Vadomaire, ſoit admiration, ſoit foibleſſe ou politique, vient auſſi-tôt trouver Julien. Il met en liberté tous les Romains, & engage trois rois voiſins à ſuivre

ſon exemple. Ces captifs avoient été diſperſés dans différens endroits de la Germanie, où l'uſage du pain étoit encore inconnu. Cependant, quoiqu'ils manquaſſent des choſes les plus néceſſaires, ils trouverent dans leur induſtrie des moyens d'adoucir la rigueur de leur ſort; mais les diſtinctions, que la nobleſſe du ſang, ou les hazards de la fortune mettent entre les hommes, ne pouvoient avoir lieu dans ces forêts. Le ſoldat laborieux & intelligent devint boulanger, maçon, charpentier; & l'officier ignorant ſe trouva heureux de fendre du bois, de le porter, & de ſervir de manœuvre. Tels furent, dans ce ſiécle, les Suédois, lorſque Pierre le Grand, après la bataille de Pultowa, les relégua dans les vaſtes déſerts de la Sibérie. L'infortuné priſonnier de guerre inſtruiſit l'habitant féroce, groſſier, & ſans induſtrie. Les mêmes circonſtances reproduiſent les mêmes effets.

[408.]

Le commencement de ce ſiécle voyoit approcher la ruine de l'empire Romain, dont le foible Honorius ne pouvoit plus tenir les rênes. Alaric, qui, depuis ſix ans, étoit entré en Italie, venoit enfin de mettre le ſiége devant Rome, où, depuis long-

tems, régnoit la plus horrible confusion. On députe au roi des Goths, pour lui faire quelques propositions ; mais il ne daigne pas les écouter. « Je sens, dit-il à celui » qui portoit la parole, quelque chose en » moi, qui me presse, de saccager Rome. » Des ambassadeurs reviennent le trouver de la part du sénat. Il feint de se laisser fléchir à leurs prières. « Je consens à ce » que vous voulez, dit-il aux Romains : » qu'on m'apporte tout l'or, tout l'argent » & tous les meubles précieux qui sont » dans la ville. »... Eh ! que laissez-vous » donc aux habitans, s'écrierent les am- » bassadeurs ? ... La vie, répondit froide- » ment Alaric. » On lui livra six mille livres d'or, quatre mille robes de soie, trois mille tapis teints en pourpre, trois mille livres de poivre, &c; chacun fut obligé de se taxer.

[410.]

Alaric avoit déja deux fois assiégé Rome ; &, content de l'avoir dépouillée d'une partie de ses richesses, il s'étoit retiré. Il revint l'investir cette année, une troisieme fois. Dès le premier assaut, la ville fut forcée & mise au pillage. Alaric étoit Chrétien ; mais il avoit embrassé l'hérésie d'Arius. Ce prince avoit donné les ordres les plus précis, pour qu'on respectât l'église

de S. Pierre & celle de S. Paul. Les prêtres de S. Pierre, ignorant cet ordre, avoient caché les plus précieux vaſes d'or & d'argent de leur égliſe dans une maiſon éloignée. Un ſoldat, Quade de nation, les découvrit. Une vieille femme, à qui les prêtres avoient confié ce riche dépot, dit au ſoldat : « Ces vaſes ſont à l'apôtre » S. Pierre ; touchez-y, ſi vous l'oſez. » Le ſoldat, ſurpris de la fermeté de cette femme, va rendre compte à ſon prince de ce qui vient de lui arriver. Alaric fait auſſi-tôt reporter ces vaſes à l'égliſe, avec une pompe extraordinaire.

[411.]

On remarque dans l'hiſtoire, que toutes les tribus des Francs habitoient encore la Germanie, en 407, & que ce ne fut qu'en 411, qu'elles paſſerent le Rhin, pour porter des ſecours à l'uſurpateur Jovin, qui, deux ans après ſon uſurpation, fut décapité à Narbonne. Les Francs, ces peres des François, ſuivant le portrait que nous en a laiſſé Sidonius * Apollinaris,

* Caïus Sidonius Apollinaris fut évêque d'Auvergne, & mourut en 489. Il paſſoit pour le plus bel eſprit qu'il y eût de ſon tems dans les Gaules. Sorti d'une famille illuſtre d'Auvergne, il épouſa la fille de l'empereur Avitus, qui l'éleva aux

avoient la taille haute, la peau fort blanche & les yeux bleus. « Deux petites mouſ-
» taches ſur la lévre ſupérieure, étoient,
» dit-il, toute la barbe qu'ils réſervoient
» ſur leur viſage. Leur chevelure étoit
» blonde & fort courte, ſur le derriere de
» la tête. Ils portoient des veſtes courtes
» & ſerrées, qui laiſſoient voir la forme
» de leurs corps. La premiere jeuneſſe de
» ce peuple, ajoûte-t-il, étoit employée à
» l'exercice des armes, qu'ils étoient ſi
» adroits à manier, que toujours ils attei-
» gnoient le but propoſé. Leur légèreté à
» la courſe paſſe toute expreſſion, puiſqu'il
» eſt vrai de dire qu'ils arrivent, avant leurs
» javelots, où ils les ont lancés.» Enfin Apollinaris acheve ce portrait par les traits ſuivans. « Quelque conſidérable qu'ait été
» le nombre des ennemis des Francs, ou
» le déſavantage du champ de bataille, on
» ne les a jamais vus trembler. La mort les
» abbat, & non la peur. Ils peuvent bien
» perdre la vie; mais jamais ils ne per-
» dent le courage.»

---

plus grandes dignités. Quoiqu'il fût laïc & marié, l'égliſe d'Auvergne ne laiſſa pas de le choiſir pour évêque. Il gouverna cette égliſe avec tant de zèle & de prudence, que ſa mémoire fut long-tems chere à cette province, & que, même encore aujourd'hui, elle eſt en grande vénération.

[460.]

Childéric, roi des Francs, avoit ſuccédé à ſon pere Mérovée; mais ſes débauches continuelles l'ayant rendu odieux à toute ſa nation, & ſur-tout aux Belges, ſes nouveaux ſujets, il fut forcé d'aller chercher un aſyle chez Bazin, roi de Thuringe. Il ne porta pas des mœurs plus pures dans l'exil qu'il venoit de ſe choiſir; il oſa partager le lit de ſon bienfaiteur. Cependant Childéric avoit laiſſé dans ſes Etats quelques amis dont le crédit & les manœuvres faciliterent ſon retour. Il revint en France, & reprit avec ſon ancienne autorité ſa même maniere de ſe conduire. La reine de Thuringe ayant ſçu que ſon amant étoit remonté ſur le thrône, quitte ſon époux, & ſe rend à Paris. Childéric, étonné de la voir, lui demande ce qui l'attire dans ſa capitale? « Ton mérite, » lui répond-elle; & j'aime tellement la » vertu, que ſi quelqu'autre en avoit plus » que toi, j'irois le chercher au bout du » monde. » Elle étoit belle; Childéric étoit ſenſible: ce prince l'épouſa, dit-on, publiquement, & en eut le grand Clovis.

[520.]

Le royaume de Thuringe avoit d'abord été partagé entre trois freres, Balderic,

Hermenfroi & Berthier ; mais, quelques années après, Hermenfroi ſe défit de Berthier, qui laiſſa pluſieurs fils & une fille, nommée *Radegonde*. Amalburge, femme d'Hermenfroi, princeſſe cruelle & ambitieuſe, après avoir engagé ſon mari à ſe défaire de Berthier, n'épargna rien pour l'obliger à traiter Balderic de la même maniere. Elle ordonna un jour qu'au dîné d'Hermenfroi, ſa table ne fût couverte qu'à moitié. Ce prince en ayant voulu ſçavoir la raiſon, la reine lui répondit que la table d'un roi, qui n'avoit que la moitié d'un royaume, ne pouvoit pas être ſervie autrement. Ce trait fut l'arrêt de mort de Balderic.

[541.]

La peſte ravage la Germanie : on croit que cette horrible contagion prit naiſſance en Egypte. Elle ſe partagea, d'un côté, vers Alexandrie & dans l'Afrique ; & de l'autre, elle paſſa en Phénicie, & ſe communiqua à l'Europe & à l'Aſie en même tems. La Germanie fut preſque entièrement dépeuplée par ce cruel fléau. Le mal ſe manifeſtoit par des ulceres qui conduiſoient au tombeau en deux jours, & quelquefois ſubitement. On croyoit voir des phantômes, des ſpectres : on étoit frappé de ſonges ſiniſtres ; & les malheureux qu'on ne lioit pas, ſe donnoient eux-mêmes la mort.

[546.]

Totila, roi des Oſtrogoths, aſſiégeoit Rome, & alloit réduire en cendres cette ville fameuſe. Bélisaire, général Romain, lui écrivit en ces termes : « Si, dans la ſuite, » vous êtes vainqueur, pourquoi vous-» même ruinez-vous vos affaires, en brûlant » vos villes; & ſi, au contraire, vous êtes » vaincu, comment mériterez-vous la » clémence de l'empereur ? » Ces raiſons firent impreſſion ſur Totila; & Rome, dont il ſe rendit maître, ne fut point brûlée.

[570.]

Alboin, roi des Lombards, peuples de la Germanie, qui habitoient entre l'Elbe & l'Oder, avoit été appellé en Italie par les Romains. Avant d'y entrer, il remporta une victoire ſignalée ſur Cumimond, roi des Gépides; &, l'ayant tué en duel, il épouſa ſa fille Roſemonde. Un jour qu'il donnoit une fête à Vérone aux principaux officiers de ſon armée, ce prince, échauffé par le vin, fit ſervir à ſa jeune épouſe le crâne de ſon pere, dont il avoit fait une coupe, & la força de boire dans ce vaſe déteſtable. L'horreur, qu'elle en conçut, lui inſpira la réſolution d'en tirer vengeance.

Elle s'en ouvrit à Elmigiſe, favori du roi, qui n'oſa promettre de la ſervir, ſi Péridée, dans lequel Alboin mettoit ſa principale confiance, n'entroit dans le complot. Roſemonde ſçavoit que Péridée avoit une intrigue d'amour avec une dame de ſa ſuite. Une nuit qu'il devoit la voir, elle prend ſa place, & ne ſe découvre à lui, que lorſqu'il ne peut plus douter que, de la mort du roi dépend ſa propre ſûreté. On ne différe ce coup que de quelques jours. Alboin eſt poignardé, pendant ſon ſommeil; & Roſemonde s'enfuit à Ravenne, avec Elmigiſe & Péridée, emportant avec elle les tréſors de ſon mari. Un crime eſt preſque toujours ſuivi d'un autre. Elmigiſe, devenu l'époux de Roſemonde, ſe repoſoit tranquillement ſur ſon amour; mais cette princeſſe volage n'avoit plus pour lui que des dégoûts; &, prête à céder aux deſirs de l'exarque Longin, qui s'étoit pris pour elle d'une violente paſſion, & qui lui offroit de l'épouſer, ſi elle conſentoit à ſe défaire de ſon amant, elle n'eut pas de peine à ſe laiſſer ſéduire par une offre auſſi éblouiſſante. Elmigiſe, en ſortant du bain, demande à boire, & reçoit des mains de ſa maîtreſſe une coupe empoiſonnée; il l'avale: l'effet ſubit de ce breuvage l'inſtruit bientôt de ſon nouvel attentat. Il ſe ſaiſit d'elle; &, lui appuyant la pointe de

ſon épée ſur la poitrine, il la contraint de boire ce qui reſte dans la coupe. Ces coupables époux expirent, au bout de quelques momens, dans de violens tranſports, trop doux ſans doute pour expier leurs forfaits.

[595.]

Avant Childebert, roi d'Auſtraſie, la loi *Salique* ne prononçoit qu'une ſimple amende pécuniaire contre les homicides *. Le coupable, dont la fortune ſe trouvoit trop bornée pour acquitter l'amende impoſée, s'en exemptoit, en faiſant jurer avec lui douze perſonnes qui atteſtoient ſon impuiſſance : enſuite il ramaſſoit de la

* A meſure que la religion Chrétienne étendit ſes rameaux dans la Germanie, les mœurs s'adoucirent, & les nations ſe policerent dans la Thuringe, dans la Baviere : on abrogea les coutumes barbares des anciens tems, & les homicides furent jugés dignes de mort : dès-lors ils devinrent moins fréquens. On s'accoutuma à regarder les égliſes comme des aſyles ſacrés, d'où l'on ne pouvoit, ſans profanation, arracher les malheureux qui s'y réfugioient. Chez les Germains, ce droit d'aſyle étoit attribué à tous les lieux où les divinités payennes étoient adorées ; mais les ſeuls malheureux pouvoient le réclamer, tandis qu'on uſoit de violence contre les criminels qu'on enlevoit pour les traîner au ſupplice. Avant le Chriſtianiſme, les premiers temples furent des

terre des quatre coins de ſa maiſon ; &, ſe tenant debout à ſa porte, il jettoit de cette terre ſur ſon plus proche parent ; puis, en chemiſe, pieds nuds, & tenant un bâton à la main, il ſautoit par-deſſus une haie : alors celui ſur qui la terre avoit été jettée, ſe trouvoit chargé de l'amende, à moins qu'à ſon tour il ne fît la même cérémonie ſur quelqu'autre. Cette coutume ſinguliére ſe nommoit *chrène-chruda*. Childebert en eut horreur ; non-ſeulement il l'abolit dans ſes Etats, mais il ordonna la peine de mort contre tout homme convaincu d'homicide ; & au cas que les parens de celui qui auroit été tué, vouluſſent ſe contenter d'une amende, il décida que ce ſeroit au cou-

---

bois ; & ces bois devinrent des aſyles ſacrés, qui, fortifiés par la nature, aſſurerent la retraite des fugitifs. Vers le cinquieme ſiécle, & dans les premieres années du ſixieme, les Saxons commencerent à bâtir des temples, afin de donner plus de pompe au culte qu'ils rendoient à leurs dieux. On conſerva ſcrupuleuſement les bois ſacrés, autour de ces temples ; & même on en planta de nouveaux, ſoit à titre d'ornement agréable, ſoit par reſpect pour ces lieux de franchiſe, auxquels on vouloit conſerver ces précieux droits. Mais, lorſque l'Evangile eut porté ſes lumieres dans la Thuringe, & dans la plus grande partie de la Germanie, peu-à-peu les temples des idolâtres perdirent ce droit d'aſyle, qui paſſa aux égliſes Chrétiennes.

pable à la payer. On a lieu de préſumer que cette loi * étoit générale chez les peuples de l'Allemagne & de l'Auſtraſie.

---

* On ſçait en combien de peuples différens étoit diviſée la nation Germanique. Chaque peuple avoit ſes uſages, ſes coutumes, ſes loix particulieres.

Suivant la loi des Bavarois, un homme libre peut donner tous ſes biens à l'égliſe ; & la donation eſt irrévocable, s'il l'a fait ſigner par ſix perſonnes, & ſi lui-même il l'a poſée ſur l'autel.

Si un homme eſt convaincu d'avoir volé quelque choſe à l'égliſe, il doit rendre neuf fois le prix de l'effet volé : s'il nie le vol, on doit le faire jurer avec des témoins, dont le nombre ſera plus ou moins conſidérable, en proportion de la conſéquence de la choſe volée.

Si un eſclave met le feu à une égliſe, on doit lui couper la main, lui crever les yeux, & ſon maître fera, à ſes dépens, les réparations. Si, au contraire, c'eſt une perſonne libre, qui a mis le feu, elle en ſera quitte pour réparer les dommages, & payer ſoixante ſols d'amende. La même loi régle les différentes amendes pour le meurtre d'un prêtre, d'un diacre, d'un moine, d'un laic. Mais ſi quelqu'un tue un évêque, on doit faire au meurtrier une tunique de plomb, & le contraindre d'en payer le peſant en or ; & s'il arrive que ſes biens ne ſuffiſent pas, ſa femme & ſes enfans doivent reſter eſclaves de l'égliſe.

Il eſt ordonné que les eſclaves, ou ſerfs du clergé, travailleront trois jours pour l'égliſe, & trois jours pour eux, & qu'indépendamment ils

[598.]

Les Abares, peuples ſortis de la Scythie, avoient fait une irruption dans la

---

payeront une redevance proportionnée aux terres qu'ils cultivent.

Si un homme libre attele ſes bœufs le dimanche, le bœuf de la droite ſera confiſqué. S'il s'occupe à quelqu'ouvrage que ce ſoit, à la campagne, un jour de fête, il ſera averti charitablement une ou deux fois: s'il récidive, on lui donnera cinquante coups; & s'il eſt incorrigible, il ſera réduit à l'eſclavage. Les chariots & les bateaux doivent s'arrêter le dimanche.

Dans ces tems, les eccléſiaſtiques devoient être expoſés à d'étranges violences, puiſque la loi des Allemands ordonnoit une amende pour celui qui entreroit armé dans la maiſon, & même dans la cour d'un évêque ou d'un prêtre.

On trouve peu de différence ſenſible entre la loi des Ripuaires, & celle des Francs qui ſuivoient la loi Salique. Cela eſt d'autant moins étonnant, que les Ripuaires étoient un démembrement de la nation des Francs. Ce peuple prenoit ſon nom des rives du Rhin, de la Meuſe & du Roër, entre leſquelles il ſe fixa.

Il n'y a point de faute, quelque légère qu'elle ſoit, dont la loi des Ripuaires ne preſcrive la peine; aucun vol, ſoit de beſtiaux, de chevaux, de chiens, d'oiſeaux, de poiſſons, de fruits, ſoit de meubles ou d'eſclaves, dont le dédommagement ne ſoit fixé à des ſommes conſidérables. Enfin cette loi prétend tellement éta-

Thrace. Priſcus, général de l'empereur Maurice, trop foible pour s'oppoſer à ce

---

blir la ſûreté publique, qu'elle condamne à une amende de deux cens ſols d'or quiconque oſera dépouiller un homme endormi, ou même mort; à quinze ſols, celui qui ſe ſervira d'un cheval errant dans la campagne.

Il faut obſerver que le ſol d'or étoit le *ſolidum Romanorum*; que, par l'habitude de contracter tous les noms, les peuples de l'ancienne Germanie nommoient *ſol*. Ce ſol équivaloit à quarante deniers d'argent, au tems de Charlemagne.

La loi des Ripuaires établiſſoit des peines, en proportion des injures, des paroles, des actions. Celui qui oſoit toucher la main d'une femme, payoit quinze ſols d'or; & le double, s'il lui prenoit le bras; quarante-cinq ſols d'or, s'il alloit juſqu'au ſein. Ces loix doivent maintenant paroître extraordinaires, & les amendes bien exceſſives; mais ſi l'on veut ſe tranſporter en idée dans ces ſiécles reculés, on s'appercevra qu'elles étoient néceſſaires. Les Auſtraſiens & les Ripuaires conduiſoient leurs femmes à la guerre. Ces femmes, occupées à ſervir leurs maris, ſe répandoient dans les campagnes; & il étoit important qu'elles ne fuſſent point expoſées aux groſſieres inſultes des voyageurs ou des ſoldats.

Il eſt très-peu de crimes qui ſoient punis de mort par la loi des Ripuaires, ſi l'on en excepte celui de conſpirer contre la vie du prince. Le rapt, l'incendie, le faux témoignage, les bleſſures quelconques y ſont appréciés; les homicides avoient leurs prix marqués. Le meurtre d'un évêque étoit fixé à neuf cens ſols d'or; celui d'un

nouveau débordement de Barbares, conſent de céder à cette nation des terres

---

prêtre, à ſix cens ; ainſi des autres, à proportion de la qualité. Pour le meurtre d'un laïc *ingénu*, on payoit deux cens ſols, & la moitié pour un Romain *poſſeſſeur*, ou pour un Gaulois tributaire, ou pour un ſimple Romain. Le meurtre d'un ſerf étoit taxé, mais plus chèrement pour ceux des princes ou des égliſes, que pour ceux des particuliers.

Tout parent d'un meurtrier inſolvable devoit payer l'amende pour lui ; & s'il ne le pouvoit, il devenoit, par la loi, eſclave des parens du mort.

L'amende ſe partageoit entre les enfans du mort, & ſes parens, qui, en ſemblable occaſion, auroient dû payer pour lui ; enſorte que ni la famille du mort, ni l'Etat, ne perdoient rien. En conſervant la vie au meurtrier, l'Etat conſervoit un homme utile, & la famille avoit de l'argent ou un eſclave.

La loi préſentoit un moyen ſûr pour n'être point expoſé à réparer les crimes de ſes proches. Cela s'appelloit *ſe tirer de parentèle*. Par cette déclaration, on renonçoit à la part qui auroit pu revenir des meurtres commis contre ſes parens, à toute ſucceſſion ; &, lorſque le renonçant mouroit, ſon héritage étoit dévolu au fiſc.

Les cauſes douteuſes ne pouvant être décidées par des juges, alors la loi ordonnoit les ſermens, le duel, ou les épreuves.

Tout ce qui pouvoit établir l'honnêteté dans les mariages, & le repos dans les familles, étoit prévu par la loi. Un fils n'étoit pas maître de ſe marier ſans le conſentement de ſes parens ; &

où elle pourroit s'établir, & à lui faire compter une ſomme conſidérable. Les Abares ſe retirent; mais Priſcus, qui n'avoit agi de la ſorte, que pour ſe tirer politiquement d'un mauvais pas, fait fortifier,

---

lorſqu'un homme vouloit épouſer une fille, il devoit offrir aux parens de la fille une ſomme que la loi ne détermine pas, mais que Frédegaire, entr'autres, fait connoître, en rapportant que, lorſque les ambaſſadeurs de Clovis vinrent demander *Clotilde* en mariage pour leur maître, il *offrirent un ſol & un denier*. On devoit offrir trois fois davantage pour une veuve, regardée comme une perſonne libre, que pour une fille, qui paſſoit des mains de ſon pere dans les bras de ſon mari.

Toute fille libre, qui ſe laiſſoit enlever, devenoit eſclave; & tout homme libre, qui épouſoit une eſclave, devenoit eſclave lui-même. Un homme ne pouvoit épouſer ni la fille de ſon frere ou celle de ſa ſœur, ni ſa couſine ou la femme de ſon frere, ou celle de ſon oncle. Ces mariages étoient caſſés, comme inceſtueux; & les enfans, qui en provenoient, paſſoient pour illégitimes, & même pour infâmes.

Si une fille Ripuaire, & née libre, ſuivoit un eſclave de ſa propre nation, elle étoit condamnée à l'eſclavage; mais ſi les parens vouloient empêcher l'effet de la loi, la fille & l'eſclave étoient traduits devant le roi, ou le comte, qui préſentoit à la fille une épée & une quenouille: ſi la fille choiſiſſoit l'épée, elle devoit la plonger dans le corps de l'eſclave, qui l'avoit ſéduite; ſi elle prenoit la quenouille, elle demeuroit eſclave.

pendant l'hiver, tous les poſtes qu'il occupoit le long du Danube, & ſe promet bien d'éloigner au printems ces dangereux voiſins. Cette conduite inſidieuſe irrite les Abares; leur chef députe un des ſiens à Priſcus, auquel il tient ce diſcours: « Quelle » injuſtice de nous attaquer d'une maniere » ſi ſubite, contre la foi des traités! Ce n'eſt » pas une action de prince; c'eſt un trait » de brigand, qui ne mérite que de l'exé- » cration & de l'horreur: ou renoncez » au diadême, ou uſez légitimement de la » puiſſance qu'il vous donne. Vos exem- » ples ſont capables de corrompre l'inno- » cence & la ſimplicité des Barbares. Nous » ne ſçaurions pas l'art de tromper, ſi nous » ne l'avions appris dans votre école. Vous » ne ſouhaitez jamais ſincèrement la paix; » & jamais, de bonne foi, vous ne renoncez » à la guerre. Si vous prenez les armes, ce » n'eſt qu'avec injuſtice; & ſi vous les quit- » tés, ce n'eſt qu'avec fourberie. Quand » vous faites des traités, vous y inſérez des » clauſes captieuſes, qui ſont, pour ceux » qui traitent avec vous, des ſujets de cha- » grin, d'inquiétude & de trouble. Sou- » venez-vous, Priſcus, du traitement favo- » rable que nous vous fîmes, il y a peu » de jours, quand nous vous ſauvâmes la » vie: nous crûmes, que vous l'emploiriez » à reconnoître nos bienfaits, & non pas

» à nous faire injure. Si vous faites atten-
» tion à nos forces & à votre foibleſſe,
» vous concevrez un ſage repentir ; &
» vous n'aurez plus d'autre mal à eſſuyer
» que la honte : autrement la vengeance
» que nous tirerons, vous plongera dans
» un abîme de malheurs. » Quelle noble hardieſſe! & combien de dures vérités dans ce peu de mots!

[599.]

Priſcus reçoit ordre de l'empereur de tout tenter pour empêcher les Abares de paſſer le Danube, mais d'eſſayer auparavant quelques moyens de les adoucir. Le général députe au chef de cette nation un médecin, nommé *Théodore*, homme éloquent, inſinuant, perſuaſif, & qui, n'ignorant point les doubles replis de la politique, y joignoit encore le grand art de ſéduire les cœurs. Théodore paſſe au camp des Abares ; il ſe fait préſenter à leur chef : il lui peint la puiſſance & les reſſources de l'empire Romain, l'inconſtance de la fortune, & termine ſon diſcours par cet apologue. « Séſoſtris, le plus grand & le plus
» illuſtre des princes de l'ancienne Egypte,
» étoit tellement enyvré de ſa puiſſance,
» qu'il ſe fit faire un char d'or, enrichi de
» pierreries ; & au lieu d'y atteler des che-

» vaux ou des mulets, il le fit traîner, un » jour de grande cérémonie, par les rois » qu'il avoit vaincus. Un de ces princes in- » fortunés refusa de tirer le char où il étoit » attaché, & se retourna plusieurs fois pour » considérer les roues. Séfostris lui de- » manda pourquoi il ne tiroit pas comme » les autres; & s'il avoit envie de s'enfuir? » Je considere, lui répondit ce roi, dans » le mouvement de ces roues, le change- » ment continuel, qui en éleve & en abaisse » toutes les parties successivement. Séfostris » comprit la leçon qu'on lui faisoit, & com- » manda aussi-tôt qu'on mît des chevaux » à son char. »

Le chef des Abares se fit l'application de cet apologue. Il demeura quelque tems sans répondre, & dit ensuite: « Je sçais » commander à mes passions, & réprimer » ma colere, quand il le faut; je me ré- » concilierai avec Priscus, & je souhaite » sincèrement son amitié. »

[743.]

Carloman & Pepin, outragés par Odil- lon, duc de Baviere, marchent contre lui avec une forte armée. Les deux partis étoient près d'en venir aux mains. Un prêtre, nommé *Sergius*, se présente aux deux rois. Il ose supposer que le pape Za-

charie lui a ordonné de commander aux Auſtraſiens & aux François, au nom de S. Pierre, de ſe retirer dans leurs Etats. Pépin & Carloman renvoient le fourbe. Ils livrent bataille au Bavarois, & remportent une victoire complette. Dans le nombre des priſonniers qui furent faits, on trouva le prêtre Sergius. « Vous voyez, » lui dit Pépin ironiquement, que nous » avons eu raiſon de vous dire que ni » S. Pierre ni le pape ne vous avoient » pas envoyé vers nous? Si S. Pierre avoit » connu que nos prétentions n'euſſent pas » été légitimes, il ne nous auroit pas ſe» courus, comme il a fait dans cette guerre. » Soyez donc convaincu que c'eſt par l'in» terceſſion du prince des apôtres, & par » le jugement de Dieu, auquel nous nous » ſommes rapportés, que la Baviere eſt » ſoumiſe à l'empire des François & des » Auſtraſiens. »

[744.]

Le duc de Baviere avoit épouſé Hiltrude, ſœur de Carloman, ſon vainqueur. Il crut que ſa femme ſeule ſeroit capable de fléchir Carloman, & la chargea de ſes plus chers intérêts. Hiltrude employa toutes les reſſources du ſang & de l'amitié pour

réuſſir dans ſa commiſſion ; mais, craignant que la colere ne l'emportât ſur la pitié, dans le cœur de ſon frere, elle ſe laiſſa tomber à ſes genoux : « Donnez-moi, ſeigneur, » lui dit-elle, une réponſe qui décide de » ma gloire & de votre clémence. Si je » rapporte la paix en Baviere, & ſi j'y » rentre avec les aſſurances de votre ré- » conciliation, avec quels tranſports de joie » ne ſerai-je pas reçue du duc mon époux, » & d'un peuple qui eſpere tout de votre » bonté ? Si j'exigeois que vous trahiſſiez » le royaume d'Auſtraſie, vous auriez rai- » ſon de rejetter une pareille propoſition ; » mais Hiltrude eſt incapable de propoſer » rien de contraire à l'honneur de ſon » frere ; & ſa gloire m'eſt plus chère que » ma propre vie : c'eſt la paix que je de- » mande, préſent ſi digne de votre géné- » roſité, qui vous fera triompher de vous- » même, après avoir triomphé de vos en- » nemis. »

Carloman s'attendrit. Il aimoit ſa ſœur : il lui tendit la main ; la releva avec bonté ; pardonna à Odillon, & le rétablit dans le duché de Baviere.

[745....51.]

Carloman déclare la guerre aux Saxons. Gewileb,

Gewileb, évêque de Mayence *, ſervoit dans ſon armée. Gerolde ſon prédéceſſeur & ſon pere, avoit été tué précédemment dans un combat contre ces mêmes Saxons. On donna l'évêché au fils, comme une récompenſe légitimement dûe aux ſervices du pere. Les deux armées s'obſervoient ſur les bords oppoſés du Wéſer. Gewileb envoie un eſpion au camp des ennemis, afin de découvrir adroitement quel eſt le Saxon qui l'a privé de ſon pere. L'eſpion vient à bout de le connoître, &

* Mayence eſt une ville célèbre & ancienne, qui d'abord fut bâtie près de l'endroit où la riviere du Mein ſe jette dans le Rhin. Céſar fit conſtruire un pont de bois ſur le fleuve. Druſus augmenta & embellit la ville qui devint ſi conſidérable ſous les règnes des empereurs Conſtantin & Julien, qu'ils en firent leur principale forteresſe contre le débordement des Barbares. Ils y établirent un gouverneur conſulaire, dont les magiſtrats de Strasbourg, de Spire, de Worms, de Cologne & de Tongres étoient les ſimples lieutenans. On voit encore à Mayence nombre d'inſcriptions qui atteſtent combien les Romains avoient de prédilection pour cette ville; & ſurtout on y admire un monument de Druſus, élevé ſur une colline, conſtruit en pierre de taille, en forme de gland. Mayence fut ſaccagée par les Huns, ſous la conduite d'Attilla. Les Germains la ruinèrent; mais, en 635, elle fut rebâtie par Dagobert.

propoſe à ce guerrier, de la part de ſon maître, une entrevue dans le milieu de la riviere. Le Saxon, qui ne ſe défie de rien, s'avance dans l'eau. Dès que l'évêque l'apperçoit, il pouſſe ſon cheval juſqu'à lui, &, d'une épée qu'il tenoit cachée ſous ſon habit, il le perce de part en part, en diſant : « Traître, c'eſt ainſi que je venge » un pere que j'ai tendrement aimé, & » que je regretterai toujours. » Cette action atroce fit frémir d'horreur les deux armées : elle engagea une affaire générale, où les Saxons furent totalement défaits.

[754.]

Pépin ſe fait ſacrer roi de France à S. Denys, par le pape Etienne III, qui l'abſout du ſerment de fidélité envers Childeric III, ſon ſouverain. Ce prince avoit été fait moine dès 750. Pépin, par reconnoiſſance pour le pontife Romain, paſſe en Italie à la tête d'une armée, & fait la guerre aux Lombards qui vouloient ſe rendre maîtres de Rome. Il aſſiége Aſtolphe, leur roi, dans Pavie.

[755.]

Origine de la puiſſance temporelle des ...es. Pépin avoit repaſſé les Alpes, pour ...ourner dans ſes Etats. Aſtolphe, profit de ſon éloignement, va mettre le ſiége

devant Rome. Auſſi-tôt le pape implore la protection du roi de France ; & ; pour l'obtenir plus promptement, il la fait demander par S. Pierre lui-même, dans une lettre qu'il envoie à Pépin. L'ignorance & la ſimplicité prêtoient alors beaucoup à la ſupercherie. Ce prince vole au ſecours du prince des apôtres. Il délivre Rome ; aſſiége de nouveau Pavie, & ſe rend maître de l'exarchat de Ravenne, dont on dit qu'il fait préſent au pape. Que cette prétendue donation fût valide ou non valide, nous la verrons bientôt confirmée par Charlemagne, fils de Pépin.

[756.]

Vers le milieu de ce ſiècle, & peut-être cette année, une révolution ſingulière penſa ſoumettre la Moravie, & même la Pologne, ſous la domination des femmes. L'hiſtoire rapporte que deux freres, chaſſés d'Eſclavonie où ils avoient régné quelque tems, vinrent s'établir dans la Bohême. Leck paſſa depuis en Moravie, & ſon frere Zech reſta en Bohême. On regarde Leck comme le fondateur de la ville d'Olmutz *, qu'il peupla, dit-on, de

* Olmutz, aujourd'hui ville conſidérable, ne fut, dans ſon origine, qu'un camp de ſoldats qui s'y conſtruiſirent des cabanes formées de bran-

Quades, d'Eſclaves & d'Oziens. Dans la ſuite, Ulaſta, princeſſe de Moravie, mécontente, ſans doute, de l'adminiſtration des hommes, voulut renouveller l'entrepriſe, vraie ou fabuleuſe, des Amazones. Elle inſpire ſon courage & ſes ſentimens à toutes les femmes du pays. Elle les raſſemble; les aguerrit; livre & gagne des batailles: tout fuit devant elle; mais enfin, preſſée vivement en une rencontre, elle ſe retire dans Olmutz où les hommes viennent l'aſſiéger. Ulaſta craignoit avec raiſon que la diſette des vivres ne l'obligeât de ſe rendre. Pour la prévenir & faire lever le ſiége, elle imagine un ſtratagême qui devoit affermir à jamais ſon autorité. Elle ordonne

---

ches d'arbres, recouvertes par un peu de terre; mais ce camp vraiſemblablement étoit entouré de foſſés & de paliſſades, où cet amas de différentes nations vivoit ſans juges & ſans loix. Leck, voyant ſa nouvelle ville à l'abri de toute inſulte, ſongea, pour établir ſon autorité ſur des fondemens ſolides, à donner une forme de gouvernement à cet amas de gens de guerre, qui, dans leur bienfaiteur, voulurent bien reconnoître leur chef. Leck fit diverſes irruptions dans la Pologne. La fortune ſecondant ſa bravoure, il en revint toujours vainqueur & chargé de butin. Ce prince gouverna ſon peuple avec tant de ſageſſe, que les Polonois même le choiſirent pour leur duc; & l'on croit que ſa poſtérité a régné près d'un ſiècle ſur la Pologne.

aux plus jolies de ſes Amazones d'écrire des billets à toute la jeuneſſe de l'armée ennemie. Dans ces billets, les jeunes filles témoignoient l'averſion qu'elles avoient pour le fracas & le tumulte des armes, & promettoient de livrer la ville. Le piége étoit délicat, & pouvoit tourner à la perte du parti. Cependant il réuſſit au-delà de toute eſpérance. Flattés de rendre ſervice à l'Etat, en ſatisfaiſant leurs paſſions, les jeunes gens courent la nuit, au rendez-vous. Ils ſont introduits ſecrettement dans la place; mais au lieu des plaiſirs qu'ils y cherchent, ils trouvent une mort cruelle & prompte : aucun ne fut épargné. La barbare Ulaſta ne profita pas long-tems de cet avantage. Les hommes, outragés & honteux de ſuccomber ſous des mains ſi peu propres à manier les armes, rappellerent leur valeur naturelle, & firent de ſi grands efforts, que bientôt ils forcerent les femmes à mettre bas les armes, & à reprendre des occupations plus convenables à leur ſexe.

[757.]

S. Lull, évêque de Mayence, avoit obtenu de Pépin une autorité pleine & entiere ſur l'abbaye de Fulde *. Il y établit

* L'abbaye de Fulde doit ſa fondation à Boniface qu'on regarde comme un des apô-

pour abbé, un nommé *Marc*, que les moines ne voulurent pas recevoir, parce qu'ils

---

tres de l'Allemagne. Quelque tems avant que Carloman quittât le duché d'Auſtraſie, Boniface engagea ce prince, & pluſieurs perſonnes pieuſes, à contribuer à l'établiſſement de ce monaſtere, qui fut appellé du nom d'une riviere, près de laquelle il eſt ſitué. Les religieux ſuivent la regle de S. Auguſtin; mais, dans ces premiers tems, ils ne vivoient que du travail de leurs mains. Bientôt les donations conſidérables, qu'ils reçurent, rendirent cette abbaye l'une des plus opulentes de l'Allemagne. Son temporel s'eſt accru ſi rapidement, que l'abbé, depuis long-tems, eſt revêtu de la dignité de Prince de l'Empire; & ce titre eſt relevé par de vaſtes Etats où il commande en ſouverain. Ils ſont bornés au nord par la baſſe Heſſe, à l'orient par le comté d'Henneberg; au midi, par l'évêché de Würtzbourg, le comté de Reineck & l'électorat de Mayence; & au couchant, par la haute Heſſe. L'abbé de Fulde eſt primat de tous les autres abbés de l'Empire. Dans les diètes, il eſt aſſis aux pieds de l'empereur. Il eſt chancelier de l'impératrice, depuis plus de cinq cens ans. Henri de Cræleck fit renouveller & confirmer tous ces priviléges, ſous le règne de Charles IV. Les religieux de Fulde ne ſont admis à faire profeſſion, qu'après avoir fait preuve de trente-deux quartiers de nobleſſe. Ils nomment leur abbé, toujours choiſi entr'eux. Après l'élection, le nouvel abbé paye au pape une redevance de quatre cens florins pour la qualité d'Immédiatement ſoumis au ſaint ſiége. Il eſt évêque depuis 1753.

redemandoient Sturme, leur dernier abbé, qui n'avoit été dépoſé que ſur les faux rapports de trois mécontens. Pépin manda Sturme à ſa cour, & lui dit : « Pourquoi » vos moines vous ont-ils accuſé près de » nous ?... Seigneur, répondit l'abbé, quoi- » que je ne ſois point exempt de péchés, » je puis vous aſſurer que je n'en ai com- » mis aucun contre votre ſervice.... Si vous » l'avez fait, repartit le roi, que Dieu vous » faſſe miſéricorde : pour moi, je vous » pardonne de tout mon cœur, & je veux » que vous ſoyez déſormais mon ami. » En même tems il arracha un fil du drap de ſon manteau, & le jetta à terre, en diſant : « Pour marque d'une parfaite récon- » ciliation, je jette par terre ce fil tiré de » mon manteau. » Cette ſingulière façon de ſe réconcilier, étoit en uſage parmi les Romains & les Francs.

CHARLEMAGNE.

[742.]

CHARLEMAGNE, fils de Pépin, maire du palais, duc des Francs, & petit-fils de Charles Martel, nacquit auprès de la ville d'Aix-la-Chapelle, le 10 d'Avril 742. Sa mere ſe nommoit *Berthe*; & c'eſt-là tout ce qu'on ſçait de cette princeſſe. Charles avoit douze ans, lorſque ſon pere Pépin l'envoya au-devant du pape Etienne II, à S. Maurice en Valais. On a remarqué que ce jeune prince ſe proſterna devant le ſaint pere. Il ne fit rien en cela qui ne fût conforme à l'uſage du tems. On ſe proſternoit devant les papes, comme devant les empereurs, les rois, & les gouverneurs des provinces. Le peuple, encore aujourd'hui, fléchit les genoux devant les évêques.

[772.]

Charlemagne, devenu roi d'Auſtraſie, par la mort de ſon frere Carloman, tourne ſes premieres armes contre les Saxons, ſi ſouvent attaqués par Pépin ſon pere, &

à la tête desquels étoit le fameux Witikind. Il l'attaque près de la riviere de la Lippe, & met son armée en fuite. Après avoir donné quelques momens de repos à ses troupes victorieuses, Charlemagne assiége la forteresse d'Erresbourg, qui renfermoit le principal temple du pays, élevé, dit-on, autrefois au dieu Tanfana, (que quelques-uns prennent pour le Principe universel) mais dédié au dieu Irminsul *. Les chaleurs étoient excessives ; les sources, les rivieres

* L'idole qui fut trouvée dans le temple, après la reddition d'Erresbourg, représentoit un homme armé de toutes pièces, le sabre au côté, le casque en tête, surmonté d'un coq, en guise de cimier. On remarquoit sur la poitrine de l'idole un lion sur son bouclier. Elle tenoit de la main droite un étendard sur lequel se voyoit une rose, & de la main gauche une balance en équilibre.

Irminsul, ou plutôt Irmansœule, n'étoit pas le seul dieu des Saxons. Ceux qui l'ont pris pour le fameux Arminius, dont la valeur fut si long-tems funeste aux Romains, paroissent fondés dans cette opinion. On trouva sous une de leurs idoles, une inscription dont le sens étoit : « Je fus » autrefois le duc des Saxons, j'en suis maintenant » le dieu. » Angélus, auteur Allemand, soutient, avec beaucoup de probabilité, que les Saxons adoroient le soleil sous la forme d'une tête radieuse, & que cette idole donna son nom à la ville de Sonnenbourg, où étoit son temple. Il assure de

étoient preſque taries. Le ſoldat découragé languiſſoit, & n'enviſageoit que la mort : un

---

même qu'ils adoroient la déeſſe Vénus, ſous la repréſentation d'une femme à demi-nue, dont la mammelle gauche étoit percée d'une flèche, & que trois petites figures, qui l'entouroient, étoient ſans doute les trois Graces. Ces peuples, ajoûte Angélus, nommoient cette Vénus *Magda*, qui ſignifie *fille*; & c'eſt d'elle que la ville de Magdebourg, où elle avoit des autels, a pris ſon nom. Avant que le général Tilli eût ſaccagé Magdebourg, les habitans montroient les ruines d'un temple qu'ils diſoient être celui de Vénus. On apperçoit dans l'hiſtoire les traces du culte que les Saxons rendoient à cette divinité. Ils avoient inſtitué des jeux qu'ils célébroient tous les ans en ſon honneur ; ces jeux conſiſtoient en des tournois. Tous les jeunes gens des bourgades du pays ſe raſſembloient à certains jours : ils dépoſoient entre les mains d'un juge une ſomme d'argent, qui devoit ſervir de dot à une jeune fille, deſtinée à être le prix du vainqueur. En ouvrant les Annales de Magdebourg, on voit que ces jeux ſe célébroient encore en 1279, & même en 1387.

Crodo & Buſtérich étoient les dieux des Saxons du nord. Ils avoient leur principal temple dans la fortereſſe de Hartzbourg. Crodo repréſentoit un vieillard chagrin, debout, la tête nue, la barbe longue ; une grande robe blanche lui deſcendoit un peu moins bas que la cheville ; & les deux bouts de ſa ceinture, qui étoit de toile, paroiſſoient flotter au gré du vent. Il tenoit de la main droite un ſeau plein d'eau, d'où ſortoient pluſieurs fleurs épanouies ; & de la gau-

prodige ſurprenant les ranime tout-à-coup. Dans la plus grande chaleur du jour, une montagne voiſine du camp s'entr'ouvre & lance de ſon ſein un torrent conſidérable, qui ſe répand au loin dans la campagne. Cette éruption ſubite d'un torrent dans la Weſtphalie n'eſt pas ſans exemple. Tous les hiſtoriens Allemands parlent d'un

---

che, *une roue élevée* à la hauteur de ſa tête. Cette figure repoſoit ſur une colomne, & appuyoit ſes pieds ſur un poiſſon reſſemblant beaucoup à une perche.

L'idole, nommée *Buſtérich*, exiſte encore, & ſe voit dans la forteresſe de Sondershus, appartenante aux comtes de Schwartzembourg; le métal dont elle eſt fabriquée eſt inconnu: elle eſt haute d'une aune, & creuſe en dedans. La figure, qu'elle repréſente, eſt celle d'un enfant d'environ dix ans, qui ſemble en colere, & dont le regard eſt louche. Il a la main droite poſée ſur ſa tête, & ſa gauche appuyée ſur ſa cuiſſe.

Les prêtres des idoles, artificieux & fourbes, tenoient les peuples dans la ſujétion par une triple charlatanerie. Ils fabriquoient des oracles; étoient aſtrologues & médecins. Quel empire ne devoient-ils pas avoir ſur une multitude imbécille & groſſière? Auſſi fut-il bien difficile de déraciner des erreurs anciennes, & conſacrées par tant de ſuperſtitions. Toute l'Allemagne étoit encore idolâtre, quand Charlemagne, &, après lui, Henri l'Oiſeleur, entreprirent la converſion de ces peuples; & ils n'y réuſſirent qu'en noyant l'idolatrie dans des fleuves de ſang.

torrent qu'on appelloit *le torrent de Bullerbon*, vers ces quartiers-là, qui ſortoit tout-à-coup de la terre, & qui tariſſoit auſſi-tôt.

[773.]

Sur les inſtances réitérées du pape Adrien I, Charles porte ſes armes en Italie, pour forcer Didier, ſon beau-pere, roi des Lombards, à rendre au ſaint ſiége les villes qu'Adrien prétendoit lui appartenir. Il s'empare de la Lombardie entiere, à l'exception de Pavie dont il forme le ſiége.

[774.]

Au commencement d'Avril, Charles ſe rend à Rome, tandis que ſes troupes aſſiégent Pavie. Il y paſſe les fêtes de Pâques. Le lendemain, il confirme la prétendue donation, faite par Pépin, de l'exarchat de Ravenne, & de la Pentapole; & l'acte, dit-on, eſt dépoſé par lui-même ſur le tombeau de S. Pierre. Il eſt bien étonnant que les papes, qui n'ont jamais manqué de chartres ni d'autres pièces authentiques pour appuyer leurs prétentions les plus légeres, n'ayent pu juſqu'à préſent montrer l'original, ni même une copie de cette fameuſe donation.

[775.]

Les Saxons avoient fait quelques prisonniers sur les Austrasiens, & en avoient dépouillé un plus grand nombre. Un jour que les Austrasiens, qui vivoient sans précaution, étoient sortis de leur camp pour fourrager, les Saxons, habillés à l'Austrasienne, se mêlerent parmi eux; & lorsque ces derniers furent de retour, & que, fatigués du chemin & du travail, ils eurent mis bas leur charge pour se reposer & pour manger, les Saxons se jetterent sur eux, & les massacrerent.

[778.]

Ce fut à Herstal, près de Liége, que Charlemagne fit les réglemens connus sous le nom de *capitulaires.* Par le huitieme, il est expressément défendu de nourrir les meurtriers qui se retirent dans les églises, ni aucun de ceux dont les crimes encourent les peines de mort, suivant les loix. Par d'autres articles des réglemens, un voleur doit perdre un œil pour son premier vol; le nez, pour le second; & la vie s'il en commet un troisieme.

[782.]

Je ne ſçais ſi l'on ne pourroit pas rapporter l'origine des académies au tems de Charlemagne. Les hiſtoriens nous apprennent que ce prince tenoit de fréquentes aſſemblées dans leſquelles on s'entretenoit de ſciences & de belles-lettres. Ceux qui y étoient admis, devoient choiſir un nom particulier, ainſi qu'il ſe pratique encore dans quelques académies d'Italie. Charlemagne avoit choiſi celui de *David*. Alcuin, cet Anglois ſi célèbre, y étoit connu ſous celui d'*Albinus*; mais ce qui doit étonner, c'eſt qu'un jeune homme, appellé *Ilgebert*, ſe faiſoit audacieuſement nommer *Homere*. Charlemagne étoit un grand prince, qui vouloit s'inſtruire. Alcuin étoit ſçavant pour ſon ſiècle; mais Ilgebert n'avoit pour mérite qu'une orgueilleuſe ignorance.

[784.]

Un des plus grands ſoins de Charlemagne étoit d'établir des écoles publiques dans toute l'étendue de ſes Etats. Il ne ceſſoit de recommander ces utiles fondations aux évêques: « Car, leur diſoit-il,

» quoiqu'il ſoit encore plus avantageux » de faire le bien que de le connoître, il » faut cependant le connoître, avant que » de le faire. » On prétend que ce prince ne ſçavoit point écrire.

[793.]

Charlemagne, dans une aſſemblée générale de ſes Etats, tenue à Ratisbonne, fait la cérémonie de ceindre l'épée à ſon fils Louis, roi d'Aquitaine, âgé de quatorze ans. Pluſieurs hiſtoriens ſuppoſent légèrement qu'il le créa chevalier, & ne ſont pas réflexion que la chevalerie eſt bien poſtérieure à ce tems. Il le fit ce qu'on appelle *miles*, c'eſt-à-dire qu'il lui conféra le premier grade militaire; qu'il le fit *novice*, ſi l'on peut s'exprimer ainſi, dans l'art de la guerre.

[794.]

La maniere de compter par livres, ſols & deniers, doit ſon inſtitution à Charlemagne. C'eſt ce prince qui, dans une livre d'argent, fit tailler vingt pièces qu'il nomma *ſols*, & dans un de ces ſols, douze pièces qu'il appella *deniers*. La livre de ce tems étoit, comme celle d'aujourd'hui, compoſée de deux cens quarante deniers; mais

cette, livre, qui ſous Charlemagne étoit réelle, & de poids, n'eſt plus à préſent qu'idéale & numéraire.

[798.]

Charlemagne n'aimoit pas les médecins : il avoit raiſon. L'ignorance de ceux de ſon tems n'avoit pas dû donner à ce prince une grande idée de la médecine, ni de ceux qui la profeſſoient. D'ailleurs, le régime qu'il obſervoit & ſa maniere de vivre s'accordoient mal avec ce qu'ils appelloient alors *leurs principes*. Il y eut ſous le règne de ce prince une mortalité extraordinaire ſur les bœufs. Les médecins furent conſultés. Au lieu d'examiner ſi l'air, les brouillards n'avoient pas pu gâter la nourriture ordinaire de ces animaux, ils déciderent tous qu'une poudre empoiſonnée, que les ennemis de l'empereur avoient fait jetter dans les eaux, ſur les prés, & ſur les montagnes, étoit la cauſe de cette affreuſe mortalité.

[800.]

C'eſt à cette année remarquable qu'il faut fixer l'époque de l'empire d'Allemagne. Avant Charles I, ſurnommé *le Grand*, & que nous appellons *Charlemagne*, la Germanie

Germanie n'avoit point voulu reconnoître de ſouverain ; mais Charles prétendoit l'être. Déja ſa valeur & ſa prudente politique avoient écarté tous les obſtacles qui s'oppoſoient à l'exécution de ſon projet. Il marche à Rome, où tout étoit dans la confuſion. Léon III occupoit alors la chaire de S. Pierre ; mais ce pontife, accuſé de crimes atroces, chanceloit ſur ſon thrône. Charles ſe fait préſenter les piéces de ce fameux procès, & lire tous les chefs d'accuſation. *Il les peſe*, & déclare le pape innocent. *Léon III*, par reconnoiſſance, proclame Charles empereur d'Occident. Peut-être les deux princes étoient-ils ſecrettement d'accord ; peut-être que la ſurpriſe que témoigna Charles, au moment que le pape lui poſa la couronne ſur la tête, étoit-elle concertée pour en impoſer aux Romains, & exciter leurs acclamations. On prétend que, quelque tems après, Irène, impératrice des Grecs, fit propoſer à Charlemagne de réunir les deux empires par leur mariage. Si le fait eſt vrai, & ſi l'affaire eût été conſommée, on auroit vu renaître alors l'empire des Romains dans ſa force & dans ſa ſplendeur ; mais, dit-on, Nicéphore rompit toutes les meſures d'Irène. Inſtruit des projets de cette impératrice, il cabala ; ſe fit proclamer empereur par ſa faction ; & cette princeſſe, arrêtée in-

dignement, fut reléguée par le nouveau monarque dans l'iſle de Lesbos, où elle finit ſes jours peu de tems après.

[805.]

L Charles convoque une diéte à Thionville. Il y fait ſon teſtament, & partage ſes Etats entre ſes trois fils. Charles, l'aîné de tous, eut la France & l'Auſtraſie ; Pépin, l'Italie & la Baviere ; & Louis, l'Allemagne avec l'Empire. La précaution que crut devoir prendre Charlemagne, au cas que ce partagé excitât des diviſions, mérite d'être remarquée, & ſert à faire connoître l'ignorance & la groſſièreté du ſiécle. Le jugement de la croix devoit décider toute conteſtation, c'eſt-à-dire que les avocats des parties, étendant leurs bras en croix, ceux qui ſe laſſeroient les premiers, perdroient leur cauſe.

[808.]

Le Moine de S. Gal raconte que l'empereur, qui redoutoit les Danois, & qui les regardoit comme ſes plus dangereux ennemis, étant un jour dans une ville maritime du Languedoc, vit, des fenêtres de ſon palais, quelques vaiſſeaux qui envoyoient des chaloupes à terre. Chacun diſoit ſon ſentiment ſur ces navires. Les uns

les prenoient pour des bâtimens d'Afrique; les autres, pour des barques Angloiſes; quelques-uns, pour des vaiſſeaux Juifs. L'empereur connut ſeul, à la ſtructure des navires & à l'adreſſe des matelots, que c'étoient des Danois, & dit que ces navires étoient plus remplis d'ennemis que de marchandiſes. Il laiſſa couler quelques larmes. « Si ces » Barbares, dit-il en ſoupirant, oſent, de » mon vivant, menacer les côtes de mon » Empire; que feront-ils après ma mort? » Paroles vraiement dignes d'un grand homme, & d'un politique conſommé, dont le courage & le nom ſeul en impoſoient aux nations. Cette conjecture ſe vérifia ſous le règne de Louis le Débonnaire.

[811.]

Le jeune Louis gouvernoit le royaume d'Aquitaine, avec tant de douceur & d'équité, que les peuples ne ceſſoient de chanter ſes louanges. Ces nouvelles remplirent le cœur de Charlemagne d'une joie ſi douce, que, s'adreſſant à ſes courtiſans, il s'écria: « O mes compagnons! réjouiſſons-» nous! Ce jeune homme eſt déja plus ſage » que moi! »

[813.]

Charles aſſemble une diète à Aix-la-Chapelle; s'aſſocie à l'Empire & à tous ſes

royaumes, Louis, roi d'Aquitaine, alors ſon unique fils légitime, & commande à ce prince de prendre lui-même la couronne ſur l'autel, & de ſe la poſer ſur la tête.

[814.]

Charlemagne meurt, le 28 de Janvier, vraiſemblablement d'une pleuréſie. On ne dit point qu'il eut des médecins auprès de lui; mais, en ſuppoſant qu'il en eût eu, des gens, qui attribuoient aux ſortiléges & au poiſon toutes les maladies épidémiques, étoient-ils en état de connoître ce que c'eſt qu'une pleuréſie, & les remedes propres à en prévenir les funeſtes effets?

Tous les hiſtoriens vantent l'amour de Charlemagne pour les ſciences. Sa grande réputation & ſes libéralités avoient peuplé ſa cour de tout ce qui ſe trouvoit alors d'illuſtres perſonnages dans l'Europe. Il les entretenoit ſouvent, & prenoit un ſoin particulier de recueillir ce qu'il leur entendoit dire de ſpirituel dans ces aſſemblées. On dit qu'il excelloit dans la poëſie & la muſique; & pluſieurs auteurs lui attribuent le poëme ſur la mort du fameux Roland.

LOUIS I, *dit* LE DÉBONNAIRE.

[814.]

LOUIS, héritier des vaſtes Etats de ſon pere, dans la vigueur de l'âge, doué de connoiſſances peu ordinaires dans ce ſiécle, ayant déja donné des preuves de ſa ſageſſe & de ſa bonne conduite, pouvoit, s'il eût voulu, égaler & même ſurpaſſer Charlemagne; mais, né foible, il traîna ſa vie dans la langueur, & au milieu des troubles, des intrigues & de l'infortune.

[815.]

Charlemagne avoit laiſſé ſept filles qu'il aimoit avec tendreſſe, & dont il n'avoit jamais permis l'éloignement. Ces princeſſes vivoient avec éclat, &, s'il faut le dire, avec ſcandale, dans le palais d'Aix-la-Chapelle. Apprenant que Louis, leur frere, approchoit, & perſuadées qu'il ne voudroit pas fermer les yeux ſur leurs déportemens, elles prennent la réſolution de ſe faire enlever par leurs amans. Louis eſt inſtruit de ce deſſein. Il en prévient les ſuites funeſtes, en faiſant arrêter les complices. Un ſeul oſe ſe défendre; il eſt tué. Les autres, jettés dans

de profonds cachots, ſont condamnés à perdre la vue, & ſubiſſent ce ſupplice. On conduit les ſœurs de Louis dans différentes abbayes. Ainſi la cour d'Aix-la-Chapelle, galante ſous Charlemagne, & dont les femmes les plus aimables faiſoient le principal ornement, devient tout-à-coup déſerte; la triſteſſe & la ſévérité prennent la place de la joie & des plaiſirs.

On trouve dans un Capitulaire de Louis le Débonnaire, concernant les eccléſiaſtiques, un article bien important. Il leur défend d'accepter aucunes donations faites au préjudice des proches parens ou des enfans, qui ſeroient par-là fruſtrés de la ſucceſſion de leurs peres, & déclare nulles ces ſortes de donations.

[817.]

L'empereur partage ſes Etats entre ſes enfans, & les mécontente tous. Il aſſocie à l'Empire Lothaire, ſon fils aîné. Il donne l'Aquitaine au ſecond, nommé *Pepin*, & la Baviere au troiſieme, qui, comme lui, portoit le nom de *Louis*. Ce partage cauſa tous ſes malheurs; car il avoit un quatrieme fils d'une nouvelle femme, & qui fut depuis empereur ſous le nom de *Charles le Chauve*. Il voulut lui laiſſer auſſi des Etats; & ſes ambitieux fils s'y oppoſerent.

[818.]

Pendant que Louis s'occupe à enrichir les églises par des donations considérables, & qu'il confirme & augmente les priviléges du clergé, les archevêques de Milan & de Crémone, aidés d'un évêque d'Orléans, conspirent contre lui. Ces séditieux prennent pour prétexte de leur révolte, que le fils de l'aîné de Charlemagne, Bernard roi d'Italie, est le chef de la maison Carlovingienne. On soupçonne aisément la véritable raison de cette révolte. Louis prétendoit régner en Italie, comme empereur, & Bernard n'y vouloit que lui de maître. Les deux partis assemblent des armées. On est près de livrer bataille vers Châlons-sur-Saône; mais les partisans de l'oncle répandent l'or parmi les troupes du neveu, & les rendent infidèles. Bernard, qui se voit trahi, a l'imprudence de passer dans le camp de Louis qui lui fait crever les yeux, lorsque ce malheureux prince lui demande grace à genoux. Il ne survécut pas long-tems à ses souffrances, & quelques auteurs prétendent qu'on grava sur son tombeau : « CI GIST »BERNARD DE SAINTE MÉMOIRE. » Certainement Bernard ne mérita jamais le titre de Saint, pris dans le sens naturel. Il se peut que, dans ce tems, le nom de Saint

fût un titre d'honneur. Les partiſans de Bernard, qui avoient applaudi à la guerre, périrent dans les ſupplices ; & les eccléſiaſtiques, qui l'avoient fomentée, furent ſimplement dépoſés & exilés.

[825.]

Louis veilloit avec ſoin au gouvernement de l'Etat. Aucun empereur n'a fait publier de plus utiles ordonnances ; mais ſa bonté, ou, diſons vrai, ſa foibleſſe, ne lui permettoit pas de les faire obſerver. Les coupables étoient ſouvent arrêtés : on faiſoit leur procès ; ils étoient condamnés, & l'empereur leur pardonnoit. Ce prince, pénétré des vérités de la religion, ne concevoit pas qu'en même tems que le Chriſtianiſme défend expreſſément de ſe venger, il charge les rois du ſoin de la vengeance. Auſſi, dans ce tems, le peuple prétendoit-il que l'autorité de l'empereur ne s'étendoit pas au pardon de tous les crimes *.

* Les Allemands conſidéroient les crimes ſous deux faces ; les uns, comme offenſant le public en général ; les autres, comme préjudiciables ſimplement à quelque particulier. « L'autorité impériale, diſoient-ils, a le droit d'abſoudre les premiers ; mais elle ne peut rien contre les ſeconds ; & la partie léſée doit toujours être reçue à demander une ſatisfaction civile pour les domma-

[830.]

L'empereur Louis, dans une diète tenue à Worms, déclare ſon fils Charles roi d'Allemagne, & lui forme un Etat de quelques démembremens de ceux de ſes trois aînés. Cet acte de juſtice, & qui méritoit l'approbation des fils de l'empereur, excite, au contraire, leur révolte contre ce pere trop bon & trop facile. Le pape Grégoire IV ſe rend le médiateur de cette étonnante querelle. Dupe ſans doute des princes ſéditieux, il trompe l'empereur. Tandis qu'il ſemble négocier un accommodement, des émiſſaires ſecrets ſe répandent dans le camp de Louis, & corrompent ſes ſoldats. L'infortuné monarque eſt contraint de ſe rendre priſonnier. On envoie l'impératrice Judith dans un couvent d'Italie; & le jeune Charles, cauſe innocente de cette guerre, eſt confiné dans l'abbaye de Prum. Alors les

---

ges qu'elle a reçus. On nommoit cette ſatisfaction *wiregils*, c'eſt-à-dire dédommagement que le criminel doit à la partie offenſée, ou à ſes parens. » Voilà l'origine de la coutume qui ſubſiſte encore dans pluſieurs cantons de l'Allemagne, où la veuve & les enfans d'un homme tué ſe rendent appellans du pardon de l'empereur ou du prince.

trois freres partagent entr'eux les Etats de leur pere. La plaine de Rouffiac, où ces horreurs ſe paſſoient, fut appellée depuis & ſe nomme encore *le Champ du menſonge.* On ne peut lire ſans indignation la conduite de Lothaire. Il traîne l'empereur à Compiégne, comme un vil priſonnier. Il emploie tous les moyens pour le forcer à ſe faire moine. C'eſt dans Soiſſons qu'enfin le foible Louis ſe ſoumet à l'infamie d'une pénitence publique. Des évêques, des chanoines, des moines compoſoient le tribunal devant lequel comparoît le plus puiſſant monarque du monde. Ebbon, archevêque de Rheims, y préſidoit avec l'appareil d'un juge ſuprême. Il ordonne à Louis de ſe dépouiller de ſon baudrier, de ſon épée, de toutes les marques de ſa dignité, & de ſe proſterner ſur un cilice étendu devant l'autel. Dans cette poſture humiliante, l'empereur lit à haute voix une déclaration, par laquelle il s'accuſe de ſacriléges & d'homicides. Ces juges iniques dreſſent un procès-verbal de tout ce qui vient de ſe paſſer. Ils n'y donnent point à Louis le titre d'Empereur : il n'eſt pour eux que *noble homme*, *vénérable homme.* Cette cérémonie révoltante achevée, on jette le foible monarque dans une cellule, où, vêtu d'un ſac, on le force à remplir

ſcrupuleuſement toutes les conditions de la pénitence qui vient de lui être impoſée. Mais la diſcorde ne tarde pas à déſunir les trois freres. Deux ſe rangent du parti de leur pere, & lui rendent, avec la liberté & l'empire, ſon épouſe & ſon fils Charles. Au milieu de ces viciſſitudes, Louis de Baviere ſe révolte encore contre l'empereur qui en meurt de douleur, dans une tente auprès de Mayence, le 20 de Juin 840, en diſant : « Je pardonne à mon fils Louis ; » *mais qu'il ſçache qu'il m'a donné la mort.* »

Louis le Débonnaire, par ſon teſtament, confirme à l'égliſe de Rome les donations faites, dit-on, par Pépin & par Charlemagne.

LOTHAIRE I, *troiſieme Empereur.*

[841.]

AUSSI-TÔT après la mort de Louis le Débonnaire, ſes trois fils, Lothaire, Louis de Baviere, & Charles, prennent les armes, & ſe diſputent ſes Etats avec un acharnement qui ne peut ſe préſumer que dans trois princes qui avoient méconnu ces liens ſacrés qui attachent les enfans aux auteurs de leurs jours. Louis & Charles livrent bataille à Lothaire, dans les plaines de Fontenai près d'Auxerre. Il y périt, dit-on, de part & d'autre, plus de cent mille hommes : il eſt du moins certain que le carnage fut grand. Lothaire fut vaincu ; mais ſes freres, au lieu de le pourſuivre, s'amuſerent à faire enterrer leurs morts & panſer les bleſſés. Les évêques, peut-être gagnés par l'empereur fugitif, ordonnerent un jeûne de trois jours, qu'on obſerva ſcrupuleuſement, lorſqu'il falloit combattre ; & cette inaction fit perdre le moment de terminer la guerre.

[842.]

La grande victoire, que venoient de rem-

porter Louis de Baviere & Charles d'Aquitaine ſur leur frere Lothaire, ne fait que redoubler leur fureur contre ce prince. Dans une conférence, où ils traitent des moyens de perdre l'empereur, ils ſe jurent une fidélité inviolable, & ſe lient par un fameux ſerment que l'hiſtoire nous a conſervé *.

[843.]

Les circonſtances déterminent preſque toujours la politique des princes. Charlemagne avoit maîtriſé les Saxons, en renverſant leurs idoles; Lothaire, pour s'attacher ce même peuple, lui permet de les relever.

Un certain Ezon fait ſoulever tous les eſclaves. Il s'empare de Paderborn; mais

---

* C'eſt preſque le ſeul monument qui nous reſte de l'ancienne langue Romance.

Pro Deo amur & pro chriſtian poblo, & noſtro commun ſalvamento dinſt di in avant in quant Deus ſavir & podir me dunat ſalvarei cist meon fradre, &c.

» Pour l'amour de Dieu, & pour le peuple » Chrétien & notre commune ſûreté, de ce jour » en avant, autant que Dieu me donnera de le » ſçavoir & de le pouvoir, je défendrai ce mien » frere, *&c.* »

Cette langue ſe parle encore, & n'a ſouffert que très-peu de changemens chez les Griſons dans la vallée d'Engadina.

il en eſt chaſſé la même nuit, & périt en combattant.

Qui croiroit que Louis de Baviere & Charles d'Aquitaine, après avoir battu & mis en fuite leur frere Lothaire, n'oſerent s'emparer de l'Aquitaine & de la Bourgogne, par la crainte de paſſer pour uſurpateurs dans l'eſprit des peuples. Ils ont la ſimplicité de faire aſſembler tous les évêques, & les ſupplient humblement de les mettre en poſſeſſion de ces deux provinces. Les prélats les interrogent. Ils demandent à ces rois comment ils prétendent gouverner, & ſi c'eſt en ſuivant les coupables traces de Louis le Débonnaire, & de ſon fils Lothaire. Les deux princes jurent de ſe conduire ſelon les loix. « Eh » bien donc! diſent les prélats, puiſqu'il eſt » ainſi, nous vous conſeillons, nous vous » exhortons, & même nous vous ordon» nons, par l'autorité divine, de vous em» parer des royaumes d'Auſtraſie & de Bour» gogne; & nous vous invitons à les gou» verner ſous le bon plaiſir de Dieu! » exemple frappant de l'autorité que s'arrogeoient les évêques, du conſentement même des ſouverains, qui, par foibleſſe, par ambition, & toujours par politique, feignoient de les regarder comme les diſpenſateurs des couronnes!

[845.]

Depuis que les grands ſeigneurs de l'Empire avoient rendu le droit à la couronne indépendant de celui de la naiſſance, leur autorité s'étoit conſidérablement augmentée. En vertu de cette autorité, ils avoient proclamé Pépin, le premier de nos rois de la ſeconde race, & s'étoient portés juſqu'à dépoſer Louis le Débonnaire. Lothaire, Charles & Louis prennent, cette année, des meſures pour balancer cette autorité des ſeigneurs, & les obliger à reconnoître, par un acte authentique, l'hérédité ou ſucceſſion légitime au thrône, en faveur de leurs enfans. Ils aſſemblent tous ces ſeigneurs; leur préſentent un acte de partage qu'ils ont fait de leurs Etats, & viennent à bout de le leur faire approuver & ſigner. Par ce traité, Louis devient roi de Germanie; Charles prend le titre de Roi de France, & Lothaire celui d'Empereur des Romains, mais ſans que ce titre lui conſerve aucun pouvoir ſur les royaumes de ſes freres.

Le pape Grégoire IV étant mort, Sergius II eſt élu, & ſe fait inſtaller, ſans attendre le conſentement de l'empereur. C'eſt le premier pas qu'ont fait les papes, pour ſe tirer de la dépendance des empereurs. Lothaire envoie ſon fils Louis en Italie. Le

pape, au milieu de ſon clergé, le reçoit ſur les degrés de l'égliſe de S. Pierre. « Si » vous êtes venu à bon deſſein, lui dit-il, » je ſouffrirai que vous entriez dans l'égliſe, » ſinon, je ne permetrai pas qu'on vous en » ouvre les portes. » Louis proteſte qu'il n'a que de bonnes intentions ; & les portes s'ouvrent.

[846.]

Depuis long-tems, les peuples du Nord ne ceſſoient d'infeſter toutes les côtes maritimes, & de ſe répandre au loin dans les campagnes, après avoir remonté les fleuves & les rivieres. Ils font, cette année, une irruption dans la Saxe. Triculphe, qui y commandoit pour le roi de Baviere, s'enferme avec ſes ſoldats dans la fortereſſe de Tripkou. Eric, ſuivi de ſes Danois, ſe préſente bientôt devant cette place, dont la garniſon peu nombreuſe ne pouvoit tenir long-tems. Triculphe voit le danger : il le repréſente aux ſiens, & leur prouve que le ſeul moyen de l'éviter, c'eſt de ſe faire jour, les armes à la main, à travers les Barbares. Perſuadés par leur général, ils fondent ſur les Danois, & les mettent dans le plus grand déſordre. Ce premier ſuccès redouble leur courage. Ils veulent achever de vaincre ; & bientôt les ennemis ſont diſperſés & taillés en piéces.

Dans

Dans cette défaite, les Danois perdirent leur réafan; c'étoit leur principal étendard, qui contenoit, ſelon eux, une vertu ſecrette, par la ſeule raiſon que la ſœur d'Eric l'avoit travaillé de ſes mains. On l'appelloit *réafan*, c'eſt-à dire corbeau, parce qu'il en portoit la figure. Ils l'examinoient avant le combat, & s'imaginoient appercevoir, dans cette figure, certains mouvemens qu'ils interprétoient comme des préſages aſſurés de leur victoire ou de leur défaite.

[847.]

Dans le ſixieme canon du concile tenu cette année à Mayence, on trouve ces paroles remarquables : « Puiſque le roi a été » établi de Dieu le défenſeur & le con» ſervateur des biens de l'égliſe, il doit les » défendre avec la même attention que ſi » c'étoit ſon propre domaine.

» Celui qui aura, tué méchamment un » prêtre, fera douze ans de pénitence. S'il » nie le fait, & qu'il ſoit d'une condition » libre, il ſe juſtifiera par ſerment, en ju» rant avec douze perſonnes. S'il eſt eſ» clave, il prouvera ſon innocence, en » marchant ſur douze ſocs de charrue rou» gis au feu *. »

---

*Dans les cauſes criminelles, qui paroiſſoient douteuſes, les juges ordonnoient le ſerment. Ce

Ce concile finit par la condamnation d'une prétendue prophéteſſe Allemande.

---

n'étoit pas aſſez que la partie accuſée jurât; elle devoit faire jurer avec elle un certain nombre de perſonnes; & ce nombre étoit plus ou moins conſidérable, ſuivant la nature du délit. Si les parties oppoſoient ſerment à ſerment, les juges permettoient le combat, tantôt à fer émoulu, tantôt à outrance.

On nommoit ces ſortes de combats, *jugemens de Dieu*; folies qu'on ne peut aſſez déplorer, & dont nous retrouvons les traces dans toutes les hiſtoires! L'épreuve de l'eau froide, l'épreuve de l'eau chaude, & celle du fer ardent étoient les plus ordinaires. Baluſe dit que les cérémonies, qui précédoient ces épreuves, commençoient toujours par la Meſſe. On y communioit l'accuſé. S'il devoit ſubir la premiere épreuve, on béniſſoit, on exorciſoit l'eau froide; enſuite on le précipitoit, les jambes & les bras liés avec des cordes, dans une cuve pleine d'eau. S'il tomboit au fond, ce qui devoit arriver ſouvent, ſon innocence étoit conſtatée: s'il ſurnageoit, on ne doutoit pas qu'il ne fût criminel.

Lorſqu'on ordonnoit le jugement de Dieu par l'eau chaude, on y procédoit de la façon ſuivante. Le juge jettoit au fond d'une chaudiere, remplie d'eau bouillante, un anneau béni. L'accuſé, le bras exactement nud, étoit obligé de le plonger juſqu'au fond, & d'en retirer l'anneau. Alors le juge, en préſence du clergé & de tout le peuple, enfermoit dans un ſac le bras du patient, & le ſcelloit de ſon cachet. On laiſſoit l'accuſé trois jours dans cet état, au bout deſquels il devoit ſe repréſenter. Le juge alors

Cette femme annonçoit à haute voix, dans toutes les villes qui bordent le Rhin, que cette année étoit la derniere du monde, & qu'elle ſeroit terminée par le jugement univerſel. « Dieu, diſoit-elle, m'a révélé » ce ſecret, ainſi que pluſieurs autres: » peuples, convertiſſez-vous! » La populace ignorante écoutoit cette femme; la ſuivoit, & lui prodiguoit tous ſes biens. Elle oſe paroître à Mayence: on l'arrête; on l'interroge: ſon ſilence dévoile l'impoſture. Le concile aſſemblé la juge; la fait fouetter publiquement, & lui défend de prophétiſer à l'avenir.

[848.]

Erneſt, chef des Eſclavons, ayant

---

ouvroit le ſac; &, s'il ne ſe trouvoit aucune marque ſenſible de brûlure, c'étoit une preuve inconteſtable que le patient avoit été fauſſement accuſé. Cette épreuve paroit avoir été la plus uſitée; & c'eſt préciſement celle qui, ſoit par quelque ſecret connu, ſoit par la connivence du juge, pouvoi en impoſer plus facilement au public. On ordonnoit particuliérement aux femmes accuſées d'adultere.

La troiſieme épreuve étoit celle d'une barre de fer ardent, qu'il falloit porter dans la main l'eſpace de neuf pas; mais on ne voit pas que l'uſage en fût bien fréquent. Peut être la difficulté de tromper un peuple nombreux & attentif étoit-elle cauſe que perſonne n'oſoit s'y ſoumettre.

vaincu les Germains, ceux-ci lui offrent d'abandonner leur camp, & de ſe retirer ſans bagage. « Je ne vous eſtime pas » aſſez, leur répond le Barbare avec fierté, » pour croire votre mort utile à ma na- » tion ; partez, je vous laiſſe la liberté & » la vie. »

[852.]

Les Normands & les Danois ſe répandent encore ſur les côtes maritimes, & y font d'affreux ravages.

Hella, tyran de Dannemarck, avoit déthrôné ſon roi, & l'avoit jetté dans une priſon où il le fit dévorer par des ſerpens. Un tel excès de cruauté ne demeure pas impuni. Les trois fils du roi mort déclarent la guerre à l'uſurpateur ; le font priſonnier, &, dans l'excès de leur rage, le condamnent à avoir le corps diſſéqué de façon que tous ſes membres repréſentent la figure d'un aigle. Ce ſupplice horrible étoit connu des Saxons, des Danois, & des autres peuples du Nord. Il conſiſtoit à ſéparer les côtes de l'épine du dos, depuis les épaules juſqu'aux reins. On les ouvroit alors comme deux aîles, qui repréſentoient la figure d'un aigle déployé. On appelloit ce ſupplice, *Aquilam in dorſo delineare.*

[855.]

L'empereur Lothaire, épuiſé par l'excès des plaiſirs, tombe dans une maladie de langueur, qui lui ôte tout eſpoir de guériſon. Il ſe rappelloit ſans ceſſe les indignes traitemens qu'il avoit faits à ſon pere. Pourſuivi par les remords de ſes crimes, il ne pouvoit ſe diſſimuler combien il étoit en horreur à ſa nation, & combien ſa mémoire ſeroit en exécration chez les peuples à venir. Ces idées rendoient ſes derniers momens plus douloureux. Il crut en diminuer le ſupplice, en prenant l'habit de moine. Tel étoit alors le préjugé : on croyoit bonnement que mourir dans un froc, c'étoit dépouiller le vieil homme, & ſe revêtir du nouveau, c'eſt-à-dire devenir ſaint. Les moines avoient grand ſoin d'entretenir & de perpétuer cette erreur.

LOUIS II, *quatrieme Empereur.*

[855.]

QUELQUES hiſtoriens prétendent que Charlemagne répudia la fille de Didier, roi des Lombards, pour épouſer. Hildegarde, ſa concubine, & que ce fut aux preſſantes ſollicitations du pape. A l'exemple de cet empereur, Lothaire, roi de Lorraine, marié avec Thietberge, fille d'un duc de la Bourgogne Transjurane, veut la répudier, & épouſer ſa maîtreſſe Valtrade. La reine, accuſée d'inceſte avec ſon frere, ſe ſoumet à l'épreuve de l'eau bouillante, & eſt juſtifiée. Cependant deux conciles nationnaux ſont aſſemblés, & permettent le divorce ; mais le pape Nicolas I caſſe les deux conciles. Gonthier, archevêque de Cologne, y préſidoit : Nicolas le dépoſe. Gonthier écrit à toutes les Egliſes : « Quoi-» que le ſeigneur Nicolas, qu'on nomme » pape, & qui ſe croit pape & empereur, » nous ait excommuniés, nous avons réſiſté » à ſa folie ; » & enſuite, s'adreſſant, dans ſon écrit, au pape même : « Nous ne rece-» vons point, dit-il, votre maudite ſen-» tence ; nous la mépriſons ; nous vous re-» jettons vous-même de notre communion, » nous contentant de celle des évêques, » nos freres, que vous mépriſez. » Un frere

de Gonthier va porter cette proteſtation à Rome, & la poſe ſur le tombeau de ſaint Pierre, l'épée à la main.

Ce même Nicolas I excommunie la ſeconde femme de Lothaire, & ordonne à ce prince de reprendre la premiere. Thietberge va plaider à Rome. Valtrade entreprend le voyage, & n'oſe l'achever. Lothaire, excommunié, s'y tranſporte, & va demander grace au pape Adrien II, ſucceſſeur de Nicolas. Adrien abſout Lothaire, & *lui donne la* communion, après lui avoir fait jurer que, depuis la défenſe de Nicolas, il n'a pas uſé des droits du mariage avec Valtrade. Lothaire fait le ſerment; communie, & meurt quelque tems après. Quelle carriere pour les hiſtoriens de ces ſiécles!

[870.]

La mort de Lothaire & l'éloignement du roi de Germanie donnent occaſion à Charles le Chauve de s'emparer du royaume de Lorraine. Il ſe fait ſacrer à Metz par Hincmar, archevêque de Rheims. Ce prélat fit un long diſcours qu'il termina ainſi: « Nous voyons bien, par le conſentement univerſel, que c'eſt Dieu même » qui a choiſi le roi Charles. L'empereur » Louis, ſon pere, deſcendoit, par S. Arnoul, de Clovis, roi des Francs, qui fut » converti par S. Remi, & pour l'onction

» duquel un ange apporta du ciel une huile » que nous avons encore ; & comme nous » apprenons dans les Hiſtoires ſaintes que » les princes prenoient ſolemnellement les » coutumes des royaumes qu'ils acqué- » roient, les évêques trouvent bon de ſa- » crer le roi, pour lui aſſurer davantage le » royaume & l'obéiſſance des peuples. »

Hincmar eſt le premier des anciens hiſtoriens, qui faſſe mention de la ſainte ampoule, & qui ait avancé que S. Arnoul deſcendoit de Clovis. Si Pépin, premier roi de la maiſon Carlovingienne, avoit pu ſe l'imaginer, il auroit fait valoir ce fait comme un titre déciſif, pour aſſurer la couronne à ſa poſtérité.

[872.]

Louis II, roi de Germanie, avoit convoqué une diète à Francfort, pour calmer les inquiétudes de ſes deux fils, Charles & Louis, qui craignoient que, dans le partage de ſes Etats, le pere ne favoriſât, à leur préjudice, Carloman leur frere. Cette penſée frappa ſi fortement l'imagination de Louis, qu'elle en fut dérangée. Un jour qu'il s'étoit enfermé ſeul dans ſon appartement, il crut entendre une voix qui lui diſoit : » Ton pere veut te perdre pour aggrandir » Carloman ; mais Dieu eſt offenſé de cette » injuſtice. Le roi perdra bien-tôt la vie, &

» tu ſeras héritier de ſes Etats. » Le prince, épouvanté, ſort de ſa chambre, & ſe réfugie dans une égliſe où il croit entendre la même voix qui continue, en diſant : » Pourquoi me fuis-tu? Que crains-tu? Si » je n'étois pas un eſprit envoyé de Dieu » pour te prédire l'avenir, je ne te ſuivrois » pas dans l'égliſe ; mais, pour ne te laiſſer » aucun doute de ce que je ſuis, recois de » ma main la communion que Dieu t'en» voie. »

Louis, perſuadé que c'eſt un ange qui lui parle, croit recevoir quelque choſe, qui le fait auſſi-tôt tomber en démence. Il court furieux à l'aſſemblée de la diète. Six hommes ont peine à le ſaiſir. A ce cruel ſpectacle, le roi ne peut retenir ſes larmes ; &, s'adreſſant à ſon fils : « Vous voyez, mon fils, » lui dit-il, au pouvoir de qui l'on ſe met, » quand on déſobéit à ſon pere & à ſon » roi. Rien n'eſt caché pour Dieu. Deman» dez-lui pardon de vos péchés, & croyez, » de ma part, que je vous pardonne de bon » cœur. » Cette douceur du roi fait auſſi-tôt rentrer le prince dans ſon bon ſens. Etoit-ce l'effet d'un ſonge frappant, cauſé par la paſſion du prince? Etoit-il attaqué de folie? & n'étoit-ce qu'une ſuite de ſa démence? ou plutôt quelque traître ambitieux n'auroit-il pas abuſé ce prince foible, pour parvenir politiquement à ſes fins?

[876.]

Charles le Chauve ſe fait couronner à Pavie roi des Lombards. On voit, par

---

la plaine de Roncalie, où il recevoit l'hommage de tous les grands poſſeſſeurs de fiefs en Italie. De-là, marchant à Rome, il ne lui étoit permis d'y entrer qu'avec ſes principaux officiers. Arrivé à l'égliſe du Vatican, où le pape l'attendoit ſur les premieres marches, il alloit faire ſa priere à la Confeſſion de S. Pierre. Ces premieres cérémonies achevées, le ſouverain pontife célébroit la meſſe à laquelle le prince ſervoit en qualité de diacre. L'inſtant du couronnement arrivé, le pape, dans le plus grand appareil, & avec des prieres particulieres, faiſoit le prince; lui mettoit au doigt un anneau, l'épée nue à une main, le ſceptre à l'autre, la couronne d'or ſur la tête, & lui faiſoit prêter l'important ſerment d'être le fidele défenſeur de l'Egliſe Romaine.

Ces différens couronnemens, & ſur-tout celui qui ſe faiſoit par le pape, ont engagé pluſieurs écrivains à ſoutenir que l'autorité de l'empereur en dépendoit, & que Léon III, en couronnant Charlemagne, lui avoit transféré l'Empire d'Occident, après en avoir dépouillé les Grecs. Rien de plus faux que cette aſſertion. Léon ne donna point l'Empire à ce prince, qui poſſédoit déja la France, l'Italie, la Baviere, la Saxe, la Friſe, & quantité d'autres provinces dans la Germanie. Mais que donna donc Léon à Charlemagne par cette cérémonie? Il lui fit préſent d'une couronne. Clovis, ſi l'on conſulte les anciens auteurs, en donna une au pape; & il n'eſt pas

l'acte de cette cérémonie, que c'eſt au nom des apôtres S. Pierre & S. Paul, & de leur vicaire Jean, que ſe fait l'élection.

Tandis que Charles le Chauve met ordre aux affaires de l'Empire en Italie, Louis de

---

permis d'inférer de-là, que Clovis eut l'intention de donner au pape une autorité ſouveraine : le ſacre & le couronnement ne ſont qu'une pure cérémonie, qui ne confere aucune nouvelle autorité. Les princes ſont ſacrés par leurs charges, comme repréſentant la Divinité. Les empereurs payens n'ont jamais été ſacrés par les pontifes; cependant S. Pierre dit : « Soyez ſoumis au roi, » comme à celui qui a la puiſſance ſuprême ! »

Aux trois couronnes, dont on vient de parler, quelques empereurs ont ajoûté celle d'Arles, qu'ils ont autrefois regardée comme la capitale d'un royaume annexé à l'Empire.

A l'égard de la couronne de fer, dont il eſt fait mention, voici ce qu'on trouve dans les hiſtoriens. « Théodelinde, femme d'Agilulf ou Agon, roi des Lombards, ayant fait bâtir à Monza, ville ſituée à douze lieues de Milan, une ſuperbe égliſe, ſous l'invocation de S. Jean-Baptiſte, cette princeſſe, entr'autres dons, lui fit préſent de trois couronnes d'or, ornées de pierreries : ors une de ces couronnes eſt garnie en dedans d'un petit cercle de fer, que les habitans de Monza prétendent avoir été fait d'un des cloux de la croix du Sauveur du monde. C'eſt cette couronne que, pendant pluſieurs ſiécles, les empereurs alloient recevoir en Italie, avant la couronne impériale; & ſouvent ces deux ornemens ont fait verſer des flots de ſang. »

Baviere, ou le Germanique, animé par la vengeance, vient fondre ſur la France, & y exerce les plus grands ravages. La mort le ſurprend au milieu de ſon expédition.

[877.]

Le règne de Charles le Chauve préſente tout à la fois & l'époque de la décadence de la diſcipline militaire, & l'origine du grand gouvernement féodal. Sous ce prince, les ducs, les marquis, les comtes, les grands officiers prétendirent rendre héréditaires les pays qu'ils avoient uſurpés, & ne reconnurent plus qu'indirectement l'autorité de l'empereur. Le càractere foible de Charles donna lieu à ces uſurpations. Il mourut dans un village nommé *Brios*, auprès du Mont-Cénis, d'une poudre empoiſonnée que lui donna, dit-on, le Juif Sédécias, ſon médecin. Les auteurs de ces tems éloignés ne veulent jamais qu'une mort naturelle attaque les princes. Dès qu'il ſe ſentit près de ſa fin, il fit appeller l'impératrice, & lui remit un acte ſcellé de ſon ſceau *, par lequel il donnoit l'Empire à ſon fils.

* Les chanceliers, au huitieme ſiécle, droſſoient tous les actes que les empereurs devoient ſigner, & qu'ils ſignoient avec eux. La ſignature ordinaire de ces princes étoit un monogramme, ou

LOUIS III, *dit* LE BEGUE, *ſixieme Empereur.*

[878.]

QUOIQUE pluſieurs auteurs placent Louis III au rang des empereurs, il eſt certain qu'il ne le fut jamais ; &, ſans doute, ils ne lui ont donné ce titre, que parce qu'il étoit le fils d'un empereur, & que le pape, qui avoit beſoin de lui, & qui vouloit arracher l'Empire aux princes Allemands, pour le donner aux monarques François, lui avoit promis de le couronner. Jean VIII ménageoit adroitement tous les concurrens à cette ſuprême dignité, Carloman roi de Baviere, Lambert duc de Spolète, Louis le Bégue ; & ce dernier

---

en forme de croix, ainſi qu'il ſe voit dans les Chartes de Charlemagne, & de Louis le Débonnaire, où l'on ne remarque que des lettres initiales. Au onzieme & au douzieme ſiécle, on omit ſouvent la ſignature, & l'on ne fit qu'appoſer le ſceau. Au ſeizieme ſiécle, en Allemagne & en Suiſſe, les princes, pour la plûpart, ne ſignoient point encore leurs lettres & leurs ordonnances. Les rois de France, au quatorzieme ſiécle, obſervoient cet uſage, comme il paroît par un Réglement de Philippe le Long de l'année 1319.

ſembloit le plus favoriſé ; mais il mourut à Compiègne, le 10 d'Avril, après environ dix-huit mois de règne.

Louis III eut quelques conteſtations avec ſon frere Louis de Germanie, au ſujet de la Lorraine ; mais le différend fut terminé dans une conférence tenue près d'Aix-la-Chapelle.

CHAR-

CHARLES III, *dit* LE GROS *ou* LE GRAS, *ſeptieme Empereur.*

[879.]

LEs eſclaves de Moravie & de Dalmatie bâtiſſent des temples au vrai Dieu. Ils commencent à ſe policer. Un certain Branimie, prince de Dalmatie, riſque ce grand changement. Il écrit au pape, pour ſe mettre ſous ſa protection. Cette démarche qui auroit coûté la vie & le thrône à un prince moins abſolu, réuſſit ſans contradiction, & prépara la grande réforme qu'il vouloit entreprendre.

[882.]

Les Normands faiſoient d'affreux ravages en France & en Allemagne. Ils venoient de s'emparer de Nimegue, & ils en réparoient à la hâte les fortifications. Louis le Germanique forme le ſiége de cette ville, & croit l'emporter d'emblée. Il donne un aſſaut pendant la nuit; mais il eſt arrêté par un foſſé profond, artiſtement paliſſadé. » Ah! dit-il, je ne m'y attendois pas. » Il ſe jette dans le foſſé, avec l'élite de ſes ſoldats. Les friſes, les paliſſades ſont arrachées. La terre éboulée, & les corps des ſoldats tués ſont les premieres faſçines qui com-

blent le foſſé. On pénètre juſqu'à la ville. Les Normands éperdus fuient & remontent ſur leurs vaiſſeaux. Ces mêmes Normands prennent Liége, & la brûlent. Ils abandonnent aux flammes Maeſtricht, Tongres, Cologne, Bonn, Zulpich, Juliers, Nuitz, les abbayes de San-Cornelis, de Munſter, de Stavelo, de Malmédi, & entrent dans Aix-la-Chapelle. Le magnifique oratoire du palais de Charlemagne eſt changé en écurie par ces Barbares.

On dit qu'il en coûta quatre mille cent ſoixante marcs d'argent à Charles le Gros, pour éloigner de la France ces dangereux ennemis, & que, pour amaſſer cette ſomme, il fut contraint d'enlever toute l'argenterie des égliſes.

[887.]

Ludwart, chancelier de l'empereur, voyoit ſi ſouvent l'impératrice Richarde, que ſes ennemis en prennent occaſion de l'accuſer d'avoir un commerce criminel avec cette princeſſe. Ces ſoupçons viennent juſquà Charles, qui aſſemble une diète, & y déclare qu'ayant vécu, pendant dix ans, dans une parfaite continence avec ſon épouſe, il ne peut, ſur ces bruits, s'empêcher de la répudier. En vain Richarde proteſte de ſon innocence; en vain elle veut ſe juſtifier par le jugement de Dieu, c'eſt-à-dire en marchant ſur des ſocs de charrue ardens, ou faire combattre pour

elle un champion en champ clos. Rien ne fléchit l'empereur ; & Richarde eſt obligée de ſe retirer dans l'abbaye d'Andelaw en Alſace, dont elle étoit la fondatrice. On trouve qu'en 1047, le pape Clément II leva hors de terre le corps de l'impératrice, pour l'expoſer à la vénération des fideles. C'étoit alors la maniere de canoniſer les ſaints.

Charles fut attaqué d'un ſi violent mal de tête, que les médecins crurent que le ſeul moyen de le ſoulager étoit de lui faire de profondes inciſions. Loin de réuſſir à diminuer ſes douleurs, ce remede ne ſervit qu'à affoiblir ſes organes, au point que bientôt il parut incapable de gouverner. Arnoul, duc de Carinthie, qui, depuis long-tems, ſe frayoit une route à l'Empire, en prit occaſion d'engager les ſeigneurs Allemands, alors aſſemblés en diète à Tibur, d'exiger de l'empereur qu'il ſe déſignât un ſucceſſeur. Il fut bien ſervi. Les ſeigneurs nommerent eux-mêmes à Charles le duc de Carinthie, comme le ſeul ſucceſſeur qu'il devoit ſe choiſir, & le menacerent d'une guerre cruelle, s'il ne ſe rendoit à leurs inſtances. Charles proteſta qu'il vouloit mourir roi de Germanie, & défendit à la diète de procéder à une élection ; mais Arnoul s'étoit aſſuré des ſuffrages : il fut élu tout d'une voix. Dès ce moment,

l'empereur fut abandonné de tous ſes officiers ; & il auroit manqué de pain, ſi charitablement Lieutberg, archevêque de Mayence, n'eût pourvu à ſes beſoins. A peine ce roi, qui avoit réuni ſous ſon autorité preſque tous les vaſtes Etats de Charlemagne, put-il obtenir le revenu de trois miſérables villages pour ſubſiſter. Il ne vécut que deux mois après ce terrible revers, & mourut, le 13 de Janvier 888, dans une iſle du lac de Conſtance. Un coup d'œil rapide ſur les deſcendans de Charlemagne offre au lecteur quelque choſe de curieux. Jamais famille ne fut ſi puiſſante que la Carlovingienne, & cependant aucune n'éprouva une ruine plus prompte. Dans l'eſpace de ving-ſept années, c'eſt-à-dire, depuis 862 juſqu'à 888, la race de Louis le Débonnaire perdit douze rois & huit princes, ſçavoir, Charles, roi de Provence, en 863 ; Lothaire, roi de Lorraine, en 869 ; Charles, roi d'Aquitaine, fils de Charles le Chauve, en 870 ; Louis II, empereur, en 875 ; Louis II de Germanie, en 876 ; Charles le Chauve, empereur, en 877 ; Louis le Begue, roi de France, en 879 ; Carloman, roi de Baviere, en 880 ; Louis III, roi de Germanie & de France, ſon couſin, fils aîné de Louis le Bégue, en 882 ; Carloman, ſon frere & ſon héritier, en 884 ; & Charles le Gros, empereur, en 888.

ARNOUL, *huitieme Empereur.*

[889.]

SI l'on en croit les auteurs Allemands, Eudes, roi de France, alla trouver l'empereur Arnoul à Worms, où ce prince tenoit une diète, dans laquelle il prenoit des *meſures* pour envahir le royaume de France. Ils diſent qu'Eudes remit à Arnoul une partie de la Lorraine, & qu'il le reconnut empereur. Tout ceci paroît ſans fondement. Eudes craignoit Arnoul, il eſt vrai; mais Arnoul pouvoit redouter Eudes. Ils firent un accord entr'eux. Peut-on ſe perſuader que le jeune Eudes, qui avoit défendu Paris avec tant de courage, en 885, contre les redoutables Normands, ſe fût abaiſſé juſqu'à aller trouver Arnoul, pour lui remettre ſa couronne, & la recevoir enſuite de lui ? Arnoul deſcendoit de Charlemagne, & avoit quelques droits à la couronne de France; mais Eudes avoit les mêmes droits, mieux conſtatés, &, de plus, les ſuffrages & la reconnoiſſance de la nation.

Arnoul veut arrêter les ravages des Normands dans la Lorraine. Ils étoient campés à Louvain, près de la riviere de Thil, &

retranchés au milieu d'un marais qui ne laiſſoit à la cavalerie aucun moyen de les attaquer. Arnoul harangue ſes troupes : « Le » ſang de vos compatriotes, leur dit-il, que » ces barbares viennent de répandre, crie » & demande vengeance. Vous voyez les » temples de Dieu fumans encore de l'in» cendie qu'ils ont allumé. Combattez les » auteurs de ces crimes. Nos chevaux nous » ſont inutiles : je marcherai le premier à » pied ; ſuivez-moi ſeulement, & réprimez » par votre valeur l'inſulte faite à Dieu par » nos ennemis. » Il ſe jette au milieu du marais. Les Normands fuient de toutes parts. Le carnage eſt horrible ; &, ſi l'on en croit les écrivains de ce tems, le lit de la riviere eſt tellement rempli de cadavres, que ſon cours en eſt ſuſpendu. On prit ſeize étendards ; & à peine reſta-t-il aſſez de Normands pour aller porter la nouvelle de cette défaite au détachement qui gardoit leur flotte.

[893.]

Tandis que tout plie ſous l'autorité d'Arnoul, ce prince reçoit un affront cruel dans ſa propre maiſon. Engiſcalque, ſeigneur Bavarois, a la hardieſſe d'enlever une de ſes filles, & ſe retire avec elle en Moravie où il l'épouſe. Arnoul, obligé de diſſimuler, ſe raccommode avec le raviſſeur ; érige

en comté quelques terres qu'il poſſédoit dans la Pannonie, & les lui donne, en lui conférant le titre de Comte ; mais ce nouveau Souverain abuſe bientôt de ſon autorité pour vexer ſes ſujets. Ils en portent leurs plaintes à l'empereur, qui mande auſſitôt ſon beau-fils à la cour. Engiſcalque a l'imprudence d'obéir : il eſt jugé coupable ; & la ſentence, qui le condamne à perdre les yeux, eſt exécutée ſur le champ. Ce trait rappelle la conduite tenue par les ſœurs de *Louis le Débonnaire*.

[896.]

Arnoul paſſe en Italie pour ſe faire couronner empereur. Son armée, excédée de fatigues, arrive devant Rome dont on lui ferme les portes. Arnoul aſſemble ſon conſeil, & demande à ſes officiers quel parti l'on doit prendre dans l'extrémité où l'on ſe trouve. Tous ne lui répondent que par des larmes. Ils n'imaginent pas que des troupes exténuées puiſſent entreprendre le ſiége d'une ville bien fortifiée, & qui ſera ſans doute vaillamment défendue. Le prince ſe leve : « Compagnons, dit-il, je » ne ferai point de guerre injuſte ; mais je » n'en terminerai de légitime, que par la » ruine entiere de mon ennemi. J'aſſiégerai » Rome ; &, quand je l'aurai priſe, la ter» reur m'ouvrira les portes des autres

» villes *. » Les officiers & les ſoldats, animés par ces paroles, s'écrient qu'il faut commencer l'attaque. Ils ſe couvrent de leurs boucliers; comblent les foſſés, & ſe mettent en devoir de ſapper les murailles.

Dans le même tems, un liévre, effrayé par le bruit, ſort du milieu du camp, & ſe ſauve vers la ville. Il s'éleve un grand cri. Les ſoldats ſe mettent à le pourſuivre. Cette débandade eſt ſuivie du plus heureux ſuccès. Les Romains, n'appercevant pas le liévre, ſont épouvantés de voir les Allemands courir à eux. Ils abandonnent leurs remparts. Le ſoldat entaſſe à l'inſtant charrois, ſelles, bâts, & tout ce qu'il trouve ſous ſa main, & gagne en un clin d'œil les murailles abandonnées. Les Romains avoient fui de l'autre côté du Tibre. Ils ne tardent pas à ſe rendre. Le pape Formoſe ſacre Arnoul empereur dans l'égliſe de S. Pierre, & les ſénateurs lui prêtent le ſerment de fidélité.

* Charles XII, à peine âgé de dix-huit ans, tint à-peu-près le même diſcours à ſon conſeil, lorſque les rois de Pologne & de Danemarck, & le Czar de Ruſſie conſpirerent ſa perte: » Meſſieurs, dit-il, j'ai réſolu de ne jamais faire » une guerre injuſte; mais de n'en finir une lé- » gitime, que par la perte de mes ennemis, ma » réſolution eſt priſe; j'irai attaquer le premier » qui ſe déclarera; & quand je l'aurai vaincu, » j'eſpere faire quelque peur aux autres. »

[897.]

Quoiqu'Arnoul fût reconnu empereur, l'Allemagne n'en étoit pas moins dans le trouble & la confuſion. Les ſeigneurs laïcs faiſoient une guerre continuelle aux évêques & aux abbés, qui, de tous côtés, ne ſongeoient qu'à ſe tirer de l'indépendance, & à s'emparer des droits régaliens. Ce n'étoit qu'uſurpations réciproques. Les prélats, & les grands monaſteres achetoient, par la moitié de leurs biens, la protection des ſeigneurs puiſſans, afin de conſerver l'autre. Il y en eut d'autres qui leverent des troupes, & défendirent leurs poſſeſſions à main armée. C'eſt à ce tems d'anarchie qu'on doit rapporter l'origine des Avoués, qui n'étoient autre choſe que les capitaines des troupes à la ſolde des monaſteres qui s'érigerent en principautés. On les nommoit *Advocati Eccleſiarum*; & ces Avoués, protecteurs ou défenſeurs des monaſteres & des couvens, devinrent, par ſucceſſion de tems, de très-grands ſeigneurs.

[899.]

L'empereur Arnoul * meurt, le 29 de

* On croit que ce fut ſous le règne de ce prince que s'établit l'horrible abus de juger, par le duel,

Novembre; & les auteurs ſe taiſent ſur le genre de ſa mort, ou l'attribuent au poiſon.

---

de l'innocence ou du crime d'un accuſé. On l'ordonnoit auſſi dans les cauſes purement civiles. Lorſque l'accuſation intentée ne portoit que ſur un foible intérêt, on permettoit de ſe purger par ſerment; mais ſi le fait étoit important, on avoit recours au combat ſingulier. Ainſi la juſtice étoit toujours du côté du plus fort, ou du plus adroit; & le juge le permettoit par une ſentence; il en fixoit, en même tems, le jour. Dans les combats à pied, le champion ne pouvoit avoir qu'une épée & un bouclier; dans les combats à cheval, il étoit armé de toutes pièces. Un prêtre, au ſon des inſtrumens guerriers, béniſſoit avec cérémonie les armes dont le juge avoit ordonné de ſe ſervir, & faiſoit jurer aux combattans qu'ils n'avoient ſur eux aucun charme, aucun taliſman, & qu'ils agiroient en loyaux & preux chevaliers. Ordinairement un ſeigneur diſtingué ſervoit de parrein au champion; c'étoit lui qui lui ceignoit l'épée: d'autres perſonnes lui préſentoient le cheval & la lance; & des héraults défendoient expreſſément au peuple aſſemblé de favoriſer par des cris, ou de quelque maniere que ce fût, l'un ou l'autre des combattans. Arrivés dans le champ, les champions, pour s'exciter, ſe donnoient des démentis. Alors le combat commençoit. Lorſque le nombre des coups portés par le cartel avoient été frappés, le juge jettoit ſa baguette en l'air, & l'aſſaut étoit fini. Si le combat reſtoit indécis juſqu'à la nuit, l'accuſé étoit réputé vainqueur; & la peine du vaincu étoit celle qu'eût méritée ſon adverſaire.

LOUIS IV, *dit* L'ENFANT, *neuvieme Empereur.*

[900.]

LOUIS IV, fils de l'empereur Arnoul, lui ſuccède au royaume de Germanie; mais la plûpart des hiſtoriens ne le mettent pas au rang des empereurs. En effet, pendant que la Germanie étoit dévaſtée par les Huns, & que Louis IV renvoyoit à prix d'or ces dangereux barbares, Louis, dit l'Aveugle, roi de Provence, paſſe les Alpes, & ſe fait couronner empereur, le 12 de Février 901, par le pape Benoît IV.

[901.]

On trouve quelques articles d'une eſpece de traité d'alliance entre les Bavarois & les Huns, contre les Moraves. Ce traité fut ſcellé du ſang d'un chien & d'un loup; étrange effet de la barbarie & de la ſuperſtition de ces tems!

[907.]

Bérenger, roi d'Italie, & fils d'Eberhard, duc de Frioul, & de Giſèle, fille de l'empereur Louis le Débonnaire, craignoit peu

Louis de Germanie; mais il avoit un dangereux adverſaire dans Louis de Provence. Ce dernier fait marcher quelques troupes à Vérone, pour ſurprendre Bérenger, qui, ſur des avis certains, ſe retire en Baviere; y leve un petit corps d'armée, & revient promptement en Italie. Sa marche eſt ſi rapide, que Louis de Provence, ſurpris dans cette même ville de Vérone, n'a que le tems de ſe réfugier ſecrettement dans une égliſe. Un ſoldat, témoin de ſa retraite, court en donner avis à Bérenger. « Je vous » le livrerai, lui dit-il; mais, avant tout, » ſouffrez que je vous rappelle qu'il n'y aura » point de miſéricorde pour vous, ſi vous » ne la lui faites.... Je me garderai bien, » reprit Bérenger, de faire mourir l'oint du » Seigneur. » Sur cette parole, le ſoldat, perſuadé qu'il ne ſera fait aucun mal à l'empereur, déclare où il eſt. Bérenger auſſitôt lui fait crever les yeux, & croit ſatisfaire à ſa promeſſe, en ne faiſant pas mourir ce prince.

[911.]

Louis de Germanie, prince ſans force & ſans pouvoir, meurt à Ratisbonne, au milieu du trouble & des ravages : en lui finit la race de Charlemagne dans la Germanie.

CONRAD I, *dixieme Empereur.*

[912.]

LA mort de Louis IV ouvre un vaſte champ à l'ambition & à la jalouſie des ſeigneurs Allemands. On s'aſſemble à Worms : on forme des brigues. On ne peut s'accorder ſur le choix d'un ſucceſſeur à l'Empire. Ce ne ſont point des électeurs autoriſés par le corps Germanique, qui doivent faire cette élection. Tout ſeigneur puiſſant ſe croit en droit de donner ſon ſuffrage ; & de-là naît une confuſion affreuſe dans la diète. Enfin toutes les voix ſe réuniſſent en faveur du vieil Otton, duc de Saxe ; mais, ſoit politique, ſoit ſageſſe, Otton refuſe cet honneur ; & les hiſtoriens prétendent qu'il eut aſſez de généroſité pour recommander à l'aſſemblée Conrad, duc de Franconie, quoiqu'il fût ſon ennemi déclaré, par la ſeule raiſon qu'il aimoit la patrie, & le croyoit digne de la couronne. Conrad fut donc élu roi de Germanie. Les Allemands lui donnent le titre d'Empereur ; mais il fut ignoré en France, & les Italiens ne le reconnurent pas.

[913.]

Conrad veut s'emparer de la Lorraine. Il entre en Alſace, & vient juſqu'à Strasbourg. Des ſcélérats avoient aſſaſſiné Otberg, évêque de cette ville ; & Godefroi, ſon ſucceſſeur, venoit de condamner les aſſaſſins à une amende* pécuniaire, & à la priſon. Conrad auroit bien voulu proportionner la peine au crime ; mais, encore mal affermi ſur le thrône, il confirme politiquement cette ſentence, remettant à un tems plus tranquille l'abolition de cet uſage.

[919.]

Conrad meurt à Weilbourg, ville aujourd'hui dépendante de la maiſon de Naſſau, après avoir régné ſept ans & quelques mois en Germanie. On veut qu'avant ſa mort, il déſigna pour ſucceſſeur Henri, duc de Saxe, fils de cet Otton dont la politique ou la généroſité l'avoit placé ſur le thrône.

---

* L'homicide, comme on a déja vu, s'expioit, chez les anciens Germains, par des amendes qui conſiſtoient en des ſommes d'argent, ou en une certaine quantité de beſtiaux : c'étoit une prérogative ſinguliere de ce peuple, de ne pouvoir être puni de mort, que pour le ſeul crime de lèſe-Majeſté, au premier chef, ou de trahiſon envers la patrie. Comme ils étoient tous élevés dans l'exercice continuel des armes, ils ſe faiſoient juſtice eux-mêmes les armes à la main.

HENRI I, *dit* L'OISELEUR, *onzieme Empereur.*

[920.]

LORSQU'ON vint apporter à Henri la nouvelle de ſon élection à l'Empire, les députés le trouverent occupé à la chaſſe des oiſeaux, dont il faiſoit ſon plus doux amuſement; c'eſt ce qui lui fit donner le ſurnom d'*Oiſeleur.* Chez les Romains, Cincinnatus fut tiré de ſa charrue, pour être revêtu de la dictature, la premiere dignité de la république.

Arnoul, duc de Baviere, ſe met en devoir de diſputer l'Empire à Henri. Les deux armées étant près d'en venir aux mains, l'empereur ſort des rangs; &, lorſqu'il croit pouvoir être entendu du duc, qui s'étoit avancé de même à la tête des ſiens, il lui crie: « Pourquoi réſiſtez-vous à l'ordre de » Dieu? Si l'on vous avoit élu, je vous au» rois obéi. Quelle étrange folie vous porte » à réſiſter à ſes ordres ſuprêmes? Le peu» ple, qui m'a mis ſur le thrône, n'eſt que » l'interprète de ſes volontés. C'eſt lui qui » diſpoſe abſolument des royaumes de l'u» nivers, & qui fait trembler même les

» abyſmes. Il briſe, quand il lui plaît, le » ſceptre des rois. Il jette les uns dans le mé- » pris, & en éleve d'autres à leur place, » qui ſembloient n'être nés que pour leur » obéir. Il fait ces changemens extraordi- » naires, pour apprendre aux princes qu'ils » ne tiennent leur grandeur que de lui. Que » prétendez-vous en prenant les armes ? » Votre entrepriſe ne tend qu'à la déſola- » tion de votre patrie, & à la ruine de vos » concitoyens. »

Arnoul, déſarmé par ce diſcours, ſe ſoumet auſſi-tôt, & reconnoît Henri pour Souverain. Il obtient, en reconnoiſſance, le privilége de nommer aux évêchés vacans de ſon pays. Ce droit n'appartenoit qu'à l'empereur dans toute l'Allemagne.

[923.]

Les Hongrois avoient renouvellé leurs ravages dans l'Empire. Pendant qu'on négocie une trève, il ſe donne un combat entre un Saxon & un Allemand, qui mérite d'être rapporté. Le premier de ces deux champions, appellé *Craco*, joignoit à une taille démeſurée, une adreſſe admirable à manier la lance, & une force à laquelle perſonne n'avoit encore pu réſiſter. On racontoit de lui des faits d'armes, qui étonnoient les plus hardis combattans; & l'on joignoit

joignoit à ces vérités des fables abſurdes, qui n'en jettoient pas moins la terreur dans l'ame des ſoldats ennemis. Le ſecond champion étoit un bourgeois de Ratisbonne, nommé *Hans Dollinger*, détenu priſonnier pour crime de lèſe-Majeſté. Il entend parler de la force de Craco, de ſon orgueil & de ſes propos outrageans. Il fait dire à l'empereur que, s'il veut lui accorder ſa grace, il ſoutiendra l'honneur de ſa nation, & acceptera le défi de ce téméraire. L'empereur y conſent, & fait donner des armes & *un cheval* à Dollinger, qui part avec la rapidité du trait, & vole où le Hongrois l'attend. Il en eſt renverſé dès le premier choc, mais ſans bleſſure. Il ſe releve; attaque une ſeconde fois ſon adverſaire, & éprouve la même honte. Il revient encore à la charge; & ſon coup eſt ſi adroitement porté, qu'il atteint le Hongrois au défaut du caſque *; lui perce l'oreille, & l'étend

* On dit que le caſque de Craco étoit de métal fondu, & qu'il peſoit vingt livres. Une peau d'éléphant formoit ſa cuiraſſe; & cette peau paroiſſoit recouverte de petites écailles de fer. Son bouclier étoit d'acier, ſon épée large, & de la longueur de deux coudées & demie. En 1542, Charle-Quint obtint ces armes de l'abbeſſe du monaſtere de Munſter, où Dollinger les avoit ſuſpendues après ſa victoire. On mon-

ſur l'arène. Il le dépouille auſſi-tôt de ſon armure, & revient victorieux vers ſes compatriotes.

[926.]

L'Allemagne, en proie aux diviſions inteſtines, expoſée aux ravages des Barbares, & infeſtée par des troupes de brigands, étoit dans la plus déplorable ſituation, lorſque Henri I monta ſur le thrône. Ce prince, voulant former un corps d'armée, leve la neuvieme partie des Saxons, & laiſſe aux autres habitans le ſoin de cultiver les terres, de les enſemencer, & de faire les récoltes; mais il les charge de fournir à la ſubſiſtance de cette nouvelle milice. Avec la même prévoyance, il établit des magaſins dans les villes, & donne les ordres les plus précis pour qu'on y porte, chaque année, le tiers des grains moiſſonnés. Il enjoint, en même tems, aux ſeigneurs Allemands d'enrôler tous les bandits. Dès-lors ces ſcélérats, payés par le prince, & combattant ſous ſes drapeaux, redeviennent citoyens, & le plus ferme rempart de la patrie contre les Barbares.

---

tre encore à Ratisbonne, dans la maiſon de Dollinger, près de l'hôtel de ville, un ancien monument de ce combat.

[932.]

La néceſſité des tems avoit forcé Henri I de faire une trève avec les Hongrois, & de leur payer tribut. Cette trève étoit ſur le point d'expirer. Réſolu d'effacer la honte de ſa nation, il aſſemble les Etats de l'Empire; s'adreſſe aux plus apparens, & leur dit: « Juſqu'ici je vous ai dépouillés, vous » & vos enfans, pour remplir les thréſors » des Hongrois; aujourd'hui je ſerai obligé » de dépouiller les égliſes pour payer le » tribut. Que me conſeillez-vous? » Tous répondent par acclamation: « Point de » tribut; mettons notre confiance en Dieu, » & ſervons-nous de nos épées! » Peu après, les députés des Hongrois paroiſſent pour demander non-ſeulement le tribut annuel, mais même une forte augmentation. » Les tems ſont changés, leur répond » Henri; ma nation mépriſe votre puiſ- » ſance, & oppoſera le courage à la bar- » barie: voilà le tribut qu'elle veut vous » payer. » Dans l'inſtant, on préſente aux députés un chien galeux *.

* Lorſque les chevaliers Allemands ſe trouvoient convaincus de quelque grand forfait, ils étoient condamnés à porter un chien, l'eſpace d'une lieue, ſur leurs épaules. Cette punition, en vigueur dans ces tems d'ignorance, & qui

[936.]

Henri meurt dans la Thuringe. Ce prince, qu'on s'eſt accoutumé à nommer Empereur, & qui méritoit de l'être, étoit alors en chemin pour ſe rendre en Italie, dans l'eſpérance de ſe faire couronner par le pape.

---

doit aujourd'hui nous ſembler ridicule, n'ôtoit rien au courage de ce peuple réellement guerrier.

Six ans après l'inſulte faite aux députés Hongrois, Everhard duc de Franconie, ayant déclaré la guerre à Henri duc de Baviere, brûla la petite ville d'Elmen ſur le Wéſer, & paſſa les habitans au fil de l'épée. Henri fit faire le procès au duc & à ſes complices, & les condamna à porter, du lieu de leur demeure juſqu'à Magdebourg, chacun un chien ſur les épaules.

OTTON I, *dit* LE GRAND, *douzieme Empereur.*

[936.]

OTTON eſt ſolemnellement élu par les évêques & les ſeigneurs Allemands, aſſemblés en diète à Aix-la-Chapelle. Dans cette élection, on ne voit point le concours des nouvelles villes qui avoient recouvré ou acheté leur liberté ; ſans doute qu'elles plioient déja ſous l'autorité des ſeigneurs grands-terriens. Ce fut l'archevêque de Mayence, qui ſacra l'empereur, & qui lui poſa la couronne * ſur la tête.

[941.]

Eberhard, frere du duc de Baviere, avoit laiſſé, en mourant, le duché de Franconie,

* Lorſque Charlemagne aſſocia à l'Empire ſon fils Louis le Débonnaire, il fit placer la couronne impériale ſur l'autel, & ordonna à ce prince d'aller la prendre, & de s'en couronner lui-même. Louis le Débonnaire en uſa de même avec Lothaire, ſon fils aîné, pour montrer tous deux, ſans doute, que les princes, leurs fils, ne tenoient la couronne que de Dieu, & du droit de ſucceſſion héréditaire, & point du tout des ſuffrages des évêques & des ſeigneurs.

& les comtés de Heſſe & d'Alſace à Conrad, ſon fils ; mais ce prince ne ſuccéda pas à ſon pere dans la dignité de Comte palatin. Otton, après l'avoir ôtée à Eberhard, en avoit pourvu Herman, troiſieme fils d'Arnoul, duc de Baviere. Il n'y avoit alors aucun fief attaché à cette dignité. Otton y joignit des terres & des châteaux ſitués le long du Rhin. Telle eſt l'origine du titre de Comte palatin du Rhin. Ces comtes, dans la ſuite, augmenterent conſidérablement leurs domaines, ſoit par des mariages, ſoit par des achats ou des conceſſions impériales ; enſorte qu'actuellement le Palatinat du Rhin eſt un Etat conſidérable. La dignité de Comte palatin paroît avoir été la même en Allemagne, que celle des Comtes du palais des empereurs Romains, & celle des Maires du palais de nos rois de France de la premiere race.

[948.]

Henri l'Oiſeleur n'avoit rien négligé pour rétablir l'autorité ſouveraine en Allemagne. Son fils, Otton le Grand, fit des pas ſi rapides vers la puiſſance abſolue, qu'après avoir vaincu les Danois & les Bohêmes, il devint l'arbitre des rois. On en voit une preuve dans un diſcours que tint à cet empereur Louis d'Outremer, roi de France, dans un concile

tenu près de Mayence. Voici ſes propres mots rédigés dans les actes : « J'ai été reconnu » roi, & ſacré par les ſuffrages de tous » les ſeigneurs & de toute la nobleſſe de » France. Hugues toutefois m'a chaſſé frau- » duleuſement, & m'a retenu priſonnier un » an entier, & je n'ai pu obtenir ma liberté, » qu'en lui laiſſant ma ville de Laon, qui » reſtoit ſeule à la reine Gerberge, pour » y tenir ſa cour avec mes ſerviteurs. Si l'on » prétend que j'ai commis quelque crime » qui méritât un tel châtiment, je ſuis prêt à » m'en purger au jugement d'un concile, » & ſuivant l'ordre du roi Otton, ou par le » combat ſingulier *. »

[953.]

Dans ces tems encore barbares, un ſei-

* Ce peu de mots pourroit être l'objet d'une diſſertation bien intéreſſante. Quelle devoit être la foibleſſe de la France ? & quelle étoit donc la puiſſance d'Otton, puiſqu'un deſcendant de Charlemagne s'humilioit ainſi devant lui ? On apperçoit avec quelle force les ſeigneurs & les peuples cherchoient à affoiblir, je dis plus, à anéantir les droits d'hérédité à la couronne. Enfin on y reconnoît cette coutume odieuſe de décider les plus grands intérêts, par le combat ſingulier, de toutes les extravagances, ſans doute, une de celles qui ont fait le plus de deshonneur à l'eſprit humain.

gneur humain, modeſte, & qui aime & cultive les ſciences, eſt quelque choſe de ſi extraordinaire, qu'on ne doit pas omettre d'en faire mention. Brunon, frere d'Otton, fut élu, vers cette année, archevêque de Cologne. Dès l'âge de quatre ans, envoyé à Utrecht, pour y faire ſes études, il s'inſtruiſit des premiers élémens de la grammaire. Les progrès qu'il fit dans les langues grecque & latine, tinrent du prodige. Il en expliquoit tous les auteurs avec une facilité étonnante. Prudence ſur-tout étoit ſon poëte favori. A peine Otton fut-il élu roi de Germanie, qu'il appella Brunon à ſa cour. Ce jeune ſçavant ne s'y rendit que par obéiſſance ; &, toujours concentré dans ſes livres, il n'en donna pas moins la meilleure partie de ſon tems à l'étude des hiſtoriens, des orateurs, & des poëtes tragiques & comiques. Tout ce qu'il y avoit de ſçavans à la cour d'Otton, venoient le conſulter, & tenoient chez lui de fréquentes aſſemblées, où Otton lui-même ſe plaiſoit à aſſiſter. Comme, dans ce tems, les rois de Germanie, obligés de rendre la juſtice, étoient continuellement en voyage, Brunon travailloit pendant les marches, & faiſoit ſuivre ſa bibliotheque. A ces traits, qui caractériſent le vrai ſçavant, on peut ajoûter que les plus grandes agitations ne lui firent jamais perdre ſa tranquillité naturelle ;

qu'il fut constamment le protecteur de l'innocence, le pere & l'appui des malheureux, l'ami des hommes ; vertus qui forment le tableau de l'honnête homme & du vrai philosophe !

[962.]

Otton se détermine à passer en Italie. Il entre dans Rome où le pape le couronne dans l'église du Vatican. L'empereur offre de riches présens à la basilique de saint Pierre. Il confirme toutes les donations faites, dit-on, par Pépin, par Charlemagne, par Louis le Débonnaire, au saint siége, nommément la ville de Rome, & son duché, l'exarchat de Ravenne, la Pentapole, les duchés de Spolète & de Bénevent, l'isle de Corse, & le royaume de Sicile, « si » Dieu, ajoûte l'empereur, le met entre » vos mains ; » car les Sarasins en étoient les maîtres. Cet acte fameux, conservé précieusement dans le Vatican, est terminé par cette clause : « Sauf en tout notre puissance, » celle de notre fils & de nos successeurs. »

Otton, pour mieux cimenter son autorité dans Rome, exige que le pape Jean XII & le peuple Romain lui prêtent serment de fidélité sur le corps de S. Pierre. Il se réserve la suprême autorité & juridiction en dernier ressort sur tous les Etats mentionnés dans la précédente donation, & décide que

tout pape, élu canoniquement, ne pourra déſormais être ſacré, qu'avant tout il n'ait prêté ſerment de fidélité entre les mains des commiſſaires impériaux.

[971.]

Otton fait ériger Magdebourg en archevêché, qui devient par-là la métropole de toute la Vandalie. Les archevêques de Magdebourg furent enſuite primats de la Germanie; mais depuis que les princes Proteſtans ſe ſont ſaiſis de cet archevêché, il n'a plus été conſidéré en Allemagne, que comme une principauté ſéculiere. Les princes de la maiſon de Saxe & de celle de Brandebourg l'ont poſſédée long-tems par indivis, & l'ont enfin partagé entr'eux par le traité de Weſtphalie.

[973.]

Otton meurt à Meinſleben, le 7 de Mai, après avoir régné trente-ſept ans en Allemagne, & onze ans depuis ſon couronnement à Rome. Ce fut préciſément ſous cet empereur que l'Empire paſſa aux Allemands, & qu'il devint électif. On s'étonnera moins de cette révolution, ſi l'on fait réflexion au peu de mérite des deſcendans de Charlemagne. Pour perpétuer la couronne impériale dans cette race, il falloit qu'il naquît une tête aſſez forte pour la porter.

OTTON II, *treizieme Empereur.*

[975.]

LE premier exploit d'Otton II eſt contre les Danois qui avoient pris le parti de Henri duc de Baviere, ſon compétiteur à l'Empire. Les impériaux forcent le fameux retranchement de Darmewiſck, deſtiné à arrêter les courſes des Allemands dans la Juthie. Ce retranchement s'étendoit depuis la mer Baltique, juſqu'à l'océan Germanique, & avoit en longueur environ neuf à dix mille pas. Il étoit muni de tours, d'eſpace en eſpace, à cent pas de diſtance les unes des autres ; & au milieu, étoit un château fortifié. La priſe de cette forte barriere contraint les Danois à demander la paix.

[976.]

Otton nomme à l'archevêché de Mayence un certain Willégiſe *, homme

* Ce prélat n'eſt pas le ſeul qui, d'une origine obſcure, ſoit monté ſur le ſiége archiépiſcopal de Mayence. Rodolphe I y éleva un certain Henri Knoders, dit Guſtel Knopff, fils d'un boulanger d'Yſne, en Souabe, qui avoit été Cordelier à Lucerne. Ces faits prouvent que, dans

de beaucoup de mérite. Il étoit fils d'un charron du village de Schoningein, au pays de Brunſwick. Il s'éleva par degrés aux premieres charges de la magiſtrature, & fut, dans la ſuite, chancelier des empereurs Otton III & Henri II. Ce digne prélat ne fut point ébloui de ſa haute fortune. Toujours humble, toujours modeſte, & voulant ſe rappeller ſans ceſſe la baſſeſſe de ſon extraction, il fit peindre des roues de charrue ſur les vitres de ſon palais, & dans

---

ce tems, on donnoit encore au mérite ce qui depuis a été le partage de la faveur & de la naiſſance: ils prouvent auſſi que ce n'étoit pas d'abord une condition abſolument néceſſaire, que les chanoines, qui entroient dans ce chapitre, fuſſent d'extraction noble, & juſtifient ſur-tout les auteurs qui avancent que l'uſage d'y admettre ſeulement des gentilshommes, auxquels on ne peut conteſter ſeize quartiers de nobleſſe paternelle & maternelle, eſt poſtérieur à l'inſtitution de cet archevêché. Ce chapitre eſt compoſé de quarante-deux chanoines, y compris le grand-prévôt, le grand-doyen, le grand-thréſorier, le grand-écolâtre & le chantre. Il n'y en a que vingt-quatre qui compoſent le chapitre proprement dit; & ces vingt-quatre ont ſeuls le droit d'élire un archevêque, & de donner un électeur à l'Empire. Il y a eu toutefois, dans les chapitres d'Allemagne, des chanoines-docteurs en théologie, qui, nommés par indult des papes, en tems de litige, ou par la faveur des empereurs, y ont été reçus, ſans faire de preuves.

tous les endroits où il avoit coutume d'aller. Voilà, ſuivant la tradition vulgaire, l'origine des armoiries de l'archevêché de Mayence, qui porte *de gueules avec une roue d'argent*. Les archevêques les ont conſervées juſqu'à préſent.

[977.]

Lothaire, roi de France, diſpute à l'empereur une partie de la Lorraine. Il entre bruſquement dans cette province, avec une armée, & pouſſe juſqu'à Aix-la-Chapelle. Otton, qui ſe mettoit à table avec l'impératrice ſon épouſe, n'a que le tems de ſe ſauver à Cologne. Lothaire entre dans le palais, & ſe fait ſervir le dîner qui avoit été préparé pour l'empereur.

Otton marche à Paris, avec ſoixante mille hommes. Un de ſes neveux ſe vante d'enfoncer ſa lance dans une des portes de la ville; il le fait en effet. Mais, dans le même tems, les Pariſiens font une ſortie, & tuent le téméraire. On prétend que l'empereur fit dire à Hugues Capet qu'il vouloit faire chanter un *Alleluia* ſur Montmartre, par tant de voix, qu'il ſeroit entendu de Notre-Dame.

[981.]

L'empereur étant cette année à Rome, où quelques commencemens de troubles

l'avoient attiré, fait préparer, dit-on, dans la ſalle de ſon palais, un ſuperbe feſtin auquel il invita les principaux citoyens, & les députés des villes d'Italie qui étoient à ſa cour. Au milieu du repas, une foule d'archers entrent dans la ſalle, & entourent la table. Il s'y fait un grand ſilence. La conſternation paroît ſur les viſages; les convives frémiſſent. Otton, avec un regard ſévere, défend, ſous peine de la vie, à qui que ce ſoit, de quitter ſa place. Cependant un officier prononce à haute voix le nom des proſcrits. Ils ſont ſaiſis par les archers, traînés dans une chambre voiſine, & maſſacrés ſans pitié. L'empereur fait enſuite achever le repas; &, ſeul, au milieu de ces horreurs, il conſerve une tranquillité barbare, qui lui fit donner à juſte titre le ſurnom de *Sanguinaire*.

Les Romains ne tardent pas à prendre vengeance de cet aſſaſſinat. Otton voulant repouſſer les Grecs, maîtres encore de quelque partie de l'Italie, ſe voit tout-à-coup abandonné par les ſoldats Italiens, & contraint de fuir. Dans ſon déſeſpoir, il ſe fait jour à travers les ennemis, & oſe ſe jetter dans un vaiſſeau Grec, où il demande paſſage, à titre de marchand de cette nation; mais, reconnu bientôt par le capitaine: » Je ſuis, lui avoue-t-il avec des larmes tar» dives, un prince malheureux, que la juſ-

» tice divine pourſuit pour le punir de ſes » péchés. Faites votre fortune : je puis vous » enrichir dans cette diſgrace où vous me » voyez, ſi vous me mettez à bord. » Le Grec, gagné par cette promeſſe, convient, dit-on, de la rançon. L'argent arrive. On le compte ; &, pendant ce tems, l'empereur, qui n'étoit plus gardé, ſe jette dans la mer ; gagne le bord ; trouve un cheval ; monte deſſus ; fuit à Roſſano, & de-là à Capoue.

[983.]

Otton, accablé de fatigues & de chagrins, meurt à Rome, où il étoit allé ſe faire couronner. Dans ſa maladie, il confeſſa publiquement ſes péchés au pape. Il fit quatre parts de ſes thréſors : la premiere fut pour les égliſes ; les pauvres eurent la ſeconde ; ſa ſœur la troiſieme ; & la quatrieme fut diſtribuée aux officiers & aux ſoldats de ſon armée.

On doit remarquer que, ſous les règnes des Ottons, les évêques prêtoient le ſerment de fidélité. Ce ſerment ſe faiſoit à genoux, nue tête, & les mains jointes dans celles du prince ; marque de vaſſalité & de dépendance.

Otton II, voyant que les Italiens ne faiſoient aucune difficulté de commettre des parjures, défendit que l'on crût perſonne en Italie ſur ſa parole. On devoit avoir

recours aux duels *, pour vuider ſes querelles.

* Nous avons déja dit qu'autrefois les duels faiſoient partie des jugemens impoſés par les loix. Depuis, quels efforts n'a-t-on pas tentés pour déraciner cette barbare coutume de prouver ſon innocence & de conſerver ſon honneur ? Tous les hommes conviennent de la barbarie de l'uſage. Les princes prononcent des peines diffamantes contre les coupables qui échappent au fer de la juſtice : les juges ne ſe relâchent jamais ſur la ſévérité de la loi ; les exemples ne touchent point, & le préjugé reſte. Cependant les édits contre les duels ſont juſtes & bien faits : d'où vient n'atteignent-ils pas le but que les princes ſe propoſent ? C'eſt qu'ils prononcent le châtiment du crime, & ne détruiſent pas un point d'honneur mal entendu : c'eſt que l'opinion des ſujets eſt convenue tacitement de ne point obéir à la loi, & qu'il ſemble qu'il y auroit une eſpece de cruauté de maintenir cette loi dans toute ſa vigueur. Un brave homme ſe voit inſulté par un brutal ? s'il mépriſe cet affront, il paſſe pour un lâche dans toute l'Europe ; & il ne peut ſauver ſon honneur, qu'en donnant la mort à ſon ennemi. Eſt-ce un noble ? Plus de titres pour lui ; il eſt dégradé. Eſt-ce un militaire ? Il eſt chaſſé de ſon corps, avec ignominie ; & tout ſervice étranger lui eſt même refuſé. Quel choix fera-t-il donc, entre ces deux extrémités ? Deshonoré à jamais, s'il obéit à la loi, ne cherchera-t-il pas plutôt à ſauver ſa réputation, en ſacrifiant ſa vie & ſa fortune ?

L'autorité des plus grands princes n'a rien pu contre la mode effrénée des duels. Le particu-

OTTON

OTTON III, *quatorzieme Empereur.*

[983.]

OTTON III n'avoit pas encore quatre ans, lorſqu'il ſuccéda à ſon pere Otton II. Ce prince, couronné empereur & roi d'Italie à Aix-la-Chapelle, fut auſſi élu roi d'Italie, & ſucceſſeur de ſon pere,

---

lier a ſçu toujours éluder la rigueur des édits. Le duel a changé de nom ; il paſſe pour une rencontre, & le faux expoſé d'une mort ſubite fait enterrer le gentilhomme qui a ſuccombé. Quel parti prendre contre ce cruel fléau qui prive journellement la patrie de ſes plus braves défenſeurs ? Le bon abbé de S. Pierre, ce rêveur ſi honnête, ſi humain, ſi philoſophique, diroit: » Sages monarques de l'Europe, aſſemblez un » congrès ; prononcez la tache du deshonneur » contre ceux qui, malgré vos édits, tenteront » de s'égorger dans ces combats ſinguliers. Re- » fuſez toute eſpece d'aſyle aux coupables ; mais » ſur-tout notez d'infamie ces indignes patriotes » qui inſultent leurs pareils, ſoit en paroles, ſoit » par écrit, ſoit par des voies de fait. » En effet il n'eſt pas de moyen plus efficace pour éteindre la rage des duels, & détruire ce faux point d'honneur, inconnu chez les autres nations de l'univers.

à Vérone, par quelques ſeigneurs Italiens. Ces élections paroiſſoient aſſez illégitimes, & pouvoient être conteſtées. Henri de Baviere, oncle du jeune empereur, lui diſpute la couronne; mais, malgré ſes brigues, Otton III eſt ſolemnellement reconnu.

[994.]

Le clergé Germanique étoit alors dans une haute réputation de doctrine & de ſainteté. On en peut juger par ce qu'en dit Arnoul, évêque d'Orléans, dans un concile tenu à Rheims. Ce prélat, après avoir fait un tableau touchant des malheurs du ſaint ſiége, & déploré amèrement les crimes qui ont ſouillé le pontificat de quelques papes, ajoûte: « Quelques-uns, dans » cette ſainte aſſemblée, ſont témoins que, » dans les provinces Belgiques & Germa» niques, ſi proches de nous, on trouve » des évêques qui font honneur à la reli» gion; c'eſt pourquoi, ſi la diviſion entre » l'empereur & le roi de France ne nous » en empêchoit, ce ſeroit-là qu'il faudroit » chercher le jugement des évêques; plu» tôt qu'à Rome, où tout eſt vénal, & » où les déciſions ſe vendent au poids de » l'or. » Ainſi parloit un évêque François, dans une aſſemblée célèbre, tenue à Reims, en 991.

[998.]

Gerbert, archevêque de Ravenne, avoit été précepteur d'Otton III. Ce prélat se fit long-tems admirer en Saxe, par sa science, & sur-tout par ce génie inventif, si rare & si intéressant. Il en donna des preuves bien signalées dans les horloges à ressorts, qu'il inventa à Magdebourg. Ces horloges, par leur mouvement régulier, marquent précisément les mesures du mouvement des cieux & des planètes.

Le même Gerbert, ayant été élu archevêque de Reims, le pape refusa de reconnoître sa nomination, & la cassa. On trouve dans une lettre de ce prélat : « Si l'évêque » de Rome pêche contre son frere, ou n'o- » béit pas à l'Eglise, étant averti plusieurs » fois, il doit être regardé comme un Pu- » blicain. »

[999.]

Otton III étoit trop jaloux de son autorité, pour laisser croire qu'il la tenoit de la cour de Rome. Il ordonne, par un décret, que désormais les seuls Allemands jouiront du droit d'élire les empereurs, & que le pape sera obligé de confirmer l'élection qu'ils auront faite. Grégoire * V étoit allié

* Grégoire V étoit Saxon, cousin issu de germain d'Otton III, & fils d'Otton, duc de Fran-

à Otton. Il lui devoit la tiare, & n'osa refuser de souscrire à ce décret qui soumettoit la puissance pontificale aux résolutions de la diète impériale ; mais les successeurs de Grégoire, sçurent bien-tôt s'affranchir d'un joug onéreux, & si contraire à leurs vues ambitieuses.

[1000.]

Les historiens rapportent qu'Otton III, étant à Aix-la-Chapelle, fit ouvrir le tombeau de Charlemagne, & qu'on trouva le cadavre de cet empereur encore entier, assis sur un thrône d'or, une couronne de pierreries sur la tête, & un sceptre d'or à la main. Il n'est pas bien prouvé qu'on ait enterré Charlemagne avec une pareille magnificence ; mais, si la chose est réelle, & qu'il soit vrai que le tombeau ait été ouvert,

---

conie, & marquis de Vérone. Il s'appelloit *Brunon*, & fut élu par la protection de l'empereur, qui le proposa & soutint sa recommandation par une armée qu'il fit approcher de Rome. Au reste ce pape est représenté par les historiens, comme un pontife dur, présomptueux, & furieusement entêté des prérogatives du saint Siége, ou vraies ou imaginaires. Il mourut à la fleur de son âge, soit de maladie, ou peut-être sacrifié par la cabale de Crescentius tout-puissant dans Rome, & constamment opposé au parti de l'empereur.

comment accorder ce fait avec l'invaſion des Normands qui détruiſirent Aix-la-Chapelle ? Ont-ils ignoré les richeſſes dépoſées dans ce tombeau ? ou, en ayant connoiſſance, étoient-ils hommes à reſpecter la ſépulture de cet empereur ?

[1001.]

Otton III, malgré les efforts d'un certain Creſcentius qui s'étoit fait nommer conſul de Rome, & qui prétendoit rétablir la république, aſſure ſon autorité dans cette capitale. Creſcentius, enfermé dans le château Saint-Ange, qu'il croit imprenable, y eſt aſſiégé par l'empereur ; &, malgré la plus opiniâtre réſiſtance, il ſuccombe après pluſieurs aſſauts. Les auteurs Allemands diſent qu'auſſi-tôt, par ordre de l'empereur, Creſcentius & douze de ſes complices eurent la tête tranchée. Les Italiens prétendent que Creſcentius ſe rendit par une capitulation à laquelle Otton n'eut aucun égard. La mort du conſul n'appaiſe pas les troubles dans Rome. Ils recommencent avec une nouvelle rage. L'empereur qui avoit pris pour maîtreſſe la veuve de Creſcentius, eſt aſſiégé dans ſon palais, & obligé de fuir avec elle. Il meurt à Paterno, petite ville de la campagne de Rome, em-

poiſonné, dit-on, par ſa nouvelle conquête, qu'il refuſa de faire impératrice, ou, ſelon d'autres auteurs, par les Romains qui ne vouloient point d'empereur. Ces deux conjectures ſont aſſez probables; mais elles ne ſont point prouvées. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que, dans ce tems, Otton traitoit de ſon mariage avec une fille de l'empereur de Conſtantinople.

Quelques mois avant la mort d'Otton, les habitans de Tivoli s'étant révoltés contre ſon autorité, ce prince avoit mis le ſiége devant cette ville. Il étoit près de s'en emparer, lorſqu'à l'inſtigation du pape & de l'évêque d'Hildesheim, le peuple conſentit de ſe rendre à diſcrétion. C'eſt ainſi qu'un auteur raconte ce fait : « Les principaux » de la ville ſortent, dit-il, nuds, c'eſt-à-» dire, n'ayant pour tout vêtement que des » hauts-de-chauſſes, & portant des épées » nues dans la main droite, & des fouets » dans la gauche. En cet état, ils vont à » la tente de l'empereur, & lui diſent qu'ils » ſe ſoumettent à ſon droit de Souverain; » qu'ils ne font aucune condition; qu'ils » ne demandent pas même la vie; qu'il eſt » le maître de les faire mourir par l'épée, » ou de les faire battre de verges; que s'il » veut que leurs murs ſoient abbatus, ils » ſont prêts à obéir, & que Sa Majeſté,

» tant qu'elle vivra, ne les verra plus re-» belles à ſes ordres. » Otton leur pardonna. C'étoit une ſuite de l'uſage en vigueur alors, que, lorſque les rebelles nobles ſe ſoumettoient à leurs Souverains, ils étoient obligés de ſe préſenter avec l'épée pendue au cou; ſorte de cérémonie qui ſignifioit qu'ils ſe reconnoiſſoient dignes de perdre la tête. Les coupables roturiers y venoient la corde au cou, pour marquer qu'ils méritoient d'être pendus.

HENRI II, *quinzieme Empereur.*

[1003.]

HERMAND, duc de Souabe & d'Alſace, diſpute la couronne à Henri de Baviere, qui le fait déclarer ennemi de l'Empire.

[1007.]

Vers cette année, l'Hiſtoire commence à faire mention des Pruſſiens *. Boleſlas, roi

* La plus commune opinion eſt que ce grand pays, que nous nommons *la Pruſſe*, fut autrefois ravagé, & enſuite abandonné par les Goths. Les Boruſſiens, peuples ſortis de la Scythie & de cette extrémité de l'Europe, où ſe trouve la ſource du Tanaïs, ſe fixerent au milieu des ces terres dévaſtées, & leur donnerent leur nom. Le changement de climat ne changea rien à la férocité de leurs mœurs. Accoutumés à vivre en Scythie, ſans habitation permanente, ils ne bâtirent point de maiſons en Pruſſe. Sans idée de religion, ils ne ſoupçonnerent ni la néceſſité des loix, ni celle d'une forme de gouvernement. Contens des fruits que la nature offre ſans travail aux animaux, ils vécurent long-tems de miel, de ſang de cheval, & de la chair des bêtes fauves. Une paſſion brutale les conduiſoit dans leurs liaiſons; & les formalités du mariage, ſon nom

de Pologne, fait une invaſion dans leur pays, & les ſoumet, en leur impoſant un tribut annuel.

---

même leur étoient inconnus. Au bout de quelques années, la population devint ſi conſidérable parmi eux que, craignant que le pays n'en fût trop ſurchargé, ils prirent le barbare parti de ſacrifier toutes les filles qui naîtroient, & de ne conſerver que les mâles.

Mais, comme il ſemble qu'il ſe trouve dans l'hiſtoire de l'univers une époque pour l'adouciſſement ſucceſſif des mœurs des nations, ſoit que de nouvelles lumieres leur vinſſent de quelque communication avec des voiſins déja moins féroces, ſoit que quelqu'étranger leur eût porté ſes connoiſſances, les Boruſſiens déteſterent leur ancienne façon de vivre, & oſerent ſe nommer un chef. Un certain Vidrut, homme hardi, courageux & célèbre par ſes brigandages, détermina leur choix. Il avoit acquis de grandes richeſſes dans ſes courſes; ils le jugerent digne de leur commander. Les auteurs anciens lui prêtent le diſcours ſuivant: « Pourquoi nous contentons-nous » de tirer des abeilles de quoi nous nourrir tous » les jours? Que ne prenons-nous d'elles des » inſtructions & des exemples, pour régler notre » vie? Ne voyons-nous pas qu'elles ont un roi à » qui elles obéiſſent? Elles ſont gouvernées avec » équité. Celles qui ſont oiſives, ſont forcées de » travailler. Celles qui ſont plus ménageres, plus » induſtrieuſes & plus occupées, ſont dans les » places les plus honorables de leurs ruches. »

Cette harangue détermina, dit-on, ſur le champs les Boruſſiens en faveur de Vidrut. Il fut

[1008.]

De deux mariages, Babon, ſeigneur d'Amberg, avoit eu quarante enfans mâles. Il lui en reſtoit encore trente-deux vivans. La fortune de ce ſeigneur n'étoit pas aſſez conſidérable, pour qu'il pût eſpérer de les établir ſelon leur naiſſance. « Prenez vos » cuiraſſes & vos armes, leur dit-il un jour; » faites-vous accompagner chacun par un » écuyer, & ſuivez-moi. » Il part, & ſe préſente avec ce cortège à Henri II, lorſqu'il revenoit de la chaſſe. Ce prince, ſurpris, demande à Babon quels ſont ces cavaliers? « J'offre à votre Majeſté, lui dit » Babon, des ſujets fideles, & tous dé- » voués à ſes ordres. Je ſuis leur pere & » celui qui les a élevés pour être utiles à » l'Empire, & marcher ſur les traces de » leurs ancêtres. Ma fortune eſt trop mé-

---

nommé *Broter*, nom qu'en leur langue ils donnoient au roi des abeilles. Broter commença par établir une ſorte de religion, & y joignit un culte religieux; & comme les objets les moins familiers à la vue inſpirent plus de curioſité, & ſouvent quelque reſpect, il choiſit, pour fixer l'adoration de ſon peuple, le ſerpent, inſecte très-rare dans les pays froids. Il fit auſſi quelques loix. Il apprit à ſa nation à ſe raſſembler ſous un drapeau; & bientôt ces Barbares devinrent redoutables à toutes les contrées voiſines.

» diocre pour achever ce qui leur manque, » & faire paroître avec avantage leurs ta- » lens & leur induſtrie. C'eſt à votre gé- » néroſité à faire le reſte. Souffrez-donc » qu'ils n'aient de moi que le nom & le » ſang, & qu'ils vous ſoient redevables de » leur fortune & de leur grandeur. » Henri, touché du diſcours de ce vieillard, & enchanté de la bonne mine de ſes enfans, les embraſſa tous avec bonté ; les retint à ſa cour, & les plaça ſelon leur mérite.

[1012.]

Quoique la fortune favorisât toutes les entrepriſes de l'empereur Henri, ce prince, plein de mépris pour les grandeurs humaines, & fatigué de la ſuprême autorité, réſolut d'abdiquer l'Empire. Dans un ſéjour qu'il avoit fait à Strasbourg, il avoit été édifié de l'ordre avec lequel les chanoines célébroient l'office divin : pénétré de reſpect pour la régularité de leurs mœurs, il voulut vivre avec eux comme ſimple chanoine. Les ſeigneurs Allemands s'oppoſerent avec force à cette réſolution, ſi contraire aux beſoins & à la proſpérité de l'Empire. Henri n'inſiſta pas ; mais, pour remplir en quelque façon le vœu tacite qu'il avoit fait, il fonda dans l'égliſe de Strasbourg une riche prébende deſtinée à un

chanoine, qui tiendroit à perpétuité la place qu'il auroit voulu occuper. Cette prébende ſubſiſte encore; & le chanoine qui en jouit, eſt, par cette raiſon, appellé *le roi du chœur*. Il s'eſt ſouvent élevé des conteſtations au ſujet de la nomination à ce bénéfice que les empereurs prétendoient conférer; mais le chapitre & le prévôt de la cathédrale s'y ſont conſtamment oppoſés, & ſe ſont juſqu'à préſent maintenus dans le droit d'y nommer.

[1014.]

Henri II paſſe en Italie, & ſe rend à Rome, le 14 de Février, avec la reine Cunegonde, & un grand nombre de ſeigneurs. Son cortège avoit quelque choſe de remarquable. On y voyoit douze ſénateurs, dont ſix avoient la barbe raſe à la Romaine, & ſix autres portoient de longues mouſtaches à la Françoiſe, & des bâtons à la main. Les auteurs modernes, ſurpris de cette ſingularité, ont cherché vainement à nous en rendre raiſon. Ils n'ont rien dit qui mérite d'être rapporté; & vraiſemblablement, ſi elle cache quelque myſtère, le ſecret en eſt perdu pour la poſtérité.

Le pape Benoît VIII reçut Henri II ſur les degrés de l'égliſe de S. Pierre, & lui

dit : « Voulez-vous être le défenſeur de l'E-
» gliſe Romaine, & garder à moi & à mes
» ſuccceſſeurs la fidélité en toutes choſes ? »
propoſition étrange, & qui caractériſe le génie entreprenant de la cour de Rome ! Ce n'étoit pas ainſi que les prédéceſſeurs de Benoît s'exprimoient en parlant aux empereurs ; la crainte ou l'eſpérance les rendoit plus modeſtes. Henri conſentit à tout. Il fut couronné par le pape.

Dans cette cérémonie du couronnement, Benoît VIII fit préſent à l'empereur d'un globe * d'or, orné de deux cercles croiſés, enrichis de pierreries. « Le globe, dit un auteur, repréſentoit le monde ; la croix figuroit la religion, dont le prince ſe déclaroit le défenſeur & le protecteur ; & les pierreries, les vertus qu'il devoit avoir. »

L'empereur, s'en retournant en Allemagne, s'arrête à Verdun, & va rendre viſite à Richard, abbé de S. Vannes. En en-

* Le monde, figuré par un globe, n'étoit pas une invention nouvelle. On en trouve dans les médailles & dans les figures antiques, entre les mains des empereurs. Henri II fit mettre ce globe au haut des enſeignes de l'Empire. Le comte palatin, en qualité de Grand-Maître du palais, ajoûta, dans la ſuite, ce globe impérial à ſes armoiries, fondé ſur ce qu'à la cérémonie du ſacre, il portoit ce globe devant l'empereur. Cet honneur eſt maintenant attaché à l'électorat de Baviere.

trant dans le cloître, il prononce ces paroles du pſeaume 131 : « C'eſt ici mon » repos pour toujours ; c'eſt l'habitation que » j'ai choiſie. » L'évêque Heimon, qui l'accompagnoit, va rapporter ces mots à l'abbé. » Prenez garde, lui dit-il, à ce que vous » ferez. Si vous recevez ce prince pour » religieux, comme il le demandera, vous » perdez l'Empire. » L'abbé reçoit l'empereur, & le conduit avec reſpect au chapitre. Là, devant tous les religieux, il oſe l'interroger ſur le deſſein qui l'attire dans cette ſolitude. Henri lui répond, le viſage baigné de larmes, qu'il veut faire pénitence parmi eux, quitter le monde & l'empire, & prendre l'habit de religieux. « Voulez- » vous, dit l'abbé, ſelon la régle, & à l'imi- » tation de Jeſus-Chriſt, être obéiſſant juſ- » qu'à la mort ? » L'empereur répond avec humilité, qu'il n'a pas d'autre deſſein. « Eh » bien ! reprend l'abbé, je vous reçois pour » moine : je me charge du ſoin de votre » ame ; mais je veux que vous faſſiez tout ce » que je vous ordonnerai. » Henri promet tout ; & Richard replique auſſi-tôt : « Je » vous ordonne de continuer à gouverner » l'Empire ; d'être ferme en rendant juſtice, » & d'uſer de toute votre autorité pour » procurer aux peuples la paix & la tran- » quillité. » Henri n'inſiſte pas davantage, & ſe retire.

[1017.]

Poppon, archevêque de Trèves *, se voyoit, tous les jours, insulté par Adalbert, seigneur d'une fortereſſe voisine. Ce bri-

---

* S. Euchaire est l'apôtre & le premier évêque de la ville de Trèves; & S. Agricé, nommé en 330, en est le premier archevêque. Ce fut lui qui y apporta la tunique de notre Seigneur. Depuis S. Agrice, on compte quatre-vingt-quatre archevêques, y compris Jean-Hugues d'Orsbeck élu en 1676. Ce prélat avoit un frere aîné, qui lui refusoit tous les titres dûs à son éminente dignité, & ne l'appelloit que *mon Prêtre*. Cet homme, riche & avare, n'avoit qu'un valet. Deux grands coffres remplis d'or lui servoient de lit. L'électeur aimoit son frere. Il lui envoyoit souvent des présens de vin, ou de gibier, que ce brutal recevoit avec indifférence. Il ouvroit alors ses coffres, & disoit au porteur : « Vois-tu cela, mon » ami? Tu diras à mon prêtre que j'en ai plus que » lui, & que je ne me soucie guères de lui & » de ses présens. » Il avoit épousé une nièce de l'électeur Charles-Gaspard de Leyen, dame belle & sage; mais, sur le prétexte qu'elle lui coûtoit trop d'argent pour son entretien, il la renvoya à ses parens, au bout de deux mois. Tout son plaisir consistoit à compter son or, à boire & à fumer avec deux vieux officiers qui entendoient, chaque jour, avec complaisance, un nouveau récit de ses hauts faits militaires, & qui trouvoient son vin du Rhin excellent.

Le chapitre de Trèves n'admet point de princes dans ses prébendes.

gand pilloit impunément les bourgs & les villages, & portoit ſouvent la déſolation & la terreur juſques dans la cour de l'archevêché. Un certain Sikon vint un jour trouver Poppon, & lui promit non-ſeulement de le venger, mais même de délivrer le pays de ce tyran. L'offre reçue, Sikon part, & va ſe préſenter à la porte du château d'Adalbert. Feignant d'être cruellement altéré, il demande à boire. Adalbert lui envoie du vin. Sikon en boit; remercie obligeamment ceux qui le lui ont apporté, & les ſupplie de dire à leur maître que bientôt il lui rendra avec uſure le ſoulagement qu'il vient d'en recevoir. Ayant ainſi préparé l'inſtant de ſa vengeance, Sikon fait fabriquer trente tonneaux dans leſquels il fait entrer autant d'hommes armés. Ces tonneaux, recouverts de toiles, ſuſpendues à des bâtons par des anneaux de fer, ſont portés ſur les épaules de ſoixante ſoldats réſolus, qui cachent leurs armes ſous des habits de payſans. Un matin, Sikon arrive avec cette ſuite, à la porte du château d'Adalbert. Il ſe nomme, & dit à la ſentinelle que ce vin qu'il fait apporter, ſuivant ſa promeſſe, eſt une preuve de ſa reconnoiſſance envers le ſeigneur Adalbert. On ouvre: les tonneaux entrent dans la cour. Adalbert vient les recevoir. Alors Sikon déchire les toiles qui couvrent

les

les tonneaux : les soldats en sortent ; &, secondés de leurs camarades, ils tombent sur la garnison qu'ils massacrent. Adalbert périt des premiers ; & Sikon va porter cette bonne nouvelle à l'archevêque, & recevoir les remercîmens de tout le peuple des environs.

[1019.]

L'empereur Henri avoit épousé Cunegonde, fille de Sigefred, ou Sigefroi, comte de Luxembourg. Malgré les grandes vertus, dont l'Histoire dit que cette princesse fut douée, on ne doit pas dissimuler qu'elle se trouva en bute aux plus noires calomnies. Accusée d'infidélité, elle demande à son époux la permission de se justifier par l'épreuve du feu. L'empereur a la foiblesse d'y consentir. Cunegonde marche, dit-on, pieds nuds, sur douze socs ardens, sans en ressentir aucun mal ; & son innocence est reconnue. Est-ce un mensonge historique ? est-ce une vérité attestée par les auteurs qui rapportent ce fait, aussi-bien que l'assurance avec laquelle ils certifient que Cunegonde conserva sa virginité jusqu'à la mort ? Quoi qu'il en soit, le pape Innocent III, qui, cent soixante-huit ans après le décès de cette impératrice, la ca-

nonisa, dit affirmativement dans sa bulle, que Cunegonde étoit morte vierge.

[1023.]

Entrevue de l'empereur avec le roi de France. Ces deux princes étoient convenus de se voir dans un bateau sur la Meuse, entre Sedan & Mouson; mais Henri, dont la franchise & la générosité ne s'accommodent point de ces précautions, va trouver dans son camp le roi Robert, qui lui rend, le lendemain, sa visite avec aussi peu de cérémonie.

[1024.]

Henri meurt le 13 de Juillet, âgé de cinquante-deux ans. Son corps est porté à Bamberg, & enterré dans l'église cathédrale, qu'il avoit fait bâtir. On a écrit que, se sentant près de sa fin, il dit aux parens de sa femme: «Vous me l'avez donnée » vierge, je vous le rend vierge *. »

* Les chanoines de Bamberg, cent ans après la mort de ce prince, sollicitèrent à Rome sa canonisation. Eugene III céda à leurs instances. Sa fête se célèbre dans quelques pays, le 13 de Juillet; dans d'autres, le quatorzieme jour de sa sépulture. Henri fut brave & pieux; mais, à l'exemple des princes de sa maison, il accorda un trop haut degré de puissance aux ecclésiastiques; & cette

CONRAD II, *seizieme Empereur.*

[1024.]

L'A diète d'élection se tient en plein champ, entre Worms & Mayence. Conrad, duc de Franconie, surnommé *le Salique*, parce qu'il étoit né, dit-on, sur la riviere de Sal, est élu empereur.

Plusieurs auteurs Allemands ont voulu faire remonter à cette élection l'origine des sept électeurs; mais ils se trompent certainement. Les comtes, les evêques & les abbés y concoururent avec les ducs de Saxe, de Bohême, de Carinthie, de Souabe, de Franconie, de la haute & basse Lorraine. On voit aussi que les magistrats des villes y assistoient; mais, sans doute, leurs suffrages ne furent pas comptés.

Aussi-tôt après l'élection, Conrad, suivi de toute sa cour, se rend à Mayence, pour

malheureuse facilité prépara bien des maux à la Germanie. Pendant ce règne, on commence à reconnoître les premiers efforts que font les grands vassaux de l'Italie pour se tirer de la dépendance de l'Empire: déja ils se font la guerre, sans consulter l'empereur.

y être ſacré. Comme il alloit proceſſionnellement à la cathédrale, trois particuliers ſe jettent à ſes pieds, & le ſupplient de leur faire raiſon de quelques dommages qu'ils ont eſſuyés de la part de leurs ennemis. Conrad s'arrête pour écouter leurs plaintes ; mais ce retardement paroiſſant fâcher les eccléſiaſtiques qui l'accompagnent, il ſe retourne vers eux : « Si je ſuis chargé » de gouverner l'Empire, leur dit-il, c'eſt » à moi de rendre la juſtice, & de ne point » la différer : par où puis-je mieux com- » mencer mon règne que par un acte d'é- » quité ? »

[1027.]

La vie entiere de Conrad fait voir que ce prince ſaiſiſſoit toutes les occaſions qui ſe préſentoient d'exercer ſa généroſité. Dans une émeute qu'il y eut à Rome, lors de ſon couronnement, un gentilhomme perdit une jambe, en combattant. Conrad ſe fit apporter la botte du bleſſé ; la remplit d'or, & la lui renvoya ; « Annoncez- » lui, dit-il à l'officier qu'il chargea de ce » préſent, que je ne bornerai pas mes bien- » faits à cette modique gratification, & » que je lui avance ſeulement la ſomme né- » ceſſaire pour guérir ſa bleſſure, & me » conſerver un excellent officier. »

1028.]

Werner, evêque de Strasbourg, ayant à défendre ſes riches poſſeſſions contre de puiſſans ennemis, abandonne à ſon frere Rathbot les revenus de ſon évêché, pour bâtir une citadelle capable de les contenir. Rathbot, comte d'Altembourg, choiſit la cime d'une montagne eſcarpée, & fait conſtruire le fort château de Hasbourg. Les ſommes, qui lui reſtent, ſont répandues dans le pays, à deſſein de ſe procurer des amis & des vaſſaux. Werner vient pour juger du bon emploi de ſon argent. Il ne voit que quelques fortifications, trop foibles, à ſon avis, pour réſiſter à l'ennemi. » Attendez à demain, lui dit Rathbot; & » vous déciderez ſi j'ai exécuté vos or- » dres. » Pendant la nuit, il fait avertir la nobleſſe du pays & ſes nouveaux vaſſaux. Ils prennent les armes; &, dès la pointe du jour, ils entourent le château. Werner, à ſon reveil, voit cette troupe ſous ſes drapeaux. Il ſe croit aſſiégé, & près de ſuccomber ſous les efforts de l'ennemi: » Ce ſont, lui dit ſon frere, vos amis & » vos vaſſaux; voilà l'emploi de votre ar- » gent. Les bras de ces braves gentils- » hommes ſont un rempart infiniment plus » sûr que tous les ouvrages qu'on auroit » pû ajoûter à cette fortereſſe. »

» Telle eſt, dit un auteur, la plus cer-
» taine & la premiere origine du château
» de Hasbourg, qui a donné ſon nom à
» l'une des plus illuſtres maiſons de l'Eu-
» rope *. »

[1030.]

On avoit mis de bonne heure un certain Bardon d'Opparshoxien à l'abbaye de Fulde, où, après avoir paſſé quelques années, il embraſſa la vie monaſtique. On remarque que, par une étude aſſidue, il s'étoit rendu familier le Paſtoral de S. Grégoire. Ses confreres, lui en ayant un jour demandé la raiſon, il répondit en ſouriant : » Peut-être viendra quelque jour un roi qui » ſera aſſez ſimple pour me donner un evê-
» ché. » La prédiction s'accomplit. L'archevêque de Mayence étant mort, l'empereur nomma le moine Bardon à ſa place.

Erneſt, duc de Souabe ſe révolte contre l'empereur : il eſt mis au ban ** de l'Empire.

---

* Les comtes d'Altembourg quitterent ce nom, pour prendre celui de Comtes de Hasbourg, devenus, dans la ſuite, archiducs d'Autriche; & ayant donné une longue ſuite d'empereurs à l'Allemagne, ils ont toujours conſervé le titre de Comtes de Hasbourg, en mémoire de Rodolphe I, premier empereur de cette auguſte maiſon.

** *Ban* a d'abord ſignifié *banniere*, enſuite *édit*,

[1033.]

Vers ce tems, on commence à entendre parler de ce qu'on appelloit jadis *la trève de Dieu*. Cette trève, dont on attribue l'origine à un décret du concile d'Elne en Roussillon, portoit que « personne n'at» taqueroit son ennemi depuis l'heure de » Nones du samedi, jusqu'à l'heure de » Primes du lundi, pour que le dimanche » fût observé comme il devoit l'être. » Dans l'impossibilité où étoient alors les princes d'empêcher les petites guerres particulieres de leurs vassaux, cette trève de Dieu fut, sans doute, d'une grande utilité, & épargna bien du sang. Elle est dûe aux evêques de France ; & tous les Etats d'Occident l'adopterent avec plus ou moins de changemens & de modification. Conrad, aidé de l'archevêque de Milan, l'introduisit en Lombardie, puis en Allemagne. On en trouve le dispositif en ces termes dans un auteur du siécle. « Une loi sainte, un nou» veau commandement excellent, donné

---

publication, & peu après *bannissement*. Le ban prononcé contre le duc de Souabe, est un des premiers exemples de cette proscription. Voici quelle en étoit la formule : « Nous déclarons ta femme » veuve, tes enfans orphelins ; & nous t'envoyons, » au nom du Diable, aux quatre coins du monde. »

» de Dieu, comme l'ont assuré de saints
» personnages, & tous les Chrétiens, tant
» justes que pécheurs, porte que toute
» personne, quelque tort qu'elle puisse
» avoir, soit libre de vaquer sûrement
» à ses affaires depuis la premiere heure du
» jeudi, jusqu'à la premiere du lundi; que
» quiconque violera cette loi, c'est-à-dire
» *la trève de Dieu*, laquelle vient d'être
» établie depuis peu sur la terre, soit, du-
» rant quelque tems, condamné sans ré-
» mission à l'exil, & souffre dans son corps
» la peine qu'il aura méritée; mais que celui
» qui l'observera, soit, par la miséricorde
» de Dieu, délivré de tous les liens de ses
» péchés. »

[1039.]

L'empereur venoit d'hériter des Etats de Bourgogne. Il conduit son fils Henri dans ce royaume, & le lui cède, à la sollicitation des seigneurs du pays, qui lui prêtent aussi-tôt serment de fidélité.

Conrad II, après avoir régné quinze ans, meurt à Utrecht, le 4 de Juin. La maxime ordinaire de ce prince étoit: « Pre-
» nez garde aux mœurs de tout le monde,
» & sur-tout à votre conduite. »

HENRI III, *dix-ſeptieme Empereur.*

[1039.]

DEPUIS long-tems, on n'avoit point vu d'élection auſſi tranquille que celle qui porta Henri III ſur le thrône impérial. Toutes les voix ſe réunirent en ſa faveur. Aucun concurrent ne ſe préſenta; & l'Allemagne conſerva ſa tranquillité. Cette époque eſt d'autant plus remarquable, que preſque toutes les diètes précédentes avoient toujours été enſanglantées, ou ſuivies de guerres civiles.

Les Polonois, juſqu'alors ennemis déclarés des Allemands, ſe voyant attaqués par Brzetiſlas, duc de Bohême, qui vouloit profiter des troubles de la Pologne, pour s'aggrandir & prendre la qualité de Roi, au préjudice du roi Caſimir, implorent la protection de Henri III. L'empereur envoie des députés à Brzetiſlas, avec ordre de lui déclarer la guerre, au cas qu'il refuſe de ceſſer toute hoſtilité contre les Polonois. Le duc répond aux députés : » Que le roi vienne lui-même avec autant » de troupes qu'il lui plaira; nous trouve» rons de la place pour les enterrer. »

[1040.]

Ce même duc de Bohême, averti de l'approche des troupes impériales, ordonne à ſes payſans de couper tous les arbres des forêts de Bohême, qui étoient entre Schonfelds & Ratisbonne, & de les jetter derriere eux. Les Bohêmes paroiſſoient peu diſpoſés à remplir un ordre qui alloit laiſſer leur pays à découvert. « Quoi! leur dit » Brzetiſlas, vous avez peur des Allemands, » avant de les avoir vus? Que les poltrons » ſe retirent; & que ceux qui ſont fideles » à la patrie, demeurent avec moi. Nous » avons des armes d'airain, & non de » bois comme les Allemands. »

En effet les Impériaux furent battus, & preſque tous taillés en piéces. Les habitans de Kuttemberg ſe ſignalerent ſur-tout dans cette action. Armés de ſimples crocs, ils tuerent un grand nombre d'ennemis. Brzetiſlas, pour reconnoître un ſi important ſervice, déclara, qu'affranchis de tous impôts ou ſervitude particuliere, ils releveroient directement de lui. Il ajoûta à cette faveur le droit de pêche & de chaſſe. Les fils de ces braves citoyens, pour rendre immortelle la mémoire de ce combat, portent dans leurs armes un croc avec des étoiles. Vingt ſénateurs, qu'ils nomment pour leur rendre la juſtice, tiennent encore

aujourd'hui leurs assemblées e voulut
vieille forteresse qui dépend d'eux. Vé-

[1043.]

Henri a lieu de se plaindre d'Ovon, roi de Hongrie. Ovon députe à l'empereur pour conjurer l'orage prêt à fondre sur lui. Henri renvoie les députés avec ordre de dire à leur maître que, sous trois jours, il lui livrera bataille. Les deux armées se trouvent en présence. Henri, avant de combattre, dit à ses troupes : « Nous ne sommes qu'une poignée de monde ; mais » nous avons la justice & le courage de notre côté : c'est la valeur & la discipline » d'une armée, & non pas le nombre, qui » décident de la victoire. Vous allez attaquer » une multitude confuse, & qui s'embarrasse d'elle-même. Cette ardeur & cette » gaieté que j'apperçois sur vos visages, est » un présage assuré de la victoire. Conservez-la au milieu de la bataille, & confiez-» vous en la justice de votre cause & dans » votre valeur. Allons combattre, sous les » auspices de Dieu, protecteur de l'équité ; » faisons ce qui dépend de nous : le Dieu » des armées fera le reste. »

Les Hongrois furent défaits ; & tout le royaume tomba sous la domination de

nnu ſouverain du

47.]

en Italie. Trois papes, e l'Egliſe, venoient de ité & les revenus de la .. Cet accord monſtrueux, on & de la cupidité, ne : longue durée. Les trois rivaux ay... entôt épuiſé le thréſor de l'égliſe, pour fournir à leurs débauches, vendirent chacun leur part de la papauté à un diacre, nommé *Gratien*, qui prit le nom de *Grégoire VI.* Tel étoit le chef de la Chrétienté, lorſque l'empereur arriva à Rome. Auſſi-tot il aſſemble dans l'égliſe de S. Pierre les evêques du concile de Sutri; &, de leur conſentement & de celui du ſénat & du peuple Romain, il dépoſe ce pape ſimoniaque, & place ſur la chaire de S. Pierre Suidger, ſon chancelier, évêque de Bamberg, qui prend le nom de *Clément II.* Le premier acte de ce nouveau pontife eſt de ſacrer ſon bienfaiteur & l'impératrice ſon épouſe.

Amé ou Amédée I, comte de Savoye & de Maurienne, fils de Humbert Aux-blanches-Mains, avoit accompagné Henri III en Italié. On lui donna, dans ce voyage,

le nom de *la Queue*, parce qu'il ne voulut pas entrer au palais de l'empereur à Vérone, ſi on ne laiſſoit pas entrer ſa ſuite, qu'il appelloit ſa *queue*.

[1054.]

L'empereur dépouille le duc de Baviere de ſes Etats, & donne l'inveſtiture de ce duché à ſon propre fils Henri, âgé ſeulement de trois ans, qu'il fait déclarer roi des Romains, & ſon ſucceſſeur à l'Empire, dans une diète * tenue à Tribur, ville ſur le Rhin, au diocèſe de Mayence.

* Cette diète eſt la matiere d'une vive conteſtation entre les auteurs. Pluſieurs prétendent que c'eſt à cette aſſemblée qu'a commencé l'uſage de nommer Rois des Romains les princes deſtinés à ſuccéder à l'Empire. D'autres font remonter plus haut l'origine de cette dignité. Ils ne font point difficulté d'aſſurer qu'elle fut donnée par Othon I à ſon fils, & diſent que ce fut une politique de ce prince, qui, craignant de révolter les Etats d'Allemagne, en conférant à Othon II le titre d'Empereur, lui ſubſtitua celui de Roi des Romains. Il eſt vrai que, dans la ſuite, pluſieurs empereurs, légitimement élûs, juſqu'à leur couronnement à Rome, n'ont pris que la qualité de Rois des Romains. C'eſt le titre que la bulle d'or donne à un empereur élu, & qui n'a pas encore été couronné par le pape; mais ce titre n'a plus la même ſignification. Depuis Charles V, les empereurs ne ſe rendent plus à Rome, pour y

[1056.]

Une cruelle famine désole, cette année, toute l'Allemagne. Henri ne néglige rien pour soulager ses sujets. Il cesse de lever les impôts sur les provinces les plus affligées, & ménage sur-tout la Franconie, l'une des plus fertiles en grains, mais où la moisson avoit totalement manqué. Il lui fait passer des bleds préférablement aux autres, en disant : « Il est juste que j'assiste » dans la famine ceux qui m'ont fait jouir » de l'abondance. »

Ce prince meurt à Goslar, âgé de trente-neuf ans. En expirant, il recommanda qu'on demandât pour lui pardon à tous ceux qu'il avoit pu offenser, & sur-tout qu'on restituât aux possesseurs les biens dont il pouvoit s'être emparé injustement.

---

recevoir la couronne impériale. On nomme *roi des Romains* le futur successeur à l'Empire ; & si le trône est vacant, le prince, au moment de son élection, est nommé *empereur*.

HENRI IV, *dix-huitieme Empereur.*

[1056.]

LA fermeté de Henri III avoit rendu ſon règne tranquille. Les fréquentes diètes qu'il avoit convoquées, en contenant les ſeigneurs les plus audacieux, ne leur avoient pas laiſſé ignorer quelles pouvoient être leurs forces ſous un monarque moins affermi, & plus foible : ainſi l'on peut dire que le bonheur du pere cauſa une partie des infortunes du fils.

Ce prince avoit ſix ans, lorſqu'il monta ſur le thrône. Agnès, ſa mere, s'empara de la régence. C'étoit une Françoiſe, fille d'un duc de Guyenne, pair de France. Les premieres années de cette régence furent agitées par ces troubles obſcurs qui minent les forces d'un pays, ſans le détruire abſolument. Les ſeigneurs de fiefs ne reconnoiſſoient pour loix que leur caprice, & pour juſtice, que leur épée. Ils ſe faiſoient la guerre : ils ſe livroient des combats; incendioient des villages; brûloient des moiſſons, & ſouvent entraînoient toute une province dans leurs querelles particulieres. Le ſiége d'un mauvais châ-

teau, celui d'une grange, étoient le plus glorieux exploit de toute une campagne, qui toujours ſe terminoit par la ruine totale de quelque canton.

[1063.]

Le favori d'une régente abſolue, ou qui veut l'être, raſſemble ſur ſa tête la haine de tous ceux qui ambitionnent ſa place; & cette haine s'étend preſque toujours juſques ſur la ſouveraine. Agnès ſe trouvoit à Spire, avec le jeune empereur. Henri, évêque d'Ausbourg, ſon conſeil & ſon confident, avoit ſuivi la cour. Les eſprits commençant à fermenter, on murmure; on s'intrigue pour former un parti; on ne craint point d'accuſer l'impératrice d'un mauvais commerce avec Henri. Annon, archevêque de Cologne, eſt l'ame de la cabale. Fortifié de quelques ſeigneurs mécontens, il propoſe à l'empereur une promenade dans une iſle du Rhin. On entre dans un bateau; mais, lorſque le jeune Henri s'apperçoit qu'on tourne du côté de Cologne, & qu'on veut le ſéparer de ſa mere, il s'élance dans le fleuve; &, ſans un prompt ſecours, il ſe ſeroit noyé. Henri n'avoit pas douze ans. Il fut aiſé de l'adoucir, lorſqu'il fut à Cologne, où ſes raviſſeurs le traiterent avec plus de reſpect

&

& de complaiſance qu'il ne l'avoit été ſous la tutelle de ſa mere. L'impératrice céde alors à la néceſſité : elle ſe retire à Rome, où, renonçant au monde, elle prend le voile dans un monaſtere de cette ville. Annon & ſes complices, maîtres de la perſonne de l'empereur, s'emparent de toute l'autorité, & cherchent à effacer l'odieux de leur conduite, par leur exactitude à rendre la juſtice.

[1063.]

L'empereur va paſſer les fêtes de Noël à Goſlar. L'evêque d'Hildesheim & l'abbé de Fulde ſe diſputent la préſéance. Les gentilshommes de l'evêque ſe cachent derriere l'autel ; &, tandis que l'évêque & l'abbé veulent s'emparer du premier fauteuil, ils accourent & tombent ſur la ſuite de l'abbé, qui eſt ignominieuſement chaſſée du ſanctuaire. Ceux-ci crient aux armes. Leurs camarades ſe précipitent dans l'égliſe, l'épée à la main ; troublent l'office, & frappent indifféremment ſur tout ce qui ſe préſente. Le déſordre eſt affreux ; le ſang coule de toutes parts : on n'a plus d'égard pour la ſainteté du lieu ; & pluſieurs ſeigneurs ſont maſſacrés ſur les marches de l'autel. L'empereur lui-même ne ſe retire de la mêlée, qu'avec peine. La cauſe eſt

portée, le lendemain, au conseil ; mais l'audacieuse présomption du moine succombe sous l'orgueil protégé de l'evêque, qui, ne bornant pas sa vengeance à la honte dont il vient de voir couvrir son ennemi, l'excommunie avec ses adhérans & tous ceux qui ont eu, qui ont, ou qui auront quelque communication avec lui. Sa haine acharnée porte également sur les morts & sur les vivans. Ceux-là sont privés de la sépulture : ceux-ci sont sequestrés de la communion des fideles & de la société civile, & doivent être regardés comme ennemis de la Religion & de l'Etat. C'est ainsi que, dans ce siécle & dans les suivans, le glaive de l'Eglise servoit à venger les querelles particulieres.

[1064.]

Sept à huit mille pélerins partent de l'Allemagne, pour aller à Jérusalem. Ils traversent la Hongrie, la Bulgarie, la Thrace, & se rendent à Constantinople, où ils saluent l'empereur Grec, Constantin Ducas. Continuant ensuite leur voyage, ils entrent sur les terres des Musulmans, & sont attaqués par les Arabes. C'étoit le Vendredi saint : ils pouvoient se défendre ; mais la solemnité du jour retint leurs bras. Les Arabes, profitant de ce scrupule, en

tuerent un grand nombre, & dépouillerent les autres de leurs richeſſes.

Quelques-uns s'étoient ſauvés dans un village où ils ſe ſoutinrent juſqu'au jour de Pâques; mais, ſe ſentant épuiſés, ils furent contraints de ſe rendre. Le chef des Arabes vint avec dix-ſept ſoldats dans l'enclos qui ſervoit de camp aux Chrétiens; & étant monté dans une chambre où s'étoient réfugiés l'archevêque de Mayence & l'évêque de Bamberg, conducteurs des pélerins, l'evêque lui offrit ce qu'ils poſſedoient, en le priant de leur laiſſer la vie. » Ce n'eſt pas à vous, leur dit le Barbare, » à nous faire la loi. Après vous avoir dé» pouillés, nous prétendons manger votre » chair & boire votre ſang. » Il dénoue auſſi-tôt ſon turban, & le paſſe au cou de l'evêque. Le prélat étoit jeune & vigoureux: il ſe débarraſſe de l'Arabe; &, d'un coup de poing, il le renverſe à ſes pieds. Il appelle auſſi-tôt les Allemands à ſon ſecours: ceux-ci tombent ſur l'Arabe & ſur ſes ſoldats. Après un combat vif & ſanglant, les Chrétiens ſont vainqueurs; & les brigands ſe laiſſent lier les mains derriere le dos. Cette petite victoire n'avoit pu être remportée, ſans que les Arabes du dehors ne s'apperçuſſent de ce qui ſe paſſoit dans l'intérieur de la ferme. Ils font pleuvoir ſur les Chrétiens une grêle de fléches

[1040.]

Ce même duc de Bohême, averti de l'approche des troupes impériales, ordonne à ſes payſans de couper tous les arbres des forêts de Bohême, qui étoient entre Schonfelds & Ratisbonne, & de les jetter derriere eux. Les Bohêmes paroiſſoient peu diſpoſés à remplir un ordre qui alloit laiſſer leur pays à découvert. « Quoi! leur dit » Brzetiſlas, vous avez peur des Allemands, » avant de les avoir vus? Que les poltrons » ſe retirent; & que ceux qui ſont fideles » à la patrie, demeurent avec moi. Nous » avons des armes d'airain, & non de » bois comme les Allemands. »

En effet les Impériaux furent battus, & preſque tous taillés en piéces. Les habitans de Kuttemberg ſe ſignalerent ſur-tout dans cette action. Armés de ſimples crocs, ils tuerent un grand nombre d'ennemis. Brzetiſlas, pour reconnoître un ſi important ſervice, déclara, qu'affranchis de tous impôts ou ſervitude particuliere, ils releveroient directement de lui. Il ajoûta à cette faveur le droit de pêche & de chaſſe. Les fils de ces braves citoyens, pour rendre immortelle la mémoire de ce combat, portent dans leurs armes un croc avec des étoiles. Vingt ſénateurs, qu'ils nomment pour leur rendre la juſtice, tiennent encore

aujourd'hui leurs assemblées dans une vieille forteresse qui dépend d'eux.

[1043.]

Henri a lieu de se plaindre d'Ovon, roi de Hongrie. Ovon députe à l'empereur pour conjurer l'orage prêt à fondre sur lui. Henri renvoie les députés avec ordre de dire à leur maître que, sous trois jours, il lui livrera bataille. Les deux armées se trouvent en présence. Henri, avant de combattre, dit à ses troupes : « Nous ne sommes qu'une poignée de monde ; mais » nous avons la justice & le courage de notre côté : c'est la valeur & la discipline » d'une armée, & non pas le nombre, qui » décident de la victoire. Vous allez attaquer » une multitude confuse, & qui s'embarrasse d'elle-même. Cette ardeur & cette » gaieté que j'apperçois sur vos visages, est » un présage assuré de la victoire. Conservez-la au milieu de la bataille, & confiez-» vous en la justice de votre cause & dans » votre valeur. Allons combattre, sous les » auspices de Dieu, protecteur de l'équité ; » faisons ce qui dépend de nous : le Dieu » des armées fera le reste. »

Les Hongrois furent défaits ; & tout le royaume tomba sous la domination de

l'empereur, qui fut reconnu ſouverain du pays dans Albe-royale.

[1047.]

L'empereur paſſe en Italie. Trois papes, au grand ſcandale de l'Egliſe, venoient de ſe partager l'autorité & les revenus de la dignité pontificale. Cet accord monſtrueux, fruit de l'ambition & de la cupidité, ne pouvoit être de longue durée. Les trois rivaux ayant bientôt épuiſé le thréſor de l'égliſe, pour fournir à leurs débauches, vendirent chacun leur part de la papauté à un diacre, nommé *Gratien*, qui prit le nom de *Grégoire VI.* Tel étoit le chef de la Chrétienté, lorſque l'empereur arriva à Rome. Auſſi-tot il aſſemble dans l'égliſe de S. Pierre les evêques du concile de Sutri; &, de leur conſentement & de celui du ſénat & du peuple Romain, il dépoſe ce pape ſimoniaque, & place ſur la chaire de S. Pierre Suidger, ſon chancelier, évêque de Bamberg, qui prend le nom de *Clément II.* Le premier acte de ce nouveau pontife eſt de ſacrer ſon bienfaiteur & l'impératrice ſon épouſe.

Amé ou Amédée I, comte de Savoye & de Maurienne, fils de Humbert Aux-blanches-Mains, avoit accompagné Henri III en Italié. On lui donna, dans ce voyage,

le nom de *la Queue*, parce qu'il ne voulut pas entrer au palais de l'empereur à Vérone, si on ne laissoit pas entrer sa suite, qu'il appelloit sa *queue*.

[1054.]

L'empereur dépouille le duc de Baviere de ses Etats, & donne l'investiture de ce duché à son propre fils Henri, âgé seulement de trois ans, qu'il fait déclarer roi des Romains, & son successeur à l'Empire, dans une diète * tenue à Tribur, ville sur le Rhin, au diocèse de Mayence.

---

* Cette diète est la matiere d'une vive contestation entre les auteurs. Plusieurs prétendent que c'est à cette assemblée qu'a commencé l'usage de nommer Rois des Romains les princes destinés à succéder à l'Empire. D'autres font remonter plus haut l'origine de cette dignité. Ils ne font point difficulté d'assurer qu'elle fut donnée par Othon I à son fils, & disent que ce fut une politique de ce prince, qui, craignant de révolter les Etats d'Allemagne, en conférant à Othon II le titre d'Empereur, lui substitua celui de Roi des Romains. Il est vrai que, dans la suite, plusieurs empereurs, légitimement élûs, jusqu'à leur couronnement à Rome, n'ont pris que la qualité de Rois des Romains. C'est le titre que la bulle d'or donne à un empereur élu, & qui n'a pas encore été couronné par le pape; mais ce titre n'a plus la même signification. Depuis Charles V, les empereurs ne se rendent plus à Rome, pour y

[1056.]

Une cruelle famine désole, cette année, toute l'Allemagne. Henri ne néglige rien pour soulager ses sujets. Il cesse de lever les impôts sur les provinces les plus affligées, & ménage sur-tout la Franconie, l'une des plus fertiles en grains, mais où la moisson avoit totalement manqué. Il lui fait passer des bleds préférablement aux autres, en disant : « Il est juste que j'assiste » dans la famine ceux qui m'ont fait jouir » de l'abondance. »

Ce prince meurt à Goslar, âgé de trente-neuf ans. En expirant, il recommanda qu'on demandât pour lui pardon à tous ceux qu'il avoit pu offenser, & sur-tout qu'on restituât aux possesseurs les biens dont il pouvoit s'être emparé injustement.

---

recevoir la couronne impériale. On nomme *roi des Romains* le futur successeur à l'Empire ; & si le trône est vacant, le prince, au moment de son élection, est nommé *empereur*.

HENRI IV, *dix-huitieme Empereur.*

[1056.]

LA fermeté de Henri III avoit rendu ſon règne tranquille. Les fréquentes diètes qu'il avoit convoquées, en contenant les ſeigneurs les plus audacieux, ne leur avoient pas laiſſé ignorer quelles pouvoient être leurs forces ſous un monarque moins affermi, & plus foible : ainſi l'on peut dire que le bonheur du pere cauſa une partie des infortunes du fils.

Ce prince avoit ſix ans, lorſqu'il monta ſur le thrône. Agnès, ſa mere, s'empara de la régence. C'étoit une Françoiſe, fille d'un duc de Guyenne, pair de France. Les premieres années de cette régence furent agitées par ces troubles obſcurs qui minent les forces d'un pays, ſans le détruire abſolument. Les ſeigneurs de fiefs ne reconnoiſſoient pour loix que leur caprice, & pour juſtice, que leur épée. Ils ſe faiſoient la guerre : ils ſe livroient des combats; incendioient des villages; brûloient des moiſſons, & ſouvent entraînoient toute une province dans leurs querelles particulieres. Le ſiége d'un mauvais châ-

cette cauſe, c'étoit le placer au-deſſus de l'Empereur & de l'Empire.

[1077.]

Henri voit ſa perte, & veut la prévenir. Il ſouſcrit à l'arrêt de la diète ; &, tandis que ſes ennemis lui préparent de nouveaux chagrins, il ſort ſecrettement de Spire ; franchit les Alpes du Tirol, & ſe préſente à la porte de la fortereſſe de Canoſſe *, où le pape étoit alors, avec la fameuſe ducheſſe ou comteſſe Mathilde **. On eſt in-

---

* C'eſt l'ancien *Canuſium* ſur l'Apennin, près de Reggio.

** « Cette comteſſe Mathilde, dit avec raiſon » l'auteur des Annales de l'Empire, eſt la véri- » table cauſe de toutes les guerres entre les em- » pereurs & les papes, qui ont ſi long-tems dé- » ſolé l'Italie. Elle poſſédoit de ſon chef une » grande partie de la Toſcane, Mantoue, Parme, » Reggio, Plaiſance, Ferrare, Modene, Vé- » rone ; preſque tout ce qu'on appelle aujourd'hui » le Patrimoine de S. Pierre de Viterbe, juſqu'à » Orviette ; une partie de l'Ombrie, de Spolete, » de la Marche d'Ancone... Sa mere, ſœur de » Henri III, & très-maltraitée par ſon frere, » avoit nourri cette puiſſante princeſſe dans une » haine implacable contre la maiſon de Henri. » Elle étoit ſoumiſe au pape qui étoit ſon direc- » teur, & que ſes ennemis accuſoient d'être ſon » amant. Son attachement à Grégoire, & ſa

digné de voir un empereur ſe livrer de lui-même à ce comble d'humiliation. Henri eſt arrêté dans la ſeconde enceinte. On le dépouille de ſes habits ; on le revêt d'un cilice ; &, nuds pieds, il attend ce que le pape voudra bien décider de ſon ſort. On le laiſſe languir trois jours dans cet état. Enfin il obtient la faveur de ſe proſterner aux pieds de ſon juge, qui daigne l'abſoudre, mais avec cette réſerve, qu'il attendra ſon jugement à Augsbourg, & qu'il lui ſera ſoumis en tout.

Pendant que l'empereur ſe deshonore pour conſerver une couronne qui lui échappe, les ſeigneurs & les evêques Allemands, aſſemblés en diète à Forſcheim, confirment ſolemnellement la dépoſition de Henri, & éliſent pour empereur Rodolphe de Rhinfeld, duc de Souabe. Les électeurs firent ſigner à ce prince une capitulation bien remarquable. Elle portoit qu'à l'avenir, la dignité impériale ſeroit élective, & que, ſans égard aux fils de l'empereur, la diète auroit le droit irrévocable de choiſir le ſujet qui lui paroîtroit le plus digne de gouverner l'Empire. Cette capitulation, exigée par toute la diète, détruit invinciblement le ſentiment de quel-

» haine contre les Allemands, allerent au point » qu'elle fit une donation de toutes ſes terres au » pape. »

ques auteurs, au ſujet de la prétendue inſtitution du collége électoral ſous le règne d'Othon III.

[1078.]

Tandis que l'empereur Henri retourne en Allemagne, le pape Grégoire quitte Canoſſe, & va tenir un concile à Rome. C'eſt dans cette aſſemblée qu'il nomme des légats auxquels il donne le pouvoir de juger entre l'empereur & ſon concurrent. Ces terribles miniſtres de la puiſſance apoſtolique ſont précédés par un décret du pape, où, à la ſuite d'une menace d'excommunication contre toute perſonne, roi, évêque &c. qui s'oppoſeroit à la commiſſion de ſes légats, on trouve ces mots foudroyans : « Nous le lions par l'autorité » apoſtolique, non ſeulement quant à » l'eſprit, mais auſſi quant au corps, & » nous lui ôtons toute la proſpérité de » cette vie, & à ſes armes la victoire. »

[1080.]

La guerre déſole l'Empire. Le pape ne ceſſe d'encourager Rodolphe & les Saxons à faire tête à l'empereur Henri.

Pour fortifier les ſeigneurs Allemands dans leur révolte, il leur fait dire qu'il ſçait par révélation, que, cette année, un faux roi doit mourir. « C'eſt Henri, ſans

» doute, dit-il; & ſi cela n'eſt pas vrai, » que je ne ſois pas pape, même ſi cela » n'arrive avant la S. Pierre. »

La prédiction du pape réuſſit mal. Les deux compétiteurs ſe rencontrent près de Mersbourg: le combat s'engage; & Rodolphe eſt bleſſé à mort dans la mêlée.

On prétend que, dans la bataille où Rodolphe reçut le coup de la mort, il eut la main coupée, & que, près d'expirer, il ſe fit apporter ſa main, & dit: « Voilà la » main avec laquelle j'ai prêté à Henri, mon- » ſeigneur, le ſerment de fidélité, que j'ai » violé par ordre de la cour de Rome, & » à l'inſtance de quelques évêques, pour » aſpirer, par un parjure, à un honneur » qui ne m'étoit pas dû. »

Ce prince fut enterré à Mersbourg en Saxe, & l'on grava ſur ſon tombeau une couronne & les autres ornemens royaux; ce que les Saxons voulurent ôter, pour ne pas encourir l'indignation de l'empereur; mais Henri le leur défendit, diſant « qu'il » ſouhaiteroit que tous ſes ennemis fuſſent » auſſi magnifiquement enterrés. »

[1083.]

Henri retourne en Italie, avec un pape de ſa façon, nommé *Guibert*. Il aſſiége Rome. L'impérieux Grégoire VII eſt dé-

concerté; mais il ne fléchit point. Il consent à couronner l'empereur, mais à condition que ce prince s'humiliera de nouveau devant Sa Sainteté. Henri ne répond point à cette propoſition : il prend la ville; & Grégoire ſe réfugie dans le château Saint-Ange. On capitule encore, & l'on vient à bout de faire promettre au pape qu'il couronnera Henri. Grégoire, pour s'acquitter de cette promeſſe, offre de deſcendre la couronne, du haut du château, avec une corde, & d'effectuer ainſi la cérémonie du couronnement. Irrité, mais non pas ſurpris de cette plaiſanterie digne de Grégoire, Henri ſe fait couronner par ſon anti-pape.

[1095...96.]

C'eſt ici que commence la fameuſe maladie épidémique, appellée *croiſade*, & dont la ſainte fureur étoit de recouvrer la Terre-ſainte ſur les Saraſins. Pierre l'Hermite fut l'auteur de ce projet qui coûta des millions d'hommes à l'Europe. Le pape, alors Urbain II, en fit l'éloge dans un concile; & l'on ſe prépara pour ce pieux voyage. Mais Urbain fut aſſez prudent pour refuſer l'honneur qu'on voulut lui faire, en lui déférant le commandement de cette multitude indiſciplinée.

Gauthier Sans-avoir, brave gentilhomme,

mais pauvre, part le premier, & traverſe l'Allemagne & la Hongrie, pour ſe rendre à Conſtantinople. Pierre l'Hermite le ſuit de près. Godeſcal, moine Allemand, prend la même route avec quinze mille hommes, n'ayant pour armes que des bâtons. Ces troupes ravagent tous les pays par où elles paſſent, & s'y font preſque toutes maſſacrer. Une autre nuée de Croiſés pourſuit tout ce qu'elle rencontre de Juifs à Cologne, à Mayence, à Worms, & ne leur laiſſe que l'alternative, ou de ſe faire baptiſer, ou d'être égorgés. A Trèves, les femmes Juives, voyant approcher ces pieux aſſaſſins, poignardent leurs enfans, diſant « qu'il vaux mieux les faire » paſſer dans le ſein d'Abraham, que de » les abandonner aux Chrétiens. »

[1098...99.]

Depuis long-tems, l'empereur avoit les plus grands ſujets de plaintes contre ſon fils Conrad. Ce prince conſomme ſa rebellion, en faiſant révolter tous les Etats d'Italie. Henri aſſemble une diète à Aix-la-Chapelle. Il y expoſe la conduite de Conrad; le déclare inhabile à poſſéder l'Empire, & fait élire & couronner roi des Romains Henri, ſon ſecond fils. Ce malheureux pere ne prévoyoit pas que bien-

tôt ce dernier ſe rendroit encore plus coupable que ſon frere.

[1100.]

Ce dernier trait d'autorité ramene, pour quelque tems, le calme dans l'Empire. Henri emploie ces jours tranquilles à établir dans toutes les provinces des tribunaux compoſés de pluſieurs juges, ou aſſeſſeurs, payés par les ducs & par les comtes, & chargés de rendre gratuitement la juſtice aux ſujets. L'empereur auroit bien ſouhaité de faire revivre la ſévere loi de Charlemagne, qui prononçoit la peine de mort contre les meurtriers, de quelque condition qu'ils fuſſent; mais Charlemagne étoit abſolu, & l'autorité de Henri étoit conteſtée.

[1101.]

Conrad meurt; & les auteurs, qui ne trouvent point dans l'Hiſtoire le genre de ſa mort, décident qu'il meurt empoiſonné.

[1106.]

Le jeune Henri avoit le titre de Roi; mais il brûloit de l'être & d'en déployer l'autorité. Il forme un parti contre ſon pere; gagne les principaux d'entre le clergé; &, ſous prétexte que l'empereur, étant toujours excommunié, on doit avoir des

des ſcrupules de lui voir gouverner l'Empire, il aſſemble des troupes & leve l'étendard de la révolte. Henri IV fait de vains efforts pour ramener ſon fils à ſon devoir. Il marche contre lui; mais ſa petite armée eſt bientôt diſſipée. Il ſe ſauve en Bohême. Le jeune Henri ne ſe preſſe pas de triompher: ſa politique lui dicte l'apparence de la modération. Il fait inſinuer à ſon pere, qu'une diète, tenue à Mayence, peut régler leurs différends, & pacifier l'Allemagne. Il ajoûte que, loin de chercher à lui ravir ſon autorité, il n'aſpire qu'au moment de lui prouver ſa ſoumiſſion; mais il lui conſeille de s'abſtenir de paroître à la diète, où il ne trouvera que des ennemis. Le crédule Henri IV ajoûte foi à ces diſcours, & va s'enfermer dans la fortereſſe de Bingenheim, où il eſt retenu priſonnier. Cependant la diète aſſemblée renouvelle contre l'empereur tout ce qu'ont fait contre lui Grégoire VII & ſes ſucceſſeurs. Elle couronne roi le jeune Henri. Les évêques de Mayence, de Cologne & de Worms vont annoncer cet injuſte arrêt à l'infortuné monarque. Ils l'inſultent; ſe jettent ſur lui, d'une façon indigne de leur caractere & du reſpect qu'ils lui doivent, & lui arrachent eux-mêmes la couronne & les ornemens impériaux.

Henri trouve le moyen de ſe ſauver. Il cherche d'abord un aſyle dans le pays de Limbourg. Un prince, qu'il avoit dépouillé de ce duché, pour le donner à un autre, étoit alors à la chaſſe. Il voit Henri ſuivi ſeulement de neuf perſonnes, & le reconnoît. Le bruit de ſes malheurs étoit parvenu juſqu'à lui. Il pouſſe ſon cheval, eſcorté par tous ſes domeſtiques, & tâche d'atteindre l'empereur qui, s'éloignant à toute bride, craint que ce jour ne ſoit le dernier de ſa vie. Il ſe trompoit : « Vous » en avez mal uſé avec moi, lui dit ce » prince; je n'agirai pas de même à votre » égard : ne pas oublier vos injuſtices, ce » ſeroit les mériter. Touché de vos peines, je m'offre de les ſoulager. » Ce ſeigneur généreux conduiſit l'empereur à Cologne; & il ne tint pas à lui de relever ſon parti.

Henri IV, réduit à la plus affreuſe indigence, ſollicite, pour vivre, une prébende dans le chapitre de Spire; mais il eſt refuſé. Enfin, dit un auteur *, après avoir vendu pièce à pièce tout ce qu'il avoit, & juſqu'à ſes bottes même pour ſubſiſter, il envoya un jour ſon épée à ſon fils, pour avoir du pain.

Henri IV expira le 7 d'Août. Son règne

* *Engelhuſii*, pag. 1091, *in init.*

fut de cinquante ans. On croit qu'en mourant il pardonna à ſon fils. L'évêque de Liége lui fit des obſéques magnifiques; mais ce qui auroit dû lui attirer des remercîmens de la part du jeune Henri, ne fit qu'exciter l'indignation de ce fils dénaturé contre le prélat & la ville. Il ne conſentit même à ſe réconcilier avec les Liégeois, qu'à condition qu'ils feroient déterrer le corps de ſon pere, comme celui d'un excommunié, & qu'on le tranſporteroit à Spire dans une cave. Il y demeura cinq ans, après leſquels ſon excommunication fut levée à Rome; & on l'en tira pour lui faire des funérailles convenables à ſa dignité *.

* Les troubles de ce règne ne contribuerent pas peu à ſouſtraire les grands ſeigneurs à l'autorité impériale. Dès ce tems, ils prétendent relever immédiatement de l'Empire, & ne veulent plus être grands vaſſaux de l'empereur. On les voit prendre la qualité de COIMPERANTES, *conjoints au gouvernement*; qualité que l'empereur Otton III leur avoit diſputée dans la diète de Quedlimbourg, mais qu'ils ſçurent s'aſſurer ſous le malheureux Henri IV, ainſi que le titre de Souverains. On remarque déja des ducs & des comtes qui s'intitulent, *Par la grace de Dieu*, malgré les oppoſitions fréquentes des empereurs qui ſouvent venoient de leur conférer des fiefs vacans. Mais, par la Conſtitution germanique, la main qui donne un fief, n'a pas le droit de l'ôter. Telle eſt la loi en Pologne. Le roi confere les palatinats, & la république ſeule peut en priver.

HENRI V, *dix-neuvieme Empereur.*

[1106.]

TOUS les malheurs de Henri IV avoient pris leur ſource dans la fameuſe querelle des inveſtitures. Le fier Grégoire VII avoit abuſé du glaive ſacré de la religion, pour élever ſa tiare ſur les débris du thrône impérial; & l'on avoit vu, depuis, ſon ſucceſſeur Paſcal écrire au comte de Hainault: » Pourſuivez par-tout Henri IV, chef des » hérétiques, & ſes fauteurs; vous ne pou- » vez offrir à Dieu des ſacrifices plus agréa- » bles. » L'ambition de régner avoit ſeule attaché l'hypocrite & inflexible Henri V au char des papes; mais à peine s'étoit-il vu ſur le thrône, qu'il avoit ceſſé de ramper ſous l'autorité de la cour de Rome, & s'étoit élevé fortement contre les inveſtitures *.

* On a dû remarquer que, depuis l'empereur Charlemagne, tous les Souverains étoient en poſſeſſion de donner l'inveſtiture des grands bénéfices. Le fougueux Grégoire VII fut le premier des papes, qui oſa entreprendre de leur ravir ce droit; & ſes ſucceſſeurs marcherent à grands pas

Le premier ſoin de Henri V, après la mort de ſon pere, eſt de ſe faire couronner. Il tient enſuite une diète à Goſlar.

---

dans la carriere qu'il leur avoit ouverte. Il n'eſt pas poſſible de ſe diſſimuler que ce droit conſtant des Souverains entraînoit quelquefois de grands abus. Comme, avant d'en avoir reçu l'inveſtiture, les évêques & les abbés, ne pouvoient entrer en poſſeſſion de leurs bénéfices, les princes vendoient publiquement les évêchés & les abbayes au plus offrant. Il eſt vrai que, dans tous les chapitres, on procédoit à l'élection; mais le Souverain, étant maître de refuſer un ſujet qui ne lui étoit pas agréable, celui qu'il propoſoit, étoit ſeul aſſuré d'obtenir la place. Un eccléſiaſtique ne ſe ſeroit pas contenté du ſimple titre d'Evêque ou d'Abbé; il prétendoit jouir, en même tems, des biens attachés à ces bénéfices; & pour jouir de ces biens, il falloit qu'il obtînt le conſentement du prince, & qu'il reçût de lui l'inveſtiture, avant d'être ſacré. Dans le prélat élu, ſoit défaut de lumiere, ſoit manque de bonne foi, on n'avoit pas réfléchi qu'il ſe trouvoit deux juriſdictions diſtinctes, celle de Miniſtre de l'autel & celle de Seigneur temporel. Si les papes & les princes avoient voulu s'entendre, la paix auroit régné entre le Sacerdoce & l'Empire. Mais Grégoire VII, & Paſcal, ſon ſucceſſeur, ſe donnerent bien garde d'appercevoir cette diſtinction. Ils comptoient beaucoup gagner aux troubles qu'ils excitoient. Ces pontifes, laiſſant de côté le fond du procès, ne s'attacherent qu'à la forme. Donner les inveſtitures avec la croſſe & l'anneau paſtoral, leur

Pendant ces Etats, la foudre tombe la nuit dans ſon appartement; brûle une partie de ſon bouclier & de ſon baudrier, & le bleſſe à un doigt du pied. Le peuple tire de cet évènement un mauvais préſage pour la tranquillité de ſon règne.

[1107.]

Le pape Paſcal vient en France ſolliciter des ſecours contre l'empereur, ſon ennemi. Il indique un concile à Troyes en Champagne. Henri V y envoie ſes ambaſſadeurs. On diſpute ſur les inveſtitures; &, le pape ne voulant rien relâcher de ſes prétentions, les ambaſſadeurs ſe retirent, en diſant: « Ce n'eſt point ici qu'on ter-» minera ce différend; nous le finirons à » Rome, avec nos épées. »

[1109.]

L'empereur fait la guerre à Boleſlas, duc de Pologne. Il a des ſuccès, & le duc demande la paix. Henri V répond aux députés Polonois, qu'il conſent à les laiſſer

---

parut un crime pire que la ſimonie. Ils crierent à la profanation: c'étoit, ſelon eux, toucher à l'encenſoir, mettre la main à l'arche; & le ſang des peuples coula de toutes parts.

tranquilles, ſi leur duc veut reſtituer à Sbignée, qu'il protege, les terres qu'il lui retient injuſtement; rendre la Pologne tributaire, & la tenir en fief de l'Empire. De ſi hautes prétentions irritent les députés de Boleſlas. L'empereur croit pouvoir les intimider, en faiſant apporter ſon thréſor devant eux : « Voilà, dit-il, qui me vengera de vos » airs de mépris, & de la vaine confiance » de votre maître; » ſur quoi le comte de Skarbek, chef de l'ambaſſade, tire ſon anneau; le jette ſur les richeſſes qu'on lui montre, en diſant : « Permettez que je » joigne cet or au vôtre. » L'empereur, ſans paroître s'appercevoir que cette fierté l'offenſe, lui répond tranquillement : *Habe dank*, c'eſt-à-dire, *Je vous remercie*. C'eſt de-là, dit-on, qu'eſt venu le nom d'*Habdank*, que les ſeigneurs de la maiſon de Skarbek ont porté depuis.

[1110.]

Henri continue la guerre contre les Polonois. Il fait le ſiége de Breſlaw, & livre bataille aux ennemis. Les premiers efforts des Impériaux rompent tous les rangs. Boleſlas, preſſé vivement, & ſur le point d'être pris, apperçoit ſa banniere au milieu des Allemands prêts à s'en rendre maîtres. Il l'arrache des mains de celui qui la porte, & s'en ſert comme d'une arme offenſive.

La mêlée devient des plus ſanglantes; *tout* ſemble favoriſer ſon audace. Il s'écrie alors: » Courage, enfans, encore un effort, & la » victoire eſt à nous! » Secondé des ſiens, il enfonce tout ce qui ſe préſente; & à force de crier *victoire*, il jette une ſi grande épouvante dans les rangs des Impériaux, que, Henri croyant tout perdu, ſe laiſſe entraîner par les fuyards.

[IIII.]

L'empereur étoit jaloux de conſerver le droit des inveſtitures; mais il l'étoit encore plus de recevoir à Rome la couronne impériale. Il part pour l'Italie, & ſe fait précéder par des ambaſſadeurs qui conſentent, au nom de leur maître, à renoncer au droit de la croſſe & de l'anneau, pourvu que les évêques & les abbés renoncent aux fiefs & aux autres biens qu'ils tiennent de l'Empire. C'étoit l'unique moyen de terminer ce long différend. A cette condition, l'empereur promet de renoncer publiquement, & par écrit, aux inveſtitures, & confirme toutes les conceſſions faites au ſaint ſiége par ſes prédéceſſeurs. Le pape s'engage, de ſon côté, à couronner l'empereur avec les cérémonies ordinaires; &, ſous peine d'excommunication, ordonne aux évêques & aux

abbés, de reſtituer tous les fiefs qu'ils tiennent de la libéralité des empereurs. Ce fameux traité eſt ſigné par les deux princes; mais Henri V y ajoûte cette clauſe: » A condition que cet échange du droit » des inveſtitures contre les biens que les » évêques & les abbés tiennent de nous & » de la libéralité de nos prédéceſſeurs, ſera » approuvé, & ſolemnellement confirmé » d'un commun conſentement de l'égliſe » & des prélats d'Allemagne. »

Henri V arrive à Rome. Le pape, revêtu de ſes habits pontificaux *, la tiare en tête, le reçoit ſur le haut des degrés de

* Les mitres & la tiare papale ont environ huit cens ans d'antiquité. Dans les premiers tems, elles n'étoient pas auſſi élevées qu'elles le ſont aujourd'hui. D'abord la tiare papale n'étoit qu'une ſimple bande d'étoffe brodée que l'on attachoit autour du front, comme un diadême, pour montrer la royauté du ſacerdoce. Depuis, cette bande d'étoffe fut ſurmontée de fleurons d'or; & elle fut appellée *couronne*. Succeſſivement on en placa trois l'une ſur l'autre, pour marquer la juriſdiction que prétend le pape ſur les trois parties du monde, qui étoient alors connues. Mais la découverte de l'Amérique & l'eſpérance fondée de découvrir, par la ſuite, de nouveaux mondes, paroiſſant apparemment devoir trop multiplier les couronnes ſur la tête des papes, ils ont fait ſurmonter leur tiare d'un globe, pour comprendre ainſi l'univers connu & à connoître.

la basilique de S. Pierre. Il est proclamé empereur ; & l'air retentit du nom d'*Auguste*, en toutes les langues. Jusques-là tout annonçoit une cérémonie paisible & un raccommodement sincère. Mais Pascal II, au moment du couronnement, exige que l'empereur prononce à haute voix sa renonciation au droit des investitures. Henri consent encore à cette demande, & offre de donner aux évêques Allemands leurs fiefs à ferme ; mais les prélats présens refusent d'être fermiers. La dispute s'échauffe, & la cérémonie est interrompue. Alors un Allemand se présente fièrement devant le pape ; &, d'un ton de maître : » A quoi bon tant de discours, lui dit-il ? » Nous n'avons que faire de vos conditions. » Vous couronnerez notre empereur, ainsi » que ses prédécesseurs l'ont été par les » vôtres, sans que vous entrepreniez de » rien innover, ni de vouloir lui ôter ni » à nos prélats ce qui leur appartient. » Le pape refuse d'achever la cérémonie. Les troupes de l'empereur entourent Pascal & ses cardinaux. Une voix s'éleve & crie : » On attente à la vie du pape ! » Alors les glaives étincellent en l'air. Les Romains & les Impériaux se portent des coups mortels. Le peuple devient furieux, & le massacre horrible. Le pape est arrêté. L'empereur, courant risque de la vie, sort de

Rome, & emmene avec lui Paſcal & les cardinaux de ſa faction.

Paſcal II, ſur le thrône pontifical, environné de ſes créatures, s'étoit cru en droit de parler en maître : priſonnier de Henri V, il ſe ſoumet & ſe laiſſe dicter des loix. L'empereur retourne à Rome, & y reconduit le pontife qui le couronne, & ajoûte à cette pure cérémonie un acte plus intéreſſant, par lequel il lui confirme le droit des inveſtitures. On ne doit pas oublier que tous les auteurs contemporains aſſurent que l'empereur & le pape, dans cette occaſion, communierent de la même hoſtie, & que le pape dit à l'empereur, en lui donnant la moitié de l'hoſtie : « Comme » cette partie du Sacrement eſt diviſée de » l'autre ; que le premier de nous deux qui » rompra la paix, ſoit ſéparé du royaume de » Jeſus-Chriſt! »

[1112.]

Mais à peine cette querelle paroît aſſoupie, qu'elle ſe renouvelle plus vivement que jamais. Tous les cardinaux s'aſſemblent en l'abſence du pape. Ils caſſent ce que Paſcal a fait ; confirment les décrets de Grégoire VII, & prononcent de nouveau les ſentences d'excommunication déja fulminées contre les Souverains qui donneront des inveſtitures. Les pré-

lats, répandus dans les Etats catholiques, ne reſtent pas oiſifs. Ils aſſemblent des conciles : ils oſent excommunier Henri, & caſſent ſon privilége. Le pape, qui, ſans doute, lui-même échauffoit les eſprits, tient un concile à Rome. Ruſé politique, il y paroît ſous une contenance de pénitent. Il s'humilie ; il pleure ; il dépoſe ſa tiare ; ſe déclare indigne de la porter, puiſqu'il a trahi les droits de l'Egliſe, & ſupplie les peres du concile de procéder à l'élection d'un nouveau pontife. On ſe doute bien que tous les prélats, d'intelligence avec Paſcal, le ſollicitent de reprendre les clefs de S. Pierre. Le pape céde à leurs prieres ; &, en reprenant ſon autorité, il caſſe & annulle, de ſa pleine puiſſance, tout ce qu'il a fait, comme ayant été extorqué par la force.

[1116.]

Cette année, meurt la fameuſe comteſſe Mathilde, fille de Boniface, marquis de Toſcane, & de Béatrix, fille de l'empereur Conrad le Salique, & ſœur de Henri III. Elle deshérite pieuſement Henri V, ſon couſin, qu'elle regarde comme un excommunié, & renouvelle, par ſon teſtament, la donation de tout ſon patrimoine à l'égliſe de Rome.

[1118.]

L'empereur, peu ſatisfait des dernieres diſpoſitions de la comteſſe Mathilde, paſſe en Italie pour recueillir, par la force, cette riche ſucceſſion. Paſcal II fuit à ſon approche. Peu de tems après, eſcorté d'une petite armée de Normands, que ces fameux conquérans de Sicile, devenus pieuſement vaſſaux du pape, lui avoient amenée, il rentre dans Rome ; mais il meurt bientôt après. Les cardinaux s'aſſemblent; &, ſans la participation de l'empereur, ils placent ſur la chaire de S. Pierre le cardinal Cajétan, qui prend le nom de *Gélaſe II.* A cette nouvelle, Cincius, chef de la maiſon des Frangipani, qui tenoit le parti de Henri V, entre à main armée dans l'égliſe où ſe fait l'introniſation de Gélaſe. Il le prend à la gorge ; l'inſulte ; l'entraîne dans ſon palais avec ſes adhérans. Le peuple ſe révolte. Il aſſiége la maiſon de Cincius, & tire Gélaſe de ſes mains. Sur ces entrefaites, l'empereur arrive. Le nouveau pape fuit, & Henri V fait procéder à une autre élection.

[1119.]

Guillaume, évêque de Châlons, eſt député à Henri V, de la part de la France, pour eſſayer de terminer enfin le différend

entre l'Empire & la Cour de Rome. « Je » voudrois, dit l'empereur, trouver un ac- » commodement à cette affaire. » Rien n'eſt » plus facile, répond l'évêque ; & ſi votre » Majeſté veut, en moins d'un quart » d'heure, tout ſera terminé. » Apprenez- » moi donc ce ſecret, repartit l'empereur. » » Il faut, reprit l'evêque, faire comme en » France. Les évêques ne reçoivent pas du » roi l'inveſtiture ni avant ni après leur » ſacre. Cependant le roi notre maître » ne perd rien de ſes droits, parce que » nous ne laiſſons pas de nous acquitter » fidellement de tout ce que nous lui de- » vons, ſoit pour le tribut, ſoit pour la mi- » lice, ſoit pour les autres obligations aux- » quelles nous ſommes engagés pour le » temporel & pour les fiefs que nous poſſe- » dons, comme relevans de la couronne. »

Le pape Calixte tient un concile à Reims. Malgré les projets apparens de paix & de réunion, les deux partis ſe brouillent plus fortement que jamais ; & le pape termine la derniere ſeſſion du concile par excommunier Henri V.

[1122.]

Après bien des tentatives inutiles, l'empereur, convaincu que la cour de Rome ne cédera jamais la premiere, ſe détermine

enfin à donner la paix à l'Eglise & à l'Empire. Il n'avoit jamais prétendu, en investissant les evêques des fiefs qu'ils tenoient de la munificence de ses prédécesseurs, leur conférer l'épiscopat. Il consentit, dans la diète de Worms, à ne plus gêner la liberté des élections, & à se servir du sceptre, & non de la crosse & de l'anneau, dans le cérémonial des investitures.

[1125.]

* Henri V meurt à Utrecht, le 22 de Mai, après vingt ans de règne. Il est le

---

* Sous ce règne, les églises les plus richement dotées de l'Allemagne perdirent une partie de leurs possessions, par le refus que firent les seigneurs laïcs de se soumettre à un ancien usage que les ecclésiastiques s'obstinoient de conserver. Il est nécessaire de remarquer que, lorsque les clercs & les moines étoient cités en justice, ils refusoient d'y comparoître en personne, alléguant pour raison, qu'ils ne pouvoient prêter le serment qu'on exigeoit en ces occasions. Jusque-là, ils s'étoient fait représenter par un tiers; & c'étoit ordinairement un de leurs serfs qui faisoit cette fonction.

Ces serfs, avilis peu-à-peu, tomberent bientôt dans un tel mépris, qu'on ne les distingua plus des véritables esclaves; &, vers la fin du onziéme siécle, les personnes libres refusérent de se compromettre avec eux dans les tribunaux. Ils eurent d'autant plus lieu de tenir une telle conduite, que, lorsqu'on ne s'en rapportoit pas à la foi du ser-

dernier prince de la maiſon des Saliques, ou ducs de Franconie, qui ont porté la couronne impériale pendant cent & un ans: c'eſt-à-dire depuis 1024, que Conrad, duc de Franconie, commença de régner. Quiconque, d'après les faits hiſtoriques, voudroit peindre Henri V, en feroit le portrait le plus effrayant. Il fut fils dénaturé, hypocrite, mauvais ami, implacable ennemi & maître cruel. Avant l'incendie de l'égliſe de Spire, où Henri V fut enterré, on liſoit ſur les quatre tombeaux des empereurs Conrad II, Henri III, Henri IV, Henri V :

Filius hìc, Pater hìc, Avus hic, Proavus jacet iſthìc.

---

ment, les juges prononçoient le duel, & qu'alors ils auroient été forcés de ſe meſurer avec eux. Ce ne fut qu'un cri à ce ſujet, tant de la part des ſeigneurs, que des perſonnes libres; mais ce cri n'épouvanta ni le clergé ni les moines. Ils s'en tinrent conſtamment à leurs anciens uſages: ainſi les laïcs ne furent point troublés dans la poſſeſſion des biens qu'ils avoient uſurpés ſur le clergé.

LOTHAIRE II, *vingtieme Empereur.*

[1125.]

POUR la premiere fois, depuis Charlemagne, la France prend part à l'élection d'un empereur. Elle envoie à la diète de Mayence le célèbre abbé Suger. Le trouble & la confuſion règnent dans l'aſſemblée. Pour y remédier, on choiſit dix électeurs que l'hiſtoire ne nomme pas, & qui déferent la couronne impériale à Lothaire, duc de Saxe.

[1126.]

Lothaire déclare la guerre à Sobieſlas, duc de Bohême. Les deux armées ne tardent pas à ſe joindre. Sobieſlas, au moment même de livrer bataille, ne ſçait s'il doit l'accepter ou l'éviter. Tandis qu'il héſite ſur l'un ou l'autre parti, ſon chapelain s'avance au milieu de l'armée avec la lance de S. Wenceſlas, aſſurant que le Saint s'eſt fait voir à lui, la nuit précédente, & lui a ordonné de la montrer aux ſoldats, comme un ſigne de la victoire qu'ils doivent remporter ſur les Impériaux. Les apparitions étoient encore de mode;

& celle-ci eut tout le ſuccès deſiré. Les Bohêmes fondent avec fureur ſur l'armée impériale, & la mettent en déroute. Si le fait eſt vrai, à quoi tient ſouvent le gain des batailles ?

[1130.]

Conrad, duc de Franconie, avoit été le compétiteur de Lothaire, & s'étoit fait couronner à Spire, roi de Germanie ; mais, ſa faction s'affoibliſſant chaque jour, il alla ſe faire couronner roi de Lombardie à Rome.

[1133.]

Lothaire paſſe en Italie, où Conrad avoit un parti conſidérable. Le pape Innocent II, réfugié, depuis quelque tems, en France, y vient auſſi pour eſſayer de ruiner les eſpérances de l'anti-pape Anaclet, ſon compétiteur à la tiare. Un double interêt unit bientôt le pape & l'empereur. Innocent cède à Lothaire l'uſufruit des biens immenſes de la ſucceſſion de la comteſſe Mathilde, moyennant une foible redevance annuelle au ſaint ſiége ; & Lothaire, avant d'être couronné, promet au pape de lui conſerver la vie & les membres. Il lui baiſe les pieds, & conduit ſa mule quelques pas.

Il eſt apparent que Lothaire eſt le premier des empereurs, qui ſe ſoit ſoumis à cette double cérémonie. Au moins la plus grande partie des auteurs, tant Allemands qu'Italiens, ſe réuniſſent à en fixer l'époque au couronnement de Lothaire.

[1136.]

L'empereur aſſemble une diète à Aix-la-Chapelle, pour réformer les abus qui s'étoient gliſſés, à la faveur des troubles, dans la police & dans l'exercice de la juſtice *.

---

* Les courſes des Sclaves & des Hongrois, les longs différends des papes & des empereurs, & la négligence des ſouverains avoient jetté l'Empire dans la confuſion. En 912, Conrad I ne put travailler au redreſſement des loix. Othon I en eut le deſſein; mais après quelques efforts inutiles, il fut forcé de l'abandonner. Il faut conſidérer que, dans ce tems, les plus opulentes provinces de l'Allemagne étoient poſſédées en propre par les grands ſeigneurs de l'Empire, & qu'un prince qui tenoit ſa foible autorité de leurs ſuffrages, n'en devoit pas avoir une bien conſidérable pour s'oppoſer à leurs entrepriſes. Othon ne vouloit pas riſquer ſa couronne; mais il aimoit la juſtice. Il prit un tempérament; ce fut d'accorder aux ducs & aux comtes l'inveſtiture de leurs provinces à titre d'hérédité, ſous condition toutefois de lui en faire foi & hommage, & de le ſervir à la guerre. Ces provinces au défaut de poſtérité maſculine, devoient rentrer à la diſpoſition de

[1137.]

L'empereur Lothaire II, devenu roi de Germanie, plutôt par les intrigues d'Al-

---

l'empereur, qui pourroit en investir celui qu'il jugeroit à propos. C'est depuis cette propriété inféodée, que les grands seigneurs Allemands ont pris le titre de Princes.

Ces seigneurs, devenus souverains, accorderent ensuite d'autres inféodations à des seigneurs moins puissans, qui tenoient d'eux les petites villes, les bourgs & les villages; ensorte que, d'officiers qu'ils étoient tous, ils devinrent seigneurs & propriétaires incommutables de leurs provinces, villes ou territoires, & vassaux relevans immédiatement de l'Empire, ou les uns des autres, suivant les titres de leurs terres.

Si-tôt que ces nouveaux seigneurs se sentirent un peu affermis, ils se débarrasserent des soins les plus pénibles de l'administration de la justice, sur des officiers qu'ils nommérent pour la rendre en leur nom. Ces juges, placés dans les villes, prirent arbitrairement les titres de Prévôs, de Mayeurs, de Bourgs-mestres, &c.

Cependant ces seigneurs s'étoit réservé la suprême juridiction; mais elle leur parut encore à charge. Ils créérent un magistrat supérieur qui fut nommé Grand-Baillif ou Sénéchal. Ces magistrats, uniquement appliqués à étendre les prérogatives de leurs charges, rendirent la justice vénale dans toutes les provinces de l'Empire, & ne cesserent point d'empiéter sur les droits des empereurs. Ces excès en tout genre donnerent naissance aux *avoués* ou protecteurs des chapitres & abbayes nommés par les empereurs pour les défendre contre

bert, archevêque de Mayence, que par les ſuffrages des princes, meurt le 3 de Décembre dans une vile chaumiere, à la deſcente des Alpes; comme il revenoit d'Italie. On tranſporte ſon corps au monaſtere de Lutter en Saxe, où il eſt inhumé. Les Italiens parlent de ſa grande piété & de ſa charité envers les pauvres. Les Allemands décident que c'étoit un prince d'un génie très-médiocre. On trouva, dit-on, ſous ſon règne, dans la Pouille, le premier exemplaire du Digeſte; & l'on aſſure qu'il en fit préſent à la ville de Piſe, pour lors en grande recommandation par l'étendue de ſon commerce. Ce fait eſt, on ne peut pas, plus douteux.

---

les injuſtes oppreſſions des nouveaux ſeigneurs.

Ce fut pour réformer une partie de ces abus, que Lothaire II tint l'aſſemblée d'Aix-la-Chapelle.

On peut ſans injuſtice attribuer à l'empereur Lothaire II, l'introduction de la chicane dans les tribunaux d'Allemagne, par le grand nombre de commentaires faits, pendant ſon règne, ſur le Digeſte ou Code, dont l'uſage avoit ceſſé depuis cinq ou ſix cens ans.

CONRAD III, *vingt-unieme Empereur.*

[1138.]

MALGRÉ le parti puiſſant de Henri le Superbe, duc de Baviere, Conrad qui avoit diſputé l'Empire à Lothaire II, & qui s'étoit enſuite ſoumis, fut élu à Coblentz, par la faction contraire, & ſacré, le 13 de Mars, par le cardinal-évêque de Porto, légat du ſaint ſiége; Arnold, archevêque de Mayence, nouvellement élu, n'ayant pas encore reçu le *pallium*.

[1139.]

Léopold d'Autriche, & le duc Welf ſe faiſoient une guerre cruelle en Baviere, pour quelques diſtricts qu'ils ſe conteſtoient. Conrad III y court à deſſein d'éteindre ce feu dans ſa naiſſance. Il aſſiége le fort château de Weinsberg ou Landſperg; oblige les habitans de ſe rendre à diſcrétion, & ne permet qu'aux femmes de ſortir librement de la ville, avec ce qu'elles pourront emporter de plus précieux. Ces femmes, ſatisfaites de cette grace, abandonnent gaiement toutes leurs richeſſes; chargent leurs maris ſur leurs épaules, & ſortent ainſi de la ville.

L'empereur fut ſi touché de cette action, qu'il pardonna aux habitans, & leur permit de retourner chez eux en liberté.

[1140....]

L'eſprit républicain vient tout-à-coup s'emparer des habitans de Rome. Ils ſoupirent après la liberté. Un certain Arnaud de Breſſe, diſciple enthouſiaſte du fameux Abélard, déclare une guerre nouvelle aux papes & aux eccléſiaſtiques. Il parcourt toute l'Italie, en déclamant contre les trop grandes richeſſes du clergé & de ſon chef. Il peint ſous les couleurs les plus vives leurs vices & leur orgueil. Le peuple s'enflamme à ces déclamations, & les Romains ſe déterminent à relever l'ancienne république. Ils augmentent le ſénat; éliſent un patrice auquel ils conferent la puiſſance Tribunitienne. Ils font la guerre au pape Lucius, qui vient ſe faire tuer ſous les murs du Capitole, & écrivent à l'empereur que le tems eſt arrivé de rétablir l'empire Romain ſur les ruines de la papauté, & de rappeller dans Rome par ſa préſence les jours de Conſtantin & de Juſtinien.

Conrad III fit peu d'attention à ces lettres de quelques foibles & imprudens ſéditieux. Les troubles d'Allemagne ne lui permettoient pas d'en ſortir; & d'ailleurs les pro-

jets d'une croisade prêchée par le fameux S. Bernard, abbé de Clairvaux, l'occupoient presque entièrement.

Roger, roi de Sicile, pour se soutenir sur son thrône, n'avoit point trouvé de meilleur moyen que d'occuper l'empereur en Allemagne. Il anima contre lui Welf, ou Guelphe, duc de Baviere. Il y eut divers combats entre les deux armées. On a vu plus haut, qu'en 1139, ce prince assiégea le château de Weinsberg, où Guelphe s'étoit renfermé. L'assiégé résolut de faire une sortie sur les Impériaux, & donna, pour mot de ralliement aux soldats, *Hiewelf*. Frédéric, duc de Souabe, frere de l'empereur, qui commandoit ce siége, découvrit ce mot, & donna aux siens celui de *Hiegibelin*, du nom d'un village en Souabe, où il avoit été élevé. Ces noms depuis ont été fameux en Italie. On entendoit par *Welfs*, qu'on appelloit *Guelphes*, ceux qui soutenoient le parti du pape; & par *Gibelins*, ceux qui tenoient pour l'empereur. Entre un très-grand nombre d'éthymologies de ces noms, celle-ci paroît la plus naturelle.

[1146.]

La situation des Chrétiens de la Palestine étoit déplorable, depuis la perte qu'ils avoient faite de la ville d'Edesse. Ils

voyoient avec douleur l'inſtant où, chaſſés des ſaints lieux, ils alloient perdre le fruit du ſang de tant de milliers de Croiſés. Le pape Eugène, pénétré de douleur en apprenant ces triſtes nouvelles, écrit à tous les princes Chrétiens, pour leur demander les plus prompts ſecours. Il offre la rémiſſion entiére de ſes péchés à quiconque prendra la croix pour la délivrance de la Terre-ſainte. S. Bernard eſt l'apôtre de cette nouvelle croiſade. Il prédit hautement qu'elle doit être ſuivie du plus heureux ſuccès; &, ſur ſa parole, des milliers de Chrétiens prennent les armes. A l'exemple de Bernard, le moine Rodolphe vient prêcher dans les provinces ſur le Rhin; & comme un des articles de ſa doctrine étoit qu'il falloit ſe défaire des ennemis de Jeſus-Chriſt, le peuple en prend occaſion de s'armer contre les Juifs, & d'en faire le maſſacre le plus impitoyable.

[1147.]

L'empereur Conrad III ſe croiſe; &, dans une diéte aſſemblée à Francfort, il déclare qu'il commandera ſon armée en perſonne. Il y fait élire & couronner roi des Romains ſon fils Henri, & établit un conſeil pour juger toutes les cauſes en ſon abſence.

L'armée des Croiſés, aſſemblée au bourg d'Acheim, ſe trouve forte de ſoixante &

dix mille gendarmes, & d'une infanterie plus nombreuſe. On traverſe l'Autriche, la Hongrie, le pays des Bulgares & la Thrace, & l'on entre dans une agréable vallée, que partage le fleuve Mélas. L'empereur veut y faire rafraîchir ſes troupes; mais un accident imprévu porte la douleur dans tous les eſprits, & ſemble être le préſage aſſuré des malheurs de cette guerre: on campe; on paſſe le reſte du jour dans les réjouiſſances. Les ſoldats ſont à peine dans les bras du ſommeil, qu'un ouragant furieux les en arrache tout-à-coup. L'impétuoſité des vents rompt tous les cordages des tentes, & fait voler en l'air les pavillons. Un déluge d'eau couvre toute la vallée: mille torrens ſe précipitent des montagnes, & entraînent avec eux, hommes, meubles, animaux. Les flots de la mer repouſſent les eaux du Mélas, & le fleuve ſort de ſon lit avec impétuoſité. Ce cruel orage, qui ne dura que quelques heures, cauſa des dommages irréparables.

Suivons cette armée à demi-vaincue. Elle ſe remet en marche, & arrive enfin à Conſtantinople. Toutes les hiſtoires retentiſſent ici des trahiſons des Grecs. On n'y trouve que farines, que fontaines empoiſonnées, que guides ſubornés; & la vérité eſt tellement obſcurcie, que la critique n'oſe prononcer. Quoi qu'il en ſoit, les plus redoutables ennemis des croiſés furent

l'incontinence & le défaut de diſcipline. Conrad part de Conſtantinople. Il entre dans l'Aſie mineure & s'engage imprudemment avec ſa cavalerie peſamment armée dans des défilés bordés de rochers, où un Sultan d'Iconium n'a que la peine de maſſacrer. On remarque que ce pays, où des armées innombrables de chrétiens furent conſtamment battues, & taillées en piéces, étoit le même où Alexandre le Grand, avec une poignée de ſoldats, avoit remporté les victoires les plus ſignalées.

[1148.]

L'empereur, avec le débris de ſes troupes, joint le roi de France, Louis le Jeune, qui pouſſé du même zèle, avoit auſſi conduit une armée formidable au ſecours de la Paleſtine. On eſſuie des pertes : on manque par trahiſon la ville de Damas ; & Conrad, voyant ſes troupes réduites au quart, quitte la Paleſtine, pour retourner dans ſes Etats.

La fureur des croiſades avoit gagné tous les eſprits. Les habitans des environs du Wéſer & du Rhin, de concert avec les Anglois, en entreprennent une plus raiſonnable contre les Maures. Les deux flottes abordent dans les ports de Portugal ; elles entrent dans le Tage, & arrivant devant

Lisbonne, alors au pouvoir des Maures. Les Allemands affiégent la ville par mer, en même tems que le roi Alphonſe-Henriquès la preſſe par terre. Les Maures ſe défendent avec courage. Mais, après un ſiége de cinq mois, la ville eſt emportée d'aſſaut; & les Africains ſont paſſés au fil de l'épée. Lisbonne demeure au roi Alphonſe, & tout le butin aux Croiſés.

Les Saxons ſe croiſent auſſi contre les Payens du Nord. Ils entrent dans leur pays, & le ravagent. Mais, ſur les repréſentations des Sclaves, qu'en ruinant leurs poſſeſſions, ils perdront le tribut qu'ils en eſperent, ils conſentent à un traité par lequel les Sclaves s'engagent à embraſſer la religion chrétienne, & à rendre les priſonniers Danois, qu'ils ont précédemment faits.

[1152.]

Depuis que Conrad III étoit revenu de la Terre-ſainte, il penſoit aux moyens de faire le voyage de Rome, pour y recevoir la couronne impériale, & y rétablir les droits des empereurs. Il vouloit auſſi déclarer la guerre à Roger de Sicile, qui lui avoit ſuſcité tant d'embarras dans l'Allemagne. Sa mort fait évanouir tous ces projets. Il meurt à Bamberg, le 15 de Février.

FRÉDÉRIC I, *dit* BARBE-ROUSSE, *vingt-deuxieme Empereur.*

[1152.]

CE ne fut point le fils de Conrad III, qui lui ſuccéda. Les ſeigneurs Allemands ſe ſeroient bien gardés de lui donner leurs ſuffrages. Ils avoient trop d'intérêt à s'aſſurer le droit de ſe choiſir un maître. La diète de Francfort proclama empereur, Frédéric, duc de Souabe. Les principaux ſeigneurs de la Lombardie concoururent à cette élection, par ces termes que l'Hiſtoire nous a conſervés : « O vous ! offi» ciers *, (*Officiati,*) ſi vous y conſentez, » Frédéric aura la force de ſon Empire. »

Frédéric étoit encore ſur ſon thrône, lorſqu'un officier qu'il avoit dégradé pour quelque malverſation, ſe jette à ſes pieds

* On croit que ces officiers étoient au nombre de ſix ; les archevêques de Mayence, de Trèves & de Cologne, tous trois chanceliers ; le grand-écuyer, le grand-maître d'hôtel & le grand-chambellan.

pour implorer ſa grace. Il ſe flattoit que ſa ſoumiſſion, & ſur-tout la ſolemnité du jour, adouciroient le prince à ſon égard ; mais Fréderic fut inflexible. « En puniſſant cet » officier, dit-il, je n'ai agi par aucun prin» cipe de haine ; je l'ai trouvé coupable, » & j'ai vengé la juſtice offenſée. »

L'Allemagne n'étoit pas tranquille ; mais, au milieu des troubles qui l'agitoient, elle conſervoit une ſorte de ſupériorité ſur ſes voiſins. Swénon, à qui Canut diſpute la couronne de Dannemarck, vient implorer la protection de Frédéric, & l'obtient ſans difficulté. Les partiſans de Canut l'abandonnent ; &, ſoutenus par l'empereur, ils l'obligent à céder ſes droits à Swénon, qui ſoumet ſes Etats à l'Empire, & prête ſerment de fidélité à Frédéric.

[1154.]

Dans ces tems, lorſque les empereurs vouloient paſſer en Italie pour y recevoir la couronne impériale, ils ſe faiſoient précéder ou accompagner par une armée ; & ſouvent ce n'étoit qu'après bien des combats, qu'ils parvenoient ſous les murs de Rome. Les papes & les grands ſeigneurs d'Italie déteſtoient la domination Allemande. Mais, preſque toujours diviſés

entr'eux, ils appelloient les empereurs, moins par amour pour ces princes, que par haine pour leurs propres ennemis. Frédéric passe les Alpes avec des troupes nombreuses & aguerries. Il va camper dans la plaine de Roncalie *, lieu célèbre sur le Pô, par les assemblées qu'y tenoient les empereurs, lorsqu'ils entreprenoient ce voyage militaire.

[1155.]

Toutes les disputes qui s'élevoient entre les officiers & les soldats de l'armée de Frédéric, pendant cette expédition, se vuidoient les armes à la main; & les plus braves étoient presque toujours les victimes de cette fureur épidémique. L'empereur voyoit avec chagrin les progrès de ce mal, & n'avoit encore pu le déraciner. Il

* A chaque avènement au trône, il est d'usage que tous les vassaux de l'Empire fassent une espece d'aveu de leurs fiefs. Pour ce qui regarde l'Italie, cette cérémonie se faisoit dans la plaine de Roncalie. Au milieu du camp, on suspendoit un bouclier à une longue pique. Alors un hérault appelloit à haute voix tous les vassaux par leurs noms, & les sommoit de venir monter la garde la nuit suivante. Celui qui manquoit à cet ordre étoit, de droit, dépouillé de son fief: on n'en exceptoit pas même les seigneurs ecclésiastiques, qui encouroient la même peine que les laïcs.

assemble enfin un conseil de guerre ; & ; par un édit approuvé des principaux de son armée, il fait défense à tout militaire, de quelque rang ou qualité qu'il soit, de tirer l'épée contre celui avec qui il prendra querelle, sous peine d'avoir le poing coupé ou la tête tranchée, selon l'énormité du crime. Cette loi sévere, dont l'observation fut ensuite jurée par toute l'armée, suspendit pour un tems la fureur immodérée de se battre pour la plus légere insulte. Peut-être ne manque-t-il au succès des vues de tous les Souverains de l'Europe, pour l'observation de la même loi, que d'en faire prononcer publiquement le serment à tous les officiers.

Adrien IV, Anglois de naissance, qui, de l'état de mendiant, s'étoit élevé sur le thrône pontifical, avoit pris avec la tiare toute la hauteur & la fierté de ses prédécesseurs. Au bruit de l'arrivée de Frédéric en Italie, ce pape, craignant de recevoir un maître, s'étoit réfugié dans une fortereſſe, pour traiter plus librement des conditions, auxquelles il consentiroit de faire les cérémonies du couronnement. Frédéric avoit entre ses mains ce fameux Arnaud de Bresse, qui, quinze ans auparavant, s'étoit vu dans la position de rétablir la république Romaine. Adrien, pour préliminaire de sa réconciliation avec Frédéric

Héric, exige qu'Arnaud lui ſoit livré. L'empereur a cette condeſcendance, & promet, en outre, de n'attenter ni à la vie ni aux membres du pape. On a plus de peine à le reſoudre à tenir l'étrier du pontife, lorſqu'il montera ſur ſa mule. Il s'y ſoumet cependant. On raconte qu'au moment que l'empereur préſentoit cet étrier dans lequel le pape devoit mettre le pied, Adrien lui fit obſerver qu'il devoit le tenir de l'autre côté, ſuivant l'uſage. Fréderic s'excuſa, en diſant « qu'il ne ſçavoit pas au juſte com-» ment il falloit s'y prendre, attendu que, » de ſa vie, il n'avoit fait le métier de pale-» frenier »

Après cette cérémonie de l'étrier, les députés du peuple Romain viennent prêter ſerment à Fréderic, & oſent lui dire : » Nous vous avons fait notre citoyen, & » notre prince, d'étranger que vous étiez. » Vous devez, de votre côté, nous promet-» tre la confirmation de nos anciens privi-» léges, &c. » L'empereur, indigné de ce diſcours, les interrompt bruſquement ; & prenant le ton de maître : « Rome, leur » dit-il, n'eſt plus ce qu'elle a été. Sa puiſ-» ſance a paſſé premièrement aux Grecs, » puis aux François. Il n'eſt pas vrai que » vous m'ayez appellé ni fait votre ci-» toyen & votre prince. Charlemagne & » Othon vous ont conquis par les ar-

» mes, &c. Sachez que ce n'eſt pas aux » ſujets à faire la loi au Souverain. »

[1156.]

L'empereur, de retour d'Italie, tient une diète à Worms. Il condamne Arnold, archevêque de Mayence, & Herman comte palatin, pour déſordres commis & malverſations, à la peine militaire, c'eſt-à-dire à porter un chien ſur les épaules, l'eſpace de quatre mille pas. Cette peine, en vigueur chez les Francs & chez les Suèves, n'étoit infligée qu'à des gentilshommes ou chevaliers, nommés *Milites* dans la baſſe latinité. A l'égard des perſonnes de moindre condition, on leur faiſoit porter une ſelle de cheval ſur la tête nue.

[1157.]

Un archevêque de Lunden, revenant de Rome, & paſſant ſur les terres de l'empire, avoit été pillé par des brigands qui ne l'avoient remis en liberté, qu'après avoir tiré de lui une ſomme conſidérable. Le pape ſe plaint à l'empereur de cet attentat, & exige avec menace une réparation proportionnée à l'injure. Indigné de la lenteur de Frédéric à faire la recherche des coupables, il lui adreſſe une ſeconde lettre, où, entr'autres expreſſions, il ſemble ſe re-

procher d'avoir conféré à Frédéric le bénéfice de l'Empire Romain, *beneficium Imperii Romani.* Il faut bien faire attention qu'alors ce mot *beneficium* ſignifioit proprement un fief. A la lecture de cette lettre, une rumeur affreuſe ſe fait entendre dans le conſeil de l'empereur. Les légats du pape ſont inſultés; & toute leur hauteur eſt forcée de plier ſous la fierté Germanique. On ſe rappelle, à cette occaſion, un tableau expoſé publiquement à Rome dans S. Jean de Latran, lors de la cérémonie du couronnement de Frédéric. Cette peinture repréſentoit Lothaire II, à genoux devant le pape Alexandre II, & tenant ſes mains jointes dans celles de ce pontife; ce qui étoit la marque diſtinctive de la vaſſalité.

On liſoit au bas de ce tableau les vers ſuivans:

Rex venit ante fores jurans prius urbis honores,
Poſt homo fit papæ, ſumit quo dante coronam.

» Le roi jure à la porte le maintien des » honneurs de Rome, & devient vaſſal du » pape, qui lui donne la couronne. »

Loin d'employer les moyens les plus doux & les ſeuls propres à ramener cette aſſemblée irritée, les légats qui s'étoient tûs durant quelques minutes, élevent la voix, & prétendent prouver les droits du

pape ſur l'Empire. En vain Frédéric ſe récrie « qu'il aimera mieux perdre la vie, » que de ſouffrir pendant ſon règne des » entrepriſes ſi préjudiciables à ſa couronne, » & que le pape ne peut eſpérer qu'il ſe » relâche jamais ſur ce point. » Les légats continuent; & un d'eux a l'audace de s'adreſſer à l'aſſemblée, & de lui dire : « Eh! » de qui donc votre prince tient-il l'Empire, » s'il ne le tient pas du pontife Adrien ? » Othon de Baviere qui, par ſa charge, tenoit l'épée impériale à côté du thrône, la tire pour en frapper les légats; l'empereur s'y oppoſe & ſe contente de mépriſer leur arrogance.

[1158.]

L'empereur Frédéric avoit coutume de dire « qu'il étoit bien raiſonnable que les » évêques lui rendiſſent hommage, puiſ- » qu'ils poſſédoient des fiefs, & que Jeſus- » Chriſt lui-même avoit bien voulu, tout » maître qu'il fût des Souverains, payer » pour lui & pour S. Pierre le tribut qu'il » devoit à l'empereur. »

Frédéric tient encore, cette année, une aſſemblée générale dans la plaine de Roncalie. A la fin de cette ſorte de diète, il s'éleva une diſpute entre Bulgare & Martin, deux célèbres juriſconſultes. Bulgare prétendoit que l'empereur étoit maître abſolu

de tous les biens de ſes ſujets : Martin ſoutenoit, au contraire, que les ſujets étoient maîtres de leurs biens & que la propriété n'en appartenoit pas à l'empereur. Ce prince fut pris pour arbitre par les deux antagoniſtes. Sans répondre aux objections de l'un & de l'autre, il deſcendit de ſon cheval, & en fit préſent à Bulgare. C'étoit lui faire entendre combien il étoit ſatisfait de ſa façon de penſer. Quelqu'un en prit occaſion de faire ce vers latin :

Dixerat hîc æquum, ſed tulit alter equum.

[1159.]

On reprochoit aux Milanois d'oublier le ſerment qu'ils avoient fait à l'empereur. Un d'eux dit : « Nous avons en effet prêté le » ſerment ; mais nous n'avons pas promis » de l'obſerver. »

Le pape redemandoit à l'empereur la reſtitution de pluſieurs fiefs dépendans de la ſucceſſion de la comteſſe Mathilde, cette fameuſe bienfaitrice du ſaint ſiége, & prétendoit qu'il ſe contentât du ſerment de fidélité des évêques d'Italie, ſans ajoûter l'hommage. « Je conſens, répondit Frédé- » ric, à ne point demander d'hommage » aux évêques d'Italie, s'ils veulent ne rien » poſſéder de mes régales * ; mais s'ils

* On entend par *régale*, une eſpece de garde-

» écoutent volontiers le pape, quand il » leur dit : Qu'avez vous affaire du roi ? Je » leur dirai auſſi : Qu'avez-vous affaire de » poſſéder terres ? »

[1160.]

Pierre, archevêque de Tarantaiſe, étoit venu ſolliciter Frédéric en faveur des Milanois, contre qui cet empereur étoit irrité. Ils avoient remis leurs intérêts entre les mains de ce vertueux prélat, quoiqu'ils n'ignoraſſent pas qu'il avoit dû s'attirer l'inimitié de Frédéric, en ſe déclarant pour le pape Alexandre, ſon ennemi, contre le pape Victor, ſon protégé. L'empereur reçut cet archevêque avec la diſtinction la plus marquée ; & comme tous ſes courtiſans en témoignoient leur étonnement, il leur dit ces paroles remarquables : « Je combats » les hommes, & je me déclare contre » eux, parce qu'ils le meritent ; mais vou- » lez-vous que je me déclare ouvertement » contre la vertu ? »

---

noble royale, ou droit qui appartient au prince ſur les bénéfices. C'eſt le droit que le Souverain a de percevoir les fruits des archevêchés & des évêchés vacans, des abbayes vacantes, & de pourvoir, pendant ce tems, aux bénéfices qui en dépendent. Les droits de battre monnoie, de donner des graces, de faire des loix, ſont des droits régaliens.

[1162.]

Milan, ſi long-tems rebelle, eſt enfin ſoumiſe par les armes de Frédéric. On en fit ſortir les hommes & les femmes : on démolit les portes, les bains, les arcs de triomphe, les amphithéatres & les plus beaux édifices. Après le pillage & la deſtruction de la ville, on fit labourer la place en croix ; & l'on y ſema du ſel, ſuivant l'ancienne coutume des Romains, pour ſignifier que Milan ne ſeroit jamais rebâtie. C'eſt au malheur de cette ſuperbe ville que Cologne ſe vante d'être redevable des corps des trois Mages, qu'elle conſerve aujourd'hui dans ſa cathédrale. On ne voit pas trop comment les corps des trois Mages ont été apportés à Milan ; & il n'en eſt fait aucune mention dans les Hiſtoires. Quoi qu'il en ſoit, l'empereur fit préſent de ces trois corps à l'archevêque de Cologne ſon chancelier ; & on les révère dans cette ville, ſous les noms de Gaſpard, Balthaſar & Melchior.

L'empereur étoit avec ſon armée près de Beſançon dans la Franche-Comté, province qu'il tenoit du chef de ſon épouſe Béatrix, fille de Regnauld, comte de Bourgogne. Waldemar, roi de Dannemarck, étoit à ſa ſuite avec quelques troupes. Il demanda à Frédéric qu'il ordonnât

qu'on lui fournît quelques rations de fourrages pour ſon argent : « Ce ſeroit une » dépenſe inutile, lui dit l'empereur, d'a- » cheter ce qui ne coûte que la peine de » prendre ; car toute la province eſt le pa- » trimoine de l'impératrice. » A ces mots, Waldemar répondit qu'il n'étoit pas un voleur, mais roi : « Je n'acquerrai jamais, » ajoûta-t-il, les choſes dont j'aurai be- » ſoin, par un auſſi affreux brigandage ; & » je ne puis approuver chez l'étranger ce » que je condamne dans mes Etats. » Les ſeigneurs Allemands, qui étoient préſens, s'écrierent tous : « Qu'heureux ſont les peu- » ples qui ont le bonheur d'être gouvernés » par un prince ſi équitable ! » L'empereur ne profita pas de cette leçon.

[1163.]

Gérold, evêque d'Oldembourg en Saxe, avoit obtenu de Henri le Lion, duc de cette province, la tranſlation de ſon ſiége à Lubec, où il inſtitua douze prébendes, & une treizieme pour le prévôt. Voulant enſuite établir des dîmes dans le Holſtein, il écrivit aux habitans de Burkhovede une lettre où il prétendit que le précepte, qui ordonne de payer les dîmes, étoit divin, & que, ſans l'accompliſſement de ce précepte, tous les autres étoient inutiles. Ce peuple

répondit qu'il ne ſe ſoumettroit jamais à cette dure ſervitude, qui expoſoit les Chrétiens aux oppreſſions des évêques. Ils ajoûtoient que preſque toutes les dîmes ſervoient ſeulement au luxe des prélats : « En » quoi, dit un auteur judicieux de ce tems, » ils ne s'éloignoient pas beaucoup de la » vérité. »

[1164.]

On rapporte communément à cette année le commencement de la ſociété des villes anſéatiques ; & l'on prétend que Brémen ſur le Wéſer, dans la baſſe Saxe, fut une des premieres, qui entra dans cette alliance. Mais d'autres aſſurent qu'on n'en doit fixer l'origine qu'à l'année 1241, entre les villes de Hambourg & de Lubeck ; & l'on rapporte un traité dont voici les conditions : 1° Hambourg devoit nettoyer de voleurs & de brigands le pays d'entre la Trave, riviere qui coule d'Hambourg à Lubeck, & depuis cette ville juſqu'à l'Océan. 2° Il étoit dit que la ville de Lubeck payeroit la moitié des frais que coûteroit cette entrepriſe. Que ce qui concernoit l'avantage de ces deux villes, ſeroit concerté en commun, & qu'elles uniroient leurs forces pour maintenir leur li-

berté & leurs priviléges. Cette *anſe* * devint ſi célèbre, que quantité de villes s'empreſſerent d'être admiſes au nombre des villes anſéatiques.

[175.]

L'empereur Frédéric faiſoit aux Lombards une guerre difficile & ruineuſe : ſon armée s'affoibliſſoit chaque jour ; &, pour comble de malheur, Henri le Lion, duc de Saxe & de Baviere, venoit de quitter l'armée impériale, pour ſe venger de l'empereur qui retenoit toute la ſucceſſion de la comteſſe Mathilde. Frédéric en eſt informé : il ſort de Pavie aſſiégée par les Lombards, & dans laquelle il avoit lui-même introduit un foible ſecours. Suivi d'une partie de la garniſon, il marche ſur le ventre aux Lombards, & joint le duc au Lac de Côme. Il le conjure de revenir avec ſes troupes. Il va même juſqu'à ſe jetter à ſes

* L'étymologie de ce mot *anſe* n'eſt pas bien connue. Comme la ſociété dont il eſt parlé, étoit formée entre des villes maritimes, ou ſur de grandes rivieres, on a prétendu que ce nom *anſéatique* venoit *d'au-zée*, c'eſt-à-dire, *au bord de la mer ;* mais d'autres ſoutiennent qu'il vient d'*hanſa*, ancien mot qui a la même origine que celui d'*hanſé*, qui ſe trouve dans les anciens Statuts de Paris.

pieds pour le toucher ; mais Henri demeure inflexible, & ne daigne pas ſeulement relever ſon empereur. L'impératrice étoit préſente : « Levez-vous, monſeigneur, lui dit-elle avec indignation ; ſouvenez-vous de cet accident, & que » Dieu s'en ſouvienne auſſi. »

Pendant les troubles d'Italie, Henri, fils aîné de l'empereur Frédéric, perdit une bataille navale contre les Vénitiens, & fut fait priſonnier. Ce fut dans cette occaſion que le pape Alexandre, pour éterniſer la mémoire de cette journée, ſe fit conduire en pleine mer, accompagné de tout le ſénat de Veniſe. Après avoir prononcé pluſieurs prieres de bénédiction ſur cet élément, il tira de ſon doigt une bague d'or qu'il jetta dedans, comme une marque de ſon dévouement & de ſa reconnoiſſance. Cette cérémonie a continué depuis ce tems-là chez les Vénitiens ; & c'eſt le jour de l'Aſcenſion du Sauveur qu'ils s'en acquittent avec beaucoup d'appareil & de ſolemnité.

[1181.]

Frédéric, débarraſſé des guerres d'Italie, n'avoit rien eu de plus à cœur que de ſe venger de Henri le Lion, duc de Saxe & de Baviere, qui l'avoit ſi lâchement aban-

donné. Ce prince, proſcrit * & dépouillé de preſque tous ſes Etats, ſe retire en Angleterre, avec ſon épouſe, fille du roi Henri II. Les fils de ce prince, & leurs courtiſans, jaloux des grandes qualités de Henri le Lion, cherchent à le perdre dans l'eſprit de ſon beau pere. Ils font entendre au vieux roi, que le duc de Saxe n'eſt sûrement pas d'un ſang auſſi illuſtre qu'il veut le laiſſer croire; mais qu'au reſte, s'il eſt véritablement d'une ancienne maiſon ſouveraine, on peut s'en éclaircir par l'épreuve du lion, qui a un reſpect naturel pour les têtes couronnées & pour les princes du ſang royal. Le vieil Henri II a la foibleſſe de conſentir à cette épreuve. Il permet qu'on lâche un lion contre le duc de Saxe. L'animal, en rugiſſant, s'élance contre lui. Le duc ſe retourne; &, ſans s'émouvoir, lui dit : *Où vas-tu, chien ſauvage ?* Le lion auſſi-tôt tombe à ſes pieds, &, ſans réſiſtance, ſe laiſſe reconduire dans ſa loge. Voilà, ſi l'on en croit un crédule auteur Allemand, ce qui a fait donner à Henri ** le ſurnom de *Lion*.

---

* Il avoit été mis au ban de l'Empire; & c'étoit le quatrieme duc de Baviere, qui éprouvoit ce ſort.

** Henri avoit trois fils, Henri, Lothaire & Othon. Pendant ſa fuite en Angleterre, ſon

[1182.]

Il exiſtoit encore en Allemagne une coutume bien injuſte & bien barbare. A la mort d'un bourgeois, le peuple ſe jettoit dans la maiſon mortuaire, & pilloit tout ce qui s'y trouvoit de meubles. Quoique, dans ce tems, le mobilier fût peu conſidérable, cette perte ne laiſſoit pas d'être ſenſible aux héritiers. Frédéric abolit cet indigne uſage, & prononce les plus fortes peines contre les infracteurs de ſon édit.

[1183.]

Otton de Wittelſpach avoit reçu, dès 1181, l'inveſtiture de la Baviere. Cette année, il en prend poſſeſſion, & commence à y exercer les fonctions de Souverain. Il introduit à ſa cour une politeſſe & une magnificence juſqu'alors inconnues en Allemagne. Tous les ſeigneurs

---

épouſe lui en donna un quatrieme, qui eut auſſi le nom d'*Othon*, & que nous verrons empereur, ſous le nom d'*Othon IV*, & c'eſt d'un frere de ce dernier que deſcendent les ducs de Brunſwick, ſi l'on en croit les généalogiſtes les plus accrédités. Ce fait conſtaté, les ducs de Brunſwick, les rois d'Angleterre actuellement ſur le thrône, & les ducs de Modène ont une origine commune.

Bavarois, accoutumés à ſe tenir renfermés dans leurs châteaux, en ſortent pour devenir les courtiſans de leur nouveau duc. Ils ceſſent de tyranniſer leurs vaſſaux; & les dépenſes extraordinaires, que leur vanité & leur jalouſie réciproques les engagent à faire, ſont les liens qui les retiennent dans la dépendance. Le peuple oſe reſpirer: les mœurs s'adouciſſent dans cette contrée; les loix & le commerce reprennent une nouvelle vigueur; & l'on oublie bientôt le règne malheureux de Henri le Lion. Otton poſa les fondemens de la ville de Munich, ſi célèbre entre les villes qui ne ſont pas impériales. Ratisbonne étoit alors la capitale, & la réſidence des ducs de Baviere; mais Frédéric I, qui craignoit déja que le duc Otton ne ſe rendît trop puiſſant, mit cette ville, dont la ſituation ſur le Danube, eſt, on ne peut pas plus intéreſſante, au nombre de celles qu'on appelle Villes libres impériales.

[1184.]

Dans une diète tenue à Mayence, cette année, il ſe trouva, dit un auteur Allemand, plus de quarante mille perſonnes. Sans daigner s'en rapporter à cet hiſtorien, ſans doute peu exact, il eſt certain du moins, que l'affluence fut conſidérable.

L'empereur, dans cette assemblée solemnelle, fit nommer son fils Henri, roi des Romains, & le créa chevalier avec le prince Frédéric, son second fils. Il leur ceignit lui-même l'épée, & le plus ancien des chevaliers leur chaussa les éperons. *

* Il ne faut pas croire que la naissance seule donnât droit à la chevalerie. Celui qu'on recevoit chevalier, outre l'âge de majorité, devoit, par son courage, s'être distingué en plusieurs occasions. Quant à l'âge, on accordoit souvent des dispenses aux fils des souverains & des Princes.

Il y avoit diverses manieres de procéder à la réception d'un écuyer que l'on faisoit chevalier, suivant les différentes circonstances. Cette réception, faite hors de l'armée, exigeoit plus de cérémonies. L'habit des chevaliers étoit composé d'une robe, ou tunique, qui traînoit jusqu'à terre, & d'un manteau fait en forme de chape, ou d'épitoge impérial, très-long, & auquel on ajoûtoit un chaperon.

La cérémonie commençoit par faire changer d'habits à l'écuyer. Alors les plus anciens d'entre les chevaliers conduisoient le candidat aux pieds de l'empereur, qui se faisoit présenter par le chambellan l'épée & les éperons. L'empereur prenoit un des éperons, le donnoit à un chevalier, qui, un genou en terre, levoit la jambe droite de l'écuyer; lui chaussoit l'éperon; &, après avoir fait une croix sur le genou du récipiendaire, le baisoit & se retiroit. Un second chevalier observoit les mêmes cérémonies pour attacher l'épe-

ſible dans celui de Henri, fils de Frédéric I, avec Conſtance de Sicile, fille de Roger II, roi de Naples & de Sicile, & petite-fille de Roger, premier du nom. Cette princeſſe, héritiere préſomptive de ces Etats, en porte les droits à ſon époux, qui, lorſqu'il eſt ſur le thrône, prétend les faire valoir. On verra bientôt les ſuites cruelles de cette alliance politique.

Avant cette année, tous les procès ſe vuidoient par les armes en Allemagne, ou ſe décidoient par un certain nombre de témoins. De ces déciſions incertaines naiſſoit la ruine des fortunes du ſujet foible ou malheureux. On n'avoit point encore ſongé à conſerver des actes de propriété; & quiconque prétendoit un bien, pouvoit en dépouiller ſon voiſin, par le ſuccès d'un combat, ou en préſentant quelques témoins gagnés par argent. Un évêque de Metz, nommé *Bertrand*, prélat dont le nom doit être à jamais célèbre, imagine d'établir, dans les villes, des dépôts où les actes, qui conſtatent les fortunes des particuliers, ſeront conſervés, & où l'on pourra avoir recours dans les conteſtations. Ce digne évêque n'eſt pas ſeulement le bienfaiteur de ſon pays: il l'eſt de tous les peuples de l'Europe, qui ſe ſont éclairés de ſes lumieres.

[1188.]

Les Sarafins avoient emporté Jéruſalem, dont ils avoient chaſſé les Chrétiens. Philippe II, roi de France, & Richard I, roi d'Angleterre, venoient de ſe croiſer, pour reprendre cette place ſur Saladin, un des plus ſages monarques de ſon tems. Frédéric ſe croiſe auſſi; mais il craignoit Henri le Lion. Il avoit dépouillé ce duc de ſes vaſtes Etats : il l'avoit mis au ban de l'Empire, & réduit à l'état le plus malheureux. Perſuadé que cet ennemi, dont il avoit tant de fois éprouvé le courage, ne demeurera point tranquille pendant ſon abſence, il exige qu'il lui promette avec ſerment de ne rien entreprendre pour recouvrer ſon héritage, tant que durera la guerre ſainte : Henri fait le ſerment. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt qu'il le tint; mais ce qui eſt encore plus étonnant, c'eſt que Frédéric oſa s'y fier.

[1189.]

En parcourant les évènemens d'un ſiécle, il n'eſt point de petite circonſtance qui n'en découvre les mœurs. Frédéric I part pour la Paleſtine avec une armée. L'empereur Grec, Iſaac l'Ange, refuſe le

paſſage à ſes troupes, à moins qu'on ne lui donne des ôtages. Il lui fait dire qu'il n'y a d'autre empereur ſur la terre, que celui de Conſtantinople, & qu'il ne le reconnoît que pour l'avocat de la cour de Rome. Frédéric lui répond qu'il eſt un chien. Si telle étoit la façon de traiter les affaires entre les potentats, quelle devoit être la politeſſe des ſujets ?

[1190.]

Frédéric fait un accommodement avec l'empereur Grec. Il paſſe le mont Taurus : il a des ſuccès contre les Saraſins, & meurt pour s'être baigné dans le Cydnus, fleuve célèbre par l'extrême péril que courut Alexandre, en pareille occaſion. On dit, mais ſans preuve, que ce prince fut enterré à Tyr.

Les promeſſes de l'empereur Frédéric étoient ſinceres & ſolides ; & c'étoit lui faire injure, que d'exiger de lui un ſerment. Il diſoit que le ſerment ne convenoit pas à un Souverain, ſur-tout vis-à-vis de ſes ſujets.

Quelques-uns lui attribuent l'inſtitution de l'ordre de S. Gérion, martyr ſous l'empereur Maximien. Cet ordre n'étoit compoſé que de gentilshommes Allemands,

ſous la régle de S. Auguſtin. Les chevaliers portoient un habit blanc ſur lequel il y avoit une croix noire.

Il fit revivre, parmi les grands, l'uſage de ſe faire raſer ; &, pendant ſon règne, il n'y eut plus que les moines, les payſans, ou ceux qui vouloient qu'on ſçût qu'ils avoient fait le voyage de la Terre-ſainte, qui ſe firent honneur de porter la barbe longue.

HENRI VI, *vingt-troiſieme Empereur.*

[1191.]

HENRI VI, après avoir fait la guerre à Henri le Lion, s'accommode avec lui, & paſſe en Italie, pour y recueillir la riche ſucceſſion de Naples & de Sicile. Il trouve ſur ce thrône Tancrède fils naturel du feu roi Roger, nouvellement élu par les gentilshommes François, reſtes glorieux des conquérans de ces royaumes. Il ſollicite une flotte auprès des Génois, pour faire une invaſion dans la Pouille. Il accorde des priviléges aux ſeigneurs de Lombardie, dans le ſeul deſſein de les engager à ne pas traverſer ſon entrepriſe : enfin, dans les mêmes vûes, il fait des préſens au pape Céleſtin III, vieillard de quatre-vingt-cinq ans, qui, ſans être prêtre venoit d'être introniſé * ſur la chaire de S. Pierre. Cé-

* Les cérémonies, employées à l'introniſation des papes, étoient dans ce tems, toutes différentes de celles qu'on obſerve aujourd'hui. Immédiatement après l'élection, on plaçoit le nouveau pape ſur une chaire de pierre, qui étoit percée, & qu'on appelloit *ſtercorarium*. On le conduiſoit en-

leſtin, gagné par les prodigalités de Henri, le couronne avec ſon épouſe Conſtance; mais il étoit pape; & les papes, dans ce tems, ne perdoient aucune occaſion d'étendre ou d'aſſurer leurs prérogatives. On dit que Céleſtin, après avoir poſé la couronne impériale ſur la tête de Henri à genoux devant lui, la fit tomber à terre d'un coup de pied, & qu'un cardinal la releva. L'aventure eſt bien douteuſe, & ne ſe trouve rapportée que par peu d'hiſtoriens; mais, en en ſuppoſant la vérité, ſans doute que le pape vouloit faire entendre par-là, que, de même qu'il étoit en droit de donner la couronne à l'empereur, il avoit le même droit de la lui ôter.

[1192.]

L'empereur vient tenir, cette année, une diète à Worms. Il fait bâtir à Coblentz

---

ſuite ſur une autre chaire de porphyre, & c'eſt-là qu'on lui préſentoit la clef de l'égliſe de S. Jean de Latran & celle du palais; & ces deux clefs, depuis, ſont devenues les armes papales. Il falloit qu'il s'aſsît après ſur une troiſieme chaire où il recevoit une ceinture de ſoie, & une bourſe. Dans la bourſe il trouvoit douze pierres de couleurs ſemblables à celles de l'éphode du grand-Prêtre des Juifs. On ne connoît point l'origine aſſurée de tous ces uſages ſinguliers.

une maiſon pour les chevaliers Teutoniques. Cet ordre a la même origine que celui de S. Jean de Jéruſalem, aujourd'hui de Malthe. Dans le tems que les Allemands couroient en foule pour viſiter les ſaints lieux, ils ne trouvoient ſouvent à Jéruſalem ni ſecours ni aſyle dans leurs beſoins, à cauſe de l'ignorance où ils étoient tous de la langue du pays. Un Allemand, touché de la miſere de ſes compatriotes, bâtit pour eux une eſpece d'hôpital où il retira les pauvres & les malades de ſa nation. Il ajoûta à ſon établiſſement un petit oratoire qu'il dédia à la ſainte Vierge. Quelques nobles aiderent de leur bourſe le généreux fondateur, & pluſieurs chevaliers s'engagerent avec lui à prendre la défenſe de la Terre-ſainte. L'entrepriſe proſpéra. Pendant le ſiége de Ptolémaïs, d'autres Allemands de Brême & de Lubeck établirent ſous des tentes une ſorte d'hôpital où ils reçurent & ſervirent tous les malades de l'armée. Ces bonnes œuvres furent rapportées à Frédéric, duc de Souabe, qui envoya des ambaſſadeurs à Henri ſon frere, roi des Romains, pour obtenir du pape la confirmation de ce nouvel établiſſement. Celeſtin III ſouſcrivit à la demande de Henri, par une bulle du 23 de Février 1192; & l'ordre prit le nom de *chevaliers Teuto-*

niques * *de ſainte Marie de Jéruſalem.* Telle eſt l'origine de ce fameux ordre Teutonique, qui eſt encore célèbre, & a été longtems une pépiniere de conquérans.

Il y avoit autrefois en Lorraine une coutume ſinguliere. Lorſque quelques ſeigneurs particuliers de ce pays vouloient entrer en guerre l'un contre l'autre, pour ſe la déclarer réciproquement, il ſuffiſoit d'élever à une certaine hauteur une touffe d'une herbe nommée *les gants de Notre-Dame*, ou quelques menus fruits d'arbres; mais on ne trouve point combien ces ſortes de marques devoient reſter de jours, avant qu'il fût permis de ſe jetter légitimement ſur les terres de ſon voiſin. Il y avoit, ſans doute, d'étranges abus dans cette coutume. Simon, duc de la haute Lorraine, fut le premier qui l'abolit. Il ſupprima de même, par la ſévérité de ſes ordonnances, les juremens faits en matiere frivole, & condamna ceux qui tomberoient dans ces excès, à être jettés dans la riviere, ainſi que les blaſphémateurs.

---

* En recevant un chevalier Teuton, la coutume étoit de lui dire, lorſqu'on lui préſentoit le manteau blanc, avec la croix noire, qui eſt l'uniforme de l'ordre : « Nous vous promettons de » vous donner, tant que vous vivrez, de l'eau, » du pain & un habit. »

[1193.]

Richard, nommé *Cœur-de-lion*, roi d'Angleterre, avoit eu quelques différends, à la Terre-ſainte avec Léopold, duc d'Autriche. Léopold étoit retourné dans ſes Etats. Richard forcé de ſe rendre en Angleterre, paſſe par l'Autriche. Il y eſt arrêté contre la foi publique, jetté dans une priſon, & enſuite livré à l'empereur Henri VI. Comment accorder les traits de courage & de généroſité, qu'on peut raſſembler dans les Hiſtoires de ce tems avec une pareille injuſtice? Toute animoſité devoit ceſſer tant que duroit la croiſade. Voilà pourtant un Souverain indignement arrêté par un autre Souverain, & livré à un empereur qui, ſans aucun droit ſur lui, le retient long-tems priſonnier, & lui fait acheter ſa liberté par une ſomme exceſſive. Seroit-ce que le règne des grandes vertus eſt en même tems le règne des grands crimes?

[1194.]

Henri, ſecouru par les forces maritimes des Génois & des Piſans, envahit l'héritage de Roger, dernier roi de Sicile. Tancrède, ſon compétiteur, étoit mort: Henri le fait exhumer; &, par ordre de ce prince barbare, on lui arrache la couronne, & on lui coupe la tête. L'archevêque de Salerne

est jetté dans une prison. La reine Sybille, veuve de Tancrède, est envoyée en Allemagne. Son fils Guillaume obtient, à la vérité, de l'empereur la principauté de Tarente; mais il paye bien cher cette grace. On le rend incapable d'avoir des héritiers. Henri étoit aussi injuste que cruel. Il devoit tous ses succès aux flottes des Génois & des Pisans. Ces Républicains, réclamant les promesses que l'empereur leur avoit faites avant l'entreprise, en reçurent cette réponse: » Lorsque vous m'aurez prouvé comment » vous êtes libres, & comment, quoique » mes vassaux, vous ne me devez point » de secours; alors je vous tiendrai ce que » je vous ai promis. »

Pendant que Henri exerçoit toutes ces barbaries, l'impératrice son épouse, alors enceinte, approchoit de son terme. Comme elle étoit un peu âgée, on la croyoit hors d'état d'avoir des enfans; & l'on imaginoit que cette prétendue grossesse ne serviroit qu'à autoriser la supposition qu'on vouloit faire, pour retenir dans la famille impériale la succession de Naples & de Sicile. Pour dissiper ces soupçons, Henri fit dresser une grande tente au milieu de la place de Palerme. Il y fit entrer l'impératrice, & invita les seigneurs les plus considérables du royaume d'assister à ses couches. La princesse mit au

monde un fils * que nous verrons régner ſous le nom de *Frédéric II.*

[1195.]

Les cruautés de Henri excitent une révolte générale dans le royaume de Sicile. L'impératrice elle-même appuie les ſéditieux. Elle promet à Jourdan, comte Sicilien, de le placer ſur le thrône, s'il peut la délivrer de l'empereur ſon mari. Jourdan ſe rend à Lipari, où il eſt reconnu chef des mécontens. L'empereur va l'aſſiéger dans cette iſle; &, par le moyen d'un traître, il ſe rend maître du pays & de celui qui le défend. Dans les tranſports de ſa rage, il fait attacher Jourdan nud ſur une chaiſe de fer rouge. On lui met ſur la tête une couronne de cuivre brûlant, percée de quatre trous; & tandis qu'on la lui cloue ſur la tête, Henri dit à ce malheureux : « Tu as » préſentement la couronne que tu as deſi» rée; tu peux en jouir, ſans que perſonne » te l'envie. » Ainſi finit la race de ces fa-

* Gauthier, dans ſon Plaidoyé pour le duc de Rohan-Chabot, dit que cette impératrice Conſtance ſuppoſa un faux accouchement, à l'âge de ſoixante ans, à ſon mari qui vouloit bien être trompé; de ſorte que l'enfant d'un meûnier paſſa pour le fils d'un empereur.

meux Normands qui avoient conquis la Sicile, & dont le règne dura environ cent ſoixante & dix ans.

[1197.]

On prétend que, cette année, l'empereur Henri VI fait élire ſon fils Frédéric, encore enfant, ſucceſſeur à l'Empire, & que les cinquante-deux ſeigneurs, qui concoururent à cette élection, déclarerent l'Empire héréditaire. Si l'on jette les yeux ſur les évènemens poſtérieurs à cette prétendue cérémonie, le fait n'eſt pas probable; mais ſi l'on conſidere l'autorité que l'empereur s'étoit acquiſe, rien n'entre mieux dans ſon caractere. Ce prince étoit dévoré de la paſſion de s'aggrandir. Il n'avoit l'imagination remplie que de la gloire d'Alexandre & de Céſar, & ſouhaitoit comme le premier, « que ſes yeux ne puſſent rien dé-» couvrir qui ne lui appartînt. »

Ce prince meurt à Meſſine, le 29 de Septembre. On rapporte de lui, qu'il ne mangeoit qu'au coucher du ſoleil. Il diſoit qu'un monarque, qui étoit chargé du poids d'un Empire, ne devoit manger que le ſoir.

Cette année, avec ſa permiſſion, les Génois bâtiſſent un fort à Monaco.

PHILIPPE I, *vingt-quatrieme Empereur.*

[1198.]

TOUT eſt en confuſion dans l'Allemagne. On y compte juſqu'à quatre empereurs, ſans qu'on puiſſe diſtinguer quel eſt le véritable. Frédéric II, déja roi des Romains, étoit ſans doute le légitime; mais, trop jeune pour régner, on le met ſous la tutelle de ſon oncle Philippe, duc de Souabe. Philippe prétend lui-même à l'Empire; &, peu content de la tutelle qui lui eſt déférée, il ſe fait élire empereur à Erford. Pendant ce tems, d'autres ſeigneurs proclament Berthold duc de quelques diſtricts dans la Suiſſe; mais, trop foible pour diſputer la couronne, il y renonce auſſi-tôt. Enfin un autre parti, aſſemblé à Cologne, nomme empereur le duc Othon de Brunſwick, fils du fameux Henri le Lion.

[1199.

Wladiſlas & Miciſlas ſe diſputent la couronne de Bohême. Wladiſlas eſt reconnu roi par Philippe; & Miciſlas ſe jette dans le parti d'Othon. Il le ſoutient avec tant de chaleur, qu'il en eſt nommé *Ottocare*,

c'eſt-à-dire entièrement dévoué à Othon. Ce nom lui eſt demeuré, & a paſſé à pluſieurs de ſes ſucceſſeurs ; ce qui a jetté quelque confuſion dans l'Hiſtoire, lorſque les auteurs ont voulu le regarder comme un nom propre.

[1200.]

Quoique le jeune Frédéric II fût roi des Romains, & qu'il eût en Allemagne un parti, l'impératrice Conſtance ſa mere le retenoit auprès d'elle, & s'intriguoit auprès du pape Innocent III, pour lui obtenir l'inveſtiture de la Sicile. Mais ce pontife, ſe voyant recherché, prétendoit faire acheter ſa complaiſance. Il exigea de Conſtance le déſiſtement de trois articles qui lui tenoient à cœur ; l'élection des bénéfices, la légation accordée aux rois de Sicile, & les appellations à leur tribunal, à l'excluſion de celui de Rome. Ce différend alloit être accommodé, lorſque Conſtance mourut. Les choſes demeurerent au même état *.

* Pour être au fait de ce fameux procès, & pour le bien entendre, on doit ſe tranſporter dans le tems de la conquête de Naples & de Sicile par les chevaliers Normands. On les voit d'abord relever de l'Empire, & enſuite faire hommage au pape. Roger, encore comte, rend de grands ſervices au thrône pontifical ; & pour le ré-

[1021.]

Il ſuffiſoit que l'empéreur Philippe * fût de la maiſon de Souabe pour que le pape Innocent III ſe déclarât ſon ennemi, & reconnût Othon ſon compétiteur. Un fragment d'une lettre du pape à ce dernier fera voir avec quelle ſupériorité les ſouverains pontifes parloient alors aux monarques. » Par l'autorité de Dieu, à nous donnée, » dit Innocent dans ſa lettre, nous vous re- » cevons roi des Romains, & nous ordon- » nons qu'on vous obéiſſe; & après les

---

compenſer, Urbain II lui accorde le pouvoir des légats *à latere* & des légats nés du ſaint ſiége. Ces légats levoient les décimes; conféroient les bénéfices, & jugeoient en dernier reſſort toutes les cauſes eccléſiaſtiques. Ces droits réunis à la couronne rendirent les rois de Sicile papes chez eux; & ce pouvoir, que tous les princes ont tenté de s'aſſurer, le roi de Sicile en jouit ſeul.

* Quelques auteurs prétendent que Philippe s'accommoda depuis avec le pape Innocent III, moyennant le ſacrifice de quelques pays qui relevoient de l'Empire. Cet arrangement donna lieu, dit-on, au Népotiſme, c'eſt-à-dire, qu'il fit naître aux papes le deſir ambitieux d'élever leurs neveux. Innocent ne ſe contenta pas du duché de Spolette & de la Marche d'Ancône que Philippe céda au ſaint ſiége. Il voulut encore que, dans le traité qu'il conclut avec cet empereur, il fût ſtipulé que ſon neveu épouſeroit une fille de ce prince.

» préli-

» préliminaires ordinaires, nous vous donnerons la couronne impériale. » Ce n'eût été rien encore pour Innocent, que de reconnoître ſon protégé. Il devoit, ſelon ſes principes, ſuſciter des ennemis à ſon concurrent. Philippe-Auguſte, roi de France, s'étoit déclaré pour Philippe de Souabe. Le pape écrit à ce prince, pour lui faire changer de parti, & termine ſa lettre par ces mots : » Il faut que Philippe perde l'Empire, ou » que je perde le Pontificat. »

[1204.]

On rapporte à cette année l'inſtitution de l'ordre * militaire des chevaliers porte-glaives en Livonie, par Iſon, évêque de Verden ou de Ferden.

---

* L'habit des chevaliers porte-glaives étoit un *manteau blanc ;* & leurs armes *deux épées de gueules en ſautoir*, avec *une étoile de même couleur.* Les ſtatuts de l'ordre obligeoient les chevaliers à entendre ſouvent la Meſſe ; à garder le célibat ; à mener une vie ſobre, chaſte & exempte de tous reproches ; à combatre les infidèles, & ſur-tout à défendre les intérêts du ſaint ſiége. Pour récompenſe des ſervices qu'ils s'engageoient à rendre en toute occaſion à la cour de Rome, le pape cédoit à l'ordre l'entiere jouiſſance de tout ce qu'il pourroit conquérir par les armes ſur les Payens du Nord.

[1207.]

Philippe donne à Thomas, comte de Savoye, l'inveſtiture de toutes les terres & ſeigneuries qu'il poſſedoit déja par droit de ſucceſſion, avec les villes & châteaux de Quières & de Tortone en Piémont, & le château de Modon, au pays de Vaud. Ce fait eſt conſtaté par la cérémonie des trois étendards, ou bannières, que l'on trouve avoir été mis entre les mains du comte Thomas, avec promeſſe, de la part de l'empereur, de défendre le comté envers & contre toutes ſortes de perſonnes.

[1208.]

Otton IV étoit en Angleterre, lorſqu'il fut élu, pour la premiere fois, roi des Romains. Richard, roi d'Angleterre, ſon oncle maternel, après l'avoir comblé de richeſſes, lui conſeilla de paſſer par la France, & de tâcher de mettre Philippe-Auguſte dans ſes interêts, avant de retourner en Allemagne. Otton ſuivit ce conſeil, & ſe rendit à Poitiers où étoit alors la cour de France. Philippe aſpiroit lui même à la couronne impériale. Il dit un jour à Otton : « J'apprends que vous » êtes appellé à l'Empire. »... Il eſt vrai, » répondit Otton ; mais il en ſera ce qu'il » plaira à Dieu ». Le roi répliqua : » Croyez-» vous, en vérité, que vous parveniez à

»cette dignité ? Pour moi, je doute fort »que tous les Allemands approuvent la »nomination que quelques ſeigneurs ont »faite de votre perſonne ; & j'en ſuis tel»lement perſuadé, que, ſi vous voulez »ſeulement me laiſſer le choix de celui »de vos chevaux de charge, qu'il me plaira »de prendre, je conſens, ſi vous êtes »empereur, que vous ayez auſſi le choix »de trois de mes principales villes, j'en»tends de Paris, d'Etampes ou d'Orléans.» Otton accepta la propoſition ; & Philippe choiſit, dans les cinquante chevaux qui portoient les richeſſes que lui avoit données le roi d'Angleterre, celui qui lui convint le plus avec ſa charge.

Dix ans après, Otton monta ſur le thrône impérial, & demanda à Philippe-Auguſte, que, ſuivant leur gageure, il eût à lui remettre la ville de Paris. Philippe trouva le compliment un peu dur, & ſe rejetta ſur ce que les circonſtances avoient changé depuis la gageure. Quoi qu'il en ſoit, cette plaiſanterie fut la ſource de beaucoup de troubles dans la ſuite.

L'empereur Philippe I meurt à Bamberg, aſſaſſiné par le comte Otton, palatin de Baviere.

Ce prince diſoit « qu'il ne falloit pas »avoir honte de changer une choſe qu'on »avoit mal commencée. »

Philippe donne à
Savoye, l'inveſtitu
& ſeigneuries qu'il
de ſucceſſion,
de Quières &
& le châtea
Ce fait eſ
trois éte
trouve
comt
de
v

oi
ur &
épouſe Bé
ilippe, à deſſei
nbre. Il pourſuit la ve
e ſon beau-pere, ſur le palatin
aviere, qui, mis au ban de l'Empire,
eſt bientôt aſſaſſiné lui-même.

[1214.]

L'empereur Otton ſe ligue avec le roi d'Angleterre contre la France. Les deux alliés perdent la fameuſe bataille de Bovines *. On dit que Philippe-Auguſte ne perdit qu'un ſeul chevalier **, & que les Allemands laiſſerent trente mille hommes ſur la place.

---

* On peut conſulter les Anecdotes Françoiſes, touchant cette bataille.

** Si l'on ne ſe rappelloit pas quelle étoit l'armure des chevaliers dans ce ſiécle, on ne pourroit aſſez s'étonner que tandis qu'on fait perdre aux Allemands trente mille hommes, les

sixieme Empereur.

dessus, que
champ
une
voir de
prix

soit
chemi
Sur cette
ries du chevalier
ece d'étoffe. Le nom d
qu'elles étoient peintes sur les arm
valiers avoient droit de porter le ha
ornement défensif n'étoit pas permis aux écu
dont le casque ne pouvoit être fermé, & qui ne portoient ni brassarts ni cuissarts. De cette interdiction, les écuyers tiroient un avantage réel, celui de pouvoir monter plus légèrement à cheval. Leur soin, dans la mêlée, étoit d'aider à relever les chevaliers qui souvent se trouvoient jettés à terre, & qui, sans secours, accablés sous le poids de leurs armes, n'auroient pu remonter sur leurs chevaux. Cette armure de fer les rendoit, en quelque façon, invulnérables. Cependant, en levant la visiere de son casque, le chevalier étoit quelquefois blessé. Il pouvoit l'être dans le flanc, au défaut de la cuirasse, sous les aisselles en levant les bras, ou lorsque, se trouvant abbatu, on levoit sa cotte de maille. La cavalerie, tirée des communes, étoit moins pesamment armée. L'infanterie, pour armes, portoit à son choix l'épée, la flèche, la massue & la fronde.

à l'envi ſous les drapeaux de Frédéric II, ſon compétiteur. Ce fut à cette occaſion, & parce que l'abbé de S. Gall & la nobleſſe du pays avoient été les premiers à le recevoir, que Frédéric inſtitua un ordre de chevalerie, qu'il fit appeller *Ours* ou *S. Gall.* Il le mit ſous la protection de S. Urſe, dit-on, capitaine de la légion Thébaine, martyriſé à Soleure. Il donna aux chevaliers des colliers & des chaînes d'or, au bout deſquels pendoit un ours d'or émaillé de noir; & il voulut que cet ordre à l'avenir fût conféré par l'abbé de S. Gall.

[1218.]

Immédiatement après la victoire de Bovines, Frédéric ſe fait reconnoître empereur par toute l'Allemagne. Les ſeules villes d'Italie tenoient encore pour Otton, qui n'en étoit pas moins abandonné de tout le monde, & qui ſe trouvoit réduit à faire pénitence. Mais, étant mort, le 15 de Mai de cette année, près de Brunſwick, Frédéric ſe voit ſeul en poſſeſſion du titre d'Empereur, comme il l'étoit déja de la puiſſance impériale.

FRÉDÉRIC II, *vingt-ſixieme Empereur.*

[1219.]

NOus avons remarqué, ci-deſſus, que la diète ſe tenoit en plein champ. L'empereur Frédéric en aſſemble une à Francfort, dans laquelle il a le pouvoir de faire élire roi des Romains, ſon fils Henri, ſeulement âgé de neuf ans. La coutume de tenir les diètes en plein champ, ne s'eſt pas conſervée: elle ne ſubſiſte plus que chez les Polonois, lors de l'élection de leurs rois.

Dans ce tems qu'on peut nommer un tems de barbarie, les uſages les plus ridicules étoient établis. Les ſeigneurs avoient imaginé le droit de cuiſſage, de markette, de prélibation; c'étoit de coucher, la premiere nuit des nôces, avec les nouvelles mariées, leurs vaſſales roturieres. Quelques évêques & des abbés eurent ce droit, & le faiſoient payer.

[1226.]

Entre les ſanglans reproches que l'empereur Frédéric II faiſoit à la cour de Rome, celui qui, ſans doute, devoit lui être le plus

ſenſible, étoit de ne rien faire qu'à prix d'argent. Le pape répondoit que l'Egliſe Romaine étoit pauvre, & chargée de dépenſes énormes & néceſſaires, & que, dans les preſſans beſoins où il ſe trouvoit, il ne pouvoit s'adreſſer qu'aux fideles, pour en obtenir des ſecours. Mais les moyens, qu'il propoſoit, étoient tous onéreux pour les peuples; & le choix en étoit difficile. Le pape, au lieu d'argent, demande enfin qu'on lui accorde deux prébendes dans chaque égliſe cathédrale, & dans chaque monaſtere deux places de moines. C'étoit s'aſſurer un revenu immenſe. Frédéric fait dire au pape, qu'il concourra volontiers à faire réuſſir cet expédient, ſi tous les princes Chrétiens veulent ſe joindre à lui. Il étoit bien perſuadé que la France & l'Angleterre rejetteroient cette demande exorbitante.

[1227.]

Le pape Honorius III venoit de mourir, & le cardinal Hugolin lui avoit ſuccédé ſous le nom de Grégoire IX. Il écrit à l'empereur, pour lui faire part de ſon inſtallation, & pour le preſſer de remplir ſes engagemens au ſujet de la délivrance de la Terre-ſainte. Quelques phraſes de ſa lettre donneront une idée de l'éloquence de ce ſiécle. » Le Seigneur vous a mis au monde comme

» un chérubin armé d'un glaive tournoyant,
» pour montrer à ceux qui s'égarent le che-
» min de l'arbre de vie. Conſidérant en
» vous la raiſon illuminée par le don de l'in-
» telligence naturelle, & l'imagination nette
» pour la compréhenſion des choſes ſenſi-
» bles, on voit manifeſtement en vous une
» vertu motrice, pour diſtinguer ce qui eſt
» convenable, de ce qui ne l'eſt pas, &
» une vertu compréhenſible, par laquelle
» vous pouvez facilement obtenir ce qui eſt
» licite & convenable. » Après cet incom-
préhenſible début, le ſaint Pere creuſe ſon imagination, pour chercher dans les orne-mens impériaux des relations avec la croi-ſade. Tout eſt pour lui un myſtere qu'il s'efforce d'expliquer; & cette explication n'a rien de clair, malgré les peines que ſe ſont données les commentateurs pour y trouver quelque choſe de raiſonnable. Tel eſt ordinairement le ſuccès du travail de ces prétendus ſçavans. Ils embrouillent au lieu d'éclaircir.

[1229.]

Malgré la lettre précédente & les feintes amitiés du pape Grégoire IX, l'empereur Frédéric reſtoit toujours excommunié. Gré-goire, en ſollicitant ſon départ pour la Terre-ſainte, ne vouloit qu'éloigner un dangereux ennemi. Frédéric part, ſans doute après

avoir conclu un traité avec le Soudan d'Egypte. Il arrive à Jérusalem; & les saints lieux lui sont remis avec quelques districts, à condition que les mosquées de Jérusalem subsisteront, & qu'il y aura toujours dans la ville un gouverneur ou juge nommé par le Soudan. Frédéric veut se faire couronner dans l'église du saint Sépulcre; mais aucun évêque n'ose faire cette cérémonie. Il prend la couronne, & se la pose lui-même sur la tête. Cet empereur, qui venoit d'arracher le saint Sépulcre des mains des infideles, étoit toujours excommunié; & le patriarche de Jérusalem avoit défendu qu'on célébrat le service divin devant lui. Les papes cependant, & nommément Grégoire IX, prodiguoient les indulgences & les absolutions à ceux qui feroient seulement le voyage de la Terre-sainte. Quel contraste!

[1230.]

Tandis que Frédéric soutenoit en Syrie la cause de la religion, Grégoire IX avoit fait révolter le jeune Henri, roi des Romains contre ce prince, son souverain & son pere. Frédéric ayant fait politiquement sa paix avec le pape, consent à oublier le crime de son fils. Il le fait venir en sa présence, & lui dit d'un air de bonté: « Je » vous pardonne, & je souhaite de pouvoir

» auſſi aiſément perdre le ſouvenir des injures » que j'ai reçues de vous, que vous oublierez la grace que je vous fais. »

[1235.]

L'empereur ne s'étoit point trompé. Le jeune Henri ſe révolte de nouveau. Frédéric vole pour aſſoupir cette ſédition. A ſon approche, le roi des Romains eſt abandonné de tous ſes partiſans, & forcé de ſe ſauver dans une fortereſſe. De cet aſyle, il écrit à ſon pere, pour obtenir un nouveau pardon; mais l'empereur ne veut le recevoir en grace, qu'à condition que la fortereſſe lui ſera remiſe. Henri refuſe d'obéir; mais, abſolument dénué de tout ſecours, il eſt contraint de venir embraſſer en ſuppliant les genoux de ſon pere. Frédéric le fait arrêter; il aſſemble une diète; il y préſente les lettres originales de ſon fils; il y prouve une horrible conſpiration contre lui & contre l'empire, & conclut à ôter à ce prince la couronne de roi des Romains, & à le déclarer inhabile à poſſéder un jour l'Empire. La ſentence prononcée, le prince eſt conduit à Worms, pour y reſter enfermé le reſte de ſes jours. Il mourut cinq ans après.

[1237.]

Frédéric II bat les Hongrois. Il tonde la

célèbre univerſité de Vienne, & fait élire roi des Romains, ſon fils Conrad.

[1239.]

Jamais haine ne fut plus vive que celle qui diviſa l'Empire & le Sacerdoce, ſous Grégoire IX, & Frédéric II. Le pape comparoit l'empereur à la bête pleine de noms de blaſphêmes, dont il eſt parlé dans l'Apocalypſe. Il l'accuſoit publiquement d'avoir dit que le monde avoit été trompé par trois impoſteurs, Moïſe, Jeſus-Chriſt & Mahomet. L'empereur repliquoit par des injures atroces. Il l'appelloit le *grand Dragon* qui a ſéduit l'univers, l'*Antechriſt*, un autre *Balaam*, & un *Prince de ténèbres*. Cependant, ſi l'on s'en rapporte aux proteſtations de ces deux princes, ils agiſſoient l'un & l'autre ſans paſſion.

[1243.]

Frédéric eſt délivré, cette année, d'un ennemi redoutable par la mort de Grégoire IX. Les cardinaux élevent au pontificat Sinibale de Fieſque, Génois, qui prend le nom d'*Innocent*. L'empereur, apprenant cette élection, dit à ſes courtiſans : « Le cardinal » de Fieſque étoit mon ami, & le pape In- » nocent IV ſera peut-être mon ennemi. » Ce prince ne ſe trompa point dans ſa conjecture.

[1245.]

Dans un concile tenu à Lyon, Innocent IV excommunie Frédéric; le déclare déchu de l'Empire, & ordonne aux électeurs d'élire un autre empereur. Frédéric reçoit cette étrange nouvelle à Turin. Il ſe fait ſur le champ apporter la couronne impériale; &, ſe la poſant ſur la tête: « La » voilà dit-il. Innocent ne me l'a pas encore » ôtée, ni ne me l'ôtera, qu'il n'en coûte » bien du ſang. Nous verrons comment ſes » amis & lui s'en trouveront. »

[1246.]

Quelques évêques aſſemblés à Wurtzbourg, à l'inſtigation du pape, éliſent pour empereur Henri, landgrave de Thuringe. Il fut appellé le *Roi des Prêtres*, parce qu'en effet les ſeigneurs de l'Empire ne voulurent point concourir à cette élection, & que, dans cette prétendue diète, il ne ſe trouva que des eccléſiaſtiques.

On voit, cette année, un légat du pape dans la ville de Cologne, nommer empereur Guillaume comte de Hollande. Le ſang coule de toutes parts en Allemagne. Les villes ſont pillées & ravagées, & les peuples deviennent les victimes infortunées des démêlés des grands.

[1250.]

Enfin Frédéric, cet empereur ſi redoutable & ſi perſécuté, meurt le 17 de Décembre, ſans qu'on ſçache le genre de ſa mort. Pluſieurs auteurs ſoupçonnent qu'il fut empoiſonné par ſon chancelier Des Vignes; mais, comme ils n'en apportent aucune preuve convaincante, il eſt permis de révoquer ce fait en doute. Toutefois l'Hiſtoire nous apprend que, vers ce tems, Des Vignes eut les yeux crevés, & qu'il fut jetté dans un cachot. Mais ne pourroit-on pas conjecturer que cette punition fut la ſuite de quelque intrigue politique? Et d'ailleurs on prétend que Frédéric, à ſa mort, ſe repentit du traitement qu'il avoit fait à ſon chancelier. Pourquoi vouloir toujours que les princes meurent de poiſon? & pourquoi chercher dans leurs amis les auteurs de ce forfait?

L'affreux livre *Des trois Impoſteurs* eſt attribué à ce chancellier Des Vignes, qui d'ailleurs fut un grand homme, & fit revivre les loix en Italie.

L'empereur Frédéric II fut le premier qui joignit à ſes titres celui de roi de Jéruſalem. Il avoit épouſé Yolande, fille de Jean de Brienne, roi de Jéruſalem, & força ſon

beau-pere à lui céder ce royaume. C'eſt-là l'origine du titre de Roi de Jéruſalem, qu'ont porté depuis les rois de Sicile. Ils en ont pris les armes, qui ſont *d'argent à une croix potencée d'or, accompagnée de quatre croiſettes.* Ce titre de Roi de Jéruſalem, & les croix qu'on appelle *de Lorraine*, ne ſont entrés dans la maiſon de Lorraine, qu'après que René d'Anjou, duc de Bar, eut épouſé Iſabeau, fille & héritiere de Charles I, duc de Lorraine, qui ſe portoit alors pour roi de Naples, de Sicile & de Jéruſalem.

INTERRÈGNE.

[1251.]

LEs plus célèbres auteurs Allemands ne veulent regarder le tems écoulé, depuis 1251, juſqu'à l'année 1273, que comme un long interrègne. Ils ne comptent pas au rang de leurs empereurs Conrad IV, fils de Frédéric II, quoiqu'il ait été deux fois couronné roi des Romains. Ils rejettent auſſi Guillaume, comte de Hollande, élu par quelques évêques dans Cologne. Conformons-nous à leur déciſion, quoique bientôt nous verrons Guillaume faire des actes authentiques d'empereur élu & jouiſſant de toute la plénitude de ſes droits.

Un auteur Brandebourgeois rapporte bien gravement que le prince Otton de Brandebourg, ayant été excommunié par l'archevêque de Magdebourg, pour des raiſons aſſez frivoles, ſe moqua des cenſures de l'Egliſe, mais qu'il fut bien attrapé, lorſqu'il vit des chiens affamés ne vouloir point toucher aux viandes qui ſortoient de deſſus ſa table. Il ne tarda pas, dit-il, à rentrer en lui-même.

Le

Le même auteur, entre une foule de miracles, cite le ſang de Bélitz, alors fort renommé. Voici le fait : « Une cabaretiere de cette ville vola une Hoſtie conſacrée, & l'enterra ſous un tonneau dans ſa cave, pour obtenir un meilleur débit de ſa bière. Elle en eut des remords, & déclara ſon crime au curé, qui vint proceſſionnellement déterrer l'Hoſtie. En enfonçant la pelle dans la terre, on vit bouillonner du ſang ; & tout le monde cria au miracle. L'impoſture étoit groſſiere ; & l'on ſçut que c'étoit du ſang de bœuf, que la cabaretiere y avoit répandu. Le peuple le vit ; le ſçut, & n'en fut pas moins ſuperſtitieux. »

[1252.]

On rencontre, dans l'Hiſtoire, des faits ſinguliers, qui prouvent combien tous les droits ont été long-tems incertains, & les limites confondues. Une comteſſe de Flandres & du Hainault a une guerre avec Jean d'Aveſnes, ſon fils, d'un premier lit, pour le droit de ſucceſſion de ce même fils ſur les Etats de ſa mere. On prend S. Louis pour arbitre. Le roi de France adjuge le Hainault à d'Aveſnes, & la Flandre au fils du ſecond lit. C'eſt au ſujet de ce jugement que Jean d'Aveſnes dit à S. Louis : » Vous me donnez le Hainault, qui ne re-

» leve pas de vous, mais de l'évêque de » Liége, & eſt arriere-fief de l'Empire; » & vous m'ôtez la Flandre qui releve » de vous. »

[1253.]

Guillaume de Hollande, que les auteurs ne veulent pas reconnoître pour roi des Romains, met la comteſſe de Flandres au ban de l'Empire. Il donne à Jean & à Otton de Brandebourg l'expectative des fiefs de l'Empire en Saxe. Il accorde à Thomas de Savoye la ville & le pont de Turin; la ville & le pont de Montcallier, d'autres fiefs & châteaux; le droit de battre monnoie, d'impoſer des tributs, &c. à la réſerve des hommages, des marquiſats de Montferrat & de Saluces, qui doivent toujours dépendre immédiatement de l'Empire.

L'Allemagne ignoroit alors ce que c'étoit que commerce. Livrée à elle-même, & ſans gouvernemens décidé, elle voyoit ſes nobles ſans diſcipline, & ſes peuples ſans induſtrie. Mayence, Worms, Spire, Francfort, Bingen & Oppenheim ſe liguent enſemble contre les ſeigneurs qui infeſtent les rivieres & les grands chemins. Cette ligue, bien plus intéreſſante que beaucoup qui ſe ſont faites, devient bientôt puiſſante. Pour y entrer, il falloit

ſupprimer ſes comptoirs, & les impôts injuſtes, qu'on levoit ſur les marchands. C'eſt-ce que font le comte Palatin, les archevêques de Cologne & de Trèves, les évêques de Strasbourg, de Metz & de Baſle. Soixante & dix villes, ou bourgs, entrent dans cette aſſociation. La confiance ſe rétablit ; le commerce renaît au milieu de l'anarchie ; & quelques marchands ſoutiennent l'Empire, tandis que les diviſions des ſeigneurs, & les querelles des empereurs & des papes l'approchent de ſa ruine.

[1256...57.]

Les deux empereurs, ou concurrens à l'Empire, Conrad IV, & Guillaume, comte de Hollande, étoient morts ; & l'Allemagne, épuiſée, ſoupiroit après un Souverain. Deux factions veulent lui donner un maître : l'une élit Alphonſe X, roi de Caſtille ; l'autre, Richard, frere du roi d'Angleterre.

[1263 & ſuiv.]

L'empereur Frédéric II avoit été tout à la fois l'empereur, le vaſſal & l'ennemi déclaré des pontifes de Rome. Il leur rendoit hommage-lige, pour les royaumes de Naples & de Sicile. Conrad IV, ſon fils & ſon ſucceſſeur, ayant, à ce qu'on pré-

tend, été empoiſonné, l'an 1254, par Mainfroi, batard de Frédéric, ce dernier s'empare de Naples & de Sicile, qui, de droit, appartenoient à Conradin, fils de Conrad, & petit-fils de Frédéric II. Le pape avoit cette famille en horreur. Il offre cet héritage à Charles, comte d'Anjou, frere de S. Louis. Charles part avec de l'argent & des troupes; ſe fait couronner à Rome; livre bataille à Mainfroi dans les plaines de Bénevent, & eſt aſſez heureux pour que Mainfroi ſoit tué en combattant.

Pendant qu'on lui raviſſoit la couronne de Naples, le jeune Conradin étoit en Allemagne. Il n'avoit que quinze ans. Il part avec le jeune duc d'Autriche, ſon couſin, & ſe rend en Italie, ſuivi d'une armée qui brûle de ſoutenir ſes droits. Depuis long-tems on n'avoit vu une guerre entrepriſe pour une cauſe ſi juſte; mais les droits n'aſſurent pas les ſuccès. Conradin, excommunié comme ſon pere & ſon grand-pere, arrive à Rome où il eſt reçu par le peuple, avec les plus grandes démonſtrations d'allégreſſe. Il conduit ſes troupes dans la Pouille; livre bataille à Charles d'Anjou; eſt défait, & pris avec le duc d'Autriche. Un héros auroit adouci les fers de ces jeunes guerriers : il auroit honoré leur valeur. Charles d'Anjou fait inſtruire leur procès, & les livre aux bour-

reaux, comme de vils ſcélérats. La ſentence portoit qu'ils n'étoient condamnés à mort, que pour avoir tiré l'épée contre l'Egliſe; ſentence inique, & premier exemple d'un Souverain jugé juridiquement, & exécuté par la main d'un bourreau! On dit qu'avant de ſe porter à cette horrible cruauté, Charles d'Anjou s'adreſſa au pape pour avoir ſon avis, & que Clément IV lui répondit par ces mots: « *CONRADI vita, CAROLI mors.* La vie de » *Conradin* eſt la mort de *Charles.* » Le comte d'Anjou étoit bien aſſuré de la déciſion du pape.

[1272.]

C'eſt à ce tems qu'il faut rapporter l'origine de la confraternité héréditaire, ſi célébre parmi les princes Allemands. Lorſque deux princes s'uniſſent par une confraternité héréditaire, ils affectent mutuellement, tant à eux qu'à leurs deſcendans mâles & légitimes, la ſucceſſion de celui dont la race finit la premiere, ou qui ſe continue par les filles. Les propriétaires actuels ne ſe réſervent que la liberté de diſpoſer, par teſtament, de leurs meubles, juſqu'à la concurrence d'une ſomme déterminée. Cette convention irrévocable eſt fondée ſur une eſpece de droit public &

militaire : elle ſoutient la puiſſance des familles ; elle empêche que les fiefs ne paſſent à l'Empire, ou dans des mains étrangeres. Il faut, pour l'aſſurer, obtenir le conſentement & la confirmation de l'empereur, des Etats de l'Empire, & des trois ordres des provinces dans leſquelles ces fiefs ſont ſitués. Par le moyen de ces confraternités héréditaires, aucun fief d'Allemagne n'eſt ſans héritiers. Le plus ancien de ces pactes eſt celui des maiſons de Saxe & de Heſſe, contracté ſous Frédéric II, confirmé par Rodolphe I, Charles IV, Sigiſmond, & Mathias qui autoriſa la maiſon de Brandebourg à entrer dans cette ſucceſſion mutuelle.

Rempliſſons l'eſpace de ce long interrègne par les heureux établiſſemens qui naquirent du ſein de la diſcorde. L'Empire ſans chef, les loix ſans force, on ne pouvoit pourvoir à ſa ſûreté qu'à main armée. Quelques ſeigneurs, & pluſieurs villes établirent les *auſtrégues*. C'étoient des juges arbitraires, auxquels on donnoit le pouvoir de connoître, en premiere inſtance, des procès que les ſeigneurs avoient entr'eux, ou contre leurs vaſſaux & les villes franches. L'autorité de ces juges duroit ſeulement ſix mois, au bout duquel tems, ſix autres étoient choiſis. Ce tribu-

nal ſubſiſta juſqu'au règne de Maximilien I, & fut alors réuni à la juriſdiction de l'Empire.

On voit auſſi avec plaiſir, pendant ces jours malheureux, des princes amis de la juſtice & de la paix, des villes libres raſſembler en corps les loix de leurs Etats. Les principales ſont celles de Magdebourg, de Saxe & de Souabe.

RODOLPHE I, premier Empereur de la Maiſon d'Autriche, *vingt-ſeptieme Empereur.*

[1273.]

IL falloit un chef à l'Empire plongé depuis long-tems dans une horrible anarchie. Les électeurs s'aſſemblent à Francfort ; &, ne pouvant s'accorder ſur le choix, ils s'en rapportent à Louis le Sévere, duc de Baviere, comte palatin, qui nomme Rodolphe comte de Habſbourg.

L'empereur Frédéric II avoit tenu ce jeune comte ſur les fonts de baptême, & l'avoit fait élever à ſa cour. On prétend que ce prince, ayant remarqué qu'un célébre aſtrologue rendoit au jeune Rodolphe plus de reſpect qu'aux autres courtiſans, lui en demanda la raiſon, & que cet aſtrologue lui répondit qu'il avoit cette vénération pour le comte, parce que Dieu le deſtinoit à l'Empire. Cette réplique indiſpoſa, dit-on, Frédéric contre Rodolphe, qui, lorſqu'il fut en état de porter les armes, offrit ſes ſervices à Otto-

tare, roi de Bohême, & devint grand-maréchal de sa cour & général de sa cavalerie. Pendant l'anarchie, les troubles de l'Empire le rappellerent en Allemagne, pour y défendre ses fiefs contre des voisins ambitieux. Le pere de Rodolphe étoit Albert, comte de Habsbourg; sa mere étoit Hedwige, comtesse de Kibourg; mais, sans entrer dans un long détail sur l'antiquité de sa maison, il suffit de dire que Rodolphe descendoit des anciens comtes d'Alsace, & que son origine étoit commune avec celle des anciennes maisons de Lorraine & d'Egesheim.

Rodolphe se rend à Aix-la-Chapelle, pour y être sacré. Sur la fin de la cérémonie, le nouvel empereur demande que, suivant l'usage, les princes lui jurent foi & hommage. Le sceptre impérial ne se trouve point. Il étoit absolument nécessaire pour que l'empereur pût recevoir le serment de fidélité, & donner l'investiture des fiefs. Rodolphe, sans s'étonner, se leve; prend le crucifix sur l'autel, & dit à haute voix : « Ce signe qui a sauvé le » monde, me tiendra lieu du sceptre. » Les seigneurs, pleins de confusion, ne font plus de difficulté. Ils rendent l'hommage accoutumé, & reçoivent l'investiture de leurs fiefs par le crucifix.

[1275.]

Rodolphe s'applique à rétablir la paix & la sûreté dans l'Empire. Le nombre des brigands & des voleurs étoit infini. Un comte Hongrois pilloit & massacroit lui-même dans les grands chemins. Pour un citoyen coupable, l'empereur ne veut pas porter la guerre dans un pays. Il mande le comte, & lui jure, foi d'empereur, qu'il ne lui sera fait aucun mal. Le Hongrois obéit, quoiqu'avec crainte. Rodolphe le reçoit avec bonté : il le fait manger à sa table, & boire dans son verre. Au milieu du repas, le comte se leve & s'écrie : » Je ne doute plus que je ne sois en sû-» reté, puisque j'ai bu avec le plus hon-» nête homme du monde.» Ce témoignage, qu'un brigand rendoit à la probité de l'empereur, flatta ce prince. Il se contenta de lui représenter avec douceur toute l'indignité de sa conduite. Le comte, les larmes aux yeux, jura qu'il se corrigeroit ; & il se corrigea en effet.

Frédéric II, dans le dessein d'établir le siége impérial dans Rome, avoit souvent négligé l'Allemagne. Rodolphe, pour établir sa puissance dans l'Empire, ne jette que des regards indifférens sur l'Italie. Il va trouver le pape à Lausanne. Il accorde la li-

berté des élections des évêques ; renonce à l'usage abusif de s'emparer des biens des prélats, après leur mort. Il permet les appellations au saint siége, & promet de faire restituer tout ce que ses prédécesseurs, ou leurs vassaux, ont enlevé du patrimoine de S. Pierre. Les premiers articles privoient Rodolphe de droits bien précieux à sa couronne ; mais cette derniere promesse passoit sa puissance ; &, pour l'effectuer, il auroit fallu être maître en Italie. Les possesseurs de ces biens ne se les seroient pas vus arracher impunément.

Ottocare, roi de Bohême, refuse de faire hommage à Rodolphe. Il prétend que son élection n'est pas légitime. L'empereur le fait citer à la diète d'Augsbourg. Ottocare dédaigne de s'y rendre. « Je ne dois » rien à Rodolphe, dit-il fièrement : il » fut autrefois mon domestique, & je lui » ai payé ses gages. »

[1276.]

La guerre s'allume entre l'empereur & le roi de Bohême. L'armée d'Ottocare, embarrassée dans les différens bras du Danube, alloit manquer de vivres & de fourrages. Il fallut céder aux circonstances, &, pour se tirer de ce pas difficile, consentir à rendre cet hommage si long-tems

refuſé. On convient que cette cérémonie ſe fera, au milieu du Danube, dans l'iſle de Camberg, & ſous un pavillon fermé. Rodolphe, pour épargner de la confuſion à ſon ennemi, proteſte qu'il n'entrera ſous cette tente, que les ſeuls officiers néceſſaires. Les deux armées bordoient les deux côtés du fleuve. Ottocare & ſa ſuite étoient vêtus ſuperbement. Rodolphe, & la ſienne l'étoient avec la plus grande ſimplicité *. Le roi de Bohême s'agenouille : il prononce le ſerment. Dans l'inſtant même, les courtines de la tente tombent, & laiſſent voir aux deux armées Ottocare à genoux devant Rodolphe, & proſterné aux pieds de celui qui avoit été à ſon ſervice. Le ſuperbe roi de Bohême en frémit de rage, & n'épargna rien, dans la ſuite, pour ſe venger de cet affront.

* Comme les courtiſans de Rodolphe preſſoient ce prince de ſe vêtir de ſes ornemens impériaux pour recevoir le ſerment du roi ſon vaſſal, il leur dit : « Je n'en ferai rien. Le roi de Bohême » s'eſt ſouvent moqué de mon habit gris; & main- » tenant mon habit gris fera retomber la raillerie » ſur lui. Pour vous autres, armez vous : montez » vos plus beaux chevaux, & mettez vous dans » le même équipage que vous ſeriez un jour de » bataille. Faites voir aux étrangers l'éclat de vos » armes Allemandes & non celui de vos habits ; » cela ſera plus digne de moi & de vous, que » toutes ces vaines parures. »

[1277.]

On raconte que la reine * Cunegonde, pour exciter Ottocare, ſon époux, à la vengeance, ne lui faiſoit couvrir que la moitié de ſa table, parce qu'ayant été forcé de céder à Rodolphe l'Autriche, la Stirie & la Carniole, il ne lui reſtoit que la moitié de ſes Etats.

[1278.]

L'empereur renouvelle les priviléges des Friſons, & leur permet d'élire un Podeſtat. Ce Podeſtat avoit le droit de créer des chevaliers, en leur donnant, ſuivant l'uſage de ce tems, un ſoufflet, lorſqu'il leur mettoit l'épée au côté, & en les obligeant de s'armer à la Françoiſe. Charlemagne, qui leur avoit accordé cette prérogative, étoit perſuadé que, lorſque les Friſons, qui étoient grands & robuſtes, porteroient des armes commodes, ils ſeroient au-deſſus des autres nations. Le Podeſtat devoit auſſi donner aux chevaliers un bouclier, avec une

* Il eſt certain qu'Ottocare recommença la guerre, cette année, & qu'il fut tué dans une bataille. Rodolphe laiſſa le royaume de Bohême à ſon jeune fils Wenceſlas, & lui donna pour tuteur le marquis de Brandebourg.

couronne impériale, & leur faire couper les cheveux jusqu'aux oreilles. C'étoient les marques de la liberté que l'empereur leur avoit accordée.

[1279.]

Le pape, en reconnoissance de la facilité avec laquelle Rodolphe avoit abandonné tant de droits sur l'Italie, veut retirer à Charles d'Anjou, roi de Sicile, le vicariat de l'Empire en Toscane, & le vain titre de premier Sénateur de Rome, qu'il avoit eu de la peine à lui accorder. On prétend que, dans cette occasion, Nicolas III n'écoutoit que son ressentiment contre Charles, qui avoit refusé avec hauteur de donner en mariage à Berthold des Ursins, neveu du pape, une des filles du prince de Salerne. « Le pontife a » les pieds rouges, disoit Charles, mais » cela ne suffit pas pour prétendre à une » alliance avec la maison de France. » Cependant la situation de l'empereur en Italie étoit, dans ce tems, si l'on en croit un auteur Italien, « semblable à celle d'un » marchand qui a fait banqueroutte, & » dont d'autres marchands partagent les » effets. »

[1283.]

Un des plus grands avantages que Ro-

dolphe tira de ſon élévation à l'Empire, fut d'établir ſa famille, & d'en aſſurer la grandeur. Il donna à ſon gendre, le comte du Tirol, l'inveſtiture du duché de Carinthie, & de la Marche Tréviſane. Le comte, après avoir prêté le ſerment de fidélité, partit pour prendre poſſeſſion de ſon duché, & fut obligé d'obſerver les cérémonies uſitées dans ce pays, & inouïes par-tout ailleurs *.

* Dans une belle & longue vallée, & fort proche de la petite ville de S. Weit en Carinthie, on voit quelques reſtes d'un ancien bourg, dont le nom eſt perdu pour la poſtérité. Près delà, dans une prairie, eſt une pièce de marbre debout. Un payſan, à la famille duquel ce droit héréditaire eſt attaché, monte ſur cette pierre. On voit à ſa droite un bœuf noir & maigre, & à ſa gauche une jument décharnée; une foule de payſans eſt autour de lui. Du bout oppoſé de la prairie, le prince s'avance, avec toute ſa cour & ſes principaux officiers. On porte devant lui l'étendard du duché. Le comte de Goritz, maréchal de ſa cour, ouvre la marche, & ſe fait précéder par douze petits étendards; viennent enſuite les corps des magiſtrats, & enfin le prince vêtu en payſan, un bâton à la main, & ayant tout l'accoutrement d'un pâtre.

Auſſi-tôt que le payſan, qui eſt monté ſur le marbre, apperçoit tout ce monde, il demande en langue Eſclavonne: « Qui eſt-ce que je vois » venir avec une ſuite ſi ſuperbe? On lui répond: » C'eſt le prince du pays. Eſt-ce un juge équitable,

[1284.]

On voit paroître, cette année, un impoſteur, nommé *Tilon Colup*, qui ſe faiſoit

---

» replique le payſan, cherchant le ſalut de la » patrie ? Eſt-il de condition libre ? Mérite-t-il » d'être honoré ? Eſt-il obſervateur & défenſeur » de la Religion Catholique ? On lui répond qu'il » l'eſt & qu'il le ſera. Je demande, ajoûte le » payſan, par quel droit il vient m'ôter cette » place ? Alors le compte de Goritz lui dit : On » achete de toi ce bien ſoixante deniers ; ces bêtes » ſeront à toi, en lui montrant le bœuf & la » jument. L'on te donnera les habits que le prince » vient de quitter ; & ta maiſon ſera libre & » exempte d'impôts. » Ce colloque fini, le prince s'avance ; le payſan lui donne uu petit ſoufflet ; lui recommande d'être bon juge ; ſe leve ; lui cède ſa place, & emmene avec lui le bœuf & la jument.

Lorſque le prince a pris ſur la pierre la place du payſan, il tire ſon épée, en frappe l'air de pluſieurs côtés, & promet au peuple aſſemblé de rendre la juſtice avec intégrité. On le conduit enſuite à l'égliſe. C'eſt une chapelle, dans une chambre aſſez proche, dédiée à la ſainte Vierge, & que de vieilles chroniques laiſſent croire avoir été le ſiége d'un évêque du pays. La meſſe dite, le prince ſe dépouille de ſon habit de payſan, & reprend les ſiens. Il dîne en public, & traite ſplendidement tous ſes officiers. Le repas achevé, il revient à la prairie avec ſon cortége, s'aſſied ; juge quelques procès, & reçoit l'hommage des fiefs vacans.

paſſer

paſſer pour l'Empereur Frédéric II. Ce fourbe avoit beaucoup de reſſemblance avec ce prince, dont il avoit été le domeſtique. Une mémoire heureuſe lui rendoit toujours préſentes toutes les actions de la vie de Frédéric, ſes voyages, ſes guerres, ſes diverſes aventures. Le Roman, que débitoit Tilon Colup, étoit aſſez bien tiſſu. Il ſe montroit en Allemagne, trente-quatre ans, ou environ, après la mort de Frédéric II, qui pour lors auroit eu quatre-vingt-dix ans; & le fourbe ſe donnoit cet âge. Il diſoit que, s'étant apperçu que ſes meilleurs amis, & ſes plus chers confidens le trahiſſoient, & vouloient attenter à ſa vie par le poiſon, il avoit pris la réſolution de fuir & de s'enſevelir dans un monaſtere; que, pour exécuter ce deſſein, il s'étoit rendu dans un château appellé *Florentine*, où deux domeſtiques affidés avoient répandu le bruit qu'il étoit tombé dangereuſement malade; que ces mêmes amis, pour couronner leur projet, après avoir ſubſtitué dans ſon lit le corps d'un homme mort la veille, avoient déclaré ſon trépas, & que c'étoit ce corps que Conrad, ſon fils, avoit fait enterrer à Palerme, comme celui de l'empereur. Il ajoûtoit que, traveſti au point de ne pouvoir être reconnu, il s'étoit rendu, ſans danger, à la grande Chartreuſe de Squillace en Calabre, où,

pour de l'argent & quelques diamans, il avoit été reçu frere *Oblat* * ; mais que Charles d'Anjou, ayant eu la cruauté de livrer aux boureaux ſon petit-fils Conradin, dans la crainte d'être découvert, il s'étoit ſauvé en Champagne, dans une autre Chartreuſe ſituée près de la ville de Langres, d'où enfin il étoit revenu en Allemagne.

L'apparition de cet impoſteur ſéduiſit d'abord le peuple avide de nouveautés, & toujours prêt à recevoir une fable avec plus d'enthouſiaſme, qu'une vérité conſtante. Soit haine contre Rodolphe, ſoit eſprit de vengeance, ou intérêt politique, le marquis de Miſnie & le landgrave de Thuringe s'engagerent de ſecourir Tilon Colup. Nuitz lui ouvrit ſes portes ; & de cette ville il prit la coupable réſolution d'écrire à Rodolphe qu'il eût à ſe démettre de l'Empire. Toutes les villes, ſur les bords du Rhin, ſe déclarerent en ſa faveur ; & l'on trouve même dans l'Hiſtoire, qu'il oſa convoquer une diète. Cette affaire

* Frere *oblat* ſignifioit une perſonne ſéculiere, qui, pour être reçue dans un monaſtere, lui donnoit ſes biens ; on l'appelloit autrement *donné*. La cérémonie, qu'on obſervoit à la réception des oblats, étoit de leur paſſer au cou la corde d'une des cloches ; & pour marquer leur ſervitude, ils mettoient quelques deniers ſur leur tête.

devenant plus ſérieuſe qu'on ne l'avoit imaginé d'abord, Rodolphe ſe hâte de lever des troupes. Il attaque le traître qui fuit à Wetzlar en Heſſe; mais les habitans de cette ville ne voulant point s'expoſer aux horreurs d'un ſiége, ils livrent à l'empereur le faux Frédéric, qui, dans les tourmens, confeſſe toutes ſes impoſtures, & eſt condamné au feu.

[1286.]

Le pape preſſoit l'empereur de venir ſe faire couronner à Rome; mais Rodolphe ſe ſoucioit peu de ſe rendre en Italie, & refuſa toujours conſtamment d'entreprendre ce voyage. « Les couronnemens faits par » les papes, diſoit-il, ont tous été funeſtes » à mes prédéceſſeurs. Les uns ne ſont point » revenus en Allemagne; les autres ont cédé » par force à la cour de Rome leurs droits » les plus légitimes. » Rodolphe comparoit le pape au lion de la fable, lequel, feignant d'être malade, dévoroit tous les animaux qui lui rendoient viſite. « Je vois bien, di» ſoit le renard, que tous les autres animaux » ont été rendre leurs devoirs au lion; mais » je ne vois pas qu'ils en ſoient revenus. » De même je ſçais qu'un grand nombre » d'empereurs, de rois & de princes ont » fait le voyage de Rome; mais j'en con-

» nois peu qui en ſoient revenus avec hon-
» neur. »

[1287.]

Rodolphe, décidé à ne point ſe faire couronner à Rome, négocie un accommodement avec les principales villes d'Italie, & leur vend leur liberté * à un prix aſſez

* Il ſeroit curieux de pouvoir déterminer par des actes authentiques en quoi conſiſtoit cette liberté. L'empereur vendoit-il à ces villes ce droit ſi cher de la liberté? ou bien n'étoit-ce qu'une confirmation de ce droit? ces villes, par cette vente, ne relevoient-elles plus de l'Empire? Il eſt apparent que, par cette liberté vendue, il faut entendre le droit de battre monnoie, d'avoir des troupes ſous le drapeau, de nommer des magiſtrats, & de ſe gouverner ſelon ſes loix municipales, tous droits, à quelques égards, déja accordés à ces villes par l'empereur Frédéric Barberouſſe. Ainſi l'on ne doit pas croire que l'Italie fût alors abſolument libre; mais Rodolphe ne s'y montroit pas. Occupé en Allemagne, il ſembloit l'abandonner à elle même; & cet abandon avoit l'air de l'indépendance. Les villes de Lombardie ne reconnoiſſoient preſque plus l'autorité de l'empereur, & refuſoient de prêter ſerment.

Il n'en étoit pas de même en Allemagne, où toutes les villes prêtoient ſerment. On les diſtinguoit en quatre claſſes; *libres*, *impériales*, *ſujettes* & *mixtes*, libres, comme Aix la-Chapelle, Metz, Augsbourg; *impériales*, obligées

médiocre. Florence donne quarante mille ducats ; Luques, douze mille ; Gènes & Boulogne, chacune ſix mille. On ne voit pas que les autres villes ayent rien payé.

Bouchard, évêque de Metz, avoit un différend avec le duc de Lorraine ; & l'on s'étoit déja battu, ſans pouvoir le vuider. Ce prélat guerrier vient, à la tête d'une petite armée, recevoir de l'empereur l'inveſtiture des fiefs de ſon évêché. Rodolphe veut l'engager à faire un accommodement avèc le duc de Lorraine ; mais Bouchard refuſe d'y entendre, & part ſur le champ, enſeignes déployées, & au ſon des trompettes & des autres inſtrumens militaires. Comme il faiſoit défiler ſes troupes devant les fenêtres de l'empereur : « Vraiment, dit » ce prince, en le voyant paſſer, voilà un » évêque, qui ne s'étonne guère du bruit. »

[1290.]

On a déja vu que le grand principe de l'em-

---

de payer des impoſitions & des tributs : *ſujettes* ; qui relevoient immédiatement des princes, & médiatement de l'Empire ; *mixtes* enfin, qui jouiſſoient de quelques droits impériaux, & qui relevoient des princes. Toutes ces villes n'avoient point un gouvernement uniforme. Dans Nuremberg, la nobleſſe avoit la ſuprême autorité : à Strasbourg, les citoyens donnoient des loix.

pereur Rodolphe étoit d'assurer des établissemens à sa famille. Il venoit de donner une de ses filles à Wenceslas, roi de Bohême : il en accorde une autre à Charles-Martel, petit-fils de Charles d'Anjou, roi de Naples & de Sicile, que le pape, après la mort de Ladislas III, roi de Hongrie, avoit élevé sur ce thrône, qu'il regardoit comme un fief du saint siége. Rodolphe prétendoit bien que le royaume de Hongrie étoit fief* relevant de l'Empire; & il auroit souhaité en investir son fils Albert, auquel il venoit

---

* La Religion Chrétienne s'étant affermie, & les royaumes ayant pris une consistance assurée, on s'accoutuma à regarder le monde chrétien comme une immense république, dont l'empereur étoit le chef temporel. Plusieurs constitutions de l'Empire donnent à l'empereur le titre de Chef de la Chrétienté, & la bulle d'or, dont on parlera dans la suite, charge les électeurs d'élire, dans la personne de l'empereur *le chef temporel du monde chrétien.* Les princes, qui ont voulu prendre le titre de Roi, se sont souvent adressés aux empereurs. Othon III l'accorda à Boleslas, duc de Pologne. Cependant les papes, comme chefs spirituels du monde chrétien, ont long-tems revendiqué ce droit. Etienne, roi de Hongrie, ne fut roi que par la permission du saint siége; mais ses successeurs firent confirmer ce titre par les empereurs. Le titre de Chef temporel du Monde Chrétien n'existe plus que dans la bulle d'or.

de donner l'Autriche. Mais les Hongrois répugnoient à recevoir pour maître un prince puiſſant, qui pourroit, dans la ſuite, ſe rendre deſpotique, & penchoient pour Charles-Martel. Rodolphe ſacrifia les intérêts de ſon fils, & ſouſcrivit à la nomination de ſon gendre.

Henri l'illuſtre, marquis de Miſnie, & comte palatin de Saxe, mort en 1288, n'avoit laiſſé qu'un fils, nommé *Frédéric-Clément*, né de Mathilde, ſon épouſe, d'une nobleſſe inférieure à la ſienne. Cette alliance, qu'on appelle aujourd'hui *mariage de la main gauche* *, & qui paſſe pour une

* En Allemagne, une fille de la haute nobleſſe acquiert le titre de Princeſſe par ſon mariage avec un prince. Mais une fille de la nobleſſe ſimple ne devient ni comteſſe ni baronne, quoiqu'elle épouſe un baron ou un comte. Pour réparer cette mésalliance, le mari doit aller trouver l'empereur, & lui demander pour ſa femme les honneurs qui conviennent à ſon rang. Après avoir obtenu le conſentement de l'empereur, il faut, ſuivant les juriſconſultes d'Allemagne, que la diète de l'Empire le ratifie. Alors les enfans, provenus de ce mariage, deviennent habiles à ſuccéder aux dignités & aux fiefs de leur pere; & l'épouſe du prince jouit des honneurs, des droits & des prérogatives attachés à la dignité de Princeſſe. On trouve des exemples remarquables de cet uſage, au commencement du dix-huitieme ſié-

méſalliance, obligea le marquis de recourir à l'empereur, & de lui demander pour ſa femme & pour ſes enfans les honneurs de la haute nobleſſe. Rodolphe les refuſa, & promit ſeulement de légitimer Frédéric, pour ſuccéder à ſes fiefs; mais il donna à Albert II, gendre de ce prince, l'inveſtiture du Palatinat de Saxe.

---

cle, dans les perſonnes de Jean Adolphe duc de Saxe-Weiſſenfels, Albert duc de Saxe-Cobourg, Guillaume-Georges, duc de Zell, & un prince d'Anhalt.

Lorſque les princes Allemands contractent ces ſortes de mariage de la main gauche, ils ſtipulent, pour l'ordinaire, que l'épouſe demeurera dans ſa premiere condition, & que les enfans qui pourront naître de cette union, ne ſeront en droit de prétendre d'autre rang que celui de leur mere. On n'appelloit la femme que Rodolphe, duc de Lunebourg, avoit épouſée de la main gauche, que *madame Rodolphine*. On ne voit point que Henri, landgrave de Thuringe, Erneſt & Edouard le Fortuné, marquis de Bade & Frédéric-Louis électeur palatin, ayent élevé leurs épouſes à la dignité de Princeſſe, en obſervant les formalités précédentes. Ces ſortes de graces ne ſe pourſuivent que lorſque les princes n'ont point d'héritiers de leur premier mariage avec une fille de la haute nobleſſe, ou lorſqu'ils n'ont aucun pacte de confraternité avec les grandes maiſons de l'Empire, auxquels cas ils ne peuvent tirer leur nouvelle épouſe de ſon rang de fille.

1291.

Deux députés d'une même ville s'étant préſentés devant Rodolphe pour lui expoſer les néceſſités de leurs habitans, ce prince remarqua que l'un d'eux avoit les cheveux gris & la barbe noire, & que l'autre avoit les cheveux noirs & la barbe griſe. Après les avoir écoutés ſur leurs affaires, il leur demanda la raiſon de cette bigarure. « Ma barbe, dit le premier, eſt deve» nue griſe plutôt que mes cheveux, parce » que mon principal ſoin étant de conren» ter ma bouche, ce ſouci l'a fait griſonner. » L'autre dit : « J'ai apporté mes cheveux en » venant au monde, & ma barbe n'eſt ve» nue que quelques années après ; ainſi les » cheveux étant les aînés, il eſt raiſonnable » qu'ils ſoient plutôt gris. »

Un riche marchand de Nuremberg vint un jour ſe plaindre à Rodolphe, qu'ayant donné à garder à ſon hôte ſa bourſe où il y avoit environ cent florins, & l'ayant voulu retirer, l'hôte avoit nié le dépôt, parce qu'il n'y avoit pas de témoins. Cet hôte étoit riche, un des premiers de la ville, & ne pouvoit être aiſément convaincu. L'occaſion ſeule étoit capable de le confondre. Un jour que les députés de Nuremberg ſe

préſenterent à l'audience de l'empereur, Rodolphe reconnut l'hôte parmi eux. Il s'approche de lui; &, examinant ſa parure: » Vous avez, lui dit-il, un aſſez beau cha- » peau; troquons. » L'hôte avec joie préſente auſſi-tôt ſon chapeau, & reçoit celui de l'empereur. Rodolphe ſort de la ſalle, ſous quelque prétexte, & ordonne à un bourgeois qu'il rencontre d'aller, de la part de l'hôte, demander à ſa femme, la bourſe où étoit le dépot que le marchand avoit déſigné, & de lui montrer le chapeau, pour preuve de ſa miſſion. L'hôteſſe, à ce ſigne, remet la bourſe au bourgeois, qui la rapporte à l'empereur. Il rentre dans la ſalle, avec le marchand qu'il avoit fait appeller, & fait de nouveau plaider la cauſe à ſon tribunal. L'hôte infidele affirme encore avec ſerment qu'il n'a point la bourſe. Rodolphe, indigné, la lui préſente; la remet au marchand, & condamne l'hôte à une groſſe amende.

Rodolphe preſſe la diète de l'Empire de créer ſon fils Albert, roi des Romains. Les ſeigneurs Allemands prétextent, pour cauſe de leur refus, que Rodolphe n'eſt lui-même que roi des Romains, puiſqu'il n'a pas encore été couronné par le pape. La crainte qu'ils avoient qu'Albert, ſur le thrône impérial, ne ſongeât, comme ſon pere, à l'aggrandiſſement de ſa maiſon, leur dicta cette réponſe.

L'empereur Rodolphe, après un règne de dix-huit années, meurt à Germesheim, le 15 de Juillet. Il ne laiſſa point d'enfans de ſa ſeconde femme Agnès, fille d'Otton, comte de Bourgogne; mais de ſa premiere, Anne, fille de Burchard, comte de Hohenberg, il avoit eu ſix garçons & huit filles, dont les alliances affermirent la puiſſance de ſa maiſon *.

---

* Les mariages que contracterent en divers tems les princes Autrichiens, ne contribuerent pas peu à les élever à ce point de grandeur où nous les voyons. Ottocare, roi de Bohême, refuſe de reconnoître l'empereur Rodolphe I. La guerre ſe déclare : Ottocare eſt battu. Rodolphe confiſque ſur lui l'Autriche & la Stirie, & en fait préſent à ſon fils Albert. La mort cruelle du jeune Conradin, petit-fils de Frédéric II, laiſſe une partie de la Souabe vacante: Rodolphe s'en empare & la réunit aux domaines de ſa famille. Henri, fils de Frédéric I, épouſe l'héritiere de Naples & Sicile. Jean, fils de Henri VII, ſe marie à l'héritiere de Bohême. Le mariage de Maximilien avec Marie, héritiere de la Bourgogne, fait paſſer les riches provinces des Pays-bas à la maiſon d'Autriche; & celui de Philippe, fils de Maximilien, avec Jeanne, héritiere des royaumes de Caſtille & d'Aragon, joint la Bourgogne à l'Autriche : enfin l'alliance de Ferdinand I avec Anne, héritiere des couronnes de Hongrie & de Bohême, aſſure la poſſeſſion de ces royaumes à la puiſſante maiſon d'Au-

On pouvoit dès-lors lui appliquer ce qu'un poëte Latin a dit depuis de cette famille :

» Que les braves faſſent la guerre ; pour » toi, heureuſe Autriche, fais des allian- » ces. »

Bella gerant fortes ; tu, felix Auſtria, nube ;
Nam quæ Mars aliis, dat tibi regna Venus ;

---

triche. On a donc raiſon de dire que les alliances, plus que le droit de conquêtes ont établi la proſpérité de cette auguſte famille.

INTERRÈGNE.

[1291.]

A PEINE Rodolphe a-t-il fermé les yeux, que le feu de la guerre embraſe toute l'Allemagne. La ſucceſſion de Limbourg eſt ouverte; & pluſieurs prétendans ſe battent pour en obtenir les débris. Le duc de Brabant & le comte de Gueldres ſe trouvent en préſence, chacun à la tête d'une petite armée. La bataille s'engage à Woringen. Le duc de Brabant eſt vainqueur. On fait des priſonniers; &, ſuivant l'uſage du tems, on les partage. L'archevêque de Cologne tombe dans les fers du comte de Bergues; mais bientôt il eſt relâché à des conditions honnêtes. Ce trait généreux n'étouffe pas le reſſentiment du prélat. La grandeur d'ame du vainqueur eſt ſouvent priſe par le vaincu pour une nouvelle offenſe. Un jour, le comte de Bergues étant à la chaſſe, vingt cavaliers, envoyés par l'archevêque, l'entourent & l'enlevent. Il eſt conduit à Bonn, & inhumainement enfermé dans une cage de fer. On l'en retiroit de tems en tems: on le frottoit de miel; &, à l'ardeur du plus grand ſoleil, on l'expoſoit tout nud à la piquure des guêpes. Il ſouffrit, durant quelques mois, ce ſupplice affreux & mourut dans les plus grands tourmens, ſi l'on en croit les Annaliſtes des Pays-bas.

ADOLPHE, *vingt-huitieme Empereur.*

[1292.]

ADOLPHE, fils de Walrab, comte de Naſſau, eſt élu empereur, malgré le parti d'Albert d'Autriche. On n'avoit point encore vu d'empereur ſi dénué de biens & de domaines ; & ce fut ſans doute cette conſidération qui réunit les voix en ſa faveur. Les grands biens, raſſemblés ſur la tête d'Albert, furent un obſtacle à ſa grandeur. Ils firent craindre aux ſeigneurs Allemands, qu'une fois ſur le thrône, le fils de Rodolphe ne prétendît les aſſervir. Adolphe paſſoit avec raiſon pour le premier guerrier de ſon ſiécle. Il avoit défait Jean I, duc de Brabant, dans cinq batailles rangées ; mais la ſixieme lui avoit été funeſte. Il étoit reſté priſonnier. Le duc de Brabant, l'ayant en ſon pouvoir, lui demanda ironiquement qui il étoit ? « Je ſuis, lui » répondit Adolphe, le comte de Naſſau, » ſeigneur d'un domaine peu étendu ; mais, » toi-même, qui es-tu ? » Le duc de Brabant répliqua : « Jean, à qui tu as fait une » guerre opiniâtre, & dont tu as tué cinq » des plus braves généraux, dans cinq

» combats. » .. Je ſuis ſurpris, repartit Adol-» phe, que tu ayes toi-même échappé à mon » épée que je n'avois aiguiſée que pour » te percer. » Jean, charmé de cette réponſe fière, lui rendit auſſi-tôt la liberté, & lui demanda ſon amitié.

[1293.]

Dans les commencemens de ſon règne, Adolphe entreprend de ſe rendre maître des Etats d'Otton, comte palatin de Bourgogne, qui vouloit ſouſtraire la Franche-Comté à l'Empire, & ſe rendre vaſſal de la France; mais la ſaiſon, déja trop avancée, le détourne de ce deſſein. Il a recours à la politique. Il envoie des ambaſſadeurs à Philippe le Bel, qui, au fait de ſes projets, ne lui répond que par ces deux mots enfermés dans un billet cacheté en forme de lettre : *Nimis*, *Germane* ! « Trop, Allemand ! » voulant lui faire entendre que c'étoit trop pour un Allemand d'avoir voulu l'attaquer *.

[1295.]

Adolphe ayant fait la paix avec ſon compétiteur Albert d'Autriche, lui avoit donné l'inveſtiture de ſes Etats. Pour mieux ci-

* Voyez les *Anecdotes Françoiſes*, p. 226.

menter cette union, il lui demanda ſa fille en mariage pour ſon fils Gerlac : « J'y » conſens, répondit le fier Autrichien, ſi, » par ce mariage, ma fille peut devenir » princeſſe ; mais, la choſe étant impoſſible, » l'empereur n'a qu'à m'envoyer ſa propre » fille, je la marierai à un de mes fils que » je me flatte de faire prince. » Telle eſt la ſource de l'horrible haine qui a dirigé les actions de ces deux guerriers, & qui ne s'eſt éteinte que par la mort d'Adolphe.

[1297.]

L'empereur ſe ligue avec le roi d'Angleterre, pour faire la guerre à la France. Il ſe fait donner, à cette occaſion, une ſomme conſidérable d'argent par Edouard ; mais, au lieu de l'employer pour la cauſe commune, il en achete les fiefs d'Albert de Miſnie, landgrave de Thuringe. Ce landgrave, qui prétendoit par ce moyen déshériter trois fils légitimes qu'il avoit, pour enrichir un bâtard, n'étoit, ſuivant les loix Germaniques, pas plus en droit de vendre ces fiefs, que l'empereur de les acheter. Cette action paroît odieuſe. Les amis d'Adolphe le quittent, & groſſiſſent le parti d'Albert d'Autriche. On s'aſſemble à Egra : on accuſe juridiquement Adolphe ; on lui fait ſon procès, & ce prince eſt ſolemnellement

nellement dépoſé. Ce qu'il y eut de particulier dans cette affaire, c'eſt qu'on obtint ou qu'on feignit d'obtenir un conſentement du pape. Voici les termes de l'acte de dépoſition. « On nous a dit que nos en-» voyés avoient obtenu le conſentement » du pape ; d'autres aſſurent qu'il l'a refuſé. » Mais, n'ayant égard qu'à l'autorité qui » nous a été confiée, nous dépoſons Adol-» phe de la dignité impériale ; & nous éli-» ſons pour roi des Romains le ſeigneur » Albert d'Autriche. »

[1298.]

Adolphe leve une armée ; va chercher ſon concurrent ; le rencontre du côté de Worms, près du monaſtere de Roſenthal, & lui livre bataille. Les deux princes ſe cherchent dans la mêlée : ils s'approchent. Adolphe crie au prince Autrichien : « Tu » ne m'échapperas pas ; c'eſt ici que tu m'a-» bandonneras l'Empire. » Albert lui répond froidement : « Cela eſt en la puiſſance de » Dieu. » En même tems, il pouſſe ſon cheval, &, d'un coup d'épée, renverſe Adolphe à ſes pieds.

ALBERT I, *vingt-neuvieme Empereur.*

[1299.]

L'EMPEREUR Albert fait épouſer à ſon fils aîné Rodolphe, Blanche, ſœur de Philippe le Bel, roi de France. Cette alliance n'a pas le bonheur de plaire au pape Boniface VIII. Ennemi juré de Philippe, il refuſe audience aux ambaſſadeurs d'Albert. Il veut qu'on caſſe ſon élection qu'il regarde comme nulle, & prétend que l'action courageuſe, qui l'a élevé ſur le thrône impérial, eſt un homicide. Alors il ſe montre en public, l'épée au côté; &, revêtu d'un habit de guerrier, il dit orgueilleuſement dans les tranſports de ſa colere : » Il n'y a point d'autre Céſar ni d'autre Roi » des Romains, que le ſouverain pontife » des Chrétiens *. »

[1303.]

Boniface VIII excommunie Philippe le Bel, qui ſoutient les droits de ſa couronne.

---

* Au ſujet des différends de Boniface VIII, & de Philippe le Bel, conſultez les *Anecdotes Françoiſes*, p. 231.

Il ſe réconcilie avec Albert d'Autriche, qui avilit la ſienne, à deſſein de la conſerver. On ne peut aſſez s'étonner, en liſant dans l'Hiſtoire la déclaration de l'empereur : « » Je reconnois, dit-il, que l'Empire a été » tranſféré par le ſaint ſiége, des Grecs aux » Allemands, en la perſonne de Charle- » magne ; que le droit d'élire le roi des » Romains a été accordé par le ſouve- » rain pontife à certains princes eccléſiaſ- » tiques & ſéculiers, & que les rois & les » empereurs reçoivent du ſaint ſiége la » puiſſance du glaive temporel. »

[1307.]

L'évènement le plus remarquable du règne d'Albert eſt la révolution arrivée chez les Suiſſes.

Quoique la Suiſſe relevât de l'Empire, elle avoit, comme l'Allemagne, ſes villes *impériales*, telles que Zurich, Baſle, Schaffouſe ; ſes villes *mixtes*, qui, quoique ſujettes de la maiſon d'Autriche, jouiſſoient de grands priviléges, comme Fribourg, Zug, Glaris, Lucerne ; & ſes *cantons*, ſous la protection Autrichienne, mais non pas ſous ſa domination, comme Ury, Schwitz, Underwalden.

Albert voyoit, à chaque inſtant, ſon autorité compromiſe & traverſée dans ces

pays où il eût voulu régner deſpotiquement. Il s'appliqua, pendant quelque tems, à careſſer la nobleſſe ; & lorſqu'il ſe crut en état de faire éclater ſes deſſeins, il commença par refuſer la ratification des priviléges des trois cantons, que chaque empereur avoit coutume d'accorder à ſon avènement au thrône. Au milieu de la fermentation que la nouvelle de ce refus cauſa dans les eſprits, on vit arriver dans le pays deux commiſſaires de l'empereur, qui convoquerent une aſſemblée générale. L'un d'eux, après avoir fait une longue énumération des malheurs qu'attiroient ſouvent ſur les cantons les troubles de l'Empire, les interrègnes & les changemens de ſouverains, propoſa l'option aux Suiſſes, ou de vivre ſous les loix d'un monarque particulier, ou ſous celles d'un empereur irrité, qui, malgré eux, ſçauroit bien les aſſujettir.

L'aſſemblée répondit à cette propoſition, en montrant un rouleau de chartes & de diplômes impériaux ; héritage ſacré que la nation tenoit de ſes peres, qu'elle devoit tranſporter à ſes enfans, & qui faiſoit le fondement de ſa liberté. Elle ajoûta qu'étant membres de l'Empire dont Albert étoit le chef, les Suiſſes ſe croiroient indignes de ſa protection, ſi quelque conſidération humaine pouvoit les faire renon-

cer à ce précieux bien qu'on ne leur arracheroit qu'avec la vie.

L'empereur, irrité contre les Suiſſes qu'il appelloit *une meute de ruſtauts*, envoie dans le pays des gouverneurs qui, bientôt par ſon ordre, en deviennent les tyrans. Il vouloit étouffer une liberté chancelante; & la liberté naquit des fers même qu'il prétendoit lui donner. Melchthal, Stauffacher & Walter Fuſt, trois payſans, en furent les fondateurs. Tandis que ſourdement ils forment un parti dans la nation, un nommé *Geſler*, gouverneur d'Ury, fait planter ſur la place du marché public d'Altorff une perche ſur laquelle il fait mettre ſon bonnet; & il ordonne que tous les paſſans ayent à le ſaluer d'une génuflexion, ſous peine de la vie. Guillaume Tell, de la paroiſſe de Burglen, refuſe de ſe ſoumettre à cette ridicule cérémonie. Il eſt arrêté; & Geſler le condamne à être pendu, ou, comme il étoit excellent titeur, à abbatre d'un coup de flèche une pomme ſur la tête de ſon fils. Le pere, tremblant, tire & abbat la pomme; mais Geſler, appercevant une ſeconde flèche à demi-cachée ſous l'habit de Tell, lui demande ce qu'il en avoit prétendu faire? » T'en percer le ſein, lui dit-il, ſi j'avois » tué mon fils. » Tell eſt mis aux fers: on le jette dans un bateau; & le barbare Geſ-

ler y entre lui-même, dans le deſſein de conduire ſon priſonnier, par le lac de Lucerne, à ſon château de Kuſnacht, où une vengeance aiſée & tranquille lui fera raiſon de ce malheureux. Mais à peine a-t-on mis à la voile, que l'air s'obſcurcit : une tempête affreuſe s'éleve ; tout annonce une mort certaine aux paſſagers. Tell, auſſi bon pilote qu'habile tireur, eſt détaché. Geſler lui-même le ſupplie de lui ſauver la vie. Tell prend en main le gouvernail ; approche le bateau d'un rocher qui borde le rivage ; ſaute deſſus, &, d'un coup de pied, repouſſe la barque au milieu des flots. C'étoit peu d'avoir échappé à ſon ennemi : il falloit ſauver la patrie. Tandis que Geſler lutte contre les vagues pour aborder à ſon château, Tell a parcouru des ſentiers, qui ne ſont connus que de lui ſeul. Il s'arrête à l'entrée d'un defilé : la barque paſſe. Il décoche une flèche qui, portant au milieu de la poitrine du gouverneur, l'étend mort ſur la place ; & cette nouvelle, divulguée dans les trois cantons, eſt le ſignal d'une révolte générale. Les peuples ſe ſaiſiſſent des fortereſſes Autrichiennes. Ils les démoliſſent ; chaſſent les gouverneurs, ou plutôt les tyrans du pays, & jettent ainſi les premiers fondemens de cette liberté qu'ils conſervent avec tant de courage.

[1308.]

L'empereur Albert, ſe préparant à combattre les Suiſſes, eſt aſſaſſiné par ſon neveu Jean, dont il retenoit injuſtement le patrimoine.

Albert déteſtoit les flatteurs, & les médiſans. Il avoit coutume de dire qu'il aimoit dans le monde trois ſortes de perſonnes, les honnêtes femmes, les eccléſiaſtiques craignans Dieu, & les vaillans hommes.

HENRI VII, de la Maiſon de Luxembourg, *trentieme Empereur.*

[1308.]

APRÈS un interrègne de ſept mois, Henri, comte de Luxembourg, eſt élu empereur. On ne voit point tous les grands ſeigneurs de l'Allemagne concourir à cette élection : elle eſt faite par ſix électeurs ſeulement, tous grands officiers de la couronne, trois eccléſiaſtiques, & trois ſéculiers ; les archevêques de Mayence, de Trèves & de Cologne, chanceliers de l'Empire ; le comte Palatin, de la maiſon de Bavière, grand-maître ; le duc de Saxe, grand-écuyer ; & le marquis de Brandebourg, grand-chambellan.

On ne compta pas la voix du roi de Bohême, comme grand-échanſon. Les Bohêmes, qui avoient élu le duc de Carinthie pour roi, refuſoient de le reconnoître en cette qualité, & regardoient le thrône comme vacant.

[1309.]

Elizabeth, fille & héritière de Wenceſlas, roi de Bohême, & d'une fille de l'em-

pereur Rodolphe, devoit épouſer Jean de Luxembourg, fils de l'empereur Henri VII. Jéan entroit dans ſa dix-ſeptieme année; & la princeſſe en avoit quatre de plus. A une taille élégante elle joignoit les plus beaux traits du monde; mais la calomnie avoit répandu des bruits déſavantageux à ſa virginité, ce qui juſqu'alors avoit engagé l'empereur à différer la conſommation de ce mariage. Elizabeth eſt inſtruite des horribles propos qu'on a lâchés contre elle. Elle court, dit-on, à l'anti-chambre de l'empereur. Là, en préſence de ſes demoiſelles, elle ſe deshabille juſqu'à la chemiſe. Dans cet état, elle entre chez Henri, & lui parle en ces termes : « On dit que votre Majeſté a quel-» ques ſoupçons ſur ma conduite, & que » cette idée, ſi deshonorante pour moi, » eſt ce qui empêche mon mariage avec le » prince ſon fils. J'ai toujours été ſi enne-» mie de l'impudicité; & il eſt ſi conſtant » qu'aucun homme n'a jamais touché mon » corps, que je l'abandonne à la plus » exacte recherche des matrones & des » perſonnes que vous nommerez, pour » confondre les calomniateurs qui m'ont » voulu rendre un auſſi mauvais ſervice » auprès de votre Majeſté. » L'empereur croyoit Elizabeth très-ſage; mais il ne put refuſer de conſentir à la viſite que la prin-

ceſſe exigeoit. Les matrones atteſterent avec ſerment, que la princeſſe étoit exactement vierge. D'après cette déclaration, le mariage ne ſouffrit plus de retard; & il fut conſommé.

L'empereur, par un édit, chaſſe tous les Juifs de l'Allemagne. Ce peuple errant ſur la terre, & plus en horreur aux Chrétiens, pour ſes uſures que pour ſa religion, étoit devenu le fermier de tous les impôts, dont ils employoient la plus grande partie à ruiner les familles, ſous prétexte de les ſoulager. A cette accuſation vraie on ajoûtoit d'autres imputations, telles que de poignarder des Hoſties conſacrées, & d'immoler un enfant le Vendredi-ſaint. On ſe porta d'autant plus volontiers à leur proſcription, qu'elle donnoit les moyens de les dépouiller de leurs immenſes richeſſes.

Jean, duc de Souabe, le cruel aſſaſſin de ſon oncle, l'empereur Albert, eſt mis au ban de l'Empire, dépouillé de tous ſes Etats qui ſont donnés par Henri VII à Frédéric & Léopold d'Autriche, ſes couſins. Jean traîne long-tems une vie malheureuſe, & finit par ſe faire moine, après avoir obtenu du pape l'abſolution de ſon crime. Rodolphe de Warth, ſeigneur de la plus haute diſtinction, avoit été le complice de ce duc. Il fut pourſuivi, arrêté,

jugé, & condamné à perdre la vie par le ſupplice infâme de la roue.

[1311.]

Henri ſe montre en Italie, à la tête d'une armée formidable ; mais, au lieu de s'aller faire couronner à Rome, il eſt forcé de livrer pluſieurs combats. Il fait cependant des actes de Souverain dans ces contrées. Il ôte à Gui de la Tour le gouvernement de Milan. Gui conſpire contre l'empereur, & veut en même tems faire périr tous les Allemands. Le chancelier de Henri, gagné par ce gouverneur mécontent, envoie, à l'inſçu de ſon maître, des lettres ſcellées du ſceau impérial aux magiſtrats de Lombardie, portant ordre exprès de faire main-baſſe, à un certain jour, ſur tous les Allemands de leurs garniſons. Un d'entr'eux*, effrayé de cet acte d'inhumanité, vient ſe jetter aux pieds de l'empereur : « Que vous » ont fait les Allemands, lui dit-il ? Quoi ! » ceux qui n'ont point épargné leur vie » pour conſerver la vôtre, vont devenir

* Voyez la Lettre du vicomte d'Ortès, au ſujet du Maſſacre de la S. Barthelemi, p. 464 des *Anecdotes Françoiſes*. Les mêmes circonſtances font naître les mêmes traits de généroſité.

» la victime d'une injuſte fureur ? Souve-
» nez-vous qu'ils n'ont quitté leur patrie,
» que pour vous moiſſonner des lauriers,
» & non pour finir leur vie par une mort
» ignominieuſe. » L'empereur, frappé de ce diſcours, ordonne qu'on lui préſente l'ordre dont il eſt queſtion. Il fait arrêter le chancelier, & apprend de la bouche même de ce barbare l'horrible aveu de ſon crime. » Je ne me ſuis, dit-il, attaché au ſervice de
» Henri, que dans le deſſein de trouver
» une occaſion ſûre d'attenter à ſa vie.
» Ses partiſans ont maſſacré tous les miens
» dans Milan, & c'eſt ſur leur chef que
» devoit s'aſſouvir ma vengeance. Déſeſ-
» péré que des voitures, chargées d'un
» vin empoiſonné, n'ayent pu réuſſir à dé-
» livrer ma patrie de tous les Allemands,
» j'avois lieu d'eſpérer qu'un maſſacre gé-
» néral rempliroit mes deſſeins. » Le traître fut brûlé vif.

[1312.]

Au milieu des troubles & des guerres que le ſéjour de l'empereur en Italie excite de toutes parts, ce prince ſe fait couronner à Rome. Maître, pendant quelques inſtans, dans cette capitale du Monde Chrétien, il fait décider cette importante queſtion :

» Si le pape peut ordonner quelque choſe » à l'empereur? & ſi le royaume de Na- » ples releve de l'Empire, ou du ſaint ſiége?» On eſt bien perſuadé qu'un empereur, qui demande une pareille déciſion, eſt bien aſſuré de ne point trouver de contradicteurs. Clément V, qui avoit fui juſqu'à Lyon pour ne pas couronner Henri, ne manqua pas de faire juger le contraire par les cardinaux. Henri VII meurt à Sienne, le 24 d'Août 1313.

INTERRÈGNE.

[1314.]

LEs électeurs ſont quatorze mois ſans pouvoir s'accorder ſur le choix d'un roi des Romains. Henri, duc de Carinthie, diſpute à Jean de Luxembourg les qualités de Roi, & d'Electeur de Bohême. Aucune diète n'avoit reconnu Henri, qui même n'avoit point reçu l'inveſtiture de ſes Etats. Jean, au contraire, reconnu par la diète, ſe trouvoit appuyé par l'inveſtiture qu'il avoit reçue de Henri VII. Mais Henri étayoit ſa cauſe des droits conſtans d'Elizabeth ſon épouſe, fille aînée de Wenceſlas V, roi de Bohême, à laquelle, ſans injuſtice, on ne pouvoit ravir le droit de ſuffrage; droit qui, par cette raiſon, lui appartenoit. On accordoit à Henri qu'une femme pouvoit, à la vérité, porter la couronne de Bohême; mais on lui nioit qu'elle pût être électeur, & en faire les fonctions; que pour lors, il falloit que ſon mari exerçât l'office d'électeur, lorſqu'il avoit été reconnu roi par le corps Germanique; condition qui manquoit au duc de Carinthie.

La peſte dépeuple l'Alſace, la Suiſſe & les provinces du Rhin. Les campagnes étant demeurées ſans culture, la famine ſuit de près ce fléau. Les tremblemens de terre, les inondations, les ravages, les bêtes carnaſſières, tout augmente la déſolation commune; &, parmi ces horreurs, les princes de l'Empire ſe font la guerre.

Les deux prétendans à la couronne de Bohême, deux princes de Saxe, & deux princes de Bavière, diſputoient dans la diète les trois voix de Bohême, de Saxe & de Bavière: ainſi, au lieu de ſept électeurs, il s'en trouva dix. Cinq éliſent empereur Louis, duc de Bavière, qui lui-même ſe donnant ſa voix, emporte la pluralité. Les quatre autres nomment auſſitôt Frédéric, duc d'Autriche, fils de l'empereur Albert.

LOUIS V DE BAVIERE,
trente-unieme Empereur.

[1315.]

TANDIS que Frédéric d'Autriche arme en Allemagne, pour ſoutenir ſon élection à l'Empire, il envoie ſon frere Léopold, ſurnommé *le Glorieux*, avec une armée de quinze mille hommes, pour faire rentrer ſous ſa domination les trois cantons Suiſſes, qui venoient de s'y ſouſtraire. Il falloit paſſer le défilé de Morgarten: Léopold s'y engage imprudemment, ſans l'avoir reconnu. Treize cens montagnards Suiſſes l'attendoient ſur les hauteurs. Dès qu'ils apperçoivent les Autrichiens au plus étroit du défilé, ils font rouler ſur eux d'énormes morceaux de rochers. Après avoir mis le déſordre & la confuſion dans leurs rangs, ils fondent tout-à-coup ſur eux, avec leurs lourdes hallebardes, & en font le plus horrible carnage. Cette célèbre victoire de Morgarten fut le premier pas que les Suiſſes firent vers la liberté.

[1319.]

Frédéric d'Autriche fait propoſer à ſon compé-

compétiteur Louis de Baviere, de vuider leur différend par un combat de quinze champions contre quinze. Louis y consent, les trente champions paroissent en lice, au milieu des deux armées. Au signal des Souverains, le combat s'engage d'homme à homme. L'acharnement est égal de part & d'autre. La plûpart s'enfoncent l'un à l'autre l'épée dans le corps; & au lieu de combattans, on n'apperçoit bientôt plus que des cadavres sur la terre. Cette affreuse action ne décida rien, & fut suivie d'une bataille où Louis resta vainqueur.

[1322.]

La veille d'une bataille, le même Frédéric d'Autriche envoya un capitaine Hongrois examiner l'armée de Louis de Baviere, afin de sçavoir à-peu-près à quel nombre d'ennemis il avoit affaire. Cet officier lui rapporta qu'il y en avoit assez pour être tués, assez pour être faits prisonniers & assez pour s'enfuir. Ce récit laissa croire à Frédéric, que la victoire ne pouvoit lui échapper. Il combattit vaillamment; mais, son armée ayant été défaite, il fut forcé de se rendre prisonnier. Le succès de cette journée termina la longue querelle de ces deux empereurs.

Après le gain de la bataille précédente,

Louis de Baviere invita à ſa table les principaux officiers de ſon armée. Il les loua tous ſur l'intrépidité avec laquelle ils avoient combattu, & exalta ſur-tout la bonne conduite de Sifrid Swépermand, auquel il attribua tout l'avantage de la journée; & comme, dans le moment, on ſervoit des œufs, il en fit préſenter deux à cet officier. » Que l'on nous donne, dit-il, à chacun » un œuf; mais que le brave Swépermand » en ait deux: il a combattu une fois plus » que nous. » Ce mot a depuis paſſé en proverbe.

[1324.]

L'empereur Louis V, comme la plûpart de ſes prédéceſſeurs, eſt excommunié par le pape Jean XXII. Il ſe ſert de la plume de Marſile de Padoue, & de celle de Jean de Gand, Cordeliers* réfugiés auprès de lui, pour combatre l'autorité du pape. On lui conſeille de les ſacrifier, comme l'unique moyen de ſe raccommoder avec la cour d'Avignon. » Non, dit l'empereur; le conſeil eſt hor- » rible: il ſeroit trop inhumain de faire pé-

* Ces moines Franciſcains étoient excommuniés par le pape, pour avoir ſoutenu que leur capuchon devoit être plus pointu, & que leur boire & leur manger ne leur appartenoient pas en propre.

» rir des gens qui ſe ſont attachés à moi, en » quittant leur pays. »

[1328.]

L'empereur Louis de Baviere ſe fait couronner à Rome, par des évêques excommuniés, qui eux-mêmes excommunient le pape Jean XXII. Un Auguſtin, nommé *Nicolas Fabriano*, prononce enſuite la ſentence de dépoſition, après que, par trois fois, on a crié : « Y a-t-il quelqu'un qui » veuille défendre le prêtre de Cahors, qui » ſe fait appeller le pape Jean ? »

Quatre jours après, Jacques Colonne, tandis que l'empereur eſt dans l'égliſe de S. Pierre, vient afficher le décret du pape contre lui, & ſort de Rome à toute bride. Colonne ayant appris que, le lendemain, l'empereur tenoit un conſeil extraordinaire *, dit à ſes amis : « Ils délibérent à » préſent ſur ce qu'ils devoient faire hier. »

L'empereur étoit ſans argent & ſans troupes en Italie. Des pirates d'Alger, de Tunis & de Tripoli, hommes riches ; mais pourſuivis par-tout pour leurs crimes, lui font offrir cinquante vaiſſeaux, des richeſ-

* Charles XII tint le même propos, lorſqu'il ſçut qu'Auguſte aſſembloit ſon conſeil, après l'étrange viſite qu'il lui avoit faite à Dreſde.

ſes, & des ſoldats, s'il veut les recevoir dans un port d'Italie *. Louis refuſa cette offre.

[1329.]

Guillaume Ockam, Frere Mineur, ayant été excommunié par le pape, vient trouver Louis de Baviere, qui le prend ſous ſa protection. Il lui diſoit ſouvent : « Prince, » défendez-moi avec votre épée, & je vous » défendrai avec ma plume. »

[1331.]

La ville de Strasbourg étoit alors gouvernée par les nobles, qui uſoient tyranniquement de leur pouvoir. Chaque année, dans cette ville, il y avoit un jour conſacré à une réjouiſſance extraordinaire. Pendant un bal qui ſe donnoit à cette occaſion, il s'éleva la plus forte querelle entre deux familles des plus diſtinguées. On en vint aux mains, & il y eut beaucoup de ſang répandu. L'allarme fut générale ; on chercha vainement, pendant le reſte de la nuit, à réconcilier ces familles. Elles appellerent à leur ſecours les gentilshommes de leurs amis, qui demeuroient hors les portes. Un boulanger, homme réſolu & de

* Pareille aventure eſt arrivée à Charles XII. Eſt-ce une répétition, eſt-ce l'effet du hazard ?

bon ſens, fit comprendre à ſes voiſins le danger où ils ſe trouveroient tous, ſi l'on permettoit que des étrangers vinſſent dans leur ville, pour y renouveller le combat. » Nous verrons, diſoit-il, paroître bientôt » une armée dans nos rues. On ne ſouf- » frira pas que nous ſoyons de ſimples ſpec- » tateurs du maſſacre des gentilshommes: » il faudra, malgré nous, y prendre part, & » devenir les complices de leur fureur. Nos » femmes & nos enfans ne ſeront pas en ſû- » reté. Le pillage ſuccédera au carnage, & » Strasbourg va devenir le théatre de la » plus affreuſe déſolation. » Ce diſcours paſſe de bouche en bouche. Le peuple commence à s'émouvoir. Les bourgeois s'aſſemblent: ils députent à leurs magiſtrats pour exiger d'eux qu'ils ne laiſſent entrer aucun étranger dans la ville. Ils ſe ſaiſiſſent des clefs, du ſceau, de l'étendard, & poſent des gardes à toutes les portes: aucun poſte n'eſt oublié. Ce n'eſt plus une émeute populaire: il ſemble que ce ſoit un projet réfléchi & conduit par des chefs conſommés. Ce premier pas fait, le boulanger remontre à ſes concitoyens, que le tems eſt venu de briſer les fers où les retiennent les nobles, & de gouverner à leur tour. Les artiſans ſe joignent aux bourgeois. Ils éliſent pluſieurs d'entr'eux pour compoſer un nouveau ſénat; &, ce qu'il y a de particulier,

c'eſt qu'ils y appellent quelques nobles. Tout ceci ſe paſſe dans la nuit. A la pointe du jour, les nouveaux magiſtrats, pour premier coup de leur autorité, travaillent au procès des auteurs du tumulte. Ils les condamnent à l'exil ; & les coupables ſe ſoumettent à la ſentence. Le calme règne dès-lors dans la ville; cependant le peuple reſte ſous les armes, & ne les quitte que lorſqu'il voit les maîtres qu'il vient de ſe choiſir régner ſans contradiction. Les gentilshommes firent depuis d'inutiles & de fréquentes tentatives pour reprendre leur ancienne autorité ; les magiſtrats du peuple eurent les yeux ouverts ſur leurs complots, & la hauteur de la nobleſſe fut écraſée ſous le poids de la prudence plébéienne.

[1335.]

Les Strasbourgeois étoient ſouvent en guerre avec leurs voiſins. Ils aſſiégeoient une fortereſſe appellée *Schwanau*, qui appartenoit à un ſeigneur nommé *Walter*. Pour obliger Walter à ſe rendre, ils mirent en œuvre un moyen qui n'avoit pas encore été imaginé, & qu'on auroit peine à croire, ſi deux auteurs contemporains ne le certifioient. Ils ſe ſervirent de machines, avec leſquelles ils jetterent dans la place une prodigieuſe quantité de matieres

puantes, qui corrompirent les proviſions & les eaux, & porterent dans la forteresſe une infection que les aſſiégés ne purent ſoutenir. Walter, ſe voyant hors d'état de ſe défendre, prit le parti de ſe ſauver, ſous un habit de payſan ; le reſte de ſes troupes implora la miſéricorde des Strasbourgeois.

[1336.]

L'empereur veut ſe raccommoder avec le pape. Il lui envoie des ambaſſadeurs ; mais le roi de France & le roi de Naples n'épargnent rien pour traverſer cette réconciliation. Un jour Bénoît XI dit aux émiſſaires de ces princes : « Que demandent donc vos maîtres ? Veulent-ils qu'il » n'y ait point d'Empire ? » Ils répondirent avec fierté : « Saint pere, ne faites pas » dire à nos maîtres & à nous ce que nous » ne diſons pas. Nous ne parlons pas contre l'Empire, mais contre la perſonne » de Louis de Bavière, qui eſt excommunié ; » & comme ils diſoient que ce prince avoit beaucoup fait contre l'Egliſe, ce ſage pontife leur adreſſa ces paroles remarquables : « Au contraire, c'eſt nous » qui avons agi contre lui ; il ſeroit venu, » un bâton à la main, aux pieds de notre » prédéceſſeur, s'il avoit voulu le rece-

» voir ; mais les outrages, qu'il a essuyés, » l'ont forcé de se conduire comme il a » fait. »

[1338.]

L'empereur fait déclarer dans une diète » qu'un prince choisi par les électeurs est » indubitablement roi des Romains ; qu'il » a toute l'autorité, suivant le droit des » gens, & les coutumes des nations ; que » ce seroit blesser la Majesté de l'Empire, » que d'envoyer à Rome, pour recevoir » le droit de gouverner ; que le pape n'a » pas le pouvoir de déposer les empe- » reurs. » On ajoûte que, « quiconque » dira que l'empereur est excommunié, ou » que les bulles de son excommunica- » tion doivent être reçues, sera regardé » comme perturbateur du repos public. »

Cette sage déclaration, donnée deux ou trois siécles auparavant, eût épargné bien du sang & bien des crimes aux Chrétiens.

Un gentilhomme de Franconie est tué malheureusement par un Juif. Son frere veut venger cette mort, non sur l'assassin, mais sur toute la nation en général. Il rappelle une fausse doctrine prêchée autrefois contre ce peuple errant. Il assemble ses amis, & crie avec eux, dans les rues & dans les carrefours, que les Chrétiens

doivent en conſcience égorger tous les Juifs, dont les peres ont crucifié le Sauveur du monde. Le fanatiſme s'empare auſſi-tôt de tous les eſprits. Des flots de ſang coulent dans toute l'Alſace. Les infortunés Juifs font entendre leurs plaintes à l'empereur, qui donne ordre de les laiſſer tranquilles. L'impératrice, indignée de cette douceur, ne fait plus ſervir que du gras ſur la table de ſon époux. Louis de Bavière en demande la raiſon, & pourquoi cette nourriture lui eſt préſentée un jour de jeûne. « Ne ſoyez point étonné, » lui dit l'impératrice; car, puiſque vos ſen» timens s'accordent avec ceux des Juifs, » vous ne devez pas faire difficulté de man» ger des viandes dont ils uſent. » En France, le maſſacre de la S. Barthelemi fut l'ouvrage de la reine Catherine de Médicis. D'où vient que les plus horribles proſcriptions naiſſent quelquefois de la douceur même & de l'humanité?

[1341.]

Toute l'Allemagne eſt en paix, cette année; & cette tranquillité fait époque dans l'Hiſtoire, & eſt regardée comme un prodige. Elle ramene les plaiſirs à la cour de l'empereur. Louis de Bavière fait annon-

cer dans tous les Etats voiſins un tournoi *, qui fut donné à Munich, avec une magnificence extraordinaire.

* L'uſage des tournois en Allemagne a commencé vers le dixiéme ſiécle. Les rois & les grands ſeigneurs étoient ſeuls en droit d'en ordonner; & toute la magnificence de ce tems étoit déployée, pour les rendre célèbres. Les rois & les princes, long-tems auparavant, étoient invités à y prendre part, par un roi-d'armes, ou un hérault, dont la robe étoit chargée de leurs armes. Ce hérault préſentoit au prince une épée; & il déclaroit le tems, le lieu & les conditions du tournoi. Ordinairement ces ſortes de combats ſe donnoient dans la principale place d'une grande ville, autour de laquelle on avoit ſoin d'élever des échafauds pour les dames & pour les juges du camp. Pluſieurs maiſons étoient aſſignées à chaque prince, invité au tournoi. Il y logeoit avec ſa ſuite, & faiſoit peindre ſur les murailles ſes armes & celles de ſes chevaliers; & de ſes fenêtres ſortoient des banderoles de taffetas de diverſes couleurs, chargées d'armes, de chiffres & de deviſes.

Les combattans ſe rendoient ſur la place, au ſon des trompettes & des autres inſtrumens guerriers. On donnoit le ſignal du combat. On ſe battoit d'abord ſeul-à-ſeul, ſoit avec l'épée plate & large, ſoit avec la maſſe d'armes ronde & peſante, enſuite troupe contre troupe; & lorſque le combat étoit fini, les juges adjugeoient le prix au meilleur chevalier, mieux frappant de l'épée, qui eût été dans la mêlée du tournoi.

[1343.]

Clément VI eſt élevé ſur la chaire pontificale. Il renouvelle les excommunications lancées par ſon prédéceſſeur contre l'empereur Louis de Bavière, & écrit à tous les princes pour le faire dépoſer. Louis, craignant l'humeur remuante & toujours ſéditieuſe des Allemands, veut en prévenir les effets. Il écrit au pape Clément VI: « Je remets à la diſpoſition de » votre Sainteté, ma perſonne, mon état, » ma liberté, mes titres. » Cet empereur, qui parle ainſi dans une lettre qui nous a été conſervée, eſt le même qui, quelques années auparavant, dépoſa de ſon autorité le pape Jean XXII. « Nous vou- » lons, diſoit-il dans ſa ſentence, ſuivre » l'exemple d'Otton I, qui, avec le clergé » & le peuple de Rome, dépoſa le pape » Jean XII. Nous dépoſons de l'évêché de » Rome, Jacques de Cahors, convaincu » d'héréſie, & de lèſe-Majeſté. »

Les conciles & les papes ont fait ſouvent des efforts pour déraciner la fureur de ces ſortes de combats, preſque toujours enſanglantés. Ils ont eu recours aux excommunications; mais, dans les tems de paix, les princes ont bravé leurs cenſures, ou ont obligé les papes de les lever, lorſqu'ils les fulminoient.

Tandis que l'empereur s'humilie & ſe deshonore, la diète de Francfort condamne ſa foibleſſe, & ſoutient contre la cour de Rome les droits & les immunités de l'Empire.

[1346.]

Le pape Clément VI, preſſé par les vives ſollicitations de Charles de Luxembourg, ſe porte aux dernieres extrémités contre l'empereur Louis de Bavière. On ne lit qu'avec horreur les imprécations répandues dans la bulle qu'il fulmine contre ce prince : « Que la colere de Dieu, » & celle de S. Pierre & de S. Paul tombent ſur lui dans ce monde-ci, & dans » l'autre ! Que la terre l'engloutiſſe tout » vivant ! Que ſa mémoire périſſe ! Que » tous les élémens lui ſoient contraires ! » Que ſes enfans tombent dans les mains » de ſes ennemis, aux yeux de leur pere ! »

Quel langage pour le pere des Chrétiens ! Et en ſuppoſant même qu'il ne ſoit jamais ſorti de la bouche de Clément VI, ce pontife devoit-il ſouffrir dans une bulle des expreſſions auſſi atroces & auſſi indécentes ?

Tout en Allemagne réuſſit au gré du ſaint pere. Ses émiſſaires ſouffient le feu de la révolte & de la guerre, & portent ſur le thrône des Romains, Charles de

Luxembourg, fils de Jean, roi de Bohême; mais, pour préliminaires, les électeurs assemblés à Rens, près de Coblents, procedent à la déposition de Louis de Baviere, & déclarent le thrône vacant. Louis n'en est pas moins maître en Allemagne.

Au milieu des divisions, Robert, comte Palatin, fonde l'université de Heidelberg, & prend pour modele celle de Paris.

Jean, roi de Bohême, surnommé *l'Aveugle*, se trouva, cette année, à la célèbre bataille de Cressy, que les Anglois livrerent à Philippe de Valois, roi de France. Il avoit dit à ses barons : « Quoiqu'aveu-» gle, je n'ai pas encore oublié le chemin » de la France ; je veux aller défendre mes » amis, & les enfans de ma fille, que les » Anglois veulent dépouiller. » L'action étoit vive : Jean pria quelques chevaliers, qui l'entouroient, de le conduire à l'endroit où l'on combattoit ; &, comme ils lui représentoient qu'étant aveugle, c'étoit se précipiter inutilement dans le danger : « N'importe, dit-il ; je veux faire un » coup d'épée ; il ne sera pas dit que je sois » venu ici pour ne rien faire : me refuse-» riez-vous cette grace ?... Sire, reprirent » les chevaliers, nous vous accompagne-» rons par-tout ! » Alors, pour ne pas le perdre dans la mêlée, ils attacherent son cheval aux leurs. Tous furent tués, & le roi

lui-même y trouva la mort. Cette action tient aux mœurs de ce tems, & eſt bien éloignée du vrai courage.

[1347 *.]

L'empereur Louis de Bavière meurt le 11 d'Octobre, & les hiſtoriens ne manquent pas d'aſſurer qu'il meurt empoiſonné. Il fut le héros de ſa maiſon, vainqueur de Frédéric d'Autriche, ſon concurrent à l'Empire. Ce ne fut qu'après cinq batailles gagnées, qu'il put ſe dire empereur. Toujours ennemi des papes, il fut trois fois excommunié. Avant lui, les rois des Romains n'avoient point encore de demeure fixe. Il eſt le premier qui ait établi ſa réſidence dans ſes Etats, & qui ait mis ſur ſes ſceaux deux aigles placées aux deux côtés de ſon thrône.

---

* Les récoltes de vin ſur la Moſelle & ſur le Rhin, furent ſi abondantes, les dernieres années du règne de Louis de Bavière, qu'on donnoit un tonneau plein de vin pour deux vuides. On aſſure que, dans quelques cantons, on ne craignit point de détremper la chaux avec le vin. Cette prodigieuſe abondance fit imaginer ces gros vaiſſeaux qu'on appelle *foudres* ou *vœder* en allemand. Ces vaiſſeaux contiennent environ ſix, ſept ou huit muids de France. Le plus grand eſt celui qui ſe voit encore à Heidelberg: il contient juſqu'à cinquante-ſix foudres ordinaires de vin.

CHARLES IV, *trente-deuxieme Empereur.*

[1348.]

LA mort de Louis de Bavière ſembloit devoir affermir la couronne ſur la tête de Charles IV; mais à peine a-t-il lieu de ſe croire ſans ennemis, que Louis, margrave de Brandebourg, lui diſpute l'Empire, & qu'un ancien archevêque de Mayence l'excommunie. Il voit ſon élection caſſée par la cabale du comte palatin & du duc de Saxe. Edouard III, roi d'Angleterre, & le comte de Miſnie refuſent, l'un après l'autre, la dignité impériale. Enfin Gunther de Schwartsbourg, ſeigneur Thuringien, veut bien riſquer d'être le concurrent de Charles de Luxembourg.

Marguerite de Haynaut n'ayant pu obtenir de ſon fils Guillaume, comte de Hollande, une penſion de dix mille écus, fait révolter les Friſons, & s'enferme avec ſes filles dans la forteresſe d'Enchuſa. Ne doutant pas qu'elle n'y ſoit bientôt aſſiégée, elle fait réparer les brèches, & pourvoit à tout, avec autant de prudence que d'activité. Ses filles la ſecondent admira-

blement. Les unes ſe mettent au rang des travailleurs ; les autres ſe chargent de leur porter à manger ; toutes les excitent & les encouragent. Le ſiége n'eſt pas plutôt commencé, qu'elles volent à la défenſe des murailles, &, confondues avec les ſoldats, font pleuvoir ſur les ennemis une grêle de traits & de pierres, avec des flots d'huile bouillante & de bitume enflammé. Un jour que le comte Guillaume donnoit un aſſaut, Marguerite remarque que les bagages ennemis ſont mal gardés : elle ſort de la fortereſſe, à la tête de trois cens chevaux ; elle renverſe & brûle toutes les tentes. Guillaume accourt & ferme la retraite à ſa mere. Marguerite voit ſa manœuvre, & prend auſſi-tôt ſon parti. Elle pouſſe ſon cheval vers une petite armée qui s'avançoit pour ſecourir la place. Avec ces troupes fraîches, elle revient attaquer ſon fils, & le force d'abandonner avec perte le ſiége d'Enchuſa.

[1349.]

La fortune de Charles IV devoit être, dans ce tems, extrêmement bornée, puiſque l'Hiſtoire rapporte que, voulant ſortir de Worms, il fut arrêté pour dettes par ſon boucher, & qu'il ne lui fut poſſible de contenter ce dur créancier, qu'en empruntant

pruntant de l'argent à l'évêque. Charles ayant quitté cette ville, ſe rend enſuite à Rottembourg, où l'on donnoit un combat à outrance. Il entre déguiſé dans le camp. Un cavalier feint de ne le pas connoître. Il l'attaque à toute bride ; le démonte ; prend ſon cheval, ſon caſque & ſes gantelets, ſuivant la coutume obſervée dans ces ſortes d'exercices, & l'oblige ainſi de retourner à pied dans la maiſon qu'il s'étoit choiſie en arrivant. Tous ces traits jettent de grandes lumieres ſur les mœurs de ce ſiécle.

Lorſqu'il ſe trouvoit pluſieurs concurrens à l'Empire, la ville de Francfort, où devoit ſe faire le couronnement, avoit établi une coutume aſſez ſinguliere. Elle fermoit ſes portes au premier prétendant qui ſe préſentoit. Il devoit attendre ſix ſemaines & trois jours ; & ſi, pendant ce tems, il ne s'offroit perſonne pour lui diſputer la couronne, les portes lui étoient ouvertes, & les habitans le reconnoiſſoient pour empereur.

[1350.]

La peſte ravage toute l'Europe. Le bruit ſe répand que les Juifs en ſont les auteurs, & qu'ils ont empoiſonné les puits & les fontaines. Cette calomnie eſt le ſignal d'un maſſacre général. Ce cruel fléau renouvelle

la ſecte des Flagellans, dont l'origine remonte juſqu'à l'an 1260. Inſenſiblement la fureur de ſe fouetter s'empare tellement des eſprits, qu'on voit une foule de gens, de tout ſexe, de toute condition, ſe découvrir juſqu'à la ceinture, &, dans les égliſes, ſe déchirer le corps avec des fouets armés de pointes de fer. C'eſt ainſi que ces fous ſuperſtitieux prétendoient chaſſer la peſte. Il s'en trouva une ſi prodigieuſe quantité, que ces attroupemens parurent dangereux, & déterminerent l'empereur à les proſcrire par des édits. Tous les princes Allemands chaſſerent cette extravagante confrérie de leurs Etats; & le pape lança contre elle les foudres de l'excommunication.

[1353.]

Charles, en paſſant par Haſelach, fait ouvrir le tombeau de S. Florent : on y trouve la tête & le corps du Saint. Il en fait dreſſer un procès-verbal par un notaire, pour détromper les chanoines de S. Thomas de Strasbourg, qui ſe vantoient d'avoir une partie de la tête & du corps de ce Saint.

[1355.]

Charles IV paſſe en Italie. Il régle avec le pape les cérémonies de ſon couronne-

ment. Il devoit baiſer la mule du ſaint pere, & tenir la bride de ſon cheval quelques pas ; mais Innocent VI, réfugié dans Avignon, & n'oſant paroître à Rome, le diſpenſe de ces deux formalités. Il eſt à peine croyable combien cet empereur eſſuya d'affronts de la part des villes d'Italie ; & ce fut à ce ſujet que le fameux poëte Pétrarque eut la noble hardieſſe de lui écrire en ces termes : « Vous avez donc promis » avec ſerment au pape de ne jamais re» tourner à Rome ? Quelle honte pour un » empereur que Rome ait le pouvoir ou » l'audace de le contraindre à ſe contenter » du titre ſeul de Céſar, & cependant de » l'éloigner pour jamais de la demeure des » Céſars ; de couronner empereur un » prince à qui elle oſe défendre de régner » & d'agir en chef de l'Empire ! Quel » affront pour celui à qui l'univers doit être » ſoumis, de n'être pas maître de lui» même, & de ſe voir réduit à obéir à » ſon vaſſal ! » Quelle dignité dans ces reproches ! & combien le poëte, qui les fait, doit paroître grand, ſi on le compare avec le foible Charles IV !

[1356.]

L'empereur tient une diète à Nuremberg.

Il y fait recevoir la fameuſe bulle d'or *, dreſſée par le célèbre juriſconſulte Bartole. Cette pièce eſt un monument irrécuſable de la fauſſe éloquence de ce tems. On y apoſtrophe l'Orgueil, Satan, la Colere, la Luxure. On y prétend que le nombre des ſept électeurs eſt d'une abſolue néceſſité, pour les oppoſer aux ſept péchés mortels, & ſur-tout à cauſe des ſept dons du S. Eſprit & du chandelier à ſept branches.

Le plus important des articles de cette bulle eſt celui qui déclare que le droit d'élire l'empereur eſt indiviſible, & qu'il paſſe de mâle en mâle au fils aîné, ainſi que la ſucceſſion indiviſible des terres électorales.

Charles IV étoit faſtueux, & aimoit les cérémonies: auſſi n'oublia-t-il pas, dans la bulle, de régler tout ce qui regarde la pompe & la vanité.

Il décide que la table de l'empereur doit être de trois pieds plus haute que celle de l'impératrice; & celle de l'impératrice, de trois pieds plus haute que celle des électeurs.

---

* Le nom de *bulle d'or*, donné à cet acte, vient de ce que le ſceau eſt renfermé dans une petite boëte d'or.

Dans le repas * qui ſe donna à Metz, où les derniers articles de cette bulle furent dreſſés, les ducs de Luxembourg & de Brabant ſervirent à boire. Le duc de Saxe, comme grand-maréchal, parut avec une meſure d'argent, pleine d'avoine. L'électeur de Brandebourg donna à laver à l'empereur & à l'impératrice; & le comte palatin poſa les plats d'or ſur la table, en préſence de tous les grands de l'Empire.

[1358.]

Charles IV, quoiqu'empereur, n'avoit qu'un pouvoir bien traverſé dans l'Allemagne. Il entre en guerre contre le duc Albert d'Autriche, au ſujet de la Luſace. Comme l'armée impériale étoit de beaucoup inférieure à celle du duc, Charles gagne par des promeſſes trois des gé-

* Dans les feſtins du couronnement, les archevêques-électeurs béniſſent la table & tiennent les ſceaux. L'électeur de Brandebourg donne à laver : l'électeur palatin préſente le premier plat; le roi de Bohême, le premier verre de vin; & l'électeur de Saxe fait l'office de Maréchal. Si les électeurs étoit abſens, leurs vicaires, les comptes de Limbourg, de Walberg, de Pappenheim & de Hohen-Zollem rempliroient leurs fonctions. Les électeurs eccléſiaſtiques n'ont point de vicaires.

néraux Autrichiens, qui perſuadent à leur maître que, les forces de l'empereur étant plus conſidérables que les ſiennes, il doit prudemment ſe retirer. Le duc croit les traîtres, & fait ſa retraite. Quelque tems après, ils oſent venir demander à Charles la récompenſe de leur perfidie. Ils n'attendent pas, & reçoivent une ſomme conſidérable en fauſſe monnoie, qu'ils tranſportent auſſi-tot dans leurs châteaux. A peine arrivés, ils veulent compter leur or; mais ils ne trouvent que du cuivre. Ils ſe déſeſperent, & adreſſent à l'empereur les plaintes les plus amères. Ce prince répond froidement : « Je les ai payés » de la même monnoie avec laquelle ils » ont ſervi leur maître. »

[1363.]

Sous la régence d'Otton de Baviere, les habitans du Brandebourg paſſoient pour des maris auſſi fidèles que jaloux. Les chroniques nous en ont conſervé un trait qu'on ne doit pas oublier, ſi l'on s'attache à ſuivre la gradation des mœurs dans les différentes parties de l'Allemagne. Un ſecrétaire de l'archevêque de Magdebourg avoit ſuivi ſon maître à Berlin. Ce jeune homme veut aller aux bains publics. Il rencontre dans la rue une jolie per-

ſonne, femme d'un bourgeois. Il lui demande, en plaiſantant, ſi elle veut venir ſe baigner avec lui ? La jeune femme s'offenſe de ce diſcours : elle répond durement, en élevant la voix. Le peuple s'attroupe. Les hommes ſaiſiſſent le pauvre ſecrétaire, & l'entraînent dans la place publique, où, ſans autre forme de procès, ils lui tranchent la tête. Il eſt heureux qu'à Berlin, comme dans les autres grandes villes, cette mode ne ſe ſoit pas accréditée. Si les habitans du Brandebourg ſont encore jaloux, leurs vengeances ſont moins cruelles.

[1364.]

Une ancienne tradition faiſoit croire que l'abbaye d'Opatowitz, proche Konigs-Gratz dans la Bohême, recéloit de grand thréſors. L'empereur le ſçait; &, ſous prétexte d'une partie de chaſſe, il ſe rend à cette abbaye. Les moines reçoivent Charles avec reſpect, & n'oublient rien pour le régaler. L'empereur, au ſortir de table, parle du fameux thréſor de l'abbaye, & demande à le voir. Les moines, ſurpris, ſe regardent. Ils conviennent qu'ils ont un thréſor; mais ils ajoûtent que c'eſt un dépôt qu'on leur a confié ſous le ſceau du ſecret. Là-deſſus, Charles inſiſte fortement; & ſa curioſité augmente

à proportion de la réſiſtance qu'il éprouve. Les moines alors lui propoſent, ou de voir le thréſor & d'ignorer le lieu où il eſt renfermé, ou de connoître le lieu ſans voir le thréſor. L'empereur, qui ne veut voir que les richeſſes, accepte le premier parti. On lui bouche les yeux ; &, après beaucoup de détours, on le conduit dans un ſouterrein. Il y voit une chambre pleine de lames & de barres d'argent, une autre remplie d'or, enfin une troiſieme où il y avoit quantité de croix d'or & d'ornemens d'égliſe, enrichis de pierreries. « Ces ri-» cheſſes ſont à vous, dit l'abbé. » Dieu me » préſerve, répond l'empereur, de toucher » à ces biens eccléſiaſtiques ! » Il accepte ſeulement un diamant de prix, & ſe laiſſe reconduire avec les mêmes précautions.

Ce trait, dépoſé dans pluſieurs Hiſtoires de Bohême, a bien l'air d'un conte. On ajoûte que, peu de tems après, quelques brigands ayant eu vent de ce thréſor, fondirent ſur cette abbaye, & que, par ménaces, tortures & autres mauvais traitemens, n'ayant pu arracher le ſecret des moines, ils emporterent tous les vaſes ſacrés, & huit mille florins.

[1366.]

Ces brigands, qu'on appelloit les *gran-*

des compagnies *, avoient été chaſſés des provinces du Rhin, où ils avoient fait des dégâts affreux. Ils étoient à Châlons-ſur-Saone à ſe divertir. Le fameux Bertrand Du-Gueſclin va les trouver, & les engage à le ſuivre en Eſpagne, pour faire la guerre aux Maures. Ils ſe rangent volontiers ſous les drapeaux d'un auſſi grand capitaine. Arrivées à Avignon, les grandes compagnies font demander au pape l'abſolution de leurs péchés, & une aumône de deux cens mille francs. « Quant eſt de » l'abſolution, répondit le cardinal à qui » l'on s'adreſſoit, vous l'aurez, de ce n'en » doutez ja; mais de l'argent, réponds-je » pas. » Sire *, reprit Bertrand, ici y en a » moult qui d'abſolution ne parlent point, » & trop mieux aiment l'argent; car nous » les faiſons prud'hommes malgré eux. »

[1370.]

Les Danois écrivent au pape pour ſe plaindre de la tyrannie de leur roi Waldemar. Le pape menace Waldemar de l'excommunier, s'il ne change au plutôt de conduite. Le roi Danois répond au ſaint pere en ces termes: « Waldemar, roi, &c. Au

* On les appelloit auſſi *Malandrins, Tard-venus.*

** Au lieu de *Monſieur.*

» ſouverain pontife, ſalut. Je tiens la vie de » Dieu, la couronne de mes ſujets, les » biens de mes ancêtres; & je ne tiens » que la foi de vos prédéceſſeurs. Si vous » prétendez vous en prévaloir, je vous la » rends par la préſente. Adieu. »

[1371.]

Un bourgeois de Prague prête à l'empereur Charles IV, ſur ſon obligation, cent mille écus; ſomme très-conſidérable dans ce tems. Trois jours après, le bourgeois donne un grand feſtin au prince, qui, ſous ſon couvert, trouve ſon obligation.

Charles IV aimoit les arts * & les ſciences, & les protégeoit. Sa cour étoit rem-

---

* Lothaire fut le premier des empereurs, qui s'appliqua à faire fleurir les ſciences en Allemagne. Frédéric I fit quelques efforts; & Frédéric II fonda une académie à Vienne, qui fut ſuivie de celles de Prague, de Heidelberg, de Cologne & d'Erfort.

Les beaux arts ont eu leurs inventeurs & leurs protecteurs en Allemagne. Dès l'an 996, Gerbert, moine Bénédictin, entreprit & acheva à Magdebourg la premiere horloge automate. Un balancier régloit le mouvement de cette machine; & Jean Mégeſtein ouvrier de Cologne, entreprit de perfectionner cet ouvrage dans le treizieme ſiécle. Rien ne s'offrit de mieux à

plie de ſçavans & d'artiſtes. Un jour qu'il chaſſoit dans une forêt, il obſerva qu'un cerf & un chien, qui étoient tombés dans une fontaine, avoient perdu leurs poils peu après. Il fait examiner cette eau : on trouva qu'elle étoit chaude, & propre à guérir pluſieurs maladies. Ces eaux furent nommées *Carlesbad*, c'eſt-à-dire *bains de Charles.*

[1376.]

L'empereur Charles fait élire roi des Romains ſon fils Wenceſlas, âgé de dix-ſept ans. Pour s'aſſurer les ſuffrages des électeurs, il leur avoit promis des ſommes conſidérables; mais, ſoit impuiſſance, ſoit avarice, il manqua à ſa parole, & aima mieux, pour s'acquitter, céder à ces princes des fortereſſes, des droits & quelques revenus; ce qui fit dire alors que l'empereur *avoit plumé l'aigle.* Il eſt conſtant que l'Empire fut affoibli par ces aliénations dont juſqu'à préſent il ne s'eſt pas relevé.

---

l'induſtrie juſqu'en 1650, qu'on ſubſtitua un pendule à la place du balancier; ce qui avança la perfection des horloges. Charlès VI, roi de France, fit venir d'Allemagne Henri de Vic, pour faire la premiere groſſe horloge qu'on ait vue à Paris. Cet ouvrier coûtoit ſix ſols pariſis par jour & avoit ſon logement dans la tour du palais, où l'horloge fut placée.

[1377.]

L'empereur fait un voyage en France, pour y voir le roi Charles V. Il eſt reçu à Cambrai *, avec tous les honneurs dûs à ſon rang. Il en auroit bien voulu partir auſſi-tôt, afin d'arriver à Paris pour la ſolemnité des fêtes de Noël ; mais on fit naître quelques obſtacles qui retarderent ſon voyage juſqu'au lendemain. La cour de France n'auroit pas vu de bon œil un empereur, revêtu des habits impériaux, faire des actes de Souverain ; & il étoit d'uſage, dans ce tems, que l'empereur aſſiſtât à l'office de Noël, la couronne en tête, & qu'il lût tout haut à la Meſſe l'Evangile : *Exiit edictum à Ceſare Auguſto*, &c.

Charles IV trouve à Compiegne les princes & les prélats qui s'étoient avancés pour le recevoir. Le duc de Bourbon traite ſplendidement le roi des Romains & tous les ſeigneurs Allemands ; mais l'empereur,

* Cambrai étoit alors une ville impériale ; & l'empereur pouvoit y faire tous les actes de Souverain qu'il auroit voulu. Quoiqu'elle appartienne aujourd'hui à la France, l'archevêque ne laiſſe pas de porter le titre de Prince du S. Empire Romain ; mais il ne prend point l'inveſtiture de l'empereur. Il n'a aucun droit de ſéance dans les diètes, & ne fournit aucune contribution.

à cauſe d'une attaque de goutte, n'aſſiſta pas à ce feſtin. Le repas fut long & gai. Les dames y étoient parées avec magnificence; & *l'on y but largement*, ſi l'on en croit les Chroniques de S. Denys.

L'empereur vient coucher à Louvres en Pariſis; & de-là, dans les carroſſes du roi, il arrive à S. Denys. Son premier ſoin eſt de viſiter les tombeaux de Charles le Bel, & de Philippe de Valois. Il dit tout haut: » J'ai été nourri, dans mon jeune âge, ès » hôtels de ces bons rois qui moult de » bien m'ont fait; je vous requiers affec- » tueuſement de bien prier Dieu pour » eux. »

Deux mille bourgeois de Paris, à la tête deſquels étoient le prévôt des marchands & les échevins, vont à la rencontre de la cour impériale. Le prévôt des marchands, portant parole, dit: « Très- » excellent prince, nous, les officiers du » roi, à Paris, le prévôt des marchands & » les bourgeois de ſa bonne ville, nous ve- » nons vous faire la révérence, & nous of- » frir à faire vos bons plaiſirs; car ainſi le » veut le bon roi notre Sire, & le nous a » commandé. »

Après cette cérémonie, le roi Charles V va ſaluer l'empereur & le roi des Romains. Ils partent enſemble; traverſent Paris, & viennent deſcendreau Palais.

On avoit préparé pour l'empereur la chambre qu'on appelloit de *bois d'Irlande*, & la *chambre verte*. Le roi céda ſon appartement au roi des Romains, & ſe retira dans les chambres hautes, appellées *galatas*, dit la Chronique, *que le roi Jean, ſon pere, avoit fait hiſtorier.*

Le lendemain, au lever de l'empereur, le prévôt des marchands & les échevins lui firent préſent d'une nef d'argent, peſant cent quatre-vingt-dix marcs; & de deux grands flacons de vermeil, ciſelés & émaillés, peſans cent ſoixante & dix marcs. Ils donnerent au roi des Romains une fontaine de vermeil doré, du poids de quatre-vingt-treize marcs, & deux grands pots d'argent de trente marcs chacun.

Le jour des Rois ou de l'Epiphanie, l'empereur entendit la Meſſe à la Sainte-Chapelle, & fit offrir, dans trois coupes de vermeil, de l'or, de l'encens, & de la myrrhe, ſuivant l'uſage. Après le ſervice, il y eut banquet royal dans la grande ſalle du Palais. Vers la fin du repas, deux ſpectacles imprévus attirerent tous les regards. Ces ſortes de divertiſſemens s'appelloient alors *entremets*, & procurerent beaucoup de plaiſir à cette illuſtre aſſemblée.

On vit d'abord paroître un vaiſſeau avec tous ſes mâts, ſes voiles & ſes cordages.

Les pavillons en étoient aux armes de Jéruſalem. Godefroi de Bouillon, entouré de ſes chevaliers, ſe préſenta ſur le tillac. Cette énorme maſſe arriva lentement au milieu de la ſalle, ſans qu'on pût ſoupçonner ce qui la faiſoit agir & mouvoir. Le ſecond entremets parut enſuite : il repréſentoit la ville de Jéruſalem, avec ſon temple, & ſes tours couvertes de Sarafins. Le vaiſſeau s'approche de la ville. Les Chrétiens mettent pied à terre. Ils montent à l'aſſaut. L'ennemi ſe défend; pluſieurs échelles ſont renverſées ; beaucoup de coups ſont donnés ; peu de ſang eſt répandu, & la ville eſt priſe.

Le jour ſuivant, le roi vint chercher l'empereur. Ils entrerent dans un bateau ſuperbement orné, & allerent dîner au château du Louvre. Ce fut-là que l'Univerſité, en habits de cérémonie, vint haranguer Charles IV. Il y avoit douze députés de chacune des facultés de Théologie, de Droit & de Médecine, & vingt-quatre de la faculté des Arts. L'empereur répondit en latin, & dit qu'il le faiſoit avec d'autant moins de crainte, qu'il ſe ſouvenoit d'avoir été élevé parmi eux.

Avant ſon départ, l'empereur reçut encore du roi de France des préſens conſidérables. Il déclara le jeune dauphin ſon vicaire perpétuel & irrévocable dans le

royaume d'Arles & pays de Dauphiné, & lui donna le château de Pipet & une maiſon dans la ville de Vienne, appellée *Chamaux*, & le *éagea*, (dit la Chronique) pour le rendre capable de recevoir ces donations.

Pendant le ſéjour que Charles IV fit en France, on tint un grand conſeil, dans lequel le roi expoſa les raiſons qui l'engageoient à déclarer la guerre aux Anglois. Il prouva que les rois d'Angleterre avoient toujours fait hommage aux rois de France pour le duché de Guienne, & voulut faire apporter les titres originaux qui conſtatoient ce droit. « Il eſt inutile, dit l'empereur; j'ai » été témoin dans Amiens de l'hommage » que le roi Edouard III a rendu au roi » Philippe de Valois; & ſi la guerre s'al- » lume, je vous offre les ſecours que l'on » doit attendre d'un bon ami. » Les monarques ſe quitterent avec les ſentimens de la plus grande intimité.

[1378.]

Charles IV ſentoit ſa fin approcher. Il fit venir auprès de ſon lit le roi des Romains ſon fils, & lui parla en ces termes : « Je vais » mourir, mon fils; & l'heure eſt venue où » je dois éprouver que je ſuis né mortel » comme les autres hommes; je ne regrette » point la vie : je mourrai même content, » ſi

» si je laisse à l'Empire un chef tel que je
» le souhaite, & que les seigneurs l'espe-
» rent : vous allez le devenir. Souvenez-
» vous que je me suis rendu garant, auprès
» des électeurs, de votre prudence dans le
» maniment des affaires, de votre droiture
» dans l'administration de la justice, & de
» votre zèle pour conserver les intérêts de
» l'Empire. Si vous remplissez les promes-
» ses que j'ai faites pour vous, vous serez
» aimé des peuples, honoré des seigneurs,
» & redouté de vos voisins, qui n'oseront
» troubler votre gouvernement. »

Ce prince, aidé du hazard, fit de grandes choses, sans être grand lui-même. Il mourut le 29 de Novembre.

On rapporte au règne de Charles IV l'invention de la poudre à canon. Un chymiste la trouva par hazard. Ayant mis du soufre, du salpêtre & du charbon dans un mortier qu'il avoit couvert d'une grosse pierre, le feu y prit, & fit sauter la pierre en l'air, avec violence. Les uns attribuent cette invention à Ancelzen, moine de Fribourg : d'autres en font honneur à Berthold Schwartz, ou le Noir.

Cette même année voit naître le grand schisme d'occident. Le pape Urbain, homme

impérieux & farouche, eſt à peine ſur le thrône pontifical, qu'il parle en maître aux têtes couronnées. Il accuſe les rois de France & d'Angleterre de troubler la paix de l'Europe & déclare, dans un conſiſtoire, que bientôt il en fera juſtice. A ce propos indécent, le cardinal de la Grange n'en oppoſe pas un plus modéré. Le ſacré collége ſe diviſe : les uns tiennent le parti du pape élu ; les autres proclament pape le fils d'Amédée III, comte de Genève, qui va établir ſa cour à Avignon. Trente années de guerre furent la ſuite funeſte de la hauteur d'un pape, & de la pétulance d'un cardinal.

WENCESLAS, *trente-troiſieme Empereur.*

[1378.]

CHARLES IV, pendant le cours de ſon règne, avoit plus ſongé à l'aggrandiſſement de ſa maiſon, qu'aux vrais intérêts de l'Allemagne; mais le plus grand mal qu'il pouvoit faire à l'Empire, c'étoit de laiſſer un ſucceſſeur tel que ſon fils Wenceſlas, prince ſans mœurs, ſans éducation, ſans religion, livré à d'infâmes plaiſirs, & incapable d'affaires.

[1380.]

Les électeurs envoient une célèbre ambaſſade à Wenceſlas, pour le ſupplier de venir réſider dans l'Empire. Ce prince, plongé dans la débauche, répond: « Nos » chers ambaſſadeurs, tout le monde ſçait » que nous ſommes empereur. S'il y a » quelqu'un dans l'Empire, qui ait envie » de nous voir, il n'a qu'à venir en Bo» hême; il aura toute liberté de nous par» ler. »

[1387.]

Vernier, archevêque de Trèves, réforme un abus très-ancien dans ſon égliſe. Il étoit d'uſage immémorial que l'archevêque fût l'unique héritier de tous les eccléſiaſtiques de ſon diocèſe, ſoit qu'ils euſſent teſté ou non. Vernier renonce à ce droit tyrannique; & le pape le dédommage de ce ſacrifice, en lui accordant le revenu de la premiere année de tous les bénéfices.

[1388.]

Tandis que l'Empire murmure contre les affreuſes débauches de Wenceſlas, la Bohême gémit ſous le poids énorme des impôts. L'impératrice ſe charge de porter aux pieds de ſon époux les plaintes & les pleurs de ſes ſujets. Wenceſlas n'y a aucun égard. L'impératrice, au déſeſpoir, tombe dans la plus profonde mélancolie. L'empereur veut en connoître la cauſe. Il mande Jean Nepomucène, confeſſeur de la princeſſe, & lui ordonne de ne lui rien cacher de ſa confeſſion. Jean, ſurpris, refuſe de commettre une action auſſi indigne; & l'empereur, outré de colere, le fait précipiter dans la Moldaw.

Wenceſlas avoit fait conſtruire ſur ce

fleuve, au château de Vicegrade, des bains propres à ſatisfaire ſa cruauté. Il y avoit un pavé uni, & ferme en apparence, mais qu'un ſeul coup de pied faiſoit tourner ; par ce moyen, les malheureux que ce monſtre proſcrivoit, tomboient dans un gouffre d'eau pratiqué deſſous. On ne peut dire combien d'innocens y périrent.

[1389.]

Saintré, Mailli, Preſſigni, de Beuil & Craon, gentilshommes François, & cinq écuyers, Genlis, de Moi, Derbi, Deſbarres & de Clermont avoient juré entre eux une confraternité d'armes, qui devoit durer trois ans. Saintré avoit imaginé cette ſociété, & avoit preſcrit à ſes compagnons une ſorte d'uniforme. La robe étoit de drap de ſoie, brochée or & argent : un cercle d'or leur ſervoit de ceinture, & leurs chapeaux étoient relevés en broderie avec un bouquet de plumes d'autruche ; ſur leurs épaules étoient attachées des viſiéres de bacinet, d'or pour les chevaliers, & d'argent pour les écuyers : tous montoient des chevaux blancs de taille égale. Dans cet équipage, après en avoir obtenu la permiſſion du roi de France, ils ſe rendirent dans les principales cours de l'Europe, pour y faire

briller leur adreſſe à manier les armes. Ils ſe battirent à Cologne en champ clos, contre dix Allemands, & furent ſéparés par ordre de l'empereur, lorſque la victoire ſembloit ne leur pouvoir plus échapper. Ils furent par-tout loués, fêtés & comblés de préſens. Enfin, après avoir parcouru la Saxe & le Brabant, ils rentrerent en France avec la réputation d'être les plus braves chevaliers & écuyers de l'Europe.

[1397 & ſuiv.]

Wenceſlas, abruti par le vin, ſe renferme dans Prague où il ne commet plus que des actions de barbarie & de démence. On dit que par-tout il ſe faiſoit accompagner d'un bourreau, & que, ſans aucune formalité, il ordonnoit l'exécution des malheureux qui lui déplaiſoient. Sa férocité ne connoiſſoit plus de bornes : auſſi les magiſtrats de Prague ſe virent dans la dure néceſſité de ſe ſaiſir de lui, comme d'un malfaiteur ordinaire ; & de l'enfermer dans un cachot. Combien les peuples ne ſont-ils pas infortunés, lorſqu'ils ſont forcés d'attenter à la liberté de leur maître, pour ſauver leur vie ! Wenceſlas trouve les moyens de s'échapper de ſa priſon. Il a encore des partiſans, parce que, dans un Etat, il y a toujours des

gens qui ne ſubſiſtent que par le crime, & aux dépens des miſeres de la patrie. Repris & remis en priſon, il ſe ſauve encore; mais enfin les électeurs s'aſſemblent, & le dépoſent juridiquement. Tous les auteurs s'accordent ſur ce point, & diſent unanimement que Wenceſlas fut peu ſenſible à ſa dépoſition. Ils ajoûtent qu'il écrivit aux villes impériales d'Allemagne qu'il n'exigeoit d'elles d'autres preuves de leur fidélité, que quelques tonneaux de leur meilleur vin.

ROBERT, *trente-quatrieme Empereur.*

[1400.]

FRÉDÉRIC, duc de Brunſwick, eſt nommé Roi des Romains par les mêmes électeurs qui viennent de dépoſer Wenceſlas. Il eſt aſſaſſiné par un comte de Waldeck, & l'on ignore encore le véritable motif de ce meurtre. La diète s'aſſemble de nouveau, & proclame Robert ou Rupert III, comte palatin, qui ſe donne ſa voix à lui-même.

[1403.]

Robert paſſe en Italie, pour s'oppoſer à la puiſſance naiſſante de Galéas Viſconti, qui s'étoit fait ſouverain de Milan. Il perd une bataille, & revient en Allemagne. Ce Galéas, qui porta les vertus d'un héros à ce degré où elles deviennent criminelles, mourut bientôt après. Il diſoit ſouvent: » On vole avec impunité dans les autres » royaumes de l'Europe. Il n'y a qu'en » Lombardie, où une fille peut porter ſon » argent à la main, ſans rien craindre, même » dans les grands chemins. Je ſuis le ſeul » voleur de mon pays. »

[1409.]

Le grand ſchiſme d'Occident duroit toujours. Le concile, aſſemblé à Piſe, dépoſe Pierre de Lune, dit *Benoît XIII*, & Ange Corario, dit *Grégoire XII*, qui ſoutenoit l'empereur Robert. Il inſtalle ſur la chaire pontificale Pierre Philargi de Candie, dit *le cardinal de Milan*, qui prend le nom d'*Alexandre V*. Ce pape n'avoit jamais connu de parens. Un Cordelier Italien l'avoit pris enfant dans les rues de Candie, ville du territoire de Pavie, où il demandoit l'aumône, & l'avoit fait étudier. Philargi fut archevêque de Vicence, enſuite cardinal, légat à Milan, & pape. Il diſoit à ſes amis : « J'ai été riche archevêque, » pauvre cardinal, & je ſuis pape men» diant. »

[1410.]

Robert meurt à Oppenheim, le 10 de Mai.

JOSSE *ou* JODOCE, *trente-cinquieme Empereur.*

[1410.]

QUELQUES électeurs choisissent pour empereur Josse de Luxembourg, marquis de Moravie, tandis que les autres nomment Sigismond, roi de Hongrie, de la même famille. Ainsi, pendant quelque tems, l'Allemagne eut trois empereurs de la maison de Luxembourg, Josse, Sigismond & Wenceslas; car quoique Wenceslas eût été dépose solemnellement, il ne prétendoit pas moins être empereur. Sigismond, informé de l'élection de Josse, lui écrivit pour sçavoir s'il acceptoit l'Empire? Josse lui répondit: « Je » pars pour Francfort. » A quoi Sigismond répliqua: « Et moi je vais en Mora» vie. » En effet Sigismond se préparoit à envahir cette province, lorsqu'il apprit la mort de Josse.

SIGISMOND, *trente-ſixieme Empereur.*

[1411.]

SIGISMOND eſt élu une ſeconde fois par tous les électeurs. Ce prince avoit de grandes qualités, mais bizarrement aſſorties. Il étoit avare & prodigue, pareſſeux & actif, familier & glorieux, intereſſé & indifférent ſur le gain, fidele à ſes amis, cherchant le plaiſir, & n'oubliant jamais ſes affaires.

Wenceſlas vivoit encore, ſi c'eſt vivre que de paſſer le tems dans la plus horrible débauche. On vint un jour lui apprendre que les flammes avoient ravagé ſon château de Vicegrade. « Ma cave a-t-elle éprouvé » ce funeſte ſort, dit précipitamment Wen» ceſlas ? » Non, Sire, reprend un courtiſan. » La perte n'eſt donc pas grande, repart le » roi, puiſque mon vin ſubſiſte encore ; » & pourvu qu'il ne ſoit pas gâté, je ſuis » content. »

[1414.]

Sigiſmond veut pacifier l'Egliſe, & mettre fin au grand ſchiſme. Il fait arrêter la con-

vocation d'un concile à Conſtance, & invite le pape Jean XXIII à s'y rendre. Le ſaint pere ſentoit bien qu'il ne ſeroit pas maître de cette aſſemblée ; & conſéquemment il avoit beaucoup de répugnance à faire ce voyage. « J'appréhende, diſoit-il, d'y aller » pape, & d'en revenir particulier. » L'imagination travaillée par de fâcheux preſſentimens, il ſe met en chemin. Etant ſur une montagne du Tirol, ſon équipage verſe; & il tombe lui-même, mais ſans ſe faire aucun mal; comme on s'empreſſoit de lui demander s'il ne s'étoit point bleſſé : « Non, » répondit-il; mais j'aurois mieux fait de reſ» ter à Boulogne. » Regardant enſuite de loin la ville de Conſtance, il dit : « Je vois » bien que c'eſt ici la foſſe où l'on prend » les renards. »

L'entrée de l'empereur Sigiſmond fut triomphante à Conſtance. Tous les électeurs porterent devant lui les marques de la dignité impériale. Le pape le reçut en habits pontificaux, à la porte de la principale égliſe. Il fit la fonction de diacre à la Meſſe, & chanta l'Evangile; mais il ne fut queſtion ni de ſerment ni de baiſemens de pieds ni de mule conduite quelques pas. Les circonſtances auroient été peu favorables pour ces actes humilians. Les tems obſcurs des Frédéric & des Henri commençoient à s'éloigner. De trois thrônes dreſſés dans l'é-

gliſe, l'empereur occupa celui du milieu ; le pape & l'impératrice eurent les deux autres.

[1415.]

Le duc d'Autriche avoit pris ouvertement le parti du pape Jean XXIII au concile de Conſtance ; & après la retraite du pape, il s'étoit ſauvé lui-même. Forcé de demander grace, il la reçut de l'empereur, qui ſe retournant vers les ambaſſadeurs de Milan, de Gènes, de Florence & de Veniſe, leur adreſſa ces paroles : « Meſſieurs, » vous n'ignorez pas que les ducs d'Autri- » che ſont les plus puiſſans ſeigneurs de » l'Allemagne : cependant vous voyez » comme je ſçais les ranger ; profitez de l'e- » xemple. »

Jean Viclef, docteur de l'univerſité d'Oxford avoit déja éclaté contre les mœurs diſſolues du clergé, pendant que la paix de l'Egliſe étoit troublée par le ſchiſme d'Urbain V, & de Clément. Son opinion étoit qu'il ne falloit plus reconnoître de pape, & que tous les Etats Chrétiens devoient prendre pour toujours exemple ſur la France, qui, durant le ſchiſme ſeulement, avoit méconnu tous les papes. Une idée auſſi conforme à l'eſprit d'indépendance, qui fait le caractere de la nation Angloiſe, rangea les deux tiers du royaume du côté de Viclef. Cet

avis prêtoit des armes à la politique des miniſtres ; il fit fortune. Mais cet héréſiarque n'eut pas le même ſuccès dans ſes propoſitions théologiques, puiſées dans les écrits d'un certain Bérenger, & dans la doctrine enſeignée ſourdement par les Vaudois. Jean Hus, confeſſeur de la reine de Bohême, & Jerôme, dit *de Prague*, ſon compagnon & ſon ami, accuſés tous deux d'adopter une partie des erreurs de Viclef, furent cités au concile de Conſtance, & s'y rendirent munis d'un ſauf-conduit de l'empereur, qui, peu reſpecté par les peres du concile, n'empêcha pas ces malheureux d'être chargés de chaînes, jugés & condamnés à expirer au milieu des flammes. Sigiſmond pouvoit & devoit de ſon autorité les arracher au ſupplice auquel il les avoit expoſés. Il ſe contenta de leur faire des remontrances. « Que vous coûte-t-il, » diſoit l'empereur à Jean Hus, d'abjurer » des erreurs qui vous ſont fauſſement at- » tribuées ? Je ſuis près d'abjurer toutes ſor- » tes d'erreurs : s'enſuit-il que je les aie » tenues ? » Jean Hus ne voulut point convenir qu'il avoit pu ſe tromper. Il vouloit bien abjurer toutes ſortes d'erreurs indiſtinctement ; mais il auroit cru ſe couvrir de honte, en ſe rétractant d'une erreur. Il courut au bûcher avec une fureur héroïque ; & Sigiſmond & les peres du concile eurent

la cruauté de ne pas éteindre les flammes qui le dévorerent. Jerôme de Prague trouva, dans le ſupplice de ſon maître & de ſon ami, des forces pour l'imiter. Il alla gaiement à la mort; & les étincelles qui s'élancerent de ces bûchers, porterent la déſolation dans la Bohême, & allumerent un incendie que ſeize années de crimes & de ravages eurent peine à arrêter.

[1416.]

Quelques diſcuſſions, entre les rois de France & d'Angleterre, alloient occaſionner une guerre cruelle. L'empereur Sigiſmond vient à Paris, dans le deſſein d'offrir ſa médiation aux deux couronnes. Le roi de France, pour faire honneur à ſon hôte, le prie de tenir ſa place au parlement. Sigiſmond s'y rend, & fait continuer devant lui une cauſe déja entamée. Il s'agiſſoit de la charge de ſénéchal de Beaucaire, diſputée par deux prétendans, dont l'un étoit chevalier, & l'autre roturier. L'avocat du chevalier, après une longue énumération des droits conſtans & des prérogatives de la nobleſſe, concluoit à ce que ſon client fût revêtu de cette charge, & que l'excluſion fût donnée à ſon adverſaire, qui n'étoit pas noble. L'empereur, voyant les juges aller aux opinions, appella la partie, à qui la

nobleſſe manquoit, & lui fit chauſſer les éperons dorés. « Eh-bien ! dit-il tout haut, » la raiſon, qu'on allegue contre lui ceſſe ; » car il eſt chevalier. »

* Le parlement fut fort blâmé d'avoir, en ſa préſence, laiſſé faire à l'empereur un tel acte de Souverain. On ajoûte que le

---

* Un auteur raconte ce fait bien différemment. » Pendant la cruelle maladie du roi Charles VI, » dit-il, & dans le tems que la faction de Bour- » gogne étoit toute-puiſſante, l'empereur Sigiſ- » mond vint à Paris. Il voulut voir le parle- » ment aſſemblé. La cauſe que l'on plaida devant » lui, regardoit un fief de *danger*, poſſédé par » un homme qui n'étoit pas noble, mais que » nombre d'actions héroïques avoient rendu » recommandable. L'avocat qui plaidoit pour » ſon adverſaire, apportoit ce défaut de nobleſſe » comme une raiſon victorieuſe pour ſon client. » L'empereur ordonna à cet homme de s'appro- » cher; &, pour lever la difficulté qu'on lui ſuſci- » toit, il alloit le faire chevalier, lorſque le » chancelier de France, qui étoit à ſes pieds, s'y » oppoſa. La cauſe fut remiſe. L'empereur ne » témoigna aucun chagrin de l'oppoſition du » chancelier, & convint qu'il ne pouvoit faire » un gentilhomme en France. Il mena la partie » au pont de Beauvoiſin ; & lorſqu'il eut paſſé » le pont, il fit la cérémonie qu'il auroit ſou- » haité faire à Paris en plein parlement. Le roi » de France confirma depuis cet ennobliſſement. » Ce particulier eut, dit le même auteur, l'a- » vantage de ſe voir ennobli, lorſqu'il s'y atten- » doit le moins.

premier

premier préſident donna pour excuſé, qu'éblouie par l'éclat de la Majeſté impériale, ſa compagnie n'avoit oſé rien dire.

Pendant ſon ſéjour en France, l'empereur Sigiſmond fit prier les dames de Paris de venir dîner au Louvre, où il vouloit les régaler. « Il y alla, (ſuivant un manuſcrit de la bibliothèque de Lamoignon,) ſix vingt dames, demoiſelles & » bourgeoiſes fort parées. On leur donna » à chacune un potage, bien fort d'épices, » & le plus fort vin qu'on put trouver; » & meneſtriers y avoit largement, & au » partir donna l'en à chacune un anneau » ou verge d'or, mais de petite valeur. »

Sigiſmond n'ayant pu réuſſir, en France, à concilier les intérêts qu'il étoit venu ménager, ſe détermine à paſſer en Angleterre. Lorſqu'il eſt près d'aborder, il rencontre le duc de Gloceſter & pluſieurs ſeigneurs Anglois, qui du bord ſe jettent dans l'eau, l'épée à la main & arrêtent ſa chaloupe. L'empereur, ſurpris de cette étonnante réception, en demande la cauſe. « Si vous » venez en Angleterre, lui dit le duc, » pour faire valoir quelques droits ſur » cette couronne, j'ai ordre de vous en » défendre l'entrée; ſi vous y venez comme » médiateur de la paix ſeulement, vous y » ſerez reçu avec tous les honneurs dûs à » votre rang & à votre dignité. » Les An-

glois annonçoient par-là à Sigiſmond, qu'ils ne le verroient pas tranquillement tenter dans leur royaume, ce qu'il n'avoit pu exécuter à Paris.

[1417.]

Outre l'inveſtiture de la Miſnie, Frédéric le Belliqueux, margrave de Miſnie, & landgrave de Thuringe, demandoit à l'empereur quelques villes de Bohême, qu'il poſſédoit par droit de conquête. Sigiſmond, dont le frere étoit roi de Bohême, & qui étoit héritier préſomptif de cette couronne, ſe montra inflexible ſur le ſecond article. Frédéric fut ſi offenſé de ce refus, qu'il ne daigna pas prendre l'inveſtiture de la Miſnie : « Celui qui m'a re» fuſé l'inveſtiture à Conſtance *, dit-il, » me la donnera peut-être en raſe campa-

* Ce fut dans cette aſſemblée de Conſtance, que Sigiſmond donna l'électorat de Brandebourg à Frédéric de Hohen-Zollern, burgrave de Nuremberg, chef de la maiſon régnante de Brandebourg & des rois de Pruſſe. Frédéric en étoit déja l'adminiſtrateur ſouverain ; & depuis que ce grand fief étoit tombé à l'empereur par la mort de Joſſe, marquis de Moravie, ce prince ne s'étoit réſervé que la ſeule dignité électorale. Il en coûta, dit-on, quatre cens mille florins d'or, ſomme exorbitante dans ce tems ; d'autres diſent cent mille, & ſont plus croyables.

» gne. » Quelque tems après, ces princes se raccommoderent ; & Sigisinond accorda à Frédéric *, préférablement aux autres prétendans, l'électorat de Saxe, qui vint à vaquer, en 1422, par la mort d'Albert III, dernier électeur de la maison d'Anhalt.

Le jour que Frédéric reçut l'investiture de l'électorat de Brandebourg à Constance, il traita splendidement l'empereur, les électeurs, & tout le clergé. On remarque que, dans ce repas, les cardinaux mangerent à une table séparée ; mais on doit peu s'en étonner, si l'on considere que la pourpre Romaine ne donne aucune séance dans les cérémonies de l'Empire. Il faut qu'un évêque Allemand, qui a le chapeau de cardinal, se place, dans la diète, à son rang de prince, ou qu'il renonce aux droits attachés à sa dignité, s'il veut poursuivre

* Frédéric le Belliqueux est le fondateur de la fameuse université de Leipsick. Les nations y sont distinguées en quatre classes, qui portent les noms de *Misnie*, de *Baviere*, de *Saxe* & de *Pologne*. Elle est devenue si célébre dans la suite, que plusieurs Souverains en ont brigué le rectorat. En 1595, Ulric duc de Sleswick & de Holstein ; en 1602 Jules duc de Stettin ; en 1604, Adolphe-Frédéric, duc de Poméranie, furent élus recteurs de Leipsick. Ces princes se rendirent aussi illustres, en favorisant les sciences, que leurs ancêtres l'avoient été par leurs faits d'armes.

la fumée des prétentions d'un honneur étranger.

Les peres du concile de Conſtance vouloient procéder à l'élection d'un pape, & l'empereur prétendoit qu'avant tout on réformât l'Egliſe. Le cardinal de Cambrai, qui ſouhaitoit l'un & l'autre, s'écria : « Comment » réformer un corps qui n'a point de tête, » & des membres qui n'ont point de chef? »

Le pape, ayant donné une diſpenſe pour un mariage entre parens, dans un degré défendu par les canons, l'empereur lui dit : « Saint Pere, vous pouvez bien par» donner les péchés, mais non pas les per» mettre. »

[1418.]

Le concile de Conſtance ſe termina aſſez ſingulièrement. Le pape, Martin V, nouvellement élu, fit prononcer ces paroles, après une Meſſe du S. Eſprit : « Meſſieurs, » allez vous-en au nom de Jeſus-Chriſt. » A quoi l'aſſemblée répondit avec joie : » Amen. »

[1420.]

Après la mort du débauché Wenceſlas, les ſeigneurs de Bohême prêterent ſerment de fidélité à leur nouveau roi, l'empereur Sigiſmond. Ils demanderent qu'on leur laiſſât une entiere liberté de conſcience

ſur pluſieurs pratiques de religion ; ils firent enſuite l'éloge de Jean Hus, & finirent par des plaintes ameres ſur ſa fin tragique, aſſurant « qu'il avoit mérité plus de graces » devant Dieu, que S. Pierre. » Sigiſmond, à ce propos, ne put s'empêcher de ſourire. « Mes chers Bohêmes, leur dit-il, » laiſſons-là Jean Hus & ſa doctrine. A l'é- » gard de vos demandes, il falloit les faire » au concile : puiſque vous voulez que je » règne ſur vous, ſoyez ſoumis. »

[1423.]

Sigiſmond prétendoit finir la guerre de Bohême, par la perte de Ziska, chef des Huſſites * ; mais ce général ruina l'armée de l'empereur, par une ruſe ſinguliere. Il avoit poſté ſes troupes derriere des haies ; enſorte que la cavalerie impériale ne pouvoit en approcher, ſans mettre pied à terre. Les femmes des Huſſites ſortirent de ce retranchement avec des paquets de linge dans leurs mains, comme voulant offrir leurs enfans emmaillotés, & demander grace pour leurs maris. A cette vue, les cavaliers Allemands deſcendent de leurs chevaux, & s'approchent de ces femmes, qui, dans le même inſtant, déploient leur linge, & le lancent avec tant d'adreſſe ſur

* Les partiſans de la doctrine de Jean Hus.

ces cavaliers, que leurs éperons & leurs armes en ſont embarraſſés. La confuſion ſe met parmi eux. Les Huſſites profitent de ce déſordre : ils fondent ſur leurs ennemis ; en maſſacrent une partie, & forcent l'autre à prendre la fuite.

[1424.]

On raconte que Ziska, chef des Huſſites, qui, pendant tant d'années, vengea ſur ſa patrie le meurtre de Jean Hus, & ſe ſoutint contre toutes les forces raſſemblées de l'empereur Sigiſmond, étant au lit de la mort, dit à un officier qui lui demandoit où il vouloit être enterré ? « Qu'on mette » mon corps au milieu d'une campagne : » j'aime mieux être mangé des oiſeaux que » des vers ; mais qu'on m'écorche auparavant, & qu'on faſſe un tambour de ma » peau : au ſon qu'il rendra, nos ennemis » fuiront. »

[1426.]

Pendant les horreurs de la guerre des Huſſites, Procope le Raſé, ſucceſſeur de Ziska, vint aſſiéger la fameuſe fortereſſe de Kaménitz, ſur les frontieres de la Moravie. Le gouverneur venoit de mourir ; & ſa fille Agnès, âgée de ſeize ans, s'étoit engagée à défendre la place juſqu'à l'extrémité.

Elle répondit à la ſommation que lui fit Procope : « Je ne ſuis qu'un jeune fille foi-» ble ; mais j'ai pourtant aſſez de cœur » pour ne pas m'allarmer de votre propoſi-» tion, & pour ne pas céder ma place, » ſans une vigoureuſe réſiſtance. » En effet cette héroïne combattit avec un courage incroyable. Elle vit de ſang froid ſes remparts écroulés, ſes maiſons en cendre, les trois quarts de ſa garniſon maſſacrés ; & ce ne fut que pour en conſerver les malheureux reſtes que, ſur la brèche même, elle conſentit à une capitulation honorable.

[1428.]

Pour trouver les moyens de faire ceſſer la guerre civile en Bohême, l'empereur aſſemble une diète à Presbourg. Les Bohêmes y préſentent leurs griefs. Ils conſentent à recevoir Sigiſmond pour leur Souverain ; mais ils prétendent qu'on leur accorde pluſieurs immunités, & qu'on réforme le gouvernement & la religion. On diſpute ; on parle des droits de la couronne ; de l'obéiſſance des ſujets envers leurs princes. Les députés des Etats de Prague donnent cette réponſe : « Un peuple libre n'a » pas beſoin de roi. »

[1430.]

Lorſque l'armée des Huſſites ſe trouvoit en raſe campagne, elle creuſoit autour d'elle un foſſé, & plaçoit ſes chariots de façon qu'ils formoient un retranchement impénétrable à la cavalerie impériale. Ces retranchemens étoient appellés *thabors* * du nom d'une fortereſſe fameuſe. Il eſt conſtant que mille Bohêmes, ainſi retranchés, pouvoient ſe défendre contre ſix mille cavaliers Allemands.

Plus les Bohêmes font d'efforts pour ſe ſoutenir ; plus Sigiſmond emploie de moyens pour les écraſer. Dans cette vue, il recherche l'alliance du roi de Pologne & du grand duc de Lithuanie, & ſe ménage une entrevue avec ces princes à Lutzko, dans la haute Volhinie. On ne voit pas que ſon deſſein ait réuſſi ; mais on a conſervé la harangue ſinguliere qu'il fit au roi de Pologne : « Je ſollicite, lui dit-il, le » ſouverain pontife pour la réduction des » Bohêmes, & la réformation de l'Egliſe. » S'il conſent à la convocation d'un con- » cile, je m'y trouverai : s'il n'y conſent

* C'eſt à l'aide de ces fameux thabors que les Coſaques d'Ukraine ont ſçu ſe rendre redoutables aux Polonois.

» pas, je l'assemblerai moi-même de mon » autorité. Il n'est pas besoin de se mettre » en peine des Grecs, puisqu'ils ont la » même foi que nous, à la réserve des » barbes & des femmes; encore ne doit-» on pas les en blâmer, puisque les prê-» tres Grecs se contentent d'une femme; » au lieu que les Latins en ont dix, & da-» vantage.» Ce discours n'est certainement rien moins qu'orthodoxe; & la cour de Rome n'en devoit pas être flattée.

[1431.]

On voit encore, cette année, l'empereur Sigismond, & le pape Martin V faire des efforts inutiles pour réduire les Hussites: ces redoutables hérétiques font trembler l'Allemagne, & ébranlent le thrône impérial. Martin meurt au milieu de ces désastres. C'est ce pape qui décida que les rentes constituées ne sont pas usuraires *.

* Vers le commencement du quinzieme siécle, l'usage s'étoit introduit en Allemagne d'emprunter de l'argent dont on faisoit une rente assignée sur un fonds. Les conditions de cet emprunt portoient qu'en tout tems l'emprunteur pouvoit se décharger de la rente, en remboursant le capital, & que le prêteur n'étoit pas en droit, dans aucune circonstance, d'exiger le remboursement de la somme prêtée. Les plus rigides casuistes prétendoient que ces rentes étoient usuraires, &

[1433.]

Trois cens députés des Huſſites de Bohême ſe rendent au concile aſſemblé à Baſle. Ils y ſoutiennent avec chaleur les quatre points qui les ſéparent de la communion Romaine. Ces quatre articles étoient, la Communion ſous les deux eſpeces, la Pénitence publique, la Prédication permiſe à tout Chrétien, & les Biens temporels ôtés aux eccléſiaſtiques. « On » fut ſurpris, dit un auteur, de la ſingula» rité extraordinaire de leurs habits, de » leurs viſages terribles, de leurs yeux » pleins de fureur. On s'attacha ſur-tout à » regarder Procope le Raſé, chef de l'am» baſſade. C'eſt lui, diſoit-on, qui, tant » de fois, a mis en fuite l'armée des fideles ; » qui a renverſé tant de villes ; qui a maſ-

---

par conſéquent, qu'elles ne devoient pas être permiſes. Martin V, conſulté ſur cette queſtion, jugea que ces contrats étoient légitimes. Un nouveau ſcrupule s'éleva. On voulut ſçavoir ſi ces rentes devoient être hypothéquées, ſur tous les biens du débiteur, ou ſeulement ſur un fonds capable de répondre du prêt? Les caſuiſtes répondirent qu'une pareille rente, qui n'avoit pas tous les biens du débiteur pour hypothèque, étoit uſuraire. Maintenant, en Allemagne un fonds égal au prêt, & qui peut en répondre, eſt ſuffiſant dans les emprunts.

» ſacré tant de milliers d'hommes ; auſſi » redoutable à ſes propres gens, qu'à ſes » ennemis ; capitaine invincible, hardi, » infatigable. » C'étoit alors un proverbe commun en Allemagne, que, dans le corps d'un ſoldat Bohême, il réſidoit cent démons. On diſputa, cinquante jours de ſuite, ſans pouvoir s'entendre ; & les députés retournerent en Bohême.

[1434.]

Les mécontens de Bohême étoient partagés en pluſieurs factions, ſous les noms de *Huſſites*, *Orphelins*, *Thaboriſtes*, *Caliſtins*. Cette année, ces partis ſe brouillent, & les Huſſites exterminent les Thaboriſtes ; ce qui confirme ce qu'on avoit ſouvent entendu dire à Sigiſmond, « que » les Bohêmes ne ſeroient jamais vaincus » que par les Bohêmes. » Un auteur contemporain fait ainſi le portrait des Huſſites : » C'étoient, dit-il, des hommes noirs, » endurcis au vent & au ſoleil, & nourris » à la fumée d'un camp. Ils avoient l'aſ- » pect terrible & affreux, les yeux d'aigle, » les cheveux hériſſés, une longue barbe, » des corps d'une hauteur prodigieuſe, des » membres tout velus, & la peau ſi dure, » qu'on eût dit qu'elle auroit réſiſté au feu » comme une cuiraſſe. »

[1436.]

Sigiſmond haïſſoit mortellement les flateurs. « Ce ſont, dit-il, de vrais corbeaux; » mais ils ſont encore plus dangereux que » ces bêtes carnaſſieres. Ces oiſeaux, du » moins, n'arrachent les yeux qu'aux morts; » & les flatteurs les arrachent aux vivans. »

Le même empereur avoit honoré d'un ordre de chevalerie un de ſes conſeillers, nommé *Fiſcelin*, le plus habile juriſconſulte de ſon tems. Ce ſçavant eut, dans la ſuite, quelques difficultés avec les chevaliers, ſur le rang qu'il devoit tenir dans les aſſemblées; ce qui le chagrina beaucoup. Sigiſmond, pour le conſoler & lui faire connoître, en même tems, combien il devoit préférer ſon premier état au ſecond, dit, en ſa préſence, à ce ſujet: » Je puis, ſi je le veux, créer mille cheva- » liers en un jour; mais mille années ne » me ſuffiroient pas pour faire un ſeul ſça- »vant. »

Quelques ſeigneurs Hongrois ſe révoltent contre l'empereur Sigiſmond. Ce prince marche fièrement au devant d'eux: « Qui » d'entre vous, leur dit-il, mettra le pre- » mier la main ſur ſon roi? S'il y en a un » aſſez hardi, qu'il avance; je me battrai » avec lui. »

[1437.]

Enfin Sigiſmond, pour terminer & éteindre la révolte de Bohême, accepte la couronne, en jurant de maintenir les anciens priviléges du royaume. Il fait reconnoître pour ſon ſucceſſeur le duc Albert d'Autriche, ſon gendre, & meurt à Znoïma, âgé de ſoixante & dix ans, après avoir régné cinquante & un ans en Hongrie, vingt-ſept dans l'Empire, & dix-ſept en Bohême, au milieu des troubles & des ravages.

Le traité de paix, qui aſſura la tranquillité dans la Bohême, eſt un vrai contrat paſſé entre les ſujets & le ſouverain, & dont les ſujets dicterent les articles. Il fut ſur-tout ſtipulé, qu'il ne ſeroit pas permis à Sigiſmond de faire frapper de la fauſſe monnoie.

ALBERT II D'AUTRICHE,
trente-ſeptieme Empereur.

[1438.]

ALBERT, duc d'Autriche, déja roi de Hongrie & de Bohême, eſt unanimement élu empereur à Francfort. C'eſt un exemple, peut-être unique, dans l'Hiſtoire, qu'un prince ait reçu, dans une même année, trois couronnes électives. Ainſi l'Empire, échappé à la maiſon d'Autriche par la mort d'Albert I, en 1308, y rentre, après cent trente années, en la perſonne d'Albert II. L'empereur, après la cérémonie de ſon couronnement, convoque une diète à Nuremberg.

Cette diète eſt fameuſe par la diviſion de l'Allemagne en quatre cercles, Baviere, Rhin, Souabe & Weſtphalie. Chacun de ces cercles a un directeur à ſa tête; &, ſelon l'étendue de ſes Etats, chaque membre du cercle eſt taxé à fournir, pour la ſûreté publique, un certain contingent, ſoit en hommes, ſoit en argent. Ce réglement ne touche point à la ſouveraineté

des électeurs qui reſtent en poſſeſſion de gouverner leurs Etats.

On a vu ce que c'étoit que le tribunal des Auſtrègues ; foible remede imaginé, dans les tems de trouble & d'anarchie, pour épargner, autant qu'il étoit poſſible, l'effuſion du ſang humain. On ſçait que, lorſqu'il s'élevoit quelques querelles entre les grands ſeigneurs Allemands, l'offenſé nommoit trois princes pour arbitres de ſon différend, & que ces princes, autoriſés préalablement par les Etats de l'Empire, prenoient alors connoiſſance du fait, & devoient prononcer leur jugement, dans le cours d'une année. Ce tribunal ſouffrit quelques réformes.

Mais ce qui fit le plus d'honneur à cette diète, ce fut, ſans doute, l'abolition d'une loi ancienne & ſanguinaire, qui ſubſiſtoit encore dans toute ſa vigueur en Weſtphalie. C'eſt bien à tort qu'on a donné le nom de Loi à cette coutume horrible, qui autoriſoit l'aſſaſſinat des citoyens, ſous prétexte qu'un homme puiſſant pouvoit être dangereux. Le conſeil s'aſſembloit; on dénonçoit un coupable, ſoit qu'il eût commis un crime avéré, ſoit ſeulement qu'il en fût ſoupçonné, ſoit même que, paroiſſant trop en crédit parmi le peuple, on eût lieu de craindre ſa tyrannie : ſon procès lui étoit fait, & ſa ſentence prononcée, ſans qu'il

en ſçût rien. Des ſatellites à gages prenoient ſoin de la mettre ſourdement en exécution. On appelloit cette inique procédure *le jugement ſecret*. Cette étrange maniere de juger les criminels a été pratiquée dans pluſieurs Etats. Veniſe, cette république ſi ſage & ſi jalouſe de ſes anciennes loix, s'eſt ſervie de ce cruel expédient contre les atteintes que des ſcélérats ont ſouvent voulu porter à ſa liberté. On croit que l'érection de ce tribunal de ſang eſt dûe à Charlemagne, lorſqu'il faiſoit la guerre aux Saxons.

[1439.]

Albert II meurt en Hongrie, & eſt enterré à Albe-royale.

FRÉDÉ-

FRÉDÉRIC III D'AUTRICHE,
trente-huitieme Empereur.

[1440.]

IL ne paroît pas que, dans ce siécle, l'Empire tentât beaucoup l'ambition des princes. Louis III, landgrave de Hesse, refuse la couronne impériale que lui présentent les électeurs assemblés à Francfort. A son refus, on proclame unanimement Frédéric d'Autriche, duc de Stirie. Dans cette élection, comme le thrône de Bohême se trouvoit vacant, les députés de ce royaume, après quelques débats, votèrent, en qualité d'Electeurs, prétendant, avec raison, que les Etats avoient le droit de représenter le Souverain.

Aussi-tôt après son élection à l'Empire, Frédéric prend pour devise, *A, E, I, O, U*; ce qui signifie en latin : « *Austriæ Est Impe-* » *rare Orbi Universo.* » C'est-à-dire : « L'Au- » triche doit commander à tout l'univers. » Ce prince l'explique de cette façon dans un mémoire manuscrit, conservé précieusement dans la bibliotheque de Vienne. Cependant la position de Frédéric III répondoit peu au faste de cette ambitieuse

place des planches gravées pour chaque page de livres, il forma autant de lettres séparées, qu'il en falloit pour composer une feuille.

Fauste ne pouvoit suffire à satisfaire ceux qui lui demandoient des livres. Il se fit aider par quelques ouvriers. Pierre Scheffer devint biéntôt aussi habile que son maître. Ce fut lui qui trouva le secret de fondre des caracteres de plomb. Cette nouvelle découverte, qui abrégeoit le travail, plut si fort à Fauste, qu'il donna sa fille en mariage à Scheffer. Mais, comme les caracteres de plomb se trouverent de trop peu de résistance, les deux artistes en fondirent d'étain, & eurent grand soin d'engager par serment tous leurs domestiques à ne rien divulguer de leur secret.

Guttemberg étoit alors voisin de Fauste. Il entendit parler avec éloge de sa découverte, & des grands profits qu'il en tiroit. Il fit connoissance avec cet artiste; lui ouvrit sa bourse, & bientôt devint son associé.

Sur ces entrefaites, il survint une contestation entre Fauste & Gutremberg, au sujet de leurs comptes. Guttemberg prétendoit que Fauste dépensoit plus qu'il n'étoit nécessaire. L'affaire est portée aux juges, qui prononcent que Fauste sera pris à son serment, & que, s'il juge qu'il a dé-

penſé la ſomme qui fait conteſtation ; Guttemberg ſera contraint par toutes ſortes de voies d'en payer ſa part. La ſentence eſt du 6 de Novembre 1445 ; &, d'après ce recit, il n'eſt pas permis de croire Guttemberg l'auteur de l'art de l'imprimerie. Il a aidé de ſon argent à le faire éclorre. La gloire en demeure à Fauſte.

Ce procès engagea les deux aſſociés à ſe ſéparer. Guttemberg, preſqu'auſſi habile que Fauſte, alla s'établir à Strasbourg. D'autres apprentifs abandonnerent leur maître : les uns paſſerent à Strasbourg, à Francfort, à Cologne ; &, lorſque Mayence fut priſe en 1462, d'autres y fixerent leur ſejour.

On ne peut douter que les principales villes de l'Europe ne s'empreſſaſſent à attirer chez elles ces nouveaux imprimeurs. En peu de tems, le nombre en devint conſidérable. Herman Staterlen, natif de Munſter, & facteur des libraires de Mayence, vint à Paris où il apporta quantité de livres imprimés ; mais, peu après, étant mort, tous ſes effets, par droit d'aubaine, furent confiſqués au profit du roi. L'univerſité s'oppoſa à la ſaiſie, & demanda qu'au moins il fût permis à ſes écoliers d'acheter les livres. Le parlement reçut cette oppoſition. Louis XI, qui régnoit alors, lui défendit de prononcer défini-

tivement. La saisie fut déclarée bonne; mais en même tems, pour marquer combien il accordoit de protection aux sciences & aux arts, il permit que les écoliers rachetassent les livres; & Jean Briçonnet, *ordonnateur* des finances, reçut ordre de compter aux libraires de Mayence une somme de deux mille quatre cens vingt-cinq écus, à quoi les livres saisis avoient été évalués.

[1442.]

Les princes & les villes de l'Empire avoient le droit de battre monnoie; mais on pouvoit dire que tous faisoient de la fausse monnoie. Il fut défendu d'en frapper à l'avenir, qu'au titre de celles qui auroient eu cours sous les règnes précédens; & il ne fut plus permis de hausser ou de baisser les especes, sans le consentement de l'empereur & des états de l'Empire.
Une diète confirme les pactes de famille entre la maison de Brandebourg, & celle de Meckelbourg, dite *Poméranique*.

[1444.]

La France & la maison d'Autriche font une alliance contre les Suisses. Le dauphin, depuis Louis XI, est chargé du commandement de l'armée, & gagne une bataille près de Basle.

Amurath II, empereur des Turcs, avoit abdiqué l'Empire, & l'avoit repris à la priere des Janiſſaires. Attaqué, d'un côté, par Ibrahim, prince de Cilicie, & de l'autre, par Scanderbeg * qui venoit de ren-

* Le nom de *Scanderbeg* ſignifie *ſeigneur Alexandre.* Ce guerrier étoit fils de Jean Caſtriot, prince d'Epire. Lorſqu'Amurath II s'empara de l'Albanie, Scanderbeg étoit encore enfant. Le Sultan l'attacha à ſa cour, & le fit élever dans ſon palais. Il l'aimoit tendrement; &, dans ſes guerres, il le fit toujours combattre auprès de ſa perſonne. La valeur du jeune Scanderbeg lui mérita la confiance de l'empereur, qui lui donna le commandement d'une petite armée deſtinée à faire rentrer dans le devoir le deſpote de Servie, qui venoit de ſe déclarer pour les Chrétiens. Le jeune général nourriſſoit une ame fière, & incapable de ſubir le joug d'un maître. Il connoiſſoit ſon origine, & voulut, ou mourir, ou remonter ſur le thrône de ſes ancêtres. Il apprend qu'un ſecrétaire de la Porte, chargé des ſceaux du Sultan, doit paſſer près de ſon camp. Il l'arrête; le met aux fers, & l'oblige d'écrire & de ſceller un ordre au gouverneur de Croye, capitale d'Epire, pour remettre ſa place à Scanderbeg. Il fait enſuite aſſaſſiner le ſecrétaire. Muni de cet ordre, le général marche à Croye dont le gouverneur lui remet auſſi-tôt la garde. Les Albanois, avec leſquels Scanderbeg eſt d'intelligence, arrivent la nuit & l'aident à maſſacrer le gouverneur & ſa garniſon. Bientôt toute l'Albanie ſe révolte, & le reconnoît pour Souverain.

trer dans ſon royaume d'Albanie. Il ne pouvoit réſiſter à deux ennemis auſſi redoutables, &, en même tems, faire la guerre aux Hongrois & aux Polonois. Sa politique l'engage à traiter de la paix avec le roi de Hongrie. Jamais paix ne fut jurée plus ſolemnellement entre les Chrétiens & les Muſulmans. Le roi de Hongrie la jura ſur les ſaints Evangiles, & l'empereur Turc ſur l'alcoran.

Les peuples jouiſſoient à peine des douceurs de cette paix, que le cardinal Céſarini veut qu'on la rompe. Cet homme bouillant, fameux par l'horrible ſupplice de Jean Hus, prétend que le roi de Hongrie n'a pu légitimement la faire, ſans y être autoriſé par le pape; & il s'appuie ſur ce précepte déteſtable, « qu'on » ne doit garder la foi ni aux infidèles ni » aux hérétiques. » Ladiſlas, ſéduit par la fauſſe éloquence du prélat, renouvelle les hoſtilités contre les Turcs. Il entre ſur leurs terres & les ravage. Amurath en eſt inſtruit; il quitte ſa ſolitude. Les Janiſſaires, accoutumés à vaincre ſous lui, le revoient avec joie à leur tête. Les armées ſe rencontrent vers le Pont-Euxin. La bataille s'engage près de la ville de Varnes. Au fort de la mêlée, Amurath tire de ſon ſein ce traité de paix ſi indignement violé. Il s'adreſſe au Dieu de l'univers: il le ſupplie de venger l'ou-

trage fait aux loix des nations, & de punir les parjures*. La victoire ne tarde pas à se déclarer en faveur des Ottomans. Ils taillent en pièces l'armée chrétienne; & Ladislas, percé de coups, tombe lui-même dans la foule des morts. Un Janissaire le reconnoît; lui coupe la tête, &, l'ayant plantée au bout d'une pique, la porte de rang en rang dans l'armée Ottomane. L'auteur de cet affreux désastre, le trop fameux cardinal Césarini, périt dans sa fuite, au passage d'une riviere. On dit que le poids de l'or qu'il portoit sur lui, l'empêcha d'échapper au danger.

[1445.]

Le pape Eugene IV dépose Théodoric de Meurs, archevêque-électeur de Cologne, & Jacques de Sierck, électeur de Trèves, par la seule raison que ces prélats n'ont pas desapprouvé sa déposition, & qu'ils ont reconnu la légitimité du concile de Basle **. Les électeurs de l'Empire assem-

* Cette action du Sultan Amurath, au milieu de la bataille, à occasionné la fable si souvent répétée, que la paix avoit été jurée sur l'Eucharistie; que l'Hostie avoit été remise à Amurath, & que c'étoit à cette Hostie qu'il s'étoit adressé, lorsque ses troupes commençoient à plier sous les efforts des Chrétiens.

** La diète de l'Empire adopta divers régle-

blent une diète à Francfort. Ils y font un réglement fameux, dans lequel on trouve »que, ſi le pape Eugene ne caſſe auſſi»tôt la ſentence de dépoſition des arche»vêques; s'il ne ſupprime les taxes exor»bitantes, dont il accable l'Allemagne; &, »s'il ne reconnoît la ſuprême autorité des »conciles ſur les papes, ils embraſſeront »l'obédience de Félix, qui lui diſputoit la »tiare.» La diète preſſe l'empereur d'approuver ces articles, & de les faire ſignifier au pape. Frédéric s'en excuſe, & n'emploie que ſes bons offices auprès de la cour de Rome. Il eſt à remarquer que voilà le cinquiéme traité d'union entre les électeurs & les princes de l'Empire, ſans que l'autorité de l'empereur y ſoit intervenue.

[1447.]

L'empereur avoit pris la tutelle du jeune Ladiſlas, roi de Bohême, & ne vouloit

---

mens utiles du concile de Baſle; & ils ſont aujourd'hui encore en vigueur dans l'Empire. Ces réglemens rétabliſſent les élections dans les égliſes cathédrales & dans les abbayes. Ils décident que le pape ne pourra nommer aux petits bénéfices, que pendant ſix mois de l'année, & qu'on ne payera plus de taxes à Rome pour ces petits bénéfices.

pas le mettre entre les mains de ſes ſujets qui le redemandoient avec inſtance. Le bruit s'étant répandu que ce jeune prince étoit mort, Jean Giſcra, qui avoit toujours tenu le parti de Ladiſlas, fut allarmé de cette nouvelle. Il ſe rend à Neuſtadt, & eſt introduit dans l'appartement de ſon maître. « Je vous vois donc enfin, & je vous » tiens dans mes bras, mon roi, dit-il, en ver- » ſant des larmes ! C'eſt à votre pere que j'ai » dévoué ma vie. Il n'y a ni fortune ni vio- » lence qui puiſſent jamais m'en détacher : » mes ſervices ne pourront vous être enle- » vés que par ma mort. Vous n'êtes pas » encore en âge de ſentir combien je vous » ſuis fidele; & Dieu veuille que je vive » aſſez long-tems pour vous voir en état » de connoître vos véritables ſerviteurs ! » Il ajoûta, en ſouriant : « Quelle ſera la récom- » penſe de ma fidélité & de mes travaux ? » Quelle ſolde donnerez-vous à votre ſol- » dat ? »

En même tems, il offrit lui-même quelques préſens au jeune monarque. Alors le maître de la chambre impériale, qui ſe trouva là par hazard, dit à Ladiſlas : « C'eſt » celui qui a ſi long-tems ſoutenu votre » parti en Hongrie ; c'eſt votre général, » votre défenſeur, votre gouverneur, (*tuus* » *rector*) que ne lui donnez-vous des ga- » ges ? » Pendant ce diſcours, le jeune La-

diſlas tournoit les yeux à droite & à gauche. Il apperçoit à la ceinture du maître de ſa chambre une bourſe qu'il portoit pour faire ſes aumônes. Il la prend adroitement; l'ouvre; y trouve ſix pièces, & les préſente à Giſcra. Ce vertueux ſoldat fit enchaſſer ces piéces dans de l'or, & les porta toujours depuis à ſon cou. On rapporta l'action de cet enfant roi à l'empereur Frédéric, qui s'écria: « Voilà un jeune » prince qui vaudra mieux que moi, & » qui ira plus loin qu'Albert ſon pere! »

Au ſiége du château de Lutzelſtein, on fit uſage de la nouvelle invention des mouſquets. L'Hiſtoire remarque, comme une choſe conſidérable, qu'on en tira douze cens coups durant ce ſiége, dont ſoixante & cinq hommes furent mortellement bleſſés de la part des aſſiégés, & cent ſoixante & dix des aſſiégeans.

[1450.]

Le pape Nicolas V publie un jubilé. Pluſieurs ſeigneurs de l'Empire entreprennent le voyage de Rome pour gagner les indulgences. Frédéric, comte de Cilley, âgé de quatre-vingts ans, y va dans ce pieux deſſein. Ce comte, depuis pluſieurs années, étoit plongé dans la plus honteuſe débauche. Il avoit aimé éperdûment une

concubine, nommée *Véronique*; & cette passion criminelle lui avoit souvent attiré les reproches de son épouse, qui étoit de l'illustre maison des comtes de Croatie. Il tua de sa main cette princesse. Herman, son pere, indigné de ce crime horrible, fait noyer la maîtresse du comte; mais la mort d'Herman délivre bientôt Cilley d'un censeur incommode. Il se livre alors sans crainte à tous les excès. Il fait de son palais un serrail: il enleve les femmes à leurs maris, les filles à leurs peres; il traite ses sujets en esclaves, & ne reçoit plus à sa cour que des faux-monnoyeurs, des empoisonneurs, des devins & des négromanciens. Au milieu de ces affreuses débauches, il entend parler du jubilé: un excès de dévotion s'empare aussi-tôt de son esprit. Il part pour Rome; mais il n'en revient pas meilleur. A son retour, Cilley se replonge dans la débauche. Comme on lui demandoit à quoi avoit servi son voyage, puisqu'il reprenoit sa vie criminelle? Il fit cette réponse impie: « Mon cordonnier a » aussi été à Rome; & à son retour, il s'est » remis à faire des souliers. »

[1451.]

L'empereur Frédéric III avoit fait traiter son mariage, avec Eléonore princesse de

Un cardinal-ſous-diacre lui donne la bénédiction ſolemnelle. Il prend les ſandales, la tunique & la cotte d'armes; reçoit une ſeconde & troiſieme bénédiction, & marche à l'autel de S. Maurice, où le cardinal de Porto lui fait les onctions aux épaules & au bras droit. On chante la Meſſe, & le pape, vers le milieu du ſacrifice, donne à l'empereur le ſceptre, la pomme, l'épée & la couronne enrichie de diamans. L'office achevé, le pape & l'empereur deſcendent les degrés de la baſilique: le ſaint pere monte à cheval; & Frédéric pendant quelques pas lui ſert d'écuyer.

[1454.]

Le pape avoit fort à cœur le projet d'une croiſade contre les Turcs. Il vouloit faire prendre la croix à l'empereur & engager dans cette guerre ſainte tous les monarques de la Chrétienté. « Mais où trouver, diſoit » Sylvius pour lors chancelier de l'empereur, » où trouver un chef pour commander cette » armée compoſée de tant de nations jalou- » ſes les unes des autres? On ſera embar- » raſſé ſur l'ordre, la diſcipline, l'obéiſſance, » la diverſité des langues & des caracteres. » La difficulté ſera encore plus grande, lorſ- » qu'il s'agira de faire contribuer aux frais de » cette guerre; & je crains avec raiſon que

» cette

» cette croisade n'ait le sort des autres, qui » ont fait périr tant de millions d'Euro- » péens. » Sylvius disoit vrai ; mais il changea d'avis, quand il fut pape.

[1455.]

La duchesse de Gorlitz cède au duc de Bourgogne, & aux héritiers de ce prince, tous ses droits au duché de Luxembourg, au comté de Chini & à l'Avocatie d'Alsace, moyennant une pension annuelle de huit mille florins, & une somme de douze mille, qu'elle toucha comptant. On assure que cette donation se fit sur la montagne voisine de Grunewald, qu'on a depuis appellée *la montagne de la femme morte*, parce que, depuis cette cession, Elizabeth de Gorlitz fut censée morte civilement à toutes ses prétentions. En mémoire de cet évènement, il s'est introduit une coutume assez singuliere, & qui dure encore aujourd'hui. Les habitans du pays, qui vont couper du bois dans la forêt, jettent une bûche dans la vallée, en disant : « Ceci est » pour la femme morte. »

[1456.]

L'empereur Otton I. avoit érigé la province d'Autriche en marquisat ; Frédéric Barberousse, en duché ; & Frédéric II, en

royaume ; mais elle ne conserva pas ce dernier titre. Frédéric III l'érige, cette année, en archiduché, & confirme à ce grand fief tous les priviléges * que les em-

---

* Le prince souverain d'Autriche est le seul qui soit en droit de porter le nom d'*Archiduc*. Plusieurs grands seigneurs ont sollicité ce titre auprès des empereurs, & n'ont pu l'obtenir. L'archiduché d'Autriche, resté constamment dans la famille de Habsbourg, est devenu le nom distinctif de cette auguste maison, & chaque règne a augmenté ses prérogatives.

L'archiduc d'Autriche doit demander jusqu'à trois fois l'investiture de ses Etats. Si l'empereur la lui refuse, il la trouve de plein droit dans ses immunités, & n'est plus obligé de la solliciter. C'est sur les limites de ses possessions, que l'empereur vient faire la cérémonie de cette investiture ; & l'archiduc la reçoit, comme membre de l'Empire, qui ne se prétend pas inférieur à l'empereur. Il est à cheval, vêtu à la royale, un bâton de commandement à la main, & sur la tête une couronne ducale, rehaussée de fleurons, fermée d'un bonnet à deux pointes affrontées, & surmontée d'une croix semblable à celle de la couronne impériale.

Aucun décret ne peut proscrire l'archiduc d'Autriche. Les attentats sur sa personne sont punis comme crimes de lèse-Majesté ; & cette grande prérogative lui est commune avec le roi des Romains, & les électeurs.

De sa pleine autorité, l'archiduc met des impôts sur ses peuples. Il donne des lettres de légitimation pour les charges de l'Empire, exer-

pereurs Romains y avoient attachés. Frédéric accorda cette faveur à Ladiſlas, en compenſation du ſacrifice qu'il lui fit de ſes droits, ſur le comté de Cilley.

[1457.]

Ladiſlas, roi de Hongrie, uniquement occupé de ſes plaiſirs, s'étoit débarraſſé du gouvernement de ſon royaume ſur Ulric de Cilley ſon oncle, lequel, abuſant de ſon pouvoir, traitoit avec mépris la nobleſſe Hongroiſe, & particulièrement Ladiſlas,

---

crées dans l'Autriche. Il crée ou dégrade des gentilshommes, des barons & des comtes. Si quelqu'un oſe l'appeller en duel, il peut combattre ſon adverſaire par le bras d'un des ſiens, pourvu que ce ſoit un ſujet ſans reproche. Dans ſes guerres de Hongrie, il doit ſervir à ſes dépens avec douze hommes d'armes; mais, s'il le veut, il s'exempte des contributions, & autres charges publiques impoſées ſur les Etats de l'Empire, & ne peut être contraint d'aſſiſter aux diètes ou autres aſſemblées. Le corps Germanique doit ſes ſecours à ce prince, toutes les fois qu'il les réclame. Les vaſſaux de l'Autriche, hors les eccléſiaſtiques, n'ont pas la liberté d'affermer leurs fiefs, ſans le conſentement de l'archiduc, à peine de confiſcation. Enfin il a le droit de tranſmettre aux filles de ſon ſang, (même à qui il lui plaît, ſi les mâles de ſa ligne viennent à manquer,) la poſſeſſion héréditaire de ſes droits, de ſes priviléges & de ſes terres qui appartiennent toujours indiviſiblement à l'aîné.

fils du célèbre Huniade, cet immortel défenseur de la Hongrie contre les Turcs. Ladiſlas, ne reſpirant que la vengeance, aſſemble quelques amis ; & Ulric eſt tué à coups d'épée. Cet aſſaſſinat alloit plonger le pays dans les horreurs d'une guerre civile, lorſque le roi eut la politique de promettre avec ſerment, qu'il ne rechercheroit jamais les meurtriers de ſon oncle. Le calme revint auſſi-tôt ; mais, quelque tems après, Ladiſlas étant arrivé à Bude, pour faire ſa cour au roi, ce prince, malgré ſa promeſſe, le fait arrêter, le juge, & le condamne à perdre la tête. Ladiſlas marche au ſupplice avec une contenance aſſurée, & préſente fièrement ſa tête au bourreau. Il reçoit trois coups, ſans être bleſſé à mort. Tous les auteurs rapportent qu'après ce troiſieme coup, Ladiſlas ſe leva avec courage ; prit Dieu & la Juſtice à témoin de ſon innocence, & dit tout haut qu'il ne devoit plus être frappé ; que la loi défendoit de porter un quatrieme coup. Ils ajoûtent que le ciel avoit permis ce miracle pour prouver à toute la Hongrie, que le jeune fils d'Huniade n'étoit point coupable. Ses remontrances furent inutiles. Malgré les pleurs & les cris du peuple, les ennemis de Ladiſlas ordonnerent au boureau d'achever le criminel. Sa tête fut ſéparée de ſon corps au cinquieme coup.

[1460.]

L'empereur avoit mis toute ſa confiance dans Albert de Brandebourg. Voulant ſe décharger ſur lui d'une partie du gouvernement de l'Empire, il lui fit expédier des patentes qui l'établiſſoient juge ſuprême dans toute l'Allemagne, & lui donnoient le droit de citer à ſon tribunal tous ceux qui ſeroient accuſés de crimes d'Etat. C'étoit anéantir les plus beaux priviléges du corps Germanique. On tient une diète à ce ſujet. Louis de Baviere, à qui cet acte avoit été remis, le lit & le déchire avec indignation, en préſence de toute l'aſſemblée. L'empereur étoit préſent. Il fut tellement irrité de cette inſulte, qu'il mit le duc de Baviere au ban de l'Empire.

[1466.]

Podiebrad, roi de Bohême, excommunié par le pape Paul II, fait publier un placard par lequel il eſt défendu à toutes perſonnes de produire aucun écrit de la cour de Rome. Ce prince diſoit plaiſamment, qu'il ſe délaſſoit des fatigues du gouvernement, en arrêtant les intrigues des papes. « Cette guerre eſt amuſante, ajoûtoit-il, car on ſe bat contre les ſouverains » pontifes avec du papier; au lieu qu'il

» faut attaquer les autres Souverains avec » des armes de fer. »

[1467.]

Scanderberg venoit de mourir, couvert de gloire. On dit que Mahomet II, apprenant cette nouvelle, oublia sa gravité naturelle, & dit, en sautant de joie : « Qui » m'empêchera présentement de détruire les » Chrétiens ? Ils ont perdu leur épée & » leur bouclier. »

[1468.]

Frédéric III passe en Italie. Toutes les villes affectent beaucoup de surprise, en voyant l'empereur vivant. « Il ne l'a, di- » soient-elles, encore fait sçavoir par aucune » action remarquable. » On n'avoit pas meilleure opinion de ce prince en France. » L'empereur, écrivoit un auteur de ce tems, » est un homme foible & irrésolu, incapable » de penser & d'agir, dissimulé sans être pru- » dent, & odieux par son avarice. Les au- » tres princes de sa maison le mépriſent, » sans être plus estimables que lui. Toute » l'Allemagne en porte le même jugement; » & si Dieu rétablissoit la paix dans l'au- » guste maison de France, elle seroit bien- » tôt maîtresse de l'Empire, qui a besoin » d'une puissance capable de défendre la

» religion & de s'oppoſer aux Ottomans. »
Dans ces tems, par malheur, les François n'étoient pas en état de profiter des circonſtances.

[1470.]

On vit, cette année, à Grave, dans le duché de Brabant, un de ces faits affreux ; qu'on ne croiroit pas vraiſemblable, ſi l'on ne faiſoit réflexion juſqu'à quel excès un cœur ambitieux eſt capable de ſe porter. Adolphe, fils unique d'Arnoul, duc de Gueldre, ennuyé de la trop longue vie de ſon pere, lui déclare la guerre, & n'épargne rien pour s'emparer de ſon duché. Ce procédé étrange indigne tous les honnêtes gens. Les ſeigneurs voiſins interpoſent leur autorité pour faire finir ces troubles. Le calme ſe rétablit en apparence ; mais le fils denaturé avoit ſon deſſein. Une nuit, il poſe des ſatellites aux environs du palais de ſon pere. Il pénetre juſqu'à ſon appartement ; l'enleve ; le fait marcher nud, au milieu des neiges, & l'enferme à Arnheim, où il le retient dans une étroite priſon, plus de ſix mois, juſqu'à ce que cette action inhumaine ayant révolté tous les princes du pays, Philippe, duc de Bourgogne s'entremet pour procurer l'élargiſſement du malheureux Arnoul. Il députe à Adolphe le fameux Philippe de Commi-

nes, pour lui offrir le gouvernement de Bourgogne, ou bien, en cas de refus, le pays de Gueldre avec ses revenus, à l'exception de la ville de Grave, dans le Brabant, qui servira de résidence à Arnoul auquel on conservera le titre honoraire de Duc de Gueldre, avec une pension de trois mille florins. « J'aimerois mieux, dit cet » indigne fils, jetter mon pere, la tête la » premiere, dans un puits, & m'y précipi» ter après, que de consentir à cet accom» modement. Il y a quarante-deux ans » qu'Arnoul est duc, & il est bien juste » que je le sois à mon tour; je lui laisserai » par grace trois mille florins, à condition » qu'il ne mettra jamais le pied dans la » Gueldre. » Adolphe, menacé par le duc de Bourgogne, prit la fuite; fut arrêté, & mis en prison à Namur.

[1475.]

Le duc de Bourgogne, Charles, surnommé *le Téméraire*, & qui l'étoit en effet, puisqu'il provoquoit tous ses voisins à la guerre, assiégeoit la ville de Nuitz; & les assiégés se trouvoient bientôt dans la dure nécessité de se rendre. Toutes les villes du Rhin, effrayées, pressoient l'empereur de venir à leur secours. « Je ne » puis sortir d'Augsbourg, dit-il aux dé-

» putés, que je n'aye payé la dépenſe que » j'y ai faite. » Il fallut lui compter trente mille florins.

[1477.]

Le duc de Bourgogne aſſiége Nanci. Son couſin, le duc de Lorraine, vient lui livrer bataille. Le Bourguignon fait des prodiges de valeur; mais, accablé par le nombre, il eſt obligé de fuir; &, ſe trouvant arrêté par un étang, un officier, attaché à ſa pourſuite, lui fend la tête d'un coup de cimeterre. On enleve le corps du duc, & il eſt expoſé ſur un lit de parade. Le duc de Lorraine, en long habit de deuil, avec une barbe d'or, à la maniere des anciens preux, vient dans la ſalle où il étoit expoſé, &, lui prenant la main, lui dit: « Chier cou» ſin, votre ame ait Dieu; vous nous » avez fait moult maux & douleurs. » Ce prince eſt enterré à Nanci.

[1486.]

Autrefois, lorſqu'une ville étoit aſſiégée, le commandant fixoit le jour auquel il eſpéroit d'être ſecouru, au défaut de quoi il s'obligeoit à rendre la place. Le jour marqué, l'armée des aſſiégeans ſe tenoit en bataille, proche des murailles de la ville; (cela s'appelloit *tenir journée*:) s'il

ne ſe préſentoit point d'armée pour livrer le combat, la garniſon ſe rendoit, ſuivant la capitulation. Ce fut ainſi que le gouverneur de Neuſtadt en Hongrie remit cette fortereſſe au comte de Scépus ; &, par cette conquête, le roi de Hongrie demeura maître de toute la baſſe Autriche.

Frédéric III parut peu touché de la perte de cette province. Il répétoit ſouvent cette maxime : « L'oubli eſt le ſeul remede des » choſes perdues, quand la diſgrace eſt » irréparable. »

Maximilien, fils de Frédéric, eſt couronné roi des Romains, à Aix-la-Chapelle, par l'archevêque de Cologne. On voit dans cette aſſemblée le pape Innocent VIII renouveller les anciennes prétentions de ſes prédéceſſeurs, & donner ſon conſentement à cette élection, ſous prétexte d'en aſſurer la validité. L'empereur, qui vient de ſe voir enlever l'Autriche, de ſang froid, demande aux Etats de l'Empire un ſecours de cinquante mille florins par mois, & ne peut l'obtenir.

L'empereur Frédéric amaſſoit de l'argent qu'il employoit à faire des acquiſition ; mais ſa puiſſance étoit peu reſpectée dans l'Empire. On refuſoit de ſe ſoumettre à ſes décrets ; & l'Allemagne, continuellement agitée par les petites guerres particulieres, s'affoibliſſoit ſenſiblement. Les

ſeigneurs forment une ligue pour arrêter ces déſordres. Ils décident que quiconque attaquera ſon voiſin, ſera mis au ban de l'Empire. Les gentilshommes de Souabe vont plus loin. Ils ſont enſemble une aſſociation pour venger les torts : c'étoit une eſpece de chevalerie, qui prit le nom de *milice du bien public*. Ils ſe partagerent en différens corps. Les uns ſe chargerent de contenir dans le reſpect ceux des petits princes, qui paroiſſoient plus remuans : les autres allerent démolir les fortereſſes de quantité de nobles brigands, qui regardoient comme une prérogative de leur naiſſance le honteux avantage de voler impunément. La patrie ne pouvoit avoir de plus zélés & de plus utiles défenſeurs. Cette généreuſe milice alloit aſſurer la tranquillité de l'Allemagne ; &, par cette ſeule raiſon, elle ne dura pas.

[1488.]

Maximilien, roi des Romains, veut réduire les Flamands. Il leve quelques troupes dans les cercles d'Allemagne, & donne ordre aux officiers, qui les commandent, de les conduire, par des routes différentes, du côté de Bruges, pour les mettre en quartiers d'hiver. Il les devance, & ſe rend dans

cette ville. Quelques mécontens, ſoupçonnés de pratiques ſecrettes, avoient précédemment été renfermés dans la citadelle de Wilvorde, & s'en étoient ſauvés. Ils arrivent à Bruges, & ſoulevent tout le peuple contre Maximilien. On court à ſon palais ; on s'empare des portes. Le prince eſt arrêté & conduit priſonnier dans la maiſon d'un droguiſte, dont on fait griller les fenêtres. Après cette action d'éclat, les ſéditieux ſe rendent à l'hôtel de ville. Ils en chaſſent les magiſtrats ; déclarent Maximilien incapable de gouverner les Etats de l'archiduc ſon fils ; nomment de nouveaux officiers ; ſurchargent les priſons de tous ceux qui leur ſont ſuſpects, & font trancher la tête à pluſieurs ſeigneurs. Cette offenſe, faite par des ſujets à une tête couronnée, étoit du plus dangereux exemple, & ſouleva contre les Brugeois preſque tous les princes de l'Empire. Ils coururent aux armes, & firent entrer des troupes dans le pays ; mais les révoltés étoient ſoutenus. Ils réſiſterent à la force, & montrerent qu'ils redoutoient peu les menaces. L'orage dura quatre mois, après lequel tems, ils conſentirent à relâcher Maximilien, aux conditions que, dans ſept jours, toutes les troupes étrangeres évacueroient les Pays-bas ; qu'on caſſeroit les nouvelles

levées nationnales, & ſur-tout que l'on ne mettroit plus d'obſtacle à la paix avec la France.

[1492.]

Maximilien eſſuie, cette année, deux violens ſujets de chagrin. Il avoit épouſé, par procureur, Anne de Bretagne, & comptoit, par cette alliance, s'aſſurer tout à la fois une femme aimable & une riche province. Il apprend qu'elle vient d'être mariée à Charles VIII, roi de France, & qu'on lui renvoie ſa fille Marguerite qui devoit épouſer ce prince *.

[1493.]

Frédéric meurt cette année, âgé de ſoixante & dix-huit ans, après avoir régné cinquante-trois ans & quatre mois. On remarque que, depuis Auguſte, il eſt l'unique empereur qui ſoit demeuré ſur le thrône plus de cinquante ans.

Frédéric III, ſi l'on parcourt les actions de ſa vie, ſemble n'avoir ſçu jouir que de l'inſtant préſent; & l'on peut dire que, s'il fut heureux, il ne mérita jamais de l'être. Aucun prince ne ſe deshonora plus que lui, par la honteuſe confiance qu'il avoit en

* Voyez les *Anecdotes Françoiſes.*

l'astrologie judiciaire. Il croyoit à l'explication des songes ; & souvent il décidoit, par cette voie, ce qu'il croioit devoir faire. Toujours traversé par les papes qu'il n'aimoit pas, il agit politiquement avec eux ; ce qui autorisoit les Italiens à dire que, dans un corps vivant, il enfermoit une ame morte. L'Allemagne fut foible, malheureuse, & déchirée sous ce long règne. Frédéric érigea en duchés les comtés de Holstein & de Wirtemberg, la Mirandole en principauté, & le marquisat de Modène en duché. Il accorda à ce dernier la prérogative de sceller en cire blanche ; privilége dont jouissoient auparavant les seuls princes de l'Empire. En remontant à cent années, on trouve les sceaux des princes en cire blanche ; ceux des seigneurs ecclésiastiques, en cire rouge ; & ceux des laïcs, des villes & des nobles, en cire verte.

MAXIMILIEN I, *trente-neuvieme Empereur.*

[1493.]

CE prince, élu & couronné roi des Romains du vivant de Frédéric III, eſt reconnu empereur ſans contradiction après la mort de ſon pere. L'éclat du thrône ne laiſſa pas appercevoir en lui les qualités qui font un grand roi ; & l'Empire eut ſouvent lieu de relever ſes fautes dans l'adminiſtration des affaires. Le pape Jules II n'eſtimoit pas Maximilien. « Les cardinaux » & les électeurs, diſoit-il, ſe ſont lourdement trompés dans leur choix. S'ils euſſent été plus aviſés & meilleurs connoiſſeurs, ils auroient donné l'Empire à Jules, & la tiare à Maximilien. Tous deux ſe ſeroient trouvés à leur place. » Il ſe peut que Maximilien eût été un bon pape, & Jules un grand empereur. Mais Jules, aſſis ſur la chaire de S. Pierre, oublia qu'il étoit le pere des Chrétiens, pour ne s'occuper que d'interêts temporels ; & Maximilien ſe trouva accablé ſous le poids de la couronne impériale, que ſa tête trop foible ne put ſoutenir avec gloire.

[1494.]

On ſçait l'averſion des princes Allemands pour les méſalliances. Maximilien oſe braver les murmures de cette vieille nobleſſe, ſi jalouſe de ſes titres. Il épouſe Blanche Sforce, arriere-petite-fille d'Altendulo, dont la premiere profeſſion étoit celle de bûcheron. On aſſure que cet Altendulo, voyant paſſer des ſoldats, eut envie d'aller à la guerre : « Je m'en vais, » dit-il, darder ma hache contre cet arbre; » & ſi elle y entre aſſez avant pour y de» meurer attachée, je me ferai ſoldat. » La hache s'enfonça dans l'arbre, & Altendulo s'enrolla. Il prit le nom de *Sforce*, de la vigueur avec laquelle il avoit dardé ſa hache contre l'arbre. Sforce ſervit avec courage Jeanne II, reine de Naples. Il s'éleva par ſon mérite aux premiers emplois, & finit par ſe noyer dans un marais. François, fils légitime de Sforce, hérita de la valeur de ſon pere. Adoré comme lui des ſoldats, il en reçut le titre de *capitaine*. Il ſe mit au ſervice des Vénitiens, alors en guerre contre Philippe-Marie Viſconti, duc de Milan; &, par un de ces jeux bizarres de la fortune, après avoir porté les armes en faveur de ce même duc, il épouſa ſa fille bâtarde, ſon unique héritiere, & devint général de ſon armée. Philippe-Marie étant

étant mort, Sforce lui succéda au duché de Milan. Tel étoit l'aïeul de Blanche qui fut impératrice. Si cette princesse eût eu des enfans, en s'appuyant sur les rigoureux préjugés de la noblesse Germanique, on peut demander s'ils auroient passé en Allemagne pour plus que de simples gentilshommes? Les fils de l'empereur n'auroient pu faire preuve pour entrer dans les grands chapitres.

[1499.]

En moins de six mois, les Suisses gagnent sept batailles sur les Autrichiens. Le comte de Furstemberg, un des généraux de Maximilien, faisoit le siége de Dorneck, entre la Byrse & le Rhin. Il ne doutoit point du succès; & sa sécurité paroissoit d'autant mieux fondée, que depuis qu'il avoit commencé les premieres attaques, il ne s'étoit présenté aucun ennemi. On l'avertit que les Suisses arrivent & vont fondre sur lui. « Eh! ventrebleu! répon-» dit-il en colere, pensez-vous qu'il pleut » des Suisses? » Cependant les Suisses se montrent. Ils attaquent & emportent les retranchemens de Furstemberg, qui reste mort sur la place, avec quatre mille Autrichiens.

Un auteur, parlant de la discipline des Suisses de ce tems, dit: « C'est un peu-

» ple qui ſemble n'avoir qu'un eſprit ,
» qu'un cœur & qu'une volonté , & qui ,
» ne ſongeant qu'à conſerver ſa liberté ,
» marche toujours à la victoire ou à la
» mort. »

[1500.]

Cette année eſt célèbre par la naiſſance* du fameux empereur Charle-Quint. La reine Iſabelle , en étant informée , s'écria : « Le » ſort eſt tombé ſur Mathias ; » faiſant alluſion au jour & à la fête où ce prince étoit venu au monde. On a remarqué que , par un hazard ſingulier , ce jour fut conſtamment heureux à Charle-Quint.

[1505.]

L'archiduc Philippe , pere de Charle-Quint , étoit éperdûment amoureux d'une des demoiſelles de Jeanne ſon épouſe. Les courtiſans , ſuivant l'uſage , rapporterent à cette princeſſe ce qu'elle auroit dû toujours ignorer ; & dès lors la diſcorde entra dans le palais de Gand. Jeanne , ſçachant que ce qui attachoit le plus Philippe à ſa nouvelle conquête , étoient ſes beaux cheveux , la fait enlever ; &, non contente de lui faire raſer

* Charle-Quint naquit à Gand en Flandres , le 24 de Février , jour de S. Matthias. Il porta d'abord le nom de *duc de Luxembourg*.

la tête, elle lui fait inhumainement déchirer le visage. Ce trait barbare de jalousie fut une mauvaise recette pour rendre à Jeanne le cœur de son époux.

[1507.]

Charle-Quint eut, dans sa jeunesse, une facilité étonnante à apprendre les langues vivantes. A sept ans, il s'exprimoit parfaitement en italien, en anglois, en flamand & en françois. Il disoit quelquefois : « Je » veux me servir de la langue italienne » pour parler au pape ; de l'espagnole, pour » parler à la reine Jeanne ma mere ; de la » langue angloise, pour parler à la reine Ca» therine, ma tante ; de la flamande, pour » parler à mes citoyens & à mes amis ; & de » la françoise, pour m'entretenir avec moi» même. »

[1512.]

Dès l'année 1510, Maximilien avoit formé le dessein de se faire élire souverain pontife. Cette année, il envoya l'évêque de Guerck en ambassade à Rome. Ce prélat étoit chargé d'engager Jules II à le prendre pour coadjuteur, & d'acheter à de prix les voix des cardinaux. Une lettre, que ce prince écrivit, dans le même tems, à

fa fille Marguerite, gouvernante des Pays-bas, conſtate la vérité de cette anecdote.

» Très-chière & très-amée fylle, je en-» tendu l'avis que vous m'avez donné par » Guyllain Pingun notre garde-robes uyeſs, » dont nous avons encore mius penſé deſ-» ſus.

» Et ne trouvons pour nulle reſun bon, » que nous nous devons franchement ma-» rier; mais avons plus avant mys notre dé-» libération & volunté de jamès plus hanter » faem mue.

» Et envoyons demain Monſ. *de Gurce*, » évesque à Rome devers le pape, pour » trouver fachon que nous puyſſions accor-» der avec ly de notre prenre pour ung » coadjuteur, afin qu'après ſa mort pour-» runs eſtre aſſuré de avoès le *papat*, & de-» venir preſtre, & après eſtre ſaint, & que » yl vous ſera de néceſſité, que après ma » mort, vous contraint de me adorer, » dont je me trouveré bien gloryoès.

» Ie vous envoye ſur ce ung poſte de-» vers le roi d'Aragon, pour l'y prier qu'y » nous voulle ayder pour à ce parvenir; » dont yl eſt auſſi content, moyant que » reſingne l'*Empir* à notre comun fyls » Charl. De ſela oſſi je me ſuys contenté.

» Le peupl & gentilhomes de Rom ount » fait ung allyance contre les *Franchoès* &

» *Eſpaingnos* & ſont XX m. combattans, » & nous ount mandé que il veolunt eſtre » pour nous, pour nous faère un *papa* à ma » poſte, & du l'Empire d'Almaingne, & » ne voelunt avoer ne *Francos*, Arrego- » noès, ne moins null *Vénecien*.

» Je commence oſſi à practiker les car- » dinaulx, dont ij. c. ou iij. c. mylle ducas » me ferunt un grand ſervice, aveque la » partialité qui eſt déja entre eos.

» Le roi d'Aragon a mandé à ſon amba- » xadeur que yl veult commander aux cardi- » naulx *Eſpaingnos*, que yl veulent favo- » riſer le papat à nous.

» Je vous prie tenès ceſte matère empu » ſecret; oſſi-bien en brieff jours, je creins » que yl fault que tout le monde le ſache, » car bien mal eſti poſſible de practiker ung » tel ſy grand matère ſecrètement, pour » laquell yl fault avoer de tant de gens & de » argent ſuccurs & practike; & à Dieu. » Fuet de la main de votre bon pere *Maxi-* » *milianus* futur *papa*, le xviij jour de Se- » tembre.

» Le *papa* a encore les yevers dubls, & » ne peult longement ſyvre. »

La ſuſcription :

» A ma bonne fylle l'archiducheſſe d'Oſ- » trice, douairiere de Savoye, &c. en ſes » mains. »

Maximilien échoua dans cette négociation. Le pape Jules II ne voulut jamais le prendre pour coadjuteur.

[1515.]

A la bataille de Marignan, lorſque la mêlée étoit des plus ſanglantes, un jeune Suiſſe, dont l'Hiſtoire ne nous a pas conſervé le nom, oſa pénétrer à travers de la cavalerie Françoiſe & de l'infanterie Allemande. Il parvint juſqu'à l'artillerie; & il alloit enclouer la principale pièce de canon, lorſqu'il reçut dans la gorge un coup de pique, qui le renverſa mort.

Le maréchal Trivulce, qui s'étoit trouvé à dix-huit batailles, dit que celle de Marignan fut un combat de géants, & les autres des jeux d'enfans.

[1516.]

Les Suiſſes, qui faiſoient partie de l'armée de Maximilien en Italie, exigeoient leur paye, avec une audace qui faiſoit craindre à ce prince qu'ils ne l'abandonnaſſent. Stafler, leur colonel, va trouver un jour l'empereur qui étoit encore couché, & lui parle en termes ſi peu meſurés, que le monarque s'en offenſe, & lui fait de vifs reproches; mais Stafler, au lieu d'adoucir ſes expreſſions, replique fièrement:

» Sire, les Suiſſes ont beſoin de florins, & » non pas de corrections. »

Maximilien haïſſoit mortellement François I, roi de France, & aimoit l'or par-deſſus toutes choſes. Il cherche à ſe lier avec Henri VIII, roi d'Angleterre, ennemi déclaré du monarque François, & ſe flatte que les avances, qu'il lui fait, pourront lui ouvrir les thréſors de Londres. Jamais plus fauſſe politique ne fut miſe en œuvre pour donner de la conſiſtance à un projet qu'on ne prétendoit pas réaliſer. Maximilien offre à Henri de lui réſigner l'Empire; mais, voyant que le roi d'Angleterre paroît goûter cette idée, il ſe bat en retraite, & lui objecte qu'avant de céder la couronne impériale, il veut, du conſentement de la diète Germanique, ſe conſerver le titre de *roi des Romains*, &, s'il eſt poſſible, le rendre héréditaire dans ſa famille. Cette batterie, mal élevée, n'ayant pas eu tout l'effet qu'il s'en étoit promis, Maximilien écrit à Henri VIII, qu'il travaille à faire élire empereur Charles, ſon petit-fils; que, cette élection faite, rien ne l'empêchera de procurer la dignité de Roi des Romains, à ſon bon ami le roi d'Angleterre; d'ériger l'Autriche en royaume pour l'archiduc Ferdinand, & de ſe conſerver le titre de *maréchal de l'Empire*. Toute cette manœuvre annonce un prince faux par ca-

ractere, politique ſans principes, & trop borné pour conduire une intrigue d'Etat. La cour de Rome n'avoit fait que rire de ſon projet d'être pape. Henri VIII garda ſoigneuſement ſes richeſſes; & Maximilien, toujours empereur contre ſon gré, tenta vainement tous les moyens de remplir ſon épargne.

[1517.]

Charles s'embarque à Oſtende, pour aller prendre poſſeſſion des royaumes d'Eſpagne. Ses vaiſſeaux abordent dans la principauté d'Oviédo, près du bourg de Villa-Vicioſa, pays de rochers & preſqu'inacceſſible. A la vue d'une flotte inconnue, les habitans des montagnes courent aux armes. Ils ont déja mis en ſûreté leurs vieillards, leurs femmes & leurs enfans. Ils s'avancent enſuite avec courage; s'emparent des hauteurs qui dominent la plage, & tirent ſur les vaiſſeaux, pour empêcher l'ennemi d'effectuer ſa deſcente. Jamais peuple n'avoit montré plus d'ardeur à défendre ſa patrie. L'archiduc Charles en fut touché juſqu'aux larmes. On crie: *Arrêtez! arrêtez! Eſpagne! Eſpagne! le roi Catholique!* On arbore les drapeaux, & les montagnards y reconnoiſſent avec tranſport les lions & les châteaux, anciennes armes de la nation. Ils jettent leurs fuſils:

ils se précipitent à genoux sur le rivage; dans cette posture, ils attendent le débarquement de Charles, qu'ils conduisent tumultuairement, & avec des cris de joie, jusqu'à Villa-Viciosa.

[1518.]

Cette année offre l'époque la plus mémorable de l'Histoire moderne. Léon X, pape depuis cinq ans, veut achever la basilique de S. Pierre, commençée par Jules II, son prédécesseur. Les fondemens en étoient prodigieux; & la chambre apostolique, épuisée par les dernieres guerres, ne pouvoit fournir à une dépense aussi considérable. Léon X a recours aux indulgences; ressource immanquable alors dans les plus grandes nécessités. Mais il falloit un prétexte pour autoriser la vente de ces indulgences, c'est-à-dire pour faire acheter aux peuples de la Chrétienté la délivrance des peines du purgatoire, tant pour soi, que pour ses parens & ses amis. Le pape le trouva dans une guerre contre les Turcs. Tout cependant seroit resté tranquille; & Léon X auroit vu réussir son projet, si, au lieu de confier aux Dominicains cette distribution, il l'eût laissée aux Augustins qui toujours en avoient été chargés. Cette préférence, accordée aux enfans de S. Do-

minique, cauſa des malheurs inouïs, & donna lieu à la réforme. Parmi ces moines, les plus éloquens ſont choiſis pour prêcher les indulgences ; les plus hardis & les plus fins, pour recueillir les fruits de leurs ſermons. On ramaſſe en peu de tems des ſommes conſidérables : on établit des bureaux ; on nomme des commis. L'inquiſiteur Tetzel eſt à leur tête ; & ce trafic étrange ne ſe fait qu'au milieu des plus ſcandaleux déſordres. Staupitz, vicaire général des Auguſtins, irrité de voir ſon ordre privé d'un ſi beau droit, ordonne à Martin Luther, un de ſes moines, de prêcher contre les indulgences. Suivons ce fait intéreſſant ; & qu'il nous ſoit permis de l'étendre au-delà des bornes d'une ſimple anecdote.

Martin Luther étoit né, en 1488, à Iſlebe, dans le Mansfeld, comté de la haute Saxe. Son pere étoit forgeron. Il s'appliqua d'abord à l'étude du droit. Il y faiſoit des progrès ſenſibles, lorſqu'un coup de tonnerre, qui tomba aſſez près de lui, le fit réſoudre à renoncer au monde. Il prit l'habit d'Auguſtin, dans un couvent d'Erfort ; &, lorſqu'il eut fait profeſſion, il s'adonna tout entier à la théologie. A un eſprit vif & pénétrant, Luther joignoit la plus conſtante application. Il fut bientôt l'aigle de ſon ordre. Reçu docteur dans l'univer-

ſité de Wittemberg, il prêcha devant l'électeur de Saxe, qui fut charmé de ſes ſermons. Autoriſé par ſon vicaire général, le nouveau docteur n'épargna pas en chaire les prédicateurs Dominicains. On goûta ſa façon de dire, & plus aiſément encore ſes ſanglantes ſorties contre les indulgences. On approuva la force avec laquelle il s'éleva contre les abus qu'on reprochoit à la cour de Rome; & tous les eſprits furent pour lui, lorſqu'après avoir condamné ces abus, il oſa examiner le pouvoir du ſouverain pontife qui les autoriſoit. La hardieſſe conduit ſouvent à l'erreur. Luther, ſoutenu par l'électeur de Saxe, enyvré des louanges qu'il recevoit, ne garda plus de ménagemens. Il avoit attaqué des abus réels, & faciles à réformer: il hazarda des propoſitions douteuſes; & quoique doucement averti de ſa faute, il ne laiſſa pas de les ſoutenir avec opiniâtreté. Léon X devoit peut-être encore temporiſer, & tâcher de ramener Luther par les voies de douceur; mais il ignoroit combien il avoit de partiſans en Allemagne, & ne le regardoit que comme un moine audacieux, qu'il étoit aiſé de réprimer, & qu'on ne pouvoit pas trop tôt accabler des foudres de l'Egliſe. Ce fut, en 1520, qu'il lança contre lui ſa bulle d'excommunication. Luther, perdu dans l'eſprit des vrais Catholiques,

ne croit plus dès-lors devoir garder de mesures. Il fait paroître son pernicieux livre *De la Captivité de Babylone.* Il prétend que tous les Souverains doivent briser les fers qui les lient à la cour de Rome, & qu'il ne doit plus y avoir de messes privées. Il ose expliquer le sacrement de l'Eucharistie, contre le sentiment de l'Eglise universelle. Le nonce du pape fait brûler les livres de Luther ; & le pape donne une nouvelle bulle contre lui. Luther fait brûler la bulle, & les décrétales du pape. Enfin, en 1525, le nouveau réformateur se livre à toute l'effervescence de son caractere. Il quitte le froc, & épouse publiquement Catherine de Bure. A son exemple, les prêtres se marient ; & les moines abandonnent leurs cloîtres. Les Souverains étoient intéressés à favoriser les progrès de la réforme. Ils trouvoient dans son avancement de nouveaux citoyens, perdus depuis long-tems pour la patrie, & des biens immenses, possédés par les ecclésiastiques. Ils soutinrent Luther, sans trop examiner si la cause, qu'il défendoit avec tant de violence, étoit juste ou injuste.

Des erreurs de Luther naquirent celles de Calvin qui alla plus loin encore que ce fameux réformateur. Un vaudeville fit plus d'effet en France, que tous ses argumens. Le refrain étoit, dit-on : « O

» moines ! ô moines ! il faut vous ma-» rier ; » ce qui eut un ſuccès étonnant.

Vers ce tems, Henri VIII, roi d'Angleterre, à qui Léon X avoit donné le glorieux titre de Défenſeur de la Foi, parce qu'il avoit écrit contre Luther, Henri VIII, devint éperdûment amoureux d'Anne de Boulen ; &, ne pouvant perſuader le pape de rompre ſon mariage avec Catherine d'Aragon, tante de Charle-Quint, il s'en ſépara de ſa pleine autorité. Clément VII, ſucceſſeur de Léon X, excommunia, peut-être avec trop de précipitation, le monarque Anglois, qui, dès l'année 1533, ſecoua le joug de la cour de Rome, & fraya, par cette action, le chemin à la nouvelle religion qui s'établit bientôt après en Angleterre.

Tous ces faits ne doivent point paroître étrangers à Luther, & à la querelle pour les indulgences. Si les Auguſtins euſſent été chargés de cette vente, Luther n'auroit été qu'un moine obſcur, occupé, au fond de ſon cloître, de lourdes diſputes ſcholaſtiques. Peu-à-peu le clergé ſe ſeroit inſtruit ; & la réforme des mœurs, ſans aucun effort, auroit fait des progrès ſenſibles. Mais Léon X vouloit achever la baſilique de S. Pierre. Il fit vendre des indulgences ; & les moyens, qu'on employa pour extorquer l'argent des peuples, exciterent des

murmures qui, dégénérés bientôt en témérité, firent franchir les bornes les plus reſpectables.

Si donc on veut jetter les yeux ſur ce fameux évènement, on ſe convaincra qu'en Allemagne il fut l'ouvrage de l'intérêt *; en Angleterre, celui de l'amour; & en France, celui de la nouveauté, ou peut-être d'un vaudeville. Mais, malgré ſes vices, & l'ignorance du clergé de ce tems, la

* On ne ſçauroit diſconvenir que l'eſpoir de partager les immenſes richeſſes du clergé Germanique n'ait engagé les princes Allemands à favoriſer la réforme; mais ont-ils en cela parfaitement connu leurs véritables intérêts? Ces diviſions inteſtines ont porté les empereurs de la maiſon d'Autriche à ce degré de puiſſance où nous les voyons. D'ailleurs tous ces princes, qui ont embraſſé la réformation, ont privé de la reſſource d'obtenir, par l'élection, les grands bénéfices eccléſiaſtiques, les cadets de leur famille, qui, ſouvent devenus riches & puiſſans Souverains, aidoient leurs aînés à ſoutenir la gloire de leur maiſon. De plus, quelle reſſource ne trouvoient pas les filles dans les chapitres nobles? Diſons-le: les princes d'Allemagne, en protégeant, en embraſſant la réforme qu'introduiſoit Luther, ont commis une grande faute contre la religion & contre la politique. Ils en ont fait tacitement l'aveu, puiſque depuis, ils ont établi des chapitres de chanoineſſes de leur communion, témoin celui de Stéderbourg, près de Wolffembuttel, en 1674.

réforme n'auroit point eu lieu, ſi la politique des princes ne ſe fût alors revêtue du ſacré manteau de la religion, pour parvenir à ſes fins. Qu'on ne s'imagine pas que les apôtres de la réformation fuſſent des génies ſupérieurs. Ils ſaiſirent habilement des circonſtances favorables; voilà leur plus grand mérite. Ouvrons les Faſtes des Etats; nous y trouverons le fanatiſme s'élever en proportion de l'ignorance du ſiécle. Aujourd'hui, que ſeroient Jean Hus, Jérôme de Prague, Luther, Calvin & tant d'autres réformateurs? On les verroit ſe courber, ſans force, ſous la pouſſiere de l'école. Les eſprits plus éclairés aujourd'hui fuient les chicanes de la controverſe; &, dans les pays Proteſtans, les eccléſiaſtiques ne poſſédant plus de richeſſes, il eſt certain que des chefs de nouvelles ſectes n'auroient aucun intérêt de s'y montrer.

Albert de Brandebourg, déja archevêque de Mayence, eſt élu archevêque de Magdebourg. Ainſi, devenu le premier prince eccléſiaſtique de l'Allemagne, il s'en trouve encore le plus riche bénéficier. Non content de ces dignités éminentes, il brigue le chapeau de cardinal à Rome. Léon X ſe trouvoit dans une poſition trop embarraſſante; & il étoit trop politique pour refuſer cette légère faveur à un prince

puiſſant qui, après l'empereur, tenoit le premier rang dans les diètes de l'Empire. Juſqu'alors d'ailleurs le corps Germanique avoit conſtamment refuſé la préſéance aux cardinaux; & Léon X ſe flattoit qu'Albert, une fois revêtu de la pourpre, ne trouveroit point d'obſtacles à l'obtenir. Au milieu de l'aſſemblée de tous les membres de l'Empire, le cardinal Cajétan, légat du pape, préſente à Albert le chapeau de cardinal, & lui ceint au côté une épée dont la garde eſt enrichie de diamans. Voilà peut-être une des principales ſources des maux dont l'Allemagne fut ſi long-tems accablée. Cette cérémonie inuſitée révolte toute la diète. Le vieux duc de Saxe en prend occaſion de ſe mettre à la tête des princes mécontens. Si la guerre n'eſt pas déclarée; au moins eſt-elle intérieurement réſolue, & déja l'on ſe prépare à déchirer la patrie. On releve la hauteur avec laquelle les papes ont toujours traité les princes de l'Empire; les abus qu'ils ont commis, en conférant les bénéfices; & l'on rappelle les réſerves *, les mandats & les

* On entend par mandats des Lettres apoſtoliques, par leſquelles les papes enjoignent à un collateur de conférer le premier bénéfice, qui vaquera à ſa collation, au clerc qui eſt nommé

autres

autres graces expectatives, inventées par la cour de Rome, pour dépouiller les collateurs légitimes d'une partie essentielle de leurs droits.

---

dans le mandat. C'est à Adrien IV qu'il faut remonter pour trouver l'origine de cette coutume. Il exigea que certaines prébendes fussent conférées aux sujets qu'il désignoit. D'abord ces mandats furent reçus à titre de prieres; mais, comme très-souvent les évêques ne s'y conformoient pas, la cour de Rome jugea à propos d'y joindre un mandement. Pour assurer l'effet des mandats & du mandement, les papes nommerent ensuite des exécuteurs chargés de conférer les bénéfices aux mandataires, si le collateur négligeoit de remplir les volontés de la cour de Rome. A l'égard des réserves, elles sont d'une origine bien plus récente que les mandats. Il ne faut, pour la trouver, que remonter au pontificat de Clément IV. Ce pape réserva au saint siége la nomination de tous les bénéfices qui vaqueroient en cour de Rome. Ce décret est rapporté dans le *Sexte*. Clément IV établit pour principe sûr, dans sa bulle, que la collation de tous les bénéfices appartient au pape, & que non seulement il a le droit d'y nommer, lorsqu'ils vaquent, mais que même il peut en donner l'expectative, quoiqu'ils ne soient pas encore vacans. Cette décision, si favorable aux immenses prétentions des papes, &, en même tems, si contraire aux principes du droit commun, fut avidement adoptée par les successeurs de Clément IV; & ils n'épargnerent rien pour en tirer tous les avantages possibles; de-là les réserves générales, les réserves particulieres; & l'abus fut porté si loin,

Luther ſe préſente à Augsbourg, devant le cardinal Cajétan, légat du pape. «Je dé» clare, dit-il, que je ſoumets mes ſenti» mens à la déciſion de l'Egliſe, & même » aux avis des célèbres univerſités de Baſle, » de Fribourg, de Louvain, & ſur-tout de » celle de Paris, qui eſt la mere des ſciences, » & qui a été de tout tems la plus floriſ» ſante dans les études de théologie.» Le légat ne ſe contenta pas de cette déclaration de Luther. Il prétendit qu'il devoit retracter ce qu'il avoit avancé touchant l'autorité du pape. Le docteur Saxon ne répondit rien. Mais ayant eu vent que le légat cherchoit à le faire arrêter, il ſe retira bruſquement, & fit afficher dans toute

---

qu'il n'y eut bientôt plus aucun bénéfice que le collateur pût conférer.

Les choſes reſterent en cet état juſqu'à la tenue du concile de Baſle, qui, par un décret, abolit entièrement toutes les réſerves générales & particulieres, & n'excepta de cette loi que la vacance en cour de Rome. Les peres de ce concile porterent auſſi leur attention ſur l'abus des mandats Ils réglerent que chaque pape, pendant ſon règne, pourroit faire uſage d'un mandat, ſeulement ſur les collateurs qui avoient dix bénéfices à leur nomination, & de deux mandats ſur ceux qui en poſſédoient cinquante & plus.

Ce furent ces abus énormes que l'électeur de Saxe, & ſon parti entreprirent de réformer dans la diète d'Augsbourg.

la ville un écrit apologétique, passé par-devant notaires, par lequel il appelloit *du pape mal informé, au pape mieux informé.*

La pente de l'esprit humain vers l'erreur est inconcevable. Luther, qui ne croyoit point au purgatoire, admettoit les démons & les revenans dans son système. Il soutint même que Satan lui étoit apparu à Wittemberg, & qu'il l'avoit exorcisé, en lui jettant un cornet d'encre à la tête. Ce réformateur ajoûte que le diable lui avoit reproché de dire la messe & de consacrer, & qu'à force de raisonnemens, il lui avoit prouvé que c'étoit une idolatrie. Luther, dans le récit de cette absurde fiction, avoue que le diable avoit raison, & qu'il falloit l'en croire. Quelle monstrueuse sottise ! Et comment les peuples pouvoient-ils se laisser prendre à ces extravagances?

[1519.]

L'empereur Maximilien meurt, après un règne de vingt-cinq ans & cinq mois. Il semble que ce prince fût déplacé sur le thrône impérial, & qu'une vie privée eût mieux convenu aux qualités de son cœur, & de son esprit. Il ne fit que peu de progrès dans les sciences : cependant on conserve de lui en original, dans la bibliothèque de Vienne, sa Vie en latin, & celle de

l'empereur Frédéric III, ſon pere. Cet ouvrage a pour titre, *Le ſage Roi*. On le dit bien écrit, & l'on prétend que la maniere de narrer les faits eſt aſſez naturelle. Maximilien eut quelques connoiſſances dans la ſcience de l'attaque & de la défenſe des places. Il combla de biens les ingénieurs de ſon tems, & publia divers réglemens ſur les fortifications, ſur les évolutions des troupes, & ſur les armes * offenſives, dont on devoit ſe ſervir dans les exercices.

* Les armes de ce tems conſiſtoient en de longues piques, & de gros mouſquets. Pour faciliter l'uſage lent de ces mouſquets, on les faiſoit porter par des fantaſſins vigoureux. Une fourchette, ſoutenue par un bâton ferré & pointu, étoit fichée en terre; & là, le mouſquet repoſoit comme ſur un affut.]

INTERRÈGNE.

[1519.]

LA paix, pendant cet interrègne, ne fut troublée que par une guerre paſſagere dans le Wirtemberg. Le duc Ulric, prince cruel, avare & violent, gouvernoit ſes ſujets avec un ſceptre de fer: ſa volonté étoit ſa régle; & ſon deſpotiſme lui laiſſoit croire qu'il tenoit ſon pouvoir de ſa ſouveraineté, & que rien ne pouvoit l'aſſujettir aux loix du corps Germanique. D'après ces principes, il opprimoit la liberté de ſes ſujets; enlevoit tyranniquement leurs richeſſes, & ne reconnoiſſoit de droits que ceux de ſon caprice. Les nobles abbaiſſés, les citoyens au déſeſpoir, les marchands ruinés, les fermiers ſans reſſource, les veuves, les orphelins ſans aſyle, tous rempliſſoient les rues de Stugard; &, ſans ceſſe, aux portes du palais, ils pouſſoient des cris de douleur, que le duc ne daignoit pas entendre. Sabine de Baviere, femme d'Ulric, auſſi compatiſſante que le duc étoit dur & ſévere, tenta tous les moyens de ſecourir efficacement ces malheureux. D'abord elle

leur distribua tout son argent : ensuite elle vendit ses pierreries, ses meubles, ses habits même, pour les soulager. Lorsqu'elle n'eut plus rien à donner, elle se jetta aux pieds du duc ; &, les yeux baignés de larmes, elle le conjura d'avoir pitié de ses sujets. Ulric lui répondit sévèrement : « Ma» dame, nous vous avons prise pour avoir » des enfans, & non pour nous donner des » avis.» Depuis, il traita cette princesse avec la derniere indignité. Les ducs de Bavière, freres de Sabine, instruits de la mauvaise conduite du duc de Wirtemberg envers ses sujets, & de son inhumanité pour leur sœur, se joignirent à la Ligue du bien public, & lui firent une guerre vive & opiniâtre. Le duc fut chassé du Wirtemberg ; & la ligue vendit cette principauté à Charles d'Espagne. Lorsque ce prince fit une cession de ses Etats d'Allemagne à Ferdinand, son frere, il y comprit ce duché qui resta à la maison d'Autriche, jusqu'en 1534, que le duc Ulric rentra dans ses Etats.

Les électeurs assemblés proposent l'Empire à Frédéric, duc de Saxe, qui le refuse constamment, & se range du parti qui vouloit couronner Charles, en donnant l'exclusion à François I, roi de France. Les ambassadeurs de Charles, informés de ce service signalé, qui venoit d'être rendu à

leur maître, envoyerent à ce prince un préſent de trente mille florins d'or. Frédéric le refuſa froidement. Ils inſiſterent pour qu'il leur fût au moins permis de diſtribuer dix mille florins à ſes domeſtiques. « Il me » ſeroit, dit-il, aſſez difficile d'empêcher » mes domeſtiques de recevoir les dix mille » florins qu'on veut leur donner; mais, ſi » je découvre qu'aucun d'eux ait reçu » ſeulement un ſchelin, il ne reſtera pas une » minute dans mon palais. »

CHARLE-QUINT, *quarantième Empereur.*

[1520.]

CE prince étoit en Eſpagne, lorſqu'il reçut la nouvelle de ſon élévation à l'Empire. Son premier ſoin fut d'écrire une lettre de remercimens aux électeurs; elle finiſſoit par ces termes: « Vous avez beau-» coup fait pour moi; mais je vous prie » de croire que, ſi vous avez été pour moi » de bons électeurs, de mon côté, je vous » promets que je ferai tout ce qui dépendra » de moi, pour être votre bon empereur. »

[1521.]

Un chymiſte Allemand ayant dédié au pape Léon X un écrit dans lequel il ſe vantoit d'apprendre la maniere de faire de l'or, s'attendoit à en recevoir un préſent magnifique. Léon X lui envoya une très-grande bourſe, toute vuide, & lui fit dire » que, puiſqu'il ſçavoit faire de l'or, il n'a-» voit beſoin que d'un endroit, où il pût le » ſerrer. »

[1522.]

Depuis le couronnement de Charle-Quint, cet empereur avoit ſouvent preſſé le nonce du pape, qui étoit à ſa cour, d'écrire à Léon X, pour le prier d'agréer une ambaſſade de ſa part, qui reçût en ſon nom ſolemnellement l'inveſtiture du royaume de Naples. Le nonce éloignoit toujours la diſcuſſion de cette affaire; mais un jour qu'il étoit plus preſſé qu'à l'ordinaire, il répondit qu'en vain l'on attendoit cette condeſcendance du pape, & que Léon X n'étoit pas dans la diſpoſition de donner l'inveſtiture de Naples à l'empereur. « Eh bien! dit ce prince, avec » la plus grande tranquillité, j'irai moi-» même la demander au ſaint pere; & je » me ferai accompagner de quarante mille » hommes, pour offrir mes ſervices à Sa » Sainteté.»

Cette réponſe ayant été rapportée au pape, il ſe hâta d'envoyer l'inveſtiture qu'on lui demandoit, & ajoûta même de nouveaux priviléges.

Quelques troubles, qui s'étoient élevés en Eſpagne, avoient obligé Charles-Quint de faire un voyage dans cette partie de ſes Etats. Un Eſpagnol, grand flatteur, étant venu lui découvrir la retraite d'un gentilhomme de Tolède, qui avoit eu part au

dernier ſoulevement, ce prince dit au délateur : « Vous auriez mieux fait d'avertir » ce gentilhomme que je ſuis ici, que de » me découvrir où il eſt. »

Avant que de partir pour l'Allemagne, Charles établit par une loi la qualité de *grands* qu'on appelle en Eſpagne *los primos*, c'eſt-à-dire les couſins germains; ce qui lui acquit de plus en plus l'affection de la nobleſſe. Il eſt vrai que Ferdinand le Catholique avoit ſupprimé la qualité de RICHES HOMMES, *Riccos Hombres*, pour la changer en celle de Grands; mais étant mort, le 23 de Janvier 1516, il laiſſa ce deſſein imparfait; ce qui donna occaſion à Charle-Quint d'y mettre la derniere main.

Sickinge, un des premiers ſeigneurs de l'Alſace, faiſoit la guerre à l'archevêque de Trèves, pour un motif aſſez léger. La diète de Nuremberg lui ordonna de ceſſer toute hoſtilité; mais Sickinge ne répondit à cette défenſe que par ce proverbe allemand : « Cette lyre ne chante que ſon » ancienne chanſon; » voulant faire entendre par-là, que la diète ſçavoit bien commander, mais qu'elle n'étoit pas en état de ſe faire obéir.

[1523.]

Les Etats de l'Empire preſſoient le pape

Adrien VI, qui venoit d'être élevé au pontificat, de réformer les abus ſans nombre, dont ſe plaignoient les Catholiques & les ſectateurs de la nouvelle doctrine. Adrien répondit qu'il ne falloit pas tenter de remédier à tout en même tems, mais aller *pas à pas*. La diète repliqua, qu'en effet, on iroit bien *pas à pas*, & qu'entre un pas & l'autre on mettroit ſans doute l'eſpace d'un ſiécle.

[1524.]

Le connétable de Bourbon, mécontent de la France, ſe jette dans le parti de l'empereur qui lui donne toute ſa confiance. Auſſi-tôt il paroît une paſquinade à ce ſujet. On repréſente Charle-Quint donnant des lettres patentes au connétable qui les reçoit avec ſoumiſſion, & Paſquin derrière, qui fait ſigne à l'empereur, avec le doigt, & lui dit : « Charles, prenez garde. »

Le duc de Bourbon, pour ſe bien mettre dans l'eſprit de ſon nouveau maître, lui conſeille, quelque tems après, de tenter le ſiége de Marſeille *. Cette entrepriſe n'a pas un heureux ſuccès ; & Paſquin dit à cette occaſion : « Le duc de Bourbon, qui

* Voyez les *Anecdotes Françoiſes* même année.

» a été bon François, s'eſt jetté dans le parti » de l'empereur, pour aller faire une ro- » domontade Eſpagnole ſur les terres de » France. »

[1525.]

On ſçait les malheureuſes ſuites de la bataille de Pavie, malgré les efforts que fit François I, pour arracher la victoire aux Impériaux. Ce prince bleſſé, & près de ſuccomber ſous le nombre des ſoldats qui vouloient avoir part à ſa priſe, dit à Pomperant, fidele ſerviteur du duc de Bourbon, & qu'il faiſoit appeller pour recevoir le roi priſonnier. « Faites venir Lannoy » viceroi de Naples; c'eſt à lui ſeul que je » veux remettre mon épée. » Lannoy s'étant approché reſpectueuſement du roi, François I lui dit en italien : « Monſieur de » Lannoy, voilà l'épée d'un roi qui mérite » d'être loué, puiſqu'avant de la perdre, il » s'en eſt ſervi pour répandre le ſang de » pluſieurs des vôtres, & qu'il n'eſt pas » priſonnier par lâcheté, mais par un re- » vers de fortune. » Lannoy ſe mit à genoux; reçut l'épée du roi, avec beaucoup de reſpect; lui baiſa la main; tira ſon épée de ſon côté, & la préſenta au roi en diſant : » Je prie humblement Votre Majeſté d'a- » gréer que je lui donne la mienne qui a » épargné le ſang des vôtres. Il n'eſt pas

» convenable à un officier de l'empereur » de voir un roi désarmé, quoique prison- » nier. »

Charle-Quint étoit à Madrid, lorsqu'il reçut la nouvelle du succès de la bataille de Pavie. Il sçut bien dissimuler sa joie; &, lorsque ses courtisans vinrent prendre ses ordres pour préparer des réjouissances, il leur fit cette réponse: « Les Chrétiens ne » doivent se réjouir que des victoires qu'ils » remportent sur les infideles. »

Il y avoit à Valladolid en Espagne, une veuve, nommée *dona Antonia Codilla*, qui avoit une fille d'environ vingt ans, qu'on regardoit comme un prodige de beauté. Cette femme, croyant faire tout-à-la-fois sa fortune, celle de sa fille, & d'un fils qu'elle avoit, si elle pouvoit faire voir à l'empereur cette jeune personne, trouva adroitement plusieurs occasions de la lui présenter sur son passage. Un jour que Charle-Quint avoit regardé la jeune Codilla, plus attentivement qu'à l'ordinaire; la mere alla l'après-midi avec elle demander à l'empereur une grace qu'elle obtint sur le champ. Mais, voyant que son dessein ne réussissoit pas en entier, elle s'ouvrit davantage, & supplia Sa Majesté d'avoir soin de sa fille qui n'avoit que de la beauté, des graces, & point de bien. L'empereur lui répondit en riant: « Madame, j'admire la beauté de vo-

» tre fille ; vous m'apprenez ce qui lui man-
» que. Mais maintenant mon eſprit eſt trop
» occupé des affaires publiques, pour que
» je puiſſe penſer à ſes beſoins. »

François I eſt conduit en Eſpagne où l'on prétend que Charle-Quint refuſe de le voir. Ce prince en eſt ſi piqué, que, dans une fiévre violente, il lui échappe de dire : » L'empereur aura le plaiſir de me laiſſer » mourir dans ma priſon, ſans que je le » voie. » Ce diſcours, rapporté à Charle-Quint, lui fit appréhender de perdre tout le fruit de ſa victoire, ſi le roi de France venoit à mourir, ſans avoir conclu aucun traité avec lui. Il ſe hâta de l'aller viſiter. Lorſque François I l'apperçut : « Je ſuis votre » priſonnier, dit-il ; je ne vous demande » pas la liberté, mais la vie. » Charles lui répondit obligeamment : « Vous n'êtes pas » mon priſonnier, mais mon frere & mon » ami ; je n'ai d'autre deſſein que de vous » donner la liberté & tous les agrémens que » vous pouvez deſirer. » Il ajoûta : « Mon » frere, tâchez de rétablir votre ſanté ; vos » affaires iront bien, & le ſuccès en ſera à » votre choix. »

La moitié de l'Allemagne embraſſe la réforme de Luther. Le Dannemarck, la Suède, la Saxe, les Etats de Brunſwick, de Heſſe, & les villes de Strasbourg & de Francfort ſe déclarent pour la nouvelle

doctrine. Qu'on ne croie cependant pas que Luther fût un ſçavant du premier ordre, ni qu'il eût une éloquence perſuaſive. Si l'on veut connoître ſon ſtyle, & apprendre avec quelle groſſière brutalité il traite ſes adverſaires, & ſur-tout le pape, on n'a qu'à jetter les yeux ſur les phraſes ſuivantes. « Petit pape, petit papelin, vous êtes » un âne, un ânon; allez doucement; il » fait glacé; vous vous rompriez les jambes; » & on diroit: Que diable eſt-ce-là? Le petit » ânon de papelin eſt eſtropié: un âne ſçait » qu'il eſt âne; une pierre ſçait qu'elle eſt » pierre. Mais ces petits ânons de papes ne » ſçavent pas qu'ils ſont ânes. »

On aſſure que le nonce Alexandre ſollicita vivement Charle-Quint de faire arrêter Luther, nonobſtant ſon ſauf-conduit; mais l'empereur lui répondit: « Je ſçais que Si- » giſmond, ſans égard à la foi publique, a » livré Jean Hus aux bûchers qu'ont allumés » les peres de Conſtance; je ne veux pas » avoir à rougir comme Sigiſmond. »

Le Luthéraniſme, en jettant ſes profondes racines, étendoit au loin ſes rameaux. Déja les partiſans de la nouvelle doctrine étoient diviſés entr'eux, & incertains ſur ce qu'ils vouloient croire. Ils ne s'accordoient que dans leur haine pour la cour de Rome. A la place des abus qu'ils condamnoient, ils ſubſtituoient d'autres abus.

Storck, né en Siléſie, coupe encore plus dans le vif, que le moine Luther. Il eſt le fondateur de la ſecte des Anabaptiſtes. Un certain Muncer en eſt l'apôtre : l'un & l'autre font des proſélytes avec le fer. Luther avoit flatté l'avarice des princes, pour les attirer dans ſon parti. Storck oſe prêcher l'égalité aux habitans de la campagne. Il peint les ſeigneurs comme des tyrans : il ramene tout à la loi primitive de nature ; & les payſans ſe rangent ſous ſes drapeaux. Ces deux enthouſiaſtes ravagent la Souabe : Storck y reſte ; & Muncer paſſe en Thuringe où bientôt il force Mulhauſen à ſe rendre. Ce prédicateur déſintereſſé ne laiſſe pas de tirer à lui tout l'or des citoyens. On frémit des brigandages que commirent ces tigres déchaînés ; & l'on ne ſçait comment concilier cette fureur aveugle, qui les faiſoit agir, avec les juſtes demandes inſérées dans un manifeſte qu'ils publierent. Ils y exigeoient ſimplement, « qu'on ne »levât ſur eux que les dîmes des bleds, & »qu'elles fuſſent employées à ſoulager les »pauvres ; que la chaſſe & la pêche leur »fuſſent permiſes ; qu'ils euſſent du bois »pour ſe bâtir des cabanes & pour ſe ga»rantir du froid ; qu'on modérât leurs cor»vées, &c. » Quel légiſlateur n'eut approuvé ces articles ?

Ces payſans mirent à leur tête un gentilhomme.

tilhomme. Ils furent battus par le vieux Frédéric, duc de Saxe. Muncer, pris, abjura ſes erreurs, & perdit la tête. Un faux zèle de religion ne l'avoit point animé. En conduiſant des enthouſiaſtes, il ne cherchoit que la fortune & l'autorité. Fiffler, ſon diſciple, pris comme lui, & exécuté, mourut perſuadé; & Storck alla prêcher en Siléſie, d'où il envoya des apôtres juſqu'en Pologne.

Philippe, landgrave de Heſſe, un des zélés protecteurs de la nouvelle doctrine, prétend, du vivant de ſa femme, Chriſtine de Saxe, épouſer une demoiſelle, nommée *Catherine de Sáal*. Le fait n'eſt pas difficile à croire; mais s'imaginera-t-on que ce projet avoit pour principe la délicateſſe de ſa conſcience? Philippe penſoit qu'avec la permiſſion de Luther, il pouvoit tranſgreſſer une loi dont il reconnoiſſoit l'autorité. Il préſente une requête à ſon égliſe; & tels ſont les motifs dont il appuie ſa demande: « Ma femme eſt laide; » elle ſent mauvais; elle s'ennyvre: mon » tempérament me rend le plaiſir abſolu» ment néceſſaire; &, par cette raiſon, je » ſuis ſouvent tombé dans la fornication. » Ce ſingulier expoſé n'auroit peut-être pas réuſſi auprès des miniſtres Luthériens, ſi le landgrave n'eût ajoûté plus politiquement, qu'au défaut de la diſpenſe de Lu-

ther, il pourroit bien s'adreſſer à la cour de Rome, qui ne la lui refuſeroit pas. Le ſynode réformé, convaincu du beſoin de la diſpenſe par cet argument ſans réplique, ſigne la permiſſion ſi humblement demandée. Philippe, de l'avis même de ſa femme, épouſe ſa concubine; & Luther oſe ce que le deſpotiſme des papes les plus turbulens auroit craint de ſe permettre. C'étoit pourtant ce Luther qui attaquoit effrontément l'abus que la cour de Rome faiſoit de ſon autorité.

[1526.]

La mort de Frédéric, électeur de Saxe, auquel ſuccede Jean ſon frere, ſurnommé *le Conſtant*, affermit le Luthéraniſme dans cette partie de l'Allemagne. Jean fait publier la réforme dans tous ſes Etats. Il abolit à jamais l'autorité des papes ſur ſes ſujets: il caſſe tous les ordres monaſtiques, & permet à tous les moines de ſe marier.

Tandis que la diète de l'Empire délibere ſi elle accordera des ſecours à Louis, roi de Hongrie & de Bohême, attaqué par les Turcs, Soliman entre dans ce royaume, & ſe rend maître de pluſieurs villes. L'armée de Louis joint celle du Sultan dans la plaine de Mohats. En moins d'une heure, la bataille s'engage. Les Hongrois, ac-

tablés par le nombre, ſont défaits, maſſacrés & mis en fuite. Louis périt dans un marais. Cette victoire de l'armée Ottomane lui ouvre les portes de Bude qui eſt miſe au pillage. C'eſt dans ce déplorable moment qu'eſt brûlée la fameuſe bibliotheque raſſemblée avec tant de frais & de ſoins par Mathias. Soliman ſauve des flammes quelques ornemens du palais des rois de Hongrie, entr'autres, deux ſuperbes colomnes, & trois ſtatues d'Apollon, de Diane & d'Hercule. Nous ne rapporterons pas ce que prétendent quelques hiſtoriens, qu'après la bataille, Soliman fit, de ſang froid, trancher la tête à quinze cens gentilshommes : nous omettrons auſſi qu'il pleura quelques minutes après, en voyant les portraits du roi Louis, & de Marie d'Autriche, ſon épouſe. Deux faits auſſi contradictoires ne forcent pas la crédulité. Soliman vouloit rendre la Hongrie tributaire, ou s'ouvrir, par la conquête de ce royaume, un chemin libre au cœur de l'Allemagne. Il étoit généreux : il ne fit certainement point couper quinze cens têtes pour le plaiſir de voir couler du ſang, & ne verſa pas des larmes ſur des peintures, lorſque la mort de Louis ſembloit lui aſſurer le ſuccès de ſon entrepriſe.

[1527.]

La fortune de Charle-Quint fait prendre au pape Clément VII le parti de la France. Le connétable de Bourbon, qui commandoit en Italie une armée d'Eſpagnols, d'Italiens & d'Allemands, mal diſciplinée & encore plus mal payée, vole à Rome, malgré une trève ſignée entre le pape & le vice-roi de Naples. On eſcalade les murs de cette capitale du Monde Chrétien : Bourbon eſt tué, en montant ſur la muraille ; mais Rome eſt priſe, livrée au pillage, ſaccagée ; & le pape, réfugié dans le château Saint-Ange, s'y trouve priſonnier. Tous les excès que peut commettre une ſoldateſque furieuſe, les habitans de Rome les éprouverent. Les femmes, les filles furent violées, les temples profanés, les tombeaux de la baſilique de S. Pierre ouverts, & la chapelle pontificale convertie en écurie. Ce ſac dura neuf mois, & le pillage fut eſtimé au-delà de dix-ſept millions d'écus. Les Allemands s'enrichirent ; mais preſque tous y creverent de débauche.

Tandis que Rome étoit dans la déſolation, & que le pape ſe trouvoit priſonnier dans le château Saint-Ange, Charle-Quint, croyant tromper l'Europe, & faire croire qu'il n'avoit aucune part à ces abo-

minations, ordonnoit des prieres & des processions en Espagne, pour l'élargissement du saint pere. Il assistoit dévotement à ces pieuses cérémonies, un gros chapelet à la main.

Les Espagnols, qui se trouvoient à Rome, firent imprudemment, devant le pontife, l'éloge de ces procédés captieux; mais on prétend qu'il leur répondit:

. . . . . *Quid vota furentem,*
Quid delubra juvant? Æneid. 4.

» Que sert d'adresser au ciel des vœux & » des prieres en faveur de celui qu'on se » plaît d'accabler du poids de sa fureur? »

[1528.]

Lorsque le pape Clément VII fut en liberté, le vice-roi de Sicile, & les autres ministres de l'empereur vinrent se jetter à ses pieds, pour lui demander l'absolution. Clément leur fit cette réponse: » *Ave, rex* » *Judæorum; & dabant ei alapas.* Nous » vous saluons, roi des Juifs; & ils lui don» noient des soufflets. »

Après une dispute publique, la Messe est abolie à Strasbourg. Les villes impériales d'Ulm, d'Augsbourg, & quelqu'autres se déclarent Luthériennes. Berne, Genève, Constance abjurent la Religion Catholique.

Chaque Etat met quelque modification particuliere dans ſa croyance. Ainſi les peuples les moins policés de l'Europe, dans ce tems, les Bohêmes, les Allemands & les Suiſſes arrachent la moitié du Monde Catholique à l'Egliſe de Rome.

La France & l'Angleterre paroiſſoient ſouhaiter la paix; mais Charle-Quint ſembloit y faire naître, à chaque inſtant, de nouveaux obſtacles. Les miniſtres de France & d'Angleterre, ne pouvant réuſſir dans leur miſſion auprès de l'empereur, annoncerent leur départ, après qu'ils ſe furent aſſurés d'un ſauf-conduit, tant qu'ils ſeroient ſur les terres de ſa domination. Ces précautions priſes, ils lurent chacun un Mémoire ſéparé qui contenoit une déclaration de guerre à ce prince. Charle-Quint répondit en particulier aux deux Mémoires. Il flatta Henri VIII, & ſe répandit en invectives contre François I. Il l'accuſa de n'avoir pas répondu à un cartel qu'il lui avoit envoyé deux ans auparavant. Le roi de France, à qui l'on rendit ce reproche, en fut indigné. Pour ſe juſtifier, il fit appeller l'ambaſſadeur de Charles, & voulut lui remettre un cartel de défi, par lequel il appelloit l'empereur en duel; mais, l'ambaſſadeur refuſant de s'en charger, il l'envoya par un héraut d'armes, qui le remit à Charle-Quint à Valladolid. L'empereur reçut ce cartel,

& en renvoya un de ſa part au roi de France, par un nommé *Bourgogne*, & marqua pour le lieu du combat une petite iſle que forme la riviere qui paſſe à Fontarabie.

Le hérault d'armes de l'empereur n'obtint qu'avec beaucoup de difficulté la permiſſion d'entrer à Paris, avec ſa cotte d'armes. Le roi, environné de toute ſa cour, l'attendoit ſur ſon thrône. Dès que Bourgogne parut, & qu'il voulut commencer ſon diſcours, François I l'interrompit, & lui dit qu'il lui donnât ſeulement la ſûreté du champ de bataille. Le hérault voulut inſiſter & remettre un écrit. Le roi refuſa de l'entendre. On prétend qu'on lui inſinua que, s'il paſſoit outre, on le feroit pendre. Ainſi finit cette affaire qui tient beaucoup à l'ancienne chevalerie ; & les deux princes ſe contenterent de s'être envoyé mutuellement des défis réciproques.

Henri VIII envoie complimenter le pape Clément VII ſur la liberté que l'empereur vient de lui rendre, &, en même tems, lui offrir quatre mille Anglois pour la garde de ſa perſonne. Le ſaint pere ne put s'empêcher de répondre à ce compliment tardif : « Il auroit été à ſouhaiter que les alliés » euſſent fait leurs efforts pour me tirer de » priſon, lorſque j'y étois. Ils ne ſeroient » pas à la peine d'offrir de me garder, main» tenant que je ſuis en liberté. »

[1529.]

Cette année eſt remarquable par la paix conclue à Cambrai, entre l'empereur & le roi de France, par l'entremiſe de Marguerite de Savoye, & de Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-bas. Ce traité, par cette raiſon, fut appellé la *paix des dames.*

Dans ce traité, il eſt dit, Article IV, qu'on fera le mariage du prince Alexandre de Medicis, avec Marguerite, fille naturelle de l'empereur, dès qu'elle ſera en âge.

Marguerite, dont il eſt parlé, étoit le fruit de la premiere inclination de Charle-Quint. Sa mere étoit fille de Jean Vangeſt, & de Marie Coquamba, tous deux ſortis de deux familles nobles d'Oudenarde. En 1510, ces deux perſonnes moururent de la peſte, & laiſſerent Marguerite âgée de cinq ans, ſous la conduite d'Antoine Delalin, marquis d'Hoëſtrat, & d'Elizabeth Culembourg ſon épouſe. A peine Marguerite eut-elle atteint ſa treizieme année, qu'elle fut recherchée en mariage, à cauſe de ſa beauté, par un gentilhomme nommé *Vangel*; mais elle le refuſa. Charles, à ſon retour d'Eſpagne, en 1521, vit Marguerite, & en devint éperdûment amoureux. (Les hiſtoriens prétendent que ſes courtiſans la lui firent remarquer dans un

bal.) L'empereur s'ouvrit de sa passion au comte de Culembourg, en lui disant « qu'il » avoit eu beaucoup de plaisir à penser, » toute la nuit, à la belle Vangest; mais qu'il » en auroit bien eu davantage, s'il l'avoit » tenue entre ses bras. » Ce bon seigneur lui répondit « qu'il s'offroit à lui faire ce plai- » sir, s'il le vouloit. » L'empereur reçut cette offre avec joie, & lui recommanda seulement « de le faire secrettement, tant » pour l'honneur de sa fille que pour le sien. »

Marguerite resta enceinte; & sa grossesse fut tenue secrette. Charles exigea du comte & de la comtesse d'Hoëstrat, qu'ils déclareroient publiquement devant un notaire, qu'ils avoient élevé cette fille dans leur maison, pour en faire leur unique héritiere.

Cependant Marguerite accoucha d'une fille, qui reçut au baptême le nom de *Marguerite*, comme sa mere. Quelque tems après, l'empereur revint en Flandres, & voulut voir la mere & l'enfant. Marguerite lui parut toujours charmante. Elle étoit sage, & lui jura « qu'elle s'estimoit heu- » reuse d'être la mere du premier fruit des » amours d'un si grand empereur. » L'Histoire nous a conservé les termes de la réponse de Charles. « Et moi, dit-il, j'ai » tant de joie de la naissance de ce fruit com- » mun de notre amour, que je vous aime- » rai comme la plus chere favorite de mon

» cœur ; & je vous promets d'aimer notre » fille commune, autant qu'un pere peut » aimer ſes enfans. » L'empereur mit la jeune Marguerite entre les mains de la princeſſe Marguerite ſa tante, fille de l'empereur Maximilien, qu'il avoit déja fait gouvernante des Pays-bas, en 1526. Elle fut ſur le point d'épouſer Alphonſe d'Eſte, duc de Ferrare ; mais ce mariage n'eut pas lieu.

L'empereur aſſemble une diète à Spire. Il y fait publier un décret qui impoſe ſilence aux novateurs, juſqu'à la tenue d'un concile général. Les princes & les villes, qui favoriſent la nouvelle doctrine, proteſtent contre ce décret, & déclarent authentiquement qu'elles ne changeront rien dans leurs opinions, juſqu'à la tenue d'un concile, ou d'un ſynode national d'Allemagne. C'eſt de cette célèbre proteſtation qu'eſt venu le fameux nom de *Proteſtans*, qui fut donné aux hérétiques de l'Empire, & qu'ont adopté depuis les ſectateurs de Calvin, trop humiliés des titres qui leur étoient donnés, tant en France qu'en Allemagne.

Soliman, avec une armée forte de cent cinquante mille hommes, vient ſe préſenter devant Bude. Le comte Nadaſti, trop foible pour défendre la place, ſe retire dans la citadelle avec ſept cens Allemands ; & les magiſtrats apportent au Sultan les clefs de leur ville. Les Turcs battent la ci-

tadelle avec furie ; l'artillerie foudroie les remparts, & une mine fait écrouler une partie des fortifications. Il fallut ſe ſoumettre, aux ſeules conditions d'avoir vie & bagues ſauves. Nadaſti, que les ſiens avoient jetté dans un cachot, parce qu'il vouloit s'enſevelir ſous les ruines de ſa place, eſt conduit à Soliman qui le remet à la diſcrétion de Jean, vaivode de Tranſilvanie. Jean étoit généreux. Il traita ſon priſonnier avec bonté ; &, plein d'eſtime pour ſa valeur, il lui donna le choix, ou de reſter à ſon ſervice, ou de retourner à celui de Ferdinand. « Un homme » de cœur, répondit Nadaſti, ne fait qu'un » ſerment de fidélité dans ſa vie. J'ai fait le » mien à Ferdinand ; & je mourrai, avant » que d'y manquer. » Le vaivode ne le preſſa plus ; l'eſtima davantage, & le renvoya comblé d'honneurs & de préſens.

Soliman vient aſſiéger Vienne ; mais Vienne eſt toujours l'écueil des Turcs. Les bourgeois ſe joignent à la garniſon pour la défenſe commune. Ils rendent inutiles tous les efforts de l'ennemi. Le ſuperbe Soliman, après trente jours de tranchée ouverte, eſt forcé de ſe retirer avec perte ; & c'eſt Frédéric le Belliqueux, frere de l'électeur palatin, dernier électeur de la premiere branche palatine, qui a la gloire de rétablir les affaires de la maiſon d'Autriche ; de ſauver

l'Allemagne, & d'humilier le vainqueur de la Hongrie.

[1530.]

Antoine de Leve ſe rend à Plaiſance, pour faire ſa cour à l'empereur Charle-Quint. Ce prince lui fait l'accueil le plus honorable. De Leve étoit plus que ſeptuagénaire. Charles le fait aſſeoir près de ſa perſonne, & veut abſolument qu'il ſe couvre; &, comme ce grand général marquoit quelque répugnance à mettre ſon chapeau, l'empereur le poſe lui-même ſur ſa tête, en diſant: « Un capitaine Italien, qui a ſervi » glorieuſement pendant ſoixante campa» gnes, mérite bien de jouir des priviléges » des grands d'Eſpagne, & d'être aſſis & » couvert, à l'âge de ſoixante & treize ans, » en préſence d'un empereur qui n'en a que » trente. »

Charles ſe fait couronner empereur à Boulogne par le pape Clément VII. Il prend le ſurplis & l'aumuſſe, & eſt reçu chanoine de S. Pierre & de S. Jean de Latran. Il fait diacre à la Meſſe que chante le pontife; lui donne à laver, & communie de ſa main. On procede enſuite au couronnement. Charles, revêtu du manteau impérial, s'agenouille devant le pape aſſis, qui lui préſente le ſceptre d'or, en

prononçant ces paroles : « Empereur, notre » fils, prenez ce ſceptre, & ſervez-vous » en pour régner ſur les peuples de l'Em- » pire, auxquels Dieu, nous, & les élec- » teurs, nous vous avons trouvé digne de » commander. » Puis lui donnant l'épée, le pape lui dit : « Prenez cette épée, de » laquelle vous devez vous ſervir pour la » défenſe de l'égliſe contre les ennemis de » la foi ; » & lui remettant le globe : » Ce globe, dit-il, que nous vous don- » nons, repréſente le monde que vous de- » vez gouverner avec beaucoup de vertu, » de religion & de fermeté ; » puis lui poſant ſur la tête une couronne d'or enrichie de pierreries, eſtimée cent mille ducats : » Charles, ajouta-t-il, recevez cette cou- » ronne, qui doit ſervir de témoignage à » toute la terre, de l'autorité qui vous eſt » conférée, pour vous faire honorer, ſervir » & obéir de tous les peuples qui ſont ſou- » mis à votre puiſſance. » On ne trouve aucun document authentique qui atteſte que, dans cette cérémonie, il y ait eu ni baiſement de pieds, ni mule à conduire, quoique quelques auteurs Ultramontains l'aient avancé.

Deux jours après ce couronnement, un accident imprévu penſa changer cette fête en deuil. Pendant que l'empereur traverſoit une galerie pour ſe rendre à l'égliſe,

une poutre tomba preſqu'aux pieds de ce prince, & bleſſa quelques ſeigneurs de ſa ſuite. Quelle heureuſe circonſtance pour ces eſprits foibles & bornés, qui voient dans les moindres événemens préſens des rapports avec ce qui doit arriver dans la ſuite ! Ils déciderent que Charles ſeroit le dernier roi des Romains, couronné en Italie. Leur prédiction a eu lieu. Mais quel rapport direct peut avoir la chute d'une poutre avec des raiſons politiques, qui ont fait négliger aux empereurs d'aller prendre à Rome la couronne impériale ? L'Hiſtoire eſt cependant deshonorée par ces fauſſes idées ; & il n'y a pas long-tems que la plus ſaine partie des lecteurs mépriſe ces extravagances.

Clément VII aimoit ſa famille, & la paſſion dominante de ce pape étoit de procurer ſon illuſtration & ſon avancement. Il obtint de Charle-Quint que ſon neveu Alexandre de Médicis, ſeroit, à perpétuité, reconnu Souverain de Florence, ſa patrie, aux conditions qu'il tiendroit cet Etat à titre de Fief de l'Empire. Telle eſt l'origine de la puiſſance des grands ducs de Florence, qui doivent toute leur grandeur à l'ambition de Clément VII, & à la libéralité de Charle-Quint. Après les réjouiſſances qui accompagnerent l'inſtallation d'Alexandre de Médicis dans Florence, le

pape revint à Rome, & il y fut reçu avec la plus grande magnificence; mais, au milieu de ſa joie, il ne put échapper aux railleries ſanglantes de Paſquin, qui dit : *Papa Cle-* » *mente vuole far la ſua caſa ricca, e Roma* » *pezzente.* Le pape Clément veut enrichir » ſa famille, & réduire Rome à la mendi- » cité. »

A l'ouverture de l'aſſemblée d'Augsbourg, Charle-Quint ordonne à l'électeur de Saxe de faire, à la Meſſe du S. Eſprit, les fonctions de grand-maréchal de l'Empire, c'eſt-à-dire de porter l'épée impériale. Si c'étoit un piége pour embarraſſer l'électeur, il étoit adroit. En obéiſſant, il contrevenoit à la nouvelle doctrine dont il faiſoit profeſſion : en refuſant, il ſe mettoit dans le cas de perdre cette éminente dignité. Il conſulta ſes théologiens, qui tous déciderent « que, dans cette occaſion, la Meſſe » du S. Eſprit devoit être regardée comme » une double cérémonie *religieuſe* & *civile*, » & que, la conſidérant ſimplement ſous ce » dernier rapport, l'électeur pouvoit, en » ſûreté de conſcience, aſſiſter à la Meſſe, » comme à une cérémonie civile, dont il » ne lui étoit pas plus poſſible de s'abſenter, » que de la convocation de la diète, dont » elle faiſoit partie. Ils ajoûterent que » leur déciſion étoit fondée ſur le conſeil » du prophète Eliſée qui ne déſapprouva

» pas que le général des armées de Syrie » s'inclinât dans un temple d'idoles, lorſ- » que ſon roi, appuyé ſur ſon bras, s'incli- » noit devant elles. »

[1531.]

L'empereur fait élire roi des Romains Ferdinand d'Autriche, ſon frere, déja roi de Hongrie & de Bohême. Mais, s'il goûta quelque ſatisfaction à le voir revêtu de cette éminente dignité, la perte, qu'il fit de ſa tante Marguerite d'Autriche, le toucha ſenſiblement.

Cette princeſſe n'avoit encore que deux ans, lorſqu'elle fut accordée avec Charles, dauphin de France, depuis roi, ſous le nom de *Charles VIII.* L'archiduc Maximilien ſon pere lui avoit donné pour dot les comtés d'Artois, de Bourgogne, d'Auxerre, de Charolois & de Boulogne. Il avoit joint à ces riches poſſeſſions les ſeigneuries de Salins, de Bar-ſur-Seine, & de Roye. Conduite en France, elle avoit été élevée dans le château d'Amboiſe, auprès de la reine Charlote de Savoye, avec les enfans de France; mais Charles VIII, ayant réſolu d'épouſer Anne, héritiere de Bretagne, renvoya Marguerite aux Pays-bas.

Cette princeſſe fut enſuite demandée en mariage, par Jean, prince de Caſtille, héritier

ritier préſomptif du royaume d'Aragon. Elle s'embarque à Fleſſingue, pour paſſer en Eſpagne : une horrible tempête ſurprend la flotte, à la vue des côtes de l'Angleterre. La grandeur du péril n'accable pas Marguerite : elle montre un courage au-deſſus de ſon ſexe ; &, tandis que chacun ſe prépare à la mort, tranquille au plus fort du danger, elle écrit les vers ſuivans dans un billet :

Cy gît MARGOT la gentil' damoiſelle,
Qu'a deux maris, & ſi mourut pucelle.

Elle enveloppe ce papier dans de la toile, & l'attache à ſon bras, avec ſes plus précieux diamans, eſpérant que, par-là, elle ſe fera reconnoître, & qu'on l'enterrera avec les honneurs dûs à ſa qualité. Cependant le ſoleil commence à percer les nuages qui le couvrent. Le ciel reprend ſa ſérénité, la mer ſon calme ; & la flotte cingle auſſi-tôt vers le port d'Hampton en Angleterre. Après s'y être rafraîchie pendant quelques jours, elle remet à la voile, & arrive heureuſement à Burgos où le mariage de Marguerite fut célébré avec magnificence ; mais ces liens durerent peu. Le prince Jean mourut le 4 d'Octobre 1498, & laiſſa ſon épouſe enceinte d'un fils dont elle accoucha avant terme.

Marguerite quitta bientôt l'Eſpagne, &

revint à Bruxelles où elle fixa son séjour. Son veuvage ne fut pas de longue durée. Dès le 16 de Septembre 1501, elle épousa Philibert de Savoye, & lui apporta en dot trois cens mille écus d'or; & on lui établit un douaire de douze mille écus assignés sur le comté de Romont, au pays de Vaud. Elle ne vécut que trois années avec ce nouvel époux. Après sa mort, Marguerite passa en Allemagne, auprès de l'empereur Maximilien son pere. Elle fut ensuite gouvernante des Pays-bas, & négocia le fameux traité de Cambrai, avec Louise de Savoye, mere de François I, roi de France.

Cette année, on brûle à Inspruck un Fanatique nommé *Huter*. C'étoit un de ces malheureux Anabaptistes, qui, poursuivis par-tout, s'étoient réfugiés dans la Moravie. Huter, homme simple, & infatué des principes de l'égalité primitive, la prêchoit publiquement. Il ne traînoit point après lui le carnage, comme avoient fait les disciples de Storck & de Muncer. Ennemi du sang, il ne permettoit pas même à ses prosélytes de porter des armes. Il regardoit tous les hommes comme ses freres, & tous les biens comme un unique bien appartenant à la société commune. Les conséquences d'une telle doctrine prononcerent son arrêt.

Le landgrave de Hesse tenta vainement de rapprocher les sentimens & les esprits.

Luther & le fameux Melanchthon, autre ſectaire ; qui s'accordoit dans pluſieurs points avec Luther ; mais qui le contrecarroit dans d'autres ; auroient trop perdu à ſe prêter à aucun arrangement raiſonnable. S'il n'eût été queſtion purement & ſimplement que de religion dans la querelle, il n'eſt guères douteux que la paix n'eût été bientôt conclue ; mais la politique & l'intérêt voyoient les choſes avec d'autres yeux. Il s'agiſſoit de s'enrichir aux dépens des grands biens eccléſiaſtiques, & ſur-tout de retenir la puiſſance impériale dans des bornes étroites. On aima bien mieux enviſager une guerre civile, que de renoncer à l'avantage de dépouiller les riches bénéficiers.

Rhodes, ce fameux boulevard de la Chrétienté, venoit de tomber au pouvoir de Soliman. L'année 1523 avoit été l'époque de la gloire du Croiſſant. Lors de la reddition de cette iſle, le grand-maître, Villiers de l'Iſle-Adam, s'étoit fait préſenter au Sultan, avec ce qui lui reſtoit de chevaliers. Soliman les reçut avec cette bonté que le vulgaire ignorant ne ſuppoſe pas dans un infidele ; &, dès le lendemain, ſans eſcorte, accompagné d'un ſimple domeſtique, il alla rendre au grand-maître la viſite qu'il en avoit reçue, & lui dit, en le quittant : « Quoique je ſois venu ſeul » ici, ne croyez pas que je manque d'une

» bonne eſcorte ; car j'ai avec moi ce que » j'eſtime mieux qu'une armée entiere, » la parole & la foi d'nn ſi illuſtre grand- » maître & de tant de braves chevaliers. »

Les chevaliers, chaſſés de Rhodes, ſe retirerent à Candie, & de-là à Meſſine ; & l'empereur Charle-Quint leur fit la conceſſion de l'iſle, ou plutôt du rocher de Malte. Cet évènement fit dire à un obſervateur de ce ſiécle : « Le préſent, que Char- » les fait aux chevaliers de Rhodes, ne vaut » pas le papier qu'on a employé à en écrire » l'acte de donation. »

Charle-Quint voyoit avec une véritable douleur les progrès des Turcs dans la Hongrie. Il en écrit à François I, dans les termes les plus forts, & n'épargne rien pour l'engager à joindre ſes forces avec celles de l'Empire, dans une circonſtance auſſi critique. Il lui propoſe de lui envoyer une partie de la cavalerie de France, ſes galères, & une ſomme conſidérable d'argent. François I répond à l'ambaſſadeur qui lui faiſoit ces demandes : « Je ne ſuis pas ban- » quier ; &, par conſéquent, je ne prête » point d'argent. D'ailleurs, quelle appa- » rence qu'un monarque auſſi puiſſant » qu'eſt l'empereur, qui tire tant d'or des » Indes, demande ſérieuſement des ſecours » pécuniaires à un roi voiſin, dont il a » épuiſé les finances, en exigeant de lui une

» rançon exorbitante ? Si l'empereur a be-
» ſoin d'argent, il peut prendre ſur le mar-
» quis de Brandebourg les cinquante mille
» écus que cet électeur a reçu de mes mi-
» niſtres, pour me vendre ſon ſuffrage,
» lors de la diète d'élection ; & moi je gar-
» derai ma cavalerie & mes galères pour
» couvrir mes provinces. »

Charle-Quint ne vouloit être loué ni blâmé. Il appelloit ſes hiſtoriens, Paul-Jove & Sléidan, *ſes menteurs*, parce que le premier avoit dit trop de bien de lui, & le ſecond trop de mal.

[1532.]

L'évêché de Malte eſt à la nomination des rois de Sicile. Ce ſiége étant venu à vaquer, les chevaliers propoſerent à l'empereur Charle-Quint pluſieurs perſonnages reſpectables pour le remplir, & eurent l'attention de ne déſigner, dans leur liſte, que des ſujets de ſa Majeſté, excepté un nommé *Boſius*. Le pape Clément VII recommanda Boſius avec inſtance, & écrivit en ſa faveur à Charles. L'empereur, au lieu de choiſir un de ſes ſujets pour remplir cet évêché vacant, fit choix de Boſius, prélat du premier mérite, & crut, par cette nomination, faire ſa cour au ſouverain pontife. Il l'en fit informer par ſon ambaſ-

ſadeur. L'incertain Clément VII répondit au miniſtre qui lui annonça cette nouvelle : « C'eſt-à nous, & non à Charles, » qu'il appartient de pourvoir à cette égliſe, » vu que le gouvernement a changé de » face. » Cependant l'empereur, dans la donation qu'il avoit faite de l'iſle de Malte aux chevaliers de Rhodes, s'étoit expreſſément réſervé tous les droits de la couronne de Sicile. Charles, ayant appris cette réponſe du pape, ne put s'empêcher de dire en plein conſeil : « Je ne me » ſuis jamais fié à ce pape, parce que j'ai » vu que, dans toutes ſes actions, il y » avoit quelque fourbe ſecrette & cachée ; » mais, pour cette fois, j'avoue que j'y ai » été trompé. » Le pape ne prétexta d'autre raiſon de ſon inconſtance, que l'intervalle écoulé entre la demande qu'il avoit faite de Boſius, & la nomination de Charle-Quint, ajoûtant que, dans ces occaſions, » lorſqu'un pape prie, il commande. »

[1533.]

Trop d'intérêts divers déſuniſſoient François I & Charle-Quint, pour eſpérer une réconciliation ſincere entre ces deux princes. Un nouveau ſujet de querelle les brouille plus que jamais. Jacques Maraviglia, Lombard de nation, ayant gagné de

grands biens en France, brûloit d'en aller faire parade dans ſa patrie. Il fait ſupplier François I de lui permettre de retourner à Milan. Ce prince y conſent & le charge, en même tems, de s'informer des diſpoſitions du duc, par rapport à l'empereur. Maraviglia, financier plus faſtueux que fin négociateur, arrive à Milan avec le cortège d'un prince. Il répand l'or de tous côtés : il en accable les courtiſans du duc Sforce, & lui fait à lui-même des préſens d'un prix conſidérable. Sforce, loin d'être flatté de la faſtueuſe prodigalité de ſon ſujet, s'en trouve humilié. Il cherche à pénétrer Maraviglia ; &, bientôt, le gauche négociateur lui déclare ce dont il eſt chargé. Le duc de Milan n'étoit pas éloigné de prendre les intérêts de la France ; mais l'empereur avoit les yeux ouverts ſur ce qui ſe paſſoit. Soupçonnant une partie de la vérité, il écrit au duc une lettre foudroyante, dans laquelle il lui reproche une correſpondance criminelle avec François I. Sforce, terraſſé par ce billet, ſe diſculpe mal. Il a perdu les bonnes graces de Charle-Quint par une infidélité : il veut les regagner par un crime. Par ſon ordre, des gens apoſtés inſultent, dans les rues de Milan, Maraviglia, dont une partie de la populace prend la défenſe. Le déſordre augmente ; un des gens du duc y périt.

Là-deſſus, on intente un procès criminel au financier. Il eſt arrêté, mis en priſon, jugé & condamné à perdre la tête. Sforce ne ſe ſouvient plus que cet homme a été chargé de propoſitions de la part du roi de France, & qu'il a du crédit auprès de ce prince. Il n'entend que les menaces de l'empereur. Il oublie le droit des gens, & les loix des nations, & ſigne cette injuſte ſentence. L'exécution de Maraviglia fut pour les peuples le ſignal de nouvelles miſeres.

La magnificence avec laquelle Doria reçut à Gènes l'empereur Charle-Quint, fit dire à quelques-uns qu'il falloit qu'il eût emprunté toute la vaiſſelle d'or & d'argent de la république & du duché de Milan. Ce diſcours fut rendu à Doria, ſelon l'uſage. Piqué au vif de cette maladroite raillerie, il fit écrire ces mots, en très-gros caractères, ſur la porte de ſon palais : « Tout ce qu'il y a ici de meu-» bles eſt à moi, par la grace de Dieu, & » au ſervice de l'empereur. » Charles, en revenant d'une promenade, lut cette inſcription : « Je vous ai, lui dit-il, ſeule-» ment fait prince ; mais vous m'avez fait » voir, par la magnificence avec laquelle » vous m'avez reçu, que vous n'êtes pas » moins puiſſant qu'un roi. »

[1534.]

Cette année, mourut à Lyon, dans la plus affreuſe miſere, Corneille Agrippa, né à Cologne, de l'illuſtre maiſon de Nettes-Heim, & l'un des plus ſçavans hommes de l'Allemagne. Il avoit un eſprit cultivé & profond : nulle ſcience ne lui étoit étrangère ; mais l'inconſtance de ſon caractere lui fit ſouvent changer de patrie & de profeſſion. D'abord il enſeigna la théologie à Pavie ; & des opinions extraordinaires, qu'il s'appliquoit à répandre, ne lui laiſſerent pas la liberté d'y fixer ſon ſéjour. Il voulut quitter les diſputes de l'école, & ſe jetter dans la politique ; ce qui l'engagea à ſolliciter une place de ſecrétaire auprès de l'empereur Maximilien. L'ayant obtenue, il s'en dégoûta bientôt, & voulut embraſſer le parti des armes. Plein de courage & d'adreſſe, il ſervit avec diſtinction, ſept années conſécutives, dans les armées de Maximilien, pendant les guerres d'Italie. Agrippa s'étant ſignalé dans pluſieurs circonſtances périlleuſes, l'empereur lui accorda le titre de *chevalier* ; mais, ennuyé de cette profeſſion honorable, & devenu indifférent ſur la gloire qu'il venoit d'acquérir, cet inconſtant militaire ſe fit ſucceſſivement orateur du concile de Piſe, ſyndic de la ville de Metz,

médecin de la princeſſe Louiſe, mere de François I, & enfin hiſtoriographe de l'empereur Charle-Quint. Né avec un caractere peu liant, toujours mal où il ſe trouvoit, &, ſans contredit, ſupérieur à ceux qui l'entretenoient, il ne put jamais ſe maintenir chez les princes, qui le prirent à leur ſervice. Un Traité des ſciences occultes lui valut l'accuſation ridicule d'être magicien. Un autre Traité contre les moines mendians laiſſa croire qu'il favoriſoit le Luthéraniſme. Il parla, ſans doute, avec trop de liberté, ſur toutes ſortes de ſujets; fut malheureux dans tous les états qu'il embraſſa, & mourut, dit-on, pauvre & catholique.

Nous avons vu le paiſible Huter ſe rendre le chef d'une troupe de doux Anabaptiſtes, & périr à Inſpruck, au milieu des flammes, pour avoir prêché modeſtement l'égalité entre les hommes. Voyons une autre troupe de furieux Fanatiques déſoler une partie de l'Allemagne, au nom de Dieu. Celle-ci, compoſée auſſi de payſans, ne connoiſſoit d'autre paſſage de l'Ecriture, ſinon qu'il faut exterminer ſans pitié les ennemis du Seigneur. Chacun de ces Enthouſiaſtes croyoit avoir le don de prophétie. Ce déluge de Barbares inonde la Weſtphalie, pays où les ſciences juſqu'alors avoient fait peu de progrès, & où,

par conſéquent, ils trouvent des auditeurs hors d'état de les contredire. Maîtres dans la province, ils ſurprennent la ville de Munſter, dont ils chaſſent l'évêque. Leur premier projet étoit d'établir parmi eux la Théocratie des Juifs, & d'être gouvernés par Dieu ſeul ; mais les circonſtances, dans toutes les ſectes, entraînent preſque toujours les eſprits au-delà de leurs vues ; & ils ſuivent, ſans s'en appercevoir, l'impulſion à laquelle les pouſſe une tête folle & brûlante. Mathis, prétendu prophète des Anabaptiſtes, eſt tué dans une affaire. Jean de Leyde, garçon tailleur, né à Leyde en Hollande, rompt tous les projets de la Théocratie. Il dit que Dieu lui eſt apparu, & on le croit. Il ajoûte que Dieu l'a nommé roi, & on n'oſe le contredire. Ce nouveau roi ſe fait couronner avec une pompe vraiment royale. Il fait battre monnoie, & prend pour armes deux épées, dans la même poſition que les clefs du pape. Jamais deſpotiſme n'égala celui de ce roi-prophète. Il n'a de loix que ſes volontés ; & perſonne ne murmure. D'abord il envoie dans les contrées de la baſſe Allemagne douze prédicateurs, ou apôtres, pour annoncer ſon règne, & prêcher ſa doctrine. Il prend pour modèle les anciens rois d'Iſraël, & prétend, comme eux, épouſer pluſieurs femmes. Dix-ſept ſont deſtinées à cet hon-

neur. Une d'entr'elles oſe murmurer : il lui tranche la tête ; & les ſeize autres forment une danſe autour du corps de cette malheureuſe victime du Fanatiſme.

Cependant l'évêque de Munſter avoit raſſemblé une petite armée, à la tête de laquelle il vint mettre le ſiége devant ſa ville épiſcopale. Jean de Leyde s'en étonna peu. Il joignoit à un courage réel une intrépidité peu commune. Prophete, roi & général, il en remplit les fonctions avec tant d'adreſſe, que, pendant une année entiere que dura le ſiége, les aſſiégéans furent pluſieurs fois à la veille d'abandonner leur entrepriſe. Un trait, ſemblable à celui qui arriva au ſiége de Béthulie, penſa changer la face des affaires. L'eſpoir d'être une nouvelle Judith, fait ſortir de la ville une femme Anabaptiſte. Elle s'inſinue dans le camp de l'évêque Waldeck ; &, comme cette fameuſe Juive, elle ſe flatte de coucher avec le prélat, & de lui couper la tête, pendant ſon ſommeil ; mais elle fut reconnue, & la corde fut le prix de ſon héroïſme.

Cependant la famine faiſoit des ravages horribles dans la ville aſſiégée : on murmuroit ; on parloit de ſe rendre. Jean de Leyde, l'épée à la main, contenoit les ſéditieux, & prétendoit s'enſevelir ſous les ruines de Munſter. Ses proſélytes le pré-

vinrent. Ils l'arrêterent, & ouvrirent leurs portes, ſe recommandant à la compaſſion du vainqueur.

Jean de Leyde ne perdit rien de ſon audace dans les fers. « Comment, malheu-» reux, lui dit l'évêque Waldeck, lorſ-» qu'on le lui préſenta, as-tu oſé te faire » roi ? ... Comment, lui répondit inſolem-» ment Jean de Leyde, étant évêque, as-» tu oſé te faire ſeigneur temporel ? ... J'ai » été élu par mon chapitre, dit le prélat.... » Et moi par Dieu même, reprit Jean de » Leyde.... Malheureux, ajoûta l'évêque, » quelle rage t'a donc pouſſé à réduire mon » peuple aux calamités que tu lui as cau-» ſées ? ... Mon cher Waldeck, repliqua » Jean de Leyde, le mal dont vous vous » plaignez, n'égale pas les plaintes que » vous en faites. Munſter étoit une ville » foible, lorſque nous en avons pris l'ad-» miniſtration : nous vous la livrons forti-» fiée. Je puis d'ailleurs vous faire rendre » au centuple tout l'argent qu'il vous en » a coûté. Enfermez-moi dans une cage ; » faites-moi tranſporter dans toutes les pro-» vinces de l'Europe ; ne tirez qu'un flo-» rin par tête, pour voir le roi de Sion ; » n'en doutez point, vous recueillerez de » de quoi acquitter vos dettes & de quoi » même augmenter vos revenus en effet. »

L'évêque Waldeck fit réellement enfer-

mer cet Enthousiaste dans une cage de fer. Après l'avoir fait promener de ville en ville, il le fit tenailler avec des tenailles ardentes, en 1536.

La fureur des Anabaptistes ne cessa point avec le supplice de Jean de Leyde. Répandus dans les Pays-bas, ils y méditoient des conquêtes, & ne désespéroient pas de s'y former un État. A la faveur des intelligences qu'ils entretenoient dans la ville d'Amsterdam, ils furent sur le point de se rendre maîtres de cette grande ville; mais la conjuration ayant été découverte, le supplice des conjurés fit évanouir leurs projets ambitieux.

On trouve encore des restes de cette fameuse secte dans quelques villes; mais ce ne sont plus les mêmes hommes. Les premiers étoient furieux, cruels. Le glaive à la main, ils prêchoient leurs erreurs, & s'abreuvoient avec joie du sang de ceux qui osoient leur résister. Actuellement ils sont doux, paisibles, citoyens modestes. Occupés du commerce & de leurs manufactures, on ne les distingue que par l'aptitude qu'ils ont au travail, & par les abondantes aumônes qu'ils répandent.

[1535.]

Le fameux corsaire Barberousse s'étoit

fait proclamer roi de Tunis, après avoir chassé de son thrône Muley Hassen. Ce prince a recours à Charle-Quint; &, pour l'engager plus efficacement à prendre sa défense, il lui promet de rendre à perpétuité le royaume de Tunis tributaire de celui d'Espagne, & de payer par chaque année trente livres d'or. Charles assemble son conseil. Tandis qu'on délibère, & que chacun apporte des raisons pour ou contre l'expédition dont il s'agit, l'empereur se leve; &, de l'air d'un prince qui a pris son parti, il dit: « Je déclare la guerre à Barberousse, & je passerai dans l'Afrique à » la tête de mon armée. »

Vers la fin du printems de cette même année, l'empereur s'embarque à Barcelone, sur une flotte formidable, commandée par le fameux André Doria. Le premier effort de ses armes va tomber sur la Goulette, forteresse réputée imprenable, & dans laquelle Barberousse avoit rassemblé l'élite de ses troupes. Pendant ce siége, qui coûta beaucoup aux Impériaux, Charles ne négligeoit aucune des précautions capables d'en hâter le succès. Ayant éprouvé que l'ennemi choisissoit préférablement les nuits pour attaquer ses retranchemens, il ne prenoit ni sommeil ni repos, & couroit sans cesse de quartier en quartier, pour visiter les sentinelles. Une nuit, entr'autres, feignant

de venir du côté des ennemis, il s'approcha d'une ſentinelle, qui lui demanda : « Qui va-là ? Charles, contrefaiſant ſa voix, répondit : » Tais-toi, tais-toi, je te ferai ta fortune ; » de ſorte que la ſentinelle, l'ayant pris pour un ennemi, déchargea ſur lui ſon mouſquet, dont la balle heureuſement ne l'atteignit point, ce prince s'étant mis auſſi-tôt à crier : « Je ſuis l'empereur. »

[1536.]

Ces tems étoient ceux du triomphe des héréſies, & chaque génie remuant cherchoit alors à faire des conquêtes ſur le vulgaire ignorant. Les dogmes de Calvin ſont tellement répandus dans l'Allemagne, qu'on ne peut ſe diſpenſer de faire connoître ce célèbre héréſiarque.

Calvin, dont le nom françois étoit *Chauvin*, né à Noyon, en 1509, fut élevé à Paris, chez un de ſes oncles, ſerrurier de profeſſion. Il étudia au collége de la Marche ; &, dès l'âge de vingt-cinq ans, il ſçavoit les langues grecque, hébraïque & ſyriaque. On prétend qu'il n'étoit pas profond théologien. Ce fut ſous l'Allemand Wolmar, profeſſeur en grec, à Bourges, qu'il puiſa les premiers principes de ſa doctrine. Il vint d'abord la répandre dans Paris. Il paſſa enſuite à Angoulême où il commença

commença ſon fameux livre *De l'Inſtitution Chrétienne.* Calvin ſongeoit à s'établir dans quelque ville. Il paſſa à Genève, & enſuite à Strasbourg, où il épouſa la veuve d'un Anabaptiſte. Il parcourut toutes les provinces de l'Allemagne; mais, les eſprits ne ſe trouvant pas aſſez diſpoſés en ſa faveur, il revint à Genève, ville alors pleine de troubles & de factions. Une partie des citoyens *, excitée par l'exemple des Suiſſes, ne reſpiroit que la liberté: l'autre favoriſoit les prétentions du duc de Savoye; ſoutenoit ſes droits ſur la ville, & le demandoit pour Souverain. Au milieu de cette fermentation, Calvin crut ne pouvoir mieux faire que de ſe fixer dans Genève.

Un nouveau ſujet de querelle brouille

---

* La partie des Genevois, qui penchoit pour la liberté, & ne vouloit point reconnoître de maître, s'appelloit *Eignots*, mot tiré de l'allemand, *Eydgenoſz* ou *Eydgnotſz*, qui ſignifie Confédérés, ou Défenſeurs alliés de la liberté. Ce terme avoit été employé par les Cantons Suiſſes, où ceux qui entroient dans la confédération pour la liberté étoient nommés *Eignots*. L'autre partie des Genevois, qui tenoit pour le duc de Savoye, étoit appellée par les *Eignots*, *Mammelus* ou *Manlucs*, terme arabe qui veut dire *eſclave*.

De ce mot *Eignots*, par corruption on a fait *Huguenots*, pour déſigner les ſectateurs de Calvin.

encore François I & l'empereur Charles-Quint. Il s'agiſſoit de l'importante inveſtiture du Milanez. Charles ſe rend à Rome; &, dans une aſſemblée de cardinaux où préſide le pape, il annonce les propoſitions qu'il veut faire au roi de France : » J'offre, dit-il, le Milanez au troiſieme » fils de François I, aux conditions qu'il » me fournira un certain nombre de trou» pes, pour m'aider à pouſſer vigoureuſe» ment la guerre contre les Turcs & contre » les Hérétiques. S'il le refuſe, afin d'épar» gner le ſang de nos ſujets, je conſens que, » ſeul à ſeul, nous vuidions notre diffé» rend par un duel, dans une iſle, ſur un » pont, dans un bateau, l'épée ou le poi» gnard à la main, & en chemiſe; mais » préalablement je prétends que, d'un côté, » on mette en dépôt le duché de Milan, » &, de l'autre, le duché de Bourgogne, au » profit du vainqueur, & que les troupes » des deux couronnes s'uniſſent, enſuite » pour rendre l'Egliſe maîtreſſe des Héré» tiques, & aſſez forte pour ne pas crain» dre le Turc. »

Ce duel, propoſé par Charle-Quint, n'eut guères d'approbateurs. Les Eſpagnols même en furent choqués; &, quelque tournure que l'empereur cherchât à lui donner depuis, elle n'en parut pas moins une rodomontade.

L'empereur va à Florence visiter la duchesse Marguerite, sa fille. Cette princesse, accompagnée des principales & des plus belles femmes de sa cour, s'avance au-devant de son pere, assez loin de la ville. Pendant le séjour qu'il fit dans cette capitale de la Toscane, ce ne furent que bals, festins & réjouissance ; ce qui fit dire à Pasquin : « Charles a triomphé avec les » prêtres à Rome, & à Florence avec les » dames. » De-là il se rendit à Lucques, où la république le reçut avec la plus grande magnificence, mais ne lui demanda aucune grace. A cette occasion, Charles dit à ses courtisans : « Je n'ai triomphé sans intérêt, » que dans Lucques. »

On ne cessoit de répandre en Allemagne des calomnies odieuses contre les François. On débita à Nuremberg, avec privilége de l'empereur, un libelle qui portoit pour devise une épée environnée de flammes, & qui contenoit un défi à feu & à sang au roi François I, & à toute la nation Françoise, si, dans quinze jours, ils ne renonçoient à l'alliance des Turcs. Ce libelle fut suivi d'un autre, qui marquoit le jour qu'avoit été fait ce prétendu défi, & le nom du héraut qui avoit été chargé de le signifier, avec quelques autres circonstances qu'on assuroit avoir été tirées de son procès-verbal. On poussa l'horreur

juſqu'à attribuer à des François les incendies fréquens qui ravageoient, depuis quelque tems, divers cantons de l'Allemagne. En Italie, les partiſans de l'empereur publioient des prophéties ſans nombre, qui promettoient à Charle-Quint la couronne de France, & le tout, à deſſein d'engager les peuples à la guerre que ce prince vouloit faire à ſon rival François I. Ces groſſières impoſtures retomberent ſur leurs auteurs. Les Suiſſes, qu'on preſſoit d'abandonner le ſervice de la France, ne ſe contenterent pas de déclarer qu'ils n'ajoûtoient aucune foi à ces calomnies abſurdes : ils ordonnerent qu'on fît de nouvelles levées pour recruter les troupes de cette couronne.

La Roche-Du-Maine, officier François, vint en Italie ſaluer l'empereur, qui fit devant lui la revue de ſon armée, & lui demanda ce qu'il en penſoit ? « Je ſuis fâché » de la voir ſi belle, répondit La Roche. » Mais ſi votre Majeſté paſſe les Alpes, elle » en trouvera une encore plus leſte ; & ſi » elle a le bonheur de la défaire, elle en » rencontrera, quinze jours après, une plus » nombreuſe.... Où croyez-vous donc » que j'aille ? lui dit l'empereur.... En Pro» vence, répondit La Roche-Du-Maine.... Il » eſt vrai, repliqua Charle-Quint, les Pro» vençaux ſont mes ſujets, & je vais les

» visiter.... J'assure votre Majesté impé-
» riale, repartit La Roche-Du-Maine, qu'elle
» les trouvera très-désobéissans.... Mais,
» dit l'empereur, combien comptez-vous
» de journées d'ici à Paris?... Si par jour-
» nées, reprit l'officier François, votre
» Majesté entend des batailles, je l'assure
» qu'il y en aura au moins une douzaine,
» à moins que, dès la premiere, son armée
» ne soit battue. » Cette repartie fit sourire l'empereur qui congédia la Roche-Du-Maine, après l'avoir comblé de marques d'estime.

Charle-Quint descend en Provence, avec une armée formidable. Il menace Marseille & Arles; mais, en moins de trois semaines, il perd tous les préparatifs de guerre faits pendant une année. Six mille prisonniers restent entre les mains des François. L'empereur abandonne son artillerie, faute de chevaux pour la transporter, & retourne en Italie, avec moins de la sixieme partie de ses soldats. Ce prince partit sur le champ pour l'Espagne; ce qui fit dire: » L'empereur court en poste à Madrid por-
» ter aux Espagnols la nouvelle de sa fuite
» de Provence *.

* En 1707, le duc de Savoye, & le prince Eugène, général des alliés, firent une tentative sur Toulon; & ravagèrent une partie de la Pro-

[1537.]

Le roi de France prétendoit que Charle-Quint, ayant déclaré la guerre à la France,

---

vence. Ils partirent de Turin, le premier de Juillet; &, ayant passé les Alpes ils entrerent dans ce beau comté. Pendant cette marche, une flotte Angloise côtoyoit l'armée & devoit seconder ses opérations. Ces vaisseaux portoient cent piéces de canon, soixante & douze mille boulets, quarante mortiers & trente à quarante mille bombes.

Louis XIV, informé du dessein des alliés, opposa à ces deux habiles généraux le maréchal de Tessé, qu'il chargea de lui conserver cette riche province. Le maréchal, ayant rassemblé ses troupes, assedit son camp sur la hauteur de Sainte Anne. Il appuie sa droite sur le glacis de Toulon, & borde son front de cent piéces d'artillerie. Ses retranchemens étoient profonds & défendus par vingt-six bataillons de troupes vieilles & choisies. Il n'y avoit pas d'apparence que l'ennemi osât risquer de les franchir. Un autre retranchement, gardé par dix bataillons, occupoit la gorge du mont Saint Antoine. Ce fut dans cet état qu'il attendit ses adversaires. Le prince Eugène arrivé, toujours protégé par la flotte Angloise, qui longe les bords de la Méditerranée. Les formidables apprêts des François ne l'intimident pas. Il voit même de la gloire à surmonter les obstacles qu'on lui oppose; mais tous ses efforts sont inutiles. M. de Tessé attaqué, le 15 d'Août, la hauteur de Sainte Cathérine, dont Eugène s'étoit emparé & l'oblige à se retirer,

ſans aucun ſujet, avoit violé le traité de Cambrai, & que, par conſéquent, les ceſſions faites par ce traité, étoient annullées, entr'autres, celles de l'hommage des comtés d'Artois & de Flandres, par leſquelles Charles, ainſi que ſes prédéceſſeurs, étoit vaſſal de la couronne. François I fait aſſembler toutes les chambres du parlement de Paris. Les princes du ſang, les grands officiers de la couronne, cinquante évêques s'y trouvent; &, dans les formes requiſes, on inſtruit le procès de Charles, comte d'Artois & de Flandres. Capel,

---

après avoir infructueuſement fait jetter quelques bombes ſur la ville & ſur le Havre. Cette entrepriſe, échouée ſi promptement, coûta plus de dix mille hommes aux alliés, & des ſommes immenſes aux Anglois & aux Hollandois qui en avoient fait les frais.

En 1746 les Impériaux firent auſſi une deſcente en Provence, & paſſerent le Var, le 30 du mois de Novembre. Le maréchal de Belle-Iſle ſi célèbre par ſa belle retraite de Prague à Egra, en 1742, dans le tems des malheurs de l'empereur Charles VII & des François en Bohême, eut le temps de raſſembler un corps conſidérable de troupes, & de faire les plus promptes & les plus ingénieuſes diſpoſitions, pour rompre le projet de l'ennemi. Dès le 23 de Janvier 1743, il avoit agi avec tant de vigueur, qu'il ne reſtoit d'Allemands dans la province que ceux qui avoient été faits priſonniers.

avocat du roi, requiert que, « Charles » d'Autriche, empereur, étant notoirement » convaincu de félonie & de révolte en- » vers ſon roi, ſon prince naturel, & ſon » ſouverain ſeigneur, il ſoit déclaré rebelle, » &, comme tel, dépouillé des comtés d'Ar- » tois & des autres domaines qu'il poſſede, » mouvans de la couronne de France, & » qu'en punition de ſa félonie, tous ſes » domaines ſoient confiſqués au profit du » roi. »

La requête eſt reçue ; & il eſt arrêté » que l'empereur Charles, comte de Flan- » dres, d'Artois & de Charolois, ſera cité » à ſon de trompe ſur les frontières de ſes » ſeigneuries, pour qu'il ait à comparoître » en perſonne, ou par procureur ; ſinon » qu'il ſera déchu & privé de ſes fiefs & » domaines qui ſeront réunis à la cou- » ronne de France, dont ils ſont mou- » vans. »

[1538.]

L'empereur, le roi de France, le pape Paul III, & le duc de Savoye ſe rendent à Nice & à Villefranche, pour traiter de la paix. La reine, épouſe de François I, ſe rend auſſi dans la derniere de ces villes pour y voir Charle-Quint. On avoit conſtruit, depuis l'endroit où la galère de la reine devoit jetter l'ancre, juſqu'au port,

un pont de cinquante pas. L'empereur s'avance au milieu, pour recevoir la princeſſe; mais, dans le moment qu'il étend les bras pour l'embraſſer, le pont ſe rompt ſous eux; & tous deux tombent dans la mer avec leur ſuite. Ils furent, en un inſtant, retirés de l'eau, & en furent quitte pour la peur; mais, quand le danger fut paſſé, les François ſe permirent bien des plaiſanteries.

Dans l'aſſemblée de Nice, l'empereur régla le mariage de ſa fille naturelle, Marguerite, ducheſſe douairiere de Florence, avec Octave Farnèſe, fils aîné du duc de Parme. Cette princeſſe avoit une ſinguliere averſion pour cette alliance. Elle dit, lorſqu'on la lui annonça : « Mon premier ma» riage m'a été inutile, parce que j'étois » trop jeune; & celui-ci me ſera infruc» tueux, puiſqu'ayant dix-huit ans, après » un veuvage de quatre, on me donne un » mari qui n'en a que douze. »

L'empereur s'étoit rendu à Gènes. Le duc de Florence, qui ignoroit ce qui s'étoit paſſé entre le pape Paul III, & Charle-Quint, au ſujet du mariage de Marguerite d'Autriche, envoya faire la demande de cette princeſſe pour ſon fils. L'empereur, trouvant mauvais que le duc ne fût pas venu lui-même, s'informa des ambaſſadeurs, » s'il étoit vrai que le duc fût ſujet à la

» goutte ? » Ceux-ci lui ayant répondu que non, il repartit auſſi-tôt : « Qu'il ſe con» ſerve donc, de peur qu'elle ne lui vienne. »

A ſon départ de Gènes pour ſe rendre en Eſpagne, l'empereur fut obligé, par un vent contraire, de relâcher à l'iſle de Sainte Marguerite. Il apprit que François I étoit à Avignon, avec ſa cour, & lui envoya un gentilhommé, pour lui propoſer une entrevue à Aigues-mortes. Le roi de France, charmé de la propoſition, fait préparer à l'empereur un ſplendide feſtin ; &, à ſon arrivée, il lui rend tous les honneurs qui lui ſont dûs. La table étoit couverte des mets les plus exquis, & avec une telle profuſion, que Charle-Quint ne put s'empêcher de dire : « En France tout abonde, & en Eſ» pagne tout manque. »

Après l'entrevue d'Aigues mortes, François I alla viſiter l'empereur ſur ſa galere, & lui dit : « Mon frere, vous me voyez une » ſeconde fois votre priſonnier.... » Non, » mon frere, répondit auſſi-tôt l'empereur, » je ne vous ai jamais eu priſonnier que » dans mon cœur qui eſt tout à vous, avec » autant de ſincérité que je voudrois que » le votre fût à moi. »

L'empereur, apprenant la nouvelle de la mort du comte de Naſſau, gouverneur du Brabant, dit à ſa cour : « La perte du comte

» de Naſſau ne me préſage rien de bon pour » les Pays-bas. » En effet il apprit, quelques ſemaines après, la révolte des Gantois.

Depuis pluſieurs ſiécles, la ville de Gand jouiſſoit de quelques priviléges ſemblables à ceux des villes libres d'Allemagne. Les bourgeois de cette grande cité conſervoient ſur-tout avec une ſcrupuleuſe attention le droit de n'être chargés d'aucun impôt, ſans y avoir librement acquieſcé. En 1536, on ſoutenoit une guerre ruineuſe contre la France; & Marie d'Autriche, alors gouvernante des Pays-bas, avoit obtenu des Etats de Flandres un don gratuit de douze cens mille florins. Par la répartition faite, Gand devoit fournir le tiers de cette impoſition; mais les Gantois refuſerent de s'y ſoumettre. Marie d'Autriche, ſans doute mal conſeillée, au lieu d'employer la douceur, fit empriſonner les principaux bourgeois de la ville. L'allarme ſe répand auſſi-tôt parmi le peuple. On cabale; on s'attroupe. Les magiſtrats en corps vont redemander leurs citoyens; &, pour toute excuſe de n'avoir point payé la contribution ils préſentent leurs priviléges; mais, par une fauſſe politique, on les rejette avec dureté.

Il n'eſt guères de peuple plus jaloux de ſes droits, & de ſa liberté, que les Flamands. Ils adreſſent des plaintes amères à l'empereur

qui refuſe de les entendre. Les Gantois déſeſperés ſe liguent alors avec les villes d'Ypres, de Bruges, & quelques autres. Ils ne gardent plus de meſures. Cette année, tout eſt en armes. Les officiers Impériaux ſont chaſſés des fortereſſes; & les ſéditieux députent au roi de France, comme à leur ſeigneur ſuzerain, pour lui demander ſa protection, & ſe mettre ſous ſa ſauve-garde. Les raiſons, qu'ils apportoient pour autoriſer cette démarche, étoient plauſibles. «La Flandre, diſoient-ils, eſt l'ancien domaine du » roi. Il a droit de la reprendre, par la félo» nie du feudataire. Si Sa Majeſté veut nous » recevoir, nous ſommes en état de rame» ner ſous ſon obéiſſance toutes les autres » villes de Flandres, qui ont été détachées » de la Monarchie Françoiſe, & qui ſouhai» tent avec ardeur d'y être réunies.» L'offre étoit intéreſſante; mais la grandeur d'ame de François I la lui fit refuſer.

Charle-Quint demande au roi de France paſſage par ſes Etats, pour aller appaiſer la révolte des Gantois. François I envoie au-devant de l'empereur, à Bayonne, le dauphin & le duc d'Orléans, ſes fils, ſous la conduite du connétable de Montmorenci, avec ordre de prier Charles de recevoir ces deux princes en ôtages. L'empereur répond: «Je les reçois, non pour les envoyer

» en Eſpagne, mais afin de les avoir au-
» près de ma perſonne, pour être mes com-
» pagnons de voyage. »

Anne de Polignac, veuve de François II, comte de la Rochefoucault, reçut dans ſon château de Verteuil l'empereur & les deux enfans de France. Charles fut ſi ſatisfait de la réception que lui fit cette dame, qu'il dit hautement: « Je ne ſuis jamais entré en mai-
» ſon qui ſentît mieux que celle-là ſa
» grande vertu, honnêteté & ſeigneurie. »

[1540.]

Pendant le ſéjour de l'empereur à Paris, il eut la curioſité d'aſſiſter à une audience du parlement. Il ſe mit dans le ſiége du roi, au-deſſus du premier préſident; ce qui, dit-on, fit murmurer une partie de l'aſſemblée. On appella une cauſe qui concernoit la ſénéchauſſée de Beaucaire ou de Carcaſſonne. Guillaume Signet, & un chevalier ſe diſputoient la charge de ſénéchal. Une des principales raiſons alléguées pour l'excluſion de Signet, étoit qu'il ne pouvoit prouver qu'il fût chevalier & que cette dignité avoit toujours été remplie par un gentilhomme. L'empereur, pour faire tomber cette objection, demanda une épée à l'un de ſes officiers; appella Signet à qui il la donna, & lui fit chauſſer les éperons. « Toute objec-

» tion contre Signet tombe maintenant, dit-» il à haute voix ; il eſt chevalier. » Cette action ſurprit étrangement toute l'aſſemblée. Elle n'ignoroit pas que l'empereur ne pouvoit exercer un pareil droit dans le royaume de France. Voilà le ſecond exemple d'un acte de ſouveraineté étrangere, qu'on ne pouvoit point empêcher, à la vérité, mais qu'il étoit poſſible de prévenir.

Charle-Quint, en ſe remettant à la bonne foi de François I, n'étoit pas ſans inquiétude. C'étoit en effet une belle occaſion de réparer le tort que la priſon du roi & le traité de Madrid avoient fait à la France. Sa crainte fut augmentée par une petite aventure que l'on fit paſſer pour un trait de jeuneſſe, & qu'il n'eſt pas inutile de rapporter. Le duc d'Orléans, qui étoit fort jeune & très-vif, ſauta un jour, par on ne ſçait quel caprice, ſur la croupe du cheval de l'empereur ; & tenant ce prince étroitement embraſſé, il lui dit : « Votre Majeſté impériale eſt à préſent » mon priſonnier. » Ce diſcours ne plut pas à Charle-Quint, qui ſans doute ſe reprocha plus d'une fois de s'être remis à la franchiſe de François I. Il faiſoit tort à ce grand roi.

Les Gantois envoient quatre députés à Bruxelles pour eſſayer de fléchir la colere de Charle-Quint ; mais ce prince les congédie avec ſévérité, en leur diſant : « Rappor-» tez à vos compagnons, que j'irai les

» trouver comme ſouverain & comme juge, » avec le ſceptre & l'épée à la main. »

[1542.]

Charle-Quint s'étant plaint au pape, & ayant reproché, dans ſes Manifeſtes, à François I, d'avoir fait alliance avec les Turcs, ce prince répondit : « Lorſque les loups » viennent chez moi, il m'eſt bien permis » d'appeller les chiens à mon ſecours, » pour les en chaſſer ; » &, ſur l'étonnement où il avoit marqué être de ce que François I ſongeoit à le traverſer dans ſes conquêtes d'Afrique, le roi lui avoit répondu : « Il eſt indifférent au Chriſtianiſme » que les Turcs ou les Maures prêchent » en Afrique les erreurs de Mahomet. »

Langey commandoit en Italie les troupes de France, & dérangeoit continuellement tous les projets du marquis del Vaſto que nous nommons en françois *du Guaſt*, général de l'empereur. François I, croyant le moment favorable pour recouvrer le Milanez, envoya dans le Piémont d'Annebaut avec de nouvelles troupes ; mais elles devinrent inutiles, par la négligence de ce général, ou plutôt par la jalouſie qu'il conçut contre l'expérience & la capacité de Langey. Celui-ci, craignant que le ſervice de ſon roi ne ſouffrît les plus grands dom-

mages, s'il reſtoit à l'armée, demanda ſon congé qu'il obtint malheureuſement. Il mourut peu de tems après. Ce grand homme n'a pas beſoin d'autre éloge que ce que dit l'empereur, lorſqu'il reçut la nouvelle de ſa mort : « Cet officier m'a » plus fait de mal, & a déconcerté plus » de deſſeins que tous les François en- » ſemble. »

[1543.]

Le duc de Clèves ne vouloit pas ſe deſſaiſir du duché de Gueldres que la maiſon d'Autriche, à laquelle il appartenoit, vouloit qu'il lui remît. Ce prince avoit pris les armes pour ſoutenir ſes injuſtes prétentions. Charles porta la guerre dans ſon pays. Le duc, voyant ſes Etats ſaccagés, conſentit enfin d'implorer la clémence de l'empereur. Il lui fut préſenté par Henri de Brunſwick & par les ambaſſadeurs de Cologne. « Très-auguſte empereur, lui » dit-il, je viens me jetter à vos pieds, » ou pour obtenir le châtiment de mes » fautes, tel qu'il plaira à votre juſte reſ- » ſentiment de l'ordonner; ou pour rece- » voir de votre clémence quelque rayon » de grace & de pardon. » L'empereur, contre ſa coutume, lui répondit en ces termes, d'un air fier & dédaigneux : « Si » votre faute n'étoit pas auſſi grande qu'elle » eſt,

» eſt, la clémence, qui m'eſt naturelle, ne » me permettroit pas de vous voir ſi hu- » milié, ſans être touché de compaſſion. » Vous pouvez juger vous-même com- » bien votre félonie m'a offenſé, puiſ- » qu'elle m'a obligé de faire ſerment, en » préſence de mes officiers, de ne vous » pardonner jamais, non par un motif de » vengeance, mais pour ſatisfaire à l'obli- » gation où je ſuis de ſoutenir l'honneur & » la majeſté de l'Empire que vous avez » tant offenſés, & afin d'ôter aux autres » l'envie de jamais vous imiter. Cependant » je veux bien manquer à mon ſerment, » plutôt que de ne pas exercer ma clé- » mence envers vous, quoique je n'euſſe » rien fait contre la juſtice, quand je me » ſerois vengé de votre perſonne. Jugez » donc aujourd'hui de ma bonté à votre » égard, puiſque, exact obſervateur de ma » parole, je veux bien la violer pour vous » pardonner votre crime. »

Charles donna au duc une nouvelle inveſtiture des Etats de Cléves & de Juliers, ſous prétexte qu'ils avoient vaqué par ſa félonie.

[1544.]

Le camérier du pape, David Cédatius, faiſoit un jour de violens reproches à Charle-Quint, de ce qu'un empereur Catho-

lique, comme lui, avoit fait céder l'intérêt de ſa propre religion à ceux des Hérétiques. » Le pape eſt bienheureux, lui répondit » l'empereur en riant, que les princes de la » Ligue de Smalkade * ne m'ayent pas » propoſé de me faire Proteſtant; car s'ils » l'avoient voulu, je ne ſçais pas ce que » j'aurois fait **. »

Le marquis Du Guaſt étoit ſi perſuadé qu'il vaincroit les François au combat de Cériſolles en Piémont, qu'il avoit ordonné aux bourgeois de la ville d'Aſti de lui fermer leurs portes, s'il revenoit vaincu. Ce brave général perd la bataille; oublie l'ordre qu'il a donné; fuit & vient à toute

---

* Au mois de Mars de l'année 1530, tous les princes & les députés des villes de la communion Luthérienne s'aſſemblerent à Smalkade, ville de la Heſſe, & conclurent une Ligue offenſive & défenſive pour leur ſûreté réciproque. Jean, duc de Saxe, Philippe, landgrave de Heſſe, le duc de Wirtemberg, le prince d'Anhalt, & le comte de Mansfeld ſe mirent à la tête de cette confédération formée, non pas tant en faveur de la nouvelle doctrine, qu'à deſſein de s'oppoſer aux vûes, qu'on prêtoit à Charlequint, de rendre l'Empire héréditaire.

** M. de Voltaire, dans ſes Annales de l'Empire, t. 2, p. 197, attribue cette réponſe à l'empereur Joſeph, lorſque le pape Clément XI ſe plaignit à lui de ſes condeſcendances pour Charles XII, roi de Suède.

bride ſe préſenter devant Aſti. Il trouve les habitans de cette ville plus obéiſſans qu'il n'auroit ſouhaité ; & l'entrée lui en eſt refuſée. Fatigué, confus & preſque ſur le point d'être fait priſonnier, il pouſſe juſqu'à Milan où il reſte caché pluſieurs jours, ſans oſer ſe préſenter dans aucune compagnie. Cette honte du marquis étoit d'autant mieux fondée, qu'en partant pour ſon armée, il avoit montré aux dames de Milan les chaînes qu'il emportoit & qui devoient ſervir à conduire devant elles le comte d'Enguien ; & les jeunes volontaires de l'armée Françoiſe. A cette ſinguliere bravade, toutes les dames s'étoient récriées, & l'avoient conjuré de ſe contenter de la parole du comte, dont la bonne mine & les grandes qualités naiſſantes méritoient quelques égards. Mais Du Guaſt avoit répliqué avec fierté : « Meſdames, meſdames, nous ne ſommes plus au tems des » chevaliers errans. » Malheureuſement, pour la gloire du marquis, les chaînes en queſtion furent trouvées dans ſes bagages, & procurerent plus d'argent aux vainqueurs que la rançon de près de trois mille Allemands qui demeurerent priſonniers. Les Impériaux laiſſerent environ dix mille morts ſur le champ de bataille, ſeize pièces d'artillerie, huit mille corſelets de Mi-

lan, & quatre cens mille livres, tant en argent monnoyé qu'en vaiſſelle.

[1545.]

Cette année eſt fameuſe par l'ouverture du concile de Trente, & par la proteſtation, que font les princes de la communion Luthérienne, de ſouſcrire à tout ce qu'on doit y décider. Ce parti, déja formidable, reçoit un nouvel accroiſſement, en la perſonne de l'électeur palatin, qui embraſſe la doctrine de Luther. Mais, tandis que toutes ces puiſſances ſe préparent à déchirer l'Allemagne, par la guerre civile, le trop célèbre héréſiarque Luther meurt à Iſlèbe, lieu de ſa naiſſance.

Ce fut cette année que naquit le fameux dom Juan d'Autriche *, ſi célèbre

* Ce fameux bâtard de Charle-Quint s'acquit une réputation immortelle par le gain de la célèbre bataille de Lépante, en 1571, lorſque les Turcs, après avoir fait la conquête de l'iſle de Chypre, menaçoient les Etats de Veniſe & toutes les côtes de l'Italie. Il n'y eut que cinq mois de diſtance entre la réduction de cette iſle & la perfection du plus formidable armement qui ſoit jamais ſorti des ports de la Méditerranée. Deux cens galères, ſix groſſes galéaſſes, vingt-cinq vaiſſeaux de guerre, & cinquante navires de charge furent prêts, dès le mois

dans la ſuite, par ſon rare mérite & par ſes grandes actions. Sa mere étoit une de-

---

de Septembre. La moitié de ces forces avoit été fournie par le roi d'Eſpagne, Philippe II, les deux tiers de l'autre moitié par les Vénitiens, & le reſte par le pape. Dom Juan d'Autriche étoit le général en chef. Marc-Antoine Colonne, d'une maiſon jadis ennemie du ſaint ſiége, mais alors ſon plus ferme appui, commandoit pour le pape; & le brave Véniéro, pour les Vénitiens. Tous ces vaiſſeaux portoient environ vingt mille combattans. Si les Chrétiens réunis ne s'étoient aſſurés que ſur leur nombre, ils auroient infailliblement été battus. Les Turcs ſurpaſſoient de cinquante galères les vaiſſeaux des trois Puiſſances. Les deux flottes ſe joignent dans le golfe de Lépante, l'ancienne Naupacte, aſſez près de Corinthe. Elles ſe choquent avec toutes les armes inventées par les anciens & par les modernes. On ſe ſert, dans ce combat ſanglant, de flèches, de longs javelots, de lances à feu, de grappins, de canons, de mouſquets, d'épées & de ſabres. Les galères accrochées forment une arène où l'on s'égorge, comme ſur un terrein ferme. Ce ſont des Chrétiens qui font manœuvrer les galères des Turcs, & ce ſont des Turcs qui font agir les galères des Chrétiens. Dom Juan & Véniéro s'attachent à la Capitane Ottomane, que monte Ali, amiral du Croiſſant. Ils y livrent un combat furieux que les infideles ſoutiennent avec ce courage qui tient du déſeſpoir. Mais, obligé de céder, Ali eſt fait priſonnier, & pour venger l'horrible aſſaſſinat du Vénitien Bragadino à la priſe de Famagouſte, on lui fait trancher la tête. La priſe du général prépara la défaite totale

moiſelle Allemande, nommée *Eliodore de Plombes*, à laquelle Charle-Quint s'étoit attaché, l'année précédente, pendant ſon ſéjour à Cambrai.

[1546.]

L'empereur cherchoit à juſtifier ſa conduite auprès du landgrave de Heſſe, par rapport à la tenue du concile de Trente. » Je n'ai eu d'autre deſſein, lui diſoit-il, » que de faire enſorte que les peres du » concile réformaſſent les erreurs & les » abus qui ſe ſont gliſſés dans la doctrine » & la diſcipline; & je ſouhaite qu'ils ſe » faſſent à eux-mêmes une exacte juſtice » ſur le relâchement des mœurs. Mais

---

des Turcs. Ils perdirent cent cinquante galères, &, ſi l'on en croit les hiſtoriens, plus de quinze mille hommes. Mais ce qui dut flatter davantage les vainqueurs, ce fut la délivrance de vingt mille eſclaves Chrétiens, qui n'avoient ſervi leurs tyrans, que malgré eux. Jamais tant de ſang n'avoit été répandu ſur les mers de Grèce, depuis la bataille d'Actium, & jamais victoire n'avoit mieux mérité d'être célébrée. Elle immortaliſa le jeune dom Juan d'Autriche, qui fut alors non-ſeulement le premier général Eſpagnol, mais le héros de la Chrétienté. Deux ans après cette bataille, il prit Tunis, & força le roi Maure à payer tribut à l'Eſpagne. Il devint l'idole des peuples, & Philippe II en fut jaloux.

» qui réformera Herman, archevêque de » Cologne, ajoûtoit l'empereur ? C'eſt un » bon-homme que Bucer a ſéduit. A peine » entend il le latin. En toute ſa vie, il n'a » dit que trois fois la Meſſe : je l'ai ouïe » deux fois. Il n'en ſçavoit pas le commen- » cement. » Le fait étoit certain ; & le landgrave, qui n'oſoit aſſurer que le prélat entendît la langue latine, répliqua : « Herman » a lu de bons livres allemands, & il ſçait » ſa religion. » C'étoit la ſçavoir, ſelon lui, que de favoriſer la doctrine de Luther.

Herman de Neuvid, quoiqu'archevêque de Cologne, ne laiſſoit pas de favoriſer le Luthéraniſme dans ſes Etats. Trop peu ſçavant pour diſcuter des points de doctrine, il ne peſoit pas les erreurs & les vérités ; mais ſa condeſcendance pour la nouvelle religion devoit augmenter ſes revenus, & cette ſeule conſidération lui faiſoit attendre le moment favorable de ſe ſéculariſer, lui & ſon électorat. Le pape Paul III eſt averti de ſes deſſeins, & lance ſur ce prélat les foudres de l'excommunication ; le prive de ſon archevêché, & nomme à ſa place Adolphe de Shavembourg, ſon coadjuteur. Si Herman n'eût été qu'archevêque, il auroit été légitimement dépoſé. Mais il étoit prince & électeur de l'Empire ; &, pour dépoſer un électeur, il falloit que les Etats de l'Empire y conſen-

tiſſent. La bulle d'excommunication n'eut aucun effet, & Charle-Quint reconnut toujours Herman en qualité d'Electeur.

La guerre civile étoit dans toute ſa force. L'empereur, poſté vers le Danube, avec une armée aſſez foible, attendoit impatiemment la jonction d'un corps de troupes, commandé par Buren, qui s'étoit déja approché de Nuremberg. Il envoie Céſar Maggi à la découverte. Maggi ſe fait raſer la barbe; change d'habits; marche toute la nuit par des chemins détournés, & arrive le matin au camp de Buren. Il lui expoſe l'ordre qu'il a de conduire ſes troupes à Ratisbonne, à la hâte, & ſans halte. Buren lui repréſente la fatigue de ſes ſoldats, l'embarras des bagages, & de la caiſſe militaire, où il y a cent quatre-vingt mille écus d'or: « J'ai trouvé, dit Maggi, » un moyen d'éviter le péril dont vous » êtes menacé du côté des ennemis. Il » faut que, dans la marche, votre cavale- » rie tienne la droite, & que l'infanterie, » avec la caiſſe militaire, ſuive la gauche. » Lorſque vous ſerez arrivé où vos ſoldats » comptent ſe repoſer, vous ferez ſonner » l'allarme & avancer vos troupes, comme » ſi l'ennemi étoit proche. De cette ma- » niere, oubliant la longueur du chemin, » elles ne penſeront qu'à leur ſûreté, & » arriveront heureuſement.» Ce fut par cet

expédient que l'armée de Buren fit, ſans murmurer, une très-longue traite, & qu'elle joignit les troupes de l'empereur, ſans trouver aucun obſtacle.

[1547.]

La Ligue des princes Proteſtans contre l'empereur, fut accablée par la célèbre victoire de Mulberg. Jean-Frédéric, électeur de Saxe, y fut fait priſonnier. Lorſqu'il ſe trouva près de Charle-Quint, il deſcendit de cheval, & voulut tirer ſon gant pour prendre la main du vainqueur, ſuivant la coutume Allemande; mais l'empereur la retira. « Très-puiſſant & très-débonnaire » empereur, lui dit Jean-Frédéric en s'agenouillant, puiſqu'il a plu à la fortune... » Bon, lui repliqua Charle-Quint, en ne » lui permettant pas de pourſuivre, vous » parlez, à cette heure, autrement que » vous ne faiſiez, lorſque, par mépris, vous » ne m'appelliez que Charles de Gand. » Il lui donna une garde, & lui tourna le dos, ſans vouloir l'écouter.

Charles, après la bataille de Mulberg, fit aſſembler le conſeil de guerre, & en nomma pour chef le duc d'Albe, grand capitaine, mais homme dur, cruel & alteré du ſang le plus noble. Jean-Frédéric avoit été mis au ban de l'Empire. Il avoit été

déclaré rebelle ; & perſonne n'oſa opiner autrement qu'à la mort. La ſentence fut conçue en ces termes : « Nous, Charles » empereur, &c. avons ordonné & ordon- » nons que Jean-Frédéric de Saxe aura la » tête coupée, pour le crime de félonie & » de rébellion, contenu dans le ban de l'Em- » pire, publié contre lui ; (peine qu'il a » encourue & méritée,) & afin que ſa mort » ſoit un exemple de terreur à tous les mé- » chans. »

Cet arrêt fut ſignifié, le même jour, à l'électeur par le ſecrétaire du conſeil de guerre, qui trouva le prince s'entretenant familièrement avec Erneſt, duc de Brunſwick. Jean-Frédéric reçut cette nouvelle ſans émotion ; &, ſans changer de viſage, il répondit tranquillement : « A quoi ſervi- » ront tous ces cruels artifices, s'il faut que » je meure, & que Wittemberg * ne ſe » rende pas ? On n'attaque ma vie, que » pour forcer cette place. Toutes ces me- » naces ne m'intimident point. Plût au ciel » que ma femme, mes enfans & mes amis » fuſſent auſſi inſenſibles que je le ſuis ! » Tout ce qu'ils accorderont en ma faveur à

* On faiſoit, dans ce temps, le ſiége de Wittemberg, qui ſe défendoit avec la plus étonnante opiniâtreté ; & l'empereur ſembloit attacher la grace de l'électeur à la reddition de cette place.

» l'ennemi, ſera perdu pour eux, & ne » me ſera pas d'une grande utilité. C'eſt une » foible grace pour un vieillard, que de » l'éloigner, pour quelques jours, du tom- » beau où il va bientôt deſcendre. Si l'on ne » conſulte que mon choix, il eſt fait. J'aime » mieux m'immoler aux intérêts de mes » enfans, par une prompte mort, que de » ſurvivre au triſte état où les réduiroit la » conſervation de mes jours. Je ne m'op- » poſe point aux ſentimens que leur ten- » dreſſe pour moi peut leur inſpirer, » pourvu qu'elle ne ſoit point aveugle, & » qu'ils ménagent, en même tems, leur » propre ſalut, en ménageant le mien. » Puis, ſe tournant vers un page, il lui dit: » Apportez-moi un jeu d'échecs. » Il invita le duc de Brunſwick à jouer avec lui. Il lui gagna deux parties, & en parut fort joyeux.

Le duc Maurice de Saxe, qui devoit avoir l'électorat de Jean-Frédéric, obtint de Charles, qu'il laiſſeroit la vie à cet infortuné prince, à condition qu'il renonceroit, tant pour lui que pour ſes enfans, à cette dignité. Mais, par une fraude * in-

* L'évêque d'Arras, fils du chancelier Granvelle, avoit dreſſé les articles de ce traité intéreſſant, dans lequel on s'étoit ſervi de la langue allemande. Il y avoit eu de longues diſcuſſions

digne, l'électeur n'en reſta pas moins priſonnier de Charle-Quint, ainſi que le landgrave de Heſſe, qui, ſur la foi d'un traité, étoit venu ſe remettre entre les mains de l'empereur. Ce prince ayant déclaré qu'il vouloit partir, le duc d'Albe lui préſenta le traité qui portoit que l'empereur ne l'exemptoit ſeulement que de la priſon perpétuelle. « Eh! quand verrai-je donc la » fin de ma captivité? Quel terme mettra-» t-on à ma priſon, s'écria le landgrave avec » déſeſpoir?.. Quand même il plairoit à Sa » Majeſté, repartit le duc, de vous rete-» nir priſonnier pendant quatorze ans, & » de ne vous délivrer qu'un quart d'heure

---

ſur les termes, & l'on y avoit expreſſément marqué que, quoi qu'il arrivât, l'électeur pourroit s'en retourner *ſans aucune priſon*. Le mot d'*aucune* eſt équivoque dans la langue allemande: il ne diffère que d'une lettre d'un autre mot qui ſignifie *perpétuel*. Cette ambiguité étoit d'autant moins remarquable qu'elle n'étoit que d'une *n* ou d'un *u*, & qu'en renverſant l'*u*, on faiſoit une *n*; ce qui pouvoit facilement arriver dans les mots allemands *einig* & *ewig*. Le premier ſignifie *aucun*, ou *ſeul*, & le ſecond *pérpétuel*; or il ſe trouvoit dans l'exemplaire du traité, *Nicht ein einig tag geſangen ſein*, c'eſt-à-dire, mot-à-mot; *Non un ſeul jour priſonnier être*; & dans la copie qui fut ſignée par ſurpriſe, on prétend qu'on y liſoit: *Nicht ein ewig tag geſangen ſein*; ce qui, mot à mot, veut dire: *Non un perpétuel jour de priſon*.

» avant votre mort, elle ne feroit rien » contre la parole qu'elle vous a donnée. »

[1548.]

Cette année, ces riches provinces, que nous appellons les Pays-bas, ſont miſes ſous la protection du corps Germanique, & deviennent membres du dixieme cercle de l'Empire, ſans être ſujettes aux mêmes impoſitions que leurs co-états. Elles doivent ſeulement des ſecours, en cas de guerre contre les Turcs, &, pour lors, fournir autant que trois électeurs.

On propoſe à l'électeur Jean-Frédéric de ſigner le grand *Interim* * ; & on lui fait enviſager, à ce prix, ſa liberté, pourvu que ſes enfans le ſignent auſſi. Il répond : » Mon devoir ne me permet pas de com- » mander à mes enfans ce que je ne me » crois pas permis à moi-même. »

[1551.]

L'armée Ottomane s'avançoit à grands pas vers la Tranſilvanie. Elle étoit pré-

* Ce grand *Interim* étoit un formulaire de foi & de diſcipline, dont les dogmes étoient Catholiques. La Communion ſous les deux eſpèces étoit permiſe aux laïcs, & on toléroit le mariage des prêtres. Quelque faiſeurs d'anagrammes, ayant retourné le mot *interim*, y trouverent celui de *mentiri*.

cédée par l'incendie & le carnage. Dans cette fâcheuſe extrémité, on fait revivre une ancienne coutume.

Lorſqu'on étoit ménacé par l'ennemi, il étoit jadis d'uſage en Tranſilvanie d'en inſtruire promptement tous les diſtricts de l'Etat. Pour cet effet, un gentilhomme de chaque canton montoit à cheval; &, tenant une lance d'une main & une épée teinte de ſang, de l'autre, il parcouroit le pays, ſuivi d'un homme à pied, qui avertiſſoit que l'ennemi étoit proche, & que les ſoldats, que chaque village devoit fournir, euſſent à ſe trouver à un certain rendez-vous.

Cet expédient réuſſit au-delà de toute eſpérance, & l'on eut bientôt un corps de troupes conſidérable.

[1552.]

Mahomet reçoit la garniſon de Temeſwar à compoſition, & promet, par ſerment, de remplir les articles du traité. Mais, comme il avoit partagé ſon armée en deux corps, & que les Allemands ſoupçonnoient que le deſſein du Sultan étoit de les envelopper, ils refuſerent d'avancer. Mahomet réitéra avec ſerment qu'il ne leur ſeroit fait aucun tort. Ils ſortent de la ville; paſſent à travers ces deux haies de ſoldats;

&, lorſqu'ils ſont au centre de l'armée Ottomane, les Janiſſaires ſe jettent inhumainement ſur cette brillante garniſon ; en maſſacrent la plus grande partie, & font le reſte eſclave. Si l'on ne trouvoit dans l'Hiſtoire des Turcs, que des faits auſſi horribles, ce ſeroit bien avec raiſon qu'on les traiteroit de Barbares. Mais ſi, comme nous, ils ont leur inſtans d'atrocité; comme nous auſſi, ils brillent par des actions vertueuſes & pleines d'humanité.

Les ſuccès de Charle-Quint en Allemagne allarment l'Europe, & menacent la liberté de l'Empire. Les princes Proteſtans ont recours à Henri II, roi de France, qui arme en leur faveur, & qui, avant que d'entrer en campagne, fait publier le Manifeſte ſuivant : « Pour entreprendre une » guerre non ſeulement juſte, mais néceſ- » ſaire, dit il dans cet écrit digne de paſ- » ſer à la poſtérité, je prends Dieu à té- » moin, que tout le fruit, que j'en attends, » eſt de remettre l'Allemagne dans ſon an- » cienne dignité, de garantir ſa liberté, » de délivrer Jean-Frédéric de Saxe & le » landgrave de Heſſe de leur longue & in- » juſte captivité, & de donner par-là un » illuſtre témoignage des égards que j'ai » pour l'ancienne union qui eſt entre le roi » de France & le corps Germanique. Au » reſte, la violence n'eſt point à appréhen-

» der dans cette guerre, puiſque la liberté » publique en eſt l'objet ; & j'engage ma » parole royale que je ferai tous mes ef- » forts pour empêcher que l'innocent ne » ſoit opprimé. »

Les affaires des Proteſtans ſe rétabliſſent en Allemagne. Les princes ligués ſurprennent l'empereur dans les détroits d'Inſpruck. Ce monarque eſt obligé de fuir honteuſement. Soldats, officiers, valets, tout eſt confondu : l'adreſſe & la légèreté tiennent lieu de courage & de valeur. Au milieu du trouble & du déſordre, les chariots ſont renverſés, les meubles briſés, les hommes forcés d'abandonner leurs richeſſes pour conſerver leur vie. L'empereur, devenu plus traitable, par cet évènement, offre à Jean-Frédéric de briſer ſes fers ; mais cet électeur ne veut devoir ſa liberté qu'aux chefs Proteſtans, & s'obſtine à ſuivre Charle-Quint dans ſa fuite. Ce dut être un chagrin bien cuiſant pour le vainqueur de Mulberg de voir ſon priſonnier jouir de ſon effroi à Inſpruck, & refuſer conſtamment l'élargiſſement qu'il lui offroit.

Charle-Quint, pour ſe venger des ſecours que le roi de France accordoit aux princes de l'Empire, vient en perſonne aſſiéger Metz. Le duc de Guiſe défend cette place avec une valeur héroïque. Quoique la brèche fût praticable depuis quelques jours,

jours, les ſoldats Allemands, intimidés par la bonne contenance des François & de leur général, n'oſoient monter à l'aſſaut. L'empereur croit ranimer l'ardeur de ſes troupes par ſa préſence. Malgré la goutte qui le tourmente, il ſe fait porter de rang en rang; mais les Impériaux conſternés gardent le ſilence, & ne donnent point ces marques d'intrépidité dont le ſoldat eſt prodigue à la vue de ſon Souverain. Plein de dépit, Charles rentre dans ſa tente. «Ah! » s'écrie-t-il, je ſuis abandonné de mes » ſoldats, & je ne vois point d'hommes au- » tour de moi! » Il étoit environné de ſa cour. On lui repréſente que, quelque large que ſoit la brèche, Metz n'en eſt pas moins difficile à prendre, puiſque, derriere ſes murailles, l'élite de la nobleſſe Françoiſe forme encore un retranchement impénétrable. On ajoûte que, pour ſauver les malheureux débris de l'armée, il paroît à propos de lever promptement le ſiége. » De quel front, répond l'empereur outré » de colere, de quel front oſez-vous me » faire une propoſition auſſi indécente? Elle » n'eſt propre qu'à ternir ma réputation. J'ai » déja déclaré hautement que j'étois venu » ou pour entrer dans Metz, ou pour mou- » rir devant la place. Quitte qui voudra le » ſervice de l'Empire; pour moi, je ſuis » réſolu, ou de voir la chute de Metz,

» ou de m'enſevelir ſous ſes ruines. » Il ſe rendit cependant à de nouvelles inſtances, & conſentit à renoncer à ſon entrepriſe. » Fuyons, puiſqu'il le faut, dit-il ; je vois » bien que la fortune reſſemble à une » femme : elle préfere un roi jeune à un » vieil empereur. »

Tel fut le ſuccès du ſiége de Metz, l'un des plus célèbres de ceux qui ont été entrepris dans les derniers tems, & peut-être le ſeul où l'on n'ait point donné d'aſſaut. Charle-Quint y perdit une partie de ſa réputation & plus de vingt mille hommes ; & le duc de Guiſe s'y couvrit d'une gloire immortelle.

[1553.]

Les Impériaux, pour ſe venger de l'affront qu'ils avoient reçu devant Metz, firent le ſiége de Terouenne. Ils donnerent trois aſſauts à cette ville, &, ce qui doit paroître étonnant, le dernier dura dix heures, après lequel les aſſiégeans ſe retirerent. Mais Montmorenci, voyant la brèche élargie, ſa garniſon diminuée, le foſſé comblé, & n'eſpérant aucun ſecours, offrit de remettre la place. Comme il avoit négligé de demander une ceſſation d'armes, tandis qu'on diſcutoit les articles de la capitulation, un nouvel aſſaut la rendit inutile. Les Allemands, parvenus dans la

ville, y ſacrifierent tout à leur fureur ; mais les officiers Eſpagnols crierent à leurs ſoldats : « Bonne guerre, compagnons, » ſouvenez-vous de la civilité de Metz. »

[1555.]

Pendant le ſiége de Metz, le pere Léonard, gardien des Cordeliers, s'étoit inſinué dans la confiance du duc de Guiſe, qui l'avoit employé utilement en diverſes occaſions, & l'avoit même pris pour ſon confeſſeur. En quittant la ville, le duc recommanda ce religieux à la Vieuville, commandant de la place, & à l'Aubeſpine deſtiné pour y rendre la juſtice. Ce moine profite de la bonne opinion qu'on a de lui, pour tâcher de faire rentrer Metz ſous l'autorité impériale. Il feint que le chapitre général des Cordeliers doit ſe tenir dans cette ville, & ſuppoſe qu'il y viendra des religieux Allemands, Eſpagnols, Napolitains & de tous les autres Etats. Son projet eſt guidé par Mansfeld, gouverneur de Luxembourg, qui, ſous ce prétexte, fait entrer dans Metz des ſoldats déguiſés en Cordeliers. Au moment de la réuſſite, la conſpiration eſt découverte. Un Chartreux, nommé *Didier*, en informe le commandant. Le pere Léonard eſt arrêté ; &, le lendemain, on le trouve mort dans la cel-

lule où on le gardoit. Son corps eſt traîné au gibet, non comme le cadavre d'un traître, mais à titre de ſuicide. Dix-huit religieux, trouvés coupables, aſſiſtent à la potence; & l'affaire eſt condamnée à l'oubli.

Charle-Quint fait venir à Bruxelles ſon fils Philippe; &, en préſence des Etats du pays, il lui cède la ſouveraineté des Pays-bas. Le diſcours, qu'il lui tint dans cette occaſion, mérite d'être rapporté. « Vous » réuſſirez, lui dit-il, dans toutes vos entrepriſes, ſi vous avez toujours devant » les yeux la crainte du Maître de l'univers, ſi vous prenez avec zèle la protection de l'égliſe Catholique, & ſi vous » faites obſerver inviolablement la juſtice » & les loix qui ſont les baſes & les fondemens des Royaumes & des Etats. Il » ne me reſte plus qu'à vous ſouhaiter des » fils, tels que vous puiſſiez leur céder volontairement, & par leur mérite perſonnel, l'adminiſtration de vos provinces. » Lorſque je conſidere un fils, que j'aime » tendrement, ce n'eſt pas ſans raiſon que » je plains ſon ſort. » Il dit ces derniers mots, en répandant des larmes.

[1556.]

Charle-Quint, ayant réſolu d'abdiquer l'Empire, chargea le prince d'Orange d'al-

ler porter la couronne & le ſceptre impérial au roi Ferdinand ſon frere. Le prince fit d'abord quelque difficulté d'accepter cette commiſſion. « J'aſpirois, dit-il, à toute » autre fortune, dans ce monde, qu'à celle » d'être deſtiné à dépouiller mon ſeigneur » des marques de l'Empire, pour les porter à un autre. »

Charles venoit de s'embarquer pour l'Eſpagne. Le comte d'Arundel le preſſant de deſcendre en Angleterre, il lui répondit : » Quel plaiſir pourroit prendre votre grande » reine de ſe voir belle-fille * d'un ſimple gentilhomme ? » Et comme d'Arundel redoubloit ſes inſtances, & prétendoit que Charles ſans couronne étoit plus grand encore que ſur le thrône, il lui répliqua : » Trève de complimens entre particuliers, » monſieur le comte, cela dépendra des » vents. »

[1557.]

Il ſemble que, dès l'année 1542, Charles avoit formé le projet de ſon abdication ; car, en viſitant avec beaucoup d'attention le monaſtere de S. Juſt en Eſpagne, il dit à ſon départ : « Voilà un véritable lieu » pour la retraite d'un autre Dioclétien **. »

* La reine Marie d'Angleterre avoit épouſé Philippe d'Eſpagne, fils de Charle-Quint.

** Perſonne n'ignore que Dioclétien, après

[1558.]

L'évènement le plus considérable de cette année est la mort de Charle-Quint. On dit que, quelque tems avant la maladie qui le précipita dans le tombeau, ce prince ordonna ses obséques auxquelles il voulut assister en long habit de deuil, & que, pendant le *De profundis*, il se plaça dans la bière qui étoit au milieu de l'église. L'appareil ridicule de cette lugubre cérémonie lui causa un tel effroi, qu'on ne sçauroit douter qu'il n'ait avancé ses jours. La ville de Bruxelles se signala par la magnificence avec laquelle elle célébra les obséques de ce prince. Il en coûta à la province soixante & dix mille ducats.

Charles, si on l'ose dire, mort comme un moine, ne put échapper au soupçon d'avoir été attaché, pendant sa vie, à plusieurs dogmes de l'héréſiarque Luther. Il aima les sciences & les arts, & les protégea à l'exemple de François I, & du pape Léon X. Paul Jove fut chéri de cet em-

---

avoir gouverné l'Empire Romain, pendant vingt années, reconça à la pourpre, avec Maximien son collégue, l'an de J. C. 308. Ce grand homme se retira à Salone en Dalmatie, où il passa le reste de ses jours dans l'obscurité & au milieu des douceurs de la vie privée. Un de ses amusemens favoris étoit de cultiver son jardin,

pereur ; & le fameux Titien eut l'honneur de le peindre trois fois. « J'ai, diſoit-il » avec complaiſance, reçu trois fois l'im- » mortalité des mains de ce grand artiſte. » Il le viſitoit ſouvent, lorſqu'il travailloit ; &, un jour, le Titien ayant laiſſé tomber un de ſes pinceaux, il le ramaſſa, en diſant : » Le Titien eſt digne d'être ſervi par Céſar. »

Les auteurs Eſpagnols s'épuiſent en éloges, quand ils parlent de Charle-Quint. Ils trouvent juſque dans les vaſtes pays qui compoſoient ſes Etats, un champ inépuiſable de louanges. Un d'eux dit : « Le ſo- » leil luit toujours ſur vos royaumes, ſoit » qu'il ſe leve, ſoit qu'il ſe couche ; & ce » prince des aſtres vous paye à chaque » moment quelque tribut de ſa lumiere, » comme s'il étoit votre vaſſal. » Ces baſſes flatteries n'en impoſoient pas à ce prince. Il répliqua une fois à un fade adulateur : » Je vois bien que vous penſez à moi dans » vos ſonges. » Un jour qu'il s'entretenoit familièrement avec le marquis d'Aſtorga, ſur les ſervices qu'il pouvoit tirer de ſes ſujets, il lui dit : « Les grands ſeigneurs me » dépouillent ; les gens de Lettres m'inſtrui- » ſent, & les marchands m'enrichiſſent. »

FERDINAND I, *quarante-unieme Empereur.*

[1558.]

FERDINAND régnoit déja ſans contradiction, depuis plus d'une année, lorſque les électeurs, ayant conſommé la grande affaire de l'abdication de Charle-Quint, le reconnurent publiquement. Son premier ſoin fut d'envoyer une ambaſſade ſolemnelle au pape Paul VI, pour lui faire part de ſon avénement au thrône impérial, &, par cette démarche, témoigner ſa ſoumiſſion au ſaint ſiége. L'ambaſſadeur ne put obtenir audience du ſaint pere, ni faire entendre ſes propoſitions. Le ſacré collége, à ſon arrivée, s'aſſembla extraordinairement, & mit en délibération : Si une élection faite par des princes infectés d'héréſie, & ſéparés de l'Egliſe Romaine, étoit légitime ? & ſi un empereur, élu ſans le conſentement & le concours de Sa Sainteté, pouvoit être regardé comme un véritable empereur ? L'ambaſſadeur apprit avec indignation ce qui ſe paſſoit dans le conſeil du pape. Il proteſta contre tout ce qui venoit de ſe faire au déſavantage de ſon

maître ; & l'empereur, inquiété par la cour de Rome, n'en fut pas moins reconnu dans toute l'Allemagne.

Le Luthéraniſme étendoit au loin ſes rameaux. Les docteurs de cette ſecte, pour faire leur cour aux ſeigneurs de Livonie, prêchent publiquement leurs dogmes à Riga. Ils diſent : « Seigneurs illuſtres, vous » avez été trop long-tems les dupes des » prêtres & des moines. Le purgatoire » vous coûte les biens les plus ſolides de » vos familles. A la faveur de cette pieuſe » fraude, les moines ſur-tout vous ont » enlevé ces grandes terres dont ils jouiſ- » ſent ſi mollement. Vous devez rentrer » dans votre ancien patrimoine, comme » dans un bien uſurpé, ſans vous effrayer » d'un mal imaginaire, & ſans vous laiſſer » perſuader que les prieres ni le chant » de quelques moines ſoient capables d'en » adoucir la rigueur, quand même il y auroit » un purgatoire. » Ces déclamations font la plus grande impreſſion ſur la nobleſſe & le peuple. On court aux égliſes : on les dépouille de leurs ornemens les plus précieux. On enfonce les portes des monaſteres. Les religieux, & les religieuſes en ſortent ; renoncent à leurs vœux, & ſe marient. Les autels ſont renverſés ; la flamme détruit les égliſes : il ne reſte aucun veſtige du culte catholique. Etonné de ce ſubit chan-

gement, le clergé de Riga implore la protection de Ferdinand, qui ſe contente de faire de vaines menaces, & d'ordonner au ſénat de Riga de rétablir l'archevêque, les chanoines, les prêtres & les moines, & de leur rendre leurs biens & leurs dignités. Le ſénat rit de ces ordres; &, ſçachant combien l'empereur eſt lui-même embarraſſé dans des guerres difficiles, il répond: » Avant que Ferdinand arrive en Livonie, » ſa cavalerie ſera ruinée, & hors de com- » bat. S'il vient avec une grande armée, » elle ſera bientôt vaincue par la famine; » s'il n'amene que peu de forces, il ſera » battu. »

[1559.]

Cette année voit naître les premiers troubles des Pays-bas. Charle-Quint aimoit les Flamands, & n'avoit jamais employé que la douceur pour gouverner ces riches provinces. Il avoit reſpecté leurs priviléges. Le deſpotique Philippe II prétendit les régir avec un ſceptre de fer, & y introduire l'Inquiſition dont le nom ſeul effraya ces ames ſimples. Philippe avoit envoyé le prince d'Orange à Henri II, roi de France, pour diſcuter les articles d'un traité. Pendant une chaſſe, Henri dit au prince d'Orange: « Votre maître a ré- » ſolu d'étouffer toute ſemence d'héréſie

» dans ſes provinces des Pays-bas. Il join-
» dra enſuite ſes armes à celles de la France;
» &, de concert, nous attaquerons les nou-
» veaux ſectaires: ce ſont ſes deſſeins. »
Le prince d'Orange inſtruit du projet de Philippe par l'imprudence du roi Henri, courut donner l'allarme aux Flamands, qui, dès ce moment, prirent la ferme réſolution de s'affranchir de la domination Eſpagnole.

[1560.]

L'héréſiarque Luther étoit mort avec la funeſte gloire de voir un tiers de l'Europe imbu de ſes erreurs. Le fameux Philippe Mélancthon, toujours incertain de ſa croyance, & ſe rapprochant quelquefois des Catholiques, meurt, cette année, âgé de ſoixante & trois ans. Un auteur rapporte que, ſa mere lui ayant demandé quelle religion étoit la meilleure, il répondit: «La » nouvelle eſt plus plauſible; mais l'an-» cienne eſt plus ſûre. »

Joachim II, électeur de Brandebourg, épouſe Sophie, fille de Sigiſmond, roi de Pologne. Par une ſingularité dont on ne voit pas bien le principe, ce prince coucha, la premiere nuit, auprès de ſa jeune épouſe, armé de toutes pièces. On ne voit pas que ce fût un uſage établi; & ce ne

pouvoit être qu'un excès de bizarrerie. Vers ce tems, le ſiécle commençoit à connoître ſa barbarie, & faiſoit des efforts pour en ſortir: de-là ce mélange de magnificence & de férocité, qui confondoit les cérémonies avec la politeſſe, qui ſubſtituoit la débauche aux plaiſirs, la craſſe de l'école au vrai ſçavoir, & les bouffonneries au bon eſprit.

[1561.]

La Livonie, qui juſqu'alors avoit fait partie de l'Empire d'occident, en eſt détachée pour jamais. Lorſque les chevaliers Livoniens, branche des chevaliers Teutons, s'étoient, à main armée, emparés de cette province, ils l'avoient miſe ſous la protection du corps Germanique. Attaqués par les Moſcovites, ils implorerent les armes des Allemands; &, ne pouvant en être ſecourus, ils ſe donnerent aux Polonois. Ainſi, après trois cens ſept ans depuis ſon inſtitution, l'ordre militaire Teutonique fut éteint en Livonie; & il n'y reſta aucune trace de l'ancienne liberté Germanique. Sigiſmond abolit cet ordre & autoriſa le changement de religion des peuples. Son pere ne ſe montra pas plus ſcrupuleux, lorſqu'il ſe rendit maître de la Pruſſe, à de ſemblables conditions.

[1562.]

L'empereur Ferdinand tient une diète à Francfort. Il y fait proclamer roi des Romains * ſon fils Maximilien. Cette aſſem-

---

* Anciennement tout étoit différent dans les cérémonies de l'élection d'un roi des Romains. Si-tôt qu'il étoit élu à Francfort, on le conduiſoit ſur un thrône de pierre, placé dans un lieu agréable, tout planté de noyers, proche Ruſſelheim, petite ville ſituée vers le confluent du Mein & du Rhin. Monté ſur ce thrône, le nouveau roi confirmoit les priviléges de l'Empire & des Electeurs. De-là il il alloit à Aix-la-Chapelle pour y recevoir la couronne d'argent.

Maximilien contre l'uſage, fut couronné à Francfort, & à ce couronnement, on n'oublia rien des cérémonies preſcrites par la bulle d'or de Charles IV. L'électeur de Brandebourg, comme grand-échanſon, monta à cheval; alla à une table poſée au milieu de la grande place; y prit un baſſin d'or & une ſerviette, & revint dans la ſalle du feſtin, où il préſenta à laver à l'empereur & au roi des Romains. Le baſſin, la ſerviette & le cheval furent remis au comte de Zollern, à qui ils appartiennent par un ancien droit. L'électeur de Saxe, comme grand-maréchal, monta auſſi à cheval, & alla à toute bride à un tas d'avoine dont il remplit un boiſſeau d'argent. Le boiſſeau & le cheval furent remis à Frédéric de Pappenheim vicaire du grand-maréchal. L'électeur palatin, comme grand-maître-d'hôtel, vint à cheval à la cuiſine; prit deux plats; revint à la ſalle du feſtin; deſcendit de cheval; ſervit les

blée eſt ſur-tout célèbre par la préſence d'un ambaſſadeur de Soliman, qui y ſigna un traité de paix entre les deux Empires.

[1563.]

Enfin, cette année, ſe fait la clôture du long concile de Trente, dont les peres s'occuperent à faire des réglemens de diſcipline. Comme il ne produiſit aucun évènement conſidérable, il finit avec tranquillité: heureux, s'il eût pu ramener dans le bercail les brebis égarées par Luther! On n'y procéda point, comme dans quelques conciles, à l'excommunication des Souverains: on n'y alluma point de bûchers pour brûler des docteurs opiniâtres; on n'y connut point d'antipapes, comme dans les aſſemblées trop célèbres de Baſle, de Conſtance, de Lyon & de Rome.

---

plats ſur la table de l'empereur; & l'électeur de Saxe porta devant lui un grand bâton. Le cheval & les plats d'argent furent donnés au vicaire du Palatin. Les trois électeurs eccléſiaſtiques parurent enſuite; &, comme archichancelliers de l'Empire, ils préſenterent leurs ſceaux que le roi des Romains leur paſſa au cou. Pour ne rien laiſſer échapper de l'ancien uſage, on fit rôtir dans la place, à une broche de bois, un bœuf farci de pluſieurs autres animaux. On en coupa un morceau qui fut ſervi ſur la table du roi des Romains, & l'on abandonna le reſte au peuple.

Melchior Zobel, évêque de Wurtzbourg * avoit été assassiné, en 1558, dans sa ville épiscopale ; crime inouï en Allemagne, depuis bien des siécles ! On sçait que cet assassinat a été commis, à l'instigation de Grumbach, gentilhomme de Franconie ; & ne pouvant le saisir, on confisque ses biens. Grumbach, vivement poursuivi, erre de tous côtés, pour éviter les piéges que lui tend le chapitre de Wurtzbourg. Mais, las de fuir, il leve en secret six cens hommes de pied aussi déterminés que lui. A cette infanterie il joint six cens cavaliers. Sa troupe marche par des chemins détournés. Elle entre dans Wurtzbourg à l'improviste, & se saisit des quatre places où les bourgeois ont coutume de s'assembler Il fait faire défense, à son de trompe, aux bourgeois de sortir des maisons, & déclare qu'il n'en veut qu'aux chanoines. Maître dans la ville, Grumbach enleve toutes

* Pour être reçu chanoine de cette église, il s'observe une cérémonie singuliere. Le récipiendaire, après avoir fait ses preuves de noblesse, comme dans les autres grands chapitres de l'Allemagne, doit, avant d'être reçu, passer au milieu de tous les chanoines rangés en haie, & être fouetté sur le dos. Cette coutume, presqu'aussi ancienne que le chapitre sans doute, a été introduite pour ôter aux princes l'envie d'en rechercher les canonicats.

les armes des arſenaux & ſe fait fournir toutes les choſes néceſſaires. Ce fut au milieu de ce trouble que le chapitre envoya faire des propoſitions à ce hardi gentilhomme. Il accorda la paix, aux conditions » que tous ſes biens lui ſeroient reſtitués ; » qu'on ne parleroit plus du meurtre de » l'évêque, & que, ſi l'empereur, ou le roi » des Romains, vouloit caſſer ce traité, » l'évêque & le chapitre ſeroient tenus de » s'y oppoſer, ou d'indemniſer Grumbach » des pertes qu'il ſouffriroit. » Cet aſſaſſin ſortit triomphant de Wurtzbourg ; mais bientôt il fut proſcrit par l'empereur.

[1564.]

Ferdinand I meurt, ſans avoir ſongé à ſe faire couronner empereur à Rome, ni roi de Lombardie à Milan. Il avoit précédemment fait un teſtament *, qui n'ayant point été annullé dans ſes derniers momens, a, deux cens ans après, allumé le feu de la guerre dans toutes les parties de l'Europe.

* Le teſtament dont il eſt parlé, ſe trouve daté de l'an 1543. On y trouve « qu'en cas » que la poſtérité mâle de Ferdinand & de » Charle-Quint viennent à s'éteindre, les Etats » Autrichiens ſeront dévolus à l'Archiducheſſe » Anne, ſeconde fille de Ferdinand, épouſe » d'Albert II, duc de Baviere, & à ſes enfans. » Le cas prévu eſt arrivé ; & nous aurons occaſions d'en parler, vers la fin de ces Anecdotes.

MAXI-

MAXIMILIEN II, *quarante-deuxieme Empereur.*

[1564.]

MAXIMILIEN avoit appris ſix langues, la latine, l'allemande, la françoiſe, l'eſpagnole, l'italienne & l'eſclavonne. Ce prince s'en ſervit utilement pour entretenir des correſpondances avec tous les princes Chrétiens de l'Europe. Comme on le preſſoit, au commencement de ſon règne, d'employer le fer & le feu pour réduire les Proteſtans, il répondit : « La religion ne veut pas être traitée avec l'épée ; le plus ſûr eſt d'avoir » recours à la perſuaſion. »

[1566.]

Le comte de Serin défendoit la ville de Zigeth en Hongrie avec une foible garniſon, contre deux cens mille Turcs, qui avoient à leur tête le vieux & encore redoutable Soliman. Après une réſiſtance inouïe, ce grand capitaine voyant toutes ſes défenſes ruinées, & les Turcs prêts à monter à l'aſſaut, met le feu à la ville, & ſe

retire dans la citadelle. Il s'y ſoutient encore quelques jours ; mais, toutes ſes munitions épuiſées, il ſort de ſon refuge, avec ce qui lui reſte de braves ſoldats, tenant d'une main ſon épée nue, & un bouclier de l'autre. Après avoir combattu quelque tems ſur le pont, il tombe percé de flèches. Soliman étoit mort pendant ce ſiége. Le grand Viſir Mahomet envoya à l'empereur la tête du comte de Serin. « Avez-vous » pu, lui fit-il dire, tenant cent mille hom- » mes ſous vos tentes, laiſſer périr, ſans » aucun ſecours, un auſſi brave capitaine » que le comte de Serin ? & faut-il que » vos ennemis pleurent pour vous cette » perte ? »

[1567.]

Grumbach, qui avoit fait aſſaſſiner l'évêque de Wurtzbourg, étoit non ſeulement proſcrit des Etats de l'Empire ; mais ſa proſcription s'étendoit à tous ceux qui lui donneroient aſyle. Il ne trouva de reſſource qu'auprès de Jean-Frédéric de Saxe, qui lui ouvrit ſa ville de Gotha. Jean étoit ambitieux, &, ſans doute, crédule. Il ne pouvoit ſe rappeller ſans la plus vive douleur, avec quelle ignominie ſon pere avoit été dépouillé de ſon électorat. Grumbach ſçut profiter de cette diſpoſition. Aſſuré d'un puiſſant protecteur, il forme le projet hardi

de changer la face de l'Empire. Son deſſein étoit d'aſſembler une armée avec laquelle il devoit ravager la Franconie & la Thuringe; d'entrer enſuite dans la Saxe; de faire déclarer Jean-Frédéric électeur; d'engager l'armée à le proclamer empereur, & de forcer le corps Germanique à le reconnoître. Le projet n'étoit point inſenſé. Grumbach auroit trouvé dans l'Empire aſſez de mécontens, de proſcrits & de vagabonds pour compoſer une armée; &, avec des ſuccès dans les commencemens, il auroit pu ſe voir aſſez fort pour réuſſir dans ſon entrepriſe. La conſpiration fut découverte; & Grumbach, enfermé dans Gotha, y ſoutint un ſiége meurtrier contre les troupes d'Auguſte, électeur de Saxe. Mais, trahi & livré à ſon ennemi par les habitans de la ville, il expia ſon crime infructueux par une mort honteuſe. Jean-Frédéric fut arrêté, privé de tous ſes droits au duché de Gotha, & conduit à Vienne. Il y entra ſous l'eſcorte de cinquante cavaliers Bavarois ſuivis d'autant de Saxons: huit autres cavaliers portoient leurs enſeignes baiſſées; cinq cens fantaſſins environnoient un char découvert, où ce malheureux prince étoit aſſis, un chapeau de paille ſur la tête. On lui fit traverſer toutes les places de la ville, & on le transfera enſuite à Naples.

[1568.]

Les comtes d'Egmont & de Horn venoient de perdre la tête par la main d'un bourreau ; & les biens du prince d'Orange, fondateur de la liberté des Provinces-Unies, avoient été confiſqués. Tout frémiſſoit dans le Brabant ſous la tyrannie du duc d'Albe. Le prince d'Orange, ſe préparant à la guerre, & voulant intéreſſer l'empereur en faveur des Pays-bas, & ſe juſtifier auprès de lui, ſur une levée de ſoldats que la néceſſité l'obligeoit de faire dans l'Empire, envoie à Maximilien un député qui s'exprime ainſi de la part de ſon maître. « Tout aujourd'hui, dit-il, eſt crime de lèſe Majeſté. Si vous êtes en réputation d'avoir » du courage & de la fermeté, on vous » craint comme un audacieux, capable de » tout entreprendre. Les ſoupçons d'autrui » vous rendent criminel. Ce n'eſt pas aſſez » d'eſſuyer la corruption des accuſateurs, » les faux rapports des eſpions, les ſuppoſitions de quelques délateurs infâmes ; » vous avez encore à redouter l'imagination du duc d'Albe ; &, quand vous penſez être à couvert par l'innocence de vos » actions & de vos penſées, vous périſſez » par la malice des conjectures du tyran. » Ce portrait étoit terrible ; mais il étoit vrai. Maximilien, malgré les fortes

représentations du roi d'Espagne, n'empêche pas le prince d'Orange de continuer la guerre dans les Pays-bas avec des troupes Allemandes. Cependant ces provinces étoient sous la suprême juriſdiction de l'Empire.

[1573.]

Pendant cette fameuse révolte des Pays-bas, les Espagnols, au siége de Harlem, ayant jetté dans la ville la tête d'un prisonnier qu'ils venoient de faire; les assiégés, à leur tour, leur envoyerent onze têtes Espagnoles, avec cette inscription: « Dix têtes pour le payement du dixieme denier, » & l'onzieme pour l'intérêt. » Harlem ayant été forcé de se rendre à discrétion, les vainqueurs firent pendre tous les magistrats, tous les pasteurs & plus de quinze cens citoyens.

[1575.]

Cosme de Médicis, duc de Florence, & Alphonse, duc de Ferrare, se disputent la préséance. Si leurs Etats eussent été dans l'Empire, la diète assemblée auroit terminé ce différend; mais en Italie, il n'y a point de sénat qui puisse décider ces frivoles prétentions de la vanité. Cosme & Alphonse avoient épousé deux sœurs de l'empereur Maximilien. Ils s'adressent à ce prince, &

ſe flattent, chacun en particulier, d'obtenir ce qu'ils demandent; mais, pendant ce tems, le pape Pie V tranche la difficulté : il prétend que la Toſcane releve du ſaint ſiége, & confere au duc Coſme, la dignité de Grand-Duc. Cette entrepriſe du ſaint pere irrite l'empereur, qui la regarde comme un attentat à ſes droits. Pie V répond qu'ayant le droit conſtant de faire des rois, il doit avoir l'inconteſtable privilége de créer la nouvelle dignité de Grand-Duc. Cette fauſſe prétention, appuyée ſur un faux principe, n'eût rien fait ſans doute en faveur de Coſme, ſi ce prince, par ſes richeſſes immenſes, n'eût applani toutes les difficultés. On laiſſa tomber la querelle; & quelque tems après, Coſme fut ſolemnellement reconnu Grand-Duc par Maximilien. C'eſt ce même Duc, dont on a dit, en conſidérant tous les maux qu'il fit à ſa patrie pour parvenir à la ſouveraine puiſſance, & tout le bien qu'il lui fit après y être parvenu, « qu'il ne devoit jamais naître, » ou ne mourir jamais. »

[1576.]

L'empereur Maximilien, nouvellement élu roi de Pologne, meurt âgé de quarante-neuf ans. Ce prince avoit des qualités reſpectables; & pour être un grand monar-

que, il ne lui manqua que du bonheur & de la ſanté.

Maximilien avoit pris ſous ſa protection Langh, célèbre juriſconſulte Allemand. Un jeune ſeigneur Eſpagnol vantoit un jour à Langh la douceur de ſa langue, & ſe moquoit de la rudeſſe de la langue allemande. » Il me ſemble, diſoit-il, que j'entends tonner, lorſque j'entends parler allemand; » & je crois que Dieu ſe ſervit de cet » idiome, quand il chaſſa nos premiers peres du paradis terreſtre, pour les effrayer » davantage. » ... Cela peut-être, répondit » Langh; mais il y a apparence que, pour » tromper Eve, le ſerpent ſe ſervit auſſi du » langage eſpagnol, dont vous vantez » tant la douceur. »

RODOLPHE II, *quarante-troiſieme Empereur.*

[1576.]

MAXIMILIEN, dès l'année précédente, avoit fait couronner roi des Romains, ſon fils Rodolphe *. Ainſi, de plein droit, il prit les rênes de l'Empire ; & l'on n'exigea de lui, que de ſigner l'ancienne capitulation de Charle-Quint, & de ſe conformer aux réglemens des diètes poſtérieures à l'avènement au thrône de cet empereur.

[1577.]

La ville de Dantzick refuſe de ſe ſoumettre au roi de Pologne. Ce prince lui

---

* A la diète d'élection qui mit Rodolphe II ſur le thrône impérial, ce prince dit « qu'étant » obligé en conſcience de choiſir une perſonne » juſte, équitable & affectionnée à l'Empire, & » ne connoiſſant pas aſſez les autres princes, » il ne pouvoit répondre que de ſa propre inté- » grité & ſincérité ; qu'ainſi il croyoit aſſurer » ſa conſcience, & rendre juſtice à l'Empire ; » en ſe donnant ſon propre ſuffrage. » On dit que le pape Jean XXII en fit autant, lors de ſon exaltation au pontificat.

déclare la guerre, & demande des ſeçours à l'électeur de Saxe, qui lui envoie Collen avec quelques troupes. Cet officier, voulant charger les Polonois, fit un long circuit pour les ſurprendre. Ce fut dans cette marche, qu'un capitaine, nommé *Ranſaw*, répondit à Collen qui l'exhortoit à doubler le pas : « Il n'eſt pas néceſſaire » de ſe preſſer ſi fort, pour être battus. Nos » ennemis paroiſſent plus diſpoſés à venir » nous attaquer, qu'à ſe retirer. » En effet les Saxons n'eſſuyerent que la premiere décharge, & prirent la fuite.

La plus grande partie des princes d'Allemagne penchoit pour les révoltés des Pays-bas. Ils n'étoient pas fâchés de voir une branche de la maiſon d'Autriche embarraſſée dans une guerre ruineuſe contre des ſujets qui combattoient pour ſoutenir leurs priviléges, & l'exercice libre de la nouvelle religion. Cet exemple, ſelon eux, devoit ôter à Rodolphe l'envie d'abuſer de ſon autorité dans l'Empire. Cette politique ne contribua pas peu à ſoutenir la cauſe du prince d'Orange, qui ſans ceſſe tiroit des renforts d'Allemagne. Cependant la ville de Leyde étoit aſſiégée depuis l'année 1575, & ſa réduction devoit entraîner la ruine du parti. Déja la famine avoit moiſſonné la moitié des citoyens. Les autres prennent une réſolu-

tion extrême, & propoſent au prince d'Orange de rompre leurs digues, & de mettre le pays ſous l'eau. Le prince ſemble s'y oppoſer, & leur repréſente le dommage que cela va leur cauſer. Ils répondent: » Pays gâté vaut mieux que pays perdu. » Auſſi-tôt les digues ſont percées, & la ville eſt inondée. Huit cens matelots de Zélande arrivent pour défendre cette place. Ils portoient ſur leurs bonnets des écriteaux où on liſoit en gros caractères: « *Plutôt* » ſervir le Turc, que le Pape & l'Eſpagnol.» On fit, pendant ce ſiége fameux, une monnoie de papier, avec cette inſcription: » *Hæc libertatis imago.* » Ce fut à-peu-près auſſi dans ce tems que la Hollande fit frapper une monnoie où l'on voyoit, d'un côté, un lion tenant une épée nue, avec ce mot: « *Securius bellum pace dubiâ.* La » guerre vaut mieux qu'une paix dou- » teuſe. »

[1579.]

Une armée d'Allemands, commandée par le prince Caſimir, & ſoudoyée, en partie, par la reine Elizabeth d'Angleterre, étoit venue, contre les Eſpagnols, au ſecours des mécontens des Pays-bas. Les Allemands, ayant reçu un échec aſſez conſidérable, brûloient de retourner dans leur patrie. Ils députerent au prince de Parme,

pour lui repréſenter que, rien ne pouvant être plus avantageux aux Eſpagnols que de n'avoir plus à les combattre, ils offroient de ſe retirer, ſi on vouloit leur payer une montre de ſept mois. Le prince de Parme trouva la propoſition folle, & y répondit en ces termes : « Meſſieurs les Allemands, » qui vous faites un plaiſir de troubler le » repos de la Chrétienté, & qui ne cher- » chez qu'à vous enrichir des dépouilles » de ceux qui ne vous ont jamais attaqués, » apprenez que vous avez affaire à des » hommes dont vous avez déja éprouvé » les armes victorieuſes. Avec l'aide de » Dieu, protecteur de la juſtice, nous » vous ferons ſentir toute la grandeur du » danger auquel vous vous êtes expoſés » par votre faute. Ne vous attendez pas » à trouver parmi nous cette humanité » dont les François uſent envers leurs en- » nemis. Sachez que ce n'eſt pas en France » que vous faites aujourd'hui la guerre, & » que nous avons réſolu de ne pas ſervir » notre maître auſſi mal qu'ils ſervent le » leur. Vous nous demandez de l'argent » pour ſortir de France ; & nous, au con- » traire, nous demandons que vous en don- » niez, ſi vous voulez obtenir la liberté » de vous retirer ſains & ſaufs. Ainſi pré- » parez-vous au plutôt à combattre ; car » le courier eſt déja tout prêt pour porter

» en Eſpagne la liſte des morts qui vont » tomber ſous nos coups. »

La reine Elizabeth, apprenant cette nouvelle, dit au prince Caſimir qui avoit paſſé à Londres : « Mon couſin, je vois » bien que vos troupes, que vous me van- » tez tant, ne veulent point de mon ar- » gent, puiſqu'elles aiment mieux en re- » cevoir du prince de Parme, & des Eſpa- » gnols. »

L'empereur Rodolphe II offre ſa *mé*diation pour accommoder les différends entre Philippe II, roi d'Eſpagne, & ſes ſujets des Pays-bas; mais ſon offre n'eſt reçue ni de part ni d'autre. Philippe vouloit être deſpotique dans ces provinces; & le prince d'Orange n'avoit pas tiré l'épée pour redevenir, par une mauvaiſe paix, ſimple particulier. Ce dernier, craignant toujours de manquer ſon but, précipita, cette année, l'union des ſept provinces que nous nommons *Hollande*, qui, toujours indépendantes l'une de l'autre, toujours diviſées par des intérêts divers, ſont cependant liées étroitement par l'intérêt plus vif de la liberté. C'eſt ce que les Etats généraux ont voulu faire entendre, en prenant pour armoiries & pour emblême un faiſceau, des flèches. Dans la célèbre aſſemblée, qui ſe tint, cette année, à Utrecht, on poſa les fondemens de la république; &

l'on doit auſſi regarder ce moment, comme l'époque du Stadhouderat en Hollande, puiſque le prince d'Orange fut déclaré, par les Etats, Capitaine & Amiral-général de la république.

[1580.]

L'archiduc Mathias, frere de l'empereur Rodolphe, avoit été appellé par les révoltés au gouvernement des Pays-bas. Mais, ſe voyant ſans aucun pouvoir, éclipſé d'ailleurs par les grands talens, & par la politique fine & réfléchie du prince d'Orange, il fut obligé de céder à la fortune de ce guerrier, & ſe démit d'un emploi brillant, qu'il ne pouvoit conſerver avec honneur. Le prudent Stadhouder, l'eſpoir & l'ame de ſon parti, ſoutenu ſecrettement par une partie de l'Allemagne, par l'Angleterre & la France, fit trembler le fier Philippe II juſques dans Madrid. Le roi d'Eſpagne mit la tête du prince à prix, & offrit vingt-cinq mille écus à quiconque la lui apporteroit : celle de l'amiral de Coligni, beau-pere du Stadhouder, avoit été évaluée en France à cinquante mille. Nos mœurs, à préſent plus douces, nous diſpenſent de faire quelques réflexions ſur ces atrocités.

[1582.]

Toute l'Europe ſuivoit alors le calen-

drier réformé par Jules-César. On propoſe, dans la diète d'Augsbourg, d'adopter celui qui commençoit à paroître ſous l'autorité du pape Grégoire XIII; mais une foule de voix s'élevent contre cette propoſition. » Une affaire de cette importance, diſent » quelques-uns, intéreſſe particulièrement » tout le corps Germanique. On reconnoît » Charlemagne pour le fondateur de » l'Empire d'occident, & l'on ſçait que » ce prince impoſa lui-même des noms » aux mois & aux jours, en langue Teutone; pourquoi, dans la réforme qu'il ſe » propoſoit de faire, le pape n'a-t-il pas » conſulté la diète impériale? Ne ſeroit-il pas à craindre que, ſe prévalant de » l'introduction du nouveau calendrier, » ce pontife ne cherchât à s'attribuer ſur » l'Allemagne une juriſdiction juſqu'alors » inconnue?» Quelque foibles que fuſſent ces objections, il fut décidé qu'on s'en tiendroit aux vieilles erreurs & aux anciens préjugés, plutôt que d'adopter un éclairciſſement qui partoit de la cour de Rome. *

* On ſçait que les Grecs, quelques provinces Proteſtantes d'Allemagne & les Etats du Nord conſervent encore l'uſage de l'ancien calendrier. Ce n'eſt certainement pas qu'ils n'en reconnoiſſent les erreurs, mais ils ſe perſuadent que de tels changements doivent ſe faire par l'autorité

Gebhard Truchſes, archevêque & électeur de Cologne, embraſſe la Confeſſion d'Augsbourg, & ſe marie ſecrettement à Bonn, avec Agnès Mansfeld, religieuſe du monaſtère de Guerichen. Truchſes n'étoit pas prêtre; & il y a des exemples d'évêques, qui ont été mariés. Mais il étoit à craindre que ce prince eccléſiaſtique, qui vouloit faire publiquement reconnoître ſon mariage, ne devînt, en même tems, archevêque & électeur Luthérien. Dans ce cas, il ne devoit plus ſe trouver de balance dans le collége électoral, où les princes Catholiques auroient eu le deſſous; & cet évènement alloit peut-être changer la face de l'Empire, & le ſyſtême politique de l'Europe. Les électeurs de Mayence & de Trèves ſonnerent l'allarme, & formerent une Ligue contre l'archevêque Truchſes, qui, de ſon côté, fut ſoutenu par les princes de ſa communion. Il tenta, mais en vain, de faire entrer dans ſes intérêts le chapitre de Cologne. Les chanoines reſterent fermes dans leur ancienne croyance. On mit, de part & d'autre, de petites armées en campagne : on ſe battit ſouvent avec l'acharnement qu'inſpire la différence des religions. Le parti Catholique fut vainqueur.

---

laïque, & non par les ordres du ſaint ſiége dont ils abhorrent & craignent la juriſdiction.

On nomma un autre archevêque* électeur. Truchſes perdit ſes Etats; garda ſa femme, & alla mourir de miſere en Hollande.

[1584.]

Dès l'année 1581, les révoltés des Pays-bas s'étoient ſouſtraits à la domination du roi d'Eſpagne; mais, par le conſeil du prince d'Orange, quoiqu'ils aſpiraſſent à l'indépendance abſolue, *ils* ne renoncerent point à l'honneur d'être Etat de l'Empire dont ils tiroient de puiſſans ſecours. Les choſes étoient dans cette ſituation, lorſqu'un coup de poignard délivra Philippe II de ſon plus redoutable ennemi. Un certain Balthaſar Gérard, Franc-Comtois aſſaſſina dans Delf le prince d'Orange, aux yeux de ſon épouſe. Ce crime, ſi l'on en croit les dernieres paroles du meurtrier, fut cauſé par un barbare enthouſiaſme de religion, puiſqu'il dit, au milieu

* L'empereur Rodolphe ne ſe mêla qu'indirectement de cette affaire. Il écrivit à Truchſes que, ne pouvant être archevêque & marié, il lui conſeilloit d'opter entre ſa femme & l'électorat. Le pape Grégoire XIII employa contre le nouveau Luthérien les armes de l'excommunication : elles firent leur effet; & Erneſt de Baviere, déja évêque de Liége, de Friſingue & d'Hildesheim, fut élu par le chapitre archevêque & électeur de Cologne.

des

les tourmens : » Oui, j'ai été pouſſé à cette » action par un inſtinct divin. »

[1585.]

Rodolphe fait une trève de neuf années avec le Sultan Amurat III. Elle eſt ratifiée ſolemnellement à Conſtantinople par le baron de Liechteinſteim. Cet ambaſſadeur avoit à ſa ſuite le fameux Lewenklaw, plus connu ſous le nom de *Leunclavius*, homme ſçavant & très-verſé dans la juriſprudence Grèque & Romaine. C'eſt-à cet auteur que nous ſommes redevables de la connoiſſance des Annales des Turcs, & de l'Hiſtoire moderne des Etats d'orient.

[1586.]

Lorſqu'on parcourt les longues années du règne de Rodolphe II, on s'apperçoit que toutes les affaires de l'Empire étoient étrangeres à ce prince. Né avec les qualités d'un homme privé ; philoſophe autant qu'on pouvoit l'être dans ce ſiécle, les ſoins du thrône le fatiguoient, & il en éloignoit les devoirs, autant qu'il lui étoit poſſible. Il paſſoit une partie des jours à s'inſtruire dans les converſations du fameux * Tyco-Brahé ; c'eſt ce qui a fait donner aux

* Tyco-Brahé, Danois. Né avec un génie au-deſſus de ſon ſiécle, il s'appliqua à l'aſtronomie

Tables de Tyco-Brahé & de Képler le nom de *Tables Rodolphines* *.

[1587.]

Maximilien, frere de l'empereur Rodolphe, eſt élu, par une faction, roi de Pologne, tandis qu'un autre parti proclame Sigiſmond, roi de Suède. La guerre s'allume entre les deux concurrens; &, dans une bataille, Maximilien eſt vaincu, fait priſonnier & enfermé dans un château près de Lublin. Si Rodolphe eût été guerrier & ambitieux, il auroit ſoutenu l'élection de ſon frere, par les armes. Il ſe contenta d'écrire à Philippe II, roi d'Eſpagne, pour l'engager à ſolliciter le pape Sixte V ** de s'intéreſſer en

---

& y fit les plus étonnans progrès. Ce gentilhomme ſacrifia cent mille écus de ſon patrimoine pour bâtir une ville qui bientôt devint la demeure de quantité d'illuſtres ſçavans. Il y conſtruiſit un obſervatoire; & c'eſt par cette raiſon, que cette nouvelle cité fut appellée *Uraniebourg*, la Ville des Aſtres.

* Au douzieme ſiécle, deux Arabes compoſerent en Eſpagne des Tables aſtronomiques, qui furent nommées *Tables Alphonſines*, du nom du prince qui régnoit en ce tems.

** Pour ce qui regarde ce ſouverain pontife, ſucceſſeur de Grégoire XIII, conſultez la premiere partie des *Anecdotes Italiennes*. L'auteur y eſt entré dans des détails très-curieux.

faveur du prisonnier, auprès des Polonois.

[1588.]

Maurice, prince d'Orange, avoit succédé à son pere dans le commandement. Il veut surprendre Bréda sur les Espagnols, & fait choix, pour ce coup de main, d'un officier & de soixante & dix soldats qu'il cache au fond d'un très-grand bateau, chargé de tourbes *. Le froid étoit vif, & la garnison manquoit de chauffage. Elle apperçoit le bateau, le fait approcher; l'aide elle-même à passer une écluse & le fait entrer dans l'enceinte du château.

Pendant ce tems, un lieutenant, couché sous ces tourbes, est pressé par une toux presque continuelle. Il tremble que le bruit, qu'il fait, ne soit entendu; ne fasse manquer l'entreprise, & ne cause la perte de ses camarades. Il tire son poignard, & conjure ses amis de le tuer; mais cette cruelle nécessité n'eut pas lieu. Le bruit continuel d'une pompe empêcha que la toux de ce brave lieutenant ne frappât les oreilles des Espagnols. Les soixante & dix soldats, arrivés dans le bassin du château, sortent de

* Sorte de terre grasse, tirée des marais, & qui séchée sert de chauffage aux Hollandois.

leur retraite, se jettent sur la garnison; la massacrent & s'emparent de la ville.

Le poëte Théophile célébra, quelque tems après, cet évènement par une Ode dans laquelle il compare ce coup de main, & la prise de l'Ecluse, qui le suivit de près, à la longueur du siége d'Ostende par les Espagnols. Voici la strophe:

Les ans qu'on mit à ses ruines *,
Furent les jours, dont tes machines
S'emparerent d'un plus beau lieu:
Et c'est ainsi que tes journées,
Comme on les compte pour un dieu;
Valent autant que des années.

[1592.]

Quantité de princes & de seigneurs Allemands, presque tous parens du prince Maurice d'Orange, se trouvant à la Haye, pendant l'hiver de cette année, s'assemblent un jour dans la principale auberge; &, après avoir poussé la débauche du vin, aussi loin qu'elle peut aller, un deux propose à la compagnie d'éteindre les lumieres & de se battre à coups de chaises. La partie est acceptée. On se bat, pendant une demie heure. Un de ces Souverains a un bras rompu, un autre la tête fracassée, un, moins

* D'Ostende.

heureux, a la jambe caſſée, & les autres en ſont quittes pour de fortes contuſions. Le chirurgien du prince Maurice, auquel on eut recours, après cette ſinguliere bataille, rendit exactement toute l'aventure au prince, qui dit, en éclatant de rire : « Après ce beau » & agréable divertiſſement, MM. mes » pârens peuvent ſe vanter d'avoir terminé » bien glorieuſement leur journée. »

[1595.]

Les Turcs vouloient ſecourir la ville de Gran, en Hongrie, que le brave Charles de Mansfeld aſſiégeoit. Ils envoyerent un corps de Tartares pour inſulter le camp des Impériaux. Mansfeld étoit à table, lorſqu'ils s'approcherent. Inquiet de ce qui peut cauſer la rumeur qu'il entend, il ſort de ſa tente, & s'écrie, en voyant les Tartares : » Voilà enfin les convives que j'attends de- » puis long-tems ; je pourrai donc aujour- » d'hui dîner au milieu de mes ennemis. » Il monte à cheval ; fond ſur ces troupes ; les bat ; revient dîner, & la ville ſe rend.

[1598.]

Jean-Georges, électeur de Brandebourg, meurt cette année. Jamais prince ne porta plus loin le goût des fêtes & des

divertiſſemens. Un auteur que l'on doit croire & pour lequel on ne peut avoir trop de vénération (L. R. D. P.) dit de lui : » Il aimoit à donner ſa grandeur en ſpecta- » cle. Il célébra la naiſſance de l'aîné de » ſes princes par des fêtes qui durerent » quatre jours. Ces divertiſſemens conſiſ- » toient dans des tournois *, des combats » de barques, des feux d'artifices & des » courſes de bagues. Les ſeigneurs, qui com- » poſoient les quatre quadrilles, étoient » vêtus en velours richement brodé en or » & en argent ; mais le caractere du ſiécle » perçoit à travers cette magnificence. A la » tête de chaque quadrille étoit un bouffon » qui ſonnoit du cor d'une façon ridicule, » en faiſant cent extravagances ; & la cour » monta au donjon du château, pour voir » tirer le feu d'artifice. L'électeur mit la » tête dehors d'une lucarne & dit à l'artiſ- » cier : *Maître Jean, boute, quand je ſifle- » rai.* »

* Le premier tournoi, connu en Allemagne, fut célébré, l'an 935, à Magdebourg, ſous le règne de Henri I. Il n'y en eut point ſous les règnes des trois Ottons. Ils reprirent ſous Conrad II, Henri III & Henri IV, qui permirent auſſi aux princes de l'Empire, & aux villes impériales d'en ouvrir quelques-uns.

[1600.]

Le prince Maurice de Naſſau, ayant fait débarquer un corps de troupes en Flandres, ordonne à ſes vaiſſeaux de remettre à la voile; puis ſe retournant vers ſes ſoldats, il leur dit plaiſamment: «Enfans, nous avons » maintenant deux partis à choiſir, ou de » marcher ſur le ventre de l'ennemi, ou de » boire l'eau de la mer, pour nous en retour- » ner à pied ſec. »

[1601.]

L'archiduc Ferdinand aſſiège Caniſe en Hongrie: ſon artillerie bat la place, pendant ſoixante & ſix jours. Cinq cens ſoldats ſont tués, ou noyés, en montant à l'aſſaut. On ſe prépare à en riſquer un ſecond. Une pluie horrible le fait différer. La nuit ſuivante, un froid exceſſif fait périr plus de mille cavaliers: on fait la retraite. Les malades & les bleſſés ſont inhumainement maſſacrés par la garniſon. La peſte & la famine achevent d'anéantir totalement cette armée. Il eſt rare de voir tant de malheurs réunis.

[1608.]

Lorſque les ambaſſadeurs Eſpagnols arriverent à la Haye, pour négocier la premiere trève qui décida de l'indépendance

de la république, ils rencontrerent ſur leur route un petit bateau duquel ſortirent huit ou dix perſonnes. Ces gens s'aſſirent ſur l'herbe, & firent un repas frugal de pain, de fromage & de bière. Les ambaſſadeurs furent curieux de ſçavoir quels étoient ces ſobres citoyens : « Ce ſont, répondit un » payſan Hollandois, les députés des Etats, » nos ſouverains ſeigneurs & maîtres » . . . » Voilà des gens qu'on ne pourra jamais » vaincre, s'écrierent les Eſpagnols, & avec » leſquels il faut faire la paix *. »

Les Proteſtans, répandus dans le royaume de Bohême, profitent de l'indolence de l'empereur Rodolphe, & de la guerre prête à s'allumer entre ce prince & l'archiduc Mathias, ſon frere, pour obtenir les prtviléges les plus étendus. Juſqu'alors, ils n'avoient point été admis aux charges de l'Etat. Ils obtiennent qu'ils les partageront avec les Catholiques. On défend, pour leur plaire, au clergé Catholique de faire aucune nouvelle acquiſition ſans la permiſſion des Etats généraux du royaume, & de ſe mêler

* Cette aventure, arrivée près de la Haye, au marquis Spinola, & au préſident Richardot, ambaſſadeur d'Eſpagne, en rappelle une à-peu-près ſemblable, qui ſe paſſa autrefois entre les ambaſſadeurs de lacédémone & ceux du roi de Perſe. On pourroit pouſſer loin la comparaiſon de ces quatre peuples.

des affaires civiles, ſous quelque prétexte que ce ſoit. A ces conditions, les Proteſtans conſentent à ne point abandonner le parti de Rodolphe, qui, ſans autorité dans l'Empire, ſans pouvoir dans la Bohême, ſe voit forcé de condeſcendre aux volontés de Mathias qu'il craint, & n'oſe s'oppoſer à celles de ſes ſujets Réformés qu'il redoute encore plus.

[1609.]

On a vu l'empereur Rodolphe abandonner les Pays-bas à leurs propres forces, & laiſſer indécis s'ils étoient ou non provinces de l'Empire? Il apprend que Philippe III ceſſe d'eſpérer de les réduire, & qu'il offre de ſigner une trève avec ſes anciens ſujets. Cette circonſtance le réveille auſſitôt. Il écrit aux Hollandois : « Vous êtes » des Etats mouvans de l'Empire ; votre » conſtitution ne peut changer ſans le con» ſentement de l'empereur votre chef. » Les Etats généraux ne firent aucune réponſe à cette tardive réflexion. Ils traiterent avec l'Eſpagne, qui reconnut enfin leur indépendance.

La ſucceſſion de Clèves & de Juliers eſt ouverte ; & ce riche héritage eſt la ſource de nouveaux troubles en Allemagne, par le nombre & la puiſſance des princes

qui ſe préſentent pour la recueillir. Ce ſont les princes de Brandebourg, de Neubourg, des Deux-Ponts, de Saxe, & l'archiduc Charles d'Autriche. Alors l'Empire ſe partage en deux Ligues, ſous les noms de *Ligue Catholique*, & *Ligue Evangélique*. Le parti Proteſtant ſoutient Brandebourg & Neubourg. Le parti Catholique ſe déclare pour la maiſon d'Autriche. Le premier implore le ſecours de Henri IV, roi de France. Le ſecond appelle au ſien le pape Paul V & Philippe III, roi d'Eſpagne. Ainſi une querelle de pur intérêt devient une affaire de religion; & en ſe ſoumettant à la réflexion judicieuſe d'un auteur illuſtre, on peut dire que cette guerre, pour la ſucceſſion de Clèves, plongea le poignard dans le ſein de Henri IV, qui ſe préparoit à ſoutenir les Proteſtans, lorſqu'il fut aſſaſſiné.

[1611.]

Pendant ces troubles de l'Allemagne, Rodolphe, entouré de ſçavans & d'artiſtes, vivoit tranquille dans ſa ville de Prague. Il avoit précédemment cédé à ſon frere, l'archiduc Mathias, la Hongrie, l'Autriche & la Moravie. Cette année, il permet que ce prince ſoit couronné roi de Bohême, & ne s'en réſerve que le titre. Ainſi, juſqu'à ſa mort qui arriva bientôt après, il

fut roi, ſans Etats, & empereur ſans autorité.

Les ſalines du territoire de Halle excitoient ſouvent des querelles entre le duc de Baviere & l'archevêque de Saltzbourg. Le duc, pour les terminer, entre, à main armée, dans le diocèſe. L'archevêque en eſt inſtruit. Il prie à dîner ſes chanoines & ſes amis; &, après le repas, il leur dit: » Pourvoyez-vous d'un autre archevêque » & d'un ſeigneur. Je ne puis reſter davan» tage avec vous. Le duc de Baviere craint » peu les foudres de l'Egliſe; & je redoute » les ſiennes: il eſt mon ennemi; il s'ap» proche, & je pars. » Ce prélat étoit prudent, mais peu guerrier.

[1612.]

L'archiduc Mathias diſoit un jour à l'empereur Rodolphe II, qu'il s'humaniſoit trop, & qu'il ne gardoit pas aſſez ſon rang. Ce prince lui répondit: « Si notre dignité » & notre naiſſance nous élevent au-deſſus » des autres, nous devons penſer combien » nous tenons au commun des hommes par » nos foibleſſes qui nous confondent avec » eux. »

Rodolphe meurt, peu regretté de ſes ſujets qui ne connurent en lui que le prince populaire, & n'y trouverent jamais le

grand roi. Ce monarque étoit vraiment timide & pareſſeux. Il paſſoit des journées entieres à parcourir les boutiques des horlogers & des tourneurs. On ne rencontroit dans ſon palais que des chymiſtes, & des gens à ſecrets. Sa manie étoit de vouloir faire de l'or. On trouva, dit-on, dans ſes coffres, quatorze millions après ſa mort. En admettant la réalité du fait, ſon avarice ſeroit inexcuſable. Avec une ſomme auſſi forte, il eût tenu ſon frere Mathias dans le reſpect, & auroit pu chaſſer les Turcs de la Hongrie. Au reſte, il fut déplacé ſur le thrône, & auroit été, ſans doute, un particulier eſtimable.

On rapporte que ſous le règne de Rodolphe II, lorſque les Turcs dévaſtoient le royaume de Hongrie, on plaça des troncs aux portes de toutes les égliſes, pour y recevoir les aumônes des fideles, & que les foibles ſommes qu'on en retira, furent deſtinées à ſoudoyer les armées. Ce trait n'eſt pas à la gloire d'un monarque qui laiſſa, en mourant, quatorze millions.

MATTHIAS, *quarante-quatrieme Empereur.*

[1612.]

CE ne fut point la brigue qui donna la couronne impériale à l'archiduc Mathias. Riche des thréſors de ſon frere Rodolphe, les empereurs crurent trouver en lui le défenſeur de l'Allemagne menacée par les Turcs. Déja roi de Bohême & de Hongrie, Mathias paroiſſoit ſeul en état de remplir cette idée. Ils firent, dans cette occaſion, ce que la politique la plus éclairée leur dictoit.

[1613.]

L'empereur Mathias reçoit à Prague deux ambaſſadeurs; un de Perſe, & l'autre de Moſcovie. Celui de Perſe venoit le ſolliciter de continuer la guerre contre le Turc. Ce prince lui répond ſimplement que la paix, faite par Rodolphe, ne durera pas long-tems. L'ambaſſade de Moſcovie étoit plus importante, & plus glorieuſe pour le chef de l'Empire. Le miniſtre Moſcovite pria, dans les termes les plus humbles, Sa Majeſté impériale, « de terminer la guerre

» des Moscovites avec les Polonois; de leur » donner un prince qui rétablît la tranquil- » lité dans leur pays qui, depuis un grand » nombre d'années, étoit désolé par la ty- » rannie de leurs ducs. » Il fit ensuite une longue énumération de toutes les cruautés exercées contre tous les ordres de l'Etat, par les tyrans Boris, Démétrius, Zuiski, & leurs semblables. « Leurs excès, ajoûta » l'envoyé, autorisent notre sénat à récla- » mer votre protection, & à vous prier de » nous faire vivre selon nos loix, en nous » donnant un duc qui soit équitable envers » ses sujets, & jaloux de leur repos. » La face de l'Europe a bien changé depuis ce tems.

Mathias assemble les Etats de Hongrie. Il y essuie des contradictions cruelles. Il demande de l'argent & des troupes pour résister au Turc; on lui répond : « Le loup » de l'Allemagne est aussi redoutable que » l'ours de Turquie. »

Lorsque la succession de Clèves fut ouverte, l'électeur de Brandebourg & le duc de Neubourg se mirent en possession de tous les Etats qui en dépendoient, & promirent de se soutenir réciproquement si l'un d'eux étoit attaqué. Bientôt après, un soufflet donné par l'électeur de Brandebourg au duc de Neubourg, dans une dispute au sujet des partages, les brouilla sans

retour, & alluma la guerre entr'eux. Le duc se fit Catholique, pour obtenir des secours de l'empereur & de ses alliés; & l'électeur permit qu'on professât le Calvinisme dans son électorat, à dessein de se rendre favorable la Ligue Evangélique.

[1617.]

L'empereur Mathias ne souffroit que difficilement tout ce qui pouvoit limiter ou contrarier son autorité. Il croyoit avilir la couronne, lorsqu'il étoit forcé d'employer la douceur & l'intrigue pour parvenir à ses fins. Obligé de céder aux circonstances dans tout ce qui regarde les affaires de l'Empire, il veut au moins être despotique dans son royaume de Bohême. Il use de la dernière sévérité envers les Protestans, & protege ouvertement les Catholiques, auxquels il confere les gouvernemens, les charges militaires & de judicature, au préjudice des premiers. Cette préférence révolte tous les seigneurs de la Confession d'Augsbourg, qui s'assemblent à Prague, en forme d'Etats. Ils choisissent pour chef un comte de Thurn ou de la Tour. Il n'y avoit qu'un pas de cette démarche hardie à une rébellion ouverte. Les mécontens arrivent en tumulte au château. Ils entrent audacieusement dans la salle du conseil, où sont

raſſemblés tous les officiers de l'empereur. Ils expoſent à haute voix leurs griefs, & en exigent ſur l'heure une ſatisfaction convenable. On s'anime de part & d'autre; on diſpute; on s'emporte. Les magiſtrats ont l'imprudence de lâcher le terme de *ſéditieux*. A ce mot, les rébelles ne ſe connoiſſent plus. Ils ſaiſiſſent les trois chefs & le ſecrétaire du conſeil, & les précipitent par les fenêtres. Ce qu'il y eut de particulier dans cette aventure, c'eſt que les Bohêmes prétendirent juſtifier cet acte de fureur & d'inhumanité. Ils publierent un Manifeſte dans lequel ils maintenoient que les loix du royaume les autoriſoient à jetter par les fenêtres les magiſtrats dont ils ſoupçonnoient la fidélité. Cette étincelle de révolte produiſit dans l'Allemagne un incendie dont les ravages ont duré trente années, & qui n'a ceſſé qu'à la paix de Weſtphalie.

Après ce coup hardi, le comte de la Tour, ſuivi de ſa troupe, parcourut à cheval toutes les rues de Prague. L'entrepriſe, qu'il méditoit, exigeoit qu'il ſe rendît le peuple favorable. Il lui parla en ces termes: « Je ne vous exhorte pas à me reconnoître pour chef & à me prêter le ſerment » que m'autoriſeroit à vous demander cette » dignité reſpectable; mais je m'offre à » vous pour compagnon de la fortune que

» nous

» nous allons courir dans la carrière où nous » venons d'entrer, & qui nous mene, ou » à une mort glorieuſe, ou à une douce li- » berté. Le ſort en eſt jetté : il ſeroit trop » tard de ſe repentir. Malheur à vous, ſi vous » ſouffrez que Ferdinand * monte ſur le » thrône pour vous opprimer ! N'attendez » de ſalut que de votre courage & de votre » union. Il faut rompre vos chaînes, ou » périr ſous le glaive du bourreau. Combat- » tez & remportez la victoire : alors vous ac- » querrez la réputation d'un peuple géné- » reux, vaillant, & qui ſçait défendre ſa » liberté. Mais, ſi vous vous laiſſez indigne- » ment opprimer, on vous traitera de per- » fides & de parjures ; & l'on vous punira » comme des rebelles. »

[1618.]

Tandis que le comte de la Tour eſt à la tête des ſéditieux de ſa patrie, le comte de Mansfeld ** fait révolter la Siléſie, cet im-

* Ferdinand, archiduc de Grats, couſin de l'empereur, avoit déja été élu roi de Bohême, malgré le parti formidable qui s'y étoit oppoſé ; & ce premier pas, qui lui fraya le chemin à l'Empire, fut le ſignal d'une guerre cruelle, dont la deſcente des Suédois en Allemagne prolongea les malheurs & la durée.

** Ce Mansfeld, dont il eſt queſtion, étoit

portant fief de la Bohême : tous deux se réuniſſent pour commencer la guerre civile.

---

fils du comte de Mansfeld, qui s'acquit une gloire immortelle dans les guerres de Flandres, où il ſervoit le roi d'Eſpagne. Le jeune Mansfeld, impatient de courir après la fortune, quitta de bonne heure la religion de ſes peres pour embraſſer le Proteſtantiſme. Les auteurs de ce tems s'épuiſent en éloges, lorſqu'ils rapportent les exploits de ce célèbre guerrier ; c'eſt leur héros favori, & ils le comparent à un ſecond Attila. Un deux s'exprime en ces termes : « Brave & » entreprenant comme ce roi des Huns, il » ne voyoit rien au-deſſus de ſon courage & » de ſon ambition. L'impoſſible ne lui paroiſ- » ſoit qu'extraordinaire ; & l'extraordinaire lui » ſembloit commun & facile. Sans argent, ſans » armée, ſans états, avec ſon ſeul courage, il » oſa défier toute la puiſſance de la maiſon » d'Autriche ; preſque toujours vaincu, mais ſor- » tant avec plus de gloire de ſa défaite que les » vainqueurs, & paroiſſant prêt à recommen- » cer le combat ; d'une préſence d'eſprit admi- » rable dans les délibérations ; d'une hardieſſe » ſurprenante dans l'exécution ; ennemi du repos, » & ne pouvant vivre que parmi les armes ; » ſobre, vigilant, infatigable, éloquent, judi- » cieux, prodigue de ſon fonds, avide de celui » des autres, pour avoir le plaiſir de le dépen- » ſer. Il eut de grandes vues & de magnifiques » deſſeins, & mourut en 1626, ſans biens, ſans » reſſources, dans un pays étranger, où ſon » corps put à peine trouver la ſépulture. »

[1619.]

Mathias, accablé de chagrins, meurt à Vienne, en disant à Ferdinand de Grats: » Faites goûter à vos sujets le bonheur de » votre gouvernement, & rendez-leur » votre domination insensible. »

FERDINAND II, *quarante-cinquieme Empereur.*

[1619.]

FERDINAND envoie un miniſtre pour éteindre les troubles de Siléſie. Le parti Evangélique répond au diſcours de ce député : « Que monſeigneur Ferdinand » d'Autriche commence par appaiſer les » troubles du royaume de Bohême, & des » provinces incorporées; nous ferons, en » tems & lieu, ce qui ſera de notre de- » voir. »

Cependant, malgré les ſéditieux qui prétendent que le thrône de Bohême eſt vacant, & que, par conſéquent, la voix électorale appartient aux Etats du royaume, Ferdinand eſt élu empereur à Francfort. Les Bohêmes ſont conſternés de cette nouvelle; mais elle ne change point la réſolution, qu'ils ont priſe, de ne jamais reconnoître Ferdinand pour leur Souverain. Ils s'aſſemblent en diète, & éliſent pour roi Frédéric V, électeur palatin.

[1620.]

Le nouveau roi de Bohême, Frédéric V,

livre bataille aux Impériaux, & la perd. Il fuit en Siléſie avec ſa femme * & ſes enfans. Un de ſes officiers veut le conſoler dans ſon malheur. Il lui répond : « Je » ſçais à préſent ce que je ſuis. Il y a des » vertus qui ne s'acquièrent que dans la diſ- » grace ; & les princes ne ſçavent ce qu'ils » ſont, qu'après l'avoir éprouvée. »

[1621.]

La royauté de l'infortuné Frédéric ne fut pas de longue durée. En ſix mois, il fut élu, couronné, chaſſé de ſon nouveau royaume, &, de puiſſant électeur, le prince le plus malheureux. Ses ennemis l'appellerent, par dériſion, *Winter-Kœnig*, le Roi d'un hyver, ou le Roi de neige. Si cependant le roi d'Angleterre, Jacques I, eût voulu le ſeconder, & lui fournir des ſecours, qu'un beau-pere, bon Politique, ne devoit pas lui réfuſer, la poſition de l'Allemagne étoit telle alors, que rien n'auroit pu renverſer du thrône de Bohême l'électeur Palatin.

Ferdinand II venoit de mettre au ban de l'Empire Frédéric, ſon compétiteur à la couronne de Bohême. Pour éviter la fureur de ſon ennemi, ce prince ſe retira en

* Princeſſe d'Angleterre, fille de Jacques I.

Hollande. Etant un jour à la chasse, & poursuivant un lièvre, avec des chevaux & des chiens, à travers un champ nouvellement ensemencé de navets; le fermier de cette terre se présenta à lui, accompagné d'un robuste valet, armé d'une fourche, & lui dit, en grondant : « KŒNIG VAN BE-» HEMEN, KŒNIG VAN BEHEMEN (c'est-» à-dire, *roi de Bohême, roi de Bohême,*) » pourquoi viens-tu perdre mon champ de » navets, que j'ai eu tant de peine à ense-» mencer? » Cette liberté n'étonna pas Frédéric qui connoissoit le caractère de la nation. Il lui fit quelques excuses, & lui offrit plusieurs ducats en dédommagement de la perte qu'il avoit pu lui causer. « Retire-toi, » & ne reviens plus, repliqua le Hollan-» dois; je serai bien dédommagé. »

Christiern de Brunswick prend le parti de Frédéric, roi de Bohême. Il ravage la Westphalie, avec une petite armée. Il accable le peuple de contributions. Les paysans osent murmurer : il les menace de leur faire couper à chacun un pied & une main, s'ils osent se révolter; ajoûtant, par une espece de raillerie : « Un villageois, né pour la char-» rue & non pas pour la guerre, doit se » contenter d'une main & d'un pied natu-» rels, avec une jambe de bois. » C'est ce duc qui, enrichi des dépouilles de plusieurs églises, fit battre une monnoie, représen-

tant, d'un côté, une main armée d'une épée, & ſur l'exergue, ces paroles : « Ami » de Dieu, ennemi des prêtres. » Il auroit pû ajoûter : « Le fléau des peuples. »

[1622.]

L'archiducheſſe, gouvernante des Pays-bas, fait propoſer au comte de Mansfeld d'abandonner le parti de Frédéric, roi de Bohême. Elle lui offre les plus grands avantages, s'il veut s'attacher au ſervice de la maiſon d'Autriche. Mansfeld eſt ébranlé. Il dînoit avec l'envoyé de la gouvernante ; & le traité devoit être ſigné, en ſortant de table. On vient l'avertir que Frédéric approche : « A ſa ſanté, M. l'envoyé, dit-il ; » l'empereur perd de dix minutes. » Il monte à cheval ; ſe met à la tête de ſa cavalerie, & va à la rencontre du roi de Bohême.

Mansfeld, ſouvent battu, & toujours errant, ſe trouvoit recherché par la France, l'Angleterre, l'Autriche, la Hollande, & même par les Vénitiens qui lui offroient le commandement de leurs armées. « Choſe » étonnante ! s'écrie un auteur, qu'un » homme, qui n'a, pour ainſi dire, ni feu, ni » lieu, ni argent, ni parens, ni religion, ſe » faſſe ainſi également redouter & recher- » cher par toutes les puiſſances de l'Eu-

» rope ! » Mansfeld jouiſſoit d'une réputation non uſurpée. Il avoit de la valeur & de l'expérience ; & la nation, à laquelle il ſe ſeroit donné, auroit fait l'acquiſition la plus importante.

Les idées, que le comte de Mansfeld s'étoit formées du véritable héroïſme, lui avoient donné une eſpece d'empire ſur ſes paſſions. Sçachant que Cazel, officier Liégeois, en qui il avoit beaucoup de confiance, le trahiſſoit, & qu'il avertiſſoit le comte de Buquoi de toutes les opérations qu'il ſe propoſoit de faire, il fit appeller Cazel ; lui donna trois cens rixdalers, & le chargea de rendre au comte de Buquoi une lettre conçue en ces termes. « Cazel étant » votre affectionné ſerviteur, & non le » mien, je vous l'envoie, afin que vous » profitiez de ſes ſervices. » Cette action généreuſe fut blâmée par quelques-uns. Ils prétendirent qu'un traître doit toujours recevoir la punition de ſon crime.

Le même comte de Mansfeld eut des preuves certaines qu'un apothicaire avoit reçu une ſomme conſidérable pour l'empoiſonner. Il l'envoya chercher ; &, lorſqu'il parut devant lui : « Mon ami, lui dit-» il, je ne puis croire qu'une perſonne à » qui je n'ai jamais fait de mal, veuille m'ô-» ter la vie. Si la néceſſité vous réduit à

» commettre un tel crime, voilà de l'argent, » ſoyez honnête homme. »

[1623.]

Tout proſpéroit à l'empereur Ferdinand II. Il aſſemble une diète à Ratisbonne, & déclare « que l'électeur pala- » tin s'étant rendu criminel de lèſe-Majeſté, » ſes états, ſes biens & ſes dignités ſont » dévolus au domaine impérial ; mais que, » ne voulant pas diminuer le nombre des » électeurs, il veut, commande & or- » donne que Maximilien, duc de Baviere, » ſoit inveſti, dans cette diète, de l'électo- » rat palatin. » Depuis long-tems, un empereur n'avoit parlé aux Etats d'Allemagne, en termes auſſi deſpotiques.

A l'occaſion de la guerre qui embraſoit l'Allemagne, les Etats de Brandebourg prirent la réſolution de lever quelques troupes. Lorſqu'elles furent formées, n'ayant point de fonds pour fournir à leur ſubſiſtance, on leur accorda la liberté de faire des quêtes dans l'électorat. Les payſans eurent ordre de donner à chaque ſoldat la valeur d'un liard, lorſqu'il lui tendroit la main ; & des coups de bâton, s'il ne ſe contentoit pas de cette aumône. « Que produiſit ce ridicule » établiſſement, dit un illuſtre auteur ? » (L. R. D. P.) Au lieu d'acquérir des ſol-

» dats, le prince n'établit qu'un corps de » mendians. »

[1629.]

L'empereur Ferdinand II, ſans ſortir de ſon cabinet, mais ſecondé par d'excellens miniſtres & d'habiles généraux, régnoit deſpotiquement en Allemagne. Son général Walſtein, enflé de ſes ſuccès, diſoit alors publiquement: « Le tems eſt venu » de réduire les électeurs à la condition » des ducs & pairs de France; & les évê- » ques, à la qualité de chapelains de l'empe- » reur. » Aucun malheur n'auroit traverſé la fortune de Ferdinand, s'il n'avoit porté ſa vue que ſur l'Empire; mais il prit imprudemment le parti de la Pologne, contre le jeune Guſtave-Adolphe, roi de Suède; & Guſtave, pour ſe venger, deſcendit en Allemagne. Une autre cauſe de la décadence de ſes affaires, fut le fameux édit de reſtitution. Cet édit, infiniment plus fort que celui de la révocation de l'édit de Nantes ſous Louis XIV, ordonnoit à tous les princes de reſtituer les évêchés & les bénéfices dont ils s'étoient emparés.

[1630.]

Les Etats de l'Empire, aſſemblés à Ratisbonne, ne voyoient pas ſans chagrin l'em-

pereur Ferdinand marcher à pas de géant vers le déſpotiſme. Ils preſſent ce prince de licencier ſes armées; mais Walſtein n'épargne aucune repréſentation pour détourner ce coup qui doit abbatre ſon autorité & celle de ſon maître. « On en veut à votre puiſ-» ſance, dit à Ferdinand Walſtein, auſſi » habile miniſtre qu'expérimenté général: » craignez les piéges qu'on vous tend; ap-» pellez une partie de vos troupes du côté » de Ratisbonne: faites entrer le reſte dans » les Etats de ceux qui vous réſiſtent; ces » meſſieurs deviendront les plus ſoumis du » monde, dans un inſtant. On tâche de vous » intimider, en vous menaçant du roi de » Suède. S'il oſe paſſer en Allemagne, je » vous réponds de l'en chaſſer avec des » verges. » Walſtein avoit raiſon dans les premiers points; mais il ſe trompoit ſur le dernier article.

Guſtave-Adolphe deſcend en Allemagne. Il entre dans l'électorat de Brandebourg, & bientôt on le voit aux portes de Berlin. Les forts étoient ſans artillerie, les places ſans garniſon. L'électeur, intimidé, ne ſçait s'il doit réſiſter aux Suédois, ou livrer ſes fortereſſes à Guſtave. Dans cette incertitude, il aſſemble ſon conſeil; & pour tout avis, on lui dit: « Que faire? Ils ont » des canons. »

[1631.]

Les ſuccès rapides de Guſtave-Adolphe prouvent à Ferdinand la ſolidité des conſeils de ſon général Walſtein. Pour réparer la faute qu'il a faite, en ne les ſuivant pas, il écrit au roi de Suède une lettre pleine de menaces, s'il perſiſte à vouloir ſe mêler des affaires de l'Empire. Guſtave répond au gentilhomme qui lui remet la lettre: « Je ne manquerai pas d'y répondre; » & il ajoûta d'un ton railleur : « Dès que je » ſerai guéri de la bleſſure qu'un aigle m'a » faite au bras. »

Guſtave s'empare de Colberg, de Francfort-ſur l'Oder, & de Dammin. Savelli, né Romain, qui commandoit dans cette derniere place, la rendit d'une maniere ſi lâche & ſi honteuſe pour lui, que le roi de Suède, en recevant les clefs de cette ville, lui fit cette ſanglante raillerie : « Je vous » conſeille, monſieur, de ſervir déſormais » l'empereur à ſa cour, & non dans ſes » armées. »

Guſtave, après avoir remporté la célèbre victoire de Leipſick, fait marcher ſon armée du côté de Mayence. Son chancelier Oxenſtiern, qui ne l'avoit pas vu depuis la bataille, vint le ſaluer. « Sire, lui dit-il, » j'aurois été plus content de vous féliciter

» de vos conquêtes à Vienne, qu'à » Mayence. » C'étoit assez faire entendre au roi la faute qu'il venoit de commettre.

* Tilli, général de l'empereur, s'empare de Magdebourg. Cette ville, une des plus anciennes & des plus florissantes de l'Allemagne, est prise par la négligence des bourgeois. Fatigués de la garde exacte qu'ils faisoient sur les remparts pendant la nuit, ils quittoient leurs postes, dès que le jour paroissoit. Tilli s'en apperçut; & l'assaut inattendu, qu'il donna, lui livra la place.

On frémit d'horreur, lorsqu'on se représente toutes les actions de cruauté, qui accompagnerent le sac de cette malheureuse ville. L'Histoire de tous les peuples policés n'offre point l'exemple d'une pareille barbarie. On sçait quelle est la fureur du soldat au premier instant de la réussite d'un assaut. Tout ce qui lui résiste éprouve

---

* Le comte de Tilli, gentilhomme Liégeois, étoit de la famille de Tzerclaës. Monté par degrés jusqu'au commandement des armées impériales, la victoire ne l'abandonna qu'à la mémorable bataille de Leipsick. On regarda les malheurs qui accompagnerent la derniere année de la vie de ce héros, comme la juste punition des excès qu'il souffrit ou qu'il ordonna à la prise de Magdebourg. C'est l'unique tâche à sa réputation. Il mourut à Ingolstat, en 1632, blessé d'un coup de canon, qui lui emporta la cuisse.

l'effort de ſon bras ; mais ſa rage ſe tempére bientôt : il redevient homme. La priſe de Magdebourg n'offre rien de ſemblable. Les Impériaux, maîtres des remparts, ſe répandirent par troupes dans la ville, & maſſacrerent indifféremment hommes, femmes, enfans & vieillards. Le ſang couloit de toutes parts. Les rues étoient jonchées de cadavres ; & le citoyen, encore palpitant recevoit une nouvelle mort du ſoldat effréné, qui ſe faiſoit un cruel plaiſir de voir expirer ſa victime. D'un peuple immenſe, il ne reſta que quatorze cens habitans, qui, réfugiés dans un dôme, obtinrent leur grace de Tilli. A cette boucherie, & lorſque le pillage fut achevé, ſuccéderent les flammes. Les Impériaux, armés de torches allumées, coururent la ville, qui, en peu d'heures, n'offrit qu'un horrible monceau de cendres. Cent quarante maiſons ſeulement furent ſauvées de cet incendie général. Douze cens filles ſe noyerent, dit-on, volontairement ; & tous les crimes triompherent, pendant quelques jours, ſur le terrein de cette malheureuſe cité.

[1632.]

L'empereur, effrayé des ſuccès étonnans de Guſtave-Adolphe, députe le cardinal d'Harrach à Rome, & vers tous les

princes d'Italie, pour en obtenir des troupes & de l'argent. Le pape fait dire au cardinal qu'il ne lui donnera point audience; que l'emploi dont il s'eſt chargé ne convient ni à ſon caractere ni à ſa dignité, & qu'un prince de l'Egliſe ne doit pas ſe mêler des affaires purement politiques. D'Harrach répond : « Si la dignité de cardinal eſt » un obſtacle au deſſein que j'ai de m'ac» quitter de la commiſſion que Sa Majeſté » impériale m'a donnée, d'aller ſupplier le » pape de la ſecourir contre un prince en» nemi de l'Egliſe, je quitterai la pourpre » dont je ſuis revêtu ; & j'irai, s'il le faut, » à Rome en chemiſe, remontrer la ruine » de la Religion Catholique en Allemagne.»

Guſtave-Adolphe, mécontent de l'électeur de Trèves, qui venoit de recevoir les Eſpagnols dans ſes places, & qu'il ſoupçonnoit de plus d'avoir prêté les mains à l'aſſaſſinat du jeune comte de Solms, arrive avec ſon armée aux portes de Trèves. L'électeur tremble ; mais il n'en écrit pas moins une lettre inſultante au roi de Suède, dans laquelle il le menace du reſſentiment de la France. Le porteur de cette miſſive fut mal reçu. « Votre maître parle bien » haut, lui dit Guſtave : avertiſſez-le de » tenir ſa bourſe bien remplie. Il aura beſoin » de toutes ſes rixdalhers pour régaler les » hôtes que je lui enverrai. Je ſçais bien

» à quoi m'oblige le traité que j'ai conclu » avec le roi de France. Il ne tiendra qu'aux » princes Catholiques de jouïr paiſiblement » de leurs Etats, en acceptant la neutralité. » Si monſieur de Trèves veut ſe détacher » du parti de mes ennemis, on ne le mo- » leſtera point; mais s'il prétend encore » faire le mauvais, je ſçaurai le ranger à la » raiſon. »

Le roi de Suède gagne une bataille dans la Franconie; ſe rend maître d'Augsbourg, où il établit la religion Proteſtante, & fait voir aux Impériaux « qu'il n'eſt pas un roi » de neige, qui doit ſe fondre au printems » comme ils le publioient.

Guſtave vouloit forcer les retranchemens de l'ennemi *. Il fait des efforts inutiles: ſes troupes plient & n'entendent plus la voix de leur maître. En vain il cherche autour de lui un général pour faire la retraite: tous étoient au milieu de la mêlée. Il s'adreſſe à un nommé *Hébron*, vieux colonel Catholique, Ecoſſois de naiſſance. Cet officier, qui ſçavoit que le roi de Suède ne l'aimoit pas, à cauſe de ſa reli-

* Cette affaire ſe paſſa près de Nuremberg, à l'attaque du camp des Impériaux que commandoit l'électeur de Baviere, & le fameux Walſtein. Guſtave avoit raſſemblé cinquante mille hommes pour cette expédition.

gion,

gion, venoit d'obtenir ſon congé; &, en le reçevant, il avoit juré de ne plus tirer l'épée pour ce prince. Guſtave ne l'ignoroit pas. Mais, plein d'eſtime pour Hébron, certain de ſon courage & de ſon expérience, il compta ſur ſa généroſité. « Les »inſtans ſont précieux, lui dit Guſtave ; »la retraite eſt néceſſaire, ou l'armée eſt »perdue, & ma gloire eſt obſcurcie. Vous »m'en voulez, & je vous offre une occa»ſion de vous venger ; mettez-vous à la »tête de ces bataillons, & ſauvez vos amis. »Forcez-moi par une telle action à vous »être auſſi redevable que j'ai lieu de vous »eſtimer. » Hébron ne répond pas au prince. Il oublie ſon reſſentiment, tire ſon épée, & vole à la gloire. On le voit, au milieu du ſang & des feux, ſe frayer une route juſqu'aux eſcadrons les plus expoſés. Il les raſſemble ; fait paſſer à l'infanterie preſqu'accablée les ordres de Guſtave. Elle commence la retraite, en faiſant toujours tête à l'ennemi. Hébron trouve un jour, & la couvre avec ſa cavalerie. Les Impériaux, déſeſpérés de ſe voir arracher la victoire, redoublent de vigueur ; mais chaque attaque, qu'ils tentent, eſt un combat qui leur coûte leurs plus braves ſoldats. Ils abandonnent enfin la partie, & laiſſent les Suédois achever tranquillement leur retraite. Lorſqu'on fut arrivé au pre-

mier campement, Guſtave fit appeller Hébron pour le féliciter, le remercier & lui offrir des diſtinctions capables de tenter un homme de cœur. « Sire, lui répondit »ce brave guerrier, cette occaſion étoit »la ſeule qui pouvoit me faire fauſſer mon »ſerment avec honneur: je pars, & ne ti»rerai plus l'épée que pour le ſervice de »ma patrie. »

Le roi de Suède livre bataille à Walſtein dans les champs de Lutzen en Saxe, près de Leipſick, & perd la vie dans cette journée. Les Impériaux entièrement défaits, crurent avoir remporté la victoire, lorſqu'ils apprirent la mort de ce héros; & les Suédois s'eſtimerent vaincus au milieu de leurs triomphes.

[1634.]

Des généraux, qui avoient ſoutenu la fortune de Ferdinand II dans l'Empire, il ne lui reſtoit plus que Walſtein, duc de Fridland; mais Walſtein n'étoit pas ſans ennemis à Vienne, qui ſourdement préparoient ſa diſgrace. Il en fut inſtruit à tems, & réſolut de prévenir ſa chûte. Pour cet effet, il aſſemble tous les officiers de ſon armée, & reçoit d'eux le ſerment qu'ils ſuivront ſa fortune, & défendront ſa perſonne. Dès ce moment, Walſtein, ſoupçonné d'ambition, & de la nourrir par des projets dan-

gereux, fut réellement coupable. Le conſeil de Vienne le proſcrivit. Trois traîtres furent choiſis dans ſon armée; &, pour gagner une honteuſe récompenſe, ils aſſaſſinerent leur général. On prétend que Ferdinand II conſentit à ce meurtre. Si l'imputation eſt fondée, on ne peut que plaindre ce monarque, qui perdit dans Walſtein le plus ferme appui de ſon thrône. Mais ſi, comme on peut le préſumer, le duc de Fridland ne fut ſacrifié qu'à la baſſe jalouſie des miniſtres Impériaux; que deviennent toutes ces clameurs contre Walſtein, dont l'infidélité ne fut jamais bien prouvée?

Le duc Charles de Lorraine ſe démet de tous ſes Etats, en faveur du duc François, ſon frere, qui renonce auſſi-tôt au chapeau de cardinal, pour épouſer la princeſſe Claude, ſœur de la ducheſſe Nicole. Les François, maîtres de la Lorraine, n'approuvent ni cette renonciation ni ce mariage. Le duc de la Force arrête les nouveaux mariés, juſqu'à ce qu'il ait reçu des ordres de ſa cour. Mais ils prennent ſi bien leurs meſures, qu'ils ſe ſauvent; le duc François, déguiſé en payſan, & la princeſſe en pauvre femme, portant une hotte ſur le dos; & ſe réfugient à Vienne auprès de l'impératrice Eléonore, leur tante.

A la bataille de Nordlingue, que le duc de Saxe-Weimar gagna contre les Impériaux, il tomba une pluie si abondante, qu'on ne voyoit pas à vingt pas devant soi. Les soldats représenterent au général que, par un aussi mauvais tems, on ne pouvoit attaquer l'ennemi : « Eh ! tant mieux, mor» bleu ! tant mieux, dit Weimar ; ce tems» est propice. Les Autrichiens ne pourront » nous voir nous approcher d'eux faci» lement, & ils seront battus. » Weimar se trompa ; mais il montra le plus grand courage. Les Suédois laisserent seize mille hommes sur le champ de bataille. On leur fit quatre mille prisonniers, & ils abandonnerent soixante & dix piéces de canon & tout leur bagage.

[1635.]

Le cardinal de Richelieu, qui avoit à cœur d'assurer l'Alsace à la France, la promet au duc de Weimar. Il déclare la guerre aux deux branches de la maison d'Autriche, affoiblies en Espagne & dans l'Empire. Ces deux branches sont attaquées, en même tems par la France, la Suède, la Hollande & la Savoye. Le duc de Weimar, descendant de l'infortuné duc de Saxe, dépossédé par l'empereur Charle-Quint, venge alors sur l'Autriche les mal-

heurs de ſa race, & gagne quatre batailles en quatre mois *.

Le cardinal de Richelieu, montrant un jour ſur une carte l'endroit où il prétendoit que Bernard de Weimar devoit paſſer un pont, le général Allemand lui donna ſéchement ſur les doigts, & lui dit : « Mon-» ſieur le cardinal, votre doigt n'eſt pas un » pont. »

[1636.]

Ferdinand-Erneſt, roi de Hongrie, eſt couronné roi des Romains à Ratisbonne. L'électeur de Trèves, alors priſonnier à Vienne, n'eſt point appellé à la diète, & ne concourut point à cette élection, qui, ſelon les loix de l'Empire, devenoit nulle par cette ſeule raiſon, ſi la maiſon d'Autriche n'avoit alors trouvé, dans ſa puiſſance, aſſez de force pour s'élever au deſſus des loix.

* Le duc Bernard de Weimar mourut en 1639, à Neubourg ſur le Rhin, âgé de trente-ſix ans, avec la réputation d'un des plus grands capitaines de ſon ſiécle. Il fit un teſtament par lequel il léguoit ſes conquêtes à celui de ſes freres, qui en voudroit prendre poſſeſſion; &, à leur défaut, il les remettoit à la France juſqu'à la paix générale. Mais le cardinal de Richelieu, prétendant que ces conquêtes avoient été faites avec l'argent & partie des troupes Françoiſes, empêcha l'exécution de cet article.

[1637.]

Après dix-huit ans du règne le plus agité, Ferdinand II meurt à Vienne. Si l'on en croit les Politiques, cet empereur eut deſſein de ſe rendre deſpotique en Allemagne; & ce projet chimérique porta le ravage dans toutes les parties de l'Empire. Au milieu de ſes triomphes, Ferdinand fut réellement malheureux, puiſque, pour conſerver ſon autorité, il ſe vit forcé de verſer un ſang précieux; mais l'Allemagne fut incomparablement plus infortunée que lui, puiſqu'elle éprouva ce que la guerre, ſuivie de la diſette & de la famine, a de plus affreux; & que, pendant ce tems, elle fut plongée dans l'ignorance & la barbarie.

FERDINAND III, *quarante-ſixieme Empereur.*

[1637.]

FÉRDINAND III prend ſans contradiction les rênes de l'Empire. L'Allemagne eſpere la paix; tous les peuples la demandent : les princes paroiſſent la ſouhaiter, mais ne la veulent pas ſincèrement; & l'Europe entiere ſe flatte en vain d'obtenir ce don du ciel.

Charles de Lorraine avoit, comme on l'a dit plus haut, épouſé Nicole, en 1624; mais quoiqu'il tînt ſes Etats de ſon mariage, & que la princeſſe fût fort aimable, il ceſſa de l'aimer, dès qu'elle fut ſa femme. Epris bientôt des charmes de la princeſſe de Cantecroix, il ſongea à briſer ſes premiers nœuds, pour en former de nouveaux. Dans ce deſſein, il prétendit que le comte de Vaudemont, ſon pere, l'avoit forcé à ce mariage, qui d'ailleurs étoit nul, parce que ſa femme, ayant été baptiſée par un ſorcier, n'étoit pas Chrétienne *. Fondé ſur ces

* Un aumônier du duc Henri, nommé *le Chantre*, fut celui qui adminiſtra le baptême à Nicole.

foibles raiſons, Charles épouſa ſa maîtreſſe & la conduiſit dans toutes ſes expéditions; ce qui la fit appeller en France, *ſa femme de campagne* *. Le cardinal de Richelieu, piqué de ce que ce prince n'accompliſſoit pas les traités conclus avec lui, prend le parti de Nicole, qui, ſe ſentant ſoutenue, demande juſtice au pape. Urbain ordonne à Charles de ſe ſéparer de la princeſſe de Cantecroix; & ſur ſon refus, il l'excommunie. Charles proteſte à Bruxelles contre l'excommunication lancée; mais en même tems, il ſollicite ſon abſolution: elle ne lui eſt accordée, qu'à condition qu'il ſe ſéparera de corps & d'habitation de ſa femme prétendue. Il obéit, ſur la ſéparation de demeure; mais il fut moins docile ſur le point eſſentiel; car il eut encore Charles de Vaudemont, ſoutenant toujours que l'excommunication étoit nulle. Ce prince,

---

Dans la ſuite, ſoupçonné de ſortilége, il fut pris, interrogé, &, comme coupable, condamné à mort; mais quand les preuves contre ce malheureux auroient été convaincantes, il ne s'en ſuivroit pas de-là, que Nicole n'eût pas reçu le ſacrement de baptême.

* Un valet de pied de Charles s'aviſa, en plaiſantant, de lâcher ce bon mot. La princeſſe le ſçut; & un jour que ſon époux étoit à la chaſſe, elle ordonna qu'on ſaisît cet imprudent & le fit attacher à une potence.

étant en priſon à Paris, ſe raccommoda avec ſa femme, qui eut la généroſité de travailler à ſa liberté, & qui mourut quelque tems après. Alors Charles pouvoit pourſuivre auprès du pape les diſpenſes néceſſaires pour épouſer ſa maîtreſſe. Ce ne fut qu'au lit de mort de cette princeſſe, qu'il donna procuration au prince de Lillebonne de renouveller ce mariage. Il eſt étonnant que Charles, qui aimoit ſes enfans, n'ait pas pris en cour de Rome toutes les précautions capables d'aſſurer leur état.

[1639.]

Weimar venoit d'enlever Briſſak aux Impériaux, & cette fortereſſe étoit de la plus grande importance pour les François. Le roi ordonne à Guebriant de preſſer le duc de s'expliquer ſur cette ceſſion. Weimar répond : « Me demander ma conquête, c'eſt » demander à un galant homme le ſacrifice » de ſon honneur. »

Pendant cette guerre cruelle, la Heſſe avoit été ſouvent ravagée ; mais ce pays, fécond en excellens guerriers, venoit de prendre une face nouvelle ſous l'adminiſtration de la célèbre Amélie de Hanau, landgrave douairiere. Cette princeſſe, aidée de quelques ſubſides, entretenoit une armée de dix mille hommes, qu'elle fit

manœuvrer ſi à propos, dans les occaſions, qu'au milieu des troubles, elle put faire à ſes peuples tout le bien que la paix auroit dû leur procurer.

[1641.]

Picolomini, général Autrichien, pourſuivoit vivement Bannier, général Suédois. Ce dernier ſe trouve, avec ſon armée, enfermé entre la riviere de Pleiſs & la Moldaw. Sa perte paroiſſoit inévitable. Bannier eſſaie de ſe tirer de cette extrémité, par un de ces coups de l'art, qui valent des victoires, & qui ſont d'autant plus glorieux que la fortune n'y a point de part. Il poſte quelques troupes dans un moulin, & fait tant de réſiſtance, lorſque Picolomini vient l'attaquer, que l'armée a le tems de ſe retirer à Zuickaw ſur la Moldaw. L'artillerie & le bagage y ſont tranſportés à la faveur de la nuit; & quand Picolomini a forcé le moulin, il ne trouve plus d'armée ennemie.

Après la mort du général Bannier *, un

* Le général Bannier ne ſurvécut pas longtems à ſa belle retraite de Zuickaw. Il mourut à Halberſtadt, âgé de quarante ans. Ses exploits approcherent ſa réputation de celle du grand Guſtave-Adolphe, ſon maître. Six cens étendards pris ſur les Impériaux, ornerent par ſes mains les temples de Stockholm, & leur défenſe

colonel, nommé *Mortagne*, engagea tous les officiers Allemands de l'armée à ne plus recevoir de commandant Suédois, qu'on ne leur payât les appointemens qui leur étoient dûs, & que la Suéde ne traitât directement avec eux. On dit que ce colonel offrit même à Guébriant de faire

---

infructueuſe coûta aux ennemis de la Suède plus de quatre-vingt mille hommes. Il s'étoit aſſuré une autorité abſolue ſur ſes troupes qui, ſous ſa conduite, ne redoutoient aucun danger. On montoit par grade inviolablement dans ſon armée, à moins que quelqu'action indigne ne privât l'officier de ſon rang. « Rien n'anime plus à bien » faire, diſoit-il ſouvent, que ce droit aux pla- » ces ſupérieures que nos bons ſervices & notre » tems nous acquierent : le crédit & les habitu- » des que les officiers ſe font dans leurs corps, » les rendent capables d'y ſervir plus utilement » que les nouveaux officiers. » Ses colonels étoient d'autant plus en état de commander, dans l'occaſion, que Bannier leur laiſſoit une juriſdiction abſolue ſur leurs officiers & leurs ſoldats, qui s'étendoit même juſqu'à faire grace aux criminels. Il ne ſouffroit pas que le ſoldat cherchât à s'enrichir par le butin. « Un ſoldat avare, » & qui aime l'or, diſoit-il, eſt un lâche & » ſera bientôt un déſerteur. » Mais s'il défendoit la rapine, il s'appliquoit à récompenſer les ſoldats qui ſe diſtinguoient. Au milieu de la barbarie d'une guerre ruineuſe, il ſçut épargner le ſang des Suédois & des vaincus ; & quoiqu'il eût commandé les armées pendant dix ans, on ne lui trouva à ſa mort que deux cens mille rixdalhers.

paſſer au ſervice de la France les officiers & ſoldats Allemands. On ne ſçait par quelle raiſon l'offre fut rejettée. « Eh bien ! dit » Mortagne irrité de ce refus, nous ne » ſerons pas en peine de trouver un maî- » tre, ſi la couronne de Suède refuſe de » nous ſatisfaire. En tout cas, avec les » princes confédérés d'Allemagne, & les » troupes du duc de Weimar, auſſi mé- » contentes de la France que nous le » ſommes de la Suède, on formera un » corps aſſez puiſſant, pour obtenir une » paix honorable & avantageuſe à l'Em- » pire. Si les deux Puiſſances prétendent » le ruiner, nous aurons l'honneur de ren- » verſer leur funeſte projet. »

[1645.]

Le maréchal de Turenne venoit d'être battu à Mariendal. Le duc d'Enguien vole à ſon ſecours, & répare ſa défaite. Il attaque Merci, général de l'empereur, entre Wending & Nortlinguen, & remporte ſur lui une victoire complette. Merci eſt au nombre des morts. Ce général, regardé comme un des premiers capitaines de ſon tems, fut enterré près du champ de bataille ; & l'on grava ſur ſa tombe : « *Sta,* » *viator, heroem calcas ;* Arrête, voyageur, » tu foules un héros. »

[1648.]

Depuis environ ſix ans, on travailloit ſans relâche, dans Munſter & dans Oſnabruck, au grand ouvrage de la paix. Les réglemens au ſujet du cérémonial avoient fait perdre beaucoup de tems. Ferdinand III refuſoit conſtamment le titre de *Majeſté** aux rois ſes vainqueurs. Les miniſtres de Vienne citoient ſouvent les préliminaires entre « ſa ſacrée Majeſté Céſarienne, & le » ſéréniſſime Roi très-Chrétien.» Les Etats généraux prétendoient les honneurs des têtes couronnées, & tous les ambaſſadeurs vouloient le titre d'*Excellences*. Cependant les miniſtres de la cour de France prirent hautement le pas ſur les électeurs ; & l'on trouve que le comte d'Avaux, un de ſes

* Autrefois l'empereur étoit le ſeul monarque à qui l'on accordât le titre de *Majeſté*. Ceux d'*Alteſſe*, ou de *Sénérité*, étoient affectés aux autres rois. En France, Louis XI prit le premier le titre de *Majeſté*, & l'on ne peut dire, s'il fut irrévocablement adopté, puiſque le titre d'*Alteſſe* ſe trouve encore employé dans des lettres adreſſées à Henri III. On appelloit Charle-Quint *Votre Sénérité*, & il n'eut le titre de *Majeſté*, que lorſqu'il parvint à l'Empire. Ainſi Philippe II eſt le premier roi d'Eſpagne qui ait porté ce titre, & qui ait ordonné que ſes enfans fuſſent traités d'*Alteſſes Royales*.

ambaſſadeurs, écrivoit à l'électeur de Brandebourg : « Monſieur, j'ai fait ce que j'ai » pu pour votre ſervice. » On appella ſimplement, pendant ce congrès, *les ſieurs Etats ;* & ces diſcuſſions, dont ſe ſervoit la politique, retarderent le rétabliſſement de la tranquillité publique.

Enfin, cette année, le fameux traité de Weſtphalie permet à l'Empire de reſpirer. Par ce traité, le cercle de Bourgogne demeure membre de l'Empire, après que les différends entre la France & l'Eſpagne auront été terminés.

L'empereur reſtitue ce qu'il a pris à l'électeur de Trèves.

La dignité électorale, poſſédée auparavant par les électeurs Palatins, avec toutes ſes prérogatives, le haut Palatinat, & le comté de Cham, demeurent à Maximilien de Bavière, & à toute la branche Guillelmine, tant qu'il y aura des mâles ; & Maximilien renonce à une dette de treize millions, & à toutes prétentions ſur la haute Autriche.

Pour dédommager le Palatin, on établit un huitieme électorat, dont Charles-Louis, comte Palatin du Rhin, & ſes deſcendans de la ligne Rodolphine, doivent jouir à l'avenir, ſans qu'ils puiſſent avoir d'autre droit que l'inveſtiture ſimultanée, ſur ce qui eſt attribué à la branche Guillelmine.

Le bas Palatinat eſt reſtitué à Charles-Louis, dans la même étendue & les mêmes droits qu'en avoient joui ſes prédéceſſeurs avant les troubles de Bohême; & s'il arrive que la ligne Guillelmine vienne à s'éteindre, & que la Rodolphine ſubſiſte encore, non-ſeulement le haut Palatinat, mais auſſi la dignité électorale, dont les ducs de Bavière ſont en poſſeſſion, retourneront aux comtes Palatins; & alors le huitieme électorat demeurera ſupprimé.

Par cet important traité, les électeurs, princes & états de l'Empire ſont confirmés en leurs anciens droits & priviléges, ſans pouvoir y être troublés par qui que ce ſoit.

Ainſi l'on voit que, dans ce congrès, les miniſtres s'attacherent à faire reprendre à l'Allemagne ſon ancienne forme, & à remettre l'empereur ſur le pied où il étoit autrefois, de chef, & non pas de maître de l'Empire.

[1649.]

Vers le tems de la paix de Weſtphalie, le baron de Canitz *, poëte célèbre, il-

* L'hiſtoire de la poëſie allemande peut être diviſée en quatre périodes. La premiere comprend le règne des anciens Germains ou Bardes; la ſeconde, celui des Minneſingers, ou des

luſtroit le Brandebourg ſa patrie, par ſes gracieuſes productions.

---

poëtes qui fleuriſſoient du tems des empereurs de la maiſon de Souabe ; la troiſieme, celui d'Opitz qui eſt le reſtaurateur de la poëſie, & qui a introduit le rythme dans la verſification ; le quatrieme enfin eſt celui d'Haller & des écrivains qui ont paru depuis environ quarante ans.

On ne trouve rien de certain dans les anciennes Hiſtoires, touchant le premier âge de la poëſie allemande. On ſçait que les Bardes, qui étoient en même tems prêtres & poëtes, chantoient les actions éclatantes de leurs héros : ainſi, chez les Germains, de même que chez tous les peuples de l'antiquité, les poëtes ont été les premiers théologiens & les premiers hiſtoriens.

Les Minneſingers, ou chanteurs d'amour, ont vécu ſous les empereurs de la maiſon de Souabe. Ils étoient en Allemagne ce que les Troubadours étoient en France, & il y a tout lieu de croire que ces derniers ont ſervi de maîtres aux premiers. Ils parcouroient tous les pays : ils s'arrêtoient quelque tems chez les différens princes, à qui ils récitoient ou chantoient les poëſies de leur compoſition. Ces pièces de vers avoient ordinairement pour objet les beautés de la nature, les charmes des belles, les grandes actions des guerriers ; &, dans ce qui nous en reſte, on y trouve ſouvent des traits lumineux & des vérités intéreſſantes. Nous ne pouvons nous refuſer d'en rapporter un paſſage frappant. Wolfram d'Eſchenbach, après avoir récité un poëme au landgrave de Thuringe, lui adreſſe ainſi la parole : » O Arminius? prince de Thuringe, j'ai remar- » qué quelques-uns des officiers de ta cour,

Vers

» Vers ce tems auſſi, toute l'Allemagne, » frappée du caractere de grandeur, que

---

» que j'ai pris pour des vagabonds. Depuis que » la bienfaiſance a attiré auprès de ta perſonne un » ſi grand nombre de gens de différens caracteres » & de différentes mœurs, des gens de mérite » & des ames abjectes, tu aurois beſoin d'un » ſénéchal tel que celui du roi Artus. A la pre- » mière vue, ce ſénéchal ſçavoit diſtinguer un vil » flatteur, d'un homme vrai; & il les traitoit » l'un & l'autre ſelon leur mérite perſonnel. »

On conſerve, à la bibliothéque du roi, un recueil manuſcrit, très-précieux, des chanſons de ces Minneſingers, dont pluſieurs étoient ducs, comtes, barons, chevaliers. Leurs armoiries s'y trouvent peintes avec beaucoup d'allégories. M. Bodmer de Zurich a donné quelques-unes de ces chanſons.

Peu-à-peu le règne des Minneſingers s'éclipſa; & la poëſie, cet art ſi noble, qui exige tant d'élévation dans l'eſprit, tomba entre les mains du peuple. Ainſi que les marchands & les manufacturiers, les poëtes ſe formerent en communauté; & ces ſortes d'aſſociations obtinrent un privilége excluſif de débiter leurs vers, comme on débite des marchandiſes. Ils ſe firent appeller *meiſter-ſingers*, *maîtres-chanteurs*; & ces rimeurs obſcurs & bas, n'eurent d'autres talens que ceux de louer groſſièrement les princes & les gens riches.

Enfin parut le célèbre Opitz, qui commença le troiſieme âge de la poëſie, & ramena cet art divin à ſa premiere origine, *célébrer la divinité & inſtruire les hommes.*

Chrétien de Hofmanns-Waldau & Daniel

» Louis XIV imprimoit à toutes ſes actions, » & de la politeſſe qui régnoit à ſa cour, » voulut imiter ce prince qu'elle admiroit. » La jeune nobleſſe Allemande ſe précipita en foule dans la France, & vint prendre à Verſailles des leçons de goût & de politeſſe. On vit alors l'empire de la mode s'établir dans toutes les capitales des différens Etats de l'Allemagne, & porter ſes inconſtantes bizarreries juſqu'à l'extravagance. Un trait aſſez plaiſant va prouver ce que nous avançons.

On ſçait que ſouvent les dames portent la fureur des modes juſqu'à l'excès. La mere du poëte Canitz, qui a donné lieu à cet article, avoit conçu une telle eſtime pour tout ce qui venoit de la France, que, pour renchérir ſur les autres dames de Berlin, elle donna commiſſion à un marchand de lui faire venir de Paris, par le premier envoi, un mari jeune, beau, vigoureux, poli, ſpirituel & noble, ſup-

---

Gaſpar de Lohenſtein, deux gentilshommes Siléſiens, voulurent ſe frayer une route nouvelle, & s'égarerent, en adoptant le faux goût de quelques poëtes Italiens. Ils changerent les beautés naturelles d'Opitz en enflure & en *concetti* : & ce fut vers ce tems que le baron de Canitz s'empara de la ſcène poëtique, & que, par d'heureux efforts, il ramena la poëſie allemande à la ſource du vrai beau, découvert par Opitz.

soſant ſans-doute qu'un ſemblable cavalier étoit auſſi commun dans cette capitale, que les pompons de mode le ſont au Palais. Ce commerce ſingulier étoit nouveau pour le marchand. Il écrivit à ſon correſpondant en France, qui, après bien des recherches, trouva enfin un épouſeur. C'étoit un homme de cinquante ans, d'un tempérament foible & valétudinaire, nommé *Brinbock*. Il arrive à Berlin; le marchand le conduit chez madame Canitz: elle le voit; recule d'effroi; pleure; ſe lamente; eſſuie ſes larmes; s'adoucit, & l'épouſe. Par bonheur pour les cavaliers Pruſſiens, madame Canitz fut mécontente de l'envoi du correſpondant: ſans cela; pour ne pas déroger à la mode, toutes les dames de Berlin auroient établi cette nouvelle branche de commerce; « & les Berlinois » ſe ſeroient vus réduits, ainſi que les » anciens Romains, à enlever les Sabines » de leur voiſinage. »

[1652.]

A la diète d'Ausgbourg, l'empereur Ferdinand III fait élire roi des Romains, ſon fils aîné Ferdinand. Ce prince jure d'obſerver la capitulation qui lui eſt préſentée par les électeurs; & le magiſtrat de la ville fait préſent au nouveau roi de cinq cens

ducats, dans un grand vaſe de vermeil doré, de pluſieurs muids des vins les plus exquis de l'Allemagne, de quantité de truites, & de trois chariots d'avoine.

[1653.]

On preſſoit le duc de Lorraine d'évacuer quelques places qu'il occupoit dans l'Empire; & ce prince demandoit un million de rixdales. Pendant qu'on délibere, le duc eſt arrêté à Bruxelles, par ordre de l'empereur. Au déſeſpoir d'avoir été ſurpris, il écrit au comte de Ligneville, qui commandoit ſon armée, un billet caché dans un pain. Ce billet finiſſoit par ces paroles: » Quittez promptement les Eſpagnols. Tuez » tout, brûlez tout; & ſouvenez-vous de » Charles de Lorraine. »

[1657.]

Bernard Van-Galen, évêque de Munſter, étoit fils d'un gentilhomme de Weſtphalie, qui mourut en priſon, où il avoit été enfermé pour un meurtre qu'il avoit commis. Malincroot, doyen du chapitre de Munſter, ſon oncle maternel, prit ſoin du jeune Bernard; le fit étudier, & obtint pour lui un des canonicats de la cathédrale. Ferdinand de Baviere, électeur de Cologne & en même tems évêque de Liége & de

Munſter, étant venu à mourir, Malincroot qui ſe flattoit de pouvoir lui ſuccéder à ce dernier évêché, éloigna l'élection autant qu'il fut poſſible, afin de s'aſſurer des ſuffrages. Un jour que Bernard, ſon neveu, avoit régalé grand nombre de chanoines, ils crurent ne pouvoir mieux le remercier de la bonne chère qu'il leur avoit faite, qu'en le proclamant évêque. La ſalle du feſtin rétentit du bruit de leurs acclamations redoublées, & l'on répete cent fois : « Vive » Bernard ? Il eſt digne d'être notre évê- » que ! » Bernard étoit trop intelligent pour négliger d'auſſi heureuſes diſpoſitions. Dès le lendemain, il ſe fait élire en plein chapitre. Malincroot étoit abſent. Il revient ; il entre en fureur, & proteſte contre cette élection faite à ſon inſçu ; il prétend qu'elle ſoit déclarée nulle, & que ſon neveu ſoit déthrôné ; mais le neveu fait enfermer ſon oncle dans un château où il mourut de chagrin. L'évêque Van-Galen, plus ſoldat qu'eccléſiaſtique, fit la guerre à ſes ſujets & ſe rendit redoutable à la Hollande.

INTERRÈGNE.

[1658.]

LA mort venoit d'enlever le jeune roi des Romains, & la douleur que l'empereur Ferdinand III avoit conçue de cette perte l'avoit, en peu de tems, conduit lui-même au tombeau. Les électeurs s'assemblent pour lui donner un successeur. L'électrice de Bavière, princesse plus ambitieuse que son époux, n'épargne rien, à son insçu, pour le porter sur le thrône impérial. Le comte de Furstemberg, par ordre de l'électrice, ménage adroitement les ambassadeurs de France, pour obtenir des voix à son maître. Mais l'électeur, informé de ce qui se trame, désavoue son ministre, le comte de Furstemberg, & lui ordonne de déclarer publiquement ses intentions au collége électoral. Ce fut en conséquence de cet ordre, que Furstemberg dit à la diète assemblée, « que si tous les » électeurs vouloient élire son maître, il » secoueroit la tête, afin de faire tomber » la couronne à ses pieds. » L'électrice fut outrée; & la princesse, mere de l'électeur, employa les plus vives instances

pour engager ſon fils à accepter la couronne impériale. « Madame, lui dit-il, » j'aime beaucoup mieux être un riche élec» teur, qu'un pauvre empereur. » En effet les Etats de ce prince étoient conſidérablement augmentés, & ſes finances ſe trouvoient en bon ordre. Il conſervoit dans ſon thréſor un ſervice en or, eſtimé plus de trente millions, que Guillaume V, ſon aïeul, avoit laiſſé à Maximilien, premier électeur de la branche Guillelmine.

Ce refus de l'électeur porta ſur le thrône impérial Léopold, déja roi de Hongrie, & de Bohême.

LÉOPOLD *, *quarante-ſeptieme Empereur.*

[1660.]

CE prince, trop foible, & peu guerrier, n'oſoit s'oppoſer aux entrepriſes continuelles des Turcs en Hongrie. Il apprend qu'ils viennent d'emporter la ville de Varadin, après quarante-ſept jours de tranchée ouverte. Il fait appeller le prince de Portia, ſon miniſtre, pour lui faire part de cette affligeante nouvelle. Portia arrive; ſe fait apporter une carte; l'examine, & dit à Léopold: « La perte n'eſt pas grande; » ce n'étoit qu'une étable à cochons; » (ce furent ſes termes.) C'eſt ainſi que bien des miniſtres en impoſent à leurs maîtres peu inſtruits **.

---

* Il eſt le premier qui ait ſçu mettre des paroles allemandes ſur des airs d'opéra.

** Lors de la fameuſe révolution de Portugal en 1640, le comte-duc d'Olivarès, miniſtre du roi d'Eſpagne, vint d'un air joyeux annoncer à ſon maître, qu'il venoit, par la révolte du duc de Bragance, de gagner toutes les terres & les poſſeſſions de cette illuſtre famille, qui, du moment, étoient réunies à ſon domaine.

[1661.]

L'évêque de Munſter, Bernard Van-Galen, aſſiégeoit ſa capitale. Les habitans, ayant perdu toute eſpérance de ſecours, ſongeoient à capituler. Ils envoient leur bourg-meſtre, ſuivi de ſix conſeillers, implorer la clémence de l'évêque. Van-Galen exige qu'ils ſe reconnoiſſent rebelles devant Dieu & devant les hommes. A ce propos, le bourg-meſtre hauſſe les épaules : « Lorſqu'un ſiége réuſſit, dit-il, la tête » qui l'a conduit, en recueille toute la » gloire ; mais lorſqu'une ville ſe mutine, les » bras, pour l'ordinaire, ſont les ſeuls coupa- » bles. » La place fut rendue au prélat guerrier, qui y fit bâtir une citadelle qu'on appella la *Luxette de Munſter*.

[1664.]

Le général Montecuculli commandoit une armée aſſez foible en Hongrie. On vint lui dire qu'une partie de ſa cavalerie avoit été battue par les Turcs, & que tout étoit perdu. « Comment ! tout eſt perdu, dit » froidement le général ? Je n'ai pas en- » core combattu ; cela n'eſt pas poſſi- » ble. » Il monte auſſi-tôt à cheval, avec ce qu'il rencontre de troupes ſous ſa main : il fond ſur les Turcs ; &, en moins d'une heure, il les met en déroute. « Je

» ſçavois bien, dit-il à ſon retour, que » tout n'étoit pas perdu. »

Les Turcs ſont battus à Saint-Godar, & les François remportent tout l'honneur de cette journée. Le ſuccès de ce combat, qui rétabliſſoit les affaires de l'empereur en Hongrie, ne produiſit cependant qu'une trève de vingt-ans, conclue à Témeſwar, entre Léopold & Mahomet IV. Ce traité parut d'autant plus honteux, que l'empereur, tout vainqueur qu'il étoit, devoit envoyer un ambaſſadeur à Conſtantinople, pour le ratifier, & joindre à cette démarche humiliante un préſent de deux cens mille florins.

[1665.]

L'évêque de Munſter, plus propre à porter le mouſquet que la croſſe & la mitre, déclare la guerre aux Hollandois. Il prétendoit que la république avoit uſurpé ſur lui la ſeigneurie de Borkelo : il en demande la reſtitution ; &, en attendant la réponſe à ſes plaintes, il entre avec des troupes dans la province d'Over-Iſſel, & y commet d'horribles ravages. La guerre étoit la paſſion de ce prélat. Charles II, roi d'Angleterre, avoit promis de gros ſubſides à Bernard Van-Galen ; mais il étoit plus facile à ce prince de promettre de l'argent, que de le faire compter. Il donna

quelques ſommes ; & l'évêque, pour ſatisfaire ſa paſſion dominante, ne laiſſa pas d'endoſſer la cuiraſſe, & n'en fit pas moins, pour ſon plaiſir, la guerre aux Hollandois.

[1668.]

L'électeur Palatin étoit en guerre avec le duc Charles de Lorraine, au ſujet de quelques droits. Leurs armées ſe trouvant en préſence, le Palatin envoie prier les dames de Heidelberg de ſe rendre ſur une hauteur, pour prendre le divertiſſement de la chaſſe qu'il va donner aux Lorrains. Les dames ne manquent pas à l'aſſignation ; le Palatin eſt battu, & le duc Charles offre à cette brillante compagnie de faire ſuccéder un bal aux plaiſirs de la chaſſe.

Dès l'année 1666, l'empereur Léopold avoit couru le plus grand danger. Les mécontens de Hongrie, à la tête deſquels ſe trouvoient les comtes Nadaſti & de Serin, ne pouvant raſſembler aſſez de troupes, pour ſe délivrer du joug des Allemands, avoient réſolu de faire aſſaſſiner l'empereur. Ils envoyerent cinq cens hommes ſe poſter dans un endroit par où Léopold devoit paſſer, avec une ſuite de quinze perſonnes ſeulement, pour aller au-devant de l'impératrice Marie-Thèreſe ſon épouſe. Les aſſaſſins arriverent trop tard. L'empe-

reur étoit déja passé. Cette année, Nadasti invita Léopold, l'impératrice, & toute leur cour, à prendre le divertissement de la pêche dans son château de Puffendorf; place qui lui appartenoit. On pêcha; on servit une collation; & Nadasti, voyant l'empereur manger avec avidité d'une tourte de pigeonneaux, ne douta pas que le poison, que lui-même avoit placé dedans, ne fît bientôt son effet. Mais il s'étoit confié à son épouse, qui, détestant une action si horrible, avoit substitué une autre tourte à ce mets empoisonné. Désperé d'avoir manqué ce coup, il s'en prit à la comtesse, qui lui avoua sa supercherie. Elle fut bientôt punie d'avoir épargné un crime à son époux. Le lendemain, à son lever, Nadasti la força d'avaler un bouillon; &, aussi cruel mari qu'infidèle sujet, il goûta la joie barbare de la voir expirer à ses yeux.

[1672.]

La guerre, que la France avoit déclarée à la Hollande, étoit dans sa plus grande force. Bernard Van-Galen, évêque de Munster, avoit pris le parti de Louis XIV contre les Provinces-Unies. Il assiégeoit Groningue, conjointement avec l'électeur de Cologne; & quoiqu'il eût battu cette place, pendant un mois entier, il n'en étoit

pas plus avancé. Il fallut penſer à la retraite. On rapporte qu'un des premiers officiers de cet évêque guerrier ne put s'empêcher de laiſſer voir combien il étoit touché de la perte de tant de braves gens, qui avoient péri pendant ce ſiége inutile & mal conduit, & que le prélat, qui s'en apperçut, lui dit avec la plus grande colère : « Pouvez-vous être de mes officiers, » & vous laiſſer attendrir à la vue des » morts & aux ſoupirs des bleſſés ? Un » bon ſoldat doit avoir auſſi peu de com- » paſſion que le diable. » Il le diſoit, & le penſoit ſans doute, puiſque, pendant le ſiége, voyant que le nombre des bleſſés augmentoit conſidérablement chaque jour, il ordonna qu'on maſſacrât impitoyablement ceux qui ne donneroient pas l'eſpérance du plus prochain rétabliſſement.

L'électeur de Brandebourg ne pouvant vaincre le vicomte de Turenne par les armes, le vainquit, cette année, en généroſité. Un François, nommé *Villeneuve*, qui étoit dans le camp de Turenne, offrit à l'électeur d'aſſaſſiner ſon général. Frédéric-Guillaume eut horreur de ce crime, & avertit Turenne de ſe défier de ce traître : « J'embraſſe avec plaiſir, lui écrivit-il, » cette occaſion de vous témoigner que » l'eſtime, que j'ai pour votre mérite, n'eſt

» point altérée par le mal que les François
» ont fait ſouffrir à mes provinces. »

[1674.]

La mort du grand Viſir Kiuperli tranquilliſe un peu l'empereur Léopold. Ce grand homme, les yeux fixés ſur l'alcoran, mourut, en diſant : « Prophète, je m'en » vais voir ſi tu dis vrai. Mais, vrai ou non, » je ſuis aſſuré d'être heureux, ſi la vertu » eſt la meilleure de toutes les religions. »

Le général Spork commandoit, cette année, les troupes Impériales, & prit la ville & le château de Dinan. On peut juger du mérite de ce brave officier, par la rapidité avec laquelle, du rang le plus bas, il s'éleva au faîte de la gloire. Il fut d'abord valet de tambour, puis ſoldat, lieutenant, capitaine, colonel, général, & obtint le titre de *comte*. Il laiſſa, en mourant, cinquante mille écus de rente, & plus de trois millions en argent comptant. L'âge, en minant les forces, détruit quelquefois le courage. La derniere année des travaux de Spork, il commandoit la cavalerie Impériale de l'armée du célébre Montecuculli. Apprenant que l'arriere-ban de France avoit joint M. de Turenne, il ſe mit à courir d'eſcadron en eſcadron, en criant : « Nous ſommes battus, ſi on livre bataille.

» Il n'eſt point de valeur qui puiſſe réſiſter » à ces troupes. » Montecuculli demanda le rappel de ce vieillard, & l'envoya mourir dans ſes terres.

[1675.]

A la journée de Fehrbellin, où les Pruſſiens vainquirent les Suédois, le prince de Hombourg, général Pruſſien, n'avoit conſulté que ſon courage pour engager un combat qui auroit cauſé la perte de l'armée, ſi Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg, averti du danger dans lequel il ſe trouvoit, ne fût arrivé à propos pour rétablir l'ordre. L'affaire finie : » Je vous pardonne, dit l'électeur au prince, » d'avoir expoſé avec tant de légèreté la » fortune de tout l'Etat. Si je vous jugeois » ſuivant les rigueurs des loix militaires, » vous auriez mérité de perdre la vie ; mais » à Dieu ne plaiſe que je terniſſe l'éclat » d'un jour auſſi heureux, en répandant le » ſang d'un prince qui a été un des pre- » miers inſtrumens de ma victoire ! »

On ne doit pas omettre la belle action, que fit un écuyer de l'électeur, dans le combat précédent. Frédéric-Guillaume montoit un cheval blanc. Froben, ſon écuyer, s'apperçut que les Suédois ajuſtoient particulièrement leurs coups ſur ce

cheval qu'il étoit aiſé de diſtinguèr entre tous les autres. Il prie ſon maître de prendre le ſien, ſous prétexte que celui qu'il monte, paroît ombrageux. L'électeur y conſent; mais à peine le troc eſt-il fait, qu'un coup de canon tue ce brave ſerviteur. Ainſi Froben, en ſe livrant à la mort, ſauva les jours de l'électeur.

[1676.]

Le prince d'Orange aſſiégeoit Maëſtricht défendu par le brave Calvo. Les ingénieurs de ce commandant lui repréſentoient l'état des ouvrages de la place, & la néceſſité de capituler : « Meſſieurs, dit-il, » je n'entends rien à la défenſe d'une place; » tout ce que je ſçais, c'eſt que je ne veux » pas me rendre. » Le prince d'Orange fut obligé d'abandonner ce ſiége.

[1677.]

Le prince d'Orange leve, cette année, pour la ſeconde fois, le ſiége de Charleroi; ce qui fit dire à un Anglois : « Le prince » d'Orange peut ſe vanter d'une choſe, » c'eſt qu'il n'y a point de général qui, à » ſon âge, ait levé plus de ſiéges, & perdu » plus de batailles que lui. »

[1678.]

[1678.]

Un religieux, nommé *le pere Joſeph*, qui s'étoit fait Proteſtant, ſe met, en Hongrie, à la tête de ſix mille hommes qu'il trouve moyen de lever. Il s'érige en libérateur des Proteſtans Hongrois perſécutés, qu'il appelloit *le Peuple de Dieu*; &, prenant le nom de *Joſué*, il met au pillage tous les pays héréditaires. On dit de lui : « Cet » homme ne trouvera jamais un paradis; » mais il mene ſix enfers avec lui. »

[1679.]

L'électeur de Brandebourg apprend que ſeize mille Suédois ſont entrés dans la Pruſſe. Il part de Berlin, le 10 de Janvier, avec environ neuf mille hommes; paſſe la Viſtule, le 15; &, après avoir diſperſé quelques troupes ennemies, il ſe trouve ſur les bords du Friſch-Haff, où il avoit fait préparer des traîneaux, ſur leſquels il place ſon infanterie & ſes troupes dans l'ordre où elles doivent combattre. La cavalerie ſuit des deux côtés; & de cette étrange maniere, l'armée fait plus de ſept grands milles d'Allemagne par jour. Quiconque avoit vu, deux mois auparavant, ce golfe couvert des vaiſſeaux de toutes les nations qui commercent avec la Pruſſe, dut être

bien ſurpris, en voyant cette quantité prodigieuſe de traîneaux gliſſer rapidement ſur une glace unie, & porter une armée, tambours battans, enſeignes déployées, & en ordre de bataille. La préſence de l'électrice, & de toute ſa cour, rendoit cette marche ſingulière encore plus brillante. Les habitans de tous les lieux où l'on paſſoit, venoient en foule bénir leur libérateur, &, avant que d'avoir combattu, l'électeur jouiſſoit du triomphe le plus doux, celui d'eſſuyer les larmes de ſon peuple.

Cette armée arrive près de Tilſe, le 19 de Janvier. Les Suédois, ſurpris, ſont battus par détachemens: ils ne peuvent ſe réunir. Obligés de fuir, ils abandonnent l'immenſe butin qu'ils ont fait ſur les Pruſſiens. Un auteur célèbre (L. R. D. P.) dit à ce ſujet: » Les Suédois étoient entrés en Pruſſe en » Romains: ils en ſortirent en Tartares. » Cette campagne ſi bien projettée, ſi bien » exécutée, unique en ſon eſpece, ne va» lut à l'électeur que de la réputation. C'eſt » la monnoie des héros; mais ce n'eſt pas » toujours celle dont les princes ſe con» tentent. »

La réputation de l'électeur de Brandebourg avoit pénétré juſqu'aux frontieres de l'Aſie. Murad-Keray, Khan des Tartares, rechercha ſon amitié, & lui envoya une ambaſſade ſolemnelle. L'interprète du

Badziac avoit un nez de bois, & point d'oreilles ; &, avant que d'admettre l'ambaſſadeur à l'audience, & de le faire paroître à la cour, on fut obligé de l'habiller, parce que ſes haillons ne pouvoient couvrir ſa nudité.

[1680.]

Cette année eſt fameuſe par la concluſion de la paix, que l'empereur & une partie de l'Empire ſignent à Nimègue avec la France & la Suède.

L'empereur Léopold avoit aſſemblé une diète à Oldembourg, dans le deſſein de pacifier les troubles de Hongrie. Il y reçut la loi des Proteſtans, & fut non ſeulement obligé de leur rendre tous les temples qu'ils avoient bâtis, mais encore de leur fournir de l'argent pour en élever trois autres dans la haute Hongrie, & de rétablir la charge de Palatin, qui fut donnée au comte Paul Eſterhaſi. Cet accommodement n'eut lieu que pour les Hongrois qui étoient reſtés dans le parti de l'empereur. Tékéli & ſes adhérans, ſûrs de la protection de la Porte, refuſerent d'y ſouſcrire.

[1681.]

Strasbourg eſt pour jamais ſéparée de l'Empire. Cette ville, qui favoriſoit le paſ-

ſage des troupes Allemandes en Alſace ; & dont les murailles leur ſervoient continuellement d'aſyle, ſe ſoumet à la France qui lui conſerve ſes priviléges. L'évêque eſt rétabli ſur ſon ſiége ; & les chanoines Catholiques reprennent poſſeſſion de la cathédrale poſſédée par les Luthériens, depuis cent cinquante-deux ans.

[1682.]

Les Turcs, ſecondés des mécontens de Hongrie, prennent Fillex, fortereſſe importante, après avoir perdu pluſieurs milliers d'hommes. Il s'éleve une diſpute entre les deux Puiſſances, à qui mettra garniſon dans la place : pour la terminer, on prend le parti de la raſer. Cette conquête fut faite en préſence d'une armée nombreuſe d'Impériaux, commandée par les comtes Caprara, Strazoldo, & Staremberg.

[1683.]

Le ſiége de Vienne, entrepris, cette année, par les Turcs, fait une des plus mémorables époques de l'Hiſtoire d'Allemagne. Ce boulevard, entre les mains du Sultan, pouvoit changer toute la face de l'Europe.

Le grand Viſir Kara-Muſtapha vient cam-

per à Belgrade, d'où il se rend à Weissembourg, avec cinquante mille Janissaires, trente mille chevaux & deux cens mille soldats, tirés de différentes garnisons. Ces nombreuses troupes couvroient huit lieues de pays.

Le duc Charles de Lorraine, qui commandoit un corps de troupes Impériales, est obligé de se retirer à l'approche de cette formidable armée. Les Turcs attaquent les gardes du comte de Taaf, que soutenoit le régiment de Montecuculli, & y mettent le désordre. Le duc vole sur le champ de bataille : il veut, mais vainement, rétablir le combat. Les Impériaux fuient. Alors il met pied à terre, & se présente devant eux : « Quoi ! soldats, leur crie-t-il, vous » abandonnez l'honneur des armes de l'em» pereur ? Vous vous laissez intimider par » ces canailles ? Retournez sur vos pas : je » veux les battre avec vous, & les chasser. » Les Impériaux, honteux, s'arrêtent ; font ferme, & repoussent l'ennemi.

Pendant que les Turcs assiégeoient Vienne, le roi de Pologne, Jean Sobieski, s'avançoit avec une armée pour les combattre. L'empereur s'étoit réfugié à Lintz, & de-là à Passaw *, d'où il avoit écrit au

* En se sauvant de Lintz à Passaw, la cour impériale fut obligée de coucher, la premiere nuit,

roi de Pologne, qu'il trouvera les troupes Allemandes au pont de Thuln. Sobieski laisse en arrière ses Polonois. Il arrive, & ne voit que la petite armée du duc de Lorraine. A cet aspect, il s'emporte. « L'empereur, dit-il, me prend donc pour un »aventurier ? Je quitte mon armée, parce »qu'il m'assure que la sienne n'attend que »moi. Est-ce pour moi, ou pour lui que »je viens combattre ? . . . »

Le duc, aussi sage que courageux, appaise le roi de Pologne.

Les Polonois arrivent les premiers au pont de Thuln; & les troupes de l'Empire ne se trouvent au rendez-vous que longtems après leurs généraux. Comme ces princes marquoient quelque inquiétude sur la grande journée qui s'approchoit : « Pensez, leur dit Sobieski, au général que »vous avez à combattre, & non à la multitude qu'il commande. Qui de vous, à »la tête de deux cens mille combattans, »auroit souffert la construction de ce pont, »à cinq lieues de son camp ? Cet homme »est sans capacité. »

Ce fut à ce mémorable siége de Vienne, que le célèbre prince Eugène de Savoye

---

dans un bois où l'impératrice, grosse de six mois, trouva à peine un peu de paille pour se reposer.

fit ſes premieres armes, en qualité de volontaire. L'empereur fut ſi charmé des preuves de valeur qu'il y donna, qu'à la fin de la campagne, il lui accorda un régiment de dragons.

Les Turcs preſſoient le ſiége. Staremberg, qui commandoit dans la ville, écrivit au duc de Lorraine : « Je ne rendrai la » place qu'avec la derniere goutte de mon » ſang. » A peine pouvoit-il conſerver un rayon d'eſpérance. Son billet étoit terminé par ces mots : « Plus de tems à perdre, » monſeigneur ! Plus de tems à perdre ! »

Enfin les troupes Allemandes ayant fait leur jonction avec les Polonois, on attaque les Turcs ; & ſoixante quatre mille hommes en font fuir près de trois cens mille. Une terreur ſoudaine s'étoit emparée de l'eſprit du grand Viſir. A peine attendit-il les Chrétiens. Il ſe retira précipitamment, laiſſant à l'ennemi ſes tentes, ſon bagage, & juſqu'au grand étendard de Mahomet *. Le butin fut immenſe, & Vienne, dès ce moment, délivrée.

* Au milieu de la joie qu'un ſuccès ſi ineſpéré, & qui coûtoit ſi peu, cauſa chez les Chrétiens, il n'eſt pas étonnant qu'ils ayent pris l'étendard qui reſtoit entre leurs mains, pour le grand étendard de Mahomet ; cependant ce n'étoit pas lui. Il ne faut, pour s'en convaincre, que lire attentivement l'Hiſtoire Ottomane. Les Turcs regarde-

Parmi un grand nombre de priſonniers, on amena à Sobieski un écuyer Arabe,

---

roient comme le comble du malheur la perte de cette eſpece de palladium; & ils ont pris les plus grandes précautions pour ſe dérober à cette calamité. L'étendard eſt dépoſé dans une arche d'or, avec l'alcoran & la robe du prophète. Cette arche eſt portée ſur un chameau qui précède le Sultan ou le Viſir qui commande l'armée. Lorſque la bataille eſt engagée, on déploie l'étendard. Un officier de la race de Mahomet, que l'on nomme *Naiékbul Eſcheret*, eſt chargé de la garde de ce précieux dépôt; & pour peu que la victoire penche du côté de l'ennemi, il le renferme dans l'arche, & ſe ſauve avec elle. C'eſt ce qui arriva à la déroute des Turcs, devant Vienne. Le Viſir Kara-Muſtapha accompagna la ſuite du Naikbul-Eſchret. Malgré cela les Chrétiens ont pris plaiſir à croire qu'ils étoient poſſeſſeurs du grand étendard de Mahomet, & la plûpart des hiſtoriens, ſans examiner le fait, ont appuyé ce ſentiment.

A la fameuſe bataille de Bovines, ſi fatale à Otton & qui couvrit de gloire Philippe-Auguſte, l'étendard impérial, ſelon l'uſage d'Allemagne & d'Italie, étoit porté ſur un chariot à quatre roues. C'étoit une longue perche de bois peint, qui ſoutenoit un dragon ſur lequel s'élevoit un aigle de bois doré.

L'étendard de France étoit un bâton doré, qui ſoutenoit un drapeau de ſoie blanche, ſemé de fleurs-de-lys, couleur d'or. Ces fleurs-de-lys ne ſont autre choſe que le fer d'une lance, lié avec deux autres fers recourbés; & cette imagination des peintres a ſervi depuis d'armoiries

avec un cheval armé & caparaçonné, comme au tems des anciens tournois. Ce cheval appartenoit au Viſir, & l'écuyer en donna la généalogie. Il eſt bien ſingulier que les Turcs, qui comptent pour rien la

---

aux rois de France. On trouve dans Muratori des grâvures qui repréſentent les couronnes & les ſceptres des anciens rois Lombards, & ſont ſurmontés par des ornemens ſemblables à ces fers de lance.

Ce qui dut le plus étonner les Chrétiens, lorſqu'ils entrerent dans la tente du grand Viſir, ce fut d'y trouver une image de la vierge, avec cette inſcription latine, ſi glorieuſe pour le roi de Pologne Jean Sobieski :

Per hanc imaginem victor eris, JOANNES!
Per hanc imaginem victor ero, JOANNES!

» JEAN, par cette image tu vaincras !

Et Jean répond :

» Par cette image je vaincrai !

Imitation du ſigne que Conſtantin vit, dit-on, en l'air, lorſqu'il alloit combattre Maxence.

Mais, comment eſt-il poſſible que cette image, qui prophétiſoit la ruine des Turcs, ait été trouvée dans la tente de Kara-Muſtapha ? Quoi qu'il en ſoit, ce tableau fut envoyé à Varſovie, & dépoſé dans une chapelle que la reine de Pologne fit bâtir exprès. Le prétendu étendard de Mahomet paſſa à Rome ; & le pape en fit hommage au Dieu des armées.

nobleſſe chez les hommes, faſſent la plus grande attention à celle des chevaux. L'expérience les a convaincus que, lorſque les races de ces animaux utiles ſont ſans mêlange & conſervées avec ſoin, elles ne dégénerent jamais.

On préſenta au roi de Pologne un étrier de vermeil, que le Viſir avoit laiſſé tomber, en changeant de cheval, dans ſa fuite : « Prenez cet étrier, dit Sobieski à un de ſes » officiers ; portez-le à la reine, & vous » lui direz que celui qui s'en ſervoit, eſt » vaincu. »

Lorſque le ſoleil, de retour ſur l'horizon, permit aux Chrétiens de jetter un coup d'œil ſur le camp que les Turcs venoient d'abandonner, ils furent frappés du ſpectacle le plus horrible. Au milieu des ruiſſeaux de ſang, ils trouverent une quantité prodigieuſe de femmes égorgées, & ayant preſque toutes encore leurs enfans attachés à leurs mammelles. Il ne faut pas préſumer que ces malheureuſes victimes reſſemblaſſent à ces infâmes proſtituées, qui, à la honte de la vertu, & au détriment de la ſanté, ſuivent en foule les armées Chrétiennes : c'étoient de chaſtes épouſes que les Ottomans aimerent mieux ſacrifier, que d'expoſer aux brutales inſultes de leurs ennemis. Ils avoient épar-

gné les enfans, & l'on en arracha plus de six cens à la mort.

Chaque pas, que l'on faisoit dans ce camp, préparoit aux vainqueurs une nouvelle scène de joie ou de douleur. Ils pénétrent dans les tentes du Visir; & le premier objet qui se présente, c'est l'envoyé de Pologne, chargé de fers. Vingt fois il avoit vu le fer étinceller sur sa tête; & Kara-Mustapha lui avoit souvent dit : « Si ton maître » marche, ta mort est certaine. » Heureusement pour lui, le Visir n'avoit été informé de l'arrivée de Sobieski, qu'au moment de la bataille; &, trop soigneux de conserver sa vie, il avoit oublié que celle de l'infortuné Froski étoit en son pouvoir.

* Le butin immense, qu'on fit dans le camp des Turcs, fut partagé entre les Allemands & les Polonois. La plûpart des généraux en furent enrichis. Sobieski eut une part brillante; & il la méritoit. Il

* Si nous consultons nos mœurs présentes, on trouvera peut-être étrange que le roi de Pologne, & les généraux de l'armée ayent partagé le butin fait sur les Turcs; mais, en jugeant les guerriers des différentes nations, nous devons nous rapprocher de leurs usages & de leurs coutumes. Les héros Grecs partageoient également le butin fait sur l'ennemi; &, au tems de l'empereur Charlemagne, les dépouilles des Sarasins en Espagne furent distribuées en trois portions; une pour le roi, une autre pour les officiers, & la troisieme pour les soldats.

ſauvoit l'Empire, & ſans doute toute la Chrétienté. Il écrivit à la reine de Pologne : » Le grand Viſir m'a fait ſon légataire uni- » verſel. »

Sobieski jouit de ſon triomphe & de la gloire la plus pure, lorſqu'il entra dans Vienne. Tout le peuple courut en foule au devant de ſon libérateur, & le combla de bénédictions. Ce ne fut qu'avec la plus grande peine, qu'il perça la foule immenſe des citoyens qui s'empreſſoient à le voir, pour ſe rendre à la cathédrale où lui-même entonna le *Te Deum*.

Cependant l'empereur Léopold n'eſt pas plutôt inſtruit de la délivrance de Vienne, qu'il part de Paſſaw pour retourner dans ſa capitale. Mais, ne voulant pas être ſpectateur du triomphe de Sobieski, il ſuſpend ſa marche. Les deux monarques devoient ſe voir, & une difficulté de cérémonial inquiétoit le conſeil impérial. On ignoroit ſi un roi-électeur s'étoit jamais trouvé avec un empereur ; &, ſi ce cas étoit arrivé, on ne ſçavoit pas comment il avoit été reçu. Le duc de Lorraine, qui fut conſulté ſur cet étrange doute, & à qui le cri de la reconnoiſſance ſe faiſoit ſeul entendre, dans ce moment, répondit : « A bras ouverts, s'il » a ſauvé l'Empire. » Il fut réglé qu'on ſe verroit en raſe campagne. L'inſtant de l'entrevue arrivé, Léopold ne parla à Sobieski que des ſervices reçus en tous tems par la

nation Polonoiſe, & ſur-tout de l'amitié & de la protection que les empereurs avoient accordée à ce peuple courageux. Lorſqu'il vint à l'article eſſentiel de la délivrance de Vienne, il lui échappa, comme malgré lui, le terme de *reconnoiſſance*. A ce mot, le roi de Pologne tournant la bride de ſon cheval, lui dit froidement : « Mon frere, » je ſuis bien-aiſe de vous avoir rendu ce » petit ſervice. » La ſituation devenoit embarraſſante pour les deux monarques ; & le prince Jacques, fils aîné de Sobieski, vint à propos l'interrompre : « C'eſt, dit » le roi, en préſentant ce jeune guerrier à » l'empereur, un prince que j'éleve pour » le ſervice de la Chrétienté. » Un Palatin s'avance alors pour baiſer la botte de Léopold. « Palatin, point de baſſeſſe, lui dit le » roi ; » & l'on ſe quitta.

Sobieski ne vouloit pas rentrer en Pologne, ſans avoir chaſſé les Turcs de la Hongrie ; mais, pour ne point partager cet honneur avec les Allemands, il faiſoit toujours l'avant-garde de l'armée. On lui rapporte que les Turcs ne ſont pas loin ; mais on ajoûte qu'ils ſont en grand nombre : » Ne nous informons pas, dit-il, combien » ils ſont, mais où ils ſont. » Sa valeur fut témérité dans cette occaſion. Les Polonois, accablés par la multitude des ennemis, furent hâchés en piéces. Les Impériaux arri-

verent peu d'inſtans après cette défaite ; & comme les généraux affectoient une triſteſſe peu ſincere, Sobieski, qui liſoit dans leurs ames, leur dit avec cette candeur qui tient de l'héroïſme : » Meſſieurs, j'avoue que » j'ai voulu vaincre ſans vous, pour la » gloire de ma nation ; j'en ſuis puni, j'ai » été bien battu ; mais je prendrai ma revan- » che avec vous & pour vous : c'eſt de quoi » il faut s'occuper. » Cette éloquence du cœur eſt peut-être au-deſſus de toutes les hatangues de Tite-Live.

[1685.]

Les Turcs, preſſés de toutes parts en Hongrie par les Impériaux, députent au duc Charles de Lorraine, pour lui demander une ſuſpenſion d'armes. Le duc répond à l'Aga chargé de cette commiſſion : « Le » devoir de ma place exige que je faſſe la » guerre au Sultan votre maître ; je conti- » nuerai ma marche pour attaquer votre » général par-tout où je le trouverai. J'en- » verrai ſa lettre à l'empereur, qui vous » fera ſçavoir ſes intentions. » Surpris de cette réponſe, l'Aga met tout en œuvre pour fléchir le duc de Lorraine. Il s'adreſſe à quelques officiers, qui ne lui diſent autre choſe, ſinon : « Telle eſt la volonté » du duc. Il ne change rien à ſes réſolu- » tions. »

Cette année, la révocation du fameux édit de Nantes fait époque pour l'électorat de Brandebourg. Entre la multitude de François qui, en haine du pape & de la religion catholique, s'expatrierent pour aller ſous un ciel plus triſte, pſalmodier les vieux vers de Marot, & recevoir la communion ſous les deux eſpeces, plus de vingt mille s'établirent dans les Etats de l'électeur. Ils y apporterent des arts utiles & beaucoup de richeſſes. Cette grande colonie répara le vuide qu'avoient occaſionné les furieux ravages de la guerre de trente ans. Elle établit des manufactures; & bientôt les Brandebourgeois puiſerent dans leur propre ſein des étoffes qu'ils tiroient précédemment de l'étranger, & qui faiſoient ſortir des ſommes conſidérables du pays.

[1686.]

Le prince Louis de Bade avoit voulu que le prince Eugene combattît toujours à ſes côtés, en 1685, pendant la campagne de Hongrie; & ce jeune héros s'étoit tellement inſinué dans l'eſprit de ſon général, qu'arrivé à Vienne, le prince le préſenta lui-même à l'empereur, en diſant: « Sire, » voici un jeune Savoyard que j'ai l'hon» neur de recommander à votre Majeſté, » & qui m'a l'air d'égaler, avec le tems,

» tout ce qu'il y a eu juſqu'aujourd'hui de » grands capitaines. » L'évènement a juſtifié le jugement du prince de Bade.

Pendant les troubles de Hongrie, la cour de Vienne n'avoit rien épargné pour faire arrêter le comte Tékéli, le plus fameux des mécontens, qui s'étoit retiré ſur les terres des Turcs. Le comte de Caraffa, chargé de cette intrigue, s'étoit engagé à obtenir une forte récompenſe à Seïtan Bacha, s'il rendoit ce ſervice à l'empereur. Seïtan fit dire un jour à Caraffa qu'il pouvoit lui envoyer la récompenſe promiſe, puiſque non-ſeulement Tékéli étoit arrêté, mais de plus, que la ſublime Porte lui avoit fait couper la tête. On raconte que l'interpréte, qui parloit latin au comte, toutes les fois qu'il diſoit quelque choſe au nom de ſon maître, ſe ſervoit de cette expreſſion : » *Dominus meus Bacha Satanas* » pour dire : « Seïtan Bacha mon maître, » & que Caraffa lui répondit, en ſe moquant de lui : « *Si quidem facinus patratum eſt, quid* » *jam mihi Satanas* ? Si le coup eſt porté, » qu'ai-je encore affaire de Satan ? »

[1687.]

Après le combat de Mohats, où cinquante mille Autrichiens défirent quatre-vingt mille Turcs, l'empereur ſe trouva maître

maître de la Hongrie, ſans être pour cela plus aimé des Hongrois. Il obligea les Etats du royaume, aſſemblés à Presbourg, de couronner l'archiduc Joſeph, & de le reconnoître Souverain héréditaire. Il fit confirmer la ſucceſſion à la couronne aux deſcendans mâles de la maiſon d'Autriche d'Allemagne, &, après leur extinction, aux mâles de la branche Eſpagnole. Les Etats, de leur côté, obtinrent que le nouveau roi feroit ſa réſidence en Hongrie, ou tout au moins dans une province voiſine, & qu'en cas d'extinction des deux branches, ils rentreroient dans leurs droits, & qu'il leur ſeroit libre de faire l'élection d'un Souverain d'une autre maiſon *.

Un auteur Allemand rapporte qu'au moment où l'on alloit engager la bataille de Herſan en Hongrie, le duc de Mantoue demanda au général Caprara, où l'on pourroit plus commodément voir le com-

* Ce qu'on expoſe dans cet article dément ce qu'ont avancé pluſieurs auteurs, que, dans cette diète, les princeſſes de la maiſon d'Autriche ont été déclarées héritieres du royaume de Hongrie. Ce ne fut que le 30 de Juin 1722, que les Etats de ce royaume reconnurent les filles pour héritieres légitimes de la couronne, lorſqu'ils promirent à l'empereur Charles VI de ne ſe ſoumettre, après ſa mort, qu'à l'archiducheſſe, ſa fille aînée.

bat, & que Caprara, ſans lui répondre ; lui montra du doigt le mont Herſan, ſur lequel il ne reſtoit plus que les ruines d'un village. Le duc s'y rendit au plus vîte, & ne quitta ce poſte, que lorſque la bataille fut gagnée. Les ſoldats n'épargnerent pas les railleries au prudent duc. Ils appellerent cette montagne *le Miroir de la » valeur Mantouane*. Le nom s'en eſt conſervé juſqu'à préſent.

Pendant la bataille de Herſan, le prince Eugène ſauta le premier dans les retranchemens des Turcs. Le prince de Commerci le ſuivit, & fit des prodiges de valeur. Ce jeune prince, à la tête des volontaires, ayant remarqué que le cornette de la compagnie colonelle de ſon régiment s'étoit laiſſé enlever ſon étendard, dans une eſcarmouche qui avoit précédé la bataille, demanda au duc de Lorraine la permiſſion d'en aller chercher un autre chez les ennemis. Le duc ſe rendit avec peine à ſes inſtances. Le prince part auſſi-tôt. Il apperçoit un Enſeigne Turc, qui portoit un petit drapeau au bout d'une zagaye, & court ſur lui le piſtolet à la main ; mais, ayant manqué ſon coup, il jette le piſtolet, & s'arme de ſon épée. Le Turc, attentif à tous les mouvemens du prince, ſaiſit ce dernier, pour lui enfoncer ſa zagaye dans le flanc ; &, comme il faiſoit de violens efforts pour

la retirer, le bleſſé arrête cette arme de la main gauche; &, de la droite, il porte à l'officier Turc un coup ſi furieux, qu'il lui partage la tête en deux. Après cet exploit, le prince de Commerci retire lui-même la zagaye de ſon corps; porte le drapeau enſanglanté au duc de Lorraine; fait appeller ſon cornette, & lui dit ſans émotion: » Voilà, monſieur, un étendard que je » vous confie; il me coûte un peu cher; » & vous me ferez plaiſir de le mieux con- » ſerver que celui que vous vous êtes laiſſé » enlever. » Cette réprimande noble & ſinguliere fut autant admirée que l'action courageuſe qui venoit de ſe paſſer. L'étendard, qui avoit un croiſſant en broderie d'or, fut préſenté à l'empereur; & l'impératrice en broda un autre de ſa main, qu'elle envoya en échange au prince de Commerci.

[1688.]

A la priſe de Bude par les Impériaux, quelques ſoldats, en fouillant dans une moſquée, trouverent la tête du grand Viſir Kara-Muſtapha, le même qui avoit aſſiégé Vienne en 1683. Elle étoit enfermée dans une cage de fer, ayant d'un côté une chemiſe blanche, & de l'autre un alcoran. L'électeur de Baviere envoya cette tête au cardinal Colonitz, parce que pluſieurs fois

ce grand Viſir s'étoit vanté, dans ſes lettres au Sultan, qu'il lui enverroit la tête de ce prélat. Le cardinal reçut ce préſent extraordinaire, & le dépoſa dans l'arſenal de Vienne, avec la chemiſe, l'alcoran, & même le cordon dont on s'étoit ſervi pour étrangler le Viſir.

[1690.]

Lorſque le prince d'Orange partit de Hollande pour aller déthrôner ſon beau-pere en Angleterre, il ne voulut devoir qu'à ſes armes ce que ſes intrigues tardoient trop à lui procurer. Un Juif d'Amſterdam, nommé *Schwartzau*, lui prêta deux millions pour cette expédition, en lui diſant: »Si vous êtes heureux, je ſçais que vous »me les rendrez; ſi vous êtes malheureux, »je conſens de les perdre. »

Charles, duc de Lorraine, meurt cette année. Tout l'Empire, & en particulier la maiſon d'Autriche, le regretterent beaucoup. M. le préſident Hénault, dans ſon Abrégé chronologique de l'Hiſtoire de France, rapporte la lettre ſuivante, qu'on dit que ce prince écrivit, en mourant, à l'empereur: « Sacrée Majeſté, ſuivant vos or-»dres, je ſuis parti d'Inſpruck pour me ren-»dre à Vienne; mais je ſuis arrêté ici par »un plus grand Maître: je vais lui rendre

» compte d'une vie que je vous avois con-
» sacrée toute entiere. Souvenez-vous que
» je quitte une épouse qui vous touche ;
» des enfans à qui je ne laisse que mon
» épée, & des sujets qui sont dans l'op-
» pression. » Quand on apprit la mort du duc de Lorraine à Louis XIV, il fit son éloge en ces termes : « La moindre qua-
» lité de Charles étoit celle de Prince. Il
» fut le plus grand, le plus sage & le plus
» généreux de mes ennemis. »

[1692.]

On sçait que la cour de Versailles, ayant refusé un régiment au prince Eugène, qu'on appelloit alors l'*Abbé de Savoye*, ce jeune héros alla offrir ses services à la maison d'Autriche, & jura de ne rentrer en France, que les armes à la main. La guerre étant déclarée entre l'empereur & Louis XIV, le prince Eugène pénétra dans la province d'Embrun. « Ne l'avois-
» je pas bien assuré, dit-il en badinant
» au prince de Commerci, que je ne ren-
» trerois en France, que le fer à la main ?
» Louis XIV a exilé la comtesse de Soiſ-
» sons, ma mere ; & je viens de chasser de
» leurs maisons des milliers de sujets de
» ce monarque. » Louis le Grand appel-loit l'Abbé de Savoye, *le petit Abbé* ; &, au

milieu de ſes conquêtes, les Hollandois nommerent le prince Eugène, *le grand Abbé de Hollande.*

[1693.]

Cette année eſt favorable à l'ambition de pluſieurs princes d'Allemagne. A-peu-près dans le même tems, le prince d'Orange met ſur ſa tête la couronne d'Angleterre. Erneſt-Auguſte, duc d'Hanovre, devient électeur. Auguſte, électeur de Saxe, ſe fraie le chemin au thrône de Pologne; & Frédéric III, électeur de Brandebourg, prend des meſures pour devenir roi de Pruſſe. « C'étoit, (dit au ſujet de ce dernier prince, ſon plus illuſtre ſuc-» ceſſeur,) une amorce que Frédéric III » vouloit jetter à ſa poſtérité, & par la-» quelle il ſembloit dire: Je vous ai ac-» quis un titre; rendez-vous en digne: » j'ai jetté les fondemens de votre gran-» deur; c'eſt à vous d'achever l'ouvrage.»

Le nouvel électeur d'Hanovre ſe trouvoit le cadet de la maiſon de Brunſwick, laquelle étoit diviſée en trois branches; la premiere, de Wolfembutel, qu'on appelle auſſi *Brunſwick-Lunebourg*; la ſeconde, de Zell, & la troiſieme de Hanovre. Il étoit naturel de penſer que les deux branches aînées s'oppoſeroient à l'érection d'un nou-

vieme électorat en faveur de la branche cadette. Le prince de Brunſwick ſe contenta de former ſon oppoſition ; & voici la raiſon qui engagea le duc de Zell à y donner ſon conſentement. La princeſſe de Tarente, étant à Bruxelles, & ayant mené avec elle mademoiſelle d'Obéreuſe, jeune perſonne, d'une maiſon fort ancienne du Poitou ; le duc de Zell en devint éperdûment amoureux, & tenta inutilement tous les moyens poſſibles de la ſéduire. La réſiſtance de mademoiſelle d'Obéreuſe enflamma tellement le duc, que, charmé de ſa vertu, il lui offrit de l'épouſer, mais en la prévenant qu'il ne pouvoit contracter ce mariage, que de la main gauche. Mademoiſelle d'Obéreuſe répondit au duc de Zell, qu'elle ſe tenoit honorée de cette alliance, & que, pourvu que le mariage fût légitime, il lui importoit peu de quelle main il l'épousât. Le mariage eut lieu.

Quelques années après, la guerre s'étant allumée en Allemagne, l'empereur demanda des ſecours au duc de Zell, & en fut ſi bien ſervi, que, pour le récompenſer, il accorda à la ducheſſe les mêmes prérogatives, que ſi elle eût été épouſée de la main droite ; enſorte que, ſi de ce mariage il fût provenu des enfans mâles, ils auroient ſuccédé légitimement & ſans contradiction. Les deux époux n'eurent

qu'une fille qu'ils marierent au prince Erneſt-Auguſte, évêque d'Oſnabrug, duc d'Hanovre, nouvel électeur. Ainſi le duc de Zell, ne pouvant ſouhaiter rien de plus avantageux, que de faire ſa fille électrice, ne forma aucun empêchement à l'érection d'un neuvieme électorat.

[1697.]

Lorſque le prince Eugène étoit ſur le point de livrer la fameuſe bataille de Zenta, dont le ſuccès fit une ſi forte brèche à la puiſſance Ottomane, & facilita la glorieuſe paix de Carlowitz, un courier remit à ce général un ordre ſigné de la propre main de l'empereur, par lequel il lui étoit défendu de riſquer une action générale. Pour réponſe, Eugène attaqua l'ennemi, & remporta une victoire complette.

Couronné des lauriers de Zenta, le prince Eugène arrive à Vienne. Il préſente à l'empereur le ſceau de l'Empire Ottoman, que le grand Viſir avoit perdu avec la vie ; & Léopold, en le recevant, ne daigne pas accorder un ſourire au vainqueur. Le léndemain de ſon arrivée, le comte de Schilck, capitaine des Trabans de la garde, vient, de la part de l'empereur, lui demander ſon épée, & lui défendre de ſortir de Vienne. Eugène reçoit

cet ordre ſans émotion. « Voilà, dit-il à » cet officier, mon épée que l'empereur » me demande : elle eſt encore fumante du » ſang de ſes ennemis ; & je conſens de » ne la plus reprendre, ſi je ne puis con- » tinuer à m'en ſervir pour ſon ſervice. »

Cette injuſtice criante, effet de la jalouſie des miniſtres Autrichiens, révolte tous les bourgeois de Vienne. « Quoi ! di- » ſent-ils, eſt-ce là la reconnoiſſance qu'on » a pour un héros, qui a ſauvé Vienne & » l'Empire d'un ruine certaine ? » Ils veulent veiller eux-mêmes à la garde du palais du prince. Ils jurent de défendre ſa vie au prix de leur ſang. « Je vous remer- » cie, leur répond Eugène, de votre » zèle & de votre affection. Je ne veux » point avoir d'autre garant de ma ſûreté, » que la droiture de ma conduite, & le » peu que j'ai fait pour le ſervice de ſa Ma- » jeſté impériale. Ce monarque eſt trop » éclairé pour ne pas démêler la vérité » d'avec la calomnie, & il eſt trop équi- » table pour ne pas me rendre bientôt la » juſtice que je crois m'être dûe. »

Soit que la démarche des habitans de Vienne & les rumeurs de l'armée fiſſent craindre à Léopold quelqu'émeute de la part des ſoldats & du peuple, ſoit que la reconnoiſſance ſe fît entendre au fond de ſon cœur, lorſque le comte Caprara,

& le conſeil aulique ſolliciterent pour que le prince Eugène fût cité & interrogé devant eux, ſur ce que, malgré les ordres de ſon maître, il avoit oſé livrer bataille & battre les Turcs, l'empereur leur fit cette réponſe : « A Dieu ne plaiſe que je » traite, comme un mal-faiteur, un prince » par qui le ciel m'a comblé de tant de fa» veurs, ſans que je les euſſe méritées. » Comment pourroit-il être coupable, lui » qui a été l'inſtrument dont Dieu s'eſt » ſervi pour châtier les ennemis de ſon » Fils ? » Ces paroles fermerent la bouche à l'envie.

L'Empereur & l'Empire ſignent à Riſwick la paix avec la France. Les traités de Weſtphalie & de Nimègue ſervent de baſe à celui-ci. Louis XIV reſtitue le fort de Kell, Philipsbourg, & tout ce qui avoit été réuni à ſa couronne par les chambres de Metz & de Beſançon. Strasbourg eſt pour jamais ſéparé de l'Empire.

[1698.]

Fameux traité de Carlowitz, par lequel les Moſcovites font une trève de deux ans avec les Turcs ; les Polonois, une paix perpétuelle ; & l'Empire, une trève de vingt-cinq ans. L'empereur acquiert la Tranſylvanie, & conſerve toutes les conquêtes

qu'il a faites en Hongrie. Les Puiſſances maritimes furent les médiatrices de ce traité.

[1699.]

Le prince électoral de Bavière, déſigné roi d'Eſpagne, par le traité de partage*, meurt à Bruxelles dans ſa ſeptieme année. Le duc de Bavière en fut inconſolable, & parut douter ſi la mort de ſon fils étoit naturelle. On en voit la preuve dans un Manifeſte qu'il publia peu après. » L'étoile, y dit-il, l'étoile fatale à tous » ceux qui ſont obſtacle à la grandeur de » la maiſon d'Autriche; étoile qui, depuis » quarante ans, l'a ſi bien ſervie en Hongrie

* Ce traité de partage de la monarchie Eſpagnole avoit été ſigné à la Haye, en 1698, par le roi de France, le roi d'Angleterre, & les Etats généraux. Il y étoit ſtipulé que le roi Catholique, venant à mourir ſans héritiers mâles, le roi très-Chrétien, tant en ſon nom, qu'en celui du Dauphin, hériteroit des royaumes de Naples & de Sicile, des places ſituées ſur la côte de Toſcane, du marquiſat de Final, de la province de Guipuſcoa, & nommément des villes de Fontarabie & Saint-Sébaſtien, avec le Port du Paſſage, & que le reſte de la monarchie appartiendroit au prince électoral de Bavière, à l'exception du duché de Milan, qui ſeroit donné à l'archiduc Charles d'Autriche, ſecond fils de l'empereur Léopold.

» & en Eſpagne, emporta ce jeune prince. » Il mourut d'une indiſpoſition très-légère.» Quoique l'électeur de Bavière n'eût pas lieu de ſe louer du conſeil aulique, il ſemble que, dans cette occaſion, il donna trop à ſon reſſentiment. L'enfant étoit d'une complexion foible; pourquoi ne voudroit-on pas qu'il fût mort naturellement?

[1700.]

Frédéric III, électeur de Brandebourg, eſt enfin reconnu roi de Pruſſe par l'empereur, qui déclare que, « par ſa toute puiſ-» ſance impériale, il érige le duché de » Pruſſe en royaume.» Ce nouveau titre coûta cher à Frédéric. Il s'engagea de fournir un ſecours de dix mille hommes, tant que dureroit la guerre contre la France; à renoncer à cent mille écus d'arrérages des ſubſides qui lui étoient dûs par l'empereur; à entretenir une compagnie de garniſon à Philipsbourg; à n'avoir d'autre rang dans le collége des électeurs, que celui qu'il y avoit toujours eu; enfin à donner ſa voix pour l'élection de l'archiduc Joſeph à l'Empire. Lorſque le prince Eugène apprit que l'empereur Léopold avoit reconnu & confirmé la royauté de l'électeur de Brandebourg, il dit : « L'empereur » devroit faire pendre les miniſtres qui lui

» ont donné un conſeil auſſi perfide. » Cette nouvelle dignité de Frédéric III excita les murmures de toute l'Allemagne. On cherchoit, dans cette augmentation de titres, quelle étoit l'augmentation de puiſſance, & on ne la trouvoit pas. Les amis même de l'électeur penſoient que ce titre inutile lui deviendroit onéreux. Il échappa à l'électrice de dire à quelqu'une de ſes femmes, en partant pour ſe faire couronner à Kœnigsberg : « Je ſuis au déſeſpoir » d'aller jouer en Pruſſe la reine de théa» tre, vis-à-vis de mon Eſope *. » Elle écrivit, dans ce tems, à Leibnitz. « Ne croyez » pas que je préfere ces grandeurs & ces » couronnes, dont on fait ici tant de cas, » aux charmes des entretiens philoſophi» ques, que nous avons eu à Charlottem» bourg **. »

[1702.]

A la ſurpriſe de Crémone, les cuiraſſiers

---

* Frédéric III étoit contrefait.

** C'eſt aux preſſantes ſollicitations de cette grande princeſſe, que ſe forma l'académie de Berlin, dont Leibnitz fut le directeur. Un auguſte auteur, (L. R. D. P. dit « qu'on perſuada » à Frédéric qu'il convenoit à la royauté d'a» voir une académie, comme on fait accroire » à un nouveau noble, qu'il eſt ſéant d'entrete» nir une meute. »

de l'empereur s'étoient emparés de la grande place. Le chevalier d'Entragues, qui faiſoit la revue de ſon premier bataillon de Royal-des-Vaiſſeaux, entendant crier, *Aux armes! les ennemis ſont dans la ville!* marcha droit à la place; &, lorſqu'il ne fut plus qu'à la portée de l'eſponton des Impériaux, il leur fit ce compliment militaire: « Meſſieurs les Tudeſ-» ques, ſoyez les bien-venus, vous avez » un peu dérangé notre toilette; nous al-» lons pourtant vous faire les honneurs, » autant qu'il nous ſera poſſible. » La décharge, que fit à l'inſtant ce bataillon, commença la déroute des Impériaux, & ne contribua pas peu à la délivrance de la ville.

Dans cette ſinguliere affaire, un capitaine des troupes Impériales, nommé *Magdonel*, tira le maréchal de Villeroi d'entre les mains de pluſieurs ſoldats qui venoient de l'arrêter, & qui ſe diſputoient ſes dépouilles. Le maréchal ſe courba pour parler à l'oreille de Magdonel. « Ecoutez; » lui dit-il, je ſuis le maréchal de Villeroi, » je puis faire votre fortune. Si vous me » menez à la citadelle, & que vous vou-» liez vous ſauver avec moi; je vous of-» fre un régiment de cavalerie, & une » penſion de deux mille écus. » Magdonel lui répondit: « Il y a long-tems que je

» ſers l'empereur avec fidélité ; & il ne
» m'eſt pas encore arrivé de commettre
» une infidélité contre ſon ſervice : je ne
» ſuis pas d'avis de commencer aujourd'hui.
» Je préfere mon honneur à la fortune :
» c'eſt en vain que vous me tentez par l'eſ-
» pérance d'un emploi un peu plus relevé
» que celui que j'exerce ; je ſuis aſſuré
» d'obtenir par mes ſervices dans les trou-
» pes de l'empereur ce que vous voulez
» me faire acheter dans les troupes de
» France par une trahiſon. »

A la même ſurpriſe de Crémone, le baron de Freiberg, indigné contre les cuiraſſiers de l'empereur, qui lâchoient le pied, ſe mit à la tête d'un renfort qui s'avançoit, réſolu de périr ou d'écraſer les Irlandois de la garniſon Françoiſe. Il perce juſqu'au milieu du bataillon de Dillon. Mahoni, qui le commandoit, ſaiſit la bride de ſon cheval, en diſant : « Bon quar-
» tier pour M. de Freiberg ! » Mais celui-ci, le regardant avec mépris, lui réplique : « Ce jour-ci n'eſt point un jour de
» clémence ; faites ſeulement votre de-
» voir, je ferai le mien. » Comme il achevoit ces mots, une décharge de mouſqueterie l'étend mort ſur la place.

[1703.]

Le maréchal de Villars, ayant battu le

prince Louis de Bade, joint l'électeur de Bavière, qui venoit de ſe rendre maître de la ville impériale de Ratisbonne. Il l'engage à paſſer le Danube, malgré le danger où il ſembloit laiſſer la Bavière. Pendant ce tems, le comte de Stirum ne négligeoit rien pour ſe réunir avec vingt mille hommes à l'armée du prince de Bade, qui campoit près de Donawert. » Il faut prévenir cette jonction, dit le » maréchal à l'électeur; il faut tomber ſur » Stirum, & marcher tout à l'heure. »... Mais, » répondit le prince, je dois diſcuter cette » entrepriſe avec mes généraux, & mes mi- » niſtres. »... C'eſt moi qui ſuis votre gé- » néral & votre miniſtre, repliqua Vil- » lars : vous faut-il d'autre conſeil que moi, » quand il s'agit de donner bataille ? « Et voyant que l'électeur reſtoit indécis, & ſe fâchoit contre lui : « Eh bien ! ajoûta t-il, » ſi votre alteſſe électorale ne veut pas » ſaiſir cette occaſion avec ſes Bavarois, » je vais combattre avec les François; » & auſſi-tôt il donne ordre d'attaquer. L'électeur ne voit dans Villars qu'un téméraire, mais il étoit trop brave pour le laiſſer combattre ſans lui. La bataille s'engage, & le ſuccès couvre de gloire les deux généraux.

[1704.]

La ſeconde bataille d'Hochſtet, rétablit entiè-

entièrement les affaires de l'empereur. Les troupes Françoises & Bavaroises y furent totalement défaites dans cette journée. La cavalérie & l'infanterie Allemandes plièrent à la premiere attaque des François, & il n'y eut que les Prussiens qui soutinrent ce choc de l'ennemi. Piqué de cette mauvaise manœuvre des Autrichiens, le prince Eugène courut se mettre à la tête des troupes de Brandebourg : « Je veux, dit-il, » combattre avec de braves gens, & non » point avec des soldats qui lâchent le » pied. »

Sophie-Charlotte, nouvelle reine de Prusse, meurt cette année. La cour de Berlin doit à cette princesse le goût pour la politesse, & l'amour des sciences & des arts. Née philosophe & curieuse, elle voulut saisir les premiers principes des choses. Un jour qu'elle pressoit Leibnitz à ce sujet, ce grand homme lui répondit : » Mais en vérité, Madame, il n'y a pas » moyen de vous contenter; vous voulez » sçavoir le pourquoi du pourquoi. » Sophie expira à Hanovre dans le sein de sa famille. Comme elle approchoit du dernier moment, on voulut introduire au chevet de son lit un ministre Réformé. « Laissez-moi mourir, lui dit-elle, sans disputer. » Une de ses dames, qu'elle aimoit,

& en laquelle elle avoit la plus intime confiance, fondoit en larmes. « Ne me » plaignez pas, reprit-elle; car je vais à » préſent ſatisfaire ma curioſité ſur les » principes des choſes que Leibnitz n'a » jamais pu m'expliquer, ſur l'eſpace, » ſur l'infini, ſur l'être & ſur le néant; & » je prépare à mon époux le ſpectacle d'une » pompe funèbre, où il aura une nouvelle » occaſion de déployer ſa magnificence. »

Charles XII, roi de Suède, en paſſant par la Siléſie, oblige l'empereur de reſtituer cent vingt-cinq égliſes aux Proteſtans de ce duché. Le pape en murmure, & n'épargne pas les proteſtations & les plaintes. Léopold lui répond : « Si le roi de » Suède m'avoit propoſé de me faire Lu- » thérien, je ne ſçais pas trop ce qui en » ſeroit arrivé. » On a fait dire la même choſe à Charle-Quint.

Le maréchal de Tallard, ayant été fait priſonnier à la bataille d'Hochſtet, ſi avantageuſe à l'empereur, & ſi fatale à la France, en paroiſſoit inconſolable. Milord duc de Marlborough cherchoit à diminuer ſon chagrin, en lui rappellant tous les lieux communs du ſort des armes, de l'inconſtance de la fortune : « Tout cela n'empê- » che pas, lui dit M. de Tallard, que vous » n'ayez battu les plus braves troupes du

» monde.»... J'eſpere, lui répondit milord, » que vous en excepterez celles qui les ont » battues. »

Le prince Eugène, de ſon camp devant Landaw, avoit, dit-on, formé le projet de ſurprendre le vieux Briſſak. Il commande quatre mille hommes pour cette expédition. Deux cens officiers ſont traveſtis en charretiers & en payſans ; & l'on fait avancer à la pointe du jour cinquante chariots chargés de foin, dans leſquels on a caché un bon nombre de ſoldats. Ces chariots arrivent, & quoique viſités & ſondés avec une épée, ils ne laiſſent pas d'entrer ; mais, les officiers s'étant trop preſſés pour paſſer en même tems, la ſentinelle ferme la barriere. Un des ennemis, qui avoit une hache à la main, lui en décharge un coup ſur la tête, & l'étend mort à ſes pieds, tandis qu'un autre coupe la chaîne du pont de la demi-lune, &, ſoutenu de quelques autres, s'en rend maître. Sur ces entrefaites, un commiſſaire & un piqueur, commis aux travaux, qui avoient ordre de compter & de viſiter les payſans travailleurs, en apperçoivent trente ou quarante qui n'ont pas l'air d'ouvriers. Ils s'adreſſent à un lieutenant-colonel, & lui demandent qui il eſt ? L'officier, déconcerté de cette queſtion, ne ſçait que répondre ; & le piqueur lui applique quelques coups de canne ſur la

dos. Le lieutenant-colonel, outré de ce traitement, oublie ce qu'il repréſente; ſaute ſur un chariot; en tire un fuſil; fait feu ſur le piqueur, & le manque. Le piqueur effrayé ſe jette dans le chemin couvert. Les officiers traveſtis tirent ſur lui; & il n'échappe, que par une eſpece de miracle. Au bruit de ces coups de fuſils, M. de Raouſſet, commandant de la place, accourt. L'officier de garde ſort avec ſes ſoldats. Il voit la ſentinelle baignée dans ſon ſang: auſſi-tôt il veut faire lever le pont; mais il n'en a pas le tems. Cent officiers Impériaux l'attaquent: il tient ferme avec quarante hommes qui, ainſi que lui, ſont tous bleſſés. Le commandant arrive. Il fait tuer les chevaux des chariots les plus avancés: on fait face aux ennemis qui veulent pénétrer dans ce chemin étroit. Les ſoldats, s'étant coulés le long des remparts, criblent les Impériaux, maîtres de la demi-lune. Le carnage eſt horrible de tous côtés; mais la ville eſt manquée, & les Impériaux ſont obligés de fuir, laiſſant les ponts, & les ouvrages qui défendent la porte jonchés de morts & de bleſſés.

Laubanie défendoit Landaw avec opiniâtreté. Joſeph, roi des Romains, qui faiſoit ce ſiége, fit repréſenter à ce brave officier, qu'une plus longue réſiſtance pourroit devenir funeſte à ſa garniſon, & qu'é-

tant ſans eſpérance d'être ſecouru, il devoit ſe ménager, pour ſa gloire, une capitulation honorable. Laubanie répondit : » Il eſt glorieux pour moi d'être attaqué » par un prince du mérite & de la valeur » du roi des Romains ; ma garniſon eſt » pleine de bonne volonté ; &, à mon égard, » je tâcherai, par une vigoureuſe réſiſtance, » de mériter l'eſtime de Sa Majeſté. » Le roi des Romains, charmé de cette réponſe, dit au prince de Bade : « Il y a de » la gloire à vaincre de tels ennemis. »

[1705.]

Pendant la guerre pour la ſucceſſion à la couronne d'Eſpagne, l'archiduc Charles députa au roi de Maroc, Methwin, fils de l'ambaſſadeur d'Angleterre, pour le prier de permettre qu'on achetât, dans ſon royaume, des proviſions de bouche, dont on payeroit le prix qui ſeroit fixé. Le monarque Maure répondit lui-même à cette demande : « L'Alcoran, dit-il à Methwin, » nous défend de vendre aux Chrétiens » des choſes utiles, & qui peuvent ſe mul- » tiplier ; mais ſi vous voulez acheter des » lions, des tigres & d'autres animaux fé- » roces, je vous permettrai d'en empor- » ter. »

L'empereur Léopold meurt à Vienne,

âgé de ſoixante & cinq ans. Ce prince n'eut pas cette ſupériorité de génie ſi néceſſaire aux Souverains pour gouverner par eux-mêmes. Il fut ſimplement homme de bien, dévot, &, par conſéquent, équitable & doux. L'ambition & l'injuſtice, qui ont quelquefois caractériſé ſon règne, ſelon le ſentiment de ſes voiſins & de ſes ennemis, ſont, pour ainſi dire, des crimes qui lui ont été étrangers. Il fut bien ſervi par ſes miniſtres. Par eux il maîtriſa toutes les diètes, & en détermina toutes les réſolutions. On le vit créer un nouvel électorat, & faire un roi, de ſa pleine puiſſance, ſans le conſentement, & même contre le gré de tout l'Empire. Sans être guerrier, il gagna des batailles, & fit preſque toujours une guerre heureuſe. L'Empire armé travailla pour ſa gloire, & pour réunir à ſes vaſtes Etats la Tranſylvanie & la Hongrie. Charle-Quint fut plus redouté que Léopold en Allemagne; & Léopold y fut plus maître que Charle-Quint.

JOSEPH I, *quarante-huitieme Empereur.*

[1705.]

APRÈS la mort de Léopold, ſon fils Joſeph, déja roi des Romains, fut proclamé empereur. Il avoit été reconnu roi de Hongrie; & il prit le titre de Roi de Bohême, ſans ſe faire couronner.

[1706.]

Le prince Eugène commandoit en Italie, & n'avoit point d'argent pour payer ſon armée. Il écrit poliment aux princes d'Italie; leur expoſe ſes beſoins; &, par addition à ſon compliment, il met en note ce que chaque Etat doit payer, ſous forme de contribution. Il taxe la Toſcane à quinze mille doublons par mois; Parme doit s'exempter des quartiers d'hyvér, moyennant une ſomme de quatre-vingt-dix mille. Le Ferrarois & le Bolonois ſont fixés à ſoixante mille par mois, en évaluant le doublon à vingt livres de France, ainſi des autres. On ſe plaint; on jette les hauts cris: on s'adreſſe à l'empereur qui renvoie au

prince Eugène, & le prince Eugène à l'empereur. On s'appaise; on compte l'argent: l'armée eſt payée, & le printems met fin aux reproches.

L'empereur Joſeph met au ban de l'Empire les électeurs de Baviere & de Cologne. Ce prince fait aſſembler dans ſon palais tout ce qu'il y a de nobleſſe à ſa cour. Il ſe place ſur ſon trône, & ſe fait repréſenter les actes par leſquels ces deux électeurs ont reçu l'inveſtiture de Léopold. Il les déchire; les jette à terre, & les pouſſe avec le pied. Les héraults d'armes les ramaſſent avec la pointe d'une lance; les mettent en piéces, & les jettent par la fenêtre, dans la baſſe-cour du palais. On lit enſuite le décret par lequel les électeurs de Cologne & de Baviere ſont mis au ban de l'Empire, & les héraults d'armes vont publier cette ſentence dans tous les carrefours de Vienne. La tête de l'électeur de Baviere eſt miſe à prix; & celle de l'électeur de Cologne auroit eu le même ſort, ſi le reſpect, dû à la dignité d'archevêque, ne lui eût ſauvé cet affront. Ce terrible décret fut fulminé ſans que les trois colléges de l'Empire euſſent été conſultés, & ſans aucune des formalités requiſes en pareille occaſion. Les députés du roi de Suède, comme duc de Brême; ceux des ducs de Saxe-Gotha, de Weymar, Wolfem-

Hesse, Virtemberg, Mecklembourg, & du landgrave de Hesse-Cassel, protestèrent de nullité ; mais cette juste démarche ne fut point appuyée.

[1707.]

Lorsque le duc de Barwick, aidé des Espagnols, gagna sur l'armée de l'archiduc Charles d'Autriche l'importante bataille d'Almansa, ni Philippe V, ni l'archiduc ne se trouverent à cette journée. Ce qui fit dire au comte de Péterborough : « Il faut » que nous soyons bien bons de nous bat» tre pour eux. »

[1708.]

Clément XI avoit toujours reconnu Philippe V pour roi d'Espagne. Cette année, l'empereur, enflé de ses succès, force le pape à donner ce titre à l'archiduc Charles *. On disoit de Clément XI, qu'il

* Dans la déclaration du pape, il est dit expressément, que le saint pere ne prétend préjudicier en rien aux droits de Philippe V, aussi roi Catholique, & des Espagnes ; qu'il n'a point examiné les droits des prétendans, & qu'ainsi que son prédécesseur Clément V l'a décidé, il s'en tient à déclarer que, lorsqu'un souverain pontife donne un nouveau titre de dignité, il ne faut pas croire qu'il confere un nouveau droit au prétendant.

» ce dernier, mais à condition que vous » nous régalerez des mêmes mets que vous » auriez mangé, si vous n'eussiez pas rendu » la place, ni, par conséquent, rien pu faire » apporter de la ville. » Le premier plat que l'on servit, fut un rôti de chair de cheval, dont les princes mangerent, & qu'ils trouverent assez bon.

[1710.]

L'archiduc d'Autriche, étant entré dans Madrid, fit dire au marquis de Manséra, vieillard de près de cent ans, président du conseil de Castille, de venir lui baiser la main. Il répondit ces paroles mémorables : » Je n'ai qu'une foi, & un roi qui est Phi- » lippe V, auquel j'ai prêté serment de » fidélité. Je reconnois l'archiduc pour un » grand prince, mais non pas pour mon » souverain. J'ai vécu cent ans, sans avoir » rien fait contre mes devoirs; &, pour le » peu de jours qui me restent à vivre, je ne » veux pas me deshonorer. »

La victoire de Villa-viciosa, & les succès consécutifs du duc de Vendôme en Espagne, firent dire au duc de Hanovre, « que » l'union des Espagnols avec la maison de » France étoit un nœud Gordien, qui se- » roit indissoluble dans la suite. » La prédiction s'est vérifiée.

Un parti François, de la garnison de Na-

mur, enleve, près d'Anvers, une barque venant de Hollande, & portant les équipages du prince Eugène, entr'autres, ſa vaiſſelle d'argent, ſon linge, deux mille ducats, & des préſens conſidérables, faits au prince par le roi de Pruſſe; enſorte que ce général ſe trouva exactement dénué de tout. Louis XIV, ayant appris cette capture, fait dédommager l'heureux partiſan, & ordonne que tous les effets ſoient rendus au prince Eugène qui gratifia le partiſan de cinq cens ducats, & d'une épée d'or de la valeur de cent piſtoles.

Dans la guerre de Flandres, le prince Eugène, & le duc de Marlborough, ayant deſſein de ſurprendre la ville d'Ypres, s'adreſſent à un partiſan François, nommé *Badau*, qui promet de faire réuſſir l'entrepriſe. Badau, ſur le champ, donne avis de ce qui ſe paſſe au maréchal de Villars, afin qu'il ſe tienne ſur ſes gardes. Le général Chanclos, chargé de cette expédition, part avec un détachement conſidérable, & ſe fait ſuivre par un corps de troupes, qui ne doit s'approcher que lorſqu'on ſera maître d'une porte. Badau devance Chanclos avec douze cavaliers qui portent en croupe douze fantaſſins, & ſe préſente à la barriere. Il ſe nomme: « Je viens, dit-»il, de faire une heureuſe courſe. » C'étoit le mot du guet. Auſſi-tôt le général Chan-

clos pique ſon cheval pour entrer; mais un coup de fuſil, lâché imprudemment de la part d'un ſoldat de la garniſon, lui fait faire halte : la mèche eſt découverte; Chanclos fuit : on tire ſur ſa troupe; mais il ſe ſauve avec ſon détachement, laiſſant environ cent morts ſur la place.

[1711.]

L'empereur Joſeph I meurt à Vienne, dans la trente-troiſieme année de ſon âge; & la fin de ſa vie eſt le commencement de la tranquillité de l'Europe. Sans égard pour les droits de Marie-Joſeph & de Marie-Amélie, ſes deux filles, il inſtitua, par ſon teſtament, ſon frere l'archiduc Charles, héritier de tous les Etats appartenans à la maiſon d'Autriche. Ce prince, fier, plein de feu & de vivacité, vit, pendant ſon règne, tout céder à ſon deſpotiſme. De ſa pleine puiſſance, & ſans conſulter les trois colléges, il mit au ban de l'Empire les électeurs de Baviere & de Cologne. Il arracha le Mantouan à ſes héritiers légitimes; vendit la Mirandole, qui n'étoit pas à lui; rompit le traité que Léopold avoit fait avec le duc de Savoye; traita durement le pape; & s'il eût vécu, il alloit faire revivre les anciens droits des empereurs ſur tous les Etats d'Italie.

INTERRÈGNE.

[1711.]

LORSQU'IL fut queſtion de procéder à l'élection d'un empereur, tous les ſuffrages ſe réunirent en faveur de l'archiduc Charles d'Autriche, qui pour lors faiſoit la guerre en Eſpagne. L'Allemagne ſentoit la néceſſité de placer ſur le thrône impérial un prince dont les Etats puſſent lui ſervir de barriere contre la puiſſance formidable des Ottomans, & qui fût aſſez riche pour donner du luſtre à la dignité impériale; c'eſt ce qui fit dire en pleine diète à l'archevêque de Mayence: « L'Empire eſt une » belle épouſe, ſans dot *, & dont l'en-

* En effet il n'y a d'attaché à la couronne impériale, que de très-foibles revenus. Ils conſiſtent en ce qu'on appelle *mois Romains*, qui ſe payent en troupes ou en argent; en quelques ſubſides ordinaires, qui ne paſſent pas, dit-on, quarante mille écus par an; en taxes de la chancellerie, qui ne ſont pas beaucoup plus fortes; enfin en redevances ordinaires & extraordinaires, que les Juifs ſont obligés de payer à l'empereur; ſçavoir, les extraordinaires à ſon cou-

» tretien exige de grandes dépenſes ; & il » n'y a que la maiſon d'Autriche, qui ſoit » en état, par ſes grands revenus, de ſou- » tenir une charge ſi peſante. »

---

ronnement ; & les ordinaires, tous les ans à Noël ; ce qui ſe nomme *argent d'oblation, & de couronnement* ; le tout ne doit pas faire une ſomme bien conſidérable.

CHARLES

CHARLES VI, *quarante-neuvieme Empereur.*

[1711.]

PENDANT le ſéjour que l'empereur Charles VI* fit à Francfort, après ſon couronnement, on remarqua, comme une

* Deux jours avant le couronnement de l'empereur Charles VI, les électeurs lui firent ſigner une capitulation très-étendue. Il y eſt dit expreſſement, « que, ſuivant les articles de la bulle » d'or, les électeurs conſerveront leurs droits & » priviléges aux élections des empereurs & des » rois des Romains. Que l'empereur ne pourra » aſſembler de diètes, qu'ils ne ſoient appellés; » qu'il ne pourra entreprendre de guerre, ſoit » au dedans, ſoit au dehors; contracter d'alliance » avec aucune Puiſſance, que de leur avis, & » par leur conſentement. Que les princes de l'Em- » pire auront le droit de contracter des alliances » avec les étrangers, pourvu que ce ne ſoit pas » pour faire la guerre à l'Empereur ou à l'Empire. » Que l'empereur ne ſera pas maître de diſpo- » ſer, ſans l'autorité du collége électoral, d'un » électorat qui viendroit à vaquer, par quelque » cauſe que ce ſoit. Que tous les princes dépouil- » lés de leurs Etats, par force ou autrement, » ſeront rétablis dans leurs droits; que les biens » confiſqués ne le ſeront jamais au profit de la

chose extraordinaire, que ce prince voulût bien admettre à sa table les électeurs de Mayence, de Trèves, & le comte Palatin. La chose parut d'autant plus singuliere, que, depuis Charles IV, & les cérémonies qui accompagnerent la publication de la bulle d'or, aucun électeur n'avoit mangé publiquement avec un empereur de la maison d'Autriche. Ce n'est pas que quelquefois les électeurs ne mangeassent avec le chef de l'Empire, mais c'étoit toujours à la table de l'impératrice; & pour lors l'empereur prenoit la premiere place, & la table étoit servie par les dames du palais.

Il est des tems où les princes se dépouillent, du moins en apparence, des plus grandes animosités. Charles VI venoit de perdre l'empereur Joseph, son frere. Philippe V étoit frappé de la mort du Dauphin de France, son pere. Ces deux princes s'écrivent les lettres les plus affectueuses & les

---

» maison d'Autriche. & qu'enfin on ne procé-» dera point à l'élection d'un roi des Romains, » du vivant de l'empereur, à moins que l'empe-» reur ne soit obligé de s'absenter trop long-tems » de l'Allemagne, ou qu'il ne devienne hors d'état » de gouverner l'Empire. » On apperçoit que, par cette capitulation, les princes de l'Empire n'approuvoient pas le ban fulminé par Léopold contre les électeurs de Bavière & de Cologne.

plus tendres ſur leurs pertes reſpectives. Philippe donne à Charles le nom de *Frere* & de *Roi de Bohême*; & Charles appelle Philippe, *Frere* & *Prince de France*; mais tous deux ſe gardent bien d'articuler le titre de Roi d'Eſpagne.

[1712.]

L'empereur Charles VI ſe fait couronner à Presbourg roi de Hongrie. Entre les cérémonies ordinaires, qui s'obſervent en cette occaſion, il en ſubſiſte une aſſez ſinguliere. Le couronnement fait, le roi monte à cheval; traverſe à pas lents le fauxbourg de Presbourg; &, lorſqu'il eſt arrivé à la colline qui domine le Danube, il pouſſe ſon cheval au galop, juſqu'au ſommet de cette eſpece de montagne; tire ſon ſabre, & en forme quatre croix en l'air, en ſe tournant vers les quatre parties du monde. On ne dit point d'où cette coutume a pris ſon origine: il ſemble qu'elle tient à quelqu'ancienne ſuperſtition; cependant le peuple Hongrois y paroît ſi fort-attaché, qu'aucun prince n'a encore oſé tenter de s'en diſpenſer.

A l'occaſion de ce couronnement, les Juifs de Hongrie font préſent au nouveau roi d'un gobelet de vermeil, haut, dit-on, d'une aune & demie, & d'une bourſe

dans laquelle étoient renfermés mille ducats.

Le duc de Virtemberg, pour entretenir l'armée qu'il commandoit ſur le Rhin, vouloit forcer les lignes de Weiſſembourg; prendre des quartiers d'hyver dans les deux Alſaces, & les mettre à contribution. L'activité du maréchal d'Harcourt, qui commandoit dans le pays, dérangea tout ce projet. Le duc, pendant la nuit, fait marcher ſon armée ſur deux colonnes. Le maréchal en eſt inſtruit, & ſe tient ſur ſes gardes. Il envoie à la découverte un capitaine de grenadiers avec un foible détachement. Cet officier, s'étant un peu trop avancé, ſe trouve entre les deux colomnes éloignées l'une de l'autre de deux portées de fuſil. Il s'en apperçoit; prend ſur le champ ſon parti, & partage ſa petite troupe en deux corps. Son lieutenant, qui en commandoit un, marche quelques pas, & fait ſa décharge ſur une colomne, tandis que le capitaine fait la ſienne ſur l'autre. Le détachement réuni ſe jette dans un chemin creux, & ſe ſauve. Les Impériaux, qui ſe croient prévenus par les François, ſe rapprochent; mais, avant de ſe reconnoître, ils font l'un ſur l'autre une furieuſe décharge qui abbat bien du monde, & inſtruit le maréchal d'Harcourt de leur marche.

Les avantages remportés à Denain, & à Marchiennes, par le maréchal Villars, rétabliſſent totalement les affaires des François.

[1713.]

Mort de Frédéric I, roi de Pruſſe. Pour développer le caractere de ce prince, nous emprunterons les propres termes d'un illuſtre auteur, à qui ſeul il a pu être permis d'en raſſembler les traits. « Frédéric I, (dit L. R. D. P.) étoit petit & » contrefait. Avec un air de fierté, il avoit » une phyſionomie commune : ſon ame » étoit comme les miroirs qui réfléchiſſent » tous les objets qui ſe préſentent. Flexible » à toutes les impreſſions qu'on lui don- » noit, ceux qui avoient gagné un certain » aſcendant ſur lui, ſçavoient animer ou » calmer ſon eſprit emporté par caprice, » doux par nonchalance. Il confondoit les » choſes vaines avec la véritable grandeur. » Plus attaché à l'éclat qui éblouit, qu'à » l'utile qui n'eſt que ſolide, il ſacrifia » trente mille hommes de ſes ſujets, dans » différentes guerres de l'empereur & de ſes » alliés, pour ſe procurer la royauté ; & » il ne deſiroit cette dignité avec tant » d'empreſſement, qu'afin de contenter » ſon goût pour le cérémonial, & de juſti-

» fier, par des prétextes ſpécieux, ſes fa-
» tueuſes diſſipations.

» Il étoit magnifique & généreux; mais
» à quel prix n'acheta-t-il pas le plaiſir
» de contenter ſes paſſions? Il trafiquoit
» du ſang de ſes peuples, avec les Anglois
» & les Hollandois, comme ces Tartares
» vagabonds, qui vendent leurs troupeaux
» de la Podolie, pour les égorger... Pour
» recueillir la ſucceſſion du roi Guillaume,
» il fut ſur le point de retirer ſes troupes de
» Flandres. On lui remit un gros diamant
» de cette ſucceſſion; & quinze mille
» hommes de ſes troupes ſe firent tuer au
» ſervice des alliés.

» Les préjugés du vulgaire ſemblent fa-
» voriſer la magnificence des princes; mais
» autre eſt la libéralité d'un particulier, &
» autre eſt celle d'un Souverain. Un prince
» eſt le premier ſerviteur & le premier ma-
» giſtrat de l'Etat. Il lui doit compte de
» l'uſage des impôts: il les leve, afin de
» défendre l'Etat par le moyen des trou-
» pes qu'il entretient, afin de ſoutenir la di-
» gnité dont il eſt revêtu, de récompenſer
» les ſervices & le mérite; d'établir, en
» quelque ſorte, un équilibre entre les ri-
» ches & les obérés; de ſoulager les mal-
» heureux en tous genres, & de toute eſ-
» pece; afin de mettre la magnificence en

» tout ce qui intéreſſe le corps de l'Etat en
» général. Si le Souverain a l'eſprit éclairé
» & le cœur droit, il dirigera toutes ſes
» dépenſes à l'utilité du public, & au plus
» grand avantage de ſes peuples.

» La magnificence, qu'aimoit Frédéric,
» n'étoit pas de ce genre. C'étoit plutôt la
» diſſipation d'un prince vain & prodigue : ſa
» cour étoit une des plus ſuperbes de l'Euro-
» pe. Ses ambaſſades étoient auſſi magnifiques
» que celles des Portugais. Il fouloit les
» pauvres, afin d'engraiſſer les riches. Ses
» favoris recevoient de fortes penſions,
» tandis que ſes peuples étoient dans la mi-
» ſere. Ses bâtimens étoient ſomptueux,
» ſes fêtes ſuperbes ; ſes écuries & ſes offi-
» ces tenoient plutôt du faſte Aſiatique,
» que de la dignité Européenne.

» Ce prince voulut engager aux Hollan-
» dois ſa principauté de Halberſtad, afin
» d'acheter le fameux Pitt, brillant, dont
» Louis XV fit l'acquiſition, du tems de la
» régence ; & il vendoit vingt mille hom-
» mes aux alliés, pour avoir le renom d'en
» entretenir trente mille.

» Sa cour étoit comme une grande ri-
» viere qui abſorbe l'eau de tous les petits
» ruiſſeaux. Ses favoris regorgeoient de ſes
» libéralités, & ſes profuſions coûtoient,
» chaque jour, des ſommes immenſes,

» tandis que la Pruſſe & la Lithuanie » étoient abandonnées à la famine & à la » contagion, ſans que ce monarque géné- » reux daignât les ſecourir. Un prince » avare eſt pour ſes peuples comme un mé- » decin qui laiſſe étouffer un malade dans » ſon ſang. Le prodigue eſt comme celui » qui le tue à force de le ſaigner. Enfin ce » prince étoit grand dans les petites choſes, » & petit dans les grandes; & ſon mal- » heur a voulu qu'il fût placé dans l'Hiſ- » toire, entre un pere, & un fils, dont les » talens ſupérieurs le font éclipſer.

L'empereur s'oppoſoit conſtamment à la paix que ſouhaitoient toutes les Puiſſances belligérantes. Philippe V, roi d'Eſpagne, pour faciliter aux plénipotentiaires d'Utrecht les moyens de la conclure, fait, en préſence des Etats aſſemblés de la monarchie Eſpagnole; une renonciation formelle de ſes droits à la couronne de France.

Les ducs de Berri & d'Orléans font la même renonciation à la couronne d'Eſpagne, & y établiſſent une condition eſſentielle, ſçavoir que « la monarchie Eſpagnole » ne paſſera jamais à aucun prince de la mai- » ſon d'Autriche, déja trop puiſſante, di- » ſent-ils, pour ſouffrir qu'elle accroiſſe ſon » domaine de ce côté-là. »

Le parlement de Paris enregiſtra ces renonciations, & les lettres patentes du roi, à ce ſujet, le 15 de Mars 1713.

Pendant que les plénipotentiaires s'aſſembloient en Hollande, pour travailler à la pacification générale, la cour de Vienne diſoit publiquement, que » l'aſſemblée » d'Utrecht étoit la ruine de la maiſon » d'Autriche. »

[1714.]

Toutes les puiſſances belligérantes ayant terminé leurs différends au congrès d'Utrecht, excepté l'empereur & le roi de France, ces deux monarques conclurent enfin la paix à Raſtadt, au commencement de cette année. Le traité portoit que les frontieres de France & d'Allemagne ſeroient les mêmes qu'avant la guerre, & que celles des Pays-bas reſteroient, comme elles venoient d'être réglées par le congrès d'Utrecht; que l'empereur conſerveroit le Milanez, Naples, la Sardaigne, & les places de Toſcane, & qu'il rendroit bonne juſtice aux princes d'Italie, pour les places & états dont il s'étoit emparé; que les électeurs de Cologne & de Bavière ſeroient rétablis dans tous leurs droits, dignités, priviléges & prérogatives. Le reſte des articles à diſcuter fut ſigné à Bade, quelque tems après.

Cette paix de Raſtadt a cela de particulier, que les deux généraux qui, l'un contre l'autre, avoient donné tant de preuves de leur courage & de leur expérience, pendant le cours de cette guerre, ſe réunirent, pour la terminer, avec une franchiſe & une vivacité dignes de la nobleſſe & de la ſimplicité de leur caractere. Le maréchal de Villars, en abordant le prince Eugène, lui dit ces paroles remarquables : » Monſieur, nous ne ſommes point ennemis ; vos ennemis ſont à Vienne, & » les miens ſont à Verſailles. » En effet, peu de généraux eurent plus de talens, &, en même tems, plus de cabales à redouter.

Une preuve convaincante qu'il n'eſt guères de nations qui ſympathiſent plus entr'elles, que la Françoiſe & l'Allemande, c'eſt qu'après dix années de la guerre la plus terrible, lorſque les ſoldats de l'une & de l'autre ſe trouverent à Raſtadt, ils devinrent amis, & paſſerent, dans les plus grandes réjouiſſances, le peu de jours que leurs généraux mirent à diſcuter les articles du traité de paix.

Anne Stuart, reine d'Angleterre, meurt à Londres, dans ſa cinquante-unieme année ; & Georges-Louis de Brunſwick-Lunebourg, dont la mere venoit de mourir, eſt proclamé roi de la Grande-Bretagne.

[1716.]

Après l'importante victoire de Péter-Varadin, le pape, voulant donner des témoignages publics de l'intérêt qu'il prenoit à ce grand évènement, & du cas qu'il faisoit de la valeur expérimentée du prince Eugène, lui envoya le présent dont quelquefois les pontifes Romains ont honoré les grands généraux qui s'étoient distingués, en combattant contre les infideles. Entre ces héros, on compte les empereurs Frédéric IV, Maximilien I, Charle-Quint, Ferdinand I, & un assez grand nombre de rois & de princes. Ce fameux présent consistoit en un glaive nommé *estoc*, & en un bonnet * représenté au-dessus, qui lui fut remis avec beaucoup de cérémonie.

Des aventuriers, dont l'un s'appelloit

* Ce bonnet est de couleur violette, doublé & rebordé d'hermine. Sur le devant, il y a un Saint-Esprit, en forme de colombe formée par quelques perles artistement placées; &, aux deux côtés de dedans, sont deux rubans d'or, avec le cordon aussi tissu d'or. L'épée est longue de plus de quatre pieds; & la poignée seule a plus de dix pouces de long. La garde est d'argent, & pese au moins sept livres. La lame a deux pouces & demi de large. Le fourreau est de velours rouge de même que le ceinturon.

le marquis de Langallerie, & l'autre, *le comte de Linange*, conclurent, cette année, un traité original avec un Aga Turc, qui ſe trouvoit à la Haye. Pour bien faire entendre cette étrange négociation, il faut faire connoître quels étoient ces perſonnages, & donner un précis de leur vie.

Le marquis de Langallerie, lieutenant général au ſervice de France, s'étoit ſingulièrement diſtingué, dans pluſieurs campagnes, par ſon intelligence & ſa bravoure. Quelques mécontentemens lui firent quitter le ſervice de Louis XIV, en 1706, pour paſſer à celui de l'empereur qui lui donna le grade de Général de cavalerie. Il fit, la même année, la campagne d'Italie, ſous le prince Eugène, & ſe diſtingua alors à l'attaque des lignes des François qui faiſoient le ſiége de Turin, & qui furent contraints de le lever. Le marquis de Langallerie vint paſſer ſon quartier d'hyver à Vienne; mais ſon humeur emportée ne lui permit pas d'y demeurer tranquille. Quelques différends, qu'il eut avec une perſonne en crédit, l'obligerent d'aller offrir ſes ſervices au roi de Pologne. Entraîné par ſon inconſtance naturelle, Langallerie abandonna cette cour, & vint ſe fixer à Berlin. Pendant ſon ſéjour auprès du roi de Pruſſe, il étudia particulièrement les dogmes de la religion Réformée, & fit une

abjuration publique de la Communion Romaine. Après cette démarche, qui ne lui procura pas autant de conſidération qu'il ſe l'étoit imaginé, notre nouveau Proteſtant alla s'établir quelque tems à Caſſel ; & de-là il paſſa en Hollande. Ce fut au ſein de la liberté qui règne dans cette république, que ce marquis, ſe trouvant dénué de tout, & ſans emploi, oſa fouiller dans la profondeur des matieres théologiques les moins ſuſceptibles d'explication. Cette étude, au-deſſus de ſa portée, dérangea bientôt les foibles fibres de ſon cerveau. On le vit adopter les ſentimens des anciens Millénaires, & croire, comme eux, que le règne de Jeſus-Chriſt, dont il eſt parlé dans l'Apocalypſe, devoit, ainſi que celui des Juifs, être ſous la conduite d'un Moyſe & d'un Joſué. Pour cet effet, il conclut qu'il falloit que deux hommes prédeſtinés oſaſſent tirer du milieu des Réformés un certain nombre de freres purs, qui fiſſent une guerre ouverte aux Catholiques Romains, de même que les Iſraëlites l'avoient faite aux Gentils. Plein de ces abſurdes idées, & dans l'eſpérance de gouverner au pied de la lettre, & ſelon tous les préceptes de Jeſus-Chriſt, les proſélytes qui voudroient ſe joindre à lui, Langallerie ſollicita auprès de l'empereur Turc la ceſſion de quelques iſles les plus voi-

ſines des côtes d'Italie, d'où, après avoir conquis la ville de Rome, il pourroit établir ce gouvernement qu'il appelle, dans ſon traité avec Sa Hauteſſe, *la Théocratie du Verbe divin.*

Le ſecond de ces ſinguliers aventuriers, nommé *le comte de Linange*, étoit originaire d'une famille noble du Périgord. Ses parens, peu accommodés des biens de la fortune, le deſtinerent à l'état eccléſiaſtique; &, en conſéquence, après ſes études, ils le firent entrer au noviciat de ſaint Sulpice à Paris. Mais le jeune Linange, loin de répondre aux vues de ſon pere, ne tarda pas à développer des diſpoſitions bien contraires à la ſainteté de l'état qu'il devoit embraſſer. Un évêque, *in partibus infidelium*, nommé par des bulles, pour aller en miſſion à la Chine remplir les fonctions de l'épiſcopat, vient à décéder dans la maiſon du noviciat. Le comte de Linange s'empare de la caſſette du défunt: il y trouve, outre les bulles de l'évêque, des lettres des rois de France & d'Eſpagne, pour autoriſer ſa miſſion à Macao. Muni de ces papiers, il s'échappe furtivement, & vient à Genève. Le premier pas, qu'il ſe croit obligé de faire pour s'aſſurer de la protection de la république, c'eſt de montrer les titres d'honneurs, qu'il a dérobés; d'abjurer la Communion Romaine

en plein consistoire, & de promettre de se tenir désormais inviolablement attaché aux sentimens de l'église Réformée; mais il a soin de faire cet acte secrettement, & de changer son nom en celui de *De l'Isle*, pour se mettre à couvert des recherches du résident de France. La chambre des Prosélytes de Genève fut, quelque tems, la dupe de la fourberie du comte de Linange : elle pourvut abondamment à ses besoins. Mais, instruite plutôt qu'il ne l'auroit souhaité, elle le chassa, sans éclat, après de vives censures, & lui accorda une somme, pour le conduire en Hollande. Ce fut à Amsterdam, qu'en débarquant, il trouva occasion de mettre en œuvre tous les ressorts de son esprit industrieux. Il prend d'abord le titre de *landgrave de Linange, prince de Chabanois*. Il s'insinue dans la familiarité de quelques sujets & de plusieurs négocians. Il leur propose une société de commerce pour certaines villes de l'Asie, de l'Afrique & de l'Amérique, qui, par son entremise, doivent procurer à la compagnie des richesses immenses. Eblouis par les promesses de l'aventurier, nos Hollandois ouvrent leurs caisses, sans prévoir quel devoit être le dénouement de l'affaire. Il n'étoit pas difficile à imaginer. Linange se préparoit à partir, lorsqu'un Aga des Turcs arriva à Amsterdam.

Ce miniſtre de la Porte avoit eu déjà pluſieurs conférences avec le marquis de Langallerie, qui lui avoit perſuadé que rien n'étoit plus facile que d'anéantir la puiſſance du pape en Italie ; de mettre l'empereur Turc en poſſeſſion de la ville de Rome & de tout l'état eccléſiaſtique, & d'établir la domination Ottomane ſur les ruines de l'Empire Chrétien. Ce projet inſenſé fut adopté avidement par l'Aga, nommé *Oſmian*. Il écrivit à Conſtantinople, & reçut ordre de conclure un traité avec Langallerie. Il falloit un aſſocié à cet extravagant : il le trouva dans la perſonne du gentilhomme Périgourdin. Ce traité eſt trop ſingulier pour n'en pas donner une idée détaillée. Il portoit :

» Que le très-puiſſant & ſéréniſſime land-
» grave de Linange, prince de Chabanois,
» prince de l'Empire Romain ; général de
» la Théocratie du Verbe divin, & le très-
» noble & très-puiſſant marquis de Langal-
» lerie, grand-général, maréchal & géné-
» raliſſime de la même Théocratie, &c. ſe-
» roient reçus & logés, en arrivant à Conſ-
» tantinople, d'une maniere convenable à
» la dignité de leur rang. Qu'eux, leurs
» familles, leurs domeſtiques & toutes les
» perſonnes de leur ſuite, jouiroient d'une
» entiere liberté dans l'exercice de leur re-
» ligion ; qu'ils ſeroient entretenus avec
» toute

» toute leur maiſon, aux dépens du Grand-
» Seigneur, ſix années conſécutives ; qu'ils
» jouiroient des mêmes priviléges qu'on
» accorde aux princes ſouverains, ou aux
» ambaſſadeurs ; que ſa Majeſté Ottomane
» donneroit des ordres, lorſqu'ils ſeroient
» arrivés à Conſtantinople, pour lever, ar-
» mer, recruter, exercer & diſcipliner à leur
» maniere, ainſi qu'il ſembleroit bon auxdits
» ſeigneurs, un corps de dix mille cava-
» liers de la nation Françoiſe, ou Alle-
» mande, de la religion Proteſtante, & de
» faire conſtruire à leur maniere, & ſous
» leur direction, cinquante vaiſſeaux de
» guerre, qui ſeroient mis ſous le com-
» mandement deſdits ſeigneurs général &
» amiral. Que tous les eſclaves Chrétiens
» ſeroient mis en liberté, à condition qu'ils
» prendroient ſervice ſous ces deux ſei-
» gneurs, & qu'ils combattroient contre le
» pape ; que tous les Chrétiens, qui vou-
» droient s'établir dans les Etats du Grand-
» Seigneur, pourroient faire un exercice
» public de leur religion, & que les Juifs
» jouiroient auſſi de la même prérogative ;
» qu'auſſi-tôt que le Grand-Seigneur ſeroit
» maître de Rome, il céderoit auxdits deux
» ſeigneurs, & à chacun en particulier, dans
» la mer Méditerranée, certaines iſles &
» provinces, ſtipulées dans un article de
» leur accord particulier, & qu'il les leur

» céderoit en pleine ſouveraineté, & même » qu'il les créeroit rois en Orient. Que ſa » Majeſté Ottomane feroit reſtituer aux- » dits général & amiral tous les pays, » provinces & biens qu'ils avoient poſſé- » dés en France & ailleurs. »

Tels étoient les principaux articles de ce traité, qu'on ne rapporte ici qu'à cauſe de ſa ſingularité & de ſa bizarrerie. On y voit que le comte & le marquis s'engageoient formellement à déthrôner le pape, & à livrer Rome & une partie de l'Italie au Grand-Seigneur. De ſemblables idées peuvent être conçues par des cerveaux dérangés, ou imaginées par des intriguans; mais ce qu'on a peine à concevoir, c'eſt que la Porte ait pu donner dans de pareilles folies. Nos deux fourbes, après la ſignature de ce traité, riches des emprunts qu'ils avoient faits, & des libéralités de l'Aga, prirent un train convenable à la dignité dont ils ſe croyoient déja revêtus. Ils divulguerent une partie de leur ſecret, & enrollerent tous les malheureux, qui, ſans reſſource, perdus d'honneur ou de réputation, voulurent courir les riſques de leur folle entrepriſe; mais le dénouement de l'aventure approchoit. L'empereur eut connoiſſance du projet: quoiqu'il fût peu capable de lui cauſer de l'inquiétude, il ne laiſſa pas de donner des ordres poſitifs

pour arrêter les deux aventuriers. On reſpecta les terres des Etats généraux; mais à peine eurent-ils fait le premier pas ſur celles de l'Empire, qu'ils furent ſaiſis & conduits ſéparément, ſous bonne eſcorte, dans les priſons de Vienne.

Le prince Eugène, qui avoir battu les Turcs à Zenta, prend le commandement de l'armée impériale en Hongrie, & gagne ſur les ennemis du nom Chrétien la fameuſe bataille de Péter Varadin, dont le ſuccès complet fait tomber les murs de Témeſwar. Au fort de cette bataille, le comte de Bonneval, connu dans l'Europe par ſes aventures ſingulières, donna des preuves de la valeur la plus ſignalée. Cet officier, qui, pour quelques mécontentemens, avoit quitté la France, ſervoit alors l'empereur, en qualité de Major-général. N'ayant autour de lui qu'environ deux cens hommes de ſon régiment, il ſe trouve enveloppé par un corps nombreux de Janiſſaires, & ſe bat avec la plus étonnante intrépidité; mais, renverſé de ſon cheval, & bleſſé d'un coup de lance, il eſt foulé aux pieds des chevaux. Ses ſoldats lui font un rempart de leurs corps: ils écartent les plus audacieux, & font fuir les autres; mais preſque tous y périſſent: dix ſeulement échappent à la mort. Ils enlevent leur général, & le portent en triomphe à l'armée

victorieuſe. Ce même comte de Bonneval, proſcrit en France, ne laiſſa pas de venir ſe marier publiquement à Paris; &, par un enchaînement de circonſtances, obligé de ſe réfugier à Conſtantinople, il y prit le turban, & mourut Bacha.

[1717.]

Cette année, le prince Eugène, étant près de partir pour aller ſe mettre à la tête de l'armée de Hongrie, va prendre les derniers ordres de l'empereur. Charles VI donne à ce brave général le plus ample plein pouvoir, & lui permet d'agir contre les infideles, ainſi qu'il le jugera à propos: » Mais, ajoûte-t-il, j'établis au-deſſus de » vous un généraliſſime que vous devez » conſulter, & au nom duquel vous devez » commander. » Le prince paroît un peu ſurpris, & prend la liberté de demander à l'empereur quel eſt le généraliſſime dont il doit prendre l'ordre? Charles VI lui préſente un crucifix enrichi de diamans, ſur lequel on liſoit cette inſcription: « JESUS-» CHRIST, GÉNÉRALISSIME; » & lui dit: » N'oubliez jamais, prince, que vous allez » combattre pour la cauſe de celui qui a ré-» pandu ſon ſang pour tous les hommes, » ſur la croix. C'eſt ſous ſes auſpices divins » & ſupérieurs que vous allez attaquer &

» vaincre ſes ennemis, & ceux du nom » Chrétien. »

On peut juger avec quelles marques de vénération & de reconnoiſſance le prince Eugène reçut ce préſent qu'il deſtina à être continuellement expoſé dans ſa chapelle de campagne.

Jamais ce général ne jouit plus complettement de ſa gloire, que cette année. On vit arriver à Vienne une partie de la plus brillante nobleſſe de France, qui s'empreſſa de venir ſervir ſous ſes drapeaux, & d'y apprendre le métier de la guerre. Parmi cette jeuneſſe guerriere, on diſtinguoit ſurtout le comte de Charolois, le prince de Dombes, le prince de Marſillac, de la maiſon de la Rochefoucault; le prince de Pons; le marquis d'Alincourt, fils du maréchal de Villeroi, & le comte d'Eſtrade.

Après un combat de huit heures, les Turcs furent forcés dans leurs retranchemens, près de Belgrade. Ils perdirent environ trente mille hommes, cent trente & un canons de bronze, trente mortiers, vingt mille boulets, trois mille bombes, trois mille grenades, ſix cens barils de poudre, trois cens barils de plomb, cinquante-deux drapeaux, neuf queues de cheval, quatre trompettes, deux tambours de Janiſſaires, & quelques tymbales. La priſe de Bel-

grade* ſuivit de près cette grande défaite. On trouva dans la ville cent ſoixante & quinze canons de bronze, vingt-cinq de fer, & cinquante mortiers. Le grand Viſir Ali, qui commandoit l'armée des Turcs, fut bleſſé à mort, & mourut le lendemain à Carlowitz. On ne peut ſe rappeller, ſans frémir, l'inhumanité de ce Muſulman. Il avoit entre ſes mains le général Breüner, officier diſtingué dans les troupes Impériales. Il fit venir ce priſonnier, & ordonna qu'il fût maſſacré ſous ſes yeux.

[1718.]

Les cours de Vienne & de Rome n'étoient pas ſouvent alors en bonne intelligence. Elles ſe brouilloient & ſe raccommodoient ſelon les circonſtances. On pré-

* Belgrade eſt la principale ville de la Raſcie, & dépend de la Servie. Les princes de Servie ne pouvant ſe défendre contre l'Empire Turc, qui menaçoit continuellement cette place, la vendirent à Sigiſmond, roi de Hongrie. Ce prince en connoiſſoit l'importance, & n'épargna rien pour la fortifier. En 1521, Soliman II s'en rendit maître; &, ſous l'empereur Léopold, Maximilien-Emmanuel, électeur de Bavière, la reprit en 1687. Elle ne reſta aux Chrétiens, que juſqu'à l'année ſuivante. Pour lors les Turs en augmenterent les fortifications, & crurent en faire un boulevard contre lequel devoient ſe briſer toutes les forces de l'Empire.

tend qu'au milieu de ces démêlés, on rajeunit une penſée déja employée, vers la fin de la guerre pour la ſucceſſion d'Eſpagne, & que les Impériaux firent afficher & diſtribuer dans Rome le diſtique ſuivant :

Promittis, promiſſa negas, deſleſque negato;
Te, tribus his junctis, quis negat eſſe Petrum?

ce qui a été ainſi rendu en françois :

Promettre, renier, pleurer amèrement;
A ces trois qualités, on voit Pierre en Clément*.

[1719.]

Le comte de Galas, revêtu du caractere d'ambaſſadeur de Charles VI à Rome, venoit d'être nommé par ce prince, pour aller réſider à Naples, en qualité de Vice-roi. Ce ſeigneur remit auſſi-tôt ſes inſtructions au cardinal-protecteur, & fit notifier en forme au pape, & ſon départ, & ſa nouvelle dignité, dans l'eſpoir que, lorſqu'il iroit prendre congé du ſaint pere, il en ſeroit reçu avec les cérémonies qui ſont uſitées, lors du paſſage des vice-rois de Naples à Rome. Ces honneurs conſiſtent « à être » logé au Vatican, trois jours conſécutifs; » à manger, quoiqu'à une table ſéparée, » dans la même ſalle où l'on ſert celle du

* Clément XI.

» pape ; à avoir un détachement de la
» garde Suiſſe à la porte de ſon apparte-
» ment, & en quelques autres prérogati-
» ves. » Le pape Clément XI, très en co-
lere contre la cour de Vienne, chercha à mortifier l'empereur dans la perſonne de ſon miniſtre. Il lui fit dire « qu'il ne de-
» voit s'attendre à aucune diſtinction, parce
» que ces marques d'honneur n'étoient deſ-
» tinées qu'aux vice-rois de Naples, qui ſe
» trouvoient pourvus de lettres-patentes
» d'un prince à qui le ſouverain pontife
» avoit déja donné l'inveſtiture de ce
» royaume ; que Charles VI n'en ayant
» point été inveſti par Sa Sainteté, quoi-
» qu'il en fût poſſeſſeur, elle ne croyoit pas
» devoir introduire aucune nouveauté à cet
» égard. » Le comte de Galas fut piqué au vif de la déclaration du pape, & promit de s'en venger. L'occaſion favorable s'en préſenta bientôt. Clément XI, en dédommagement du dégât commis par les troupes impériales, lors de leur paſſage ſur les terres eccléſiaſtiques, ſollicitoit le payement d'une ſomme de cent mille écus Romains, à laquelle on l'évaluoit ; & cet argent avoit été aſſigné ſur les revenus du royaume de Naples. Il redoubla ſes inſtances auprès du comte de Galas ; employa les prieres, & détailla ſes beſoins. Le vice-roi fut long-tems ſourd ; &, lorſqu'il ſe vit

forcé de parler, il prétendit qu'il n'y avoit point d'argent en caiſſe. C'eſt à ce ſujet que Paſquin dit « qu'on étoit bien fou » de refuſer de ſi légers honneurs, lorſ- » qu'ils rapportoient d'auſſi groſſes ſom- » mes. »

Frédéric-Auguſte, prince électoral de Saxe, avoit épouſé, l'année précédente, l'archiducheſſe Marie-Joſeph d'Autriche, fille aînée de l'empereur Joſeph, & nièce de Charles VI. Cette alliance avoit été long-tems retardée par l'oppoſition faite à la création de la charge de grand-écuyer de l'Empire, en faveur du duc d'Hanovre, & dont le roi Auguſte ne vouloit pas ſe déſiſter. Il eſt vrai que le roi de Pologne prétendoit juſtement que cette nouvelle charge donnoit atteinte aux prérogatives de celle de grand-maréchal, attachée à la dignité d'électeur de Saxe. Pour éclaircir ce fait, il eſt bon de reprendre les choſes d'un peu plus haut.

Avant la paix de Weſtphalie, conclue en 1648, on ne comptoit que quatre électeurs laïcs, aux quatre électorats deſquels étoient attachées des charges dont ils rempliſſoient les fonctions, à chaque couronnement d'empereur. Le roi de Bohême étoit grand échanſon; le duc de Baviere, grand-maître du palais; l'électeur de Saxe, grand-maréchal; & le

marquis de Brandebourg, grand-chambellan.

Le nombre des électeurs ayant été augmenté à la paix de Weſtphalie, en faveur du comte Palatin, on créa pour lui la charge de grand-thréſorier. Léopold ajoûta de ſa pleine puiſſance, un neuvieme électorat aux huit ſubſiſtans; & cette dignité fut déférée au duc d'Hanovre, Erneſt-Auguſte de Brunſwick-Lunebourg, juſques 1708. Les ambaſſadeurs de ce prince, comme électeur, ne furent point admis à la diète; & ce ne fut que le 6 de Novembre de cette année, que le miniſtre de Hanovre y put prendre ſéance.

Pendant la guerre de 1701, & qui ne fut terminée qu'en 1714, l'électeur de Bavière, ayant été mis au ban de l'Empire, & dépouillé de tous ſes Etats, l'empereur Joſeph tranſmit les prérogatives de cet électorat au comte Palatin, qui devint grand-maître du palais; & la charge de grand-thréſorier paſſa à l'électeur d'Hanovre. Cet arrangement n'eut lieu que juſqu'à la paix de Raſtad, que le duc de Bavière, ayant été rétabli, reprit ſa charge de grand-maître. Alors le comte Palatin réclama la dignité de grand-thréſorier, dont le duc de Hanovre fut obligé de ſe demettre. Ce dernier ſe trouvant ſans charge, Charles VI créa pour lui celle de grand-écuyer; & comme cette charge ſemble

porter quelqu'atteinte aux fonctions de grand-maréchal, l'électeur de Saxe y forma la plus vive oppoſition. Il fallut trouver un moyen pour ſatisfaire les deux princes; & l'empereur ſe détermina à créer la charge de grand-porte-bannière de l'Empire, dont il honora l'électeur d'Hanovre.

[1720.]

On fixe au mois d'Avril 1713 l'époque d'un acte célèbre, nommé la *pragmatique-ſanction*; mais ce ne fut qu'en cette année 1720, qu'il fut revêtu du titre de *pragmatique*. Par cet acte, « les Etats » de la maiſon d'Autriche ſeront toujours » indiviſibles. Le droit de primogéniture, » & de ſucceſſion de mâle en mâle, ſera » inviolable; &, au défaut des mâles, les » filles recueilleront la ſucceſſion, ſuivant » l'ordre de leur naiſſance; enſorte que les » archiducheſſes, ſelon l'ordre de primo- » géniture, auront droit de ſuccéder ſans » partage aux Etats de la maiſon d'Autri- » che. »

[1721.]

Un miniſtre de Frédéric-Guillaume, roi de Pruſſe, lui repréſentoit un jour, qu'il devoit profiter des circonſtances, pour ſe faire céder quelques diſtricts par la Suède & le Danemarck. Le roi lui répondit:

» * Je ſuis content du deſtin dont je jouis, » par la grace du ciel; & je ne veux ja- » mais m'aggrandir aux dépens de mes » voiſins. »

[1722.]

** L'ordre de la toiſon d'or reçoit, cette année, un nouveau relief par la

---

* Ces paroles, écrites de la propre main de Frédéric-Guillaume, ſe trouvent dépoſées dans les archives de la maiſon de Brandebourg.

** L'inſtitution de l'ordre des chevaliers de la toiſon d'or, en 1429, eſt dûe à Philippe le Bon, duc de Bourgogne. Depuis Charle-Quint, comme deſcendant de Marie de Bourgogne, héritiere de Charles le Hardi, la dignité de grand-maître de l'ordre fut tranſmiſe aux rois d'Eſpagne. En vertu de ce titre, &, comme chefs de la branche aînée de la maiſon d'Autriche, ces princes ont joui ſucceſſivement de ce droit; & lorſque les princes de la branche cadette, établie dans l'Empire, ont conféré cet ordre, ce n'a été que par la permiſſion, & ſous le bon plaiſir des rois d'Eſpagne A la mort de Charles II, il s'éleva une conteſtation entre les deux prétendans à ſa couronne. Philippe V & l'archiduc Charles vouloient chacun excluſivement avoir le droit de conférer cet ordre. Ainſi, pendant que les empereurs Léopold & Joſeph faiſoient des promotions de chevaliers, Philippe V, de ſon côté, accordoit le même honneur; ce qui laiſſoit dans l'indéciſion à qui la grande maîtriſe pouvoit appartenir. Cette querelle a ceſſé par la conven-

promotion de dom Emmanuel, frere du roi de Portugal, du prince héréditaire de Lorraine, du prince de Heſſe-Darmſtad, & de quelques autres chevaliers *.

Divers intérêts politiques avoient retardé la cérémonie de l'inveſtiture du royaume de Naples. Elle eut lieu, cette année, par les ſoins & les prudentes négociations du cardinal d'Althan, ambaſſadeur de Charles VI auprès du ſaint ſiége. Ce prélat partit de ſon hôtel, avec un cortège ſuperbe & nombreux, & ſe rendit au palais Quirinal, où le pape l'attendoit, entouré de tous les cardinaux. Arrivé dans la ſalle d'audience, il fléchit trois fois le genou, à meſure qu'il approcha du thrône pontifical. A la troiſieme génuflexion, ſe trouvant preſque proſterné, il remit ſes pleins pouvoirs entre les mains du pape, qui, à haute voix, en fit faire la lecture par les protonotaires apoſtoliques. Enſuite on fit paſſer l'acte devant tous les cardinaux, qui le toucherent de la main, en ſigne d'appro-

---

tion faite, entre les monarques de l'Empire & d'Eſpagne, de conſerver réciproquement leurs qualités reſpectives, & de jouir d'un droit dont on reconnoît l'égalité de l'origine.

* Pour diſtinguer les chevaliers de la toiſon d'or, de création Eſpagnole, il fut décidé qu'ils porteroient la toiſon d'or ſurmontée d'une tour de Caſtille.

» perpétuité, dans la ligne féminine, en la » perſonne de l'archiducheſſe, fille aînée » de l'empereur, & à ſes deſcendans; qu'au » défaut de cette princeſſe, la couronne » appartiendroit à l'archiducheſſe, ſa ſœur » cadette, obſervant toujours l'ordre de » primogéniture; conſentant, de préſent & » pour l'avenir, que le royaume ſoit re- » gardé comme ne compoſant qu'un ſeul » & même corps de monarchie avec tous » les autres Etats appartenans à la maiſon » d'Autriche. »

Charles VI, & l'impératrice ſon épouſe, ſont couronnés à Prague, avec une pompe extraordinaire.

La cérémonie de ce couronnement ſe termina par l'hommage de tous les grands ſeigneurs de Bohême. Tous, chacun ſelon ſon rang, s'avancerent juſqu'auprès du roi, & toucherent de deux doigts le ſapphir enchâſſé ſur le devant de ſa couronne. Cette diſtinction eſt réſervée à la haute nobleſſe du royaume; & elle en eſt, on ne peut pas plus jalouſe.

ſans aucune formalité d'élection. Il n'exigea des Etats, qu'un acte qui aſſuroit l'hérédité de la couronne à ſes deſcendans mâles, rétabliſſant le droit d'élection, en cas d'extinction des mâles; mais cet acte eſt antérieur au décret des Etats, qui donne lieu à cette note.

1723.]

[1723.]

Le cardinal d'Althan, vice-roi de Naples pour l'empereur, éprouve, cette année, les plus grandes frayeurs. Le peuple, accablé de miseres, demande la diminution de quelques impôts : le prélat est sourd aux cris & aux murmures. Dans ce tems même, il apprend, par les ingénieurs de la place, qu'on a détourné de l'arsenal de Saint Elme une prodigieuse quantité de poudre & de munitions de guerre. Il tâche en vain de découvrir & les auteurs du vol, & quel peut être leur projet. On empriſonne le munitionnaire; & cet homme est trouvé mort, le lendemain, dans le cachot. Au milieu de ces inquiétudes, les gouffres du mont Vésuve vomissent des flammes & des matieres ardentes, avec tant d'abondance, que Naples paroît menacée d'une ruine prochaine. Tous les pays d'alentour sont ravagés ou brûlés; & quantité d'habitans y périssent. Un serpent, d'une grosseur prodigieuse, s'échappe d'une des cavernes de la montagne. Il fuit à travers les plaines; & la terreur, qu'il inspire, ajoûte encore à la calamité publique. On envoie à sa poursuite, mais inutilement. Le peuple superstitieux lit dans ces divers évènemens sa destruction prochaine. Cependant il n'arrive rien de funeste : tout se calme;

& la découverte de quelques mines de cuivre, de vif-argent & de plomb, dont on eſpere une conſidérable augmentation de commerce, fait oublier à la nation la dureté des fortes impoſitions, l'idée d'une révolte, & les ravages du mont Véſuve. On ſouffre : on eſt tranquille ; & la cour de Vienne ſe remet de ſes allarmes.

Le cardinal de Rohan, évêque de Straſbourg, demande d'être rétabli dans ſon droit de ſéance à la diète de Ratisbonne, comme prince de l'Empire. Il expoſe que le cardinal de Fuſtemberg, ſon prédéceſſeur, s'étant toujours fait repréſenter par un miniſtre, il doit jouir de la même prérogative, dont l'exercice interrompu par les inconvéniens de la guerre n'a pas dû le priver, puiſque, nonobſtant, il a prêté foi & hommage à l'empereur, pour les fiefs de ſon évêché qui relevoient de l'Empire.

Par le douzieme article du traité de Bade, l'Empereur & l'Empire s'étoient engagés à accomplir toutes les conditions du traité de Riſwick, & ſpécialement celles qui regardoient le cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg. Cet article a rapport au quarante-quatrieme du traité de Riſwick, au ſujet du cardinal de Fuſtemberg, alors évêque de Strasbourg, aux droits duquel le cardinal de Rohan avoit ſuccédé. Il

porté « que le cardinal de Fuſtemberg » ſera rétabli dans tous ſes droits, biens féo- » daux & allodiaux, bénéfices, honneurs » & prérogatives qui appartiennent aux » princes & membres du ſaint Empire Ro- » main, tant à l'égard de l'évêché de Straſ- » bourg, que des biens qui en dépendent, » ſitués à la droite du Rhin, &c. »

Le Mémoire du cardinal de Rohan fut examiné dans le conſeil de l'empereur; & la diète de Ratisbonne décida qu'il auroit ſéance ſur le banc des princes.

[1724.]

Toutes les religions s'accordent ſur les principes qui ont rapport à la juſtice que les hommes ſe doivent rendre réciproquement entr'eux. Cependant, depuis un tems immémorial, il s'étoit introduit dans les égliſes proteſtantes du duché d'Hanovre un abus auſſi barbare que ſingulier. Auſſi-tôt que le tems ſe tournoit à l'orage, on adreſſoit publiquement au ciel de ferventes prieres, afin que les vaiſſeaux, qui devoient périr ſur l'Océan Germanique, vinſſent ſe briſer vers les côtes du pays, & que les habitans puſſent recueillir les dépouilles des malheureux ſur les effets deſquels ils prétendoient que la Providence, vivement ſollicitée, leur accordoit un droit légitime.

Toutes les loix divines & humaines étoient ſans doute bleſſées par cette coutume affreuſe, plus digne des tems obſcurs du paganiſme, que du règne de la vraie Religion ; mais, malgré les repréſentations des perſonnes éclairées, ce vice s'étoit perpétué ; &, par des conſidérations intéreſſées, les miniſtres Proteſtans le laiſſoient ſubſiſter. Cette année, le conſeil d'Hanovre proſcrivit cet uſage ſi contraire à l'équité naturelle, à la religion & à la dignité de l'Etat. Une ordonnance juſte & ſévère défendit, ſous les peines les plus rigoureuſes, de continuer ces prieres, & prononça la peine de mort, à titre de voleurs & de pirates, contre ceux qui oſeroient ſe ſaiſir des effets que le malheur des naufrages jetteroit ſur les côtes du pays d'Hanovre. Combien de ſiécles cette barbarie n'a-t-elle pas ſubſiſté dans les pays même & parmi des peuples déja policés ?

Tandis que, dans un coin de l'Allemagne, les Proteſtans déracinent un abus pernicieux, leurs freres, pour ſe diſtinguer abſolument des Catholiques, venoient d'introduire une autre nouveauté dans le calendrier qu'ils firent dreſſer pour l'uſage de leurs égliſes. Cette année, le calendrier Romain fixoit la Pâque des Chrétiens au 16 d'Avril : les Proteſtans la marquerent

au 9 du même mois. On écrivit beaucoup touchant cette innovation ; mais elle ne laiſſa pas d'être reçue dans toutes les égliſes de la communion Luthérienne, & fut approuvée par tous les miniſtres des princes Proteſtans, aſſemblés à Ratisbonne. Ainſi fut proſcrit, par une animoſité bien déraiſonnable, un calcul eccléſiaſtique, fondé ſur les plus exactes obſervations de l'Astronomie, & conſacré par la pratique de pluſieurs ſiécles. Les indifférens rirent de ce ridicule ; & les gens de lettres la cenſurerent par des diſſertations ſans nombre, auxquels les Proteſtans ne jugerent pas à propos de répondre.

[1726.]

Georges II, roi d'Angleterre, électeur d'Hanovre, & Frédéric-Guillaume, roi de Pruſſe, quoiqu'élevés enſemble, & quoique beaux-freres, ne purent ſe ſouffrir dès leur tendre jeuneſſe. Cette antipathie s'étoit fortifiée avec l'âge ; &, lorſque tous deux furent montés ſur le thrône, elle troubla ſouvent le repos de leurs peuples. Le roi d'Angleterre appelloit celui de Pruſſe, » Mon frere le ſergent; » & Frédéric-Guillaume appelloit le roi Georges, « Mon » frere le comédien. » Cette haine perſonnelle des deux rois paſſa juſqu'à leurs mi-

niſtres, & influa ſur les affaires les plus intéreſſantes. Si l'on remontoit à la cauſe premiere des évènemens les plus conſidérables, on trouveroit que les troubles des Royaumes, & le bouleverſement des Empires viennent ſouvent du ſujet le plus puérile.

Le comte Maurice de Saxe *, ſi célèbre par les ſervices qu'il a rendus à la France,

* Maurice, comte de Saxe, né le 19 d'Octobre 1696, étoit fils de Frédéric-Auguſte II, électeur de Saxe, roi de Pologne, & de la comteſſe de Konismark, Suédoiſe, dame encore plus célèbre par ſon eſprit que par ſa beauté. Il fit ſa premiere campagne, dans l'armée des alliés, ſous le prince Eugène, & milord Marlborough, en 1708. L'année ſuivante, il ſe trouva au ſiége de Lille; riſqua deux fois ſa vie à celui de Tournai; fit celui de Mons, & combattit à Malplaquet où on lui entendit dire, le ſoir: « Je ſuis content de » ma journée. » En 1719, il ſuivit le roi ſon pere à Stralſund, où, le piſtolet à la main, il paſſa une riviere à la vue des ennemis. On le vit, en 1717, donner des preuves de ce qu'il devoit être un jour, dans l'armée impériale en Hongrie, lors du ſiége de Belgrade. Ce fut en 1720 qu'il vint ſe fixer à Paris où le duc d'Orléans, régent, l'attacha à cette nouvelle patrie qu'il ſe choiſiſſoit, par un brevet de maréchal de camp. Elu duc de Courlande, en 1726, il ſoutint, quelque tems, ſon élection par ſon intrépidité; mais ſa tête ayant été miſe à prix, & voyant la Ruſſie & la Pologne déclarées contre lui, il fut obligé de fuir, & d'attendre des circonſtances plus fa-

par ſa bravoure & ſa grande expérience dans l'art militaire, fut élu, cette année, duc de Curlande & de Sémigallie.* par les

---

vorables, pour faire valoir de juſtes droits. La guerre de 1733 fit briller les talens du comte de Saxe, qui, après le ſiége de Philipsbourg, fut nommé lieutenant-général. En 1741, on le vit emporter Prague d'aſſaut. En 1742, il força la ville d'Egra à ſe rendre. On ſe rappelle avec admiration les exploits de ce héros, pendant les campagnes qui ont précédé la paix d'Aix-la-Chapelle, & ſur-tout l'importante victoire de Fontenoi. Créé maréchal-général des armées de France, en 1747; aimé de Louis XV; eſtimé des ennemis qu'il avoit ſi ſouvent battus, ce grand homme mourut à Chambort, le 30 de Novembre 1750, & eſt inhumé dans l'égliſe Luthérienne de S. Thomas, à Strasbourg.

* Ces deux duchés avoient autrefois appartenu aux chevaliers de l'ordre Teutonique. Ces illuſtres militaires firent, en 1247, la conquête de la Curlande; &, en 1252, ils y ajoûterent la Sémigallie, dont ils conſerverent la ſouveraineté, juſqu'au milieu du ſeizieme ſiécle. Gothard Ketler, grand-maître de l'ordre Teutonique, ayant alors embraſſé le Luthéraniſme, & ne pouvant ſe ſoutenir contre les Moſcovites qui s'étoient emparés de la Curlande, & de la Sémigallie, implora le ſecours de la Pologne. Il conſentit que ces deux provinces releveroient de la couronne de Pologne, & qu'il en recevroit l'inveſtiture du roi, aux conditions que ces deux duchés paſſeroient ſucceſſivement à ſes deſcendans mâles, & qu'on lui fourniroit des troupes & de l'argent,

Etats de ces provinces. On crut d'abord qu'Auguſte, roi de Pologne, approuve-

pour chaſſer les Moſcovites. La république ratifia ce traité.

Frédéric-Guillaume étant mort en 1711, Ferdinand Ketler, unique rejetton de la poſtérité de Gothard, lui ſuccéda au duché de Curlande; mais, ce prince ne ſe trouvant point d'héritier en 1726, & la république de Pologne ayant deſſein de réunir les deux duchés à la couronne, les Etats du pays s'aſſemblerent & réſolurent de donner à leur duc un ſucceſſeur, malgré lui. Pour cet effet, ils jetterent les yeux ſur le comte Maurice de Saxe, qu'ils proclamerent unanimement. Cette élection, à la vérité, n'étoit qu'éventuelle; & la diète de Pologne la caſſa, & cita le comte à ſon tribunal. Le nouveau duc, décidé à ſoutenir la validité de ſon élection, brava la Pologne, & mépriſa la Ruſſie qui vouloit faire tomber ce duché ſur la tête du prince Mentzikoff. Il ſe rendit à Mittaw, & ſe vit aſſiégé dans le palais par huit cens Ruſſes. Il n'avoit que ſoixante ſoldats; mais il montra tant de courage, avec ce peu de monde, que l'ennemi fut contraint de ſe retirer. Surpris avec trois cens hommes dans l'iſle d'Uſmaiz, il fut attaqué par quatre mille Ruſſes; &, après des prodiges de valeur, il fallut qu'il abandonnât encore cette retraite. Le comte céda au ſort; fit ſes proteſtations, & ſembla oublier la Curlande, juſqu'en 1736, qu'à la mort du duc Ferdinand, il voulut revendiquer ſes droits. Maurice fut encore traverſé par la Ruſſie; & la Czarine Anne eut le crédit de faire élire ſon favori le duc de Biren; mais cette princeſſe

roit cette élection faite en faveur de ſon fils. Les circonſtances politiques exigerent que ce prince s'y opposât formellement ; & le comte perdit, en même tems, ſon plus ferme appui, en la perſonne de la Czarine Catherine, que la mort enleva, pour placer ſur le thrône Pierre II, qui, ſous la tutelle du prince Mentzikoff, ſe déclara l'ennemi du nouveau duc.

[1730.]

Le roi de Pologne étoit venu à Berlin, en 1728, où le roi de Pruſſe l'avoit reçu avec cette ſimplicité militaire, qui caractériſoit la cour de ce monarque *. Auguſte l'invite, cette année, de ſe rendre à

étant morte, en 1740, Biren fut arrêté, jugé, condamné, & enfin relégué dans les vaſtes déſerts de la Sibérie. Cet évènement ranima les partiſans du comte de Saxe, dont les eſpérances furent bientôt anéanties par l'élection du prince Louis de Brunſwick. On a vu, depuis la mort du maréchal de Saxe, le duc de Biren, rappellé de la Sibérie, prendre les rênes du gouvernement de la Curlande, malgré une nouvelle élection faite en faveur d'un des princes de Pologne.

* On a prétendu que ces démonſtrations d'amitié n'étoient qu'un piége adroit, que ſe tendoient les deux rois, pour s'endormir mutuellement, touchant la ſucceſſion de Berg, à laquelle tous deux prétendoient.

Dreſde, & étale aux yeux de Frédéric-Guillaume une magnificence inouïe, dans des fêtes purement militaires. Trente mille hommes étoient campés ſur les bords de l'Elbe; & cette armée, (dit L. R. D. P.) » donna, par ſes manœuvres, une image » de la guerre des Romains, adaptée aux » viſions du chevalier Folard. Les connoiſ- » ſeurs jugerent que ce camp étoit plutôt » un ſpectacle théatrale, qu'une véritable » emblême de la guerre. »

Les officiers & les ſoldats, qui compoſoient cette armée, étoient tous habillés de neuf. Ils repréſenterent des combats, des retraites, des paſſages de rivieres, &c. Le cheval & le harnois de chaque ſous-lieutenant valoient au-delà de mille écus. Dans le quartier du roi, il y avoit trois tables de vingt-quatre couverts, garnies en vaiſſelle d'or, & trois cens couverts en vaiſſelles d'argent. Les tentes ſeules du quartier de Sa Majeſté étoient eſtimées dix millions. L'armée entiere fut traitée avec une magnificence vraiment royale: une chaſſe, où l'on tua onze cens piéces de gibier, tant cerfs & biches, que chevreuils & ſangliers, fit la clôture de ces divertiſſemens.

[1731.]

En mourant, Antoine Farnèſe, duc de

Parme, avoit déclaré enceinte Henriette d'Eſte, ſon épouſe ; & il ordonnoit par ſon teſtament, que ſi elle mettoit au monde un fils, il ſeroit ſon héritier & ſon ſucceſſeur, mais que, ſi la ducheſſe accouchoit d'une fille, dom Carlos, infant d'Eſpagne, ou les infants ſes freres, & leurs deſcendans, lui ſuccéderoient.

L'empereur fait auſſi-tôt entrer des troupes dans les duchés de Parme & de Plaiſance. On arbore dans les deux capitales les armes impériales, avec ces mots, en gros caracteres, au-deſſous : « Sous les auſpices, » au nom du prince CHARLES héritier, s'il » vient comme pacifique, & non armé, ſauf » le droit de celui dont la ducheſſe douai- » rière eſt enceinte, pourvu que ce ſoit » un enfant mâle. »

Les ſymptomes de la groſſeſſe de la ducheſſe s'étant évanouis, l'infant dom Carlos prit paiſiblement poſſeſſion des deux duchés, malgré les repréſentations du pape qui prétendoit que Parme & Plaiſance, comme fiefs de l'Egliſe Romaine, étoient dévolus au ſaint ſiége.

[1732.]

L'empereur Charles VI fait approuver par la diète de l'Empire, aſſemblée à Ratisbonne, l'ordre de ſucceſſion établi dans

ſa famille ; & cette ſanction pragmatique y reçoit force de loi, à la pluralité des ſuffrages. Les miniſtres des électeurs de Saxe, de Bavière, & du Palatinat, proteſtent contre cet acte, & quittent Ratisbonne.

[1733.]

Frédéric-Auguſte II, roi de Pologne, électeur de Saxe, meurt à Varſovie, âgé de ſoixante & deux ans ; & cette mort rallume le feu de la guerre en Allemagne, en Italie & en Pologne.

[1735.]

Par le traité de paix, qui venoit de ſe conclure, dom Carlos fut reconnu roi de Naples & de Sicile. On aſſigna à François, duc de Lorraine, la Toſcane, auparavant accordée à l'infant d'Eſpagne ; ce qui fit demander au dernier grand duc de Toſcane, « ſi on ne lui donneroit pas un » troiſieme héritier, & quel enfant l'Em» pire & la France vouloient lui faire ? »

Le comte de Konigſeg, qui commandoit les troupes Impériales en Italie, ayant été contraint d'abandonner le Mantouan, les miniſtres de Vienne jetterent les hauts-cris, & engagerent Sa Majeſté Impériale à lui ordonner de quitter promptement les terres de Veniſe, pour aller couvrir le Tren-

fin. Konigſeg voyoit d'un coup d'œil l'extravagance de cette démarche. Il écrivit ces mots à l'empereur : « Quoique vous »ayez à votre cour d'habiles miniſtres, »ils ne ſont pas toujours en état de juger »des opérations de guerre, dans des pays »éloignés, &c. Je connois les forces des »alliés, les généraux qui les commandent, »le pays où je ſuis; je prends tout ſur moi, »& je me charge des évènemens. »

Le même comte de Konigſeg venoit de faire une retraite admirée de tous les militaires. Il échappa au duc de Montemar, général Eſpagnol, de dire qu'on auroit pu traverſer cette retraite. Ce diſcours ayant déplu au maréchal de Noailles, il lui répondit en italien : « *Signor conte, ſignor* »*conte, Goïto non è Bitonto; è Konigſeg* »*non è Belmonte;* c'eſt-à-dire : Seigneur »comte, Goïto n'eſt pas Bitonto; & Ko»nigſeg n'eſt pas Belmonte, » faiſant alluſion à la bataille de Bitonto, qui avoit fait donner au duc de Montemar le ſurnom de *Bitonto* *.

Le roi de Sardaigne traitoit de ſa paix avec l'empereur. Le duc de Montemar le ſçait, & lui écrit pour le diſſuader de con-

* En cela les Eſpagnols ont aſſez ſouvent imité les anciens Romains, & donnent à leurs généraux le ſurnom des batailles qu'ils ont gagnées.

clure, & pour lui faire quelques propoſitions. Charles-Emmanuel lui fait la réponſe ſuivante : « J'ai été informé, monſieur, de » votre propoſition. Pluſieurs raiſons m'em» pêchent de l'accepter. Les dernieres con» jonctures m'ont appris deux choſes ; l'une, » le métier de la guerre ; & l'autre, de ne » plus former d'alliance offenſive avec des » princes plus puiſſans que moi. Du reſte, » ſoyez perſuadé de mon eſtime pour » vous. »

[1736.]

En 1725, les Corſes s'étoient révoltés contre les Génois leurs ſouverains. Le comté de Corſe, qui, depuis très-longtems, prend le titre de Royaume, fut ſoumis à la république de Gènes, vers la fin du XIII ſiécle. En vain le ſénat prétendit faire des Corſes des ſujets ſoumis. Ce peuple, difficile à contenir, ſe révolta contre le joug qu'on vouloit lui impoſer ; &, ſous prétexte d'être tyranniſé par ſes maîtres, il en vint à une révolte ouverte.

Un gentilhomme Allemand, du comté de la Marck, nommé *Théodore de Neuhoff*, ayant parcouru toute l'Europe, dans le deſſein de faire fortune, ſe trouva à Livourne, en 1736. Il eut occaſion d'y connoître quelques mécontens Corſes ; &, après diverſes conférences, il leur offrit

ſes ſervices, qui furent acceptés. Théodore s'embarqua pour Tunis. Il y négocia en faveur des rebelles ; en rapporta des armes, des munitions, de l'argent ; débarqua en Corſe avec ces foibles ſecours, & s'y fit couronner roi. Reconnu dans la plus grande partie de l'iſle, il ſe prépara à la guerre, & la fit avec quelques ſuccès. Le ſénat de Gènes, convaincu que l'affaire devenoit ſérieuſe, mit à prix la tête du nouveau roi ; mais, n'ayant pu réuſſir à s'en défaire, ni à ſoumettre ſes ſujets révoltés, il s'adreſſa à l'empereur, qui, comme ſeigneur ſuzerain de toute l'Italie, s'établit juge ſuprême entre la république & les mécontens. Pour terminer ce procès, il falloit plus que des décrets. Gènes eut recours à la France, qui envoya ſucceſſivement dans l'iſle des généraux & des ſoldats. Théodore fut chaſſé ; la Corſe ſoumiſe, ou du moins pacifiée pour quelque tems ; & le baron Allemand alla mourir à Londres, en priſon, miſérable & mépriſé.

Le duc François de Lorraine épouſe à Vienne l'archiducheſſe Marie-Thérèſe, fille aînée de l'empereur Charles VI ; &, bientôt après, il conſent de céder à la France les duchés de Bar & de Lorraine, même avant que la mort du grand duc de Toſcane le mette en poſſeſſion de ſes Etats. Ce mariage accélere la paix.

Le prince Eugène de Savoye meurt à Vienne, le 20 d'Avril de cette année.

Il avoit coutume de dire que, de trois empereurs qu'il avoit ſervis, le premier avoit été ſon pere, le ſecond ſon frere, & le troiſieme ſon maître; ce qu'il expliquoit ainſi : « Léopold, diſoit-il, a eu » ſoin de ma fortune, comme de celle de » ſon propre fils; Joſeph m'a aimé comme » ſon frere; & Charles VI m'a récompenſé, » comme on récompenſe un vieux & fidele » ſerviteur. »

Un auteur dit du prince Eugène : « Jamais » vaincu, toujours vainqueur. » L'éloge n'eſt pas exact : ce général a perdu des batailles, & il a levé le ſiége de Landreci, après la ſurpriſe des lignes de Denain par les François.

On trouve beaucoup de rapport entre le caractere de l'empereur Joſeph, & celui du prince Eugène. Tous deux nés avec une ame ferme; tous deux avides de gloire, ils ont eu la même conſtance à pourſuivre leurs ennemis. Joſeph, avec un génie vaſte, étendu, heureux dans ſes entrepriſes, ne changeoit jamais ſes réſolutions; &, ſûr des moyens qu'il employoit, il ſe mettoit toujours au-deſſus de la crainte. Eugène, entreprenant, hardi, ruſé, infatigable, aimant la gloire avec paſſion, & la cherchant dans les travaux militaires,

fut

fut preſque toujours heureux, & ſembla fait pour ſervir utilement un maître tel que l'empereur Joſeph. Il fit les traités de Raſtadt, de Paſſarowits & de Carlowits; & la maiſon d'Autriche lui fut redevable de la conſervation de ſa puiſſance.

[1738.]

La campagne de cette année fut abſolument malheureuſe en Hongrie pour les Impériaux; ce qui fit dire à Charles VI, en déplorant la perte du prince Eugène auquel il avouoit devoir la gloire de ſon règne : « La fortune de l'Etat eſt-elle donc » morte avec ce héros ? »

[1739.]

L'empereur ne ſçavoit à qui ſe prendre des pertes conſécutives qu'il éprouvoit en Hongrie. Il changeoit ſes généraux : il faiſoit de nouveaux projets de campagne, & rien ne réuſſiſſoit. Il ne réfléchiſſoit pas que le prince Eugène devoit ſes ſuccès ſur les Turcs à l'attention qu'il avoit toujours eue de tenir ſon armée ſerrée, & conſtamment dans le voiſinage du Danube, dont il tiroit toutes ſes proviſions, tandis que les nouveaux généraux, jaloux de commander en chef, ſollicitoient des corps ſéparés, qui affoibliſſoient la grande armée,

& que, d'ailleurs, les projets étant tracés par le conseil de Vienne, le moindre échec mettoit les officiers dans la plus cruelle incertitude; c'est ce qui fit ôter le commandement au comte de Konigseg, pour le donner au comte Olivier Wallis. A ce sujet, ce dernier général écrivoit au roi de Prusse en ces termes : « L'empereur m'a confié le » commandement de son armée; le pre- » mier, qui l'a conduite avant moi, est en pri- » son : celui auquel je succede, a été fait » eunuque du serrail *; il ne me reste que » d'avoir la tête tranchée à la fin de la cam- » pagne. »

Le comte Wallis ne se trompa pas beaucoup dans son pronostic. Il fut battu, & n'eut pas la tête tranchée; mais il fut mis en prison dans la forteresse de Brinn.

[1740.]

Frédéric-Guillaume, roi de Prusse, meurt, cette année, (dit L. R. D. P.) » avec la fermeté d'un philosophe, & la » résignation d'un Chrétien, examinant les » progrès de sa maladie en physicien, & » triomphant de la mort en héros. Une sin- » gularité remarquable dans le règne de ce

* Le comte de Konigseg avoit été nommé Grand-Maître de la maison de l'Impératrice.

» prince, c'eſt que ſes miniſtres lui firent » ſigner quarante traités ou conventions, » qui, preſque tous, ne portent que ſur » des objets frivoles. »

Frédéric-Guillaume porta l'armée Pruſſienne à ſoixante & dix mille hommes, & laiſſa des ſommes immenſes dans ſes coffres. Il avoit mis un ordre ſi admirable dans l'adminiſtration de ſes finances, que, ſans fouler le peuple, elles s'étoient conſidérablement augmentées ſous ſon règne; & c'eſt ſans doute à l'amour de ce monarque pour la diſcipline militaire, à ſa ſage œconomie, que la Pruſſe doit une partie de la conſtante proſpérité dont elle jouit de nos jours.

Charles-Frédéric ſuccède à Frédéric-Guillaume ſon pere. Le nouveau roi porte ſa vue ſur toutes les parties du gouvernement. Il réforme divers abus qui s'étoient gliſſés dans l'adminiſtration de la juſtice; diminue les impôts; pourvoit aux beſoins des pauvres, & fait publier une amniſtie pour tous les déſerteurs auxquels il fait rendre les biens confiſqués ſur eux, ainſi qu'aux fugitifs que la crainte d'être enrollés avoit forcés de s'expatrier. Berlin devient le ſanctuaire des ſçavans en tous genres. Ils y ſont accueillis, chéris & récompenſés.

Frédéric inſtitue un nouvel ordre de

Chevalerie, dont la marque diſtinctive eſt une croix d'or, autour de laquelle on lit ces mots : POUR LE MERITE.

L'empereur Charles VI ſuit de près Frédéric Guillaume. Il meurt le 18 d'Octobre ſuivant ; & l'on prétend que ce fut d'un excès de champignons. Lorſqu'on lui annonça qu'il n'avoit que peu de tems à vivre, il n'en voulut rien croire, & badina même avec les médecins, ſur cette triſte nouvelle : « Regardez-moi bien entre » deux yeux, leur dit-il ; ai-je l'air mou- » rant ? Quand vous verrez que ma vue ſe » troublera, vous me ferez adminiſtrer les » Sacremens, ſans que je l'ordonne. » Comme les médecins perſiſtoient à lui parler ſur ſon état, il leur répliqua : « Puiſque » vous êtes des ignorans, qui ne connoiſ- » ſez ni la cauſe ni l'état de ma maladie, » je veux qu'après ma mort, on ouvre mon » corps, pour ſçavoir le mal qui m'aura » tué, & vous viendrez enſuite me le » dire. »

Ce prince juſte, humain, doux, modéré, n'éprouva, pendant ſon règne, preſqu'aucune contradiction de la part des membres de l'Empire. Il fut le dernier empereur & le dernier mâle * de la maiſon d'Autriche.

* Vers le ſeizieme ſiécle, aucune maiſon régnante de l'Europe n'étoit appuyée ſur une plus

On a remarqué que, dans la ſalle de l'hôtel de ville de Francfort, où l'on place tous les portraits des empereurs, celui de Charles VI remplit le dernier eſpace reſtant.

---

nombreuſe poſtérité, que celle de la branche d'Autriche, établie en Allemagne. Maximilien II, fils de Ferdinand I, eut quinze enfans, neuf fils & ſix filles. Deux de ces princes, Rodolphe & Mathias, monterent ſucceſſivement ſur le thrône impérial. Ni l'un ni l'autre ne laiſſerent d'enfans; & leurs ſept freres moururent ſans poſtérité. Mathias appella à la ſucceſſion de tous ſes Etats héréditaires ſon couſin germain Ferdinand II, archiduc de Gratz, dont le pere Charles, ſecond fils de Ferdinand I, avoit eu de Marie de Bavière ſix fils & neuf filles. Il continua ſeul la poſtérité maſculine, qui fut éteinte par la mort de l'empereur Charles VI.

INTERRÈGNE.

[1740.]

APRÈS la mort de l'empereur Charles VI, le premier ſoin de l'archiducheſſe Marie-Thérèſe ſa fille, fut de ſe concilier l'amitié des Hongrois. Elle ſe ſoumit de bonne grace à prêter l'ancien ſerment prononcé par le roi André II, en 1222. Ce ſerment eſt conçu en ces termes : « Si moi, » ou quelqu'un de mes ſucceſſeurs, en » quelque tems que ce ſoit, veut enfreindre vos priviléges, qu'il vous ſoit permis, en vertu de cette promeſſe, à vous » & à vos deſcendans, de vous défendre, » ſans pouvoir être traités de rebelles. » Cette complaiſance de Marie-Thérèſe lui captiva entièrement les cœurs de la nation Hongroiſe. Ce peuple, qui avoit fait des efforts incroyables, & verſé des flots de ſang pour échapper au joug de la maiſon d'Autriche, ſe préſenta de lui-même à celui que la nouvelle reine voulut lui impoſer. Un inſtant d'affabilité fit oublier deux cens ans de haine, de ſéditions & de guerres civiles. Les monarques Autrichiens

avoient été haïs ou redoutés ; Marie-Thérèse fut chérie & adorée.

Le roi de Pruſſe réclame les duchés de Brieg, de Lignitz, de Wolhau & de Jagerndorff, que ſes ancêtres, trop foibles, n'ont pu défendre contre les forces de la maiſon d'Autriche. Il entre en Siléſie, & s'empare de ces fiefs qu'il prétend lui appartenir. On veut mettre ſur ſes drapeaux cette deviſe : *PRO DEO ET PATRIA*. Il raye *PRO DEO* : « Il ne faut point mêler, dit-il, » le Nom de Dieu dans les querelles des » princes : il s'agit d'une province, & non » de religion. » Il fait porter devant ſon régiment des gardes l'aigle Romaine éployée au haut d'un bâton doré. Après une courte harangue, ce prince livre la bataille de Molwitz, qu'il gagne, & dont le ſuccès devient le ſignal d'un embraſement général.

Le prince de Beauveau étoit venu à Berlin, de la part de la France, pour complimenter Frédéric III ſur ſon avènement au thrône. On aſſure qu'en partant pour la Siléſie, ce prince dit à l'ambaſſadeur : » Je vais, je crois, jouer votre jeu ; ſi les » as me viennent, nous partagerons. » Ce peu de mots fut le commencement d'une négociation encore éloignée.

[1741.]

Tandis que le roi de Pruſſe pénetre en Siléſie, l'électeur de Bavière, qui diſpute auſſi à Marie-Thérèſe la ſucceſſion de Charles VI *, ſe rend maître de Paſſaw & de Lintz, & menace Vienne. Marie-Thérèſe a recours aux Hongrois. Elle aſſemble à Presbourg tous les ordres de l'Etat; &, tenant dans ſes bras ſon fils aîné, preſqu'encore au berceau, elle leur adreſſe à-peu-près ces paroles en langue latine, qui lui

* L'électeur de Bavière fondoit ſes prétentions ſur un article du teſtament de Ferdinand I, dont il deſcendoit par l'archiducheſſe Anne, fille de cet empereur. Il en produiſit l'extrait, conçu en ces termes : « Que l'archiducheſſe, fille aînée » de l'empereur Ferdinand I, laquelle ſe trou» vera en vie, lorſque la ſucceſſion ſera ouverte, » ſuccédera aux royaumes de Hongrie & de Bo» hême, dans le cas où il n'y aura plus d'héri» tier mâle d'aucun des trois fils de cet empe» reur, ni de ceux de Charles V.» Mais la cour de Vienne oppoſa à cet extrait l'acte original de ce teſtament, qui diſoit, au contraire, « que » l'archiducheſſe, fille aînée de l'empereur Ferdi» nand I, laquelle ſe trouvera en vie, lorſque la » ſucceſſion ſera ouverte, ſuccédera au royaume » de Hongrie & de Bohême, dans le cas où il » n'y aura plus *d'héritier légitime* d'aucuns des » trois fils de cet empereur.

eſt familiere : « Abandonnée de mes amis, » perſécutée par mes ennemis, attaquée » par mes plus proches parens, je n'ai de » reſſource qu'en votre fidélité, dans vo- » tre courage & dans ma conſtance. Je » mets en vos mains la fille & le fils de vos » maîtres, qui attendent de vous leur ſa- » lut. » Tous les Palatins ſont attendris. Ils verſent des larmes ; tirent leurs ſabres, & s'écrient : *MORIAMUR PRO REGE NOSTRO MARIA THERESIA* ! « MOURONS » POUR NOTRE ROI MARIE-THERESE ! » L'archiducheſſe témoigna la plus grande fermeté dans cette occaſion ; & ſes pleurs ne coulerent, que lorſqu'elle ſe vit ſeule avec ſes plus cheres confidentes. Elle étoit enceinte, & écrivoit, vers ce tems, à la ducheſſe de Lorraine, ſa belle-mere : « J'i- » gnore encore s'il me reſtera une ville » pour y faire mes couches. »

Toute la nation Angloiſe s'anime à la vue des malheurs qui accablent la reine Marie-Thérèſe. Quelques particuliers ouvrent une ſouſcription, pour lui faire un don gratuit. La ducheſſe de Marlborough, veuve de cet implacable ennemi de Louis XIV, ſe joint aux principales dames de Londres, pour fournir cent mille livres ſterling : elle en dépoſe quarante mille ; mais l'héroïne de l'Allemagne ala

grandeur d'ame de refuſer cet argent offert avec tant de générosité. Elle attend les réſolutions de la nation aſſemblée, qui déja fait les plus grands efforts pour la ſecourir.

Les François & les Saxons prennent d'aſſaut la ville de Prague. Le fameux comte de Saxe préſerve les habitans du pillage. Les vainqueurs & les vaincus furent, trois jours, confondus enſemble, ſans pouvoir ſe reconnoître ; & ce qu'il y a de plus particulier, c'eſt que, pendant ce tems, il n'y eut ni déſordre ni ſang répandu.

CHARLES VII, *cinquantieme Empereur.*

[1741.]

L'ELECTEUR de Bavière eſt couronné empereur à Francfort. Quoique les alliés fuſſent maîtres de Prague, au moment de l'élection, la voix de Bohême reſta ſans activité, du conſentement même de l'électeur. On peut obſerver que, contre l'uſage établi, la chancellerie allemande admit en langue françoiſe les pleins pouvoirs de l'ambaſſadeur de France. Juſques-là ces ſortes de piéces avoient été conſtamment écrites en langue latine.

On accuſe auprès du roi de Pruſſe le comte Maurice de Saxe d'être entré dans ces petites tracaſſeries qui diviſent ſouvent les généraux des armées alliées, & qui, preſque toujours, nuiſent à la cauſe commune. Sans prendre la peine de chercher à ſe juſtifier, le comte écrit au général Schmettau : « Ceux qui me connoiſ-» ſent, ſçavent que je ſuis plus propre à » rompre une lance qu'à filer une intri-» gue. »

Le grand duc de Toſcane, François de

Lorraine, preſſe avec fureur le ſiége de Lintz. Les François défendent la place avec le courage le plus intrépide; &, tandis qu'ils ſe retranchent dans une partie de la ville, les troupes Impériales entrent dans l'autre, le flambeau à la main. M. Duchatel, lieutenant-général, eſt détaché pour propoſer les articles d'une capitulation honorable : « Je veux, dit le grand duc, » avoir la garniſon priſonniere de guerre. » » Hé bien ! répondit M. Duchâtel, re» commencez donc à brûler; & nous al» lons recommencer à tirer. » Cette ferme repartie adoucit le prince, qui accorda tous les honneurs de la guerre à cette brave garniſon.

[1743.]

Après la bataille d'Ettinghen, milord Stairs écrivit ces propres mots au maréchal de Noailles : « J'ai renvoyé tous les pri» ſonniers François, dont j'avois connoiſ» ſance, & j'ai donné ordre de relâcher » ceux qui étoient entre les mains des Ha» novriens. Vous me permettrez de vous » remercier de vos manieres généreuſes » d'agir, leſquelles ſont conformes aux » ſentimens que j'ai toujours fait profeſ» ſion d'avoir pour M. le duc de Noailles. » Je vous rends graces, Monſieur, du ſoin

» que vous avez pris ſi généreuſement de » nos bleſſés. »

Après la même bataille, un mouſquetaire, nommé *Girardeau*, bleſſé dangereuſement, fut porté près de la tente du duc de Cumberland à qui une balle avoit percé les chairs de la jambe. Il ne ſe trouvoit pour lors qu'un chirurgien : « Com- » mencez, lui dit le prince, par ſoulager » cet officier François ; il eſt plus bleſſé » que moi. Il manqueroit de ſecours, & » je n'en manquerai pas. »

M. de Grandville commandoit non-ſeulement dans Ingolſtad ; mais ſon autorité s'étendoit ſur toutes les autres villes de la Bavière, où il y avoit garniſon françoiſe. Il eſt aſſiégé par le général Bernclau. Sa défenſe eſt vigoureuſe ; & il ne conſent à rendre Ingolſtad, qu'à condition que ſes François ſortiront avec les honneurs de la guerre, & que cette capitulation s'étendra à toutes les garniſons qui ſont ſous ſes ordres. Le général Bernclau ſigne cette honorable capitulation ; & c'eſt peut-être la premiere fois qu'un général, aſſiégé dans une ville, a délivré d'autres troupes, en capitulant.

[1744.]

Le prince Charles de Lorraine paſſe le Rhin, avec une armée conſidérable ; & ce

» comble du malheur. » La carriere de ſon infortune s'ouvrit, en recevant la couronne impériale. De cruelles atteintes de goutte, jointes aux douleurs aiguës de la pierre, le conduiſirent au tombeau : on lui trouva les poulmons, le foie & l'eſtomac gangrenés; des pierres dans les reins; & un polype dans le cœur.

FRANÇOIS I, *cinquante-unieme Empereur.*

[1745.]

FRANÇOIS-Etienne de Lorraine, grand duc de Toſcane, eſt élu à Francfort.

[1746.]

Lorſque les principales Puiſſances de l'Europe ſe font la guerre, il faut néceſſairement que les petits Etats embraſſent un parti. Gènes s'étoit miſe ſous la protection de la France. La capitale de cette république n'eſt point une ville ouverte, qui doive ſubir le joug de la premiere armée qui ſe préſente ſous ſes murailles. Fortifiée par l'art, elle eſt encore défendue par une longue chaîne de rochers, & au-delà par l'Apennin. Ainſi il faut plus que des menaces pour s'en rendre maître. Les Impériaux vouloient punir les Génois de s'être rangés du côté de la France. Le marquis de Botta d'Adorno franchit ſans obſtacle la fameuſe montagne de la Bochetta, ſe ré pand avec ſon armée ſur le territoire de la république. La terreur s'empare des Génois, qui ne prennent aucunes meſures pour ſe défendre. Ils laiſſent leurs

canons inutiles, & ne s'informent pas même si l'ennemi conduit une artillerie avec lui. Le marquis de Botta campoit encore dans les gorges des montagnes, quand il voit arriver quatre sénateurs, pour recevoir, de la part du sénat, les loix que le vainqueur voudra lui imposer. Ce qu'on peut imaginer de plus humiliant, fut le prix de cette démarche précipitée. Il falloit rendre la ville, dans vingt-quatre heures, & payer vingt-quatre millions : on en trouve seize qui sont remis comptant ; mais l'inflexible ennemi prétend recevoir les huit autres, sans remise; &, en attendant qu'ils soient rassemblés, il occupe tumultuairement les foyers du vaincu, & vit à discrétion chez lui. Dans de telles circonstances, il faut écraser le peuple, ou le traiter avec douceur. Le Génois, qui pouvoit avec succès défendre sa liberté, avoit tendu lâchement les mains aux fers qu'on lui présentoit : le désespoir auquel on le reduisoit, lui fit retrouver son courage.

Pendant que les Impériaux enlevent les canons des arsenaux, pour les transporter en Provence, & qu'ils obligent les habitans à traîner eux-mêmes ces masses énormes, le sénat consterné garde le silence ; mais ses émissaires cherchent sourdement à réveiller le peuple. «Jusqu'à quand, leur disent-ils à l'oreille, attendrez-vous que les

» Autrichiens viennent vous égorger dans » les bras de vos femmes & de vos enfans, » pour vous arracher le peu de nourriture » qui vous reste ? Il n'y a dans la ville que » ceux qui veillent à la garde des postes ; » vous êtes ici plus de quarante mille hom- » mes, capables d'un coup de main : ne » vaut-il pas mieux mourir, que d'être les » spectateurs des ruines de votre patrie ? »

L'enlevement des canons continuoit toujours. Un officier Impérial frappe d'un coup de canne un homme du peuple, qui, à son gré, ne mettoit pas assez d'activité dans son travail. C'est le signal de la révolution. Le peuple s'attroupe & se réunit : il court aux armes, & tombe sur ses tyrans, avec les premiers instrumens qu'il trouve sous sa main. On livre vingt combats, en vingt lieux différens ; & tous sont au désavantage du vainqueur. Animé par ce succès, le Génois vole au magasin des armes : il se nomme des chefs ; &, sans attendre les ordres de ses maîtres politiques & timides, il chasse les Autrichiens de tous leurs postes. La ville n'a bientôt plus d'ennemis dans son enceinte. Seize mille payfans s'arment dans la campagne, & secondent les efforts des bourgeois. Botta effrayé abandonne ses magasins ; laisse mille morts, trois mille prisonniers ; sort des terres de la république, & repasse la Bochetta.

Ainſi un coup de canne, imprudemment lâché, arrache Gènes aux Autrichiens, & fait manquer leur entrepriſe ſur la Provence. Ce même maréchal de Belle-Iſle, qui s'étoit immortaliſé en Allemagne par la fameuſe retraite de Prague, fait, par ſa prudence & ſon activité, échouer leur projet. Ils repaſſent le Var, & viennent encore une fois tenter la fortune ſous les murailles de Gènes ; mais, aidés des François, & du bras du duc de Bouflers, les Génois bravent leurs ennemis ; & le maréchal de Richelieu, qui ſuccede à ce général mort de la petite vérole, aſſure la liberté de la république.

[1748.]

Cette guerre cruelle, qui, pendant tant d'années, avoit embraſé toutes les parties de l'Europe, eſt enfin terminée par la paix d'Aix-la-Chapelle, ſignée le 16 d'Octobre.

L'empereur François-Etienne de Lorraine, mourut en 1765, laiſſant impératrice douairiere, l'illuſtre Marie-Thérèſe d'Autriche, reine de Hongrie & de Bohême, qu'il avoit épouſée, en 1738, & qui règne encore aujourd'hui ſur ces royaumes. Joſeph II, fils de l'empereur François-Etienne, & ſon ſucceſſeur, occupe actuellement le thrône impérial, avec le titre de Cor-regent des Etats d'Autriche.

FIN.

TABLE
DES MATIERES
LES PLUS INTÉRESSANTES,
Contenues en ce Volume.

ABARES (le chef des) ſe fait l'application d'un apologue, 45-46
Action barbare d'Othon, 126; de Jeanne, épouſe de Philippe d'Autriche, 402
Adalard; ſa vertu, 810
Adalbert, puni par Sikon de ſes brigandages. Comment. 143-144
Adolphe, empereur, 286. Ne peut épouſer la fille d'Albert d'Autriche, 288. Eſt dépoſé, 289. Eſt tué, *ibid.*
Adolphe de Gueldres, ſon action dénaturée, 391
Adrien VI, pape; réponſe que lui fait la diète, 427
Agnès, (l'impératrice) Françoiſe, fille d'un duc de Guienne, 159
Agnès, jeune fille; ſon courage, 358
Agrippa, (Henri Corneille) homme ſçavant, meurt à Lyon dans la miſere, 457
Alaric, aſſiége Rome, 29-30
Albe; (duc d') ſa cruauté, 516
Albert I, empereur, 289-290. S'abbaiſſe devant le pape, *ibid.* Eſt aſſaſſiné, 295
Albert II, empereur, 366. Meurt, 368
Albert de Brandebourg, cardinal, 415

Alexandre V, pape, 345
Anabaptiſtes, déſolent l'Allemagne, 458-459
Anne de Polignac reçoit l'empereur dans ſon château de Verneuil, 477
Anſéatiques, (origine de la ſociété des villes) 217
Apparition; ce qu'elle cauſe, 191
Archevêque de Cologne; ſa cruauté, 285
Archives; leur origine, 216
Arminius, 19
Armoiries des Hollandois, 522
Arnoul, empereur, reconnoît Eudes, roi de France, 101. Se fait couronner à Roiſſi, 103. Meurt, 107
Aſſociation pour rétablir le commerce, 258
Auſtregues; ce que c'eſt, 262. On les réforme, 367
Autriche, (prérogatives de l'archiduché d') 386
Avis d'un évêque de France à Henri V, empereur, 189-190

Badon, préſente à l'empereur trente-deux fils mâles, 138
Baiſer les pieds du pape, conduire ſa mule; origine de cette cérémonie, 194-195
Ban; ce que c'eſt, 150
Banner, général Suédois, trompe habilement Picolomini, 170-171. Meurt, *ibid.* Son portrait, *ibid.*
Barbares, prennent Athènes, 22
Barberouſſe, fameux corſaire, proclamé roi de Tunis, 462-463
Bataille de Marignan, 406
Belgrade; (la ville de) ſa deſcription, 661-662
Bélisaire écrit à Totila, 33
Benoît XI. Réponſe remarquable de ce pape, 311

Bernard Van-Galen ; comment élu évêque de Munſter, 580. Fait la guerre à ſes ſujets, 585
Bonneval ; (comte de) action de valeur de ſon régiment. 659-660
Bourbon (le connétable de) embraſſe le parti de l'empereur, 427. Eſt tué, en aſſiégeant Rome, 436
Brandebourg (les Etats de) levent ſingulièrement des troupes, 553
Breda ; (ſurpriſe de) action courageuſe d'un lieutenant, 531
Brigands, 328
Brunon, ſçavant, dans ces tems de barbarie, 120
Bulle d'or ; ce que c'eſt, 324

CALENDRIER Grégorien, 525-526
Calomnies contre les François, réfutées, 467
Calvin, 412-464
Calvo, officier Hollandois ; ſa bravoure, 592
Canitz, poëte Allemand, 575-576
Canitz, (madame) femme du poëte ; ſon ridicule, 582-583
Cambrai, ville impériale, 332
Canoniſation ; quelle en étoit la cérémonie, 99
Captifs, inſtruiſent les Barbares, 29
Caractere des anciens Germains, 1-2-3-4-5
Carinthie ; quelles cérémonies obſervées à la priſe de poſſeſſion de ce duché, 271
Carloman & Pépin ſoumettent la Baviere, 46
Céleſtin III, pape, traite indignement l'empereur, 231
Chanceliers ; quels ils étoient au huitieme ſiécle, 94
Charlemagne ; ſa naiſſance, 56. Reconnu roi d'Auſtraſie, *ibid.* Ceint l'épée à ſon fils Louis, 63. Ordonne qu'on comptera déſormais par

livres, ſols & deniers, *ibid.* 64. Déclaré empereur, *ibid.* 65. Annonce ce que l'Empire doit craindre des irruptions des Danois, 66. Meurt d'une pleuréſie, 67
Charles dit *le Gros*, 97. Dépoſé, 99. Meurt, 100
Charles IV, empereur, 319. Va à Rome, 322. Entreprend la réforme des moines, 327. Va à Paris, 332-333-334. Meurt, 337
Charle-Quint, (naiſſance de) 402. Ses talens, 403. Va en Eſpagne, 408. Élu empereur. 424. Sa généroſité, 426. Sa réponſe au nonce du pape, *ibid.* Sa chaſteté, 429. Propoſe un cartel à François I, 438-439. Couronné à Boulogne, 444. Court un grand danger, 445. Donne l'iſle de Malte aux chevaliers de Rhodes, 452. Se brouille avec Clément VII pour l'évêché de Malte, 453. Propoſe un nouveau duel à François I, 466. Voyage en Italie, 467. Deſcend infructueuſement en Provence, 469. Sa réponſe au duc de Florence, 473. Voit François I à Aigues-mortes, 474. Vient à Paris; ce qui lui arrive au parlement, 477. Comment il traite le duc de Gueldres, 480. Fuit dans les détroits d'Inſpruck, 496. Aſſiége Metz, *ibid.* 497; enſuite Térouenne, 498. Céde les Pays-bas à ſon fils, 500. Abdique l'Empire, *ibid.* Meurt, 502
Charles VI parvient à l'Empire, 641. Couronné à Presbourg roi de Hongrie, 642. Sa mort, 643
Charles VII, couronné empereur, 699. Meurt, 703-704
Charles de Lorraine, Belle lettre de ce prince mourant, 612. Eloge qu'en fait Louis XIV, 613
Charles-Emmanuel, roi de Sardaigne; ſa réponſe au duc de Montemar, 685
Charles (le prince) paſſe le Rhin, 701

Charles, électeur de Saxe, porte l'épée impériale à la Meſſe du Saint Eſprit, 447
Chevaliers; cérémonies obſervées à ce ſujet, 223
leur armure, 245
Teutoniques; leur origine, 232-233
de Livonie; leur origine, 241
de S. Gall, leur origine, 246
Childéric épouſe Bazine, reine de Thuringe, 33
Chriſtiern de Brunſwick; ſa cruauté, 550
Cilley; (le comte) ſa ſinguliere converſion, 380
Cimbre, peuple, 13-14-15
Clément VII prend le parti de la France, 436. Priſonnier au château Saint-Ange, *ibid.* Sa réponſe à Henri VIII, 437. Sa réponſe aux ambaſſadeurs de l'empereur, *ibid* Veut avancer ſa famille, 446
Clergé Germanique en haute eſtime, 130
Co-imperantes; ce que c'eſt, 179
Combat ſingulier, 18-112-305-341
Combats, appellés *Jugemens de Dieu*; quels ils étoient, 82-106
Concile de Trente; ſa clôture, 510
Confraternité héréditaire; ce que c'eſt, 261
Conrad I, 109. Meurt, 110
Conrad II, 147. Généreux, 148. Meurt, 152
Conrad III, 198. Meurt, 204
Conrad IV, empereur, 256
Conradin; ſa mort, 260
Conſtantin (l'empereur) fait fermer les temples des payens, 27
Couronnes; quel changement elles ont éprouvé depuis les empereurs Romains, 92-93
Coutume barbare détruite, 675
Coutume ſinguliere en Lorraine, 233. Sa ſuppreſſion, *ibid.*
Croiſades, 162-174-201-227-228
Cunegonde, (l'impératrice) accuſée, ſe juſtifie, 145

Cuproglı. Voyez *Kiuperli*,
Curlande, 679-680

DEVINERESSES, 13
Deviſe de la maiſon d'Autriche, 369
Dixmes de droit divin, ſelon un évêque, 216
Dom Carlos, roi de Naples & de Sicile, 684
Dom Juan de Sylva; l'amour le fait entrer dans l'ordre de S. François, 382
Doria; (le prince) ſa magnificence, 456
Droits ridicules, 247
Duels; ſeul moyen de les extirper, 128-207

EAUX minérales de Carlesbad; comment trouvées, 331
Electeur palatin; bravade bien punie, 587
Electeur de Brandebourg; généroſité envers le vicomte de Turenne, 589
Electorat de Brandebourg, 355
Eliſabeth, (la princeſſe) fille de Wenceſlas, roi de Bohême; comment elle juſtifie ſa conduite ſoupçonnée, 296
Epoques des querelles pour les inveſtitures, 167
Erneſt-Auguſte, électeur d'Hannovre, 614
Etendard (le grand) de Mahomet; ce que c'eſt, 600
Etinghen, (fameuſe bataille d') 700
Eugène, prince; ce que lui dit Charles VI, en partant pour l'armée, 660. Force les retranchemens de Belgrade, 661. Sa mort, 688. Son éloge, *ibid.*
Evêques; leur autorité ſous Lothaire I, 78
Evêque guerrier, 276

FAMINE, 158
Femmes courageuſes, 14-15
Ferdinand I, empereur, 504. Meurt, 512. Son teſtament, *ibid.*

Ferdinand II, empereur, 548. Couronné à Prague; perd une bataille, 549. Meurt, 566
Ferdinand III, empereur, 567. Meurt, 581
Fiscelin, habile jurisconsulte, 364
Foudres; ce que c'est, 318
Francfort. Coutume singuliere de cette ville, lorsqu'il y a deux compétiteurs à l'Empire, 321
François I, empereur, 705
François I, prisonnier à Pavie, 428-429. Conduit en Espagne, 430. Refuse des troupes à Charle-Quint, 452. Fait citer Charle-Quint comme coupable de félonie, 470-471. A une entrevue à Nice, avec le pape & l'empereur, 472
Francs, peres des François, 31
Frédéric I, dit *Barberousse*, 205. Est inflexible, *ibid.* 206. Les rois de Pologne, de Hongrie, de Dannemarck aux pieds de l'empereur, *ibid.* Passe en Italie, 207. Tient l'étrier du pape, 208-209. Sa réponse, *ibid.* Suite de la cérémonie, *ibid.* Sa modération, 212. Sa vertu, 214. Humilié, 218. Crée ses deux fils chevaliers, 223. Meurt, 228
Frédéric II, 247. Va à la Terre-sainte, 249. Son fils se révolte, 250. Se révolte encore, 251. Ses querelles avec le pape, 252. Est excommunié, 253. Meurt, 254
Frédéric III, empereur, 369. Va en Italie, 383. Cérémonies du couronnement, *ibid.* 384. Mépriſé, 390. Sa réponſe aux députés d'Augsbourg, 392. Son indifférence, 394. Meurt, 397
Frédéric V, électeur palatin, couronné roi de Bohême, 548. Sa fuite en Hollande, 549
Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg, gagne la bataille de Fehrbellin, 591. Ce qu'il dit au prince de Hombourg, *ibid.* Son valet de

chambre lui ſauve la vie, 592. Fait ſingulièrement marcher ſon armée, 593. Sa mort & ſon portrait, 645-646-647-648
Frédéric Auguſte. Son mariage, 665
Fréderic-Guillaume, roi de Pruſſe. Son portrait, 690
Fréderic III, roi de Pruſſe, entre en Siléſie, 695
Frédéric, duc de Saxe, refuſe la couronne impériale, 422-423. Meurt, 434
Friſons, veulent s'établir dans les Gaules, 21-22
Fulde. (abbaye de) Sa fondation, 53. Bardon abbé, 150
Fuſtemberg battu par les Suiſſes, 401

GALAS. (le comte de) Son différend à Rome, 663
Gand ſe révolte contre Charle-Quint, & s'offre à la France, 475
Gebhard Truchſes, archevêque de Cologne, embraſſe la Confeſſion d'Augsbourg, & ſe marie, 326
Gènes. (république de) Sa priſe & ſa délivrance, 705-706-707
Georges II., roi d'Angleterre, 677
Germains, 1-2-3-4-5-6-7
Gibelins, 200
Giſcra. Sa fidélité, 379
Goſlars; combat furieux dans la cathedrale de cette ville, 161
Grandville défend Ingolſtad, 701
Grégoire VII, pape, dépoſé, 168. Excommunie Henri IV, 169
Grégoire IX; lettre ſinguliere à Frédéric II, 248-249
Grumbach fait aſſaſſiner l'évêque de Wurtzbourg, 511, 512. Eſt livré par les ſiens, & exécuté, 514

Guaſt; (marquis du) ſa fanfaronade, 482-483.
Guelphes, (origine de la faction des) 200
Guillaume, empereur, 258. Meurt, 259
Guſtave-Adolphe, roi de Suède, entre en Allemagne, 555. Raille l'empereur, 556. Son conſeil à un officier lâche, *ibid.* Gagne la bataille de Leipſic, 558, 559. Mortifie l'électeur de Trèves, 560. Prend Augsbourg, *ibid.* Entre en Bavière, & meurt en gagnant la bataille de Lützen, contre Walſtein, *ibid.*

Harlem; (ſiége d') fermeté des habitans, 517
Harrach. (le cardinal) Sage réponſe de ce prélat au pape, 559
Hébron, officier Ecoſſois. Sa réponſe à Guſtave-Adolphe, 560
Henri I, dit *l'Oiſeleur*, 111. Arnoul de Bavière lui diſpute le thrône, *ibid.* Enrolle les bandits de la Germanie, 114. Fait la guerre aux Hongrois, 115. Meurt, 116
Henri II, 136. Veut abdiquer, 139. Couronné à Rome, 140. A une entrevue avec Robert, roi de France, 146. Meurt, *ibid.*
Henri III, 153. Protege les Polonois, *ibid.* Défait les Hongrois, 155. Va en Italie, 156. Meurt, 158
Henri IV, 159. Incontinent, 165. Excommunié, 168, 169. Va trouver le pape, 170. Eſt déthrôné, 171. Retourne en Germanie, 172. Aſſiége le pape dans le château Saint-Ange, 174. Deshérite ſon fils, 177. Meurt, 178
Henri V, 180. Fait la guerre à la Pologne, 182. Va à Rome, 185. Meurt, 192
Henri VI, 230. Couronné roi de Sicile, 234. Sa cruauté, 236. Meurt, 237
Henri VII, 296. Chaſſe les Juifs, 298. Va en Italie, 299. Meurt, 301

Henri II, roi de France; sa déclaration avant d'entrer en Allemagne, 491
Henri, duc de Saxe; pourquoi surnommé *le Lion*, 220
Herman de Newid, archevêque de Cologne; son ignorance, 487. Introduit le Luthéranisme dans ses Etats, 488
Hollandois; simplicité des députés des Etats, 535, 536
Homicide; comment il s'expioit chez les Germains, 110
Hongrie, (le royaume de) devient héréditaire, 671
Horloges à ressorts; par qui, 131
Hussites. Leur portrait, 363

JALOUSIE. (Effets funestes de la jalousie,) 402, 405
Idoles des Saxons, 63
Jean XXIII; ce qu'il pense du concile de Constance, 348
Jean de Bavière, surnommé *l'Aveugle*; son courage, 317
Jean-Georges, électeur de Brandebourg; sa ridicule magnificence, 533
Jean-Frédéric; électeur de Saxe, condamné à avoir la tête coupée, 490. Sa tranquillité, *ibid.* 491. Fraude dans l'acte de renonciation, 492
Jean-Frédéric, fils de l'infortuné Jean-Frédéric de Saxe, est privé de ses droits au duché de Saxe-Gotha, & conduit à Vienne, avec indignité, 515
Jean Hus. Son sort au concile de Constance, 349
Jean de Leyde; son couronnement, ses succès, sa mort, 459
Impératrice, (l') femme de Henri VI, accouche sous une tente, dans la grande place de Palerme, 255

Imposteur, 272
Imprimerie; son origine, 370, 371
Interim; ce que c'est, 493
Intronisation des papes; quelle cérémonie, 230, 231
Investitures, 167, 176, 177, 180, 184, 190
Investitures des fiefs, 195
Joachim II, électeur de Brandebourg; étrange maniere de consommer son mariage, 507
Joseph, empereur, 631. Met les électeurs de Bavière & de Cologne au ban de l'Empire; meurt, 638
Joseph, (le pere) religieux qui avoit apostasié, fait cruellement la guerre en Hongrie, 593
Josse, empereur, 346. Meurt, *ibid.*
Irminsul, idole, 57
Juan d'Autriche (dom) gagne la bataille de Lépante, 485
Jugement secret; ce que c'est: il est aboli, 367, 368
Juifs massacrés à Cologne, à Mayence, à Trèves, 175. Chassés, 312, 313

KUPERLI; (le grand Visir) ses sentimens à la mort, 590
Konigseg, (le comte de) 634
Kuttemberg; (habitans de) leurs priviléges, 154

LADISLAS, fils d'Huniade. Son exécution cruelle, 387
Langallerie, avanturier. Son histoire, 651, 652
Langey, brave officier François; ce qu'en dit Charle-Quint, en apprenant sa mort, 479
Langh, célèbre jurisconsulte; sa réponse à un Espagnol, 519
Langue Romance; seul monument qui nous en reste, 77

La Roche-Dumaine, officier François; sa réponse à Charle-Quint, 468
Laubanie, commandant de Landaw. Ce qu'il répond au roi des Romains, 628
Légats; quels en Sicile, 239
Léon X, pape. Sa réponse à un chymiste, 424
Léonard, gardien des Cordeliers, veut livrer Metz à l'empereur, 499
Léopold, empereur, 584
Lettre singuliere de Maximilien, 403, 404, 405
Leve; (Antoine de) honneur que lui fait Charle-Quint, 444
Leyde; (siége de) courage des bourgeois, 521
Ligue du bien public, 396
Linange, aventurier. Son histoire, 655, 656
Lintz; belle défense des François, 700
Lobkowitz (le prince de) manque Vélétri en Italie, 702
Loi Salique, 37
Loix des Bavarois, 39
Loix ripuaires, 40, 41
Loix de Charlemagne contre les homicides, 61
Lothaire I est vaincu près d'Auxerre, 76. Permet aux Saxons de relever leurs idoles, 77. Partage avec ses freres tous les Etats de Louis le Débonnaire, 79. Sa mort, 85
Lothaire II, 193. Fait la guerre aux Bohémiens, *ibid.* Tient une diète pour reformer les abus, 195. Meurt, 197
Louis I fait enfermer ses sœurs, 69. Confirme les priviléges du clergé, 71. Associe Lothaire à l'Empire, *ibid.* Publie de bonnes ordonnances, 72. Ses fils se révoltent contre lui, 73. Meurt, 75
Louis II, empereur, 86. Sa démence, 89. Meurt, 90
Louis III, dit *le Bégue*, empereur, 95, 96

Louis IV, 107. Meurt, 108
Louis V, 304. Loue un officier, 306. Eſt excommunié, *ibid.* Se fait couronner à Rome, 307. S'humilie devant le pape, 315. Meurt, 318
Luther, 410. Se préſente à Augsbourg, 418. Trouble l'Allemagne, 430, 431. Abolit la Meſſe, 437. Son héréſie infecte la Livonie, 505. Gagne les Pays-bas, 506. Son ſentiment ſur la bonté de ſa religion, 507.

Magdebourg érigé en archevêché, 122
Mages; (les trois) leurs corps tranſportés de Milan à Cologne, 215
Maggi. (Céſar) Ruſe de guerre, 488
Mahomet; ſa mauvaiſe foi & ſa barbarie, 495
Mandats; ce que c'eſt, 417
Mansfeld; (le comte de) ſon portrait, 545. Sa fidélité pour l'électeur Palatin, 551. Sa réputation, 552. Sa généroſité, *ibid.* 553
Maraviglia. Son aſſaſſinat cauſe une rupture entre François I, & Charle-Quint, 454, 455
Marguerite d'Autriche; ſa vie, 448
Marguerite, ducheſſe douairiere de Florence; ſa réponſe au ſujet de ſes mariages, 473
Marguerite de Hainaut. Son courage, 319, 320
Mariage de la main gauche. Ce que c'eſt, 279, 280
Marie-Thérèſe; (l'archiducheſſe) ſerment qu'elle prête aux Hongrois, 694. Son diſcours à la diète de Presbourg, 697
Marius défait les Cimbres, 16
Mathias, empereur, 541. Reçoit une ambaſſade de Ruſſie, *ibid.* Meurt, 547
Maurice, prince d'Orange. Ce qu'en dit un poëte, 532. Plaiſanterie ſur les débauches de ſes parens, *ibid.* 533

Mathilde ; (la comteſſe) ſa mort, 188
Maximilien I eſt couronné, 394. Priſonnier à Bruges, 396. Plus propre à être pape, qu'illuſtre empereur, 399. Epouſe Blanche Sforce, 400. Aime l'or, 407. Meurt, 419
Maximilien II, élu roi des Romains ; cérémonies obſervées à ce ſujet, 509. Sa douceur, dès qu'il eſt empereur, 513. Meurt, 518
Mayence. Son antiquité, 49
Medécine ; quelle elle éto t ſous Charlemagne, 64
Merci, (comte de) 572
Metz, ville aſſiégée par l'empereur Charle-Quint, 496. Sauvée par le duc de Guiſe, 498
Meurtre volontaire, puni de mort, 176
Milan (la ville de) eſt détruite, 215
Milanois ; leur mauvaiſe foi, 213
Monnoies ; leur déſordre, 374
Montagne fameuſe, 385
Montécuculli ; (le général) ſon ſang froid, 585
Mouſquets. Nouvelle invention, 380
Mulberg, (célèbre bataille de) 489
Magnificence de ce camp, 682
Munich ; qui l'a fondée, 222

NOAILLES ; (le maréchal de) ſa réponſe au comte de Konigſeg, 686
Normands, ravagent les côtes maritimes, 84. Continuent leur brigandage, 97. Entrent en Lorraine, 101

OPITZ, poëte Allemand, 576
Origine des académies, 62.
des Pruſſiens, 136
(fauſſe) des ſept électeurs, 147
du château de Habsbourg, 150
de l'élection d'un roi des Romains, 157

Otocare, roi de Bohême, refuſe de faire hommage à l'empereur, 267. Y eſt forcé; & comment, 268. Ce que fait ſa femme Cunegonde, 269
Otton I, dit *le Grand*, 117. Couronné à Rome, 121. Meurt, 122
Otton II, 123. Aſſiége Paris, 125. Meurt à Rome, 127
Otton III, 129. Règle que les Allemands éliront les empereurs, 131. Fait ouvrir le tombeau de Charlemagne, 132. Etablit ſon autorité à Rome, 133. Meurt, *ibid.*
Otton IV, 244. Meurt, 246

Paix mémorable, 376. Elle eſt rompue, *ibid.*
Paix, appellée *la paix des dames*, 440
d'Utrecht. Ce qu'en penſe la cour de Vienne, 649
de Raſtadt, 649
Parme; (le prince de) ſa réponſe au prince Caſimir, 523
(Antoine Farnèſe, duc de) Clauſe de ſon teſtament, 682-683
Pâque des Proteſtans différant de huit jours, pour la célébration, de celle des Catholiques, 676
Paul Jove, appellé menteur par Charle-Quint, 453
Peine militaire; ce que c'eſt, 219
Peſte cruelle, 34, 303, 321
Péterwardin, (bataille de) gagnée par le prince Eugène ſur les Turcs, 651
Philippe I, 238. Meurt; 242
Philippe V. Sa renonciation à la couronne de France, 648
Philippe, landgrave de Heſſe, fait divorce avec ſon épouſe, 433

Philippe-Auguſte, roi de France; ſujet de la défunion avec l'empereur Otton IV, 242
Podeſtat; quelle charge, 269
Poëſie allemande. Son hiſtoire, 575-576-577
Poudre à canon; quand trouvée, 337
Procope le Raſé, chef des Huſſites, 358. Va au concile de Baſle, 362
Prophéteſſe, (fauſſe) eſt punie, 82
Proteſtans; d'où vient appellés ainſi, 441
Pruſſe, érigé en royaume, 620

Quades, leur hoſpitalité, 23

Réafan, étendard des Normands, 81
Réforme; mauvais effet qu'elle opere pour les intérêts des princes, 414
Religion; ſert à policer les Germains, 41-42-43
Repas ſingulier; pourquoi, 34
Réponſe de Daveſnes à S. Louis, 257. D'un brigand à Rodolphe, 266
Réſerves; ce que c'eſt, 417
Richelieu, (le cardinal de) mauvais général d'armée, ſelon Weimar, 565
Robert, empereur, 344. Meurt, 345
Rodolphe I, 264. Grand maréchal d'Ottocare, 265. Eſt couronné, *ibid.* Refuſe d'aller à Rome; pourquoi, 275. Meurt, 283
Rodolphe II, empereur, 520. Belle réponſe de ce prince, 539. Meurt, *ibid.*
Rohan, (le cardinal de) évêque de Strasbourg, a ſéance à la diète de Ratisbonne, comme prince de l'Empire, 675
Roſemonde, femme cruelle, eſt punie, 35

Saxe, (Maurice comte de) élu duc de Courlande, 678. Prend Prague d'aſſaut, 679

Saxons (les) massacrent les Austrasiens, 61
Scanderbeg, 375
Schisme d'Occident ; quand il commence, 337
Schwartzau ; générosité de ce Juif, 612
Serin, (le comte de) sa bravoure, 513
Serpent énorme, 673
Sigismond, empereur, 347. Sa fierté, 349. Va à Paris, 351. Ce qui lui arrive en abordant les côtes d'Angleterre, 353. Veut réduire les Bohémiens, 360. Meurt, 365
Sixte-Quint, pape, 530
Skarbic, ambassadeur des Polonois. Sa fermeté, 183
Sobieski, (Jean) roi de Pologne, fait lever aux Turcs le siége de Vienne, 597-598-599
Soliman gagne la bataille de Mohats, 434. Prend Bude, 442. Assiége Vienne, 443. Prend Rhodes, 451
Sophie-Charlotte, électrice de Brandebourg, premiere reine de Prusse : ce qu'elle pense de la royauté, 621. Sa lettre à Leibnitz, *ibid.* Sa philosophie à la mort, 625
Spartacus vaincu, 16
Storck, hérésiarque, 432
Strasbourg ; sédition dans cette ville, 308. Les habitans veulent de l'argent, 406
Suisses (les) se révoltent contre l'Empire, 291-292-293
Supplice des criminels d'Etat, 115-116

TABLEAU injurieux à l'empereur. Querelle à ce sujet, 211
Thabors ; ce que c'est, 360
Théodore Neuhoff, roi de Corse. Son histoire & sa mort, 686-687
Thurn (le comte de) fait révolter la Bohême, 543

Tiare papale. Son origine, 284
Tico-Brahé, 529
Tilli (le général) prend Magdebourg, & y commet des cruautés, 557
Titres 255
du roi de Jéruſalem, 573
Toiſon d'or. (ordre de la) Son inſtitution, 668
Tournois; ce que c'eſt, 314
Traité étrangement ſcellé, 107
Tréſor dans une abbaye, 327
Trèves. (la ville de) Sa magnificence ſous les Romains, 25

VASSAUX obligés à faire l'aveu de leurs fiefs, 207
Vernier, archevêque de Trèves, réforme un abus. Quel, 340
Véſuve; (mont) éruption extraordinaire de ce volcan,
Viclef, (Jean) héréſiarque, 349
Victor-Amédée. Son abdication, 683
Vienne aſſiégée par les Turcs, 596-597
Villars. (le maréchal de) Sa fermeté avec l'électeur de Baviere, 624
Villes d'Italie (les) achetent leur liberté. En quoi elle conſiſte, 276
Viſconti; ce qu'il diſoit ſouvent, 344
Univerſité de Leipſick; par qui fondée, 355
Uſure. Ce qu'en penſe le pape Martin V, 361

WALDEMAR; belle réponſe de ce roi, 215
Waldemar, roi de Danemarck. Sa lettre ſinguliere au pape, 329
Wallis (Olivier) général de l'empereur; ſa lettre au roi de Pruſſe, 690
Walſtein. (le duc de) Sa hauteur, 554. Ses conſeils à l'empereur, 555. Meurt aſſaſſiné, 562
Weimar; (le duc de Saxe-) ce qu'il répond à ſes

ſoldats à Nordlingue, 564. Gagne quatre batailles, & meurt, *ibid.*
Wenceſlas, empereur, 339. Sa barbarie, 340. Ses débauches, 342-347. Meurt, 356
Wirtemberg (le duc de) fait la guerre à ſes ſujets, 421
Wirtemberg (le duc de) trompé par le maréchal d'Harcourt, 644
Wurtsbourg; (le chapitre de) ſingulier uſage dans la réception des chanoines, 511

Ziska, chef des Huſſites, 358
Zenta, (bataille de) gagnée ſur les Turcs par le prince Eugène, 616.

Fin de la Table des Matieres.

APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monſeigneur le Chancelier les *Anecdotes Germaniques*; & n'y ai rien trouvé qui doive en empêcher l'impreſſion. A Paris, le 5 Mai 1769.

Signé DUCLOS.

Le Privilége ſe trouve au commencement des Anecdotes Angloiſes.

LIVRES nouveaux qui ſe trouvent chez VINCENT.

Dictionnaire des Paſſions, des Vertus & des Vices, ou Recueil des meilleurs morceaux de Morale pratique, tirés des auteurs anciens & modernes, étrangers & nationaux, 2 *vol.* in-8°, *petit format, rel.* . . . . . 9 L.

Dans un ſiécle penſant & philoſophe, une pareille collection ne peut être qu'infiniment agréable. Quand elle ne nous préſenteroit que le vaſte & bizarre tableau du cœur humain, elle ne manqueroit pas de nous intéreſſer & de nous plaire; mais elle ne ſe borne pas à ce coup d'œil. Elle ne nous laiſſe échaper encore aucune nuance, aucun jour, aucune ombre de cette grande peinture, qu'elle décompoſe en une infinité d'autres, toutes également curieuſes. Des principes inconteſtables, des définitions claires & préciſes, ſont ſans doute les prémiers & les meilleurs fondemens d'un ouvrage de morale; & ſes plus beaux ornemens réſultent de ces traits lumineux de raiſon, de ces penſées fécondes, de ces applications heureuſes, de ces conſéquences pleines de juſteſſe, qui conſtituent auſſi ſon eſſence; car l'ouvrage lui-même n'eſt qu'un enchaînement de ces choſes: or un recueil, qui les raſſemble toutes, peut ſe flater de quelque ſuccès; tel eſt le Dictionnaire que nous offrons au Public. Son utilité ne naît pas moins de ſa forme que des matieres qu'il renferme; & l'on avouera qu'il n'eſt rien de plus commode que de trouver, ſous un titre de Paſſion, de Vice, de Vertu, tout ce qu'on a penſé, tout ce qu'on a dit à ce ſujet dans tous les pays & dans tous les tems, de plus ingénieux & de plus vrai. Finiſſons cet article par une comparaiſon aſſez naturelle. Dans la ſociété, les perſonnes, qui penſent comme nous, ſont les plus

chers à notre cœur ; celles qui nous instruisent, qui nous conseillent, ne nous le sont quelquefois pas moins. Là, c'est un amour de sympathie ; ici, c'est un amour de reconnoissance. L'ouvrage, dont il est ici question, a des droits sur l'un & sur l'autre. Pour nos philosophes, il sera souvent une sorte de miroir fidele, qu'ils ne dédaigneront pas de consulter ; & pour ceux qui aspirent à marcher sur leurs traces, il deviendra leur guide, leur flambeau dans le labyrinthe de la morale.

Précis de Chirurgie pratique, 2 *vol.* in 8°, *avec Figures, rel.* . . . . . 10 l.

On attendoit depuis long-tems un Précis de Chirurgie, où l'on trouvât rassemblés tous les principes de cet art. L'excellent *Précis de Médecine* de M. Lieutaud avoit fait desirer un ouvrage semblable, dont l'ordre, la netteté & la précision pussent diriger & instruire ceux qui ont embrassé le traitement des maladies. M. Portal, médecin des Facultés de Paris & de Montpellier, professeur au collége royal en Anatomie & Chirurgie, vient de donner cet ouvrage. Les connoisseurs le trouvent d'autant plus utile, qu'il peut, en même tems, rappeller aux anciens chirurgiens la pratique rare de certaines maladies, & qu'il instruit les jeunes chirurgiens de toutes celles qui peuvent se rencontrer. Il peut aussi servir de guide aux personnes charitables dans les campagnes, & mettre tout le monde en état de pratiquer, au besoin, les opérations les plus nécessaires & les plus urgentes. Il est divisé en deux parties. On ne peut en donner une analyse plus exacte que celle qu'en a faite l'auteur du Journal de Médecine.

La premiere traite des maladies générales qui sont du ressort de la chirurgie, & la seconde a pour objet les maladies particulieres. Celle-là contient les principes & la théorie ; l'auteur l'a subdivisée en six sections. Il traite, dans la premiere, de l'inflammation, de ses especes & de ses suites ;

la ſeconde eſt deſtinée aux tumeurs ; la troiſieme, aux plaies, à leurs différentes eſpeces, & aux accidens qui les accompagnent : il s'étend même, par occaſion, ſur la ſaignée, ſur les cas qui l'exigent, ſur ceux qui s'y oppoſent, ſur les précautions qui doivent la précéder, ſur ſon manuel, ſur les accidens qui peuvent l'accompagner. Il traite auſſi des ventouſes, des ſcarifications, des ſang-ſuës, & du manuel de l'inoculation. La quatrieme ſection de cette premiere partie a pour objet les ulceres ; &, à ce ſujet, l'auteur parle des véſicatoires, des cauteres, des ſétons, qui ſont autant d'ulceres artificiels. La cinquieme comprend les maladies des os ; & la ſixieme, celles de la peau.

Le ſecond Traité, ou celui des maladies particulieres, eſt également ſubdiviſé en quatre parties. La premiere comprend les maladies de la tête, ou des différens organes qui la compoſent, & celles du col ; la ſeconde, les maladies de la poitrine ; la troiſieme, celles du bas-ventre ; la quatrieme enfin, celles des extrémités. Sur tous ces objets, notre auteur s'eſt moins attaché à dire des choſes neuves, qu'à recueillir ce qu'il a pu trouver de plus ſolide & de plus utile dans les auteurs les plus eſtimés. C'eſt ſur-tout dans les écrits de MM. Heiſter, Platner, Ludwic, Aſtruc, Lieutaud, Monro, Pouteau, qu'il a puiſé ſes matériaux ; mais aucun ouvrage ne lui a été plus utile que les *Mémoires de l'Académie royale de Chirurgie*. Enfin il a profité des avis de pluſieurs ſçavans, qu'il a cru devoir conſulter ſur ſon entrepriſe. Ainſi l'on doit regarder cet ouvrage comme la ſubſtance de tout ce qui ſe trouve de meilleur dans les auteurs de chirurgie.

Le Meſſie, poëme en dix chants ; traduit de l'allemand de M. Klopſtok, in 12, *deux parties*... 3 l.

Quoique l'admiration ſinguliere qu'ont les Allemands pour le *Meſſie*, ne ſoit pas une raiſon d'ob-

tenir la nôtre, elle eſt du moins un préjugé très-favorable pour ce fameux poëme. Nous ne conviendrons pas avec eux de ſa ſupériorité ſur l'Iliade d'Homere, & ſur le Paradis de Milton; mais nous oſerons aſſurer le public que, de tous les ouvrages qu'a produits, depuis long-tems, la littérature allemande, il n'en eſt point qui ſoit écrit avec plus de feu, plus d'imagination, plus de nobleſſe, & qui préſente un ſujet plus intéreſſant. Avant M. Klopſtock, on n'eût peut-être jamais penſé que le myſtere de la Paſſion du Fils de Dieu fût ſuſceptible des graces, des ornemens, & de toutes les beautés de la poëſie. Non-ſeulement tout s'embellit, tout s'anime ſous ſon pinceau délicat; il ſçait encore répandre ſur tout ſon ſujet une variété ſi féconde, un charme ſi touchant, un coloris ſi beau, qu'on ne peut s'arracher qu'avec peine d'une lecture par-tout intéreſſante. Comme Milton, M. Klopſtock perce les abyſmes & nous fait voir les anges rebelles s'armer contre le ciel d'inutiles blaſphêmes; mais où celui-la n'excite que l'horreur, celui-ci ſçait exciter l'horreur & la pitié. Nous réſervons au lecteur le plaiſir de comparer ces deux poëtes; & nous nous abſtenons, par le même motif, de développer ici le plan & la marche du poëme allemand Il ſuffira, pour donner une idée de la traduction, d'en citer quelques phraſes priſes au hazard, *Chant II, après un diſcours du roi des enfers.* « Satan dit; & le Meſſie avoit déja frappé » ſon eſprit de terreur: l'Homme-Dieu étoit en-» core parmi les tombeaux ſolitaires, lorſque les » dernieres paroles du blaſphémateur parvinrent » à ſon oreille. L'air, qui les apporta juſqu'à lui, » détacha une feuille d'arbre ſur laquelle étoit collé » un inſecte mourant. Du même regard dont il lui » conſerva la vie, il envoya le trouble & l'effroi » dans l'ame de Satan. » Finiſſons par une autre comparaiſon du troiſieme Chant. Salem, ange

tutelaire de Jean, s'entretient de ce jeune apôtre avec deux autres anges. Tous trois s'approchent enſuite du diſciple endormi. « C'eſt ainſi que trois » freres, accourus pour annoncer a une ſeur chérie que leur pere touche à la fin de ſa carriere » vertueuſe, la trouvant mollement étendue ſur » des fleurs, & dormant tranquillement, ſans ſonger au malheur qui l'attend, reſtent en ſilence » autour d'elle, reſpectent ſon ſommeil, & contemplent avec raviſſement la fraicheur & l'éclat » d'une jeuneſſe brillante, qui la rend ſemblable » aux immortels. »

Guide des chemins de la France, contenant ſes routes particulieres & générales, in-12. *petit format, rel.* . . . . . 2 L.

Ce titre ſeul ſuffit pour faire connoître l'utilité de l'ouvrage. On le diviſe en trois parties, chacune par ordre alphabétique. La premiere contient toutes les routes générales & particulieres de Paris aux principales villes du royaume; on trouve dans la ſeconde les routes particulieres des provinces; celles qui conduiſent à la capitale, & celles qui communiquent d'une ville à l'autre. La troiſieme partie mérite ſur-tout l'attention du voyageur curieux: elle lui fait connoître chaque ville en particulier, ſa ſituation, ſon commerce, ſes fortifications, ſes antiquités, ſes manufactures, & généralement tous les objets dont elle tire quelque célébrité. Cette partie, ainſi que les deux premieres, eſt faite avec beaucoup de ſoin; mais elle a ſur les autres un avantage conſidérable, en ce qu'elle eſt d'un uſage plus général & plus journalier. L'ouvrage eſt terminé par une table alphabétique des provinces, des villes & des rivieres de France. N'oublions pas qu'il eſt précédé d'excellens avis aux voyageurs, ſur les dangers & les incommodités des routes, & les moyens de s'en garantir.